

Sommaire

Dédicace	i
Avant-propos et remerciements.....	ii
Résumé	vi
Abstract.....	vii
Sommaire.....	viii
Table des tableaux	ix
Table des figures.....	xi
Table des photos	xiv
Table des annexes	xv
Table des encadrés.....	xv
Liste des abréviations	xvi
Introduction générale	1
Première partie : Caractérisation spatiale et temporelle de l'offre vivrière du Nord-Cameroun.....	52
Chapitre 1 : L'offre vivrière locale et ses contraintes	54
Chapitre 2 : Le cadre spatial des échanges vivriers dans le Nord-Cameroun	95
Deuxième partie : Evolution de la demande alimentaire et fonctionnement des systèmes d'approvisionnement urbains.....	138
Chapitre 3 : La demande alimentaire urbaine.....	140
Chapitre 4 : Le fonctionnement des filières d'approvisionnement vivrier.....	195
Troisième partie : Les voies de l'adaptation de l'offre à la demande urbaine	263
Chapitre 5 : L'amélioration de l'environnement institutionnel de la production...	265
Chapitre 6 : Les déterminants organisationnels de l'ajustement de la production.	299
Conclusion générale.....	332
Références bibliographiques	341
Annexes	366
Index des auteurs	403
Table des matières	406

Table des tableaux

Tableau 1 : Répartition des ménages enquêtés à Garoua, Maroua et Ngaoundéré par quartier.....	44
Tableau 2 : Bilan céréalier du Nord-Cameroun en tonnes (2010).....	65
Tableau 3 : Recensement des principales activités agro-alimentaires à Garoua (1999)	68
Tableau 4 : Répartition des aires protégées au Nord-Cameroun en 2006	92
Tableau 5 : Evolution de la population du Nord-Cameroun par région administrative (1976-2010)	112
Tableau 6 : Le réseau routier dans le Nord-Cameroun en 2009 (en km)	116
Tableau 7 : Evolution des achats de céréales par le PAM dans le Nord-Cameroun (2003-2008).....	122
Tableau 8 : Evolution de la création des greniers villageois par le PAM au Nord-Cameroun (2005-2010)	123
Tableau 9 : Recensement des commerçants sur les marchés officiels de Garoua par types de produits vendus (avril 2009)	131
Tableau 10 : Calendrier agricole des principales graines alimentaires au Nord-Cameroun	155
Tableau 11 : Cumul de production des semences certifiées en tonne (2005-2008)	156
Tableau 12 : Estimation des besoins annuels en mil/sorgho et maïs pour les principales villes du Nord-Cameroun (2007).....	161
Tableau 13 : Evolution de la population des principales villes du Nord-Cameroun (1960-2010).....	166
Tableau 14 : Répartition des migrants selon leur origine géographique dans la population de Maroua en 1976	169
Tableau 15 : Proportion des différents groupes ethno-linguistiques dans la population de Garoua en 1985.....	170
Tableau 16 : Actifs occupés suivant les CSP en zone urbaine du Nord-Cameroun (2005)	177
Tableau 17 : Influence du revenu sur le choix du mil/sorgho	182
Tableau 18 : Influence du revenu sur le choix du maïs	183
Tableau 19 : Prix des prestations de transformation des céréales à Garoua.....	190
Tableau 20 : Comparaison des prix appliqués par la MIDEVIV et le marché libre à Garoua en 1985	201

Tableau 21 : Les marchés vivriers des villes chef-lieu de province du Nord-Cameroun (2009)	213
Tableau 22 : Distribution des grossistes enquêtés en fonction de leur statut principal	224
Tableau 23 : Récapitulatif des charges structurant le commerce céréalier de gros au Nord-Cameroun	226
Tableau 24 : Coûts de transport d'un sac de 100 kg de céréale en fonction du type de véhicule (2008)	229
Tableau 25 : Eléments structurants du prix de vente de gros des céréales sur le marché de Garoua (janvier 2008).....	236
Tableau 26 : Evolution des importations de riz au Cameroun (1961-2007)	248
Tableau 27 : Evolution du fichier national des importateurs du Cameroun (2008-2010). 249	
Tableau 28 : Distribution du riz commercialisé dans le Nord-Cameroun par SOACAM en tonne (2008-2009)	254
Tableau 29 : Variétés de semences céréalières développées par la recherche dans le Nord-Cameroun (1964-2008)	269
Tableau 30 : Projets/Programmes du sous-secteur cultures vivrières dans le Nord-Cameroun (décembre 2009)	283
Tableau 31 : Situation globale du stockage communautaire dans la région administrative du Nord (2004-2008).....	294
Tableau 32 : Cumul de production des semences certifiées en tonne (2005-2008)	313
Tableau 33 : Evolution du prix des engrais au Nord-Cameroun (2000-2009)	315

Table des figures

Figure 1 : Le cadre spatial de l'étude	35
Figure 2 : Proportion de chaque culture dans la production des bases amylacées en 2007 (en %)	55
Figure 3 : Distribution spatiale de la production céréalière au Nord-Cameroun par département en 2007.....	58
Figure 4 : Distribution spatiale de la production de racines et tubercules au Nord-Cameroun par département en 2007	60
Figure 5 : Distribution spatiale de la production des légumineuses au Nord-Cameroun par département en 2007.....	63
Figure 6 : Disponibilités théoriques annuelles par type de céréale par département (en 2007).....	67
Figure 7 : Evolution des précipitations moyennes annuelles dans l'Extrême-Nord (1984-2009).....	80
Figure 8 : Zones de convergence des migrations récentes dans le Nord.....	86
Figure 9 : Evolution des espaces protégés dans la région administrative du Nord (1969-2004).....	92
Figure 10 : Le semis des marchés vivriers dans le Nord-Cameroun (2010)	111
Figure 11 : Accessibilité des marchés vivriers dans l'Extrême-Nord (2010).....	114
Figure 12 : Accessibilité des marchés vivriers dans le Nord (2010).....	115
Figure 13 : Accessibilité des marchés vivriers dans l'Adamaoua (2010)	116
Figure 14 : Typologie des marchés selon la culture dominante dans la structure de production.....	119
Figure 15 : Infrastructures marchandes et étalement spatial dans la ville de Ngaoundéré (2010)	127
Figure 16 : Infrastructures marchandes et étalement spatial dans la ville de Garoua (2010)	128
Figure 17 : Infrastructures marchandes et étalement spatial dans la ville de Maroua (2010)	129
Figure 18 : Part de chaque produit dans la structure alimentaire des ménages	142
Figure 19 : Fréquences mensuelles (%) de consommation des céréales à l'échelle régionale (2007)	144
Figure 20 : Fréquences mensuelles de consommation des céréales à Ngaoundéré (%)....	146
Figure 21 : Fréquences mensuelles de consommation des céréales à Garoua (%).....	146

Figure 22 : Fréquences mensuelles de consommation des céréales à Maroua (%).....	146
Figure 23 : Fréquences mensuelles (%) de consommation des bases alimentaires au N-C (%)	147
Figure 24 : Responsabilités du choix du mets dans le ménage	149
Figure 25 : Choix culinaire au sein du ménage en fonction du quartier de résidence à Ngaoundéré.....	150
Figure 26 : Choix culinaire au sein du ménage en fonction du quartier de résidence à Garoua	150
Figure 27 : Choix culinaire au sein du ménage en fonction du quartier de résidence à Maroua.....	151
Figure 28 : Instabilité du prix des céréales sur les marchés de Garoua -Nord-Cameroun- (1993-2007)	158
Figure 29 : Evolution des prix de gros du sorgho Sp sur le marché de Maroua (2003-2008)	159
Figure 30 : Evolution des prix de gros du sorgho Ss sur le marché de Maroua (2003-2008)	159
Figure 31 : Causes des modifications des produits consommés par les ménages (2007) .	164
Figure 32 : Evolution de la population des principales villes du Nord-Cameroun (1960-2010).....	166
Figure 33 : Proportion des urbains non natifs dans le Nord-Cameroun par région administrative en 2005	171
Figure 34 : Actifs occupés en fonction des secteurs d'activités en zone urbaine du Nord-Cameroun (2005).....	176
Figure 35 : Actifs occupés suivant les CSP en zone urbaine du Nord-Cameroun (2005).	178
Figure 36 : Distribution des niveaux de revenus moyens des ménages urbains au Nord-Cameroun	179
Figure 37 : Fréquences mensuelles de consommation du mil/sorgho selon le revenu du ménage.....	181
Figure 38 : Fréquences mensuelles de consommation du maïs selon le revenu du ménage	181
Figure 39 : Fréquences d'achat des produits sur les marchés de Garoua	185
Figure 40 : Distribution spatiale des moulins à céréales à Garoua (2009)	192
Figure 41 : Schéma synoptique de l'implication des types d'acteurs dans le ravitaillement urbain au Cameroun (1960-2009)	198
Figure 42 : Schéma simplifié de la politique d'intervention de l'Etat dans la production et la distribution vivrière au Nord-Cameroun (1960-1990)	200

Figure 43 : Circuits de commercialisation des céréales locales dans le Nord-Cameroun.	211
Figure 44 : Distribution des grossistes de mil/sorgho, maïs et riz local selon la valeur du capital initial	220
Figure 45 : Organisation des circuits courts d’approvisionnement urbain	223
Figure 46 : Organisation des circuits longs d’approvisionnement urbain dans le Nord-Cameroun	231
Figure 47 : Schéma descriptif des circuits d’achat et d’évacuation des grains alimentaires dans l’arrondissement de Touboro	233
Figure 48 : Structure de la filière d’approvisionnement des villes du Nord-Cameroun en riz importé.....	250
Figure 49 : Evolution des importations céréalières du Cameroun (1961-2006).....	265
Figure 50 : Zones agro-écologiques du Cameroun.....	272
Figure 51 : Les acteurs non étatiques de la vulgarisation agricole dans le Nord-Cameroun depuis 1970.....	281

Table des photos

Photo 1 : Unité artisanale de décortilage de paddy à Maga.....	71
Photo 2 : Dispositif de détoxification/ramollissement du manioc dans une rivière à Vela-Mbaï (Adamaoua).....	73
Photo 3 : Marché de Siri dans l'arrondissement de Touboro	107
Photo 4 : Une vue du marché frontalier de Figuil	107
Photo 5 : Scellage des magasins de stockage des produits vivriers au marché de Ngong	108
Photo 6 : Précarité des équipements de commercialisation des vivres sur les marchés urbains	132
Photo 7 : Valorisation des friches urbaines par la pratique de l'agriculture urbaine.....	189
Photo 8 : Bon d'enlèvement des céréales dans les magasins de l'Office céréalier après paiement	203
Photo 9 : Bousculades pour l'achat des céréales à la direction générale de l'Office à Garoua	204
Photo 10 : Vente de la production vivrière le long des voies routières interurbaines	236
Photo 11 : Stockage des sacs de grains sur les servitudes dans les marchés urbains	237
Photo 12 : Camions dans les bourbiers sur la nationale N°1 au lieu-dit Mirinda (35 km de Meiganga).....	244
Photo 13 : Effondrement du pont de Wouldé et transbordement d'un chargement de vivres	244
Photo 14 : Véhicules utilisés pour le transport de gros de courtes distances	246
Photo 15 : Véhicules de transport des produits des marchés de regroupement vers les villes	246
Photo 16 : Bureau régional de SOACAM pour le Nord-Cameroun à Ngaoundéré	253
Photo 17 : Précarité des conditions de vente au détail sur les marchés urbains	257
Photo 18 : Formes courantes de stockage paysan au Nord-Cameroun.....	292
Photo 19 : Exemple de structure de stockage communautaire construite par l'Ambassade des USA au Cameroun	295

Table des annexes

A : Difficultés rencontrées au cours de l'étude	376
B : Questionnaires d'enquêtes adressés aux consommateurs, détaillants, grossistes et transporteurs	377
C : Relevés comparatifs des prix moyens des principales denrées alimentaires de l'Extrême-Nord	398
D : Statistiques d'achats et de ventes de l'Office céréalier du Cameroun (1999-2010)...	399
E : Fiches d'inscription au fichier des importateurs du Cameroun	401
F : Evolutions des importations des céréales du Cameroun	404
G : Principaux projets et programmes inscrits au portefeuille du MINADER dans le sous-secteur des cultures vivrières en 2009	405

Table des encadrés

Encadré 1 : Extrait du décret présidentiel portant création de l'observatoire des changements climatiques au Cameroun	77
Encadré 2 : Commentaire photos 8 et 9	203
Encadré 3 : Récit de vie retraçant le parcours d'une grossiste dans le Nord-Cameroun .	234
Encadré 4 : Commentaire photo 13.....	244
Encadré 5 : Extrait du rapport d'activité de l'ONG CAFOR en 2007 sur la prestation auprès du PNDRT.....	305
Encadré 6 : Extrait du rapport d'activité de l'ONG CAFOR en 2009 sur la prestation auprès du FNE	306

Liste des abréviations

- ACEFA** : Appui à la Compétitivité des Exploitations Familiales Agricoles
- ADRAO** : Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest
- APROSTOC** : Association des producteurs-stockeurs de céréales
- ARDESAC** : Appui a la recherche régionale pour le développement durable des savanes d'Afrique centrale
- BAD** : Banque africaine de développement
- BCD** : Banque Camerounaise de Développement
- BIRD** : Banque internationale pour la reconstruction et le développement
- BIT** : Bureau International du Travail
- BM** : Banque mondiale
- BUCREP** : Bureau Central du Recensement et des Etudes de Population du Cameroun
- C2D** : Contrat de désendettement-développement
- CAC** : Crédit agricole du Cameroun
- CAMRAIL** : Cameroon Railway
- CB** : Projet Centre Bénoué
- CDD** : Comité Diocésain de Développement
- CEMAC** : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
- CFD** : Caisse Française de développement
- CFDT** : Compagnie française pour le développement du textile
- CILSS** : Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse
- CIRAD** : Centre de coopération internationale en recherche agronomique et le développement
- CNRS** : Centre national de la recherche scientifique
- CSP** : Catégorie socioprofessionnelle
- DPGT** : Développement Paysannal et Gestion de Terroir
- DSCN** : Direction de la statistique et de la comptabilité nationale

EBG : Enquête Budget-Consommation

ECAM : Enquête Camerounaise auprès des Ménages

EESI : Enquête sur l'emploi et le secteur informel

EFA : Exploitation Familiale Agricole

EMF : Etablissement de Micro Finance

EMPRES : Système de Prévention et de Réponse Rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes

FAC : Fonds d'Aide et de Coopération

FAO : Organisation des Nations-Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation

FED : Fonds Européen pour le Développement

FI : Fonds Islamique

FIDA : Fonds International de Développement Agricole

FIMAC : Fonds d'Investissement de Microréalisations Agricoles et Communautaires

FMI : Fonds monétaire international

FONADER : Fonds National de Développement Rural du Cameroun

GIC : Groupe d'Initiative Commune

GICAM : Groupement Inter-Patronal du Cameroun

GTZ : Coopération technique allemande

IITA : Institut international d'agriculture tropicale

INC : Institut National de Cartographie du Cameroun

INS : Institut national de la statistique du Cameroun

IRA : Institut de recherche agronomique du Cameroun

IRAD : Institut de Recherche Agricole pour le Développement

IRD : Institut de recherche pour le développement

MAÏSCAM : Maiseries du Cameroun

MEADEN : Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la région du Nord

MIDEVIV : Mission de développement des cultures vivrières et maraichères du Cameroun

MINADER : Ministère de l'agriculture et du développement rural

MINEPAT : Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire

MINEPIA : Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales

MIRAP : Mission de régulation des approvisionnements des produits de grande consommation

NCRA : National Cereal Research and Extension

NEB : Projet Nord-Est Bénoué

NERICA : New rice for Africa

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

OCISCA : Observatoire du Changement et de l'Innovation Sociale au Cameroun

OGM : Organisme génétiquement modifié

ONAREST : Office National de la Recherche Scientifique et Technique du Cameroun

ONG : Organisation non-gouvernementale

ONU : Organisation des Nations-Unies

OP : Organisation des producteurs

OPCC-GIE : Organisation des Producteurs de Coton du Cameroun – Groupement d'Intérêt Economique

ORSTOM : Office de recherche scientifique et technique d'outre-mer

OUA : Organisation de l'union africaine

PAAR : Projet d'appui à l'autopromotion rurale

PAIJA : Programme d'appui à l'installation des jeunes agriculteurs de Wassandé (Adamaoua-Cameroun)

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PA-PSSA : Projet d'appui au Programme spécial de sécurité alimentaire

PARFAR : Programme d'amélioration du revenu familial rural dans les provinces septentrionales du Cameroun

PAS : Programme d'ajustement structurel

PD : Pays développé

PDOB : Projet de développement de l'Ouest Bénoué

PIB : Produit intérieur brut

PNAFM : Programme national d'appui à la filière maïs

PNDRT : Programme national de développement des racines et tubercules

PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement

PNVBF : Programme national de valorisation des bas-fonds

PNVRA : Programme national de vulgarisation et de recherche agricole

PRASAC : Pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale (devenu en 2010 Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale)

PREPAFEN : Programme de réduction de la pauvreté en faveur des femmes dans l'Extrême-Nord

PROCELOS : Programme Régional de promotion des Céréales Locales au Sahel

PTF : Partenaires techniques et financiers

PVD : Pays en voie de développement

REGIFERCAM : Régie ferroviaire du Cameroun

SADA : Système d'approvisionnement et de distribution alimentaire

SAGA : Société Anonyme de Gérance des Armements

SAILD : Service d'appui aux initiatives locales de développement

SDV : Scac Delmas Vieljeux

SEB : Projet Sud-Est Bénoué

SEMRY : Société d'expansion et de modernisation de la riziculture irriguée de Yagoua

SMA : Sommet mondial de l'alimentation

SNV : Organisation Neerlandaise de développement

SOCAPALM : Société Camerounaise de palmeraies

SODEBLE : Société de développement de la culture du blé au Cameroun

SODECOTON : Société de développement du coton du Cameroun

SOSUCAM : Société sucrière du Cameroun

TCL : Tchad-Cameroon Logistics

UE : Union Européenne

USAID : Agence des Etats-Unis pour le développement international

ZIC : Zone d'intérêt cynégétique

Introduction générale

Contexte de l'étude et position du problème

La faim constitue depuis une soixantaine d'années l'un des pires fléaux pesant sur la conscience collective à l'échelle mondiale. Cette situation a amené aussi bien les institutions nationales et internationales que les structures de recherche à accorder un intérêt particulier à la question de l'alimentation. En 1937 déjà le Comité International de la Nutrition exprime clairement la nécessité de concevoir des politiques alimentaires nationales et internationales (Padilla, 1997). En 1996 les dirigeants mondiaux se réunissent à Rome à l'occasion du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) pour examiner les moyens de vaincre le fléau de la faim. Ils s'engagent à poursuivre leurs efforts pour éradiquer la faim dans tous les pays et se fixent pour objectif immédiat de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées avant 2015 (FAO, 2006). Pour traduire dans les faits cette volonté affichée de la communauté internationale, les questions alimentaires ont été placées en priorité sur la liste des mesures en faveur du développement humain, par la création en 2000 du « droit à l'alimentation² » par l'Assemblée Générale des Nations-Unies (Ziegler, 2003).

Dans les pays développés (PD) les préoccupations sont depuis une vingtaine d'années centrées autour du besoin d'assurer aux consommateurs une qualité saine des produits commercialisés et aussi préserver l'identité culinaire des terroirs de production. Les mouvements Slow Food, Eco-food, Locavore et Agriculture soutenue par les communautés (ASC) ont émergé dans la décennie 1990 en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord principalement, en réaction à la montée rapide des Fast foods qui ont tendance à homogénéiser les comportements de consommation (Pettrini, 2006 ; Ostrom, 2008 ; CAAAQ, 2008). Dans la très grande majorité des pays en voie de développement

² « Le droit à l'alimentation est le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne. » (Ziegler, 2002).

(PVD) par contre le souci demeure encore celui d'assurer aux populations un accès quantitatif aux produits alimentaires. Ces pays souffrent encore entre autres, de la faible productivité agricole, des difficultés d'acheminement de la production des campagnes vers les centres urbains de consommation, de la faible circulation de l'information de marché entre les acteurs, d'un pouvoir d'achat des consommateurs de plus en plus bas.

Le rapport de la FAO sur l'état de l'insécurité alimentaire en 2006 indique en effet qu'au cours de la période 2001-2003, le nombre de personnes sous-alimentées s'élevait encore à 854 millions de par le monde, dont 820 millions dans les pays en développement, 25 millions dans les pays en transition et 9 millions dans les pays industrialisés. Ce nombre représente le double de celui fixé comme objectif du SMA à atteindre d'ici 2015, soit 412 millions. Parmi les régions en développement le défi le plus colossal est celui auquel doit faire face l'Afrique subsaharienne, car c'est la région où la prévalence de la sous-alimentation demeure la plus forte. Une personne sur trois étant dans l'incapacité d'accéder à une nourriture suivant les normes alimentaires utilisées. Selon les projections, d'ici 2015 près de 30 % des personnes sous-alimentées du monde en développement vivront en Afrique subsaharienne, contre 20 % en 1990-92 (FAO, 2006). Les manifestations contre la vie chère survenues dans de nombreuses villes africaines en 2008 ont montré que le phénomène de sous alimentation s'est déplacé des campagnes vers les villes avec d'importantes conséquences néfastes sur la stabilité sociale.

Cette situation alarmante est aujourd'hui d'autant plus préoccupante au regard de la diversité des politiques publiques mises en place à travers le monde en général, et dans les PVD en particulier pour faire face à la sous-alimentation et à la malnutrition. Les Etats ont en effet adopté chacun selon son contexte socio-économique et/ou naturel un certain nombre de mesures visant à assurer à leur population, un meilleur accès à l'alimentation. Dans le cadre de leur mise en œuvre, « ... *la conception du rôle essentiel de l'Etat a trouvé son point de maturité avec la planification alimentaire. L'idée principale qui sous-tendait ces mesures était que la sous-alimentation et la malnutrition pouvaient être réduites ou supprimées par une série de mesures techniques, sans remettre fondamentalement en cause la répartition des produits de l'économie et sans nécessiter de réformes sociales profondes.* » (Padilla, 1997). A cet effet, le lendemain des indépendances africaines est

caractérisé par un interventionnisme tous azimuts des Etats dans l'économie agricole, avec un important appui des Partenaires Techniques et Financiers (FMI, BM, FED, FI, BAD entre autres). La décennie soixante dix peut être considérée à juste titre comme l'ère des « plantations d'Etat » dans de nombreux pays africains (Boutrais, 1982 ; Courade, 1983 ; Schwartz, 1989 ; Bikoï, 1991), mais également des sociétés publiques d'encadrement et de formation des paysans d'une part, de distribution alimentaire d'autre part (Arditi, 2005).

En Egypte par exemple, assurer à l'ensemble de la population un accès aux ressources alimentaires et maintenir à un bas niveau les prix des produits alimentaires, étaient parmi les rôles les plus importants que l'Etat s'était donné dans la décennie 1980. Pour y parvenir un système très complexe avait été institué permettant à l'Etat de contrôler toute la filière alimentaire du producteur jusqu'au consommateur à travers trois actions majeures (Khoury-Dagher, 1988) :

- garantir une disponibilité suffisante des produits essentiels à travers le contrôle de l'offre ;
- rendre les produits financièrement accessibles aux consommateurs ;
- assurer un minimum vital à tous, par des subventions aux produits.

Ce schéma loin d'être l'apanage de l'Egypte, a été institué dans plusieurs pays, et l'importance des moyens (institutionnels, techniques et financiers) mis en place était porteuse d'espoirs pour une sécurité alimentaire durable.

En Côte-d'Ivoire également, le gouvernement souligne dès le début de l'indépendance l'importance qu'il accorde aux productions alimentaires (Chaléard, 1996). En 1980 l'Etat disposait de plus de 45 % du capital cumulé des entreprises du secteur moderne (Bohoum Bouabré, Kouassy et Oussou, 1997), et la période 1960-1980 y était considérée comme l'âge d'or des entreprises publiques (Contamin, 1997), liées directement ou indirectement aux questions alimentaires. Les mesures prises visaient ainsi à satisfaire la demande alimentaire de la population en général, mais davantage de la population urbaine dont les perspectives de croissance étaient très tôt perceptibles. Entre 1950 et 1998 le taux de croissance annuelle de la population urbaine en Afrique est resté supérieur à

4 %³. Si à l'aube des indépendances un Africain sur cinq pouvait être considéré comme citoyen, ce rapport est aujourd'hui d'un sur trois (Hatcheu, 2003). La mise en place des conditions d'une offre alimentaire locale s'inscrivait donc comme un souci majeur des jeunes Etats, de réduction des importations et par conséquent de la dépendance alimentaire.

Au Cameroun, l'intervention de l'Etat dans le domaine de l'offre alimentaire au lendemain de l'indépendance est davantage motivée par l'individualisation très marquée des zones agro écologiques qui structurent le territoire, avec pour effet direct une spécialisation agricole entre le nord du Cameroun, domaine des savanes⁴ et le sud espace forestier. Cette spécialisation s'affirme officiellement dès la décennie 1960 avec la création de plusieurs agro-industries publiques en fonction des potentialités agro climatiques de chaque région. C'est dans cette logique que sont créées la Société sucrière du Cameroun (SOSUCAM) en 1964 en zone forestière (Mbandjock), la Société camerounaise des palmerais (SOCAPALM) en 1968 dans le littoral camerounais, la Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (SEMRY) en 1971 dans la plaine du Logone et la Société de développement de la culture de blé (SODEBLE) en 1975 sur le plateau de l'Adamaoua entre autres. Pour assurer leur financement, des établissements bancaires spécialisés sont créés : le Fonds national de développement rural (FONADER) en 1973, la Banque camerounaise agricole (BCA) en 1972 et le Crédit Agricole du Cameroun (CAC) en 1991. La chaîne alimentaire est complétée par la création en 1973 d'une société de distribution urbaine de vivres, la Mission de développement et de commercialisation des produits vivriers et maraîchers (MIDEVIV) et d'une société de régulation des stocks de céréales au Nord-Cameroun, l'Office céréalier en 1975). Toutes ces structures ont fait de l'Etat Camerounais un des acteurs clés de l'offre alimentaire urbaine jusqu'à la décennie 1990, période au cours de laquelle l'on a assisté à son retrait du ravitaillement des villes. Ce retrait est marqué par la fermeture de nombreuses agro-industries publiques dont la SODEBLE et la MIDEVIV ; ainsi que par le ralentissement du fonctionnement de

³ http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/villesafrique/stat/stat.htm

⁴ Du fait de l'importance de la végétation de savane l'appellation de nord savanicole est également employée par divers auteurs et institutions pour caractériser l'écologie de cet espace fragile. D'où l'emploi de Nord-Cameroun qui désigne également nord savanicole.

certaines autres (Office Céréalière, SEMRY). Tout en mettant en évidence le rôle fondamental des acteurs privés dans l'approvisionnement et la distribution alimentaires, ce désengagement de l'Etat a révélé la difficulté pour certaines régions du pays, en l'occurrence le Nord-Cameroun, à assurer par elles-mêmes une certaine disponibilité alimentaire permanente à leurs populations.

Le Nord-Cameroun est situé entre les 6°N et 13°N ; il s'étend du Lac Tchad aux régions de la zone de contact forêt-savane sur une superficie de 163 854 km², soit 35 % du territoire national, avec une population estimée à 6,5 millions (BUCREP, 2010). Il couvre trois régions administratives : l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord. Par opposition à la partie méridionale du Cameroun, cet ensemble géographique aussi appelé « Cameroun septentrional » ou « Grand Nord Cameroun », a toujours souffert de la sévérité de son milieu naturel et de la récurrence des crises alimentaires qui interpellent fréquemment la communauté nationale et internationale. Au-delà de ces deux clichés les plus caractéristiques, l'environnement nord-camerounais peut être appréhendé à travers une série de facteurs géographiques, démographiques, et socio-économiques.

Du point de vue géographique, le Nord-Cameroun rassemble l'ensemble des paysages soudano-sahéliens (Beauvilain, 1989). Les principales unités de relief sont le plateau de l'Adamaoua, les hautes terres de l'Extrême-Nord (Mont Mandara) et les basses terres (pédiments et plaine) du Nord et de l'Extrême-Nord (Wakponou, 2004). Au plan climatique, la dégradation des conditions pluviométriques est rapide entre les 1 400 mm de pluviosité annuelle des climats soudaniens du sud du bassin de la Bénoué sur le plateau de l'Adamaoua, sur un peu plus de 7 mois de saison pluvieuse, et les moins de 400 mm du climat sahélien des confins du lac Tchad concentrés entre la mi-juin et la mi-septembre. A l'inverse des précipitations, les extrêmes des températures s'exacerbent du Sud au Nord faisant croître l'amplitude moyenne de 4 à 10 degrés. Mais cette moyenne masque les écarts importants entre les températures maximales d'avril et mai, particulièrement éprouvantes avec des maxima quotidiens compris entre 40 et 45 degrés, et les minima de décembre et janvier partout inférieurs à 15 degrés, et même à 10 degrés dans la pointe septentrionale (lac Tchad). La sévérité de la saison sèche marque fortement le paysage et rythme la vie quotidienne des populations rurales en l'occurrence. L'absence ou la

présence de l'eau constitue une contrainte majeure au développement des activités agricoles, du fait soit de la sécheresse qui compromet le cycle végétatif des plantes, soit des inondations qui détruisent les cultures. La principale conséquence reste la variabilité de la production agricole d'une année à l'autre, production dominée par les céréales et les légumineuses.

Au plan démographique le Nord-Cameroun a connu des évolutions remarquables à l'image de la grande majorité des pays d'Afrique subsaharienne. Sa population totale est passée de moins de 2 250 000 habitants en 1976, à 5,6 millions en 2005 et à 6,5 millions en 2010. Les villes abritent selon le dernier recensement de 2005 moins de 35 % de cette population, proportion bien inférieure à la tendance nationale qui établit une relative parité entre populations urbaines et rurales. Les mouvements des campagnes vers les villes dans cette partie du pays restent ainsi peu importants, même si l'environnement urbain semble témoigner que l'on s'achemine vers une saturation de l'espace bâti. Aux mouvements campagnes-villes amorcés depuis la décennie 1970, s'ajoutent les flux transfrontaliers causés par la persistance de l'instabilité politique dans certains pays voisins en l'occurrence le Tchad et la République Centrafricaine, qui contribuent à l'augmentation et à la diversification des populations urbaines au Nord-Cameroun (le cas des tchadiens à Kousseri et Maroua). L'ouverture de cette entité géographique sur la côte à travers l'amélioration des voies de communication routières a par ailleurs accéléré les mobilités sud-nord et inversement, qu'atteste aujourd'hui une forte présence des ressortissants sud-camerounais dans les villes septentrionales. La population urbaine était estimée à 1 522 463 habitants en 2005 et 1 703 953 en 2010 (BUCREP, Op. Cit.). Les principales villes, chefs-lieux de régions administratives en concentrent plus de 50 %, ce qui représente d'un point de vue alimentaire un important marché à satisfaire, portant de plus en plus sur une gamme variée de produits.

Par ailleurs, coincé entre le Nigeria à l'ouest, le Tchad au nord et à l'est et la République Centrafricaine au sud-est, le Nord-Cameroun est une région fortement pénalisée sur le plan économique. Son enclavement par rapport au littoral Camerounais a ouvert la voie à une économie basée sur le commerce transfrontalier à travers l'axe fluvial Niger-Bénoué, longtemps considéré comme le cordon ombilical du Cameroun

septentrional, et depuis une vingtaine d'années par voie routière, du fait de la porosité des frontières. De 1920 à 1983, le volume total des échanges marchands sur la Bénoué, principal cours d'eau de la région, a atteint 61 453 tonnes (Roupsard, 1987). La région est d'accès difficile du fait de sa continentalité, de la lourdeur du relief et de la grande faiblesse du réseau des voies de communication, situation à l'origine de sa dépendance économique vis-à-vis du Nigeria d'une part, et des grands centres nationaux de décision et de production dans la partie méridionale d'autre part (Simeu Kamdem, 2004). L'économie, fortement ruralisée souffre encore des effets de l'instabilité du marché international de coton, principale ressource des paysans⁵, et de l'ajustement structurel dont la manifestation la plus marquante aura été le désengagement de l'Etat dans l'encadrement agricole. L'envolée des prix des intrants particulièrement observée ces quinze dernières années (plus de 70 % d'augmentation), constitue pour les exploitations familiales agricoles (EFA) qui assurent l'essentiel de la production vivrière une vraie gageure, contribuant ainsi à la réduction de leurs revenus monétaires, et par conséquent des disponibilités alimentaires régionales sur les céréales et les légumineuses. La deuxième enquête camerounaise auprès des ménages réalisée en 2001 révèle que plus de 50 % de la population des régions du Nord et de l'Extrême-Nord vivent dans les ménages pauvres, avec un seuil de pauvreté estimé à 232 547 FCFA par an et par équivalent adulte en 2001 (soit moins de 650 FCFA par jour), contre 310 547 au plan national (plus de 850 FCFA par jour) -DSCN, 2002-. Cette incidence représente au plan géographique le taux de pauvreté le plus élevé dans le pays, la moyenne nationale étant de 40,2 %. Elle est plus prononcée dans l'Extrême-Nord (56,3 %) par rapport au Nord (moins de 53 %). Cette pauvreté apparaît plus accentuée en zone urbaine et se répercute sur les dépenses alimentaires. En 1996 le montant total des dépenses alimentaires des ménages au plan national s'est élevé à 977 milliards de FCFA. Les villes de Yaoundé et Douala ont représenté à elles seules 30 % tandis que le Sud Semi-urbain, le Nord Semi-urbain, les zones de forêt, des hauts plateaux et des savanes ont représenté respectivement 11,11 %, 7,79 %, 12,03 %, 19,97 % et 19,74 % (Dury et *al.*,

⁵ Au Cameroun, la culture cotonnière est pratiquée par 300 000 à 350 000 'cotonculteurs' permettant d'atteindre une production record de plus de 300 000 tonnes de coton-graine en 2004 (Levrat, 2007). Ce nombre a cependant diminué de près de la moitié depuis 2008 suite à la persistance de la crise cotonnière.

2000). Les zones urbaines nord-camerounaises présentaient ainsi la plus faible proportion en dépenses de consommation alimentaire.

A la lumière des éléments du contexte nord-camerounais ci-dessus, et bien que la région fasse l'objet d'expériences et de sollicitudes diverses [Recherches agricoles (IRAD, NCRA, IITA, IRD, CIRAD), Projets de développement (NEB, SEB, CB, PDOB...), appuis institutionnels (MINADER, ONG), Aides alimentaires (PAM, Coopération Française...)⁶], la demande alimentaire en général, et urbaine en particulier reste quantitativement et qualitativement insatisfaite.

Si un certain nombre de travaux permettent aujourd'hui de connaître l'organisation et le fonctionnement de l'offre alimentaire dans les métropoles au Sud-Cameroun (Santoir, 1995 ; Simeu Kamdem, 1996 ; Temple et Dury, 2003 ; Hatcheu, 2003 et 2006), les marchés alimentaires urbains au Nord-Cameroun restent peu caractérisés⁷. Comme le fait remarquer Lesaffre (2004)⁸, leurs acteurs, ruraux et citadins, sont très nombreux, mobiles, répartis sur de vastes bassins d'approvisionnement, ce qui rend difficile leur identification. Leurs activités sont multiples, pas toujours déclarées, et échappent donc souvent aux appareils statistiques. Leur organisation est liée au fonctionnement social propre à chaque société. La mesure de leurs poids économique, la compréhension de leur fonctionnement, l'évaluation de leurs forces et faiblesses actuelles et futures, l'identification et l'évaluation de leurs innovations sont autant de défis nouveaux posés à la recherche, et c'est dans cette perspective que s'inscrit ce travail.

⁶ Les Projets NEB, SEB, CB, PDOB, correspondent aux différentes phases d'appui à l'installation des migrants dans la vallée de la Bénoué (province du Nord) ; pour désigner le site d'installation suivant chaque phase, l'orientation géographique était employée, d'où les différentes dénominations Nord-Est Bénoué (NEB), Sud-Est Bénoué (SEB), Centre Bénoué (CB), Projet de développement de l'ouest-Bénoué (PDOB).

⁷ Plusieurs programmes de recherche sur les filières alimentaires dans la région ont été conduits entre 2004 et 2009 dans le cadre du programme ARDESAC. Mais leur individualisation suivant les groupes de produits (graines alimentaires, fruits et légumes) ne permet pas toujours, malgré la masse des données disponible, d'avoir une vision d'ensemble sur les questions de l'alimentation urbaine dans la région.

⁸ Benoît Lesaffre (2004). 'L'alimentation des villes : de nouveaux défis pour la recherche'. In *Cahiers Agricultures* 2004 ; 13 : 9

Le Nord-Cameroun face à la controverse sur la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne

D'après la FAO (1996), La sécurité alimentaire existe lorsque dans une communauté humaine tous les membres ont à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. La sécurité alimentaire comporte quatre dimensions : (i) disponibilité de la nourriture en quantité suffisante ; (ii) stabilité de l'approvisionnement ; (iii) accessibilité physique et économique des denrées ; et (iv) qualité et sécurité sanitaire des aliments. Une personne en insécurité alimentaire court le risque, à un moment donné, d'être confrontée à une pénurie alimentaire et de se retrouver sous-alimentée. La notion de sous-alimentation quantitative signifie que l'on absorbe moins de 1 720 à 1 960 Kcal/jour (les normes FAO sont de 2 300 Kcal/jour) ; la sous-alimentation qualitative signifie que l'on absorbe suffisamment de calories, mais que certaines substances nutritives, telles que les protéines ou les vitamines, font défaut dans l'alimentation.

A partir des statistiques disponibles à l'échelle mondiale (FAO, 2006), l'Afrique subsaharienne est la partie du monde la plus affectée par l'insécurité alimentaire, même si la situation varie d'une région à une autre. L'Afrique occidentale et l'Afrique australe ont connu une relative stabilisation du nombre des sous-alimentés au cours des années 1990 tandis que la situation s'est considérablement aggravée en Afrique centrale et orientale⁹. Entre 2003 et 2005, près de 60 % de la population de l'Afrique centrale étaient sous alimentés. Au cours de la même période, 21 % de la population camerounaise étaient sous alimentés, soit 4 millions de personnes (FAO, 2008). Bien qu'il y ait eu un net recul par rapport à la période 1995-97 (5,2 millions), cette proportion reste importante.

Deux tendances s'affrontent depuis une vingtaine d'années sur la question de la sécurité alimentaire dans les pays en développement en général, et en Afrique

⁹ <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/a0627f/a0627f01.pdf> (Consulté le 10 janvier 2008)

subsaharienne en particulier (Banque Mondiale, 1981 ; Richard ; 1992 ; Bricas et Abdoulaye Seck, 2004).

- a) Celle qui prône une augmentation quantitative de la production vivrière afin de permettre une plus grande disponibilité et une accessibilité des denrées à tous ;
- b) Celle qui soutient l'idée d'une amélioration qualitative (nombre de travaux récents insiste davantage sur la segmentation des marchés et le rôle de la qualité dans la compétitivité des produits).

Si le discours sur la sécurité alimentaire est récurrent au Cameroun ces dix dernières années, les politiques mises en œuvre jusqu'ici ont prioritairement visé une amélioration des disponibilités quantitatives par des appuis à l'intensification de la production nationale (MINADER, 2006), bien que certaines mesures fiscales tendent à favoriser les importations de riz et de blé. Le concept de sécurité alimentaire a progressivement supplanté celui d'autosuffisance alimentaire abondamment utilisé durant les décennies 1970 et 1980.

L'expression d'autosuffisance alimentaire émerge en Afrique en général vers la fin des années 60. Elle est davantage perçue par nombre d'observateurs comme une sorte d'autarcie nationale dans laquelle le pays produirait à peu près toutes les denrées qu'il consomme. Elle se trouve intégrée dans la plupart des plans de développement économique et social diversement nommés selon le pays (au Cameroun on a parlé des Plans quinquennaux). Sa mise en œuvre s'articule autour d'un schéma classique qui mobilise les domaines de la production, la distribution et la consommation. Elle implique toutefois la prise en compte des mesures macroéconomiques (partenariats commerciaux, accords de sécurité alimentaire avec les pays voisins...). Pour Carel (1988) l'expression exprime une priorité dont le sens n'est pas toujours évident. Une telle acception pose problème dans un contexte d'ouverture des villes africaines à la consommation des produits importés (blé, riz, maïs...).

C'est en 1973 que le président Ahmadou Ahidjo lance officiellement la politique d'autosuffisance alimentaire au Cameroun au cours du comice agropastoral de Buéa. Sa concrétisation est marquée par de gros investissements publics dans le domaine de l'agro

alimentaire. L'objectif est de développer un tissu industriel capable de réduire de façon significative les importations alimentaires croissantes. La mise en œuvre implique moins les exploitations familiales agricoles dominantes davantage orientées vers les productions d'exportation (cacao, café, coton...) à travers des mesures incitatives, que les agents des structures étatiques. Dans les années 1980, la FAO évaluait à 90 % le niveau d'autosuffisance alimentaire du Cameroun. Ce niveau s'est graduellement dégradé et se situe à moins de 80 % aujourd'hui.

Cette politique a suscité une controverse entre divers organismes internationaux. Le début de la décennie 1980 est en effet marqué par une controverse sur la question opposant notamment l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et la Banque Mondiale. L'OUA au cours de la deuxième session extraordinaire de la Conférence au Sommet des chefs d'Etats et de Gouvernements à Lagos (28-29 avril 1980), fait de l'autosuffisance alimentaire un objectif essentiel davantage justifié par des raisons d'indépendance africaine plutôt qu'économique. Cette prise de position a été consignée dans « le Plan de Lagos » qui reste l'un des documents cadre encore évoqués en Afrique. Parallèlement, la Banque Mondiale publie en 1981 le Rapport Berg du nom de son principal responsable. Le rapport suggère de poursuivre la stratégie de développement basée sur la culture et l'exportation des produits agricoles, plutôt que de favoriser l'autosuffisance alimentaire. Il soutient que même si les cultures d'exportations se développaient au détriment de la production vivrière, ceci ne serait pas nécessairement négatif. Car l'intensification de la production vivrière entraînant un recours à des facteurs de production en majorité importés, le gain net en devises ne serait pas aussi grand qu'on pourrait le penser initialement (Martin, 1988). Ce rapport s'inscrit dans la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo. L'Afrique gagnerait ainsi à se spécialiser dans la production des cultures d'exportation, ses besoins alimentaires pouvant être compensés par les importations. Courade (1990) s'interroge alors si le concept d'autosuffisance alimentaire n'aurait finalement servi qu'à justifier des interventions étatiques inefficaces et coûteuses. La situation alimentaire de l'Afrique subsaharienne aujourd'hui montre tout de même que c'est un sujet qui doit rester d'actualité. Depuis une dizaine d'années cependant, le concept est de moins en moins

présent dans les discours et la littérature au Cameroun, supplanté par celui sur la sécurité alimentaire qui se veut plus flexible dans sa mise en œuvre.

A l'échelle nationale la grande inquiétude demeure cependant portée sur l'espace nord-camerounais, la partie méridionale du pays étant moins vulnérable. Le concept rythme ainsi le quotidien des autorités administratives, des ONG, des Institutions spécialisées des Nations-Unies (FAO, PAM) et autres Bailleurs de fonds, des hommes politiques et des ménages dans la partie septentrionale. La sollicitation récurrente des aides alimentaires pour la région, l'instabilité des prix des produits de consommation de base tant en zone rurale qu'urbaine (Kossoumna Liba'a, 2001 ; INS, 2004, MINADER/DESA, 2008), sont les signes palpables d'une précarité permanente qui conforte le point de vue des tenants du quantitativisme alimentaire en Afrique subsaharienne en général, et au Nord-Cameroun en particulier d'une part, et davantage des fervents défenseurs de la souveraineté alimentaire au Cameroun.

Le concept de « souveraineté alimentaire » enrichit depuis 1996 les débats de politique agricole et commerciale à l'échelle mondiale. Il a été défini par Via Campesina¹⁰, son principal promoteur, comme « *le droit pour un Etat ou une union d'Etats à définir leur politique agricole et alimentaire sans tentation de déstabiliser les marchés intérieurs des autres pays notamment par des exportations de produits alimentaires subventionnés à bas prix* » (Coulibaly, 2006¹¹). Si la notion de sécurité alimentaire s'intéresse moins à la provenance de la nourriture qu'à sa disponibilité quantitative et qualitative, celle de « souveraineté alimentaire » tout en étant fortement liée à la première, fait intervenir une dimension d'autonomie, voire de souveraineté nationale. Elle renforce quelque peu le concept d'autosuffisance alimentaire. Elle interpelle l'Etat sur la forte dépendance vis-à-vis des marchés internationaux, et les excès du libéralisme économique. La loi d'orientation agricole du Mali (A.N.M., 2006) présente la souveraineté alimentaire comme une ligne

¹⁰ Via Campesina est un mouvement international de paysans, de petits et moyens producteurs, de sans terre, de femmes et de jeunes du milieu rural, de peuples indigènes et de travailleurs agricoles qui défend les valeurs et les intérêts de base de ses membres. Il a été créé en mai 1993 au cours de sa première Conférence tenue à Mons (Belgique).

¹¹ Site internet : <http://www.liberationafrique.org>

directrice de toute la politique de développement agricole, la sécurité alimentaire en étant une dimension.

Pour Coulibaly (Op. Cit.), la souveraineté alimentaire implique :

- ✓ De tout mettre en œuvre pour développer la production agricole locale et (ou) nationale pour nourrir la population du pays, mettant ainsi l'accent sur la quantité ;
- ✓ De permettre l'accès à la terre, à l'eau, aux semences, au crédit aux paysans les plus vulnérables ; ceci induit donc des réformes foncières là où la répartition de la terre est inéquitable et le refus des OGM qui concourent au contrôle des semences et donc de l'alimentation humaine par des intérêts privés de multinationales ;
- ✓ Le droit des paysans à choisir de produire d'abord et avant tout ce qu'ils mangent ;
- ✓ Le droit des consommateurs à pouvoir décider de ce qu'ils veulent consommer (habitudes et cultures alimentaires des peuples) ;
- ✓ Le droit des Etats à protéger l'agriculture nationale et les paysans du pays des importations agricoles et alimentaires à bas prix (du fait des subventions et du dumping) ;
- ✓ De permettre aux paysans de recevoir une rémunération honnête de leurs efforts de production, ceci passe nécessairement par la taxation des importations alimentaires à bas prix pour créer une égalité de chance entre la production nationale qui se fait avec des coûts réels de production, et les produits importés qui sont presque toujours vendus en deçà de leurs coûts de production ;
- ✓ La maîtrise de la production nationale afin d'éviter de générer des excédents de production qui ne pourront pas être écoulés autrement qu'à perte ; ceci est la garantie de la durabilité des modes de production qui seront mis en œuvre dans la politique agricole nationale ;
- ✓ La participation des populations aux choix de politique agricole ;
- ✓ La reconnaissance des droits des paysans qui jouent un rôle majeur dans la production agricole et l'alimentation.

Plus qu'un moyen de définition de la relance des agricultures des pays du sud, le concept recouvre une dimension politique forte qui a déjà donné lieu à plusieurs rencontres mondiales [Conférences de Tlaxcala (Mexique) en 1996, Bangalore (Inde) en 2000, Sao Paulo (Brésil) en 2004, Forum mondial sur la souveraineté alimentaire à Nyéléni (Mali) en février et décembre 2007], et régionales (Forum sur la Souveraineté Alimentaire, Niamey, 7-10 novembre 2006).

Au Cameroun, le mouvement est relayé par l'Association Camerounaise pour la défense des intérêts des consommateurs (ACDIC) et le Collectif d'organisations paysannes et de producteurs agriculteurs Camerounais (CORDAP), à travers des pétitions et des manifestations publiques¹².

En définitive, quelle que soit la tendance dominante dans la controverse sur la sécurité et la souveraineté alimentaires, la situation actuelle du Nord-Cameroun interroge fortement son avenir d'un point de vue des disponibilités alimentaires quantitatives que qualitatives.

Questions de recherche

Le contexte nord-camerounais tel qu'il vient d'être présenté amène à formuler la question générale suivante :

Comment répondre de manière satisfaisante à la demande alimentaire urbaine croissante et variée du Nord-Cameroun dans un environnement marqué par des contraintes persistantes ?

Cette question générale appelle des questions sous-jacentes qui serviront de fil conducteur à l'étude à savoir :

- a) Quelle est la situation de l'offre vivrière dans le Nord-Cameroun et comment a-t-elle évolué ?

¹² Les 23 et 26 janvier 2008, les journées de mobilisation et d'action placées sous le thème de la souveraineté alimentaire avaient mobilisé plus de 300 paysans, dont des membres et des sympathisants du Collectif d'organisations paysannes et de producteurs agriculteurs camerounais (Cordap).

<http://www.fdh.org/Afrique-La-souverainete.html>.

- b) Comment s'organisent l'acheminement et la distribution de cette offre vers les centres de consommation ?
- c) Comment la rendre plus performante en vue de satisfaire la demande urbaine ?

Contexte scientifique

L'analyse de la littérature existante sur les questions alimentaires montre que pendant longtemps, les études étaient marquées par une certaine individualisation des disciplines. La problématique de l'alimentation est davantage abordée depuis une dizaine d'années sous l'angle pluridisciplinaire. Nous analysons la littérature existante sur la question suivant cinq approches disciplinaires : agronomique, technologique, géographique, anthropologique et économique.

Augmenter la production agricole : un souci pour la recherche agronomique

L'intérêt accordé à la question alimentaire par les agronomes porte généralement sur les besoins en augmentation de la ressource par le développement de nouveaux cultivars à hauts rendements, la création et la vulgarisation de nouveaux itinéraires techniques jugées plus rentables. Cette vision sous-tend dans les années 1960 le programme de « révolution verte » particulièrement en Inde.

La révolution verte est lancée en 1968 aux Etats-Unis d'Amérique pour concrétiser un processus touchant au même moment la plupart des pays de l'Asie des moussons (Dorin et Landy, 2002). « *[Elle] se réfère pour l'essentiel aux modifications de l'agriculture provoquées par l'utilisation de nouvelles variétés de plantes alimentaires à haut potentiel de rendement. L'idée première était de mettre de nouveaux matériels génétiques à la disposition des agriculteurs des pays en développement, afin qu'ils puissent aisément accroître leurs productions vivrières à l'unité de surface* » (Dufumier : 1996).

Si la révolution verte a permis à quelques pays, l'Inde en l'occurrence¹³, d'améliorer sa situation alimentaire, les résultats obtenus dans la plupart des pays en

¹³ Les traits communs de l'alimentation en Inde restent la domination des céréales dans la ration. Elles constituent ainsi le domaine dans lequel s'est particulièrement opérée la révolution verte indienne. De sa situation alimentaire fragile en 1947, l'Inde grâce à la mise en place d'un paquet à trois ingrédients

développement notamment dans la sous région d'Afrique subsaharienne ont été décevants compte tenu des efforts consentis. La mise en œuvre de ce programme en Afrique s'est heurtée à des contraintes au nombre desquels l'inadaptation des variétés de céréales développées par la recherche et nécessitant la maîtrise de l'irrigation, ce qui ne s'adaptait pas à l'agriculture pluviale dominante en Afrique. Au-delà de ces facteurs techniques et technologiques, la difficile « reproductibilité » de la révolution verte en Afrique s'expliquerait également par « *la défaillance des environnements institutionnels et organisationnels liés pour partie aux programmes d'ajustement structurels des années 1980, [qui] fragilisent la capacité des pouvoirs publics à mettre en œuvre des politiques agricoles et de recherche orientées vers l'innovation.* » (Temple, 2010). Nombreux sont ceux des pays en développement qui, jusqu'aujourd'hui, s'efforcent de mettre en œuvre des politiques agricoles dont l'objectif premier est, à défaut de garantir une sécurité alimentaire à leur population, d'assurer une relative autosuffisance alimentaire.

De ce point de vue, la recherche agronomique se veut dynamique. Elle procède par des diagnostics qui visent à identifier les systèmes de culture et leurs contraintes, les acquis de la recherche en protection des cultures, en amélioration variétale, en termes de productivité (Temple et *al.*, 1993 et 1995 ; Ntougam et *al.*, 1996), et ceci suivant la spécificité des espaces (espaces forestier, savanicole, marécageux...). On peut distinguer trois dimensions de l'espace : espaces de production, d'échanges et de consommation. Dans certains cas, les trois types d'espaces peuvent se superposer (l'exemple des zones rurales) ; dans d'autres s'individualiser (les points de collecte et de transport des produits agricoles qui se situent généralement à l'interface entre les espaces de production et de consommation). De par ses fonctions, la ville superpose les espaces d'échanges et de consommation, même si le développement de l'agriculture urbaine amène de nombreuses

(semences à haut rendement, engrais chimiques, irrigation), talonnait à la fin des années 90 la Chine et les Etats-Unis d'Amérique pour la production du riz et du blé (Dorin et Landy, 2002). Sa production en blé est par exemple passée de 10 997 tonnes en 1961 à 55 134 tonnes en 1991 (Gregory et Griffon, 1998).

villes d'Afrique Subsaharienne à regrouper de plus en plus les trois dimensions de l'espace sus-mentionnées.

Valoriser la production vivrière locale face aux nouvelles exigences de consommation urbaine

L'urbanisation croissante en Afrique subsaharienne s'accompagne de nouvelles exigences portant sur la conservation et la transformation des productions vivrières. La valorisation de la production vivrière locale relève du domaine technologique dont l'approche intègre les fonctions de traitement et de conservation post-récolte en vue de permettre l'accès à la consommation des produits dans le temps et dans l'espace. Elle regroupe les chercheurs, les transformateurs et les nutritionnistes qui s'intéressent aux conditions de valorisation des produits dont le taux de pertes post-récolte reste très élevé dans plusieurs pays en développement, suite à la faible maîtrise des techniques de transformation. La recherche participe activement à la mise au point des outils de transformation, l'amélioration de la qualité des produits du marché, le développement de produits nouveaux et la valorisation des sous-produits.

L'agriculture vivrière nord-camerounaise bénéficie depuis une trentaine d'années des apports de la recherche technologique dans l'amélioration des procédés de conservation, de transformation et de préparation des cultures dominantes qui forment la base alimentaire régionale. Cette recherche est surtout portée par l'Ecole nationale supérieure des sciences agro industrielles de l'université de Ngaoundéré (ENSAI¹⁴) dans l'Adamaoua avec l'appui financier et technique de nombreux partenaires dont l'IRAD, l'IRD, le CIRAD, la FAO, le PRASAC. Les travaux menés à l'ENSAI s'articulent autour de trois axes :

- La mise au point des équipements de transformation et de conservation (moulins à marteau pour le décorticage et le broyage des grains de maïs, séchoirs électriques et solaires ;

¹⁴ L'ENSAI succède à l'Ecole nationale supérieure des sciences agro-alimentaires du Cameroun (ENSIAAC) en 1994. L'ENSIAAC a été créée en novembre 1982 pour servir de pôle de recherche technologique au Cameroun.

- Le développement de nouveaux produits sur la base d'une amélioration ou d'une valorisation des formes traditionnelles d'utilisation [farines composées en panification, farine de taro (Njintang, 2006)], farines infantiles (Habiba, 2009), lait de souchet (Djomdi, 2006), bière de sorgho (Desobgo, 2000) ou de leur intérêt nutraceutique (tisane de foléré, gâteau de jujube (Semi, 2010) etc. ;
- L'amélioration des procédés de transformation des céréales et légumineuses par nixtamalisation (Djomdi, 2009 ; Fatimatou, 2010).

Si certains travaux menés jusqu'ici visaient à répondre à une demande précise des populations en l'occurrence le besoin d'améliorer les conditions de mouture des grains de maïs par la mise au point des moulins à marteau dans les années 1990 (projets Garoua I et II), l'essentiel des recherches relève davantage des projets initiés par les chercheurs (étudiants et enseignants notamment), ce qui pose le problème de la transférabilité des résultats souvent trop théoriques aux populations cibles. Néanmoins, ces études ont permis de mobiliser des connaissances permettant une meilleure compréhension des phénomènes physiques, chimiques et biologiques au cours des pratiques locales de transformation des céréales et tubercules et de stockage des grains. Ces connaissances ont servi de base à la construction d'hypothèses d'amélioration et de valorisation technologiques et nutritionnelles. Certaines de ces hypothèses ont connu une approche effective de transfert vers les acteurs, à l'instar de la valorisation de l'igname pour les marchés urbains (Ndjouenkeu, 2002 ; Ndjouenkeu et Cerdan, 2003), de l'amélioration des pratiques de production et de distribution des jus de fruits dans la ville de Garoua (Layla Hamadou, 2003). Notons également que la mise au point des moulins a particulièrement contribué au développement de la culture du maïs dans le Nord-Cameroun dès la fin de la décennie 1990 (Abraao, 1996). Son adoption par les ménages avait alors souffert de la dureté du grain à la mouture celle-ci se faisant au mortier, contrairement aux grains de mil/sorgho plus souples. Si l'on exclut le cas du maïs, la recherche technologique régionale a jusqu'ici peu participé à la dynamique agricole sur les cultures stratégiques dans la sécurité alimentaire des ménages tant ruraux qu'urbains.

L'approvisionnement alimentaire des villes : champ de recherche privilégié en sciences économiques et sociales

Les études sur l'alimentation en Afrique tropicale se sont diversifiées depuis une quinzaine d'années. Elles sont commandées par les Etats (Leporrier, 2002) ou les institutions de recherche. Plusieurs institutions se sont particulièrement spécialisées dans ce domaine : l'IRD à travers des programmes nationaux [l'Observatoire du Changement et de l'Innovation Sociale au Cameroun (OCISCA)], le CIRAD, l'IITA. Divers organismes internationaux ont également marqué un intérêt croissant sur la question, à l'instar de l'Union Européenne (Projet ALISA en Afrique de l'Ouest), et la FAO qui appuie fortement la recherche dans ce domaine à travers deux principaux programmes : « Systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaire » et « Nourrir les villes africaines de demain ». C'est dans la même logique que se situe le dispositif de recherche pluridisciplinaire mis en place par le CIRAD sur la problématique de l'alimentation des villes du Sud.

Ce dispositif permet une meilleure connaissance des systèmes d'approvisionnement alimentaire, par l'identification et la caractérisation des différents acteurs, des stratégies, des circuits et des contraintes. De nombreux travaux centrés autour de l'enjeu d'assurer aux villes une permanence dans l'approvisionnement alimentaire en quantité et en qualité sont effectués, afin de comprendre les mutations en cours et envisager l'amélioration des pratiques des acteurs, face aux exigences de qualité que formulent de plus en plus les consommateurs urbains dans les pays développés et progressivement dans les pays en développement. L'approche interdisciplinaire adoptée ces dernières années complexifie l'individualisation de ces études suivant les disciplines. Il ressort que géographes et économistes restent les plus nombreux à aborder la question. Les travaux des auteurs tels que Courade, Bricas, Coussy, Hugon, Muchnick, Chaléard, Temple, Moustier et Wilhelm peuvent être considérés comme des contributions majeures de l'économie, de la géographie et de l'anthropologie à la compréhension des SADA dans les villes africaines (Hatcheu, 2003).

La problématique de l'approvisionnement alimentaire des villes abondamment analysée ces dix dernières années rend compte de cette multidisciplinarité (Aragrande, 1997). Il ressort que si l'intérêt de la question dans les pays développés porte de plus en plus sur la qualité des produits proposés aux consommateurs, le souci d'assurer une disponibilité davantage quantitative reste au centre des préoccupations de nombreux auteurs travaillant sur les villes des pays en développement. On peut citer entre autres Dongmo (1976), Simeu Kamdem (1996), Temple et Chataignier (1997), Temple et Engola Oyep (1998), Dury et *al.* (1998), Leporrier (2002), Hacheu (2003), Temple et Dury (2003).

Contribution des études de filières à la compréhension des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires

Moustier et Leplaideur (1999) définissent la filière comme les différents stades de transactions entre production et consommation, chacun de ces stades pouvant être soumis à des contraintes particulières de fonctionnement ; la filière désigne également l'ensemble des agents économiques qui contribuent directement à la production puis à la transformation et à l'acheminement jusqu'au marché de réalisation d'un même produit. Cette définition présente une dimension opérationnelle de la filière (production, stockage, groupage, transport, transformation, distribution et consommation), et une dimension par acteurs (producteurs, groupeurs, transporteurs, commerçants, consommateurs). Suivant les types d'acteurs et d'opérations, on distinguera les filières courtes des filières longues. Le type de filière dépend de la nature du produit (fruits et légumes, grains ou féculents), de la localisation du bassin de production par rapport à l'espace de consommation, des conditions de conservation et des moyens de transport (routes, voies ferrées, avions). Il implique pour chaque type une catégorie d'acteurs qui influencent d'une manière ou d'une autre l'offre urbaine.

L'analyse des acteurs du commerce vivrier local fait apparaître des imbrications entre les différentes fonctions (producteur-grossiste-transporteur, stockeur-grossiste, transporteur-grossiste, ...). L'Etat peut être un acteur du commerce comme le précisent les auteurs sus-cités, par le biais d'offices de commercialisation. Cependant, selon Chaléard

(1997) in Hacheu (2003), le rôle de l'Etat comme acteur dans l'approvisionnement et la distribution alimentaires des villes est plutôt sujet à polémique. Dans le cas ivoirien analysé par l'auteur, l'Etat est intervenu à travers la création d'une société d'économie mixte dont la mission était de pallier les carences du système traditionnel ; elle fut dissoute lors de la réforme des sociétés d'Etat pour inefficacité, elle était devenue un gouffre financier. Cette situation s'est observée dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne où les difficultés de gestion des structures étatiques d'approvisionnement alimentaire des villes ont entraîné leur fermeture (cas de la MIDEVIV au Cameroun), ou la réduction de leurs activités à la régulation marchande (cas des Offices céréaliers du Cameroun, du Tchad et du Niger¹⁵).

Les études sur les filières s'intéressent également aux formes d'organisation des acteurs, même si l'organisation des filières d'approvisionnement alimentaire n'est pas figée. Elle est changeante suivant la réalité locale, les acteurs impliqués dans les échanges et le contexte socio-économique du moment, chacun de ces facteurs faisant apparaître ou disparaître certains maillons de la filière. Chaléard (1997) illustre ces mutations dans l'organisation de l'approvisionnement vivrier d'Abidjan en Côte-d'Ivoire. En effet, les campagnes ivoiriennes dont l'activité agricole reposait essentiellement, comme dans la majorité des pays d'Afrique Equatoriale, sur la culture du cacao ont vu les prix chuter sur le marché, précarisant les conditions de vie des ruraux. La demande abidjanaise en produits vivriers a permis l'émergence des femmes dont le rôle était jusque là limité à certaines opérations culturales (préparation des champs, entretiens des cultures, récoltes). Celles-ci ont développé la commercialisation des produits vivriers jusqu'à Abidjan (Chaléard, op. cit.). L'implication des femmes initialement confinées à la production dans les échanges entre Abidjan et ses campagnes supprime ainsi les fonctions d'intermédiation qui contribuent souvent à augmenter le prix final aux consommateurs. Elles regroupent les fonctions de production et de distribution.

¹⁵ Arditi (2005) analysant les causes de l'échec de l'Office Céréalière du Tchad montre qu'elles sont liées à des facteurs tels que la dépendance des financements extérieurs, les difficultés à constituer les stocks et à les transporter vers les principaux lieux de consommation, la méconnaissance des caractéristiques du marché des céréales locales (quantités disponibles, lieux, acteurs, prix...).

Le cas ivoirien illustré par Chaléard a également été observé au Cameroun. Bopda (1994) in Lieugomg (2008) montre que l'agriculture vivrière pratiquée par les femmes pour assurer la survie alimentaire de la famille et dont une partie seulement de la production était commercialisée va entrer de manière profonde, dans une intense phase de commercialisation. Les femmes *béti* rivalisent pour approvisionner en vivres les villes accessibles en montrant imagination et efficacité dans la maîtrise des circuits commerciaux. L'augmentation rapide du nombre de citadins s'accompagne de nouveaux besoins alimentaires, renforçant davantage la dépendance des villes vis-à-vis des campagnes ou d'autres villes à fort potentiel de production agricole (notamment horticole). Cette dépendance est mise en évidence dans les villes du Nord-Cameroun où, « ...*malgré des flux complémentaires entre Garoua, Maroua, Yagoua, Mokolo et Koza-Mora, il existe un potentiel saisonnier de demande de Garoua et Maroua encore non satisfait par le Nord Cameroun, se traduisant par des flux extérieurs à la région, à des prix supérieurs, parfois du double, à ce qui est produit par la région en période d'offre élevée...* » (Moustier, op. Cit.).

Ce constat renvoie à la question de l'efficacité dans l'organisation de l'offre vivrière locale. En Afrique, « *le cadre conceptuel d'une analyse de la dynamique de la consommation alimentaire (...) permet de déterminer les facteurs de choix des urbains en matière d'alimentation : prix par rapport au budget du ménage, caractéristiques qualitatives du produit (...), et disponibilité régulière sur le marché. La connaissance de ces facteurs autorise un diagnostic sur l'approvisionnement alimentaire des ménages urbains. On doit (...) se demander avec quelle efficacité les systèmes d'approvisionnement répondent aux préférences des consommateurs* » (Moustier et Leplaideur, 1999). Ceci est d'autant plus vrai pour les villes enclavées par rapport aux grands centres nationaux de production vivrière et d'importations. On peut donc s'interroger pour les cas de Ngaoundéré, Garoua et Maroua, espaces d'étude, sur les acteurs qui assurent leur approvisionnement, l'organisation de la distribution urbaine, les rapports offre/demande, pour comprendre l'état d'insatisfaction actuelle de la demande alimentaire.

Objectifs de recherche

L'objectif principal de cette étude est d'identifier et d'analyser les déterminants de l'offre vivrière urbaine au Nord-Cameroun en vue de contribuer à son amélioration.

De façon spécifique il s'agit de :

- a) Caractériser l'offre vivrière régionale d'un point de vue spatial et temporel ;
- b) Questionner les mécanismes d'approvisionnement et de distribution des produits existants en vue de déterminer les contraintes qui limitent les disponibilités ;
- c) Proposer des voies d'amélioration des systèmes de production régionaux en vue d'accroître les disponibilités vivrières pour les marchés urbains.

Hypothèses de recherche

Nous proposons de tester l'hypothèse structurante selon laquelle **la satisfaction de la demande urbaine passe par une intensification et une diversification de l'offre alimentaire à travers les principaux segments des filières (production, distribution et transformation).**

L'irrégularité qui marque aujourd'hui l'offre alimentaire dans l'espace urbain nord-camerounais touche aussi bien les produits constituant la base alimentaire des populations locales (céréales), que ceux consommés par les populations originaires du Sud-Cameroun (tubercules et féculents). Cette situation susceptible de relancer le débat sur la capacité des campagnes africaines à nourrir les villes¹⁶, affecte particulièrement les ménages à revenu faible et moyen. Or pour la FAO, *«la sécurité alimentaire des consommateurs urbains les moins aisés des pays en développement peut être garantie par des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires plus dynamiques et plus performants, ce qui permettrait non seulement d'améliorer la disponibilité alimentaire en termes de*

¹⁶ Depuis les années 70, le débat entre la capacité des campagnes africaines à nourrir les villes ou à donner la priorité aux importations alimentaires est un sujet de grande controverse. Pour les économistes libéraux, il est plus efficace de nourrir les villes africaines avec des aliments importés à des coûts inférieurs aux produits du cru (Hatcheu, 2003).

prix, volume, variété et qualité, mais également de développer la production alimentaire nationale pour faire face aux besoins alimentaires croissants des villes » (Argenti, 1997 in Hacheu, 2003).

Nous proposons une structuration de cette hypothèse principale en hypothèses secondaires suivantes :

- a) L'offre vivrière régionale est caractérisée par des irrégularités saisonnières récurrentes qui impactent sur les disponibilités quantitatives des ménages urbains nord camerounais ;
- b) Les dysfonctionnements structurels et fonctionnels des systèmes d'approvisionnement vivrier des villes contribuent au renforcement de l'irrégularité saisonnière de l'offre régionale et génèrent des incertitudes fortes quant à la satisfaction durable de la demande urbaine ;
- c) Face à l'accroissement et à la diversification de la demande, l'amélioration des disponibilités vivrières par une intensification de la production mobilise des facteurs institutionnels et organisationnels mieux coordonnés permettant de renforcer les capacités d'adaptation des systèmes de production régionaux fragiles et d'accroître les stratégies des acteurs par rapport à la réalisation de la sécurité alimentaire.

Cadre conceptuel et théorique

Cadre conceptuel

Cette thèse est construite autour de l'analyse des interactions entre les variables d'offre alimentaire, des politiques publiques concernant le désengagement de l'Etat et de la croissance démographique.

- L'offre alimentaire : un concept polysémique

L'offre est « *la quantité de biens et services que les vendeurs sont prêts à vendre pour un prix donné. [...] l'offre n'existe dans une économie de marché que par rapport à une demande solvable prête à un prix.* » (Bremond, Geledan, 1981). C'est un concept économique aujourd'hui fortement intégré dans les sciences sociales et agronomiques.

Employée dans le contexte agro-alimentaire, la définition économique ci-dessus semble exclure de l'offre le producteur et tous les agents de l'intermédiation (collecteurs, stockeurs, négociants, transporteurs...) qui, par leurs choix et par leurs actions gouvernent le processus de l'offre en général. Cependant les niveaux d'intervention des acteurs varient selon les domaines, les produits (brut, transformé ou semi transformé), la localisation géographique et la nature de la demande (elle fait appel au pouvoir d'achat du consommateur).

L'offre alimentaire repose essentiellement sur trois origines : la production paysanne, la production des grands projets agro-industriels et les importations (Varlet, 1993). Le choix de l'entrée par l'offre se justifie par cette catégorisation qui permet une meilleure appréciation de la contribution de chacune des origines dans l'offre globale, à partir des statistiques macros économiques mobilisables.

L'étude est davantage centrée sur les céréales (mil/sorgho, maïs et riz) bases alimentaires des populations du Nord-Cameroun que sur les racines, tubercules et féculents encore faiblement consommés dans les villes étudiées. Elle analyse l'offre issue de la production paysanne et des importations. Comprendre les variations de l'offre entre disponibilité et rupture implique de s'interroger sur l'origine, en même temps que cela recommande d'analyser le système de distribution. Nous considérons l'offre alimentaire dans la présente étude comme l'ensemble des bases amylacées issues de la production nationale et des importations et qui alimentent le commerce vivrier régional.

- **Le désengagement de l'Etat et la marche vers le rôle régulateur du marché**

Le désengagement de l'Etat s'inscrit dans un contexte néo-libéral mondial. Il désigne pour ce dernier l'action de se retirer d'un certain nombre d'obligations et d'engagements économiques et sociaux. Il s'est traduit par la cessation de la politique visant à se constituer l'un des acteurs principaux du processus de production et de distribution des produits alimentaires de consommation courante.

Au Cameroun comme dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, le concept a pris corps avec la mise en œuvre des PAS dans la décennie 1980. Il s'agissait pour l'Etat camerounais de se retirer des activités des secteurs productifs et de mettre en place un cadre législatif et fiscal favorable à l'émergence et à l'affirmation d'un secteur privé, capable d'impulser et de soutenir le développement économique. C'est dans ce contexte qu'intervient la privatisation des entreprises et sociétés relevant du portefeuille de l'Etat (Contamin, 1997). Suivant les domaines d'intervention de l'Etat, le désengagement a pris des formes diverses :

- a) formation des acteurs privés locaux en vue d'une cession progressive des actions ;
- b) cession directe et immédiate à des grands groupes nationaux et/ou internationaux par la vente d'actions détenues par l'Etat (les cas du Projet Laitier à Ngaoundéré, de la REGIFERCAM, de la SONEL...) ;
- c) dissolution/fermeture des structures (SODEBLE à Ngaoundéré, Projet semencier à Garoua).

Au Cameroun, la formation des acteurs privés locaux a notamment porté sur l'agro-industrie, parce qu'impliquant directement le paysannat camerounais. C'est le cas de la SEMRY au Nord-Cameroun. « *Amorcée en 1984 par la SEMRY, à l'occasion de la réhabilitation d'un casier rizicole, la mise en place des groupements de riziculteurs a été ensuite encouragée et soutenue par l'Etat dans la perspective de son désengagement du fonctionnement de la filière riz.* » (Bikoi, 1991). Le développement de la filière riz par l'administration coloniale française dès 1954 à travers la création du Secteur expérimental de modernisation de la riziculture de Yagoua (SEMRY), puis par l'Etat indépendant en 1971 avec la Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (SEMRY), répondait au besoin de substitution des importations de riz, en vue d'assurer une autosuffisance alimentaire au pays en général et à l'espace nord camerounais en particulier. Pour permettre aux groupements de riziculteurs de fonctionner, la SEMRY avait procédé à leur structuration par la définition des tâches, la répartition des rôles, le choix d'un mode de désignation des responsables et l'élaboration d'un programme de formation (Bikoi, Op. Cit.).

Cette pratique a également été mise en œuvre dans les zones de culture du palmier à huile dans le littoral camerounais. On a assisté au développement des palmeraies villageoises et des unités artisanales de transformation des noix de palme qui, concurrencent aujourd'hui gravement la SOCAPALM (Elong, 2003). On peut toutefois se demander si le contexte du désengagement de l'Etat des secteurs sensibles tels que l'agro-alimentaire était favorable à une véritable prise en main par le secteur privé, au regard des difficultés inhérentes au fonctionnement des différentes sous filières (production, distribution, transformation). La question est de plus en plus débattue aujourd'hui à diverses occasions de rencontres nationales et internationales¹⁷, au cours desquelles l'idée d'un retour de l'Etat est nécessaire pour soutenir un paysannat particulièrement vulnérable aux aléas économiques mondiaux.

Malgré les interventions ponctuelles de l'Etat depuis la reprise économique il y a cinq ans à travers les programmes et projets à financement conjoint, la problématique du financement de l'agriculture vivrière demeure d'actualité face au défi de nourrir une population croissante. Suite à la crise alimentaire mondiale de 2008 qui a particulièrement affecté les ménages urbains africains, les pouvoirs publics ont réinvesti la mise en œuvre d'une politique alimentaire en réhabilitant des interventions de l'Etat dans la régulation des marchés agricoles. Cette politique actuelle s'organise autour de cinq outils de gestion (Temple et *al.*, 2009c) :

- la fixation des niveaux de la TVA et des droits de douanes ;
- la cogestion pour la formation des prix avec des opérateurs économiques privés ;
- l'administration de la commercialisation de vivriers à travers des « magasins-temoins » ;
- la fixation de mercuriales de prix ;

¹⁷ En 2010, la question du retour au subventionnement des intrants agricoles par les Etats africains a été longuement débattue au cours de deux importantes rencontres internationales : la 9^{ième} Assemblée générale du Coraf (24-29 mai 2010 à Cotonou au Benin) et le Symposium International ISDA (28 juin-01 juillet 2010 à Montpellier en France) sur le thème : « *Face à la crise et aux incertitudes grandissantes, comment les sciences et les sociétés peuvent-elles réinventer les systèmes agricoles et agro-alimentaires vers une plus grande durabilité?* ».

- les accords internationaux pour sécuriser les importations de produits sensibles à l'instar du riz et du blé.

La création en février 2011 d'une structure étatique de commercialisation des produits alimentaires dans les principales villes du Cameroun (MIRAP) marque un retour croissant des pouvoirs publics dans l'économie agricole, bien au-delà du rôle de régulateur qui lui était assigné dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel. Même si dans la pratique les effets de toutes ces actions publiques tardent encore à produire des résultats escomptés, on s'achemine vers un réinterventionnisme de l'Etat Camerounais dans l'approvisionnement et la distribution alimentaires des villes.

- **Croissance démographique**

La croissance démographique fait généralement référence à l'évolution numérique significative et non contrôlée de la population de nombreux pays en développement. Concept de démographe, la croissance démographique résulte d'une forte natalité et d'une baisse substantielle de la mortalité. Le phénomène en lui-même ne pose pas de problème, mais c'est l'ensemble des défis qu'il pose aujourd'hui à la société, en termes d'accroissement des infrastructures socio-économiques de base, de formation et surtout d'alimentation qui suscitent des interrogations. C'est particulièrement en Afrique subsaharienne que le défi démographique sera le plus difficile à relever. Même en supposant une baisse tendancielle de la fécondité, la population de l'ensemble du continent semble devoir être multipliée par 5 dans les 100 ans qui viennent. Ceci est la conséquence du retard de l'Afrique dans sa transition démographique par rapport au reste du Tiers Monde (Vimard et *al.*, 1994). Selon la Division de la population de l'ONU, la population du continent 758,4 millions d'habitants au milieu de l'année 1997 a atteint le milliard d'habitants en 2010.

Son utilisation s'est largement étendue à diverses disciplines. Pour les sociologues, anthropologues et historiens la croissance démographique est analysée sous le prisme de la dynamique ethno-culturelle et des interactions qui en découlent, aboutissant à des transformations sociétales pouvant être sources de conflits sociaux ou d'intégration multi-scalaire. Ces transformations touchent plusieurs domaines de la vie humaine, surtout lorsque la croissance démographique est entretenue par le phénomène migratoire qui est beaucoup plus porteur de dynamiques : culture, habitat, habillement, modes de

consommation alimentaire. Barbier et *al.* (1978) étudiant par exemple les mouvements migratoires au Cameroun avaient noté que l'émigré n'est pas dépourvu de modèles socio-culturels lorsqu'il s'implante dans une zone d'immigration. Suffisamment nombreux, ils se reconstituent entre eux en communautés. L'exemple des bamiléké évoqué dans leur étude montre des interactions que peuvent générer la migration. Les zones d'immigrations bamiléké se reconstituent très rapidement en réactualisant les processus qui opèrent lors de la fondation des chefferies (Barbier et *al.*, 1978). Dongmo (1981) montre quant à lui la capacité qu'ont les différents peuples à organiser ou à reconstituer leur espace d'accueil tout en s'intégrant à l'environnement socioéconomique.

Pour les géographes la croissance démographique est analysée pour comprendre ses effets sur la distribution spatiale de la population, l'organisation et l'aménagement des espaces ainsi que des activités, dans la perspective d'une meilleure gestion des territoires. Analysant la croissance démographique de la ville de Yaoundé au Cameroun en 1979, Franqueville relevait déjà la prépondérance du phénomène induit par l'immigration, en particulier celle des Bamiléké et des Eton. La jeunesse de la population, la prépondérance des activités tertiaires, l'extension spatiale de la ville, des quartiers à la limite du surpeuplement, voisinant avec d'autres aux densités très faibles apparaissaient déjà comme des problèmes majeurs dont les solutions ne semblaient pas acquises et qui exigeaient souvent une réflexion dépassant largement le cadre urbain (Franqueville, 1979). De nombreuses études ont été menées dans la période 1980-1990 sur la question avec des résultats convergents (Barbier et *al.*, 1978 ; Gondolo, 1978 ; Dongmo, 1981 ; Roupsard, 1987).

La croissance démographique a toujours été perçue par les néo-malthusiens comme l'une des principales causes du retard de développement que connaissent la majorité des pays du Sud. Pour les Boserupiens la pression démographique est une opportunité car elle est créatrice d'un marché potentiel de consommation, et par conséquent une demande. « *La demande désigne la quantité des biens et services ou capitaux que les acheteurs sont prêts à acquérir à un prix donné, étant donné leurs revenus et leurs préférences* » (Bremond et Geledan, 1981). C'est donc un phénomène porteur d'une dynamique économique en soi. Greenwald (1997) quant à lui souligne l'influence du désir du consommateur dans

l'acquisition d'un produit ou d'un bien. Cependant, cette approche introduit une nuance qu'il nous semble important de relever. En définissant la demande comme le désir et surtout la capacité d'un individu à acheter un bien ou un service, l'auteur fait appel à la notion de solvabilité de la demande dont il est important de tenir compte, lorsque l'on veut appréhender la croissance démographique comme un marché de consommation d'un point de vue alimentaire. Ainsi, la réalisation de l'opportunité de marché que crée la croissance démographique est tributaire de deux variables :

- Le pouvoir d'achat des ménages ;
- La capacité d'intensification des systèmes de production pour répondre à l'évolution de la demande.

La croissance démographique intégrera dans la présente étude les dimensions économique et géo-sociologique pour mieux saisir ses effets sur l'offre alimentaire.

L'approche théorique adoptée

Nous mobilisons un référentiel théorique de géographie économique qui se situe à l'interface d'une contribution de géographie et d'économie. Il permet d'analyser comment se structurent la demande et l'offre alimentaires régionales.

La géographie tient une place importante dans l'analyse des phénomènes liés à l'approvisionnement et à la distribution alimentaires. Pour Franqueville (1997), « *L'approche géographique de l'approvisionnement urbain se caractérise par le fait qu'elle ne considère pas seulement celui-ci comme un simple problème de mise en relation de la production vivrière et de la consommation alimentaire. L'approvisionnement urbain est plus que cela dans la mesure où il s'inscrit dans un espace particulier : l'espace géographique. Cet espace n'est pas uniquement une donnée de la nature. Il n'est pas, non plus, un espace neutre, interchangeable, uniforme.* ». L'approche géographique intègre à la fois les acteurs des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires (SADA) (producteurs, intermédiaires, consommateurs), les produits et les territoires. L'échelle d'observation peut aller du local à l'international. L'objectif est de mettre en évidence les relations existant entre les SADA étudiés et l'espace géographique dont celui-ci est une composante. Son existence, son degré d'organisation ou sa dégradation et les particularités

de son fonctionnement s'expliquent par l'intervention d'un ensemble de facteurs opérant chacun dans des contextes géographiques et à des échelles variables. Il s'agit de montrer l'existence et le rôle de ceux-ci de façon à établir les conditions d'un éventuel changement.

L'approche géographique privilégie donc, dans un cadre spatial défini, l'examen des phénomènes dans leurs interactions multiples et dont on trouve la transcription dans les paysages. Il s'agit selon Chaléard (1996) de rechercher des corrélations entre les formes d'organisation de l'espace et celle de la société. Ce point de vue qui est celui de la géographie francophone est tout aussi défendu par l'école anglo-saxonne que l'on retrouve par exemple à travers les travaux de Porter menés au Nigeria, Ghana et Sierra Leone (1998, 2003, 2007). L'objet principal de l'étude géographique sur le commerce alimentaire est l'acquisition des connaissances à partir des acteurs du marché, dont la plupart interviennent sur de très petits espaces pas toujours aisés à saisir. Ce qui implique de faire recourt à la dimension anthropologique dans l'analyse des problématiques de ravitaillement des villes. Car pour Franqueville (Op. Cit.), la croissance urbaine pose aux SADA un triple défi :

- Satisfaire la demande alimentaire en augmentation et qui suppose une réadaptation permanente de modalités de l'approvisionnement de la production à la distribution ;
- L'ajustement de l'offre aux changements de comportements des consommateurs dus à l'urbanisation des populations et dont il faut analyser les effets sur les SADA ;
- Le contexte de pauvreté globale des populations urbaines. La question ici est celle de savoir comment offrir à une masse de citoyens majoritairement pauvres une alimentation de qualité à bas prix.

Pour Hacheu (2003) l'étude de l'approvisionnement des villes est aussi une géographie des marchés. Elle aborde la question du marché dans sa globalité en prenant en compte ses fonctions sociales, économiques, politiques, fiscales, architecturales et partant, géographiques.

L'approche géographique mobilise dans le cadre de l'étude du ravitaillement des villes, des outils de collecte de données communs aux sciences sociales (sondage, entretiens, récits de vie des acteurs), et des outils spécifiques à la discipline [description,

explication, classification, cartographie (Gottmann, 1947)]. Combinée à l'économie, l'approche géographique offre un cadre d'analyse spatiale permettant une meilleure compréhension du phénomène de ravitaillement vivrier des villes.

Les théories classiques d'analyse spatiales (modèle de Von Thünen, théories des places centrales de Lösch et Christaller) présentent aujourd'hui des limites lorsqu'on tente de les intégrer dans l'analyse des dynamiques spatiales contemporaines. Ces théories polarisent un certain nombre de paramètres d'analyse (homogénéisation de l'espace et des comportements d'acteurs) difficilement manipulables dans le contexte actuel des mutations socio-spatiales et de faible disponibilité d'information géostatistique. Pour Claval (1973), les agents économiques ne sont pas de simples robots dans l'espace. Ils élaborent des stratégies d'action complexes qui échappent à ces paramètres d'analyse, et dont la compréhension implique de mobiliser des approches plus adaptées.

Les études sur l'approvisionnement des villes particulièrement dans les pays du Sud relèvent de l'économie agricole. Elles mobilisent abondamment l'approche filière. Une étude de filière est une analyse très précise de tout un système généré par un produit (Terpend, 1997). Le concept évoque l'analyse économique d'une séquence d'opérations physiques techniquement complémentaires permettant la création, la circulation et la consommation d'un bien (ou d'un service) (Labonne, 1987; Aragrande, 1997). L'approche filière permet de comprendre les interactions complexes intervenant entre les activités de production et de commercialisation ; elle facilite la recherche sur la commercialisation des produits agricoles, car portant sur un ensemble significatif d'activités économiques liées entre elles verticalement et horizontalement par les relations existant au sein du marché. Les recherches sur les filières permettent d'obtenir des connaissances sur le fonctionnement des différents segments qui les composent, dans la perspective d'une plus grande efficacité de l'organisation de l'offre (Scott et Dany, 1998). Cette approche rend les chercheurs mieux à même de distinguer clairement les facteurs ayant une incidence décisive sur le fonctionnement du marché, de ceux qui, bien que non négligeables, n'en sont pas pour autant moins essentiels (Morris, 1998).

L'analyse de filière a été un outil utilisé pour la formulation des politiques publiques aussi bien dans les pays développés que dans les pays du sud. Les analyses menées se sont initialement focalisées sur l'aide à la définition des stratégies d'intervention publique pour des produits agricoles présentant des enjeux particuliers pour les pouvoirs publics (balance commerciale, sécurité alimentaire, développement rural, réduction de la pauvreté...). Les mutations des systèmes agro-alimentaires ont entraîné un changement graduel de paradigme qui se traduit par la rénovation du cadre d'analyse. On constate dans l'ensemble un maintien de la demande des pouvoirs publics pour la réalisation d'analyses de filières, celles-ci étant toujours considérées comme un cadre de cohérence des évaluations d'impact qui permet de pallier les défaillances de connaissances sur les mutations en cours. L'analyse de filière constitue une démarche efficace pour structurer l'analyse dans des contextes de fragilité des environnements institutionnels et de défaillance des systèmes d'informations statistiques (Temple et *al.*, 2009). Elle prend en compte les articulations entre les échelles locales et globales et permet notamment de voir les concurrences ou les complémentarités entre les filières de produits importés et les filières locales, régionales ou nationales (Lançon, et *al.*, 2004). Toutefois, le pouvoir de segmentation de l'analyse, tout en donnant à l'approche filière une grande flexibilité, pose aussi les limites à son aptitude explicative, notamment lorsqu'il faut faire recours aux facteurs endogènes tant dans les choix optionnels des acteurs du commerce que dans le comportement des consommateurs.

Le croisement de ces deux approches disciplinaires permet d'articuler l'analyse des facteurs économiques, anthropologiques et naturels qui peuvent impacter sur l'efficacité des SADA dans les villes du Nord-Cameroun.

Délimitation spatiale de la zone d'étude

L'ensemble des villes du Nord-Cameroun (figure 1) compte en 2010 près d'un million d'habitants, soit environ 35 % de la population régionale (BUCREP, 2010.). Elles connaissent une accélération de la croissance démographique, spatiale et économique depuis ces 20 dernières années. Le maillage urbain régional organisé autour de trois villes moyennes (Ngaoundéré, Garoua et Maroua) est dominé par un réseau de villes secondaires

bâties autour d'un noyau administratif représentant les Chefs-lieux de département ou d'arrondissement (Mokolo, Yagoua, Kaélé, Guider, Tcholliré, Poli, Meiganga, Banyo...). 50 % de la population urbaine ont encore un mode de vie ruralisée, ce qui, d'un point de vue alimentaire contribue peu à une modification profonde des habitudes de consommation. Ngaoundéré, Garoua et Maroua, respectivement chefs-lieux des régions administratives de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord constituent les principaux points de convergence de la production vivrière locale commercialisée et des importations.

Des trois villes retenues pour cette étude, Ngaoundéré avec moins de 160 000 habitants bénéficie d'une situation géographique plus favorable pour un approvisionnement alimentaire régulier et diversifié tout au long de l'année. C'est le lieu de passage obligatoire de la production sud-camerounaise (racines et tubercules, féculents et fruits) et des importations (riz, farine) commercialisées dans le nord d'une part, et de la production locale acheminée vers le sud. Située en zone de contact forêt-savane, l'Adamaoua bénéficie d'un climat relativement favorable à une production diversifiée. L'instabilité de l'offre se vit donc avec moins d'acuité qu'à Garoua et Maroua, villes situées en milieu soudano-sahélien, et confrontées à la pression alimentaire des pays voisins. L'analyse portera toutefois sur les trois villes pour des besoins de comparaison.

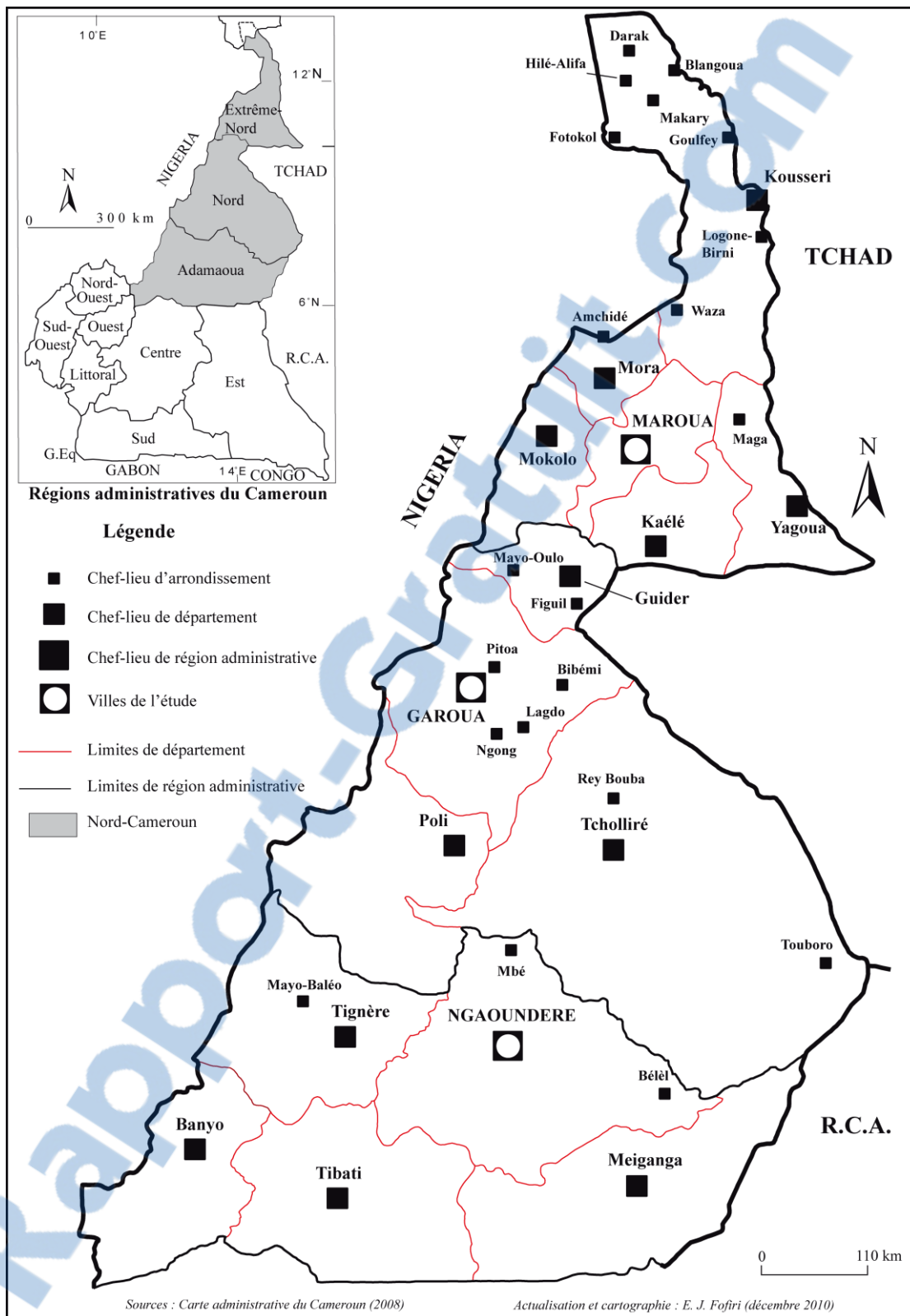


Figure 1 : Le cadre spatial de l'étude

Choix des échelles d'analyse

Comprendre la problématique de l'offre alimentaire urbaine au Nord-Cameroun implique d'articuler quatre échelles d'analyse : la ville, sa région géographique, les localités transfrontalières des pays voisins (en l'occurrence le nord du Nigeria) et le Sud-Cameroun. La ville reste un espace dont les limites sont parfois difficiles à tracer, soit parce qu'elles sont dynamiques, soit parce qu'on ne peut pas se borner à les considérer de manière purement physique. Pour Aragrande (Op. Cit.), la ville est, surtout du point de vue de l'approvisionnement, beaucoup plus que cela, par exemple : le rôle qu'elle joue géographiquement sur ses alentours (rôle de domination ou de hiérarchie) aux niveaux social, économique et démographique ; les relations entre ville et campagne ; l'importance de l'aménagement rural sur les conditions de vie en ville, etc. Ces constats conduisent à prendre en compte l'échelle du Nord-Cameroun. Cette échelle permet d'analyser l'importance de l'offre locale dans les disponibilités urbaines, et d'apprécier les interactions entre les différents centres de consommation d'une part et entre la région géographique et les villes de certains pays voisins (Tchad, Centrafrique, Nigeria, Soudan), demandeuses de la production vivrière d'autre part. La troisième échelle (nord du Nigeria) participe également à l'approvisionnement des marchés urbains camerounais en saison sèche. Cet approvisionnement porte sur les produits maraîchers et les tubercules, notamment l'igname. En raison de la faible proportion de l'igname dans la structure de consommation des ménages, révélée par les enquêtes, cette échelle n'a pas été retenue dans l'étude. La quatrième échelle (Sud-Cameroun) permet de saisir la contribution de cette partie du pays à la sécurité alimentaire urbaine. Cette échelle prend en compte la production méridionale du pays et les importations.

Cadre opératoire

La construction du cadre opératoire s'organise autour de deux concepts de base, l'offre et la demande, qui structurent l'étude. Il s'agit de les décomposer pour les rendre manipulables.

Concepts	Dimensions	Variables	Indicateurs de base
Offre alimentaire	Origine	Production paysanne	Lieux de production (distance)
			Acteurs de la production
			Facteurs de production
			Contraintes de production
			Appuis à la production
		Importations	Disponibilités (Quantités)
	Organisation de la distribution	Types d'acteurs	Etat
			Grossistes
			Intermédiaires
			Transporteurs
Détaillants urbains			
Moyens/outils		Ressources financières	
		Logistiques	
Demande alimentaire	Origine géographique du ménage	Groupe ethno-linguistique	Province d'origine
		Types de produit consommés	Céréales/racines/tubercules/féculents
	Pouvoir d'achat du ménage	Fréquence d'approvisionnement	Journalier/Hebdomadaire/Mensuel
		Mode d'approvisionnement	Achat ou prélèvement dominant
	Taille du ménage	Nombre de personnes à charge	Effectif

Cadre méthodologique

L'objectif de la démarche méthodologique adoptée est de définir et clarifier les données à collecter permettant de répondre aux questionnements qui structurent cette thèse, de présenter les outils et les techniques mobilisés pour leur collecte, leur traitement et analyse.

Une diversité de sources de données secondaires

Les sources secondaires ont fourni d'importantes données dont plusieurs sont difficilement mobilisables à l'échelle spatiale et temporelle de cette étude.

- *Les statistiques sur les études de population au Cameroun* : elles concernent l'évolution de la population du Cameroun de 1976, année du premier recensement à janvier 2010, date de publication des résultats du troisième recensement de la population conduit en 2005 par le Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP). Afin de tenir compte des évolutions récentes nous avons intégré ces résultats (situation exacte de la population en 2005 et estimations de janvier 2010) dans nos analyses. Les sources de données présentent des contradictions qui rendent quelquefois difficile une meilleure appréciation de l'évolution de la population, notamment dans les villes étudiées. L'on remarque par exemple pour les cas de Ngaoundéré, Garoua et Maroua une baisse de près de 25 % de leur population en 2010, par rapport aux données publiées par l'INS pour la période 2000 – 2008 relevant des estimations. Pour remédier à cette situation nous nous sommes limités autant que possible aux résultats des différents recensements et enquêtes officiels en ignorant les données issues des estimations de la période 2000-2008. Les données utilisées pour nos analyses concernent les recensements de 1976, 1987 et 2005 (un redressement ayant été fait par le BUCREP jusqu'à la période de janvier 2010) ; ainsi que les enquêtes de ménages (ECAM) de 1996, 2001 et 2007.

- *Les statistiques agricoles* : pour analyser l'évolution de la production vivrière régionale nous avons considéré les données publiées par le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER), dans l'Annuaire statistique agricole du Cameroun (Agristat) dont la dernière parution de l'année 2009 publie les statistiques de production de 2006. Malheureusement les délégations ne disposent pas toujours des données à jour pour l'ensemble de leur territoire de compétence, permettant d'avoir une série statistique plus récente. Dans ce contexte, il est difficile d'apprécier les efforts d'accroissement de la production vivrière, ou à contrario de saisir les pics de décroissance, notamment dans des territoires affectés par les effets des changements climatiques récents. Par ailleurs, les données

collectées par les organismes d'appui au développement rural (SODECOTON, CDD, ONG...) sont partielles ; elles ne concernent que leurs zones d'intervention et ne rendent par conséquent pas compte de toute la réalité. Nous nous sommes servis de la base Agristat plus complète pour l'analyse régionale de la dynamique de production. Des enquêtes spécifiques auprès d'un échantillon de producteurs ont été réalisées pour compléter notre perception de cette dynamique.

- *Les statistiques sur le commerce extérieur du Cameroun* : les sources de données sur le commerce extérieur du Cameroun sont tout aussi diversifiées et portent davantage sur les importations que les exportations. Pour l'essentiel, les importations des produits vivriers sont enregistrées au guichet unique du port autonome de Douala. Elles portent sur le riz, le blé dur, la farine de froment, le maïs. En l'absence d'un dispositif officiel de suivi statistique sur le commerce vivrier rigoureusement coordonné à l'échelle nationale, les échanges transfrontaliers par la voie routière sont peu comptabilisés dans la balance commerciale. Nous avons mobilisé quatre sources de données pour apprécier l'évolution des importations à l'échelle nationale : la base FAOSTAT, les données du Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM), du Poste de Police phytosanitaire du port de Douala et les statistiques du Ministère du commerce. Il s'agit de sources qui présentent pour certains produits de fortes contradictions (riz, farine de froment). Il est par contre difficile de qualifier la part de ces importations dans le Nord-Cameroun pour la raison sus-mentionnée sur le suivi statistique. Pour se faire une idée de ce qu'elles peuvent représenter, nous avons sur la base des chiffres sur les importations de quelques sociétés agro-alimentaires installées dans la région, tenté une extrapolation à partir d'un répertoire des importateurs nord-camerounais reconstitué en utilisant la technique de boule de neige.

- *Les bases documentaires et cartographiques* : la synthèse bibliographique a permis de faire le point sur la question de l'alimentation dans les pays en développement et sur le diagnostic antérieur dans la région étudiée. Les travaux spécifiques (ouvrages, thèses, articles, littératures grises, rapports d'activités) ont permis d'orienter notre problématique et de cerner les différentes approches méthodologiques (Chaléard, 1996 ; Franqueville, 1997 ; Padilla, 1997 ; Porter, 1998 ; Temple et *al.*, 2009a ; Leporrier, 2002 ; Hacheu, 2003). La recherche documentaire a été effectuée dans les principaux centres de documentation et bibliothèques de Garoua, Maroua, Yaoundé, Montpellier et Laval.

Nous avons également consulté les documents des bibliothèques de certaines personnes ressources rencontrées. L'ensemble des données et connaissances obtenues ont permis de baliser le cadre de collecte des données primaires.

Collecte des données primaires

Compte tenu de la prépondérance de l'informel dans les activités agro-alimentaires des pays du sud en général et d'Afrique subsaharienne en particulier, l'étude du ravitaillement alimentaire des villes recommande le choix d'outils adaptés à la réalité de l'environnement, de manière à permettre la collecte d'un grand nombre d'informations sur les acteurs et leurs activités. La démarche filière répond aux besoins d'une telle étude en offrant la possibilité de reconstituer les différents segments qui composent les filières alimentaires. Le choix de l'entrée est déterminant. Duteurtre (2000) identifie une démarche qui se résume en trois entrées :

- une entrée par la consommation, qui permet d'identifier les modèles existants, les modes d'acquisition des produits (autoproduction/achat, lieux d'autoproduction et de l'achat) ; sur les lieux d'achat à la consommation (marchés de détail), on interroge les commerçants sur les lieux d'achat et la nature des fournisseurs et des relations avec eux (producteurs, grossistes, détaillants) jusqu'au lieu de production ;
- une entrée par les lieux de production si ceux-ci sont bien repérés, à partir desquels on peut suivre le produit jusqu'au consommateur final. Dans ce cas, on est amené à ne pas prendre en compte les produits importés, ce qui, dans le contexte africain en général, donnerait lieu à une analyse partielle des SADA ;
- une entrée par les marchés de détail si ceux-ci sont bien identifiés. On interroge dans ce cas les commerçants sur la nature de leurs fournisseurs et de leurs clients pour reconstituer la chaîne d'approvisionnement.

Du fait de la diversité des origines de l'offre alimentaire (production paysanne et importation), l'entrée par la production s'avère peu fiable dans notre cas ; de même que celle qui privilégie le marché de détail, du fait du faible niveau de connaissances sur l'organisation et le fonctionnement des marchés urbains au Nord-Cameroun. Ce qui justifie ici le choix de l'entrée par la consommation, à partir de laquelle il nous a semblé plus facile de reconstituer le processus de ravitaillement urbain.

Trois méthodes de collecte de données ont été retenues : les observations, les interviews et les enquêtes par questionnaires.

Nous nous intéressons à cinq catégories d'acteurs : les consommateurs, les détaillants, les grossistes (des marchés locaux et internationaux), les transporteurs et les producteurs. Chaque catégorie d'acteurs par ses choix stratégiques influence le processus du ravitaillement des villes, du producteur au détaillant urbain.

a). La collecte des données auprès des consommateurs

La méthodologie s'appuie sur un diagnostic des systèmes de consommation alimentaire dans les trois principales villes du Nord-Cameroun : Ngaoundéré, Garoua et Maroua. Le choix du ménage comme échelle d'observation se justifie par la possibilité de reconstituer les évolutions relatives à la consommation alimentaire (produits consommés, formes, coûts, fréquences...) sur le moyen terme (un à cinq ans)¹⁸. Nous n'avons pas pris en compte la consommation hors ménage qui fait l'objet de données disparates et difficiles à reconstituer. La question a déjà fait l'objet de travaux au Nord-Cameroun (Lopez, 1996 ; Mokam, 2002 ; Kouebou, 2007).

Les données ont été collectées au moyen d'un questionnaire adressé à 550 ménages en deux passages [période de soudure (juin-septembre) et de récolte (octobre-février)]. Nous avons cherché à cerner plusieurs éléments permettant de situer la place de chaque aliment de base dans la consommation urbaine. Ces éléments portent sur :

- les produits consommés au cours du dernier mois qui a précédé nos enquêtes : le choix de l'échelle mensuelle s'explique ici par la maîtrise de la gestion de la consommation par les ménages, qui peuvent ainsi reconstituer l'évolution de la consommation sur plusieurs mois ;
- l'origine des aliments consommés : trois origines ont été identifiées et retenues à la suite d'une pré-enquête : l'achat qui se fait sur les marchés urbains, périurbains de gros et ruraux de production ; ou directement chez le producteur ; la production urbaine ou rurale pour les ménages investis dans l'agriculture ; les dons des familles et amis.

¹⁸ Le ménage est l'ensemble de personnes (ayant des liens de sang, de mariage ou non), vivant dans la même unité d'habitation, prenant souvent leurs repas en commun, subvenant en commun aux dépenses courantes et reconnaissant généralement l'autorité d'une personne comme chef de ménage (Dury et *al.*, 2000).

Cette démarche a déjà été appliquée par divers auteurs pour étudier la consommation alimentaire de nombreuses villes africaines (Bricas, 1993 ; Requier-Desjardins, 1993 ; Abraao, 1994 ; Dury et *al.*, 2000 ; Leporrier, 2002 ; Diawara et *al.*, 2002).

Les ménages enquêtés ont été choisis de façon raisonnée sur la base de deux groupes de variables :

- *les variables de caractérisation des ménages :*
 - de type économique : revenus, habitat ;
 - de type social : groupe ethno-linguistique ;
 - de type culturel : religion.

- *les variables de caractérisation de la consommation :*
 - de type qualitatif : produits consommés (mil/sorgho, riz, maïs, manioc, plantain...) ;
 - de type quantitatif : nombre de repas par jour, quantité consommée par mois, nombre de jours par mois, taille du ménage...

Les affinités ethno-linguistiques et religieuses, de même que les catégories socioprofessionnelles déterminent l'occupation de l'espace urbain au Nord-Cameroun (Bassoro et Mohammadou, 1980 ; Simeu Kamdem, 1985 ; Seignobos et Iyebi-Mandjek, 2000), d'où le choix du quartier comme unité d'enquête. Ce qui conduit à adopter un échantillonnage par grappe. Simeu Kamdem (1985 et 2004), Seignobos et Iyebi-Mandjek (2000) ont établi une typologie des quartiers des villes du Nord-Cameroun : quartiers musulmans et chrétiens d'une part, résidentiel et populaire d'autre part. Cette typologie a orienté notre choix des ménages en fonction des différentes variables de caractérisation retenues plus haut.

L'échantillonnage des ménages s'est fait en deux étapes : un choix raisonné de six quartiers par ville en fonction des caractéristiques socioéconomiques, soit 18 quartiers enquêtés, et un choix aléatoire d'une unité d'habitation au dixième. 90 % des quartiers abritent les populations à revenu moyen et bas. La troisième Enquête Camerounaise auprès des ménages (ECAM 3) réalisée en 2007 a montré qu'à l'échelle nationale, le Nord-Cameroun représente la région où l'incidence de la pauvreté a le plus augmentée ces dix

dernières années avec moins de 269 443 FCFA¹⁹ par équivalent adulte et par an (INS, 2008b). Le phénomène s'observe aussi bien dans les campagnes que dans les villes où les professions libérales (travailleurs pour compte propre) largement organisées autour du secteur informel absorbent plus de 40 % des actifs occupés (INS, 2005).

L'ensemble des variables retenues contribue à l'analyse et à la compréhension de la dynamique alimentaire urbaine. L'enquête principale a été réalisée entre juillet et août 2007 sur un échantillon de 450 ménages équitablement répartis dans les trois villes. Ces mois correspondent à la période de soudure alimentaire dans la zone soudano-sahélienne (Nord et Extrême-Nord), c'est la période où du point de vue de la saisonnalité des productions locales, les problèmes de sécurité alimentaire sont les plus intenses pour les populations concernées et où les prix des produits alimentaires sont les plus élevés. Une enquête complémentaire a été réalisée en janvier 2008 à Garoua et Maroua²⁰ sur un échantillon réduit de 100 ménages. Ce mois correspond à la période des récoltes et de plus grande abondance de disponibilités alimentaires sur les marchés urbains. L'enquête visait à saisir la dynamique de consommation sur l'année [période de soudure (juin-septembre) et d'abondance (octobre-mai)]. L'échantillonnage dans les villes se présente ainsi qu'il suit :

¹⁹ 410,763 euros

²⁰ Garoua et Maroua sont les principales villes de la zone soudano-sahélienne qui souffrent le plus des effets de la soudure alimentaire, et où s'apprécierait le mieux la dynamique alimentaire sur l'année. Elles regroupent à elles seules près de 40 % de la population urbaine du Nord-Cameroun.

Tableau 1 : Répartition des ménages enquêtés à Garoua, Maroua et Ngaoundéré par quartier

Ville	N°	Quartiers	Type de quartier	Effectif enquête principale	Effectif enquête complémentaire
Garoua	1	Foulbéré 1-4	Quartier musulman (plus de 75 %)	35	15
	2	Quartier Bamiléké	Quartier mixte à revenu faible et moyen	30	10
	3	Camp Chinois	Quartier spontané (de 75 % des ressortissants de la province de l'Extrême-Nord)	30	10
	4	Roundé Adjia	Quartier mixte à revenu moyen	25	5
	5	Laïndé	Quartier résidentiel	15	5
	6	Djamboutou	Quartier résidentiel	15	5
Sous-total Garoua				150	50
Maroua	7	Kaliao	Quartier mixte à revenu moyen	30	15
	8	Founangué (I-IV)	Quartier à dominance musulman à revenu faible et moyen	25	10
	9	Doursoungou	Quartier mixte à revenu moyen	25	5
	10	Domayo Toupouri	Quartier chrétien à revenu faible	25	10
	11	Kakataré	Quartier musulman à revenu moyen	25	5
	12	Djarengol	Quartier résidentiel	20	5
Sous-total Maroua				150	50
Ngaoundéré	15	Bamyanga	Quartier mixte à revenu faible et moyen	30	0
	16	Madagascar	Quartier mixte à revenu moyen	20	0
	17	Baladji 1	Quartier chrétien à revenu faible	25	0
	18	Baladji 2	Quartier résidentiel	20	0
	19	Haoussa	Quartier musulman à revenu moyen	25	0
	20	Burkina	quartier à dominance chrétien à revenu faible	30	0
Sous-total Ngaoundéré				150	0
Total enquêté				450	100
				550	

Pour des besoins de comparaison de nos résultats avec ceux des enquêtes officielles, nous avons fait recours aux Services officiels de la Statistique à Garoua, Ngaoundéré et Maroua, pour le choix des quartiers, de l'échantillon et de la méthode d'enquête, sur la base des variables de contrôle retenues.

Notons que sur le plan culturel le Nord-Cameroun, comme de nombreuses régions soudano-sahéliennes, est un espace qui a su garder ses coutumes, notamment dans les sociétés musulmanes encore dominantes. La répartition des tâches au sein du ménage implique fortement les hommes qui s'occupent encore dans la plupart des cas des achats alimentaires. Dans certains cas, cette tâche est réservée aux employés, qui effectuent les achats suivant les besoins exprimés par la maîtresse de maison. La situation est plutôt différente dans les ménages originaires de la partie méridionale du Cameroun et même de certaines ethnies septentrionales où, tout le processus de gestion de la consommation alimentaire du ménage (choix des mets, achats, préparation et cuisson) incombe entièrement à la femme. Dans ce contexte de diversité des pratiques, il était nécessaire de définir le statut du répondant dans le ménage. L'épouse nous a semblé la personne la plus indiquée à cet effet, dans la mesure où elle reste au centre du fonctionnement du ménage d'une manière ou d'une autre. Elle a donc été retenue comme personne à enquêter, ce qui n'a pour autant pas exclu les hommes dans le cas des ménages à un seul membre ou à plusieurs membres de sexe masculin.

L'enquête par questionnaire sur la consommation alimentaire à l'échelle d'une ville présente toutefois des limites pouvant porter sur les points suivants :

- le niveau de représentativité de l'échantillon des ménages par rapport à la taille de la population mère ;
- la maîtrise du processus d'enquête par les enquêteurs permettant de garantir la cohérence des informations collectées ;
- la fiabilité des réponses fournies par les répondants, leur attitude étant susceptible d'introduire des biais.

Pour prévenir de tels manquements, nous avons privilégié au cours de l'enquête complémentaire, des interviews semi-structurées approfondies avec les répondants. Une vingtaine de ménages a été suivi pendant deux ans dans les trois villes pour apprécier la dynamique tant au plan quantitatif que qualitatif. L'enquête auprès des consommateurs aura ainsi permis d'identifier les principaux points d'approvisionnement des ménages dans les villes, ce qui nous a orienté quant au choix des marchés de détails à retenir.

b). Les détaillants et les grossistes

Les détaillants et les grossistes contrôlent depuis le retrait de l'Etat toute la chaîne de ravitaillement alimentaire des villes. Ils influencent à travers leurs activités, la disponibilité et l'accessibilité aux produits alimentaires. Ils tiennent une part importante dans le processus de fixation des prix aux consommateurs, très souvent au détriment de ces derniers qui en subissent les effets des variations. Nous avons affaire à deux catégories d'acteurs aux activités complémentaires. Il s'agit de comprendre à partir des enquêtes, leur organisation, leurs capacités à répondre aux attentes des consommateurs par leur pouvoir financier, les contraintes auxquelles ils font face et qui sont susceptibles d'expliquer leurs difficultés à satisfaire une demande de plus en plus croissante et diversifiée.

► Outils et méthodes de l'échantillonnage et de la collecte des données auprès des détaillants et des grossistes

Un questionnaire a été élaboré pour chaque catégorie d'acteur. L'enquête auprès des détaillants s'est faite sur les marchés officiels²¹, qui offrent la totalité des produits vivriers vendus dans les villes, contrairement aux marchés de quartiers (ou marchés de proximité) où l'on retrouve notamment les produits qui rentrent dans les habitudes alimentaires des groupes ethniques dominants dans le quartier. Les vendeurs s'installent sur les marchés en fonction du type de produits vendus (céréales, racines, tubercules et féculents, fruits et légumes...), ce qui facilite leur recensement pour la définition d'un échantillon assez représentatif. Nous avons retenu de manière aléatoire 30 détaillants par marché. L'enquête a été réalisée avec l'appui du personnel des services de la statistique de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord, qui participe au relevé des prix sur les marchés pour le compte desdits services. Cette approche a eu pour avantage de mettre les commerçants en confiance, tout en assurant une plus grande fiabilité des données collectées. Au-delà du questionnaire, nous avons privilégié les interviews avec les acteurs afin d'analyser les relations sociales entre les intervenants des filières alimentaires. Des observations participantes ont également permis de saisir le fonctionnement de la vente de détail.

Quant aux grossistes, ils ont été choisis sur deux types de marchés :

²¹ Les marchés dits officiels sont ceux reconnus et homologués par les municipalités, et dont l'aménagement et l'entretien font partie de leurs prérogatives.

- 05 marchés ruraux de production retenus en fonction de leur importance dans le commerce vivrier régional :
 - Siri dans le département du Mayo-Rey ;
 - Ngong dans le département de la Bénoué ;
 - Figuil dans le département du Mayo-Louti ;
 - Mada dans le département du Logone et Chari ;
 - Zamay dans le département du Mayo-Tsanaga ;

- 05 marchés officiels dont 01 à Ngaoundéré (petit marché) ; 03 à Garoua (Grand marché, petit marché et marché reconstruit) et 01 à Maroua (marché central). Il s'agit des principaux points d'arrivée des produits alimentaires et où se ravitaillent les détaillants des marchés de quartiers. Chaque marché périphérique et officiel dispose des points de décharge des produits de gros par types (céréales, tubercules, féculents, légumes et fruits), gérés par un responsable de marché. Le déchargement se fait de façon périodique (hebdomadaire ou bi hebdomadaire, en fonction de la demande des détaillants, des disponibilités sur les marchés ruraux de production). Cette organisation facilite la rencontre des grossistes sur ces différents points.

L'enquête a été étendue sur un mois (octobre 2008) pour enquêter le maximum d'acteurs compte tenu de l'irrégularité de leurs activités. Il s'agissait de déterminer la fréquence mensuelle d'approvisionnement de chaque ville par acteur, la récurrence de chaque type de produit et l'origine de l'offre (production paysanne régionale, méridionale ou importation). A partir de ces points, nous avons fait une estimation des quantités mensuelles des produits qui arrivent dans les villes. Le questionnaire comportait un volet destiné à la reconstitution de la structure des prix chez les grossistes, afin de déterminer les éléments de la fixation des prix au consommateur. Nous avons enquêté 40 grossistes, soit 25 sur les marchés de production, 7 à Garoua, 5 à Maroua et 3 à Ngaoundéré. L'échantillon n'a pas été davantage étendu, en raison de la forte récurrence dans les éléments de réponse des 40 acteurs rencontrés. En effet, à la suite des échanges avec une trentaine d'informateurs, nous avons très vite atteint le seuil de saturation, c'est-à-dire le moment à partir duquel de nouveaux éléments recueillis n'enrichissaient plus la problématique, ni ne démentaient les informations déjà obtenues.

Les marchés périphériques, lieux de transition entre les zones de production locales et la ville ont fait l'objet d'une observation particulière pour comprendre comment s'approvisionnent les ménages urbains. Des entretiens ont également été menés avec les grossistes afin de reconstituer leurs histoires de vie à partir desquelles nous avons élaboré des corpus.

c). Les transporteurs

Les transporteurs privés jouent un rôle tout aussi important dans le ravitaillement alimentaire des villes en Afrique subsaharienne en général, compte tenu du mauvais état des infrastructures routières, des contraintes administratives et sécuritaires entre autres. Ils participent tout autant que les détaillants, grossistes et autres acteurs de l'intermédiation le processus de l'offre alimentaire urbaine. L'intérêt que nous accordons aux transporteurs dans notre étude, est d'arriver à répondre à partir des contraintes auxquelles ils font face, à la question de savoir en quoi celles-ci peuvent impacter sur l'efficacité des systèmes de ravitaillement des villes. Autant que pour les grossistes, nous nous sommes limités aux points de décharge des produits sur les marchés périphériques et officiels retenus. Vingt transporteurs au total ont été enquêtés.

d). Les producteurs

Les études menées au sein des instituts et projets ainsi que par les chercheurs indépendants ont fourni jusqu'à ce jour d'importantes connaissances et données sur les évolutions des systèmes de production agricole dans le Nord-Cameroun (itinéraires techniques, introduction des innovations techniques et accompagnement des acteurs dans le développement des innovations endogènes). Les évolutions récentes dans la région tant au plan institutionnel (nouvelles politiques d'accès aux intrants de la SODECOTON), que naturel (effets du changement climatique sur la production) et socioéconomique ont conduit à la réalisation d'une enquête auprès des producteurs dans le cadre du Projet ARDESAC. Nous avons participé à toutes les étapes de réalisation de cette enquête (définition du protocole et de l'échantillon, choix des sites, administration des questionnaires et organisation des interviews semi-structurées, dépouillement et interprétation des résultats).

Les enquêtes de terrain se sont déroulées entre octobre 2006 et février 2007 en deux étapes : l'identification des principales zones à enquêter suivie d'un dispositif d'enquête par questionnaire sur un échantillon de 300 producteurs individuels par catégorie (petit, moyen et gros producteur selon la structuration proposée par Abraao en 1994). Ces deux étapes ont été

précédées d'une exploitation des rapports d'activités des délégations de l'Agriculture de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord. L'échantillonnage s'est effectué de façon aléatoire avec l'appui du personnel technique du MINADER dans les zones suivantes : Mbang-Mboum et Ngangassaou (Adamaoua) ; Boklé, Harandé-loli, Ngong, Djanga, Dellem, Gounougou, Lagdo (Nord) ; Mogodé, Kerawa, Kaélé, Doukoula (Extrême-Nord). L'échantillon a comporté 30 groupes d'initiative commune bénéficiaires des appuis de deux programmes étatiques : le PARFAR et le PNAFM. Les groupes ont été choisis au hasard à partir des répertoires des bénéficiaires desdits programmes. Les données collectées ont porté sur l'accès aux facteurs de production (terre et intrants), les itinéraires techniques, les contraintes, les appuis reçus. L'enquête visait davantage à saisir les évolutions récentes dans les pratiques des acteurs, leur rapport avec les villes qu'à collecter des statistiques sur la production.

Traitement et analyse des données collectées

Une base de données des enquêtes consommation a été créée dans un tableur Excel. Le traitement et l'analyse de ces données ont été effectués à l'aide du Logiciel SPSS, dont la souplesse offre des possibilités de combinaison des données qualitatives et quantitatives. Le recours au test du Khi-deux nous a permis de dégager les tendances de consommation alimentaire illustrées par des diagrammes. Nous avons catégorisé les variables explicatives possibles de l'instabilité de l'offre vivrière. Les enquêtes auprès des détaillants, grossistes et transporteurs ont fait l'objet de traitements statistiques sous Excel. Les données qualitatives issues des interviews avec les différents acteurs ont été regroupées, et leurs contenus interprétés. Des corpus ont également été élaborés à partir des récits de vie.

Une base de données de tous les marchés du Nord-Cameroun ainsi que du réseau routier régional a été montée, elle a permis de réaliser une cartographie des espaces marchands et la spatialisation des flux à l'aide des logiciels Adobe Illustrator CS et Philcarto (version 5.07).

Organisation de la thèse

On ne saurait aborder l'analyse des déterminants de l'offre alimentaire vivrière sans appréhender au préalable cette offre. Cela implique d'étudier les conditions de production au niveau régional pour en cerner les contraintes. La connaissance de ces conditions balise le cadre d'analyse de l'organisation et du fonctionnement des systèmes d'approvisionnement des villes, et conduit enfin à ouvrir la réflexion sur les voies et moyens de jouer sur les déterminants majeurs identifiés. La thèse est dès lors organisée autour de ces idées fortes en trois parties.

La première caractérise l'offre vivrière fournie par le Nord-Cameroun. Dans le chapitre 1, nous faisons à partir des statistiques officielles une analyse spatio-temporelle de la production vivrière locale et des contraintes de l'environnement de cette production pour tenter d'expliquer les disponibilités intra annuelles de l'offre locale dont près de 80 % portent sur les céréales (mil/sorgho, maïs). Le chapitre 2 étudie le cadre spatial des échanges vivriers. Il s'agit de la géographie des marchés en tant qu'espace physique où s'effectuent les transactions entre les différents acteurs des filières vivrières. La cartographie des marchés montre la difficulté de connexion entre espaces de production et de consommation. Le facteur d'accessibilité est ainsi mis en évidence et apporte une explication pertinente à la saisonnalité de l'offre locale.

La deuxième, tente à partir de l'évolution de la demande alimentaire, de comprendre le fonctionnement des SADA des villes. Le chapitre 3 étudie l'évolution de la demande urbaine nord-camerounaise. Il caractérise le modèle de consommation des ménages pour saisir les similitudes et les dissemblances entre les principales villes de la région géographique. Il analyse enfin les déterminants de cette consommation susceptibles d'expliquer le comportement des acteurs des SADA. Le chapitre 4 permet de comprendre comment fonctionnent les filières céréalières spécifiquement en raison de leur importance dans la production et l'alimentation. Une typologie des acteurs intervenant dans l'approvisionnement alimentaire urbain confirme le rôle stratégique du secteur privé malgré les défaillances du cadre réglementaire. Pour saisir l'offre urbaine dans sa globalité, les filières importées font également l'objet d'une analyse spécifique. Cette analyse révèle une plus grande stabilité par rapport aux filières céréalières locales. En outre nous identifions et analysons les contraintes auxquelles font face l'ensemble des acteurs (faible niveau d'organisation, difficultés de financement, difficultés d'accès aux marchés ruraux ou d'acheminement des importations) et

les solutions adoptées (mobilisation des relations sociales, pratique de la corruption), bien qu'elles demeurent relativement précaires.

La troisième tente enfin d'identifier et de comprendre les défaillances du cadre institutionnel et organisationnel à l'amélioration des conditions de production en vue d'accroître les disponibilités alimentaires pour les marchés urbains. Dans le chapitre 5, nous proposons de comprendre quels sont au niveau institutionnel les obstacles qui compromettent l'accroissement de la productivité. Dans le dernier chapitre, nous analysons le rôle que jouent les acteurs exogènes dans le secteur agricole et quelles améliorations peuvent être apportées dans leurs contributions pour rendre l'agriculture locale plus performante.

**Première partie : Caractérisation spatiale et temporelle de
l'offre vivrière du Nord-Cameroun**

Cette première partie fait un état des lieux de l'offre vivrière dans le Nord-Cameroun en vue d'en cerner les déterminants. Nous caractérisons l'organisation de la production pour tenter d'apprécier les disponibilités régionales et les conditions de leur redistribution spatiale, permettant de répondre à la demande urbaine. Nous analysons également les contraintes de l'environnement de production pour expliquer la saisonnalité de l'offre locale. A partir de l'analyse spatiale du cadre des échanges vivriers, cette première partie met en exergue les difficultés d'acheminement de la production des campagnes vers les villes, en raison de l'atomisation de cette production et l'inaccessibilité saisonnière des marchés ruraux. L'organisation de la distribution urbaine est enfin étudiée.

Chapitre 1 : L'offre vivrière locale et ses contraintes

La gestion des disponibilités alimentaires a toujours rythmé la vie des populations du Nord-Cameroun et de l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement agricole de cette partie du pays, autant dans les campagnes que dans les villes. L'on s'est habitué à la structuration intra annuelle en « période d'abondance » et « période de soudure », expressions devenues courantes. Ce fait est plus marqué dans les régions administratives du Nord et de l'Extrême-Nord plus exposées au risque d'insécurité alimentaire que dans l'Adamaoua. Des stratégies d'adaptation et de gestion des stocks alimentaires ont été développées par les ménages avec l'appui des partenaires pour faire face à cette situation récurrente.

Dans les campagnes, elles portent essentiellement sur la constitution des stocks de sécurité en période dite d'abondance ou période de récoltes annuelles pour faire face à la soudure dont la sévérité varie d'une année à l'autre. De nombreuses expériences ont ainsi été mises en place avec l'appui de plusieurs partenaires au développement. Il s'agit notamment des Associations de Producteurs et Stockeurs de Céréales (APROSTOC) développées par le DPGT, les greniers villageois ou communautaires selon le cas avec l'Organisation des Producteurs de Coton du Cameroun (OPCC), le CDD, le PAM entre autres intervenants.

Au-delà de quelques actions isolées de stockage préventif menées à l'échelle des ménages dans les villes, l'Office Céréalière du Cameroun reste aujourd'hui la seule structure qui œuvre au nom de l'Etat depuis une quarantaine d'années pour assurer la régulation du marché céréalière. L'évolution des prix sur les marchés urbains des bases amyliacées qui constituent l'alimentation des populations marque une récurrence dans le temps de la saisonnalité intra annuelle de l'offre vivrière locale, qui semble traduire une certaine résignation à la fois des consommateurs et des acteurs de développement face à cette situation. Ce constat conduit aux interrogations suivantes : la saisonnalité de l'offre de production locale serait-elle liée à un problème de disponibilité annuelle ? Quels sont les facteurs de cette disponibilité ? Ce chapitre pose le problème de la maîtrise des conditions d'accroissement de la production qui passe par l'intensification des systèmes de culture. Nous tentons de comprendre les facteurs susceptibles d'expliquer la saisonnalité intra annuelle de l'offre à partir d'une réflexion centrée sur les éléments de caractérisation spatiale permettant d'analyser la répartition de la production à l'échelle régionale d'une part, et sur les contraintes de l'environnement de cette production d'autre part.

1.1. Caractérisation spatiale de la production et disponibilités régionales

1.1.1. Une spécialisation des zones de production

La production vivrière nord-camerounaise est marquée au plan spatial par une certaine spécialisation en rapport avec les facteurs naturels qui ont contribué à l'aménagement de l'espace dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole d'une part, et aux évolutions socioéconomiques récentes d'autre part. D'un point de vue naturel, l'aménagement des périmètres irrigués dans le Logone-et-Chari et à Lagdo destinés à la production rizicole avait par exemple été motivé par la présence de vastes plaines inondables, tout comme l'avait été la création de la SODEBLE sur le plateau de Wassandé dans l'Adamaoua pour les potentialités pédoclimatiques du site. Malgré les efforts entrepris pour assurer la diffusion de certaines cultures (cas du maïs ou du manioc dans l'Extrême-Nord), la cartographie agricole individualise les zones à prédominance céréalière des bassins des racines et tubercules et de légumineuses.

1.1.1.1. Le Nord-Cameroun : un espace céréalier

La production nord-camerounaise de l'ensemble des bases amylacées (céréales, racines et tubercules) se situe actuellement autour de 1 800 000 tonnes. La distribution statistique de cette production confirme le caractère céréalier dominant, en même temps qu'elle met en relief l'importance des céréales locales (mil/sorgho) dans les systèmes de production sur le vivrier (figure 2).

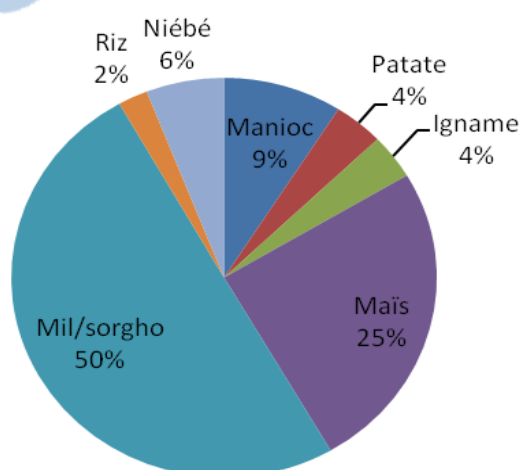


Figure 2 : Proportion de chaque culture dans la production des bases amylacées en 2007 (en %)

Source : MINADER/Agristat n°15 (2009).

Graphique : Fofiri (2010)

Les mil/sorgho sont des graminées des zones semi-arides chaudes avec des températures moyennes de 28°C pendant la saison de culture. Elles sont généralement cultivées dans les zones ayant une pluviométrie variant entre 500 et 800 mm répartie sur trois à quatre mois correspondant à la longueur de la saison des cultures. Le mil moins exigeant que le sorgho est cultivé sur des sols légers et sablo-argileux bien drainés. Il tolère la sécheresse, un faible niveau de fertilisation des sols et des températures élevées. La germination du sorgho demande un sol humide et des températures journalières supérieures à 20°C. Cette céréale présente en outre de bonnes aptitudes à supporter les périodes de sécheresse, surtout en début de culture. Mil/sorgho s'adaptent bien à l'environnement soudano-sahélien du Cameroun et particulièrement dans l'Extrême-Nord.

La production est actuellement concentrée dans six des quinze départements que compte le Nord-Cameroun : Mayo-Tsanaga (198 000 tonnes), Diamaré (127 000 tonnes), Mayo-Danay (98 000 tonnes), Bénoué (90 000 tonnes), Mayo-Louti et Mayo-Kani (90 000 tonnes chacun) (figure 3a). La culture du mil/sorgho connaît depuis une dizaine d'années une forte régression sur le plan spatial. Abondamment produit dans l'Adamaoua et le Nord jusqu'à la décennie 1990 (Abraao, 1994), le mil/sorgho est de plus en plus contenue dans les limites de la zone sahélienne (Bénoué et Mayo-Louti). Ce fait serait davantage lié aux évolutions socio-économiques qu'à la dynamique naturelle, notamment l'implication de la SODECOTON dans la diffusion de la culture du maïs dans le nouveau front cotonnier de la vallée de la Bénoué.

Le maïs est cultivé dans des conditions écologiques très diversifiées, certes, mais les caractéristiques pédoclimatiques du Nord-Cameroun semblent avoir marqué une certaine sélection pour cette céréale. Pour pallier les contraintes d'ordre climatique, plusieurs variétés [Cameroon maize selection (CMS) 8501, 8704, 8806, 9015] ont été développées à partir de 1985 par l'Institut de Recherche Agronomique devenu plus tard Institut de Recherche Agricole pour le Développement, avec l'appui de ses partenaires internationaux - NCRE, Projet Garoua II - (Njomaha, 2002). La production est aujourd'hui concentrée dans six grands bassins correspondant administrativement aux départements du Logone-et-Chari (45 000 tonnes), Mayo-Tsanaga (50 000 tonnes), Mayo-Louti (55 000 tonnes), Bénoué (53 000 tonnes), Mayo-Rey (44 000 tonnes) et Mayo-Banyo (83 000 tonnes) plus au sud de l'Adamaoua (figure 3b). Les deux premiers départements situés dans l'Extrême-Nord, zone à climat sévère bénéficient des micro-climats plus favorables à la culture du maïs qu'à celle du mil/sorgho. Dans le Logone-et-Chari en effet, les zones de décrue des abords sud du lac

Tchad (Blangoua, Hilé-Halifa, Darak) assurent plus de 80 % de la production de maïs de ce département. La région administrative du Nord dispose des caractéristiques pédoclimatiques particulièrement favorables à cette culture (une pluviométrie comprise entre 900 et 1 200 mm/an assez bien répartie dans le temps). Elle assure 37 % de la production régionale contre 35 % dans l'Adamaoua et 28 % dans l'Extrême-Nord. Le maïs introduit au Nord-Cameroun par le Système national de recherche dans la décennie 1980 aura donc connu des niveaux d'adoption assez variables d'un espace à l'autre.

Parmi les céréales cultivées, le riz est assurément celle qui fait l'objet d'une plus grande exigence au plan pédoclimatique. La production rizicole est en effet concentrée dans l'Extrême-Nord [Mayo-Danay (11 800 tonnes), Mayo-Sava (11 000 tonnes) et Logone-et-Chari (9 700 tonnes) (figure 3c)]. Ces trois départements fournissent 80 % de la production du Nord-Cameroun et plus de 60 % au plan national. La culture du riz bénéficie ici des conditions hydrographiques adéquates qui ont permis des aménagements spécifiques dans le cadre de la SEMRY.

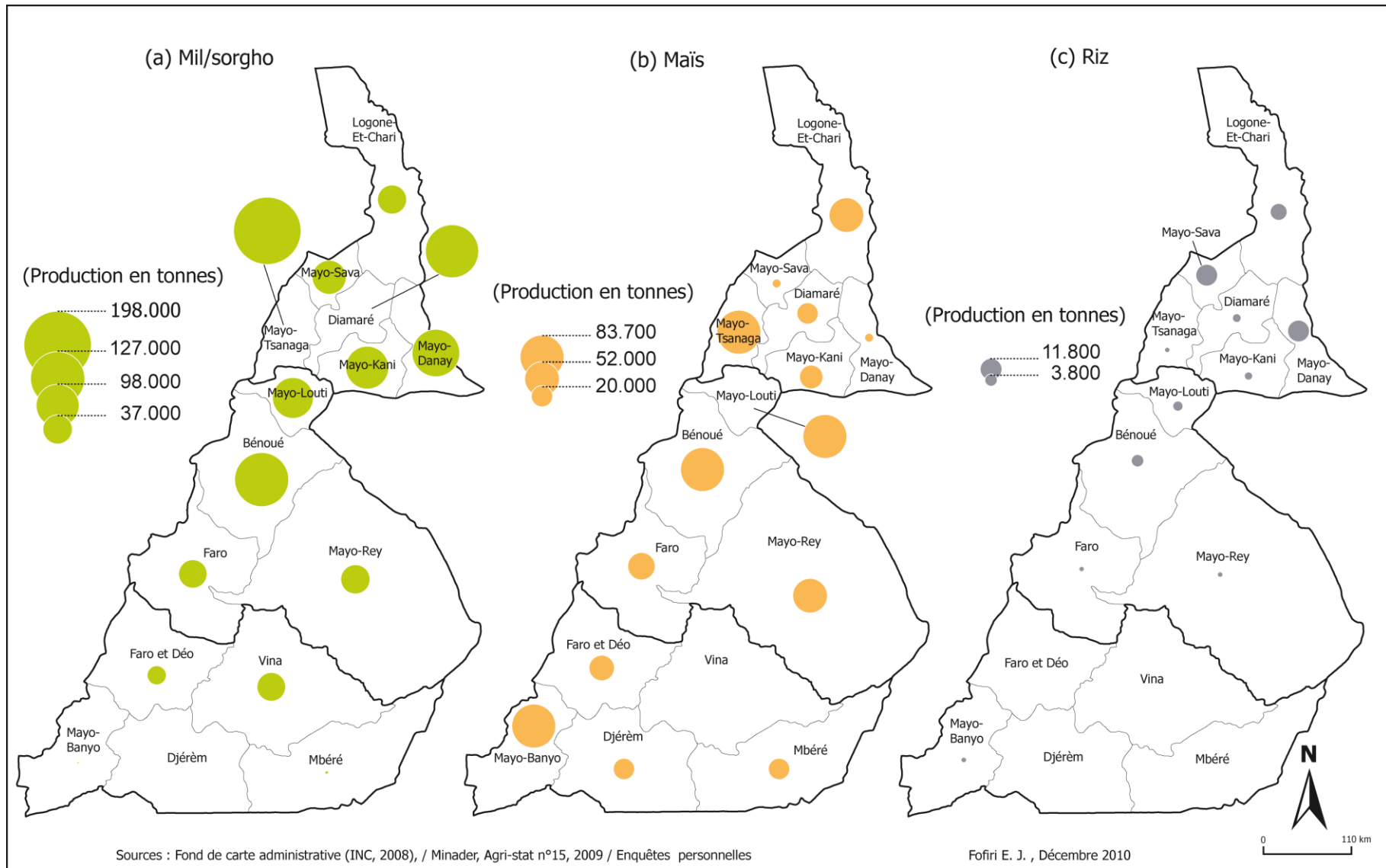


Figure 3 : Distribution spatiale de la production céréalière au Nord-Cameroun par département en 2007

1.1.1.2. Les racines et tubercules

Le manioc, la patate et l'igname sont les principaux tubercules cultivés dans le Nord-Cameroun. La production des trois cultures se situe autour de 300 000 tonnes. Elle est largement dominée par le manioc (55%) tandis que les deux autres cultures sont relativement produites à des proportions égales. Le Nord-Cameroun a produit en 2007 164 000 tonnes de manioc (6 % seulement de la production nationale), 68 700 tonnes de patate (31 %) et 65 600 tonnes d'igname (22 %). Ces disproportions s'expliqueraient davantage par des facteurs agro-écologiques particulièrement peu favorables pour l'igname et le manioc dans le Nord et l'Extrême-Nord. Historiquement les racines et tubercules ont toujours été considérés notamment dans ces deux régions administratives comme des cultures d'appoint permettant de renforcer la sécurité alimentaire. L'introduction et la diffusion ont été soutenues par l'administration coloniale française suite à de multiples crises de sécheresse²², et par l'Etat du Cameroun à partir de l'indépendance avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Tout comme pour les céréales, la recherche a activement participé au développement des variétés adaptées à l'écologie notamment sur le manioc et la patate. Elle est menée par l'IITA et l'IRAD.

L'analyse spatiale de la production présente deux schémas. D'un côté le manioc et l'igname participent très faiblement à la formation des systèmes de production dans le Nord et l'Extrême-Nord, contrairement à la patate qui marque par sa répartition spatiale relativement régulière une plus grande présence dans les systèmes de production (figure 4a-b). Ces schémas transparaissent, comme on le verra plus loin, dans la structure de consommation des ménages urbains. A priori, on pourrait émettre l'hypothèse que le manioc et l'igname contribueraient peu à l'accroissement des disponibilités alimentaires dans les deux régions administratives sus évoquées.

²² Lire à ce sujet Beauvilain A. (1989). *Nord-Cameroun : Crises et peuplement*, Thèse de Doctorat de Géographie, Université de Rouen, France, 2 vol., 625p.

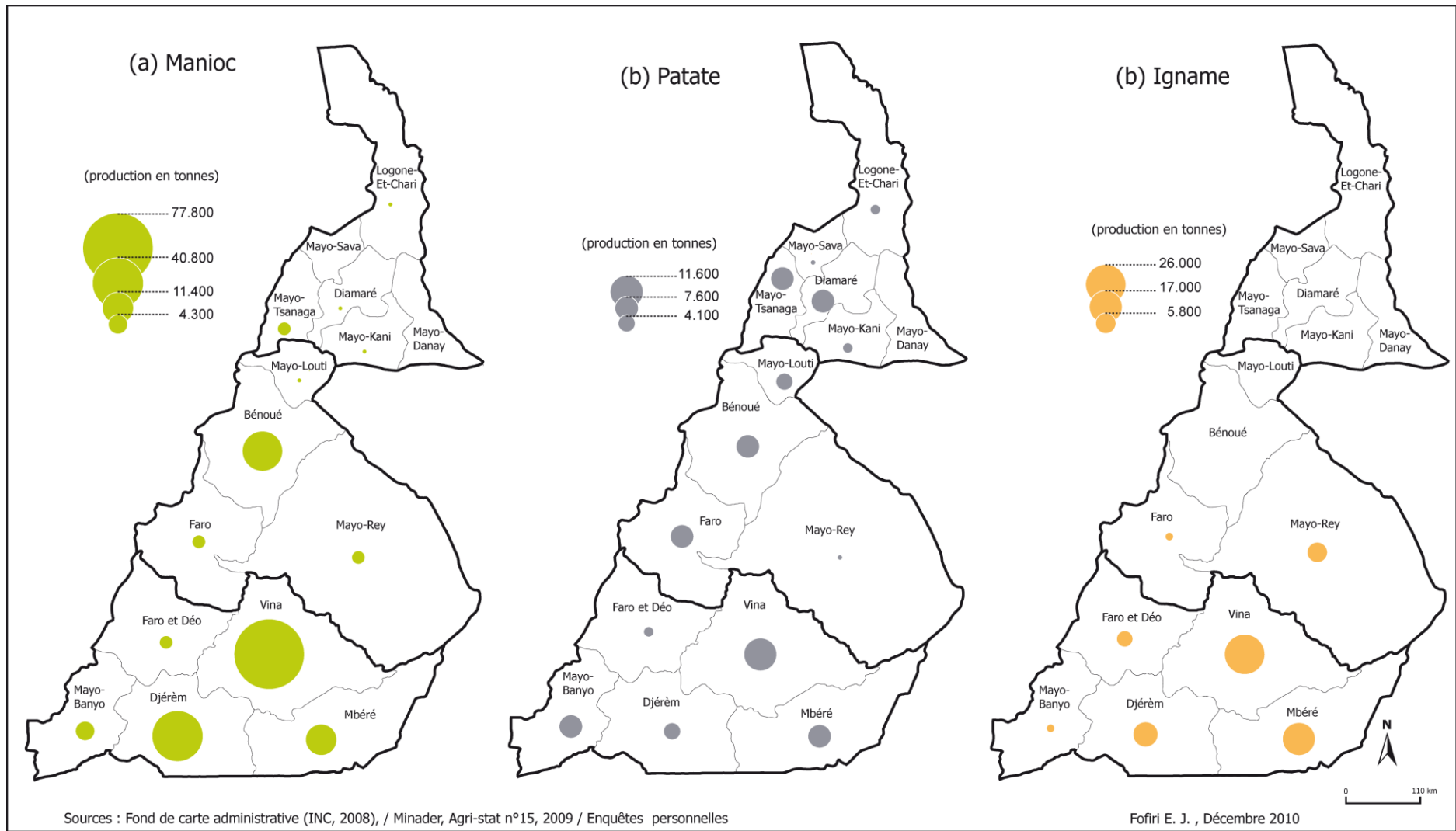


Figure 4 : Distribution spatiale de la production de racines et tubercules au Nord-Cameroun par département en 2007

1.1.1.3. Les légumineuses : cultures spécifiques des zones de savane

L'arachide (*Arachis hypogaea L.*) et le niébé (*Vigna unguiculata L.*) font aujourd'hui partie des ressources génétiques du Nord-Cameroun qui présentent la plus grande diversité. Pasquet et Fotso (1994) ont identifié plus de 4 000 numéros de collection de niébé au Cameroun appartenant à quatre cultigroupes dont plus de la moitié dans le Nord-Cameroun. Ces deux cultures représentent environ 8 % des bases alimentaires produites dans la région. Elles ont une contribution significative tant du point de vue social qu'économique. Au plan social, leur consommation a toujours été encouragée par les pouvoirs publics et les acteurs de développement pour leur apport en protéine dans un environnement marqué par un faible niveau de consommation en protéines animales. Elles constituent d'excellents aliments de complémentarité pour les rations infantiles. Ce fait a d'ailleurs induit la mise en œuvre de programmes de sensibilisation dans les structures sanitaires sur les valeurs nutritives des légumineuses dans la croissance des enfants ; ainsi que des programmes de recherche (Habiba, 2005). Au plan économique, l'arachide et le niébé alimentent depuis une cinquantaine d'années des circuits commerciaux qui s'étendent au-delà des frontières nationales. Les échanges transfrontaliers essentiellement orientés vers le Nigeria par le port de Garoua il y a une trentaine d'années, se sont diversifiés et intègrent aujourd'hui les marchés Gabonais et Equato-Guinéens davantage demandeurs.

Avant l'introduction du coton en 1951, l'arachide était la principale culture de rente dans le Nord-Cameroun. L'augmentation de sa production ouvrira de nombreuses perspectives commerciales et d'emplois (stockage, transformation, transport, création des huileries). L'évolution chronologique de cette culture dans l'ensemble régional est marquée par une instabilité de la production, des exportations et des prix officiels d'achat (Essang et al., 2002 ; Hamasselbé, 2008). Du statut de culture de case en 1928 assuré à partir des variétés traditionnelles, l'arachide bénéficie à partir de 1940 de l'encadrement de l'administration coloniale. Elle fait l'objet de recherches variétales pour accroître le rendement. Dans les années 1980 sa diffusion est assurée par la SODECOTON du fait des apports en azote dans les assolements. La production actuelle se situe autour de 225 000 tonnes (soit 54 % de la production nationale), ce qui fait du Nord-Cameroun un espace d'approvisionnement prioritaire pour les marchés sud-camerounais. La production est dominée depuis 1992 par la variété dite « kampala » ou « délavée » à cause de sa couleur pâle et veinée de sa grosse graine. Elle s'est substituée à la variété « soudan 28-206 » qui a longtemps dominé le marché

dans le Nord-Cameroun à partir de 1940 après la disparition des variétés traditionnelles (Seignobos et Tourneux, 2002).

La culture du niébé quant à elle connaît un accroissement des superficies et productions de plus de 50 % au cours de la dernière décennie. En 2007 la production régionale était de 107 000 tonnes (soit 99 % de la production nationale). La productivité reste assez faible avec des rendements grain de 400 à 800 kg/ha par rapport au référentiel de 1000 à 1500 kg/ha. Le système de production est peu productif en raison de la forte utilisation des semences non sélectionnées, du traitement phytosanitaire irrégulier. La culture cotonnière qui permettait aux producteurs d'avoir accès aux insecticides (à crédit ou par des détournements des produits destinés au cotonnier) pour le traitement de leur niébé est actuellement en crise ; d'où le relâchement dans la protection phytosanitaire qui se traduit ainsi par la baisse des rendements. La vulnérabilité du niébé aux attaques des prédateurs [en l'occurrence les bruches (*Callosobruchus maculatus*)] a très tôt préoccupé la recherche qui propose depuis une trentaine d'années des techniques de traitement et de conservation des grains de niébé [technique du stockage dans la cendre, traitement à l'aide des graines de neem (*Azadirachta indica*)]. Les pertes au stockage sont de l'ordre de 20 - 30 %, ce qui impacte sur les disponibilités pour les marchés. L'autoconsommation des grains dans les zones rurales et urbaines du Nord-Cameroun a été estimée à 20 – 30 % de la production. La spatialisation de la filière dans le cadre du projet PRASAC/ARDESAC (2004-2009) a permis de déterminer que 8 000 à 10 000 tonnes de niébé sont exportées annuellement vers le Nigéria et 40 000 à 45 000 tonnes vers le Sud-Cameroun y compris les pays frontaliers (Gabon, Guinée Equatoriale).

L'arachide et le niébé peuvent être considérées comme deux cultures caractéristiques du Nord-Cameroun. Du point de vue spatial la production semble se confiner dans la zone sahélienne, faisant ainsi des départements du Mayo-Tsanaga, Mayo-Louti, Bénoué, Diamaré, Mayo-Sava et Mayo-Danay, des zones de productions spécialisées (figure 5). Du point de vue économique, l'accentuation de la crise cotonnière avec une baisse de production de plus de 50 % en une dizaine d'années est un facteur de repositionnement des légumineuses sur l'échiquier commercial régional, par leur contribution à la revalorisation des revenus des producteurs mais également des commerçants.

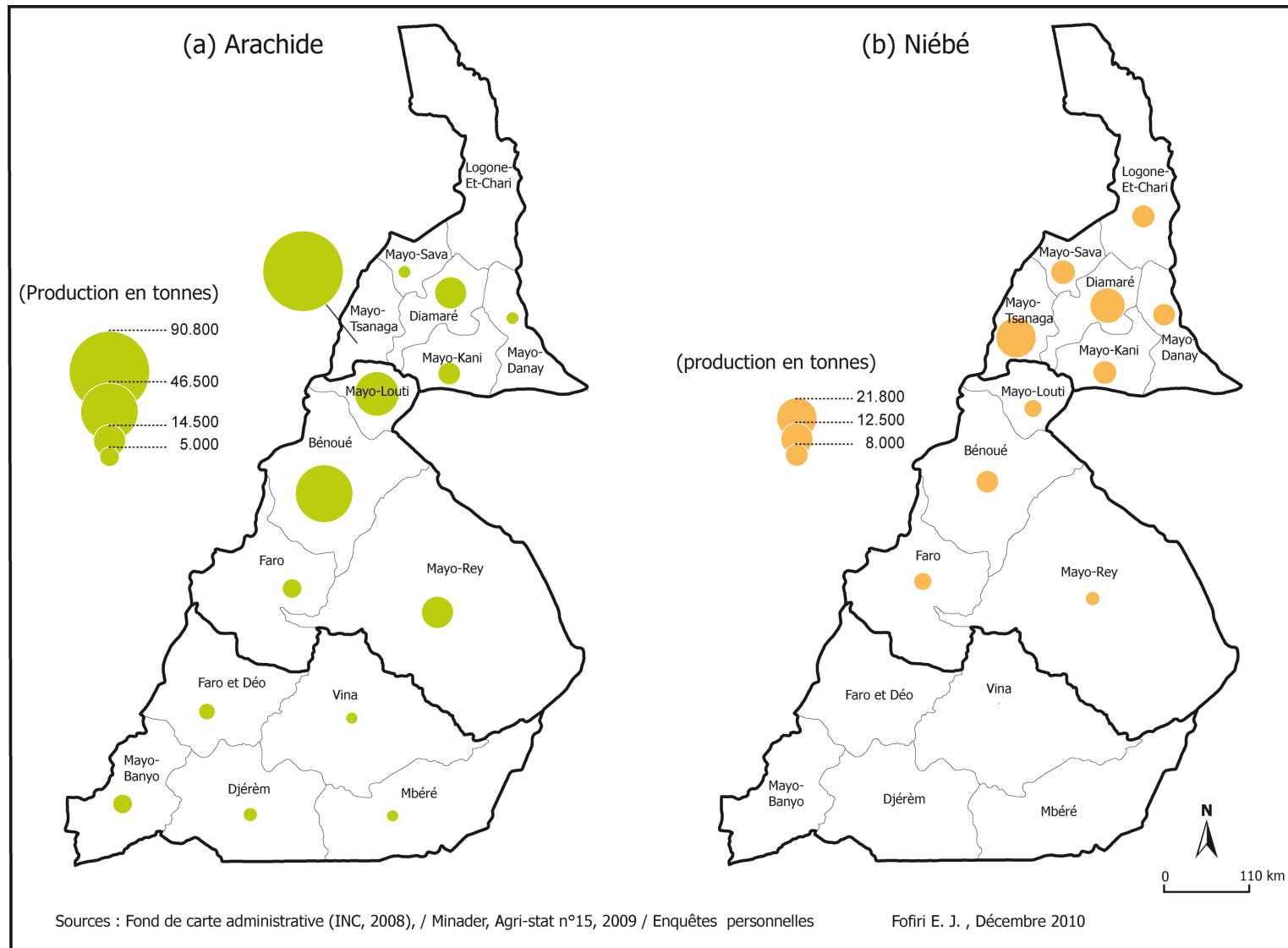


Figure 5 : Distribution spatiale de la production des légumineuses au Nord-Cameroun département en 2007

L'analyse spatiale de la production vivrière régionale met en exergue des territoires théoriquement à l'abri des risques d'insécurité alimentaire d'un point de vue global, lorsqu'on tient compte de toutes les bases amylacées d'une part ; et des zones à risque élevé d'autre part. Elle indique également la localisation prioritaire des points d'approvisionnement vivrier pour les villes. Autrement dit, elle permet d'apprécier la disponibilité pour les marchés régionaux.

La disponibilité est la première dimension d'appréciation de l'état de la sécurité alimentaire dans un pays ou un espace donné tel que défini par la FAO. Elle désigne la quantité d'aliments physiquement présents dans un pays ou une région (production nationale, stocks, importations commerciales et aide alimentaire). C'est un indicateur abondamment utilisé pour caractériser les pays d'un point de vue alimentaire. Pour se faire, des méthodes et outils complémentaires ont été développés pour évaluer la disponibilité alimentaire (FAO, 2004) : le bilan alimentaire ; la méthode d'estimation de la production végétale ; l'estimation des réserves des ménages ; la disponibilité des marchés à travers notamment les systèmes d'information de marchés (SIM).

L'évaluation de la disponibilité alimentaire au Nord-Cameroun présente des contraintes relatives à l'applicabilité des méthodes et outils sus cités, au nombre desquelles l'incertitude sur les données statistiques de production agricole, de stocks, de la consommation et des échanges. Malgré des réserves qui peuvent être portées sur les conditions d'évaluation des disponibilités, elles restent un précieux outil d'aide à la décision permettant d'anticiper sur les scénarii probables d'insécurité alimentaire.

L'estimation des disponibilités dans le Nord-Cameroun est donc un exercice délicat auquel se prête le ministère de l'agriculture avec l'appui du PAM et de la FAO, au moyen des bilans céréaliers pour se faire une idée de la situation alimentaire dans la région. La démarche méthodologique repose sur un calcul différentiel entre la production nette estimée (les pertes post récoltes étant exclues) et les besoins annuels estimés de la population sur la base des normes de consommation FAO (171,1 kg/pers/an) (tableau 2).

Tableau 2 : Bilan céréalier du Nord-Cameroun en tonnes (2010)

Régions	Population estimée 2010	Besoin estimés	Production disponibilité	Excédent (+)
Adamaoua	905 562	184 612,3	252 767,2	+ 68 154,9
Extrême-Nord	3 384 230	617 621	679 468,4	+ 61847,4
Nord	1 895 576	380 536,8	465 720	+ 85 183,2
Total	6 185 368	1 182 770,1	1 397 955,6	+ 215 185,5

Source : MINADER/DESA, septembre 2010.

NB : Le bilan céréalier prend en compte la production de céréales et des racines et tubercules.

A partir du bilan réalisé en 2010 des insuffisances méthodologiques peuvent être relevées.

- Il a été réalisé en août 2010, mois correspondant à la période de soudure. Les stocks initiaux globaux pourraient donc avoir largement été sous estimés compte tenu de la précocité et de l'importance de la vente post récolte. Ces stocks initiaux globaux ont été obtenus par un système déclaratif de l'échantillon enquêté avec des risques de minoration des quantités, les enquêtés espérant un apport supplémentaire de la part des pouvoirs publics sous forme d'aide alimentaire ;
- Le bilan n'intègre pas suffisamment les données réelles d'exportations vers les pays voisins (Nigeria, Tchad, Gabon, Guinée Equatoriale, République centrafricaine) ni les importations, au vue de la fragilité des dispositifs de suivi des échanges transfrontaliers ;
- L'absence de maîtrise des stocks alimentaires sur les marchés urbains eu égard à l'importance de la pratique du stockage spéculatif par les commerçants établit un biais dans l'appréciation des disponibilités globales, qui peuvent se révéler davantage excédentaires et orienter une politique de redistribution spatiale de l'offre sur les marchés régionaux (urbains et ruraux), plutôt que des importations ;
- Il se pose un problème d'unité de comparaison entre les racines/tubercule et les céréales d'une part, et les céréales sont globalisées d'autre part, dans un espace marqué par une « territorialisation » des spécificités alimentaires ;
- Les besoins estimés n'intègrent pas les normes qualitatives.

Ces insuffisances montrent que les bilans demandent à être améliorés pour constituer un outil d'orientation de l'action publique plus efficace. Toutefois malgré la fragilité du bilan ci-dessus, on note que la production nord-camerounaise a été largement excédentaire en 2010,

situation plutôt paradoxale, la zone soudano-sahélienne ayant reçu de l'aide alimentaire d'urgence au cours de la même année. Si l'on considère les habitudes alimentaires dominées par les céréales, de profondes disparités peuvent être observées d'une zone à une autre. Une spatialisation à partir des statistiques de production de 2007 montre à l'échelle régionale des poches à risque d'insécurité sévère (Logone-et-Chari, Mayo-Danay, Mayo-Sava), des zones fortement excédentaires, en tenant compte de tous les types de céréale (figure 6). Elle peut permettre d'envisager une régulation des échanges entre zones excédentaires et déficitaires.

En outre, le bilan donne la situation globale de la sécurité alimentaire à l'échelle régionale pour une année considérée comme excédentaire, il ne permet pas de saisir la réalité dans les villes en termes de disponibilités annuelles sur les marchés. L'imprévisibilité des variations des prix sur les marchés urbains est à la fois inter-annuelle et intra-annuelle. Pour les commerçants, cette imprévisibilité a des conséquences pouvant conduire à la perte du capital. Par exemple, le stockage spéculatif à la suite d'une année de hausse significative des prix s'est souvent traduit par une baisse drastique des prix l'année suivante. L'absence de maîtrise des disponibilités alimentaires pour les villes reste ainsi un vide à combler autant par les pouvoirs publics que par la recherche.

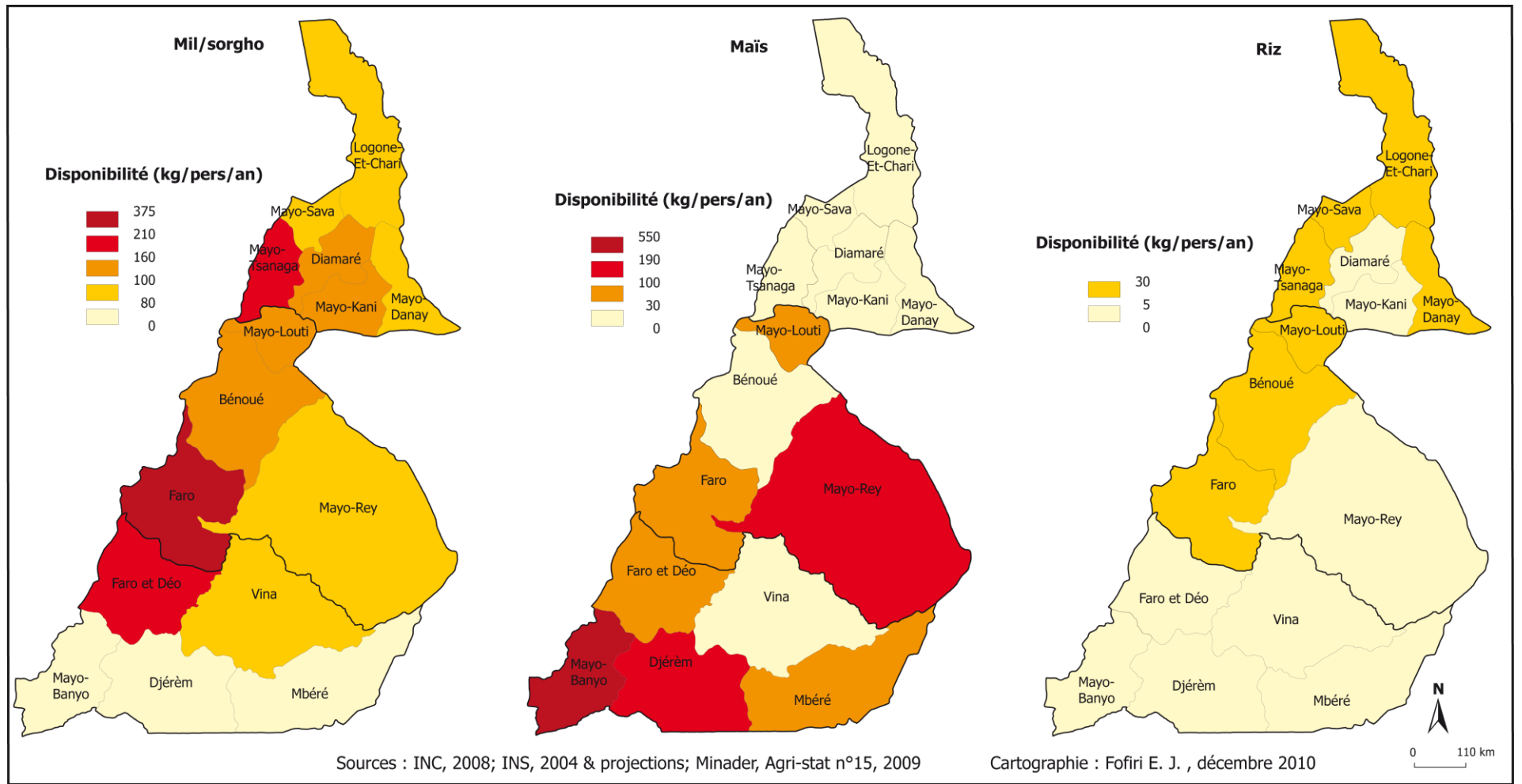


Figure 6 : Disponibilités théoriques annuelles par type de céréale par département (en 2007)

1.1.2. Une production peu transformée pour les marchés urbains

La production acheminée vers les villes fait encore l'objet d'un faible niveau de transformation presque essentiellement assurée artisanalement malgré le développement des entreprises agro-alimentaires à partir des années 1990. Cerdan et *al.* (2003) en ont établi trois catégories : micro-entreprise, petite entreprise et PME. Il s'agit cependant d'un ensemble assez diversifié dont les capacités d'émergence, de croissance et de développement sont déterminées par l'économie dans laquelle elles évoluent. C'est un secteur caractérisé par une certaine instabilité des acteurs. Un recensement fait par Ferre et *al.* en 1999 (in Cerdan et *al.*, Op. Cit.) indiquait pour la seule ville de Garoua 1 642 activités agro-alimentaires réparties dans six secteurs (tableau 3). Les céréales, bases stratégiques dans la sécurité alimentaire représentent 26 % des activités. On note par contre le peu d'intérêt pour les racines et tubercules, ce qui indiquerait leur faible place dans l'alimentation urbaine.

Tableau 3 : Recensement des principales activités agro-alimentaires à Garoua (1999)

	Boissons	Céréales	Restauration	Arachide/ oléagineux	Viande	Autres	Total
Effectif	474	425	350	229	129	35	1642
Pourcentage	29	26	21	14	8	2	100

Source : Cerdan et *al.* (2003)

Pour comprendre les difficultés fonctionnelles des sous filières spécifiques qui constituent la base alimentaire, le processus de transformation de trois produits a été analysé : le maïs, le riz et le manioc.

1.1.2.1. La demande en farine de maïs : un marché non satisfait

L'importance du maïs dans la production céréalière s'est accompagnée comme on le verra plus loin d'un accroissement du niveau de sa consommation urbaine majoritairement sous forme de couscous (ou « boule » de farine cuite à l'eau). La mouture des grains de maïs est aussitôt apparue dans les années 1990 comme une contrainte majeure à la consommation pour les ménages (Abraao, 1994) qui interpellait la recherche. La mise au point des moulins à marteau pour le décorticage et le broyage du maïs dans le cadre du Projet Garoua (1988-1996)²³, a permis d'apporter une réponse à la demande des consommateurs en termes

²³ Financé par l'Etat camerounais, le Fonds d'Aide et de Coopération et la Caisse Française de Développement, le Projet Garoua, programme bilatéral entre le Cameroun et la France débuta en 1988 et s'acheva en 1996 au Nord-Cameroun. Il couvrait la zone soudano-sahélienne.

d'équipements. Cependant le développement des unités de transformation dans les villes a essentiellement été l'action du secteur privé.

On rencontre deux types de farine de maïs sur les marchés urbains du Nord-Cameroun : celle produite par les Mâiseries du Cameroun (MAÏSCAM)²⁴ ; et celle obtenue par le processus de transformation artisanale assurée par les femmes. Nos enquêtes de consommation ont montré que la farine industrielle est peu connue des consommateurs de Garoua (10 % des ménages enquêtés) et pas du tout de ceux de Maroua contrairement à Ngaoundéré (65 %). Malgré la proportion relativement élevée à Ngaoundéré, moins de 35 % en consomment régulièrement pour davantage préparer de la bouillie que du couscous. Trois raisons sont évoquées par les ménages pour justifier le peu d'intérêt pour ce type de farine : sa faible valeur nutritive, le grain ayant été débarrassé du germe pour la production de l'huile de maïs et/ou de grizt destiné à la fermentation de la bière ; sa faible consistance (elle est vite digérée d'où l'utilisation prioritaire pour la préparation de la bouillie) ; l'odeur peu appréciée.

Le recours au meunier reste la première solution adoptée pour la mouture des grains, suivi de l'achat de farine de transformation artisanale vendue au détail qui concerne 40 % de ménages en moyenne à Garoua et Maroua, bien que l'offre en quantité ne satisfasse pas toujours la demande. Selon les enquêtés le recours au meunier présente deux contraintes : le temps d'attente et les coûts jugés élevés. Un diagnostic mené auprès de 20 meuniers²⁵ dans la ville de Garoua (Kouebou, 2008) a révélé que les coûts élevés des prestations s'expliquent par l'importance des charges de fonctionnement (énergie électrique ou produits hydrocarbures, services de maintenance, rémunération du meunier, aménagement du local...). La vétusté de nombreux équipements participe également à l'augmentation des charges énergétiques. Installés pour la plupart depuis une dizaine d'années, l'état des moulins oblige quelquefois les meuniers à effectuer une double mouture pour réduire la granulométrie des farines de maïs, entraînant des surcoûts de consommation d'énergie, et occasionnant également de longues files d'attentes devant les meuniers. On assiste tout de même depuis deux ans à un

²⁴ C'est au début des années 80 qu'un grand notable musulman de Ngaoundéré, profitant de l'échec de la SODEBLE, décide de se lancer dans la culture industrielle du soja, du tournesol et surtout du maïs. Il crée la société MAISCAM. Son objectif est d'approvisionner les villes en huile végétale, en farine de maïs et de fournir la matière première aux brasseries et aux troupeaux qui commencent à consommer des aliments de complément. La société MAISCAM est aujourd'hui un grand complexe agro-industriel, au capital de 3,25 milliards de F CFA (5 803 571 euros) implanté à 30 km au Nord de Ngaoundéré, au lieu-dit Borongo (Tchotsoua, 2006).

²⁵ Ce diagnostic a été réalisé dans le cadre des activités du Programme 3.3 du Projet PRASAC/ARDESAC auquel nous avons participé de 2006 à 2009.

renouvellement des équipements particulièrement dans les marchés officiels les plus fréquentés pour répondre à la demande. Malgré ces efforts il y a un besoin d'accroissement de l'offre de service qui pourrait se faire soit par un encadrement des acteurs de la transformation artisanale, soit par des mesures incitatives à l'égard des promoteurs des moulins.

1.1.2.2. Le décortilage du paddy : échec d'une sous filière stratégique dans l'alimentation urbaine

Le décortilage du paddy est un aspect essentiel du développement de la filière riz au Cameroun en général et dans le nord en particulier depuis les années 1970. Le décortilage et l'usinage du paddy fourni par la paysannerie devaient permettre d'approvisionner les marchés urbains régionaux mais surtout ceux du Sud-Cameroun dont les perspectives de croissance étaient très tôt perceptibles. L'offre en riz usiné de la SEMRY (32 700 tonnes en 1989) se trouve rapidement insuffisante pour satisfaire la demande nationale dans l'ensemble estimée à 146 990 tonnes. Outre son coût de revient relativement plus élevé par rapport au riz importé, sa qualité est peu appréciée des consommateurs urbains. Le riz local est davantage sollicité sur les marchés urbains du Nord-Cameroun comme substitut du mil/sorgho lorsque les prix sont plus attractifs, que pour être consommé sous forme de grain (Engola Oyep, 1991) La transformation de la production demeure de ce fait une préoccupation ancienne.

L'arrêt de l'usinage du paddy par la SEMRY en 1987 a davantage contribué à paralyser cette sous filière. Les activités de décortilage ont été transférées à une paysannerie peu outillée et surtout peu préparée à la tâche. Cette situation a eu pour conséquence la prolifération de petites unités de décortilage dans les zones de production et de plus en plus dans les villes (Yagoua, Maroua, Garoua). Dans les zones rurales, cette prolifération a particulièrement bénéficié des appuis institutionnels existants [programmes et projets étatiques (PNVRA, PREPAFEN, PNUD...), et structures d'appuis privées et ONG internationales (PAAR-GTZ, CDD)]. Dans les zones urbaines, l'on a surtout observé des initiatives personnelles portées sur des opportunités de marché liées à la proximité d'un bassin de production (le cas des périmètres rizicoles de Lagdo proches de Garoua).

Du point de vue de la performance, les équipements existants (photo 1) fournissent encore des résultats peu satisfaisants tant en termes de quantité de riz obtenue que de sa qualité. Le temps de décortilage reste important (30 minutes en moyenne pour un sac de 100 kg de paddy), l'activité mobilise une main-d'œuvre importante à rémunérer à l'échelle d'une petite unité artisanale de transformation (4 à 6 personnes pour assurer l'ensemble des

opérations de décortilage, de conditionnement et de stockage), la qualité obtenue reste peu compétitive sur les marchés urbains en raison d'un taux élevé de brisures (près de 30 % par sac). Le riz local est un produit peu présent sur les marchés urbains dominés par le riz importé.



*Photo 1 : Unité artisanale de décortilage de paddy à Maga
Cliché : Fofiri Nzossi, février 2009*

Quelques initiatives privées commencent cependant à se mettre en place en vue d'améliorer la transformation de la production. Elles sont organisées autour de la Fédération des riziculteurs de Yagoua répartie en quatre unions de planteurs. La Société Camerounaise de Producteurs de Riz (SCPR) née de cette Fédération et implantée à Yagoua assure le décortilage de 600 sacs de 100 kg de paddy par semaine, pour un rendement d'environ 500 sacs de 50 kg de riz blanc. De nouvelles formes d'appuis institutionnels sont entrain de se mettre en place à travers la coopération Sino-Camerounaise et Nipo-Camerounaise pour la relance de la filière riz au Cameroun. Elles pourraient être porteuses d'espoir pour l'amélioration de la sous filière transformation au Nord-Cameroun. Conquérir les marchés urbains reste dans tous les cas un défi majeur à relever par la filière rizicole locale.

1.1.2.3. La transformation des tubercules de manioc : un processus artisanal

La production de manioc (*manihot esculenta crantz*) dans le nord du Cameroun est passée de 90 000 t en 2001 à 160 000 t en 2007 (MINADER, 2009). L'excédent commercialisable est acheminé vers les villes sous forme de racine, de cossettes ou de farine. Les procédés de transformation du manioc sont restés largement artisanaux et ne permettent pas aux acteurs de répondre efficacement aux attentes de qualité formulées par les consommateurs en termes de couleur, d'odeur et de goût principalement.

La transformation artisanale du manioc en farine pour la préparation du *foufou* suit cinq étapes :

- **Le trempage** : il s'effectue encore à près de 80 % dans des rivières à proximité des parcelles et dans des fûts et/ou bacs métalliques pour la proportion restante. Dans le premier cas, des micro barrages de retenue d'eau sont construits sur des sections du cours d'eau pour servir de bassin de trempage (photo 2). Les tubercules restent ainsi trempés pendant 3 à 5 jours selon le cas pour permettre leur détoxification et leur ramollissement. Dans le second cas, le récipient (fût ou bac) est généralement placé dans un coin de la cour, puis rempli d'eau. Deux contraintes sont identifiées dans ce cas. La première porte sur le besoin d'approvisionner le récipient à partir des points d'eau souvent éloignés des lieux d'habitation ; la deuxième réside dans l'obligation de transporter les tubercules de manioc du lieu de production au lieu d'habitation, ce qui constitue des charges supplémentaires, les tubercules étant constitués de 60 à 70 % de leur poids en eau. Pour réduire ces charges, l'épluchage peut alors se faire en champ. A ces deux contraintes s'ajoute une troisième d'ordre sanitaire en termes de qualité hygiénique de l'eau utilisée et des risques de contamination des produits par les résidus d'oxydation des récipients métalliques.

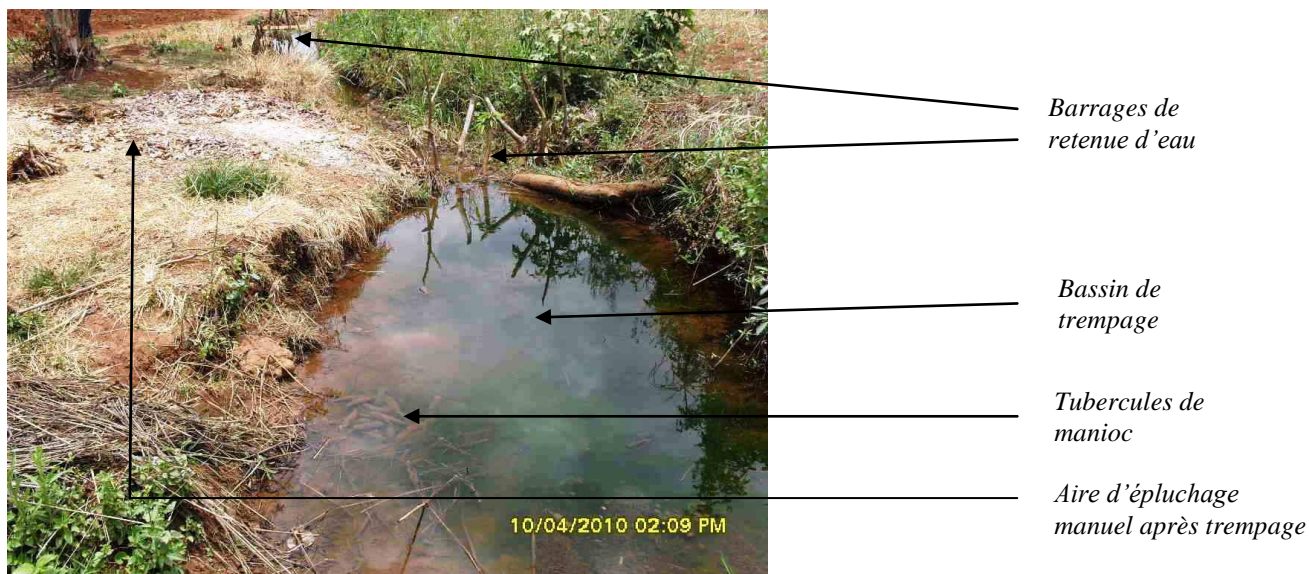


Photo 2 : Dispositif de détoxification/ramollissement du manioc dans une rivière à Vela-Mbaï (Adamaoua)
Cliché : Fofiri Nzossié, avril 2010

- **L'épluchage** : il se fait avant ou après trempage selon le moyen utilisé. Dans le cas de la rivière, l'épluchage intervient au retrait du tubercule de l'eau, contrairement au trempage dans un récipient où l'épluchage se fait généralement en champ avant transport des tubercules pour la maison ;
- **L'émiettage** : il se fait au mortier après ramollissement des tubercules pour obtenir des mottes qui après séchage, deviennent des cossettes ;
- **Le séchage** : il est essentiellement naturel et se fait par étalage au soleil sur une bâche, une natte, un tissu pagne ou sur le bitume dans des localités traversées par une voie bitumée. La durée de séchage varie entre 2 et 5 jours suivant les conditions météorologiques ;
- **Le broyage des cossettes** : la farine commercialisée au détail sur les marchés urbains est obtenue par broyage des mottes séchées au moyen de broyeuses électriques ou à moteur utilisant du fuel. Malgré la vulgarisation des équipements dans les zones rurales même les plus enclavées, les cossettes sont encore pilées dans un mortier pour l'obtention de la farine. Dans la plupart des cas les cossettes sont acheminées vers les villes et vendues en l'état.

Du point de vue de la qualité, le procédé artisanal de transformation présente des risques de dégradation des propriétés organoleptiques du produit final à chacune des étapes (Djouldé, 2005). La perte de couleur blanche des cossettes, l'acidité, l'élasticité, l'odeur de moisissure sont les principaux facteurs de qualité qui caractérisent aujourd'hui les cossettes

vendues sur les marchés. Le séchage naturel par étalage au soleil présente également les risques de contamination par des aérosols contenus dans l'air.

L'accroissement de la production n'a pas induit des changements de trajectoire dans les procédés de transformation et ce malgré le dispositif institutionnel d'accompagnement existant. Le système national de recherche agricole camerounais (SNRA) a fourni de nombreux acquis potentiellement valorisables pour l'amélioration du procédé de transformation des tubercules et de la qualité des cossettes. Ces acquis sont pour l'essentiel portés par la recherche universitaire soutenue par des institutions et organismes internationaux. Les travaux menés visent l'amélioration des propriétés organoleptiques des dérivés du manioc. Trois axes de recherche sont particulièrement abordés :

- l'étude de la qualité des produits en relation avec la diversité variétale et les conditions de conservation et de transformation (Etoa et *al.*, 1988 ; Klang et Ndjouenkeu, 2006 ; Tatsinkou et *al.*, 2006) ;
- le développement des procédés de maîtrise de l'étape de fermentation, notamment de manioc amer de variété TMS 3001 dominant dans la région pour un meilleur contrôle du rouissage (Djoule et *al.*, 2003 ; Djouldé, 2005) ;
- l'amélioration des techniques de séchage des cossettes par le développement des séchoirs solaires (Ahouanou et *al.*, 2000; Kapseu et *al.*, 2005), et des appareils de broyage des cossettes.

Le rôle des pouvoirs publics dans la diffusion des innovations techniques est aujourd'hui avéré dans le domaine de la transformation des tubercules de manioc, malgré le faible niveau d'adoption. Les interventions de l'Etat sont principalement orientées dans trois domaines :

- L'appui à la professionnalisation des équipementiers locaux à travers les micros crédits ;
- Le renforcement des capacités des acteurs ruraux de la transformation ;
- Les dons en équipements/infrastructures aux acteurs structurés en GIC/Associations.

Elles se font à travers le PNVRA et depuis 2004 spécifiquement par le PNDRT. C'est un outil spécifique qui a particulièrement œuvré à ce jour pour la diffusion des variétés améliorées et pour l'accroissement de la production de manioc dans le Nord-Cameroun. Les actions d'appui au développement de la transformation du manioc portent sur le financement des infrastructures (aires de séchage), les dons en équipements (bacs de trempage d'une

capacité de 200 litres, moulins secs et moulins à pâte) et la formation des bénéficiaires à l'utilisation et l'entretien des équipements. Tout comme pour le riz, la satisfaction de la demande en sous produits du manioc fait appel à des améliorations du procédé de transformation par les acteurs.

1.2. Les contraintes de l'environnement de production

Le Cameroun fait de plus en plus recours aux importations pour répondre à la demande alimentaire croissante de sa population. En 2008 les besoins en importations céréalières (blé, riz, maïs) étaient estimés à quelques 680 000 tonnes (Anonyme, 2008). Cette situation traduit l'insuffisance de la production céréalière nationale et accroît le risque de dépendance alimentaire vis-à-vis des marchés internationaux de plus en plus instables. Si les statistiques existantes ne permettent pas encore de déterminer la proportion des importations acheminées dans le Nord-Cameroun, la prépondérance des céréales dans la production et la consommation de l'ensemble régional peut refléter par hypothèse la tendance à la hausse observée au niveau national. En 2007²⁶, la production céréalière régionale (mil/sorgho, maïs, riz) était de 1 415 600 tonnes (MINADER/Agristat n°15, 2009), soit 37 % de la production nationale. D'un point de vue quantitatif elle suffit théoriquement à satisfaire les besoins alimentaires des 6,5 millions d'habitants du Nord-Cameroun tout au long de l'année selon les normes FAO (en moyenne 200 kg/pers/an). Car elle permettrait à chaque individu de consommer environ 220 kg de céréales. Cette moyenne contraste cependant avec les constats quelquefois alarmants sur la précarité de la sécurité alimentaire dans l'espace rural nord-camerounais (PAM, 2008), situation à laquelle n'échappent pas les villes dont la croissance de la population est à la fois vue comme un risque et une chance pour le développement de l'agriculture locale.

La croissance démographique en Afrique subsaharienne, particulièrement dans les villes est perçue comme une aubaine pour les campagnes, car les villes offrent de nouveaux débouchés commerciaux aux paysans (Bricas et Pape Diaye, 2004 ; Dury et *al.*, 2004). L'augmentation de la demande urbaine entraînerait l'agriculture vivrière. Selon les économistes conventionnels, la croissance des marchés urbains est susceptible au-delà d'un taux de 50 % de population urbaine de créer les conditions favorables à l'innovation dans les systèmes de production. Elle devrait se traduire par une intensification technique conduisant à

²⁶ Les statistiques agricoles officielles les plus récentes sont celles de la campagne agricole 2006-2007 publiées dans l'Annuaire statistique du MINADER (Agristat n°15, 2009).

élever la productivité et permettre à la production de répondre aux sollicitations des marchés (Temple et *al.*, 2009). Avec un taux de croissance supérieur à 4 % par an et une population urbaine avoisinant les 35 %, les villes du Nord-Cameroun constitueraient un marché potentiel de consommation pour les producteurs locaux. En janvier 2010 une mission conjointe d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires MINADER/FAO/PAM, a révélé que les déficits de production constituent actuellement dans le Nord-Cameroun l'une des menaces les plus probables de la sécurité alimentaire. Les projections de récoltes indiquaient une baisse de la production pour la campagne 2009-2010 par rapport à celle de 2008-2009 de 20 % particulièrement pour le maïs et l'arachide (MINADER/FAO/PAM, 2010).

Nous analysons dans cette section l'environnement de production pour tenter de saisir les contraintes susceptibles d'impacter sur l'offre régionale. L'analyse portera sur deux séries de facteurs dont les évolutions récentes méritent qu'on s'y attarde : les effets du changement climatique et la dynamique foncière.

1.2.1. Effets du changement climatique sur l'activité agricole au Nord-Cameroun

A l'instar de la question du « développement durable », la problématique du changement climatique a longtemps été considérée dans les pays en développement en général et en Afrique en particulier comme étant la seule préoccupation du Nord, en raison des causes étroitement liées à l'exploitation industrielle²⁷. Le changement climatique désigne l'ensemble des dérèglements qui affectent le climat mondial avec des conséquences sur la qualité de vie des populations, la diversité biologique, les glaciers et banquises, le niveau des mers, les récoltes. Entre 1967, année des premières prévisions d'un réchauffement planétaire et 2000, la question a été essentiellement débattue dans les pays industrialisés [Suisse (Genève), Autriche (Vienne), Allemagne (Berlin), Italie (Rome), Canada (Montréal)], ou émergents [Bresil (Rio de Janeiro), Argentine (Buenos Aires)]. Elle est abordée pour la première fois en Afrique en 2001 au Maroc (Marrakech) au cours de la 7^{ème} Conférence des Nations-Unies sur le changement climatique, puis en 2006 au Kenya (Nairobi) lors de la 12^{ème} Conférence des Nations-Unies sur le changement climatique²⁸. S'il est vrai que les Etats africains participaient déjà aux différentes rencontres mondiales depuis le sommet de Rio de

²⁷ Spore (CTA) (2008). *Changements climatiques*, Numéro Hors-série, Août 2008, 24 p. (Site web : <http://spore.cta.int>)

²⁸ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/changement-climatique/chronologie.shtml> (Consulté le 04 septembre 2009)

Janeiro, les rencontres de Marrakech et Nairobi auront contribué à accélérer leur implication dans la lutte contre le changement climatique. Elles marquent également l'engagement solennel de la communauté internationale à l'égard de l'Afrique du point de vue financier et technique pour la mise en œuvre des programmes de préservation de la nature.

Cependant, les préoccupations du changement climatique sont jusqu'ici restées à l'échelle des institutions et administrations nationales ainsi que des ONG installées sur le continent africain. L'on a vu naître dans divers pays après le sommet de Rio (3-14 juin 1992) et la 3^{ème} Conférence des Nations-Unies sur le changement climatique de Kyoto (1^{er}-12 décembre 1997) une pléthore d'instruments juridiques et des plans d'action pour la protection de la nature.

1.2.1.1. Les instruments institutionnels de lutte contre le changement climatique au Cameroun

Le Cameroun compte parmi les premiers pays qui ont ratifié le protocole de Kyoto sur les changements climatiques entré en vigueur le 16 février 2005. Au niveau national plusieurs organes et institutions ont été créés pour assurer le suivi et la coordination des politiques et actions de préservation de l'environnement. On peut notamment citer :

- le Ministère de l'Environnement et des Forêts éclaté en deux départements ministériels en 2006 : le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature et le Ministère des Forêts et de la Faune ;
- le Ministère du transport (à travers une direction de la météorologie et de la marine marchande) ;
- le Ministère des mines, de l'Eau et de l'Energie ;
- le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- le Premier Ministère (à travers la Commission Nationale Consultative pour l'environnement et le développement durable) ;
- le Bureau National de la couche d'ozone ;
- le Comité interministériel pour la protection de la couche d'ozone ;
- la Cellule Nationale de Coordination du Programme des changements climatiques.

La volonté du Cameroun de participer à la préservation du climat est réitérée à la veille du Sommet de Copenhague (07-18 décembre 2009) par la signature d'un décret du Chef de l'Etat portant Création, Organisation et Fonctionnement d'un Observatoire national sur les

changements climatiques, structure faîtière chargée de coordonner les activités de l'ensemble des intervenants dans le domaine (encadré 1).

Encadré 1

Extrait du Décret Présidentiel N°2009/410 du 10 décembre 2009 portant création, organisation et fonctionnement d'un observatoire national sur les changements climatiques

Art. 4. (2) [L'observatoire est chargé] :

- *d'établir les indicateurs climatiques pertinents pour le suivi de la politique environnementale ;*
- *de mener des analyses prospectives visant à proposer une vision sur l'évolution du climat à court, moyen et long termes ;*
- *de suivre l'évolution du climat, de fournir des données météorologiques et climatologiques à tous les secteurs de l'activité humaine concernés et de dresser le bilan climatique annuel du Cameroun ;*
- *d'initier et de promouvoir des études sur la mise en évidence des indicateurs, des impacts et des risques liés aux changements climatiques ;*
- *de collecter, analyser et mettre à la disposition des décideurs publics, privés ainsi que des différents organismes nationaux et internationaux, les informations de référence sur les changements climatiques au Cameroun ;*
- *d'initier toute action de sensibilisation et d'information préventive sur les changements climatiques ;*
- *de servir d'instrument opérationnel dans le cadre des autres activités de réduction des gaz à effet de serre ;*
- *de proposer au gouvernement des mesures préventives de réduction d'émission de gaz à effet de serre, ainsi que des mesures d'atténuation et/ou d'adaptation aux effets néfastes et risques liés aux changements climatiques.*

Source : Cameroon Tribune n°9498/5699 du mercredi 16 décembre 2009.

L'Observatoire national présenté comme la structure faîtière du gouvernement en matière de politique de lutte contre le changement climatique assure les mêmes missions que les organes et structures créés par le passé, et qui restent fonctionnels. Cette situation est susceptible de générer des conflits entre structures et compromettre un meilleur suivi des actions sur le terrain. La pléthore d'instruments existants montre qu'il y a au niveau institutionnel une réelle volonté politique de lutter contre les effets du changement climatique, mais sa mise en œuvre reste très procédurière. Peu d'actions d'explication du concept ont été jusqu'ici entreprises auprès des populations, alors que les effets du changement climatique sont de plus en plus perceptibles.

1.2.1.2. Les indicateurs de dégradation des conditions climatiques

Dans la pratique, les effets du changement climatique sont particulièrement perceptibles dans l'espace soudano-sahélien. Trois situations peuvent être distinguées : une baisse des précipitations depuis les années 1960-1970 ; l'irrégularité inter-annuelle et l'évolution intra-annuelle. Bien que les conditions climatiques semblent profondément se dégrader ces cinq dernières années, des études (Beauvilain, 1989 ; WMO/GWP, 2003) montrent que le phénomène était déjà perceptible depuis la décennie 1970, particulièrement dans sa partie sahélienne (abords sud du lac Tchad au Cameroun) où la pluviométrie moyenne y est passée de 700 mm avant 1970 à 500 mm ces dernières années. Cette partie du pays a subi une diminution significative des précipitations annuelles de plus de 20 %, voire 30 %, au cours de la décennie 1960 au-delà de 11° de Latitude Nord (Niel et *al.*, 2005).

L'irrégularité inter-annuelle s'apprécie quant à elle à une échelle temporelle plus longue. La série pluviométrique disponible pour l'Extrême-Nord sur 25 ans montre que nous avons affaire à une pluviométrie qui évolue en dents de scie n'obéissant pas à la régularité décennale (figure 7). Seule l'année 1994 aura connue une pluviométrie assez significative (900 mm) se rapprochant des caractéristiques du climat soudano-sahélien (900-1000 mm/an). La moyenne générale des précipitations sur les 25 ans est de 750 mm avec des pics situés autour de 850 mm (1988, 1994, 1999, 2011, 2003, 2005, 2007). L'année 1994 avec près de 1000 mm de pluie marque le début d'un cycle décennal, puisque l'année 1984 aura été une année sèche avec moins de 600 mm. Par contre les pics pluviométriques les plus faibles dont l'année 1984, qui correspondent aux grandes périodes de sécheresse dans l'Extrême-Nord ont été enregistrées en 1984 (551 mm), 1987 (583 mm), 1990 (611 mm) et 2004 (654 mm). On constate que le climat de cette région administrative se caractérise par une succession d'années pluvieuses et sèches avec des variations comprises entre 600 et 900 mm de pluies.

Au plan intra-annuel, l'on observe de plus en plus de fortes irrégularités dans la répartition des précipitations. La saison 2009 aura connu un début très irrégulier jusqu'à la fin juin pour s'étendre au mois d'octobre, mois au cours duquel il a été enregistré des pluies significatives habituellement attendues en juillet. Le prolongement des pluies en octobre marque ainsi des extrêmes dans les perturbations climatiques au niveau régional.

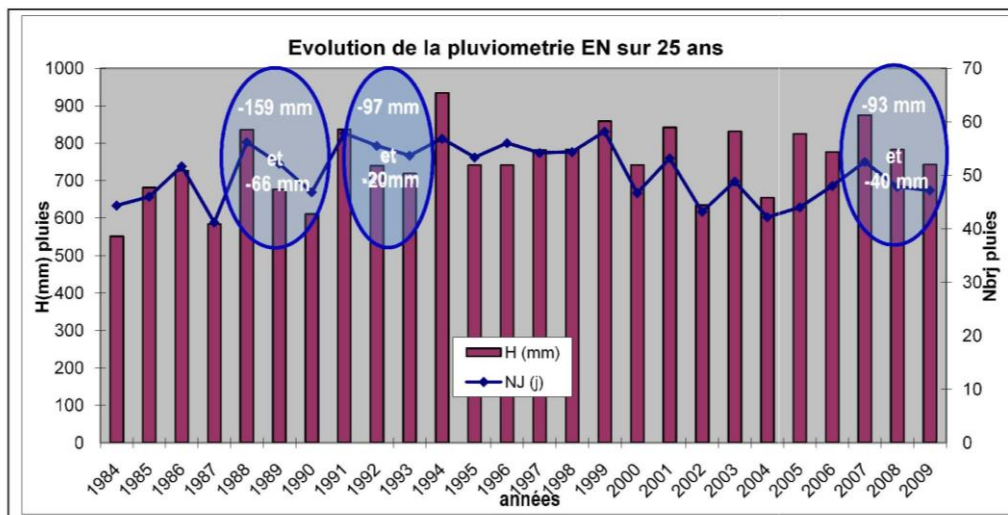


Figure 7 : Evolution des précipitations moyennes annuelles dans l'Extrême-Nord (1984-2009)

Données : Service météorologique/Délégation agriculture de l'Extrême-Nord

Graphique : Douala D., Early warning information flash, MINADER/DESA, n°0019, décembre 2009

Au plan spatial la dynamique hydrologique de la plaine d'inondation du Logone, principal bassin rizicole est aujourd'hui caractérisée par une régression de la durée de recouvrement de la plaine (moins de trois mois au lieu de quatre à cinq comme par le passé) par les eaux de crue des principaux mayo (Logone, Mayo Tsanaga, Mayo Boula, El Beid). Selon le WMO/GWP (2003) l'influence des changements climatiques des dernières décennies sur l'appauvrissement des ressources en eaux dans le soudano-sahélien camerounais ne fait aucun doute. Cette situation serait aggravée par les grands projets d'aménagement hydraulique de la SEMRY au Cameroun, et de la South Chad Irrigation Projects (SCIP) au Nigeria.

Ces deux projets sont particulièrement mis en cause dans le rétrécissement du lac Tchad. Alors qu'en 1960, il couvrait un secteur de plus de 26 000 km², en 2000 il était réduit à moins de 1 500 km²²⁹. Ces deux projets privent le lac Tchad d'une partie importante de ses eaux. Au niveau de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), ces deux Etats supportent l'essentiel des cotisations car chacun des pays membres de la CBLT intervient financièrement au prorata des désagréments causés sur les eaux du lac Tchad. C'est ainsi que le Nigeria principalement indexé dans le rétrécissement du lac participe à hauteur de 52 %,

²⁹ <http://www.actu-environnement.com/ae/news/1664.php4> (Consulté le 05 septembre 2009)

suivi du Cameroun 28 %. Les autres pays membres (Tchad, Niger, République Centrafricaine) viennent ensuite avec 8 et 6 % d'apports financiers.

Si les populations des profondeurs de la zone soudano-sahélienne comme celles d'autres parties du pays restent ignorantes de toute la terminologie sur le changement climatique (réchauffement climatique, fonte des glaciers, variations des températures, couche d'ozone, dégradation des ressources végétales...), elles savent cependant traduire en leurs propres termes, les effets vécus de ce changement notamment sur les activités agricoles. Elles arrivent à situer la période d'accélération de ces dérèglements. Pluies précoces et peu significatives pour le cycle végétatif des principales cultures, et pluies significatives mais tardives suivies des inondations après les semis sont les caractéristiques actuelles du climat septentrional. Elles sont responsables de la reprise des semis au cours d'une même campagne agricole, du démarrage tardif de la campagne agricole ou du lessivage des cultures en champs dans le cas des inondations.

Le muskuwaari a connu au cours de la campagne agricole 2008-2009, une baisse de rendement de près de 30 % (MINADER/DESA, mai-juin-juillet 2009). En mai 2009 les prévisions faites par le CILSS/ACMAD pour la période de juillet-septembre 2009 indiquaient une baisse de précipitations dans la zone sahéenne plus importante qu'en 2008 (CILSS/AGRHYMET, mai 2009). La campagne agricole 2009-2010 a en effet été sérieusement perturbée particulièrement dans l'Extrême-Nord, en raison d'une longue interruption des pluies intervenue en juin. Les pluies significatives ne se sont véritablement installées dans cette partie du pays qu'au cours de la première décade du mois de juillet entraînant par conséquent un retard dans les activités agricoles. En plus d'une baisse de précipitations estimée à 70 % en juin 2009 par rapport à juin 2008, le département du Logone-et-Chari n'a enregistré qu'une pluie utile au cours des deux premières décades du mois de juillet 2009. Le démarrage des opérations de semis y a été par conséquent plus tardif (MINADER/DESA, juillet 2009).

L'Adamaoua située plus au sud de la région géographique dans le soudano-guinéen n'échappe pas au phénomène à travers des retards dans le démarrage des pluies. C'est l'ensemble du Nord-Cameroun qui est profondément affecté depuis une dizaine d'années par l'alternance entre crises de sécheresse et inondations, avec des modifications sur des activités agricoles (semis tardifs ou multiples, baisse de rendements, adoption d'autres types de cultures plus adaptées aux variations du climat). Dans certaines localités les populations

développent des stratégies d'adaptation pour faire face aux effets du changement climatique. Dans le Mayo-Kani, le Diamaré et le Mayo-Sava des producteurs d'arachide et de niébé tendent à se reconverter dans la production d'oignon.

Au-delà des modifications dans les activités agricoles, les effets du changement climatique contribuent à marquer le paysage agricole par une spécialisation des zones de production. Dans le groupe des racines et tubercules l'igname et le manioc apparaissent comme des cultures caractéristiques des zones soudano-guinéennes (Adamaoua). Dans le groupe des céréales, le mil/sorgho caractérise l'environnement soudano-sahélien (Extrême-Nord et Nord) ; tandis que le riz s'affiche comme étant une culture des plaines inondables [plaines du Logone et de la Bénoué (périmètres irrigués de Lagdo)]. La tolérance du maïs à diverses conditions agro-écologiques résulte surtout des résultats de la recherche agronomique qui a mis au point un ensemble de variétés adaptées aux variations climatiques baptisées « Cameroon Maize Selection (CMS) ». Les variétés actuellement vulgarisées concernent le Shaba, le CMS 8501, 8704, 8806, 9015. Dans certains départements de l'Extrême-Nord (Mayo-Danay, Mayo-Sava) le maïs a du mal à intégrer les différents systèmes de culture (Njomaha, 2002). Toutefois, le maïs restant une plante fortement consommatrice d'eau et d'énergie, l'évolution des contraintes sur les ressources hydriques sous l'effet du changement climatique interroge son avenir dans les systèmes de production au Nord-Cameroun, inquiétude qui pourrait se renforcer face aux mutations récentes observées dans l'accès à la terre.

1.2.2. Impact de la dynamique foncière sur les exploitations familiales agricoles

Face aux difficultés d'ajustement des systèmes de production aux évolutions de la demande vivrière nord-camerounaise et nationale, la conscience collective s'est très souvent cristallisée sur les contraintes techniques et technologiques à l'intensification de la production. Cette orientation fondamentale au développement agricole, certes, tend cependant à occulter des questions tout aussi sensibles que celle du foncier dans un espace marqué par la multiplication des conflits d'usages de la ressource terre. En effet, l'accentuation des conflits entre agriculteurs et éleveurs, agriculteurs entre eux, éleveurs et autorités administratives dans les espaces mis en défens interroge l'avenir de l'agriculture vivrière dans un contexte d'extensification d'une production essentiellement assurée par les exploitations familiales agricoles (EFA) sur de petites superficies (0,5-3ha).

1.2.2.1. Le rôle des EFA dans la structuration de l'espace agricole

Les caractéristiques des systèmes de cultures dans le Nord-Cameroun s'articulent moins autour des facteurs naturels que socio-économiques. Dans les bassins cotonniers de l'Extrême-Nord et du Nord, le cotonnier a longtemps été la tête de rotation, suivi des céréales (mil et maïs notamment) et des légumineuses (arachide et niébé) selon le cas. Ces groupes de cultures se succèdent dans les assolements en fonction des opportunités d'augmentation des quantités autoconsommées et d'amélioration du revenu au producteur. Dans les savanes du Cameroun excepté quelques zones écologiquement peu favorables (plaine du Logone), la culture cotonnière occupe une place stratégique, tant dans les revenus des producteurs que sur l'économie régionale. Elle structure le paysage rural à travers ses champs, sa contribution à la création et à l'amélioration des voies de communication, ses marchés d'achat de coton graine, ses usines d'égrenage, ses huileries. Elle représentait encore l'activité de base de plus de 350 000 planteurs jusqu'en 2007. De 162 240 en 1985-1986, le nombre de planteurs de coton a atteint 367 473 en 2001-2002, avant de chuter à 250 000 en 2009³⁰. Malgré la dépréciation des cours mondiaux de coton depuis 1998 et qui a mis à mal la rentabilité de la filière (Guibert et *al.*, 2003 ; Folefack et *al.*, 2006 ; Wey et *al.*, 2009), cette culture demeure le facteur structurant de l'économie rurale au Nord-Cameroun, même si de profondes modifications sont observées dans les EFA qui en assurent l'entière production.

Ces modifications portent selon les zones sur la réduction des superficies cultivées en coton, l'abandon du coton et/ou la diversification des cultures vivrières plus rentables (céréales, légumineuses et légumes). Des travaux de l'IRAD avec l'appui du PRASAC ont permis d'identifier cinq types d'exploitations agricoles : un premier sans coton et quatre autres dont les superficies en coton varient de 0,25 ha à 2 ha avec une forte tendance à la réduction (Wey et *al.*, Op. Cit.). Le choix de l'option (abandon ou réduction) par le producteur dépend de nouvelles opportunités qui se présentent (accessibilité à un potentiel marché vivrier plus rentable). L'importance du coton dans les systèmes de culture varie d'une zone à l'autre.

Dans la vallée de la Bénoué où prédomine la culture du maïs, tributaire des intrants coton, les choix stratégiques des EFA portent davantage sur la réduction des superficies que sur l'abandon. Le maintien de la culture permet en effet d'accéder aux services de base

³⁰ <http://www.afriquejet.com/afrique-centrale/cameroun/la-production-du-coton-baisse-de-plus-de-50-pour-cent-au-cameroun-2009061129500.html>

(intrants, attelage, encadrement technique) capitalisés dans le vivrier (particulièrement sur le maïs). Dans le vieux bassin cotonnier de l'Extrême-Nord par contre (Mayo-Kani), où la production vivrière est dominée par le mil/sorgho et le niébé relativement moins demandeur en engrais, l'abandon du cotonnier prédomine dans les choix stratégiques des paysans qui, peuvent ainsi s'acheter des pesticides et herbicides plus accessibles que l'engrais. La moyenne des superficies cultivées en mil/sorgho est de 1,7 ha, contre 0,5 ha en niébé et en maïs.

Dans l'Adamaoua où l'emprise du cotonnier est presque absente (excepté la lisière de la plaine de Mbé), le paysage agricole est fortement marqué par la présence de l'élevage bovin dominant dans l'économie. Les systèmes de production se structurent autour des racines et tubercules (manioc, patate, igname et de la pomme de terre), du maïs, principale céréale adoptée, du maraîchage (tomate, feuilles condimentaires...). La rotation culturelle s'organise en « tomate-maïs-manioc/patate » ou « igname/maïs ». Les produits maraîchers constituent la tête de rotation dans les assolements en raison de leur forte consommation en engrais, dont les effets résiduels dans le sol profitent au maïs. Les superficies cultivées par exploitant sont plus importantes dans l'Adamaoua (en moyenne 3,5 ha) dans les terroirs témoins d'étude (Mbé et Mbang-Mboum). L'arboriculture fruitière (manguier et avocatier principalement) marque depuis une dizaine d'années l'espace agricole. Elle est l'œuvre de promoteurs individuels généralement constitués de citoyens détenteurs de vastes superficies (4-10 ha). Elle est de plus en plus perçue comme un investissement rentable, compte tenu de l'accroissement de la demande urbaine nord-camerounaise et surtout transfrontalière (N'Djamena) en fruits.

Dans l'ensemble, le paysage agricole nord-camerounais est caractérisé par un grand émiettement des espaces de production (en moyenne 2,5 ha par exploitant) révélateur de l'importance de la population active agricole. La superficie totale emblavée des cultures vivrières pour les régions administratives de l'Extrême-Nord et du Nord au cours de la campagne 2009-2010 a été estimée à environ 1,1 million d'ha contre 1,2 million d'ha pour la campagne 2008-2009 (MINADER/FAO/PAM, 2010), soit en moyenne 450 000 exploitants généralement regroupés chacun autour d'un noyau familial. A priori l'importance de la population agricole est source de tensions et de conflits, dans un espace marqué par l'amplification de la mobilité humaine et la diversité des formes d'usages de la ressource foncière qui implique de plus en plus des acteurs supra nationaux.

1.2.2.2. La mobilité humaine comme principale source de tensions foncières

Le Nord-Cameroun connaît une accélération de sa dynamique foncière en rapport avec la croissance démographique et la diversification des formes d'usage. Au plan démographique, la saturation de l'Extrême-Nord s'est intensifiée avec le doublement de sa population en une trentaine d'années (1976-2010). La densité théorique est passée de 41 hbts/km² à 100 hbts/km², soit 3,5 fois celle du Nord et 6 fois celle de l'Adamaoua. Cette saturation très tôt perceptible a été à la base de l'une des plus importantes politiques migratoires élaborées et mises en œuvre par les pouvoirs publics au Cameroun³¹, et portant sur le transfert des populations vers les zones « vides », en l'occurrence la vallée de la Bénoué (Roupsard, 1997 ; Beauvilain, 1989 ; MINPAT/PNUD, 2000 ; Njomaha, 2004). Le « *Programme de migration et de services de soutien agricole* » élaboré à cet effet a permis d'installer plus de 200 000 migrants de l'Extrême-Nord dans les zones à fortes potentialités agricoles du Nord de 1974 à 1997. Si ces mouvements encadrés ont fourni des données statistiques aujourd'hui disponibles, les migrations libres et individuelles observées après 1997 échappent totalement au contrôle statistique officiel. Elles participent à la densification des zones d'accueil créées dans le cadre des différents projets étatiques d'une part, et d'autre part au peuplement d'espaces peu occupés (figure 8).

³¹ L'Etat Camerounais a élaboré et mis en œuvre plusieurs programmes de peuplement du territoire à partir de 1974, parmi lesquels l'opération Yabassi-Bafang [sur la question lire : Barbier J.C. (1977). *A propos de l'opération Yabassi-Bafang (Cameroun)*, Paris, ORSTOM, Travaux et Documents de l'ORSTOM, Sujet de recherche n°5322 inclus dans les accords de coopération scientifique entre l'ORSTOM et l'ONAREST, 141 p.

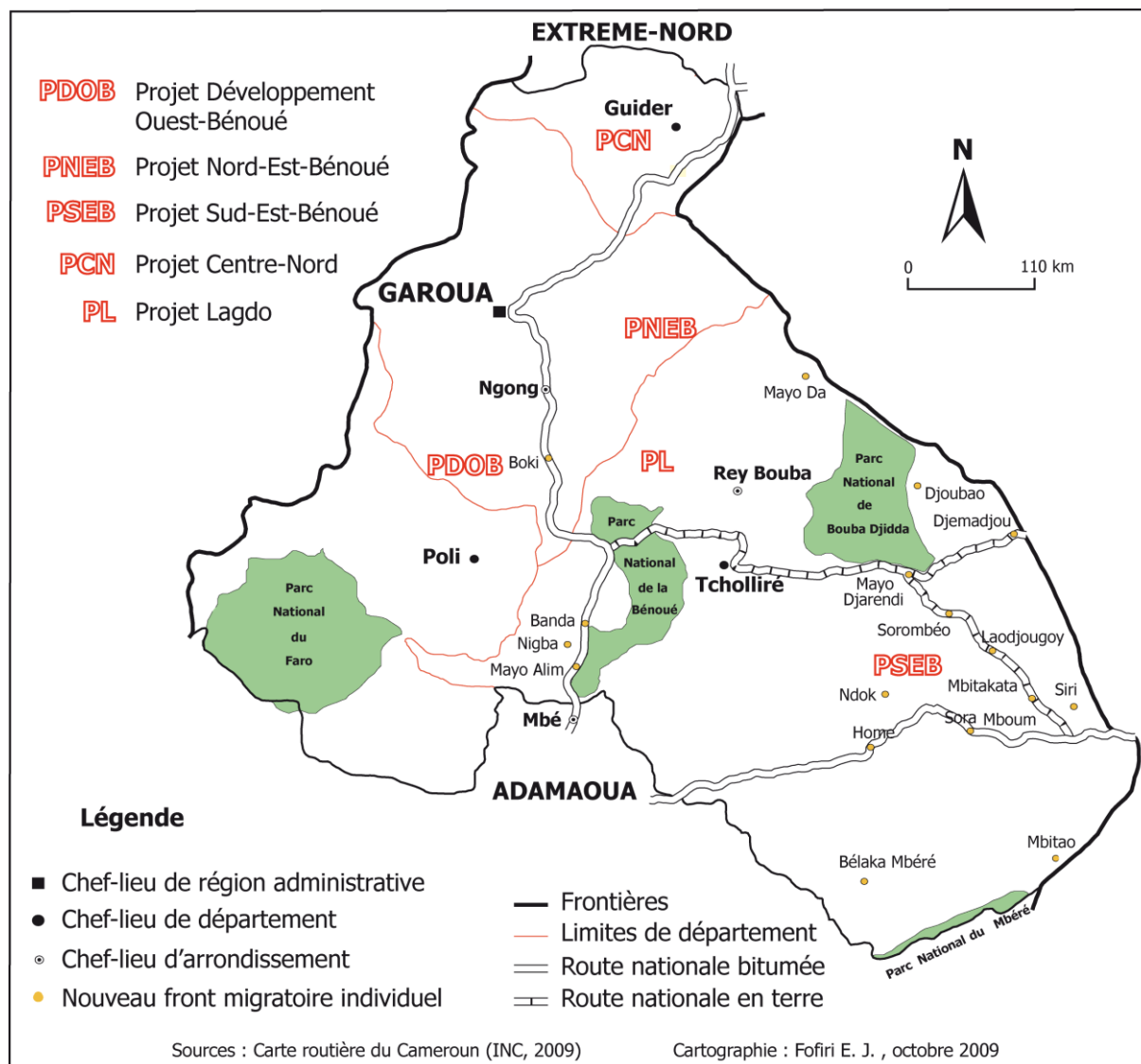


Figure 8 : Zones de convergence des migrations récentes dans le Nord

Les observations et entretiens effectués dans quatre terroirs en 2007³² [Sakdjé, Gamba dans le département de la Bénoué, Siri et Sora Mboum (dans le Mayo-Rey)] ont montré que les migrations libres et individuelles se font par étapes. Elles suivent le principal axe routier Maroua-Ngaoundéré et depuis 2004 Ngaoundéré-Toubooro suite au bitumage dudit axe. Les terroirs de Wini Banda, Sakdjé et de Gamba situés à la lisière du parc national de la Bénoué ont constitué la première escale pour de nombreux migrants aujourd'hui installés dans le Mayo-Rey, nouveau front cotonnier. Initialement peuplée de Dii et de Mbum, on retrouve actuellement dans la zone du Mayo-Rey, aux dires des différentes autorités traditionnelles

³² Ces activités ont été menées dans le cadre des enquêtes de production du Programme de recherche PRASAC/ARDESAC sur les graines émergentes maïs et niébé dans les savanes du Cameroun (2004-2009), en qualité de stagiaire, nos travaux de thèse étant logés au sein de ce Programme.

rencontrées, les Toupouri majoritaires parmi les migrants, les peuples originaires des Monts Mandara (Mofu, Matakam), les Guiziga et les Massa. Ils sont généralement introduits au sein de la communauté par un des leurs plus anciennement installé dans la localité. L'accès à la terre se fait par versement d'une somme d'argent à l'autorité traditionnelle (30 000 – 100 000 FCFA³³) et l'engagement dans certains cas de céder un pourcentage de la récolte (5 à 10 %).

Au bout d'une à trois années de mise en valeur de l'espace, le chef de famille de sexe masculin en général, se déplace vers un nouveau terroir jugé plus favorable du point de vue de la disponibilité des terres et du rendement agricole à partir d'informations collectées auprès de ses proches. Il existe entre migrants des mêmes communautés des liens de familiarité et de solidarité qui permettent de faire circuler les informations utiles telles la disponibilité des terres dans un nouveau front agricole, les opportunités de marché. Le chef de famille sera rejoint un ou deux ans plus tard par l'ensemble de la famille, ou une des épouses dans le cas de foyer polygamique, ce qui constitue une stratégie permettant de multiplier des possibilités d'appropriation des terres agricoles dans plusieurs terroirs. Pour Seignobos (2006), le village des migrants loin d'être un village disposant d'un terroir au sens classique, est une base d'arrivées et de départs où l'on s'investit incomplètement, on prospecte ailleurs, on revient. On aboutit ainsi à des exploitations dissociées sur deux ou trois terroirs. Deux destinations sont actuellement privilégiées après la première escale : les terroirs du Mayo-Rey reconnus pour la productivité de leurs sols (Siri, Mayo-Da, Home...); et la plaine de Mbé dans l'Adamaoua encore relativement peu peuplée le long de l'axe routier, où s'est installée depuis 2004 une communauté Toupouri dans la localité de Wack. Entre 2001 et 2004, sept villages ont été installés sur 40 km de l'axe Ngaoundéré-Toubo pour 370 exploitations, soit en moyenne un village tous les 6 km (Seignobos, Op. Cit.).

L'arrivée de nouveaux migrants dans une communauté est source de bouleversement sur le plan de l'organisation de l'espace foncier et de conflits dans son utilisation. Elle implique un partage des lieux d'habitation, de production, d'échanges commerciaux et de loisir. L'accès à la terre, premier facteur de production pour le migrant, quelle que soit la démarche adoptée, crée une diminution des disponibilités pour les populations « autochtones ». Si ce fait est vrai en théorie, nos enquêtes montrent que d'autres considérations sous-tendent les conflits observés dans les zones d'accueil.

³³ Soit 46 à 152 euros.

« *Nous acceptons de cultiver les terres que le chef nous donne très loin du village. Il faut souvent marcher plus d'une heure avant d'arriver. Elles produisent mieux que celles qui se trouvent non loin des cases et que recherchent les autochtones. Et quand nous vendons nos productions et que ça nous donne beaucoup d'argent, nos frères d'ici ont subitement envie de nous reprendre les terres que le chef nous a données, alors que nous avons payé pour les avoir* ».

Tel est le point de vue de Moussa Kader, représentant de la communauté des migrants rencontré dans le terroir de Sakdjé pour qui, l'amélioration des conditions de vie des migrants à partir des revenus tirés des ventes de la production crée des frustrations chez les autochtones souvent peu investis aux activités agricoles intenses, et qui vivent cette situation comme une spoliation de leurs ressources foncières par les migrants à leur détriment.

Dans un autre cas, la monétarisation de l'accès à la terre par les chefs traditionnels qui s'accompagne du prélèvement des parts de récoltes pendant un certain nombre d'années est souvent vite perçue par le migrant comme le début d'un processus d'appropriation définitive de la parcelle. La remise en cause de ce présupposé qu'entretient le migrant au bout d'une dizaine d'années est également source de conflits. Ces conflits récents viennent ainsi se greffer à ceux observés dans les zones de migration encadrée, générés par un malentendu autour du concept « d'espaces vides » qui a prévalu pour l'installation des migrants. Les populations déplacées de l'Extrême-Nord et installées dans la vallée de la Bénoué l'ont récupéré à leur propre compte plus tard pour revendiquer leurs droits de propriété sur les parcelles acquises dans le cadre des différents projets étatiques (PCN, PNEB, PSEB, PDOB, PL).

La cohabitation pacifique au début, s'est progressivement dégradée avec de nouvelles arrivées, remettant en cause le concept « d'espace vide ». Pour Seignobos (Op. Cit.), le recours à ce concept a relevé « ... *d'une méconnaissance volontairement entretenue au nom d'une efficacité techniciste, refusant le moindre zeste d'histoire, la moindre approche sociale ou culturelle, qui ne sauraient constituer que des entraves. [Car] les zones peuvent être vides, mais juridiquement occupées ou encore occupées sans les marqueurs paysagers classiques d'une exploitation agricole lourde* ». Ainsi, d'une pratique de gestion basée sur la compétition foncière quasi nulle dans la vallée de la Bénoué grâce aux faibles densités, on est passé à un système de gestion rigoureuse, voire répulsif vis-à-vis des migrants, peuples de vieille tradition agricole (Mafa, Tupuri, Guiziga...).

L'accentuation des conflits fonciers dans les zones d'installation des migrants met en exergue des insuffisances dans l'élaboration et le pilotage des projets de développement. Ce n'est qu'au début de la décennie 1990 que les projets de développement intègrent la question foncière dans leurs actions, par l'adoption de l'approche gestion des terroirs, suivie de l'approche participative. Le Projet PRASAC 1 (1998-2002) va consacrer tout un programme au Conseil de Gestion, qui malheureusement s'arrête avec la fin du projet. Ce qui fait dire à de nombreux observateurs que toutes les actions menées dans ce sens restent précaires, car limitées à la durée de vie desdits projets (3-5 ans) (Abouya et *al.*, 2009 ; Raimond et *al.*, 2010). L'insécurité foncière dans les zones d'installation des migrants est donc loin de trouver une solution imminente et définitive, et « l'absence » des pouvoirs publics dans les processus de règlement des conflits conforte la position des « maîtres du sol » en même temps qu'elle renforce les clivages entre différents groupes ethno-linguistiques partageant les mêmes espaces.

Dans les zones de départ, les dynamiques démographiques et socio-économiques à l'Extrême-Nord ont fait évoluer les modes d'accès à la terre vers une monétarisation quasi systématique. Les migrants de retour et/ou les élites sont devenus de grands spéculateurs fonciers grâce à leur influence politique et leur pouvoir financier. Et face à la « fin de la terre », l'insécurité foncière devient une spirale dans laquelle se trouvent engouffrés de milliers de petits producteurs.

Si l'Adamaoua demeure par contre une zone peu dense avec de vastes espaces fertiles, les agriculteurs doivent par contre faire face à la pression des éleveurs de plus en plus nombreux à cause de la crise en République Centrafricaine. En 2008 une mission conjointe FAO/PAM/HCR/MINADER estimait à 70 000, le nombre de réfugiés Centrafricains installés dans le seul département du Mbéré dans l'Adamaoua, et dont nombreux sont des éleveurs. Lors de nos enquêtes à Mbang-Mboum, Gangassaou et Mbé, les conflits agropastoraux ont été répertoriés comme deuxième contrainte à la production agricole, après l'accès aux intrants. Le développement de l'activité agricole avec l'appui des projets étatiques se présente dans l'Adamaoua comme une forme de conquête d'un espace culturellement acquis à l'élevage bovin. L'élevage du gros bétail a toujours modelé l'organisation et la gestion de

l'espace rural [affectation de l'utilisation du sol, création des infrastructures économiques (lahorés³⁴, marchés à bétail, parcs de vaccination), relations sociales...].

Le « Plan viande » lancé en 1974 par les pouvoirs publics avec pour objectif de professionnaliser l'activité de l'élevage en incitant les éleveurs à moderniser leurs activités, a favorisé l'acquisition et la sécurisation de milliers d'ha de terre dans l'Adamaoua pour la création des ranchs. La persistance de la transhumance et ses conséquences sur l'agriculture vivrière traduit l'échec de cette politique qui a plutôt conduit à priver les agriculteurs de vastes terres en favorisant la spéculation foncière par les gros éleveurs et les élites influentes. L'agriculture dans l'Adamaoua se caractérise par la dissémination des champs familiaux de 2 à 3 ha qui empiètent sur les parcours pastoraux accentuant les conflits d'usage de l'espace, lesquels trouvent jusqu'ici tant bien que mal des solutions dans un arbitrage traditionnel peu crédible.

Le foncier en tant que ressource et support de diverses autres ressources (fauniques, floristiques et hydriques) demeure une question délicate à aborder dans le Nord-Cameroun autant pour les chercheurs que pour les développeurs et davantage l'administration, en raison des mécanismes de gestion de la terre qui ont toujours placé l'autorité traditionnelle au centre du dispositif. En 1974 l'Etat Camerounais marque sa volonté de contrôler le foncier à travers une loi foncière qui en fait le principal gestionnaire de la ressource. Dans la pratique cependant, les autorités traditionnelles, auxiliaires de l'administration sont régulièrement associées à sa gestion avec des limites de pouvoir assez imprécises. Pour Teyssier (2003), la régulation foncière par la coutume est poussée à son paroxysme dans le nord du Cameroun. La reconnaissance du pouvoir coutumier comme gérant exclusif du foncier parmi les prérogatives accordées aux chefferies du nord en contrepartie d'une alliance avec le gouvernement sur l'échiquier politique national a entraîné de graves dérives dont les conséquences sont perceptibles au plan socio-économique. La gestion foncière est vite devenue la principale source de revenus pour les autorités traditionnelles, à travers l'octroi aux étrangers des droits d'usage sur le sol, l'arbitrage des conflits soumis à diverses taxations, la réglementation et la répression de diverses formes de violations.

³⁴ « La carte de Ngaoundéré au 1/200 000^e porte des noms des lieux qu'on retrouve rarement ailleurs en pays Peulh : lahoré (à une dizaine de km au sud de Ngaoundéré), Mbawré (à une dizaine de km à l'ouest et à l'est de Ngaoundéré) [...] et Lahoré-Mbaworé près de l'ancien village Laokobong » (Boutrais, 2001). Les lahorés en langue locale (Foufouldé) sont des mares d'eau contenant des carbonates de sodium cristallisés naturels (natron), autrefois très utiles pour la complémentation minérale de l'alimentation des animaux.

L'utilisation des réseaux de chefferies par l'Etat a renforcé le pouvoir de contrôle des autorités traditionnelles sur la ressource, quelquefois au détriment des actions concertées, comme ce fut le cas dans le Mayo-Rey en 2004 (Seignobos, 2006)³⁵. L'insécurité foncière apparaît ainsi comme une contrainte majeure au développement de l'activité agricole, tant elle plonge les producteurs, et particulièrement les migrants de plus en plus nombreux, dans un climat d'incertitude quant à l'accès à la terre premier facteur de production. Cette insécurité foncière se renforce avec le développement de la politique environnementale de protection des territoires considérés comme fragiles.

1.2.2.3. La mise en défens des « territoires fragiles » : facteur de réduction des espaces agricoles

L'implication de l'Etat Camerounais dans la protection de la nature au Nord-Cameroun date de la fin des années 1960. La matérialisation de cette implication est assurée par la création d'un réseau de parcs nationaux en 1968. L'histoire de ces parcs est similaire à celle d'autres espaces protégés camerounais ou africains caractérisée par le déguerpissement des populations, la répression administrative, l'installation illégale des populations, l'extension des espaces agricoles et pastoraux, la pauvreté des populations riveraines (Endamana et al., 2007). Le taux de croissance annuel de la population autour de ces espaces particulièrement dans la région administrative du Nord est de 5 %. Cette croissance démographique due à la forte immigration des populations à la recherche des meilleures terres agricoles, a favorisé l'installation de différents groupes ethniques (Dii, Foulbé, Mboum, Mbororo, Toupouri, Massa, Mafa...), peuples de vieille tradition agricole. L'agriculture et l'élevage constituent les activités principales de plus de 80 % d'entre eux.

Le réseau d'aires protégées destinées à la conservation du patrimoine faunique et floristique du Nord-Cameroun est constitué de 6 parcs nationaux d'une superficie de 905 900 ha (tableau 4) et de 28 zones d'intérêt cynégétiques (ZIC).

³⁵ En 2004 le pouvoir traditionnel arrête le processus d'un projet de marquage foncier sur les limites litigieuses dans une zone de cohabitation entre migrants et autochtones inauguré après 1996 dans le Mayo-Rey alors que les négociations étaient en cours. Cet acte mettait ainsi fin à huit années de bornage, entamé par le DPGT et poursuivi par un bureau d'étude [Territoires et Développement local (Terdel)] ; en même temps qu'il permettait au pouvoir traditionnel d'affirmer sa primauté sur la terre, sous le regard impuissant de l'administration centrale et de l'ensemble des parties prenantes (Seignobos, 2006).

Tableau 4 : Répartition des aires protégées au Nord-Cameroun en 2006

N°	Nom de l'espace protégé	Superficie (ha)	Année de création	Localisation
01	Parc National de Waza	170 000	1968	Waza, Extrême-Nord
02	Parce National de Kalamaloué	4 500	1968	Kousseri, Extrême-Nord
03	Parc National de Mozogo	1 400	1968	Mozogo, Extrême-Nord
04	Parc National de Bénoué	180 000	1968	Bénoué, Nord
05	Parc National de Faro	330 000	1980	Faro, Nord
06	Parc National Bouba Ndjida	220 000	1968	Tcholliré, Nord

Source : INS (2006). *Annuaire statistique du Cameroun*

La région administrative du Nord, zone de grande production vivrière abrite 85 % des espaces mis en défens à l'échelle du Nord-Cameroun, dont les trois parcs les plus importants en termes de superficie (Bénoué, Faro, Bouba Ndjida). Ces espaces représentent au total 44 % du territoire de la région administrative (figure 9).

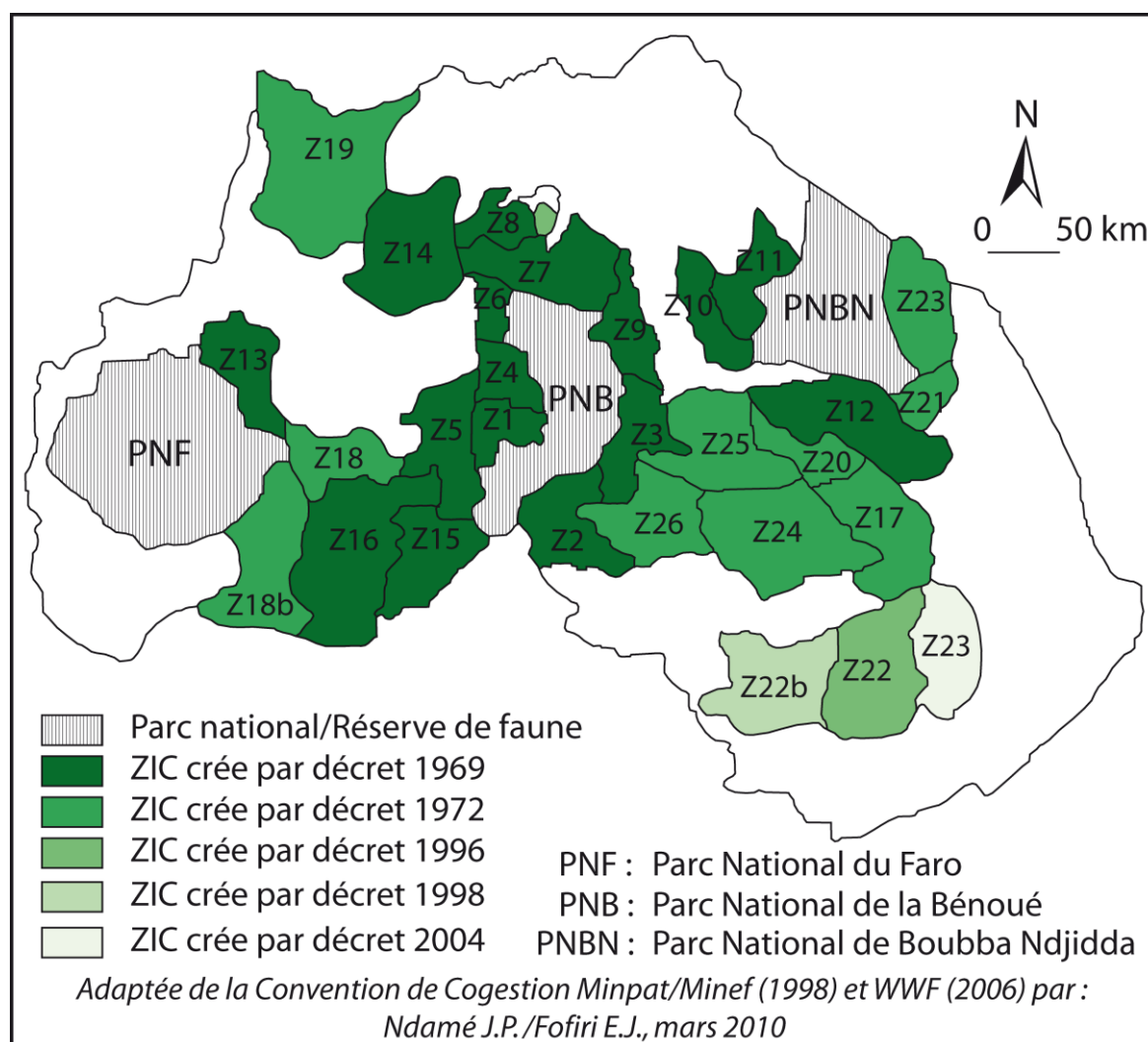


Figure 9 : Evolution des espaces protégés dans la région administrative du Nord (1969-2004)

Toute la partie centrale du Nord est réservée aux activités de chasse sportive qui se déroulent dans les ZIC gérées par des particuliers. L'évolution chronologique de leur création jusqu'à une date récente (2004) indique que le processus est loin de s'achever. La mise en défens de pans entiers du territoire régional génère des conflits opposant populations riveraines et Etat d'une part, agriculteurs et éleveurs d'autre part. Pour les agriculteurs il s'agit d'importantes réserves foncières pour la diversification vivrière. La volonté affichée de l'Etat camerounais d'étendre ces espaces contribuera davantage à envenimer les rapports avec les populations et à compromettre la production agricole, tant les aires protégées suscitent la convoitise des migrants à la recherche des terres agricoles. L'implication des partenaires internationaux notamment le *World Wildlife Fund (WWF)* dans la politique environnementale du Cameroun a fortement contribué à étendre ces espaces.

Au total, la dynamique foncière observée s'accompagne d'un ensemble de contraintes d'accès à la terre qui ont des répercussions sur les structures micro-économiques de production agricole. L'insécurité foncière qui caractérise aujourd'hui les exploitations familiales apparaît comme un facteur d'amplification d'une agriculture vivrière morcellée, qui présente le risque de se développer davantage sur des terres marginales. Le développement des exploitations familiales sur de micro parcelles paraît alors comme une conséquence de ce qui précède. Il marquera encore en l'état actuel des conditions d'accès à la terre le paysage agricole.

L'insécurité foncière présente également le risque de répercussion sur le développement des cultures stratégiques dans la sécurité alimentaire (mil/sorgho, maïs et riz). Dans l'Extrême-Nord par exemple, la spéculation foncière entretenue par les élites urbaines soutenues par les autorités traditionnelles et administratives se fait au détriment de la grande masse d'agriculteurs qui assurent l'essentiel de la production de mil/sorgho de saison pluvieuse et de saison sèche acheminée vers les villes. Bien que l'on voit se développer depuis quelques temps une agriculture semi-intensive sur de vastes superficies, financée par des élites, la production reste moins destinée aux marchés nord-camerounais qu'à ceux du Sud du pays et davantage des pays voisins. Même si elle a lieu, l'intensification agricole est moins profitable aux marchés régionaux.

Dans la région administrative du Nord, la pression foncière en rapport avec la migration, l'accroissement des surfaces protégées et l'implication de certaines ONG dans la mise en valeur des terres sont les principaux handicaps à l'accès durable aux terres agricoles

dans un contexte d'extensification de la production vivrière. Sur la question de l'implication des ONG, le conflit qui oppose la Société agro industrielle de la Bénoué (SAIB) à la paysannerie à Lagdo depuis une dizaine d'années est assez édifiant (Alawadi, 2006). Il a eu pour conséquence « la mise en jachère » forcée d'environ 5 000 ha de terres cultivables en aval du barrage hydro-électrique de Ladgo, soit 29 % d'un potentiel des terres irrigables estimées de 17 000 ha (Kossoumna Liba'a et *al.*, 2006). Paysans et responsables de la SAIB s'observent depuis une dizaine d'années en chiens de faïence autour de ce bassin rizicole du Nord³⁶, dont une part de la production assurée sur les 12 000 ha de périmètres irrigués aménagés par les Chinois en 1987 approvisionne la ville de Garoua en paddy et en riz blanc.

Dans l'Adamaoua enfin, l'accroissement de la production de maïs, principale céréale pourrait se heurter à la spéculation foncière entretenue par les gros éleveurs et les élites de plus en plus impliquées dans l'arboriculture fruitière destinée au commerce transfrontalier et moins dans la production des produits de consommation locale. La question de la dynamique spatiale dans le Nord-Cameroun est ainsi devenue un enjeu politique, social mais surtout économique face auquel les pouvoirs publics sont plus que par le passé interpellés. Elle représente une contrainte au développement agricole.

* * * *

Il serait irréaliste en l'état actuel des connaissances sur les destinations finales des usages de la production vivrière régionale d'envisager une estimation des disponibilités pour les marchés urbains qui tende vers la réalité. Une représentation spatiale des disponibilités globale aussi grossière soit-elle, permet tout de même de localiser les zones de production potentiellement excédentaires et susceptibles de contribuer à l'approvisionnement des villes en céréales (départements du Mayo-Tsanaga, du Mayo-Rey, du Fao et du Faro-et-Déo). L'importance des territoires déficitaires (10 départements sur les 15 que compte le Nord-Cameroun) peut être considérée comme une donnée significative pour l'explication des difficultés d'accroissement des parts de la production acheminée vers les villes. Deux contraintes majeures sont susceptibles de provoquer la diminution de la production régionale : l'impact du changement climatique sur les ressources en eau et la dynamique foncière.

³⁶ La production rizicole du département de la Bénoué se situe autour de 4 000 tonnes avec près de 80% assurées à Lagdo.

Chapitre 2 : Le cadre spatial des échanges vivriers dans le Nord-Cameroun

L'alimentation des ménages urbains au Nord-Cameroun comme dans plusieurs régions d'Afrique subsaharienne provient de deux types d'échanges : non marchands et marchands. Le premier type s'articule autour d'un ensemble de rapports sociaux complexes, qui semblent se consolider davantage avec la baisse du pouvoir d'achat des urbains. La réception par certains ménages urbains des sacs de mil/sorgho, maïs ou riz des familles restées au village s'inscrit de plus en plus dans les stratégies d'approvisionnement de nombreux citadins des classes moyennes et pauvres. De même, pendant la période de préparation des champs et des récoltes, de jeunes urbains émigrent temporairement vers les grands bassins de production de sorgho repiqué (Maroua Salak, Dargala, Pitoa, Guider...), de maïs et de coton, pour servir de main-d'œuvre. Ils sont la plupart du temps rémunérés en nature (sacs de mil/sorgho, maïs...) et peuvent ainsi constituer des réserves sur plusieurs mois.

Le deuxième type se rattache à toutes sortes de transactions commerciales, mettant en complémentarité divers espaces (de production, commercialisation et consommation). Il suppose la mise en marché des productions agricoles et leur acheminement vers les consommateurs urbains. Ce processus implique des acteurs qui, à travers diverses stratégies, organisent leurs actions dans l'espace.

On distingue plusieurs formes de mise en marché des productions agricoles (Chaléard, 1996) :

- La vente « bord champ » ;
- L'achat au village ;
- La vente sur le marché local ;
- Le transport du produit directement sur le marché urbain par le producteur.

Dans le cadre de ce chapitre nous nous intéressons au marché local en tant qu'espace physique d'échanges portant sur la production vivrière et qui met en relation producteurs, acheteurs et consommateurs d'une part ; et au marché urbain, point de chute de la production paysanne commercialisée et des importations d'autre part.

Le concept de « marché » est polysémique (Chaléard, Op. Cit.). En général on peut avoir deux perceptions de la compréhension du marché.

Il est à première vue perçu comme un espace où se rencontrent l'offre et la demande. C'est un lieu d'échanges physiques entre les acteurs sur le droit de propriété des produits (marché à bétail, marché des vivres ...). Il y a marché dès qu'un simple point de vente prend de l'ampleur et devient périodique. La périodicité varie suivant le type d'espace (rural ou urbain), la nature des produits échangés, l'origine des acteurs...

Il est également considéré comme un cadre virtuel de réalisation de l'échange régulé par la monnaie, le lieu de réalisation étant déconnecté du lieu physique d'échanges du produit. C'est dans ce contexte qu'on parle des marchés régionaux ou sous-régionaux selon l'échelle spatiale retenue, pour faire référence à un ensemble de mécanismes d'échanges autour d'un certain nombre de produits, et qui n'ont pas d'ancrage géographique spécifique. Le marché désigne ici un espace potentiel de consommation d'un produit ayant des limites spatiales approximatives. Un exemple de marché virtuel est donné dans les savanes d'Afrique centrale regroupant le Nord du Cameroun, le Sud du Tchad et l'Ouest de la Centrafrique, auquel il faut ajouter le Nord-Est du Nigeria, espace où s'échange réciproquement par des règles tacites l'essentiel de la production vivrière.

L'intérêt pour l'étude des marchés en Afrique subsaharienne est ancien tant pour les chercheurs que pour les développeurs. Economistes, géographes et anthropologues sont en effet très tôt animés par le besoin de comprendre l'organisation de ces espaces multifonctionnels, tant du point de vue économique que social et politique. En ce qui concerne les économistes, leurs travaux dominants portent sur l'analyse de l'efficacité des marchés dans leur capacité à mettre en relation des fonctions d'offre et de demande par les mécanismes de prix. Pour les géographes et anthropologues c'est plus généralement l'originalité des structures de relation au sein de l'ensemble territorial considéré qui est au centre des préoccupations (Le Bris, 1984). Les applications de la théorie des places centrales et autres modèles spatiaux issus de la traditionnelle théorie de l'emplacement étaient alors courantes (Porter, 1998). Entre 1950 et 1980, un certain nombre de travaux de référence effectués dans diverses disciplines ont permis de couvrir l'Afrique Subsaharienne et d'en connaître la structure globale des marchés ainsi que leur fonctionnement [Abercrombie (1961) in Couty (1965) ; Hodder, 1969 ; Berry, 1974 ; Obudho, 1976 ; Champaud, 1981]. Les 20 dernières années sont marquées par la production d'une abondante littérature pluridisciplinaire sur la question (Chaléard, 1996, 1997, 2002 ; Gossens, 1997 ; Tracey-White, 1997 ; Wihelen, 1997 ; Hacheu, 2003...). Ces travaux sont pour la plupart menés au sein des instituts de recherche nationaux et surtout internationaux (ORSTOM/IRD, CIRAD)

qui ont développé des pôles de recherches en Afrique subsaharienne ; ou dans le cadre des projets de recherche impliquant des chercheurs nationaux (OCISCA)³⁷.

Les institutions nationales et internationales pour le développement marquent elles aussi un intérêt tout particulier au fonctionnement des marchés agricoles en Afrique dès la première moitié du XX^{ème} siècle. La FAO particulièrement initie un certain nombre d'études (Abrott et *al.*, 1962, in Couty, 1965 ; FAO, 1994 ; Tracey-White, 1997) permettant d'élaborer des politiques d'appuis aux Etats plus performants. Quant aux institutions nationales, il s'agissait d'assurer la sécurité alimentaire des populations surtout dans des régions à risque potentiel d'insécurité. Au Cameroun par exemple, l'administration coloniale française porte une attention toute particulière au commerce agricole dans le Nord-Cameroun, le souci étant de contrôler les flux vivriers dans cet ensemble régional à risque d'insécurité alimentaire élevé, où les populations sont depuis longtemps qualifiées d'imprévoyantes du fait de l'utilisation du mil/sorgho base de l'alimentation dans la fabrication de la bière locale (Couty, Op. Cit. ; Seignobos, 2005).

Les études sur les marchés agricoles dans le Nord-Cameroun sont sectorielles et ne fournissent pas tous les éléments d'analyse des échanges marchands à l'échelle régionale. Elles portent sur une filière ou un type de circuit (Couty, 1965 ; Moustier, 1996 ; Cathala et *al.*, 2003 ; Medou, 2007) ou sur un espace précis, le cas de Hallaire (1972) dans les Monts Mandara et de Kossouma Liba'a (2002) dans l'Extrême-Nord. En outre, il manque une cartographie qui rende compte du rôle stratégique d'un certain nombre de marchés dans la commercialisation vivrière d'une part, et dans la régulation de la sécurité alimentaire régionale de par leur localisation d'autre part. C'est cet ensemble de lacunes que nous nous proposons de combler dans le présent chapitre par une analyse spatiale des marchés vivriers du Nord-Cameroun, analyse qui permettra de comprendre leur mode de fonctionnement et comment ils participent au ravitaillement des villes.

Au plan méthodologique, nous nous sommes inspirés de la démarche adoptée par Porter (1998) pour analyser les marchés du Bornou (1977-78) et du plateau de Jos (1991), régions soudano-sahélienne et soudano-guinéenne du Nigeria. L'analyse spatiale des marchés présente un certain nombre de contraintes dont leur repérage, notamment lorsque la zone

³⁷ L'Observatoire du changement et de l'innovation sociale au Cameroun est un projet de recherche pluridisciplinaire en sciences sociales mis en place suite à la crise économique de la décennie 1990 et financé par la Coopération Française. Lire à ce sujet Courage G. (1994). *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Editions Karthala, 418 p.



couverte par l'étude est importante. « ... *la démarche consistant à déterminer l'existence et l'emplacement des marchés [...] constitue un exercice de repérage fondamental...* » (Porter, Op. Cit.). La cartographie existante est soit obsolète, soit partielle (Kossoumna Liba'a, Op. Cit.), l'espace marchand étant assez dynamique. De nouveaux marchés se créent pendant que d'autres sont déplacés, disparaissent simplement ou prennent de l'importance dans les circuits commerciaux du vivrier. Il s'agit d'une dynamique territoriale complexe et permanente d'un secteur d'activité dont l'importance socioéconomique et politique est avérée. Les entretiens se sont révélés efficaces pour parvenir à un recensement non exhaustif, certes³⁸, mais assez significatif permettant de cerner la réalité des échanges vivriers dans la région. Ils ont complété l'annuaire des marchés élaboré par le MINADER en 2008, et qui n'établit cependant aucune hiérarchie entre les marchés permettant de déterminer leur importance à l'échelle du Nord-Cameroun. Les entretiens ont été menés avec les grossistes sur les marchés urbains et ruraux, les autorités traditionnelles et autres personnes ressources (CPA/AVZ³⁹), délégués d'agriculture, Chefs de circonscriptions administratives. Ces différents acteurs participent diversement par leurs actions à la création, à l'organisation et au fonctionnement des marchés qu'ils soient ruraux ou urbains.

2.1. La géographie des marchés ruraux du Nord-Cameroun

Les marchés ruraux sont d'excellents lieux d'intégration spatio-temporelle. Ils représentent un cadre idéal d'analyse des liens existant entre les différentes composantes sociologiques d'une communauté. Ils mettent en évidence la nature des relations entre les communautés contigües d'une part, les espaces ruraux et urbains d'autre part, à travers les échanges de marchandises, d'informations, de personnes et de maladies. D'un point de vue économique, ils constituent le premier point de vente des productions agricoles et le lieu d'achat des produits finis non périssables (Porter, 1998). Ils jouent en outre un rôle considérable dans l'économie familiale et procurent des revenus modestes certes, mais

³⁸ En général, chaque village dispose d'un marché où s'effectuent les échanges portant sur une gamme variée de produits (agricoles et manufacturés). Certains marchés naissent au moment où d'autres disparaissent, en fonction de leur localisation sur les principaux courants d'échanges agricoles. L'exemple de disparition progressive d'un marché est observé depuis 2007 au lieudit Mbang-Mboum dans l'arrondissement de la Vina (province de l'Adamaoua). La déviation de l'axe routier Ngaoundéré-Toubooro-Moundou (vers le Tchad) sur 7 km du village abritant le marché en question, l'a profondément enclavé, réduisant de ¼ son rythme de fonctionnement. D'où le besoin d'actualiser régulièrement l'annuaire officiel des marchés dans la perspective d'un meilleur suivi du commerce agricoles dans la région.

³⁹ CPA : Chef de poste agricole ; AVZ : Agent vulgarisateur de zone. Il s'agit des agents du Ministère de l'agriculture chargés d'assurer un encadrement de proximité des producteurs.

réguliers aux producteurs (Chaléard, 2002). C'est dans les années 60 et 70 que s'est particulièrement développée l'approche géographique en matière d'étude scientifique des marchés ruraux périodiques. Elle s'est beaucoup appuyée sur les modèles spatiaux développés au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles par W. Christaller (1933) et A. Lösch (1938), basés sur la géométrisation de l'espace. L'application de ces théories à l'étude des marchés africains s'est révélée peu efficace en raison de leur disparité spatiale et surtout de leur faible accessibilité.

L'analyse géographique des marchés ruraux du Nord-Cameroun permet de mieux saisir comment s'organise et se structure le commerce vivrier, de comprendre comment fonctionnent les réseaux d'échanges, de déterminer les flux de marchandises et de saisir les formes d'insertion de cette organisation dans l'espace physique. Pour cela elle se veut complémentaire à l'approche économique qui analyse davantage les relations entre l'offre et la demande par des mécanismes de prix. Deux éléments d'analyse seront abordés dans le cadre de cette partie : la répartition spatiale des marchés et leur rayonnement.

2.1.1. Rappel historique du processus de création des marchés ruraux

Nous nous intéressons uniquement aux marchés vivriers en tant qu'espace physique d'écoulement de la production et d'achat par les commerçants et/ou les consommateurs. Cette délimitation spatiale tient au fait qu'il n'y a pas superposition systématique des lieux de vente des productions végétales et animales dans le Nord-Cameroun d'une part, et entre productions végétales dites vivrières (céréales, racines et tubercules, légumineuses et légumes) et commerciales (coton) d'autre part. La création et la gestion des marchés à bétail font l'objet d'une réglementation établie par le MINEPIA. Les marchés de coton fibre, principale culture d'exportation de la région soudano-sahélienne du Cameroun sont créés par la SODECOTON. Ces deux schémas sont contraires à ceux généralement observés dans la création et le fonctionnement des marchés vivriers, ainsi que dans l'exercice de la profession de commerçant. S'il est vrai que les marchés périodiques sont reconnus comme des lieux publics dont l'emplacement est fixé par la coutume ou la loi, d'un point de vue organisationnel et fonctionnel, ils bénéficient jusqu'ici de peu d'attention de la part des pouvoirs publics, et davantage en termes d'aménagement. Nous avons donc dans la plupart des cas affaire à trois espaces spécifiques de par la nature des produits vendus, la réglementation, le processus de création et de gestion, le type d'acteurs, la destination finale de la marchandise... Cette situation pose un réel problème d'harmonisation et de classification des marchés vivriers, notamment des zones rurales et semi-urbaines.

Plusieurs critères ont été proposés par divers auteurs (Hallaire, 1972 ; Fréchou, 1984 ; Chaléard, 1996...) pour établir une classification des marchés vivriers ruraux en Afrique subsaharienne :

- la nature et l'importance des produits proposés ;
- la taille de chaque catégorie d'acteurs (producteurs, grossistes, consommateurs...) ;
- la périodicité ;
- le rayonnement dans l'espace régional ;
- l'accessibilité ;
- la localisation spatiale ;
- la destination finale du produit (villes régionales ou pays voisins).

L'informalité et la complexité du commerce vivrier rendent aléatoire et difficile toute tentative de classification des marchés, tant à l'échelle régionale que nationale. Nous proposons dans le cadre de cette étude une classification en trois types qui tout en prenant en compte les facteurs sus cités, privilégie davantage les fonctions des acteurs (producteur-vendeur, acheteurs et autres acteurs de l'intermédiation) :

- les marchés de gros à la production ;
- les marchés de regroupement ;
- les marchés de gros à la consommation.

Ce choix se justifie par la difficulté à quantifier les produits échangés et qui rendrait plus objective et plus efficiente une classification à l'échelle régionale. Avec la prolifération des intermédiaires dans le commerce vivrier renforçant son caractère informel, une part de plus en plus significative des échanges marchands s'effectue en dehors d'un point d'ancrage géographique réservé à cet effet, même s'il reste le principal lieu de rencontre et de négociations entre acteurs. Toute tentative de quantification serait donc entachée de biais et pourrait aboutir à une sous estimation de l'importance de certains marchés. Elle nécessite des études mobilisant des outils d'analyse économique spécifiques. Il est par ailleurs plus aisé de déterminer la proportion de chaque catégorie d'acteur sur un marché ainsi que la destination finale des produits, que d'obtenir les volumes échangés. Ces difficultés nous conduisent à faire un bref rappel historique du processus de création des marchés ruraux et d'analyser leur cadre réglementaire.

2.1.1.1. Un processus de création des marchés influencé par des acteurs externes

L'existence des marchés périodiques au Nord-Cameroun, tout comme dans l'ensemble de la zone soudano-sahélienne s'inscrit dans un long processus historique dont le schéma a déjà été décrit par plusieurs auteurs (Obudho, 1963 ; Couty, 1965 ; Ardit, 1971 ; Hallaire, 1972 ; Fréchou, 1984...). Les premiers marchés généralement situés sur les principales voies caravanières ont pendant longtemps joué le rôle de point de transit dans le cadre du commerce transsaharien, car les marchandises (« esclaves », colas, tissus, bétail, natron...) y changeaient de mains. L'historiographie de la région soudano-sahélienne du Cameroun rapporte que les Peul, Haoussa et Kanouri dominent depuis longtemps le secteur du commerce. L'aptitude de ces peuples de plaine au commerce fait partie de tout un ensemble de traits qui font apparaître leurs structures sociales plus amples et plus ouvertes que celles des autres ethnies.

Le commerce vivrier par contre était marginal dans l'économie régionale, considérée comme une « *économie de subsistance* »⁴⁰, suite au faible niveau de production agricole quelquefois insuffisante pour couvrir les besoins alimentaires de l'unité domestique, particulièrement pendant les années de forte sécheresse. Lorsqu'ils existaient, « *les marchés périodiques [n'étaient là] que pour commercialiser de petites quantités de produits* » (Ardit, 1971), ou pour servir de cadre d'échanges non monétarisés (mil contre viande et poisson). En 1965 par exemple, le commerce de mil n'est qu'à ses débuts dans le Diamaré où les densités sont très fortes et la commercialisation de cette céréale constituant un facteur d'insécurité alimentaire. Le commerce portait surtout sur le coton et l'arachide considérés comme produits d'exportation dans le nord (Couty, 1965).

La création et la densification des marchés ruraux résultent de l'introduction et de l'intensification de l'économie monétaire au cours du vingtième siècle, réduisant les échanges non marchands (Fréchou, 1984). Les populations se devaient en effet de payer l'impôt. Ainsi, dès la fin de la première moitié du XX^{ème} siècle « *in each ethnic area one or more sites are reserved as market-places and are usually named according to the day of which the market is held* » (Obudho, 1963). Cette tendance observée au Nigeria et au Tchad est tout aussi perceptible dans les Monts Mandara où Hallaire dénombrait déjà en 1972, 46 marchés hebdomadaires d'importance très diverse. Si la prolifération des marchés ruraux est la tendance dominante à partir de la décennie 1950, leur création relève d'un processus marqué

⁴⁰ Dalton G. (1964). 'Le développement des économies de subsistance et des économies paysannes', in *Revue Internationale des Sciences Sociales*, XVI, 3, pp. 409-422 ; cité par Ardit (1971).

par une forte intervention des acteurs exogènes aux communautés en l'occurrence l'administration coloniale et les religions présentes, chacun essayant de faire prévaloir sa logique et ses intérêts. Le point de « confrontation » des différents intervenants a porté sur la définition du calendrier régional des marchés ruraux en fonction de leurs champs d'intérêts respectifs.

L'intérêt manifesté par l'administration coloniale française pour le commerce vivrier s'inscrit dans une logique plus large qui est celle de la préservation de la sécurité alimentaire régionale. Espace à écologie fragile, l'insécurité alimentaire reste la principale menace à la stabilité sociale dans le Nord-Cameroun. Il s'agissait ainsi de réguler la commercialisation des céréales locales (mil/sorgho) base de l'alimentation régionale à travers diverses actions de gestion des disponibilités locales. En outre, il fallait établir un calendrier des marchés laissant la possibilité aux populations de consacrer entièrement les jours de la semaine aux activités agricoles. D'où le choix des journées du samedi et du dimanche pour la tenue des marchés par l'administration coloniale. Ces deux journées sont en effet dominantes dans le calendrier régional des marchés ruraux.

L'action des religions se résume par contre autour de l'idée d'extension de l'aire d'influence et par conséquent de la conquête de nouveaux fidèles. Dans ce contexte, les logiques varient suivant le courant religieux. L'Islam, religion monothéiste la plus ancienne dans le Nord-Cameroun, encourage le choix du vendredi pour la tenue des marchés ruraux. Le vendredi correspondant en effet au jour de la célébration du culte musulman, le regroupement des fidèles se trouverait alors facilité autant pour la prière que pour les échanges commerciaux. L'observation de la carte des marchés permet en effet de constater une concentration des marchés tenus le vendredi dans les zones à dominance musulmane (Blangoua, Guider, Bibémi, Rey-Bouba, Mogodé, Mindif).

Si les religions chrétiennes sont plus animées par le souci d'étendre leur aire d'influence dans cet espace historiquement acquis à l'Islam⁴¹, les individualités ne manquent pas entre Protestants, Catholiques et Adventistes. Les Adventistes présidant leurs cultes le

⁴¹ Le christianisme a appuyé son action dans le Nord-Cameroun tout comme dans le reste du pays sur des œuvres sociales au bénéfice des populations cibles susceptibles d'accueillir favorablement les campagnes d'évangélisation. Outre les trois piliers traditionnels du christianisme « église-santé-éducation », les religions chrétiennes se sont montrées très attentives aux questions agricoles dans la région. L'Eglise catholique s'est particulièrement montrée active dans le domaine en créant un Centre d'apprentissage agricole à Ngaoundéré dans la décennie 1970 en vue d'offrir une formation aux jeunes ruraux qui n'avaient pas pu accéder aux études secondaires. Plusieurs autres structures sont créées à Fignolé, Mokolo... (Plumey, 1990).

samedi encourageaient la tenue des marchés ruraux les dimanches afin de permettre à leurs fidèles d'assister aux cultes (cas de Koza et Dogba où ils se sont fortement implantés). Cette programmation était par contre préjudiciable aux Protestants et Catholiques dont les cultes se tiennent le dimanche, et qui suggéraient le samedi et autres jours de la semaine. Cette inquiétude se justifiait parfaitement dans la mesure où les jours de marché étaient des occasions de rencontres et de réjouissances dans les cabarets de bière de mil, situation susceptible de compromettre la conquête de nouveaux fidèles.

Ainsi, si les populations pouvaient manifester librement leur intention de disposer d'un point d'échanges commerciaux, elles devaient par contre assister impuissantes à la bataille entre divers acteurs de développement pour le choix du jour de sa tenue. En outre bien que ces antagonismes n'aient pas donné lieu à des conflits ouverts entre différentes forces en présence⁴², elles auront certainement marqué d'une manière ou d'une autre le processus de création et de fonctionnement des marchés ruraux dans la région, à travers des chevauchements qui favorisaient peu les fréquentations entre communautés voisines. L'administration de l'Etat indépendant a procédé après 1960 à un léger réaménagement du calendrier des marchés situés dans un rayon relativement réduit (moins de 50 km), afin de faciliter les échanges entre les communautés d'une part, et permettre leur fréquentation par les grossistes tout au long de la semaine d'autre part. Les pouvoirs publics ont par ailleurs favorisé le développement de certains marchés par l'aménagement des voies de communication, sans pour autant que cela s'inscrive dans le cadre d'un programme spécial de désenclavement desdits marchés. C'est le cas de Mokolo, Moutouroua, Kalfou, Figuil, Mayo-Oulo, Ngong et récemment Touboro avec le bitumage de la route Ngaoundéré-Touboro-Moundou au Tchad sur financement de l'Union Européenne. Contrairement à ce qui a été observé dans d'autres parties du pays (régions administratives de l'Est, Centre et Sud⁴³), l'action de l'Etat est restée faible dans l'appui au développement du commerce vivrier, autant

⁴² En fonction des situations et des acteurs en présence, l'autorité politique a toujours tenté de s'allier les faveurs des religieux ou, à défaut, de les combattre (Adama Hamadou, 2005).

⁴³ Dans le cadre des activités de la MIDEVIV l'Etat avait créé des marchés de collecte des racines, tubercules et féculent dans les provinces de l'Est et du Centre, pour l'approvisionnement des villes du Nord-Cameroun. Même s'ils n'ont fait l'objet d'aucun aménagement, ils sont restés fonctionnels.

Par ailleurs, le marché frontalier de Kyé-Ossi dans le Sud-Cameroun, créé dans les années 80, par les populations, a été rénové en matériaux définitifs en 2003, grâce à un financement du Fonds spécial d'équipement intercommunal du Cameroun (Feicom). Il en est de même du marché d'Abang Minko'o frontalier avec le Gabon, qui a été construit en 1993 suite à une convention entre le Gabon et le Cameroun avec l'appui financier du FED dans le cadre du plan de sécurité alimentaire. Il a été totalement rénové grâce à un financement de la BAD en 2004 (ODECO, 2005).

dans la création et l'aménagement des marchés ruraux que dans la mise en place d'un cadre réglementaire.

2.1.1.2. Le cadre réglementaire de gestion des marchés ruraux

La création tous azimuts des marchés ruraux dans les années 1950 peut traduire un besoin des populations d'apporter des réponses à un certain nombre de problèmes. Car au-delà de leurs fonctions économiques premières, les marchés ruraux tiennent une place centrale au plan sociologique, notamment dans les sociétés hiérarchisées à l'instar des structures lamidales du Nord-Cameroun. Dans toutes les communautés en effet, les marchés ont un rôle plus social qu'économique. Cette prépondérance du social dans un espace à vocation commerciale peut se justifier par la neutralité dont jouit le marché par rapport à l'influence de l'autorité traditionnelle sur d'autres espaces de la communauté (Cour royale, zones de pâturage, de culture, points d'eau, aires de jeux...). La description que fait Hallaire (Op. Cit.) témoigne de l'ambiance sociale qui règne sur les marchés : « ... *les montagnards y vont comme à une fête, même s'ils n'ont rien à vendre ou à acheter, pour se rencontrer, se distraire, éventuellement traiter leurs affaires, décider d'une location de champs ou faire une demande en mariage* ». Les marchés ruraux ont en outre joué un rôle remarquable dans la diffusion de l'information administrative au cours des périodes coloniale et post coloniale. Les autorités traditionnelles et surtout administratives pouvaient alors y communiquer de nouvelles mesures et décisions d'ordre fiscale et politique, recueillir les points de vue des populations sur divers sujets d'intérêt général. Les autorités traditionnelles servaient d'agent relais avec les populations. Mais les marchés restaient un espace beaucoup plus convivial dénué de tout protocole qu'exige la chefferie ou le lamidat. En dehors des interventions sporadiques des autorités administratives visant à réguler la vente des céréales, le fonctionnement des marchés ruraux n'a généralement pas connu l'intervention de l'Etat sur le plan réglementaire.

Les points d'échanges frontaliers avec le Tchad et le Nigeria ont souvent fait l'objet d'une réglementation spécifique. L'administration de l'Etat indépendant va y poursuivre la politique de suivi des activités de ventes des produits vivriers entamée par le colonisateur. En 1963 plusieurs interdictions de vente de mil sont faites par le Préfet du Diamaré. Elles concernent surtout les commerçants tchadiens ou camerounais revendant les céréales au Tchad et hors du département (Couty, 1965). Cette mesure a été ré-adoptée depuis 2000 à travers la signature des arrêtés des Préfets et Gouverneurs face à la recrudescence de l'insécurité alimentaire. Toutefois si les pouvoirs publics ont gardé jusque là et ce de façon

sporadique (en fonction des risques éventuels d'insécurité alimentaire qui varient d'une année à l'autre), un droit de regard sur les échanges vivriers effectués sur les marchés ruraux, on peut néanmoins relever une certaine légèreté d'un point de vue réglementaire au regard de l'attention accordée à d'autres types d'espaces d'échanges en l'occurrence les marchés du gros bétail et de coton.

Les marchés à bétail et de coton sont des marchés spécialisés. Leur création et fonctionnement obéissent à une réglementation spécifique impliquant de hautes autorités administratives. Les marchés de coton sont des points de ramassage du coton graine par la SODECOTON. Leur localisation est par conséquent limitée aux bassins cotonniers désenclavés grâce à un vaste programme d'ouverture et d'entretien des pistes de collecte. La création d'un point de ramassage dans un bassin dépend de l'importance de la production susceptible de rentabiliser le déplacement des camions de la SODECOTON.

Les marchés à bétail quant à eux sont régis par le décret du 14 septembre 1976 portant réglementation de l'élevage, de la circulation et de l'expédition du bétail. Leur création se fait par arrêté du Gouverneur. La gestion est assurée par un chef de centre zootechnique et vétérinaire nommé par le ministre de l'élevage. Il est chargé de la collecte des taxes sur les ventes et achat du bétail. Quatre types de taxes sont collectées : recettes des finances, taxe communale, taxe de l'association des éleveurs, taxe de la délégation de l'élevage. Le reversement est effectué aux différentes administrations concernées au prorata des quotas préétablis. La création d'un marché à bétail dans une unité administrative ou une communauté procure aux populations locales un certain prestige. Elle traduit une marque de reconnaissance de la part des pouvoirs publics de l'importance de l'activité d'élevage bovin, car le petit bétail reste le parent pauvre de l'activité dans la région. Il s'agit donc des espaces qui présentent plusieurs enjeux (sociaux, financiers, politique⁴⁴).

Le titre de commerçant de bétail en l'occurrence de bovin, est délivré par le Préfet après avis du chef secteur de l'élevage du lieu d'exercice. Par ailleurs cette attention des pouvoirs publics pour ces marchés est également perceptible à travers les programmes d'aménagement. Dans le cadre des activités du PARFAR, la construction et/ou la

⁴⁴ Certains marchés à bétail dans la région font l'objet d'une attention toute particulière du ministre de l'élevage, qui y nommerait ainsi des collaborateurs particuliers : Ngaoui dans le Mbéré, zone frontalière avec la République Centrafricaine et Bèlèl dans la Vina.

réhabilitation des marchés à bétail a été l'un des volets les plus importants⁴⁵. Le projet prévoyait lors de son lancement, la construction du marché à bétail de Ngaoundéré Centre et de 26 marchés à bétail en zone rurale (Aide mémoire Revue de la BAD, 2006).

Si dans la cadre de ce même Programme il a été prévu l'aménagement de 25 points de vente des produits agricoles, ce qui serait hautement appréciable en cas de réalisation effective, ce chantier ne saurait occulter le vide réglementaire préjudiciable au bon fonctionnement des marchés vivriers. La création des marchés vivriers ruraux se fait en trois étapes :

- La manifestation d'intention par les populations qui souhaitent avoir leur marché, adressée au maire de la commune du ressort territorial. Cette manifestation doit être accompagnée d'une attestation du choix d'un site accessible et déclaré d'utilité publique ;
- Le maire en collaboration avec le conseil municipal étudie la manifestation d'intention et signe en cas d'avis favorable, un arrêté de création de marché qui précise le jour de tenue. Le maire s'assure que le jour de rencontre offre la possibilité aux commerçants de parcourir plusieurs marchés au cours de la semaine. L'objectif visé est de permettre la collecte des taxes sur plusieurs marchés, principale source de revenu propre des communes rurales ;
- L'arrêté municipal est validé par le préfet et les populations sont notifiées. La commune intègre ainsi officiellement ledit marché dans son plan communal d'aménagement, et peut selon ses possibilités procéder à son organisation spatiale (délimitation et attribution des aires de vente selon le type de produits), et y entreprendre des investissements (construction des hangars et magasins, création et entretien des voies d'accès).

Les marchés antérieurs aux institutions communales ont simplement fait l'objet d'un acte de reconnaissance de leur existence. Les ministères de l'agriculture et du commerce ont procédé à leur recensement dans le fichier des marchés. Jusqu'en 2008 aucun marché vivrier rural dans le Nord-Cameroun n'avait été aménagé en matériaux définitifs (photos 3 et 4), même ceux bénéficiant d'une localisation stratégique tels que ceux de Figuil (marché

⁴⁵ Le PARFAR a bénéficié d'un financement de la BAD. Il a été approuvé le 28 juin 2001 pour un montant de 14 millions d'UC. L'accord de prêt a été signé le 16/11/2001.

frontalier) et Ngong (marché intérieur dont le rayonnement s'étend au-delà des frontières nationales).



Photo 3 : Marché de Siri dans l'arrondissement de Touboro

Cliché : Fofiri Nzossié, janvier 2008



Photo 4 : Une vue du marché frontalier de Figuil

Cliché : Kouebou, octobre 2008

Les marchés ruraux bénéficient ainsi de peu d'attention par rapport à ceux considérés comme marchés spécialisés qui font l'objet comme nous l'avons vu plus haut d'une plus grande attention des pouvoirs publics et des PTF (BAD, Union Européenne). Principale source de revenus monétaires autant pour les services des impôts que pour les municipalités et les chefferies, leur gestion a souvent été source de nombreux conflits entre les différentes institutions, chacune instaurant ses taxes qui en fin de compte, se répercutent sur le prix final des produits proposés aux consommateurs. Cette situation tend à limiter leur rôle à celui de la répression à travers le prélèvement des taxes (photo 5).

Rapport-gratuit.com

LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES





*Photo 5 : Scellage des magasins de stockage des produits vivriers au marché de Ngong
Cliché : Kouebou, juillet 2007*

Malgré leur faible implication dans l'aménagement des marchés vivriers, les pouvoirs publics y sont présents à travers les services fiscaux.

L'autorité traditionnelle a toujours affiché sa volonté de contrôler ces espaces stratégiques dans les zones rurales. Dans plusieurs communautés les marchés sont localisés à proximité du lamidat ou de la chefferie, donnant la possibilité au chef d'avoir un droit de regard sur les transactions marchandes et non marchandes. Certains abus ont réduit l'attractivité des marchés, le cas de Siri dans l'arrondissement de Touboro, déplacé près de la chefferie de Mayo-Nda à une trentaine de km dans la décennie 1990, et qui pendant plus d'un an avait connu un recul de son attractivité. Les marchés ruraux se révèlent être des espaces délicats et dont la compréhension du mode de fonctionnement ne saurait se limiter au seul processus de création. Car des facteurs tout aussi importants dans l'analyse de leur contribution à l'approvisionnement des villes, dont la répartition spatiale, méritent d'être analysés.

2.1.2. Un réseau de marchés dense mais enclavés

En considérant que la tendance à la création tous azimuts des marchés ruraux (évoquée plus haut) observée au cours de la décennie 1960 se soit poursuivie, on aurait autant de marchés que de villages, soit plus de 500. L'annuaire des « principaux marchés » élaboré par le MINADER identifie en 2008, 374 points de vente du vivrier dans le Nord-Cameroun, en excluant les grands centres urbains que sont Kousséri, Maroua, Garoua et Ngaoundéré. Ce qui ne s'écarte pas beaucoup de cette tendance. On aurait alors en moyenne un marché pour une

superficie de 146 km² si l'on exclut les 906 000 ha représentant les espaces mis en défens⁴⁶, et un marché pour une moyenne de 11 000 ruraux. Toutefois il ne s'agit que d'une liste énumérative qui ne donne aucune indication quant au poids de chaque marché dans le maillage régional. En mobilisant des outils spécifiques, l'analyse géographique est susceptible de combler cette insuffisance. Elle permet de mieux appréhender la hiérarchie entre les différents espaces commerciaux qui participent au ravitaillement des villes à partir d'un certain nombre de facteurs géographiques.

2.1.2.1. La cartographie des marchés ruraux

Une classification rigoureuse des marchés de la partie septentrionale du Cameroun n'est pas évidente du fait de changement de statut qui peut survenir au cours d'une même année ou d'une année à l'autre, sous l'effet d'un certain nombre de facteurs naturels et/ou anthropiques. Aussi, un point de regroupement vivrier important peut-il, suite à une mauvaise récolte dans la région, devenir un simple marché de production ou disparaître dans le pire des cas. De même, la recrudescence de l'insécurité sur une voie routière peut entraîner le recul du rayonnement d'un marché. C'est le cas de Mbaï-Mboum dans l'arrondissement de Touboro, frontalier avec la République Centrafricaine et le Tchad qui a vu son rayonnement se réduire ces cinq dernières années à cause des exactions des coupeurs de route sur les commerçants.

Cette difficulté de classification avait déjà été évoquée par Médou (2007) suite à l'étude sur les marchés de céréales du Nord-Cameroun. L'auteur fait une classification en fonction du type d'acteurs prépondérants. Il distingue quatre catégories de marchés de céréales : ruraux, de regroupement, de consommation et frontaliers. Cependant face aux nouvelles stratégies des grossistes étrangers (Nigériens, Gabonais, Tchadiens) qui, pour contourner les interdictions administratives de sorties des grains de la région s'approvisionnent sur les marchés intérieurs à travers des intermédiaires par petites quantités, la catégorie de « marché frontalier » devient de plus en plus superflue même si elle aide à mettre en évidence la destination prioritaire de la production locale. De même les grossistes étrangers disposant d'un pouvoir financier important [2 à 3 millions de FCFA⁴⁷], leur proportion sur ces marchés est généralement faible (une dizaine) et ne répond plus au facteur prioritaire de classification portant sur le nombre d'acteurs. Car sur des marchés localisés dans des zones frontalières les achats pour les marchés urbains régionaux ou sud-camerounais

⁴⁶ Les espaces mis en défens occupent le 1/3 de la région géographique.

⁴⁷ 3 000-4 500 euros.

sont quelquefois plus importants que ceux destinés à l'exportation (le cas du marché de Siri à Touboro). Ces facteurs corroborent la typologie proposée plus haut.

Suivant l'annuaire officiel des marchés, l'Adamaoua compte plus de marchés ruraux (185) que l'Extrême-Nord (101) et le Nord (88). Lorsqu'on s'intéresse aux flux qui participent au ravitaillement des principales villes (Kousséri, Maroua, Garoua et Ngaoundéré) les marchés de l'Adamaoua contribuent peu pour les trois premières villes. Ceci tient au type de production (racines et tubercules dans l'Adamaoua) et surtout à l'accessibilité. Or l'analyse de la consommation alimentaire (chapitre 3) montre une faible contribution de ces cultures dans la structure des bases. Les tubercules (igname, patate, manioc) et les céréales (maïs) sont prioritairement destinés à l'autoconsommation et l'excédent commercialisé exporté vers la partie méridionale du pays. La distribution spatiale des marchés révèle une concentration dans l'Extrême-Nord par rapport au Nord et à l'Adamaoua (figure 10). Au-delà des facteurs de production et d'accessibilité qui nous ont conduits à ignorer dans l'Adamaoua des points de vente peu significatifs, nous retenons deux séries de facteurs pour expliquer cette disproportion : l'étendue du territoire et la démographie.

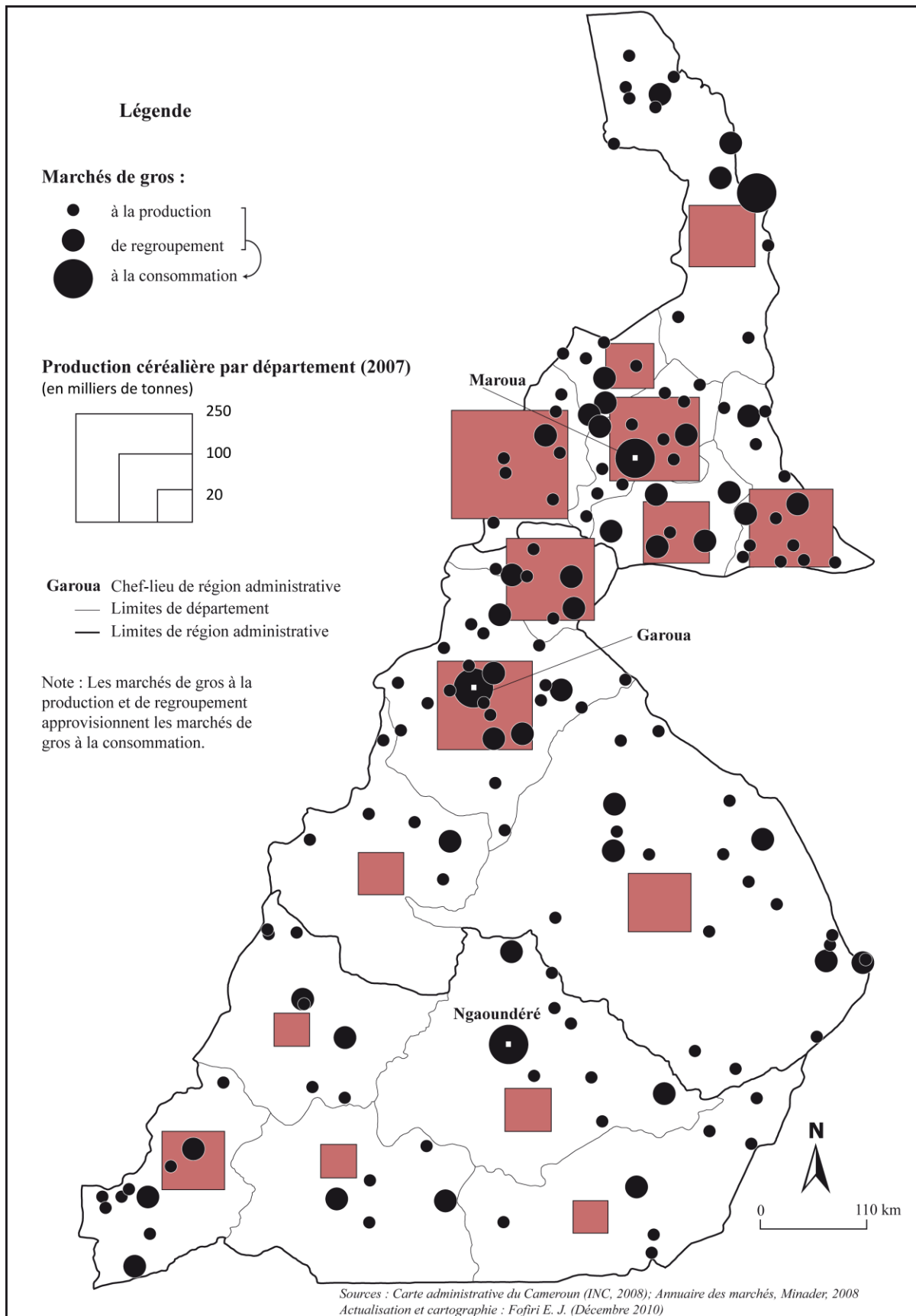


Figure 10 : Le semis des marchés vivriers dans le Nord-Cameroun (2010)

Nous observons une concentration à la fois dans les zones à forte densité humaine et les bassins de production vivrière. L'Extrême-Nord apparaît de ce fait comme l'espace où la concentration est la plus forte. Territoire à la forme relativement compacte dans sa partie sud, c'est l'une des trois régions administratives qui composent le Nord-Cameroun. Elle s'étend sur 34 263 km² contre 63 701 pour l'Adamaoua et 66 090 pour le Nord⁴⁸. Sur le plan démographique elle abrite en 2010, 53 % de la population du Nord-Cameroun, proportion en baisse significative par rapport à celle de 1976 soit 62 % (tableau 5).

Tableau 5 : Evolution de la population du Nord-Cameroun par région administrative (1976-2010)

Régions administratives	1976 ⁴⁹		1987		2005		2010	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Adamaoua	359 334	16	495 185	22	884289	16	1 015 622	16
Extrême-Nord	1 394 765	62	1 855 695	58	3111792	55	3 480 414	53
Nord	479 158	22	832 165	26	1687959	30	2 050 229	31
Total Nord-Cameroun	2 233 257	100	3 183 045	100	5684040	100	6 546 265	100

Sources : Annuaire statistique du Cameroun (2004) ; BUCREP (2010)

Malgré les politiques de rééquilibrage démographique appliquées par les pouvoirs publics et ses partenaires au développement entre 1977 et 1997⁵⁰, l'Extrême-Nord est restée la région administrative la plus peuplée avec une densité brute qui atteint en 2010 les 100 hbts/km² (soit près de 3 fois la moyenne nationale de 36 hbts/km²) contre 31 hbts/km² pour le Nord et 16 hbts/km² pour l'Adamaoua. C'est donc un espace étroit qui concentre une population majoritairement agricole. Même si l'autoconsommation contribue à absorber une part importante de la production, en moyenne 70 % pour le cas des céréales (Fusillier, 1993 ; Muller, 2004 ; CEDC, PRRVL/MINADER, 2004 ; Bureau d'Etudes Progress SARL, MINADER, Union Européenne, CAON-FED, 2008), les productions de légumes (oignons notamment) et de légumineuses (arachide et de niébé) jouent un rôle essentiel dans le développement du commerce vivrier régional à destination du Sud-Cameroun et des pays voisins (Nigeria, Tchad). De ce constat on peut formuler l'hypothèse que la concentration des marchés vivriers se fait dans les grandes zones de production de l'Extrême-Nord [Mayo-Tsanaga, Mayo-Kani, Mayo-Danay, Diamaré (figure 11)]. Le parc national de Waza

⁴⁸ Revue de Géographie du Cameroun, Université de Yaoundé, Volume IV, No 1 – 198376 p.

⁴⁹ En 1976 l'Adamaoua, l'Extrême-Nord et le Nord correspondaient respectivement aux départements de l'Adamaoua, du Diamaré et de la Bénoué. Le statut de province intervient avec le décret d'août 1983.

⁵⁰ Lire à ce sujet Rousard M. (1987). *Nord-Cameroun, ouverture et développement*, Thèse de Doctorat en géographie, Université de Paris X-Nanterre, 516 p.

(170 000 ha) marque une coupure entre l'importante zone de production des abords sud du Lac-Tchad et les zones de concentration humaine (Mayo-Tsanaga, Diamaré, Mayo-Kani, Mayo-Danay). Ce qui crée une rupture dans le semis de distribution des marchés sur l'ensemble de la province.

On observe également une concentration des marchés dans le Nord au niveau des départements de la Bénoué et du Mayo-Louti principaux foyers de production (figure 12). Plus de la moitié du territoire du Mayo-Rey et du Faro est constituée d'un réseau d'aires protégées et parcs (parcs nationaux de la Bénoué, du Faro et de Bouba Ndjidda), ce qui justifie la faible présence humaine principalement dans la partie sud de la région administrative. La mise en défens des pans entiers de ce territoire [parcs nationaux de la Bénoué (180 000 ha), du Faro (330 000 ha) et de Bouba Ndjidda (220 000 ha)] a entraîné une concentration humaine dans le Mayo-Louti et le nord de la Bénoué au-delà de l'arrondissement de Ngong. D'où une faible présence des marchés dans le sud.

Si l'Adamaoua n'abrite qu'un petit bout de la Zone d'intérêt cynégétique 15 (ZIC) prolongement du parc national du Faro, la très faible densité humaine (16 hbts/km²) peut par contre expliquer la trop grande dispersion des points de vente (figure 13). Les distances entre les communautés y sont importantes (en moyenne 80 km). En outre nous avons surtout affaire à une zone d'élevage bovin traditionnel particulièrement consommateur d'espace. La ressource foncière y est contrôlée par les « maîtres du sol » détenteurs d'importants cheptels dont les déplacements à la recherche du pâturage génèrent des conflits agropastoraux qui peuvent être un frein à l'investissement agricole. Malgré les efforts d'encadrement des pouvoirs publics, l'activité culturelle reste encore à l'ombre de l'élevage bovin centre d'intérêt des Peul. D'où la prolifération des marchés à bétail dans l'Adamaoua (60 en juin 2009⁵¹). Importante source de rentrées fiscales et lieux d'enrichissement illicite des responsables en charge de leur gestion, les institutions communales n'hésitent pas à soutenir les demandes de création formulées par les éleveurs et/ou les élites politiques de la localité. Il y aurait autant de marchés à bétail que de marchés vivriers dans l'Adamaoua. Si l'élevage bovin ne manque pas dans le Nord et l'Extrême-Nord, il n'a pas la même ampleur du fait du climat sahélien assez sévère sur le pâturage. L'agriculture a donc plus de « chance » de s'y développer même si les conflits agropastoraux ne manquent pas.

⁵¹ Source : Fédération des éleveurs bovins de l'Adamaoua (2009).

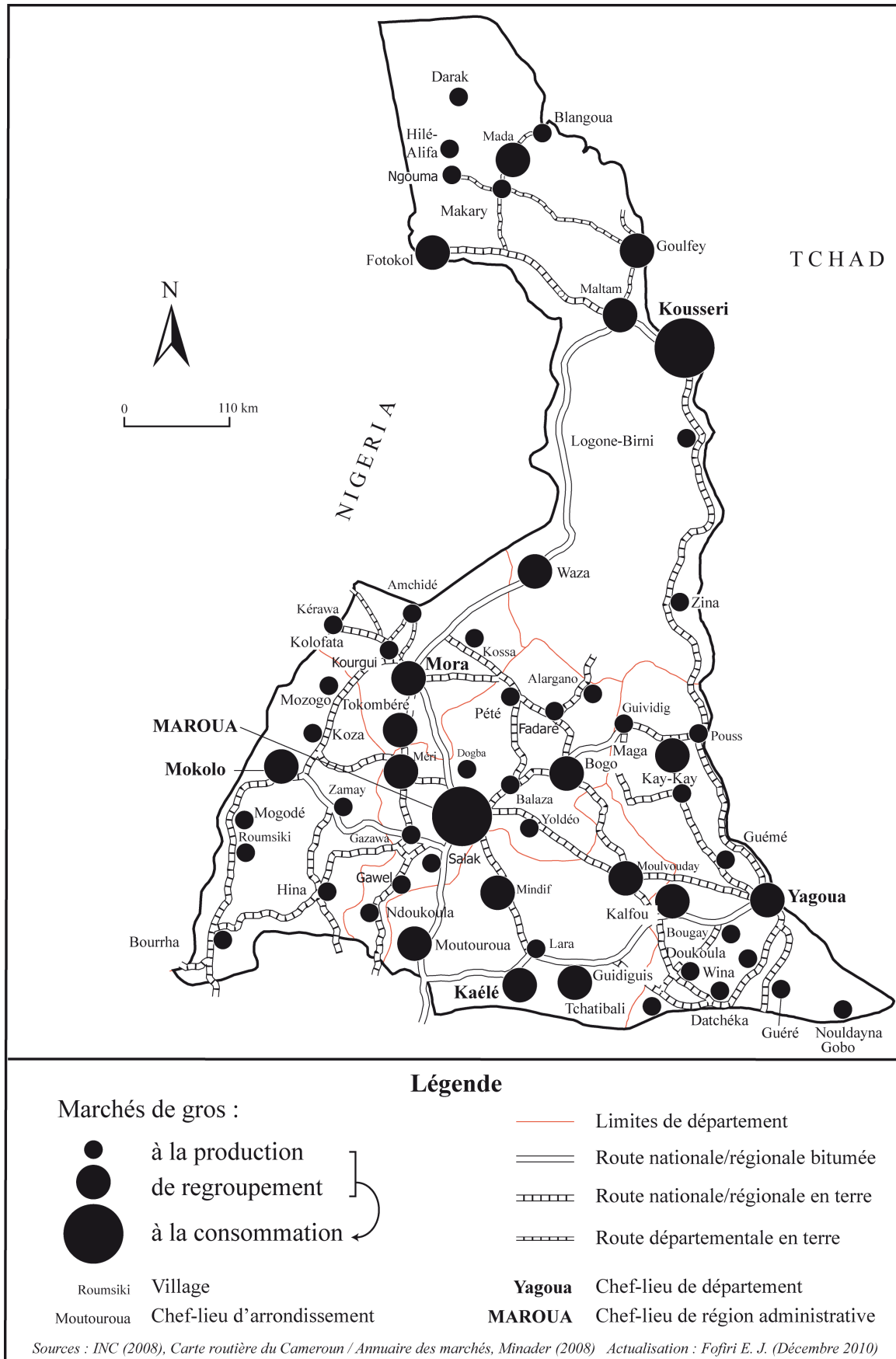


Figure 11 : Accessibilité des marchés vivriers dans l'Extrême-Nord (2010)

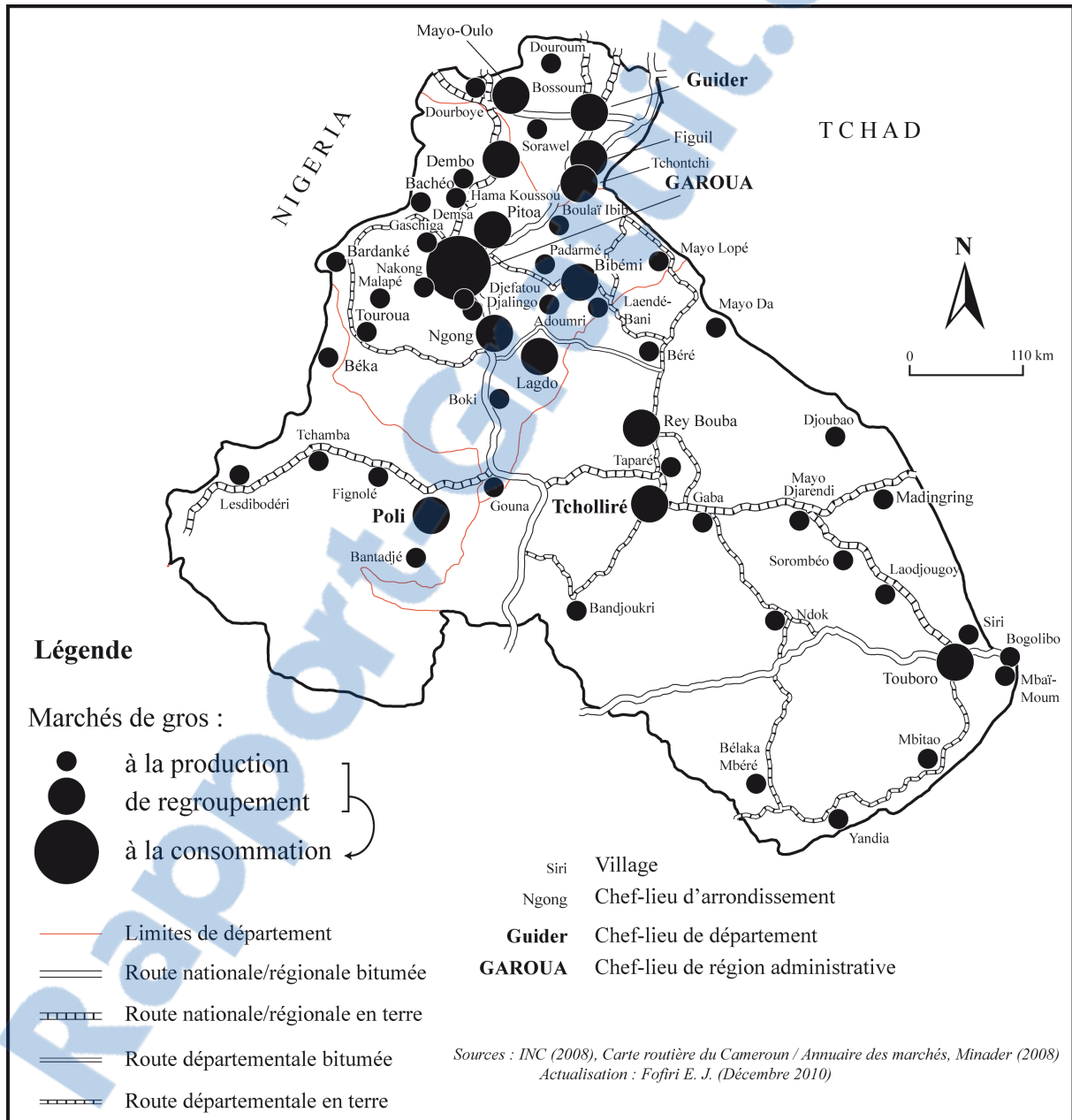


Figure 12 : Accessibilité des marchés vivriers dans le Nord (2010)

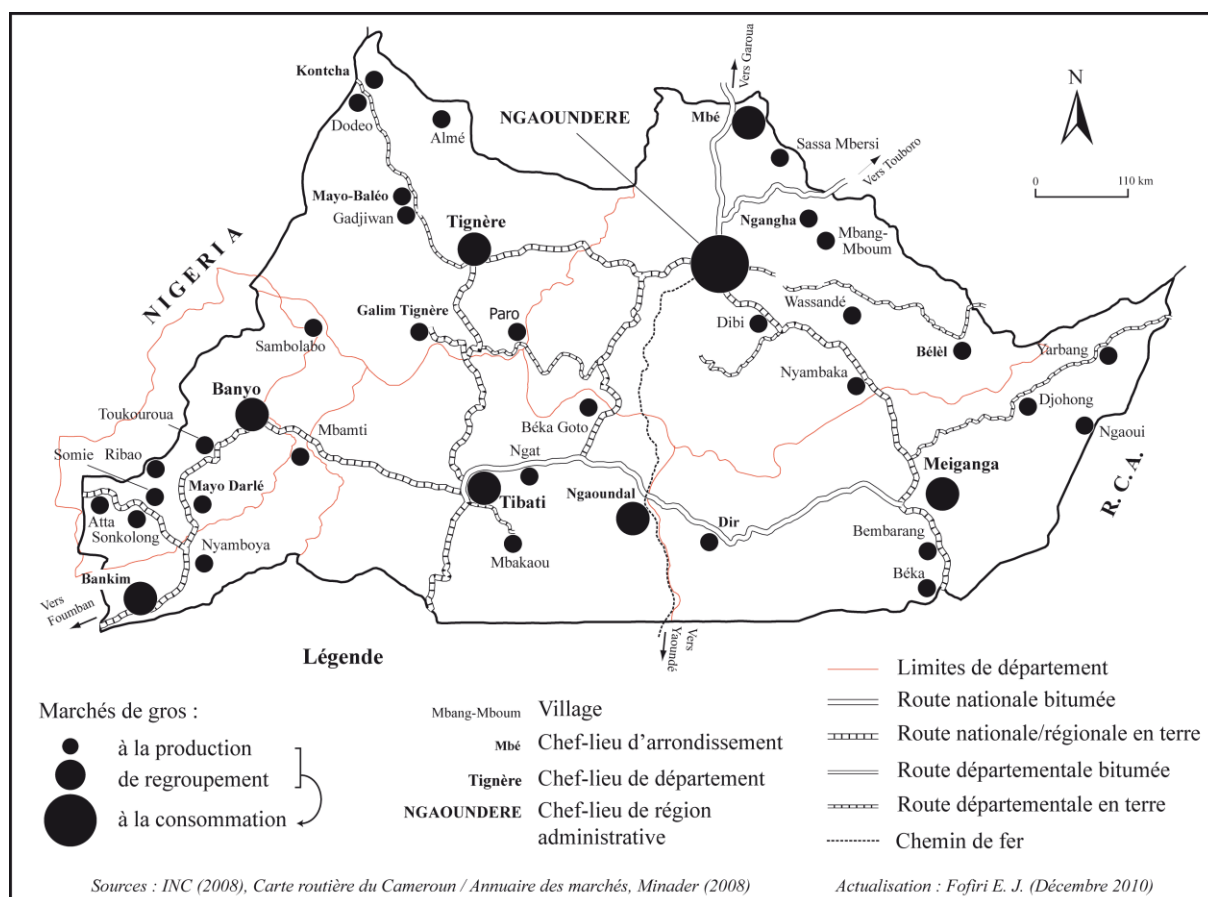


Figure 13 : Accessibilité des marchés vivriers dans l'Adamaoua (2010)

La densité des marchés vivriers dans le Nord-Cameroun peut également s'expliquer par le facteur d'accessibilité. Celle-ci participe à la structuration des marchés, l'importance des acheteurs dans un point de vente étant majoritairement déterminée par la possibilité qu'ils ont à acheminer les produits achetés vers les villes. Les marchés ruraux restent dans la majorité des cas des lieux enclavés par le mauvais état des infrastructures routières. L'ensemble de la région géographique compte 9 306 km de routes, soit une densité de 0,057 km/km² (tableau 6).

Tableau 6 : Le réseau routier dans le Nord-Cameroun en 2009 (en km)

Région administrative	Superficie (km ²)	Route bitumée	Densité de route bitumée (km/km ²)	Routes en terre		Route rurale	Total des routes	Densité de route totale (km/km ²)
				Prioritaire	Non prioritaire			
Adamaoua	63701	306	0,005	942	856	1195	3299	0,052
Extrême-Nord	34263	827	0,024	758	1033	867	3485	0,102
Nord	66090	543	0,008	952	422	605	2522	0,038
Total Nord-Cameroun	16054	1676	0,010	2652	2311	2667	9306	0,057

Source : INS (2006). Annuaire statistique du Cameroun 2004 ; Actualisation de l'auteur (2009)

NB : Nous reprenons dans ce tableau la nomenclature officielle de classification des routes au Cameroun.

Il s'agit pour l'essentiel des routes en terre dont l'impraticabilité en saison des pluies constitue un frein à l'accessibilité aux marchés ruraux, d'où leur enclavement. A l'échelle du Nord-Cameroun, l'Extrême-Nord compte la plus forte densité de route (0,102 km/km²), ce qui représente a priori un atout permettant de mettre en connexion marchés ruraux et urbains. L'Adamaoua et le Nord souffrent davantage de l'étendue de leur territoire respectif qui semble être un handicap au développement des infrastructures routières permettant de désenclaver les zones rurales faiblement habitées. L'évacuation de la production commercialisée des campagnes vers les villes demeure ainsi une préoccupation constante pour les grossistes. Cette situation entraîne une hiérarchisation des marchés en fonction de leur accessibilité. Elle participe à la définition typologique proposée plus haut qui fait des marchés de production des espaces difficilement accessibles malgré le potentiel des disponibilités en termes de produits commercialisables lorsqu'on tient compte de la production.

Les marchés de regroupement se définissent en fonction de leur localisation spatiale qui en fait des points de convergence de petites quantités de vivres achetées sur plusieurs marchés de production. Il s'agit des lieux de collecte, de conditionnement et de stockage provisoire ou spéculatif des produits destinés à l'approvisionnement des centres de consommations relativement éloignés (300-1000 km). Les marchés de regroupement participent également aux choix stratégiques des acteurs face notamment au caractère saisonnier des marchés de production d'une part, et à la prépondérance d'un type de culture qui tend à donner une teinte de marché spécialisé à certains points de vente.

2.1.2.2. Spécialisation et saisonnalité : deux éléments caractéristiques des marchés ruraux

Dans la quasi totalité des marchés étudiés l'aménagement individualise respectivement un espace d'échange pour les grains alimentaires (céréales et légumineuses), les racines et tubercules et le petit bétail. Ainsi, un producteur peut-il simultanément vendre plusieurs produits en fonction de sa capacité à dégager des excédents commercialisables et de ses besoins financiers du moment. Cette situation tiendrait aussi du fait qu'on est dans un système polyculturel dominant. Dans ce contexte on ne saurait parler de marchés spécialisés d'un point de vue fonctionnel. Si on tient cependant compte de la relative spécialisation des zones de production tel qu'analysée plus haut, on peut être conduit à caractériser les marchés en fonction des produits dominants des terroirs.

L'analyse de la carte de production montre en effet une spécialisation des terroirs sur un certain nombre de cultures. Cette situation davantage inhérente aux conditions agro-écologiques fait de l'Extrême-Nord le bassin privilégié de mil/sorgho, de riz, d'arachide et de niébé ; du Nord le vivier régional de maïs et relativement d'arachide ; et de l'Adamaoua celui de maïs mais surtout de manioc et de l'igname. Cette répartition spatiale aussi grossière soit-elle permet néanmoins de constater que les grands pôles de commercialisation se superposent aux zones de production. On pourrait parler d'une spécialisation des marchés vivriers dans le Nord-Cameroun et cela peut se vérifier dans la pratique pour les marchés de riz à Maga, Mora et Yagoua dans l'Extrême-Nord ; d'oignon à Pitoa dans le Nord et d'igname à Mbé dans l'Adamaoua. Ces localités constituent des points de convergence des grossistes dès le début des récoltes.

Pour le cas spécifique des céréales, base de la sécurité alimentaire, on distingue une segmentation de l'espace en trois grands ensembles de marchés. Un premier réservé au mil/sorgho concentré dans l'Extrême-Nord, un deuxième réservé au maïs dans l'Adamaoua et un troisième hybride entre mil/sorgho et maïs dans le Nord (figure 14). Deux sous ensembles se dégagent tout de même dans l'Extrême-Nord correspondant respectivement aux marchés de maïs dans la zone de décrue du lac Tchad fortement tournés à l'exportation vers le Nigeria (Darak, Blangoua, Mada, Makary) ; et aux marchés de riz dans la plaine inondable du Logone orientés vers le Tchad et le Nigeria (Maga, Pouss, Guémé). Cette orientation prioritaire vers l'exportation est surtout déterminée par la difficile accessibilité mentionnée plus haut. Compte tenu cependant de l'importance du système polyculturel dans l'environnement de production, nous proposons l'expression de « *marché à dominance* » qui nous semble plus adaptée pour caractériser la prépondérance d'un type de culture sur un marché. On parlera ainsi de marché à dominance de mil/sorgho, de maïs et de riz, non pas de marché spécialisé qui reflète peu la réalité socio économique de ces espaces d'échanges.

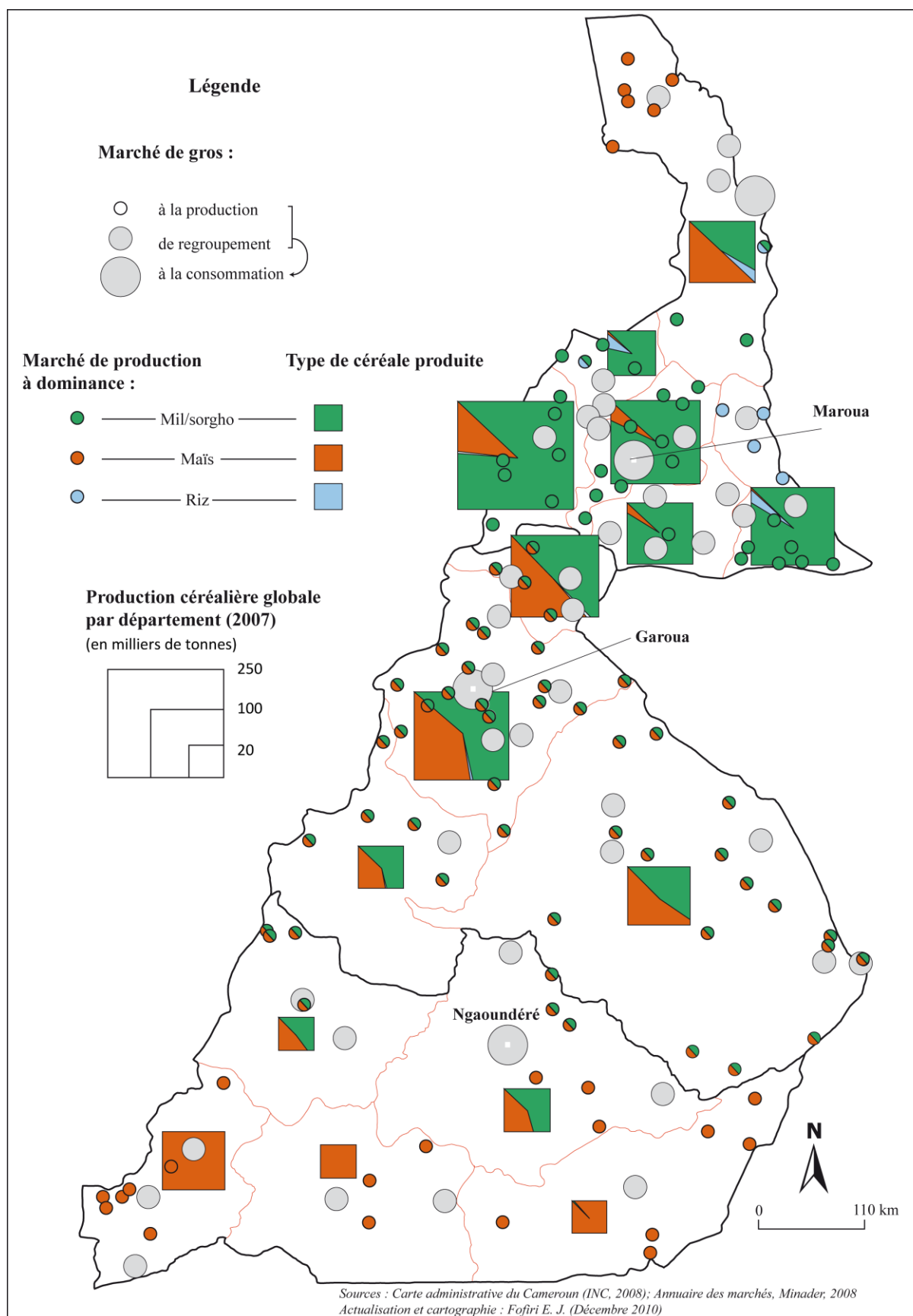


Figure 14 : Typologie des marchés selon la culture dominante dans la structure de production

Les grands ensembles de marchés sont interconnectés à travers les acteurs (producteurs-vendeurs, intermédiaires, grossistes) qui y ont tissé des relations commerciales et sociales. La fréquentation des marchés de production par les grossistes dépend de plusieurs facteurs dont la destination finale du produit (exportation ou consommation intérieure), la surface financière, l'accessibilité, l'origine du grossiste. A partir de nos enquêtes, nous avons identifié trois cas de figure.

- Le premier cas concerne les grossistes qui ravitaillent les marchés urbains nord-camerounais. Plus nombreux, ils sont en général peu spécialisés dans la vente d'un type de céréale ou de légumineuse, ce qui les contraint quelque peu à parcourir plusieurs marchés de production en fonction du produit dominant. Ils font peu ou pas du tout recours aux intermédiaires et constituent leurs stocks (2-10 tonnes soit 20 à 100 sacs de 100 kg) par achat direct aux producteurs sur les marchés. A travers eux les marchés à dominance interagissent, en même temps qu'ils sont connectés aux marchés urbains.
- Le deuxième cas concerne les grossistes nationaux qui participent au ravitaillement des villes du Sud-Cameroun ou qui ont la surface financière permettant de répondre aux appels d'offres du PAM, de l'Office céréalier, de MAÏSCAM ou des huileries. Ils manipulent des stocks relativement importants (30 000 à 300 000 tonnes soit 300 à 3 000 sacs de 100 kg) de produits spécifiques (mil/sorgho, maïs, niébé, arachide) difficilement mobilisables sur les seuls marchés de production à dominance. La mise à contribution des intermédiaires locaux s'avère ainsi nécessaire. Les marchés de regroupement constituent des lieux où s'organise et s'exécute la stratégie d'approvisionnement des acteurs. Ils participent à la mise en connexion des marchés de production entre eux d'une part, avec ceux de regroupement et de consommation d'autre part.
- Le troisième cas de figure porte sur les grossistes étrangers dont les denrées sont entièrement destinées à l'exportation. Bien qu'ils soient de plus en plus présents sur les marchés de production, ils opèrent généralement à travers un réseau d'intermédiaires qui assurent l'identification des grandes zones de disponibilité, la négociation avec les producteurs, le paiement dans certains cas et le conditionnement. Les produits les plus concernés par les transactions sont le riz, l'arachide, le niébé. Ils visent à répondre d'après les acteurs à une demande précise des ménages urbains et des industries des pays voisins.

Au démeurant tous les types de marchés sont en interaction à travers des acteurs qui par leurs actions rendent vivant ces lieux physiques. Ces interactions sont davantage renforcées compte tenu du caractère saisonnier des marchés de production. Deux temps forts caractérisent le fonctionnement des espaces : la période dite « morte » correspondant au déroulement des différentes opérations agricoles (préparation des champs, semis, entretiens des cultures, récoltes), et la période considérée comme « active » qui correspond à toute la durée des récoltes. Suivant le calendrier agricole, la période morte s'étend globalement de juin à octobre, tandis que novembre-mai correspond théoriquement aux temps forts de la mise en marché de la production. Dans la pratique cependant, les ventes précoces des récoltes suite aux tensions de trésorerie (scolarité des enfants, soins de santé, fêtes de fin d'année...), tendent à restreindre cette deuxième période à quelques mois. La hausse des prix des céréales et légumineuses régulièrement observée sur les marchés urbains depuis une vingtaine d'années à partir du mois d'avril pourrait constituer un indicateur de cette saisonnalité. Les produits vivriers disponibles au cours de cette période proviendraient des stocks constitués par les grossistes sur les marchés de regroupement plus accessibles (situés dans les chefs-lieux d'unités administratives), ou des magasins disséminés dans les villes. Chaque marché de regroupement s'organisant autour d'un réseau de marchés de production à dominance.

Ces conditions dans lesquelles s'effectue le commerce vivrier corroborent la classification en trois catégories de marchés que nous proposons dans la présente étude. Car une plus grande segmentation reflèterait peu la réalité observable sur le terrain compte tenu de la saisonnalité décrite plus haut. La catégorie de « marché frontalier » retenue par certains auteurs tiendrait davantage par la localisation géographique que par la prépondérance des échanges avec les pays voisins, excepté le cas spécifique des marchés de riz localisés dans les zones frontalières par ailleurs principaux espaces de production. Les marchés intérieurs sont de plus en plus sollicités pour répondre à la demande transfrontalière. Cette sollicitation ne se fait plus uniquement par les commerçants individuels mais également par l'Office céréalier et le PAM à travers les fournisseurs. Ces achats de masse dans des localités à écologie fragile sont dénoncés depuis quelques temps par des ONG du fait des risques de création et/ou d'intensification de l'insécurité alimentaire régionale. Plusieurs commerçants nationaux assurent régulièrement la fourniture des grains alimentaires au PAM dont le Nord-Cameroun constitue l'une des principales zones d'intervention au Cameroun depuis plusieurs années.

Le PAM participe en effet à la redistribution spatiale de la production à travers ses interventions dans l'Extrême-Nord, le Nord et l'Adamaoua. Ces trois régions administratives ont été identifiées à la suite de l'étude de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ACV) ⁵² réalisée en 2004 comme les plus vulnérables au Cameroun. Ses interventions s'organisent au sein de deux composantes :

- Appui à l'éducation de base et à la scolarisation des filles dans les régions administratives sus-mentionnées. Cette composante vise à augmenter la croissance annuelle des effectifs de l'enseignement primaire et à assurer la parité filles/garçons dans les zones ciblées à travers le programme de cantine scolaire. En 2010 le PAM effectuait la distribution des vivres (riz, niébé) dans 246 écoles rurales identifiées comme présentant de très faibles effectifs (moins de 300 élèves).
- Sécurité alimentaire dans lesdites régions. Cette deuxième composante vise à améliorer la disponibilité alimentaire grâce à une bonne gestion des stocks céréaliers. Elle intègre également la distribution d'urgence des vivres en cas de menace d'insécurité alimentaire suite à une catastrophe naturelle ou humaine, situation assez récurrente dans l'Extrême-Nord.

Pour se faire, le PAM procède à des achats par un système d'appels d'offres de fourniture de services à l'endroit des opérateurs économiques locaux et internationaux. Les quantités achetées varient d'une année à une autre en fonction de l'ampleur de la menace. Elles portent principalement sur le sorgho, le maïs grain et la farine de maïs selon le cas (tableau 7).

Tableau 7 : Evolution des achats de céréales par le PAM dans le Nord-Cameroun (2003-2008)

Années	Types de céréales (en tonne)		
	Sorgho	Maïs grain	Farine de maïs
2003	Nd	600	259
2004	Nd	687	0
2005	Nd	197	0
2006	0	1988	0
2007	5817	2953	6851
2008	1559	538	1478

Source : PAM, Antenne de Garoua (avril 2010)

⁵² Il s'agit d'une traduction du terme technique « Vulnerability Assessment Mapping (VAM) » utilisé par le PAM pour évaluer l'état de la sécurité alimentaire dans un pays.

Les achats effectués par le PAM dans le Nord-Cameroun se font dans deux contextes :

- Le premier concerne l'appui à la mise en place des greniers villageois à travers le financement de la constitution des stocks céréaliers par les GIC qui en assurent la gestion en période de soudure (juin-août). Dans ce contexte, l'achat s'effectue en période de récolte (novembre-février). Le projet initié en 2001-2002 a permis jusqu'en 2010 la création de 668 greniers dans les trois régions administratives (tableau 8).

Tableau 8 : Evolution de la création des greniers villageois par le PAM au Nord-Cameroun (2005-2010)

Période	Région administrative	Nbre de greniers par région	Total annuel
2005-2007	Extrême-Nord	237	258
	Nord	21	
2008	Extrême-Nord	130	205
	Nord	55	
	Adamaoua	20	
2009-2010	Extrême-Nord	105	205
	Nord	60	
	Adamaoua	40	
Total			668

Source : PAM, Antenne de Garoua (avril 2010)

- Le deuxième porte sur les distributions d'urgence en cas de crise alimentaire généralement en période de soudure (juin-août)⁵³.

La distribution tient de plus en plus compte des habitudes de consommation des bénéficiaires (sorgho rouge ou maïs blanc selon la localité) contrairement à ce qui a été observé par le passé⁵⁴. Il apparaît cependant que dans sa démarche le PAM s'intéresse peu à l'origine des produits fournis par les prestataires. Cette situation présente ainsi le risque de diminution des disponibilités céréalières dans des zones à faible production par les grossistes fournisseurs à travers leurs réseaux d'intermédiaires. Les marchés de regroupement

⁵³ L'aide apportée aux réfugiés des pays voisins (Tchad, République Centrafricaine) accueillis au Cameroun est achetée hors du pays, dont une part importante en maïs en provenance de l'Afrique du Sud (entretien avec le Responsable d'Antenne PAM de Garoua, avril 2010).

⁵⁴ Il a par le passé été constaté que la distribution des vivres ne tenait pas compte des habitudes de consommation des populations bénéficiaires. Le riz ou le maïs importé issus des aides alimentaires bilatérales ou multilatérales étaient peu appréciés des populations, avec le risque d'alimenter davantage les marchés urbains. Si des efforts ont été faits dans ce sens, il n'existerait cependant pas une politique spécifique d'appui à la diffusion d'une culture ou d'une variété particulière. Le PAM par ses interventions jouerait peu le rôle de vecteur de diffusion d'une culture particulière ou d'une variété donnée.

constituent à cet effet des points de stockage transitoire dans des magasins personnels avant leur fourniture.

Au demeurant, le cadre spatial des échanges vivriers dans le Nord-Cameroun présente des dysfonctionnements inhérents à un ensemble de facteurs historiques, sociaux, économiques et politiques convergents qui permettent d'appréhender comment se structure l'offre locale. Les marchés ruraux apparaissent comme des laissés-pour-compte dans la politique de développement régionale, tant par l'absence d'un cadre réglementaire transparent que par une plus grande implication dans leur aménagement, organisation et gestion. Car il serait difficile de penser que ces espaces sont entièrement voués à un fonctionnement saisonnier même si le poids du calendrier agricole dans cette saisonnalité reste assez important. Il s'agit autant de difficultés que l'on retrouve dans l'espace urbain que nous analysons dans la section suivante.

2.2. La distribution alimentaire urbaine : infrastructures et fonctionnement

Dans les pays développés la distribution alimentaire est assurée par les grandes et moyennes surfaces (GMS) et les producteurs. Une vingtaine de grands groupes contrôlent la distribution des GMS, marché qui se chiffre en centaines de milliards d'euros parmi lesquels Casino, Carrefour, Leclerc, Métro, Auchan, Kaufland, EMS Distribution. La classification en hypermarché, supermarché et hard-discount rend compte de leur internationalisation. Même si diverses formes d'organisations de vente directe aux consommateurs émergent de plus en plus ou renaissent⁵⁵ [marchés paysans, points de vente collectifs, association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)], situation en partie liée aux crises sanitaires qui tendent à rapprocher consommateurs et producteurs, les GMS contrôlent au moins 64 % des produits alimentaires commercialisés (Chiffolleau, 2008). Dans les centres villes européens il existe des marchés de détail hebdomadaires ou pluri-hebdomadaires qui mettent directement en relation consommateurs et producteurs (individuels ou coopératives/associations). Ces échanges portent notamment sur les produits frais (végétaux et animaux).

⁵⁵ « La vente directe du producteur au consommateur n'est pas un phénomène nouveau : les marchés locaux, de village, sont des lieux d'échange ancrés dans l'histoire de l'agriculture et des régions. L'industrialisation et la standardisation de l'agriculture, la structuration des filières de production et le développement de la grande distribution après la deuxième guerre mondiale ont toutefois réduit l'importance de ces marchés et accentué la distance entre producteurs et consommateurs » (Chiffolleau, 2008).

Dans de nombreux pays en développement en général et en Afrique subsaharienne en particulier, les systèmes de distribution alimentaire organisés et animés par les individus témoignent de la difficile pénétration de ce secteur par les grands groupes mondiaux. S'il est vrai que la distribution des GMS n'est pas totalement absente (Score devenu Casino en août 2008, Niki, Nziko, Mahima, Kandrè pour le cas du Cameroun), les marchés physiques demeurent les principaux lieux de rencontre de l'offre et de la demande alimentaires et particulièrement de l'offre vivrière. Ils contrôlent près de 90 % de produits alimentaires commercialisés. Ils jouent un rôle prépondérant dans le ravitaillement des citoyens, en même temps qu'ils représentent le socle sur lequel repose aujourd'hui l'espoir des acteurs du secteur informel de plus en plus nombreux. Il s'agit dans cette partie de comprendre comment s'organisent et fonctionnent les lieux physiques de distribution vivrière dans les villes du Nord-Cameroun.

2.2.1. Une distribution déséquilibrée des infrastructures marchandes

La configuration des marchés urbains au Nord-Cameroun résulte du processus de création et d'évolution des villes qui ont toutes suivi une même trajectoire historique. Les marchés dits officiels, principaux points d'approvisionnement des ménages reconnus par les municipalités, se caractérisent par leur localisation spatiale privilégiée, dans le noyau urbain correspondant généralement à la ville précoloniale, contrairement aux marchés de quartier issus de l'extension spatiale. Celle-ci est en partie la conséquence de la croissance démographique observée ces 20 dernières années. Nés du besoin de satisfaire la demande des populations des quartiers étalés, les marchés portant ce nom marquent l'observateur par une absence totale d'infrastructures adéquates (hangars, comptoirs, servitudes, toilettes modernes, sécurité...).

Généralement combattus par les autorités municipales dès leur création spontanée par les populations, ces marchés finissent tant bien que mal par s'ancrer dans l'espace urbain. Bien que de nombreuses municipalités ont finalement consenti à y prélever des droits de place (100 FCFA/étal/jour⁵⁶) sans pour autant les intégrer véritablement dans des projets d'aménagement urbain, de l'avis des urbanistes leur existence reste problématique du fait de leur insalubrité. Les marchés de quartier sont construits en matériaux de récupération. On en

⁵⁶ 0,152 euros.

dénombré 4 à Ngaoundéré, 21 à Garoua et 12 à Maroua, essentiellement localisés dans des quartiers peuplés.

Les marchés officiels bénéficient de toute l'attention des pouvoirs publics en l'occurrence des municipalités pour qui ils représentent une importante source de rentrées de ressources propres. Ils sont un héritage des autorités coloniales et post coloniales, d'où la vétusté des superstructures (hangar, comptoirs). Ce sont des marchés historiques localisés dans les quartiers anciennement urbanisés. Ils réunissent le nombre le plus important de commerçants et offrent la gamme de produits et de services la plus étendue (Paulais et Wilhelm, 2000). Créés dans un contexte de faible densité humaine, leur localisation dans le noyau urbain du fait de la croissance démographique en fait des structures de plus en plus inaccessibles géographiquement à la grande majorité de la population. Certains quartiers sont en effet éloignés des marchés officiels de près de 10 km (Boklé, Djamboutou à Garoua). Les coûts de transport sont devenus pour de nombreux ménages des charges supplémentaires que les marchés de quartiers aident à maîtriser.

Le nombre de marchés officiels varie d'une ville à l'autre. A Ngaoundéré la communauté urbaine reconnaît officiellement l'existence de deux marchés (grand et petit marché) ; à Garoua trois marchés (grand marché, marché dit reconstruit et petit marché de Yelwa) ; et à Maroua un seul (grand marché) (figures 15 à 17). Leurs équipements sont pour la plupart construits depuis une trentaine d'années et se révèlent de plus en plus inadaptés aux évolutions du temps du point de vue de la dynamique spatiale qu'économique.

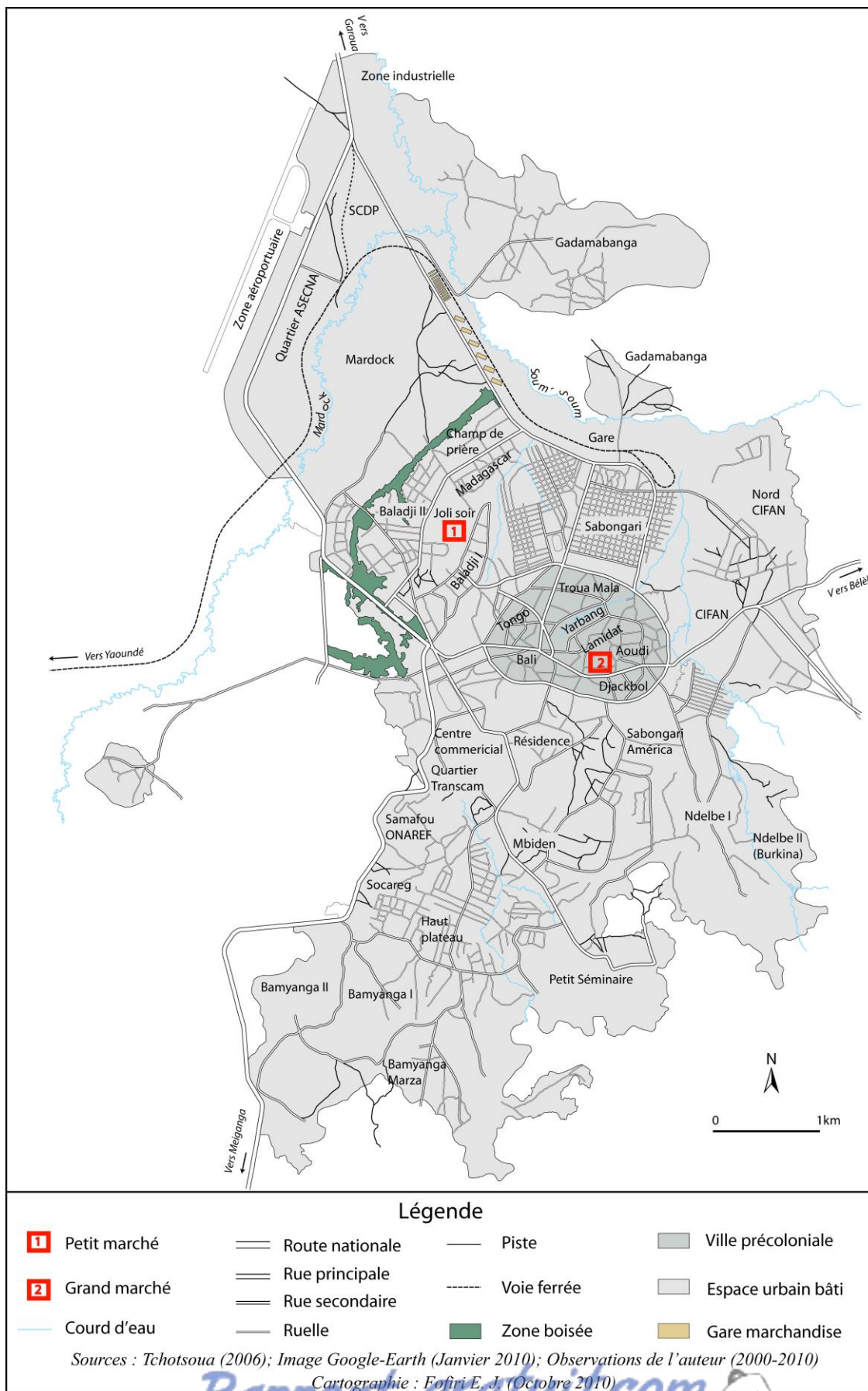


Figure 15 : Infrastructures marchandes et étalement spatial dans la ville de Ngaoundéré (2010)

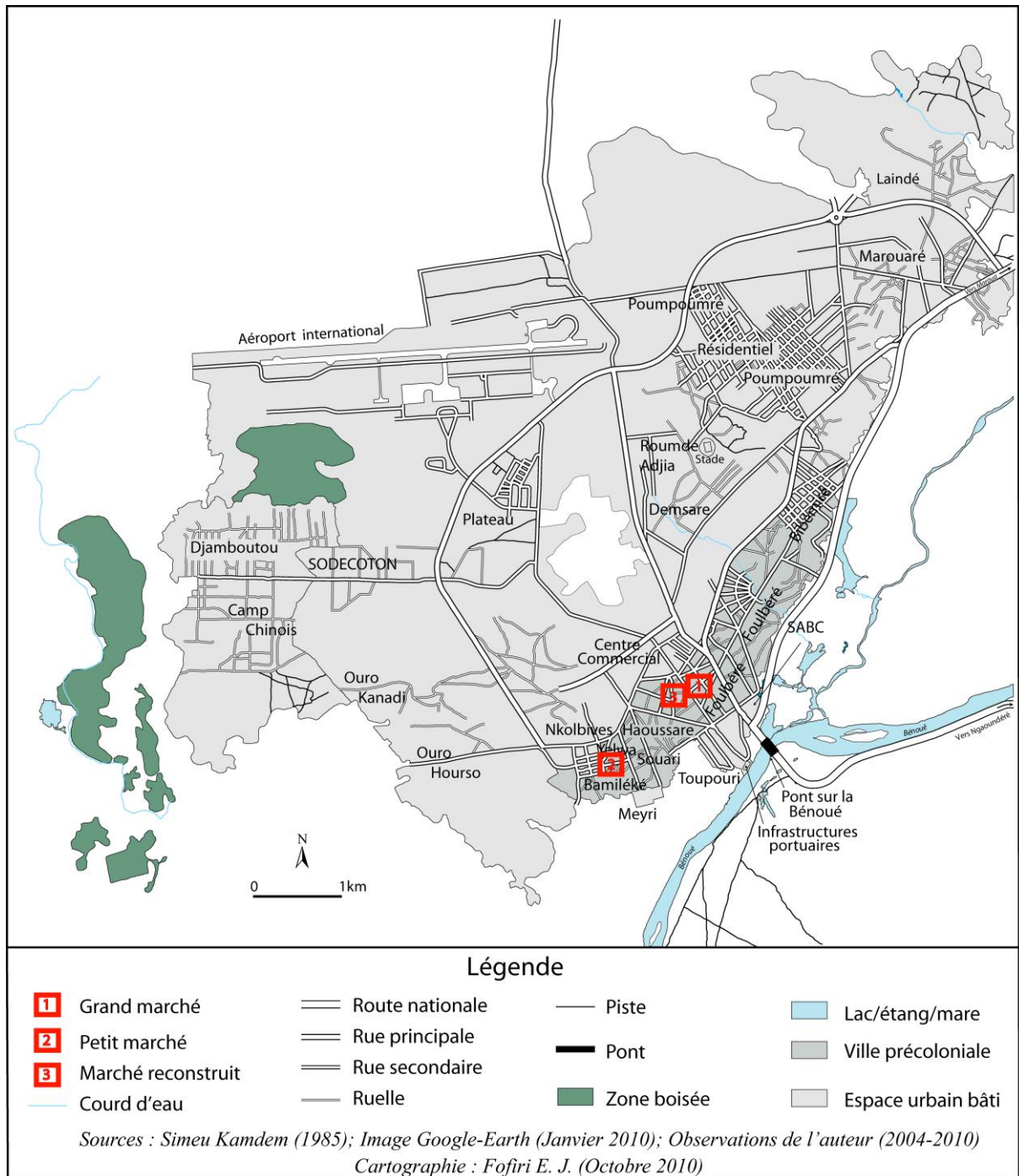


Figure 16 : Infrastructures marchandes et étalement spatial dans la ville de Garoua (2010)

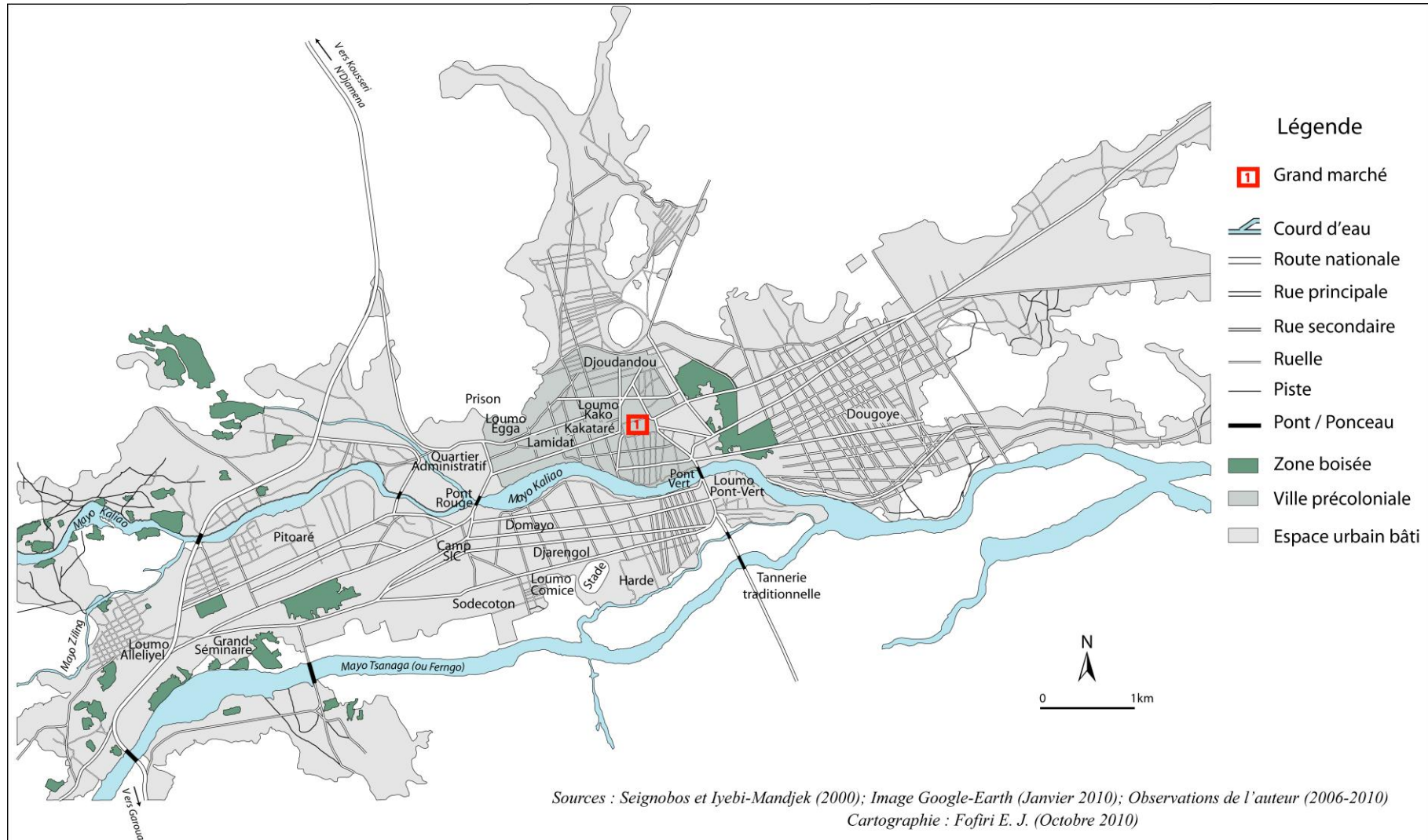


Figure 17 : Infrastructures marchandes et étalement spatial dans la ville de Maroua (2010)

Les figures 15 à 17 montrent une localisation des marchés officiels qui se traduit par un profond déséquilibre spatial en rapport avec l'étalement urbain. A Ngaoundéré (figure 15), l'urbanisation du front Sud-Ouest (Bamyanga et plaine de la Marza) nouveau pôle de peuplement, crée de plus en plus une scission avec les deux principaux centres commerciaux (grand et petit marché), même si dans la pratique, seul le petit marché reste le lieu qui offre la gamme complète de denrées alimentaires.

A Garoua (figure 16) le déséquilibre est davantage perceptible avec la concentration des trois marchés au Sud-Est de la ville, qui a connu au cours des 20 dernières années un étalement spatial sans précédent en rapport avec son statut de capitale administrative du Nord-Cameroun. Cette concentration impose une mobilité quotidienne aux ménages pour leur approvisionnement. Les quartiers les plus affectés par cette situation sont Djamboutou, Sodécoton, Marouaré, Laïndé, Poupoumrou situé à 5-10 km des marchés officiels.

Si le grand marché de Maroua (figure 17) seul point de vente officiel était relativement localisé au centre géographique de la ville il y a une dizaine d'années, celle-ci a aussi connu un étalement spatial remarquable, phénomène qui est appelé à se poursuivre avec la création récente de l'Université de Maroua. L'aménagement des infrastructures marchandes n'aura donc pas suivi la croissance spatiale observée dans les villes régionales. Leur localisation au cœur des villes, lieu de concentration des différents services administratifs et par conséquent de grande fréquentation, en fait des espaces multifonctionnels où se mêlent commerce alimentaire de détail et de gros, de même que l'ensemble des activités commerciales portant sur divers produits non alimentaires.

2.2.2. Des infrastructures marchandes multifonctionnelles

Le commerce de détail des produits alimentaires et non alimentaires est apparu depuis la décennie 1990 comme le secteur refuge de nombreux sans emplois et particulièrement des femmes et des jeunes. Les infrastructures marchandes existantes se sont très vite révélées étroites pour accueillir de nombreux demandeurs commercialisant vivres et produits manufacturés. Cette situation a conduit à une occupation anarchique des espaces marchands et au développement des pratiques peu transparentes dans la gestion des marchés urbains (sous location des comptoirs et boutiques à des prix représentant plus du double du prix officiel). Un dénombrement des commerçants sur les marchés officiels de Garoua a permis de recenser 3 064 acteurs appartenant à tous les secteurs du commerce (tableau 9).

Tableau 9 : Recensement des commerçants sur les marchés officiels de Garoua par types de produits vendus (avril 2009)

Nom du marché	Nbre total de commerçants	Nbre total des vendeurs de vivres	Nbre total de vendeurs de céréales (avec ou sans autres vivres)	Nbre total de vendeurs de poisson	Nbre total de vendeurs de viande	Nbre total vendeur quincailleries	Nbre total vendeurs de services indépendants	Nbre total des vendeurs d'animaux vivants	Nbre total des vendeurs d'objets divers
Grand marché	1236	188	26	20	23	104	193	57	625
Marché Yelwa	831	106	89	45	40	42	59	20	429
Marché reconstruit	799	115	5	23	61	3	315	3	274
Marché tubercule (face touristique*)	199	57	23	22	12	4	25	0	56
Total	3065	466	143	110	136	153	592	80	1384
% du total	100	15	5	4	4	5	19	3	45

Source : Enquêtes personnelles (avril 2009)

* : Le marché tubercule situé au Nord-Est du grand marché est une annexe aménagée pour le déchargement et la commercialisation des racines, tubercules et féculents. Il joue le rôle de marché de gros réservé à ces produits ; mais son aménagement est davantage favorable à la vente de détail que de gros. Il fonctionne de façon saisonnière, selon le calendrier agricole de ces spéculations, ce qui explique sa désertion partielle par les acteurs en période de faible disponibilité. Il s'agit d'une espèce de marché de gros à la consommation. Sa création indique tout de même une certaine volonté des municipalités d'améliorer les conditions de distribution vivrière.

Notons également que le mois d'avril se situe en période de disponibilité vivrière, les récoltes étant achevées depuis moins de deux mois dans certaines localités. L'activité marchande est encore dense.

Le commerce des vivres représente le troisième secteur le plus important (15 % des acteurs recensés) après ceux de vente d'objets divers [produits pharmaceutiques, artisanats, tissus... (19 %)] et des services [restauration, fumage des denrées, call box, réparations, vidéo club, ateliers de soudure, moulins à moudre des grains... (45 %)]. C'est le secteur le moins bien loti en termes d'équipements (photo 6).



Photo 6 : Précarité des équipements de commercialisation des vivres sur les marchés urbains
Cliché : Fofiri Nzossié, Octobre 2008 *Grand marché de Garoua*

Plusieurs études (Tollens, 1997 ; Wilhelm, 1997b ; Argenti, 1999) ont montré que l'aménagement et la gestion des marchés urbains demeurent l'un des problèmes majeurs soulevés par la distribution des aliments dans les zones urbaines en Afrique subsaharienne. Ce secteur est quasi inexistant dans les projets de développement infrastructurels de nombreux Etats, qui n'interviennent généralement qu'en cas de crise majeure à l'instar de la destruction complète des équipements. Ces dernières années en effet, plusieurs marchés ont brûlé en Afrique, soit à cause de structures inadéquates, de leur mauvaise gestion, du non-respect des consignes anti-incendie (Argenti, 1999)⁵⁷. La ville de Garoua n'a pas échappé à ce phénomène avec l'incendie du grand marché dans la décennie 1990. Le recasement provisoire des commerçants à proximité de l'ancien site en vue de sa reconstruction a abouti au terme des travaux, à la création d'une sorte d'extension du « nouveau grand marché » communément appelé marché reconstruit, soit parce que nombreux d'entre eux ont refusé de rejoindre les nouvelles infrastructures mises à leur disposition, soit en raison de

⁵⁷ Au cours des quatre dernières années, plusieurs villes camerounaises ont vu leur principal marché consumé par le feu, les derniers en date étant ceux de Bafoussam à l'Ouest-Cameroun en février 2011 et de Bertoua à l'Est en mars 2011. L'on évoque de plus en plus des actes de sabotage comme cause de cette récurrence, malgré l'état délabré des équipements tout aussi susceptible d'en être la cause (branchements électriques inappropriés).

l'augmentation du nombre de commerçants. Cette situation peut être interprétée comme un appel lancé par les acteurs aux pouvoirs publics pour l'accroissement de l'offre infrastructurelle.

Le marché central de Maroua, unique infrastructure d'envergure dans la ville s'est très vite trouvé saturé. La vente des produits manufacturés (vaisselle, vêtements, literie...) se fait dans les boutiques et les vivres sur des étals de fortune le long des trottoirs ou à même le sol. L'une des contraintes évoquées par les acteurs du commerce vivrier est l'accès difficile à un étal ou un local dans les marchés. Sous-location à des prix onéreux, multipropriétés sont entre autres pratiques qui caractérisent le fonctionnement des marchés officiels. Elles sont surtout l'œuvre des grossistes qui, en l'absence de véritables marchés de gros, s'approprient plusieurs boutiques destinées à la vente de détail pour le stockage de leurs marchandises avec le soutien des élites politico-religieuses et les responsables administratifs. D'un autre côté, les commerçants de vivres justifient leur présence sur les trottoirs par le souci de se rapprocher davantage des acheteurs en raison de l'étroitesse des hangars et la saturation des couloirs de circulation. L'appui à la structuration des acteurs par les pouvoirs publics et certains partenaires au développement a abouti depuis une dizaine d'années à l'implication des représentants des commerçants dans la gestion des infrastructures, malgré des reproches qui leur sont faits quant à leur grand rapprochement de l'administration, générant un manque de transparence.

Sur le plan fonctionnel les marchés officiels sont des espaces qui joueront encore pour longtemps un rôle prépondérant dans la distribution vivrière urbaine. Car malgré la tendance à la prolifération des marchés de quartier, les bases amyliées qui y sont offertes intègrent généralement les habitudes alimentaires des groupes ethno-linguistiques dominants au détriment des minorités de plus en plus diversifiées, obligées de se déplacer sur les marchés officiels plus diversifiés en termes d'offre. En outre, les commerçants des marchés de quartier doivent également se déplacer sur les mêmes marchés pour se ravitailler auprès des grossistes, ce qui implique des charges qui sont répercutées sur le prix final. Enfin, en raison des faibles bénéfices générés par la vente sur les marchés de quartier, les acteurs sont très souvent des pluriactifs du secteur informel (activités champêtres, colportage des denrées, coiffeuses à temps partiel...) ou des femmes au foyer, d'où le fonctionnement partiel de ces marchés (08h-12h). De cette réflexion pourraient naître deux interrogations :

- doit-on envisager la décentralisation des marchés officiels afin de les rendre plus accessibles à tous les citoyens ? Cela suppose la reconnaissance de l'existence des marchés de quartier et leur prise en compte dans les projets d'aménagement urbain ;
- ou doit-on favoriser la multi polarisation de véritables marchés de gros à la consommation qui permettraient une meilleure redistribution des approvisionnements à l'ensemble des marchés de la ville et résoudre la question des disparités spatiales de prix ?

La première approche a été expérimentée dans la ville de Yaoundé (Cameroun) en 2008 par la communauté urbaine. Le marché « Mélen » situé au quartier Obili spontanément créé pour répondre aux besoins des populations de l'ancienne université de Yaoundé et de la base militaire de la garde présidentielle il ya une vingtaine d'années, et qui se tenait sur la chaussée a été déplacé par la municipalité au lieu-dit Mvog-Béti. Le nouveau site a été aménagé et construit 2 km plus loin. Ce déplacement qui visait à libérer la chaussée et à mettre à la disposition des commerçants des équipements modernes a été à l'origine de violentes contestations de la part de ces-derniers. La fréquentation du nouveau site génère en effet des dépenses supplémentaires de transport autant pour les commerçants que les consommateurs. Six mois après son ouverture officielle, près de 50 % des comptoirs étaient non occupés, l'ancien site continuant d'accueillir vendeurs et acheteurs de jour comme de nuit.

Quant à la deuxième approche, sa mise en œuvre pourrait également poser des problèmes dans la mesure où de nombreux grossistes sont à la fois des détaillants. Leur délocalisation à la périphérie risquerait de compromettre un pan de leurs activités qui constitue une source de revenu non négligeable. De plus, elle nécessite des investissements financiers conséquents difficilement mobilisables par les municipalités dont les budgets sont majoritairement constitués de subventions de l'Etat et de dons.

Des études économiques approfondies mériteraient ainsi d'être menées pour évaluer l'impact de l'adoption de l'une ou l'autre approche dans l'amélioration de la distribution vivrière urbaine au Nord-Cameroun, secteur dont les acteurs paraissent aujourd'hui comme les laissés-pour-compte. En attendant les marchés officiels demeurent des espaces multifonctionnels privilégiés où ventes de gros et de détail cohabitent tant bien que mal.

Les marchés ruraux de production souffrent de leur enclavement par rapport aux centres de consommation. Leur trop grande dispersion spatiale représente pour les grossistes, contraints d'en parcourir un grand nombre, un handicap majeur dans l'acquisition des vivres pour les marchés urbains. La tendance à la spécialisation des marchés de production, reflet de la carte de répartition de la production, n'est pas encore un atout dans l'organisation et le fonctionnement des filières vivrières locales. Une accessibilité permanente dans un contexte de semi-spécialisation comme cela est le cas (nous parlons de marché à dominance) permettrait à chaque grossiste de fréquenter un nombre limité d'espaces marchands et de réduire ainsi les coûts inhérents à la trop grande mobilité (charges de transport et de manutention en l'occurrence). Outre leur enclavement nous avons surtout affaire à des espaces non réglementés. La faible prise en compte des marchés urbains dans les politiques d'aménagement des municipalités donne de constater que les marchés vivriers en général restent des lieux de faible intérêt d'un point de vue institutionnel.

Conclusion de la première partie

La caractérisation de l'offre vivrière met en exergue la prépondérance des céréales dans la structure de production régionale ainsi que dans l'organisation et le fonctionnement des marchés. Ce qui nous conduit à centrer l'analyse sur l'offre céréalière moins que celle portant sur les racines, tubercules et féculents. Du point de vue de la production deux éléments peuvent être retenus.

Nous avons affaire à une production spatialement disséminée, situation inhérente au rôle que jouent les exploitations familiales agricoles dans les systèmes de production. Le paysage agricole est en effet marqué par un trop grand émiettement du parcellaire (en moyenne 2,5 ha/exploitant, avec une forte proportion en-dessous de 1,5 ha) révélateur de l'importance de la population active agricole. Cette importance de la population agricole (en moyenne 450 000 producteurs) est tout aussi génératrice de conflits d'usage de l'espace qu'il s'agisse des territoires saturés (Extrême-Nord) ou ceux considérés comme sous peuplés (Adamaoua). L'insécurité foncière a des répercussions sur les structures micro-économiques de production agricole dans un contexte d'extensification de la production. La fin de la terre peut-elle conduire à une intensification des systèmes de culture dans le Nord-Cameroun ? Le contexte actuel ne permet pas encore de répondre par l'affirmative à une telle interrogation. En outre on assiste à une spécialisation territoriale de la production. Bien que considéré comme espace céréalier, la cartographie révèle une segmentation de l'espace de production particulièrement perceptible pour le mil/sorgho et le riz. Si cette spécialisation n'est pas une mauvaise chose en soi, c'est davantage la redistribution de la production à l'échelle de l'ensemble régional qui pose problème.

Aborder la question de la disponibilité de l'offre vivrière dans le Nord-Cameroun en général et celle destinée à la consommation urbaine en particulier s'est révélé être un exercice délicat, tant de nombreuses distorsions rendent difficile la mobilisation des données statistiques nécessaires et fiables. A partir des données géographiques et socio-économiques, l'analyse de l'environnement de production fournit des éléments d'appréciation des disponibilités théoriques. On remarque que l'accroissement de la production observé ces quinze dernières années malgré de nombreuses contraintes d'accès aux intrants agricoles n'a pas induit des modifications sur la structure annuelle de l'offre particulièrement dans les villes. Il faut cependant craindre l'impact du changement climatique sur les systèmes de production, particulièrement sur des cultures écologiquement sensibles dont le maïs et le

sorgho de contre saison. Ces deux facteurs ont un rôle déterminant dans la disponibilité intra annuelle de l'offre vivrière régionale. La structuration annuelle en période d'abondance (ou normale) et de soudure pourrait traduire toute la difficulté à apporter des réponses à la demande et corrobore notre première hypothèse secondaire qui pose que l'offre vivrière est caractérisée par des irrégularités saisonnières récurrentes qui impactent sur les disponibilités quantitatives des ménages urbains.

Du point de vue de l'organisation et du fonctionnement des espaces marchands, la géographie des marchés ruraux du Nord-Cameroun montre à la fois une concentration dans les zones à forte densité humaine et à forte production agricole. En fonction des cultures dominantes de chaque terroir, on arrive ainsi à caractériser les marchés de production. Car en l'état actuel de leur organisation et fonctionnement on ne saurait parler de marchés spécialisés compte tenu de l'absence d'un cadre réglementaire adéquat. L'accessibilité reste un facteur déterminant dans la mise en connexion de la production et de la consommation urbaine. Et face à une demande croissante et diversifiée, les systèmes d'approvisionnement doivent être efficaces pour répondre aux attentes des consommateurs. Nous essayerons d'appréhender à partir de l'analyse de l'évolution de la demande urbaine comment fonctionnent ces systèmes.

Deuxième partie : Evolution de la demande alimentaire et fonctionnement des systèmes d'approvisionnement urbains

L'offre alimentaire doit aujourd'hui tenir compte des évolutions de la consommation urbaine marquées par une recomposition du modèle céréalier. Le mil/sorgho, céréale de base des populations nord-camerounaises connaît un recul de sa consommation au profit du riz et du maïs considérés comme céréales « nouvelles » d'un point de vue culturel et même agricole. Dans cette deuxième partie, une caractérisation de la consommation urbaine permet d'en saisir les principales tendances et d'analyser les déterminants de cette évolution. A partir de cette caractérisation, nous analysons le fonctionnement des filières d'approvisionnement des villes pour comprendre comment celles-ci répondent à la demande. Le rôle des acteurs est analysé dans l'organisation de l'offre locale et importée, ainsi que le cadre réglementaire organisant l'activité d'approvisionnement et de distribution alimentaires dans les villes. Compte tenu cependant de la prépondérance des céréales dans la structure de consommation, l'analyse reste centrée sur les filières céréalières. La cartographie des circuits permet de mettre en exergue les principales zones de ravitaillement des acteurs de la distribution urbaine et des contraintes logistiques auxquelles ils sont confrontés.

Chapitre 3 : La demande alimentaire urbaine

La question de l'alimentation dans le Nord-Cameroun a très tôt préoccupé les pouvoirs publics autant que les organismes de développement et de recherche en raison de la précarité de cet espace situé en zone soudano-sahélienne. Le souci premier était et demeure encore celui d'assurer la disponibilité et l'accessibilité des produits de consommation courante pour une population majoritairement rurale au départ, mais de plus en plus urbaine, suite au phénomène d'urbanisation qui s'est accéléré ces 20 dernières années. Tout en représentant une opportunité certaine pour de nombreux acteurs impliqués dans la chaîne alimentaire, la forte urbanisation de la zone soudano-sahélienne⁵⁸ pose également des problèmes du point de vue de la satisfaction quantitative et qualitative d'une demande qui se diversifie. Répondre à cette demande implique de connaître ses caractéristiques en vue de mieux saisir les attentes des consommateurs. Le présent chapitre analyse la dynamique urbaine de la sous-filière consommation en apportant des réponses aux questionnements suivants :

- Quelle est la structure de la consommation alimentaire des ménages dans les villes soudano-sahéliennes du Cameroun ?
- Comment évolue-t-elle ;
- Quelles sont les attentes spécifiques des consommateurs ?

Des travaux antérieurs sur la consommation alimentaire en zone urbaine du Nord-Cameroun (Requier-Desjardins, 1993 ; Abraao, 1994 ; Dury et *al.*, 2000) et dans les régions sahéliennes (Thuillier-Cerdan et Bricas, 1998 ; Diawara et *al.*, 2002) ont servi de cadre référentiel à notre étude qui porte davantage sur les céréales (mil/sorgho, maïs et riz) que sur les racines, tubercules et féculents, du fait de leur faible représentation dans la structure de consommation. Pour ce qui est du blé et de la farine de froment, même s'ils constituent des éléments importants à la fois dans les systèmes locaux de consommation alimentaire et dans les systèmes économiques au regard du poids du blé dans les importations et par conséquent sur la balance de paiement, ces deux produits répondent encore peu dans le contexte nord-camerounais à une préoccupation de sécurité alimentaire des ménages à faible revenu et à

⁵⁸ Dans la partie septentrionale du Cameroun, les avancées de la sécheresse et la situation politique instable au Tchad et en Centrafrique génèrent une forte migration vers les centres urbains des régions administratives du Nord et de l'Extrême Nord. L'urbanisation de ces régions va croître rapidement avec des taux de croissance urbaine de l'ordre de 5 à 7 % par an pour Maroua et Garoua, correspondant ainsi à un doublement de leur population tous les 10 à 12 ans (http://www.aménagement-afrique.com/article.php3?id_article=144) (Consulté le 23 mai 2009).

revenu moyen. Le blé dont les sous produits couramment consommés sont le pain, les beignets et les pâtes alimentaires est encore perçu dans de nombreux ménages comme un produit de luxe, et fait de ce point de vue partie des produits supprimés de la structure de consommation en situation conjoncturelle. Pour ces raisons le blé et la farine de froment ne font pas l'objet d'une analyse particulière dans la présente étude.

Le choix du ménage retenu comme unité d'observation, s'est justifié par les facilités qu'il offre pour la reconstitution d'un certain nombre d'informations relatives à la consommation (produits consommés, formes, coûts, fréquences...) sur une période relativement importante (un à cinq ans)⁵⁹. Ce qui exclut la consommation hors ménage plus disparate et difficile à reconstituer sur un temps relativement long.

En 1996 les ménages de la zone urbaine nord-camerounaise consacraient 49,3 % de leur budget à l'alimentation et aux boissons dans le ménage, soit 4,8 points de plus que la moyenne nationale (44,5 %). C'est la troisième proportion la plus importante après celles des zones « Rural savane » (52,5%) et « Rural hauts plateaux » (50,1 %), contre 35,3 % et 37,6 % respectivement pour les zones de Yaoundé et Douala. La consommation alimentaire des ménages occupe ainsi une place de choix dans la structure totale des dépenses, suivie de loin par le logement (21,2 %) (Dury et *al.*, 2000). Cette proportion a néanmoins connu une légère baisse par rapport à celle enregistrée en 1984 (51,7 %) lors de la première enquête budget-consommation –EBG– (DSCN, 1986).

Pour caractériser la consommation, nous avons cherché à cerner au sein des ménages plusieurs éléments : bases alimentaires, formes de consommation, modalités, modes d'acquisition des produits, critères discriminants des produits consommés, responsabilités culinaires, difficultés d'approvisionnement et solutions endogènes. Un total de huit denrées amylicées citées par les enquêtés sont considérées comme aliments de base de la consommation. Ils se répartissent dans les deux bases énergétiques fondamentales des complexes vivriers dans le monde : les céréales (mil/sorgho, maïs et riz) et les racines, tubercules et féculents (igname, manioc, macabo, patate et plantain). Ces ressources sont généralement reconnues comme bases de l'alimentation tropicale.

⁵⁹ Nous retenons la définition officielle du ménage considéré comme l'ensemble de personnes (ayant des liens de sang, de mariage ou non), vivant dans la même unité d'habitation, prenant le plus souvent leurs repas en commun, généralement subvenant en commun aux dépenses courantes et reconnaissant généralement l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage (Dury et *al.*, 2000).

3.1. Caractérisation du modèle alimentaire urbain nord-camerounais

3.1.1. Un attachement des ménages au modèle céréalier

Nos enquêtes confirment la prépondérance du modèle alimentaire céréalier mentionné par plusieurs études citées ci-dessus. 90 % des ménages interrogés consacrent au moins 60 % de leur budget alimentaire à la consommation des céréales pour 10 % seulement sur des choix culinaires concernant les racines, tubercules et féculents. Dans la structure des bases alimentaires, le riz et les pâtes alimentaires représentent 38 %, suivi du maïs 29 %, du mil/sorgho 20 % et des racines, tubercules et féculents 11 % (figure 18).

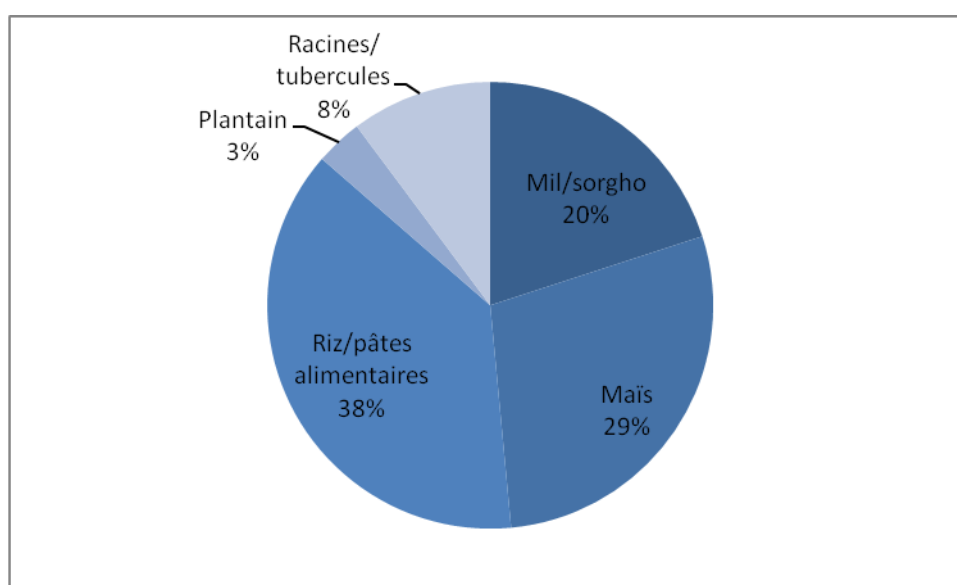


Figure 18 : Part de chaque produit dans la structure alimentaire des ménages

L'Enquête Budget-Consommation (EBC) réalisée en 1983-1984 avait déjà révélé la prépondérance des céréales dans la structure globale⁶⁰ de la région (26,8 %), contre 3,2 % pour les féculents et amidons (DSCN, 1986). Cette proportion a augmenté en 2000 autant en zone urbaine que rurale (respectivement 34 % et 35 %), les féculents restant relativement stables 4 % (Dury et *al.*, 2000). Plusieurs travaux ont montré l'importance du modèle céréalier dans les zones soudano-sahéliennes (Poget, 1987 ; Bricas et Sauvinet, 1989 ; Thuillier-Cerdan et Bricas, 1998 ; Diawara et *al.*, 2002). En effet, « *traditionnellement, la cuisine sahélienne se définit par des plats dont la composition repose sur l'association*

⁶⁰ La structure globale prend en compte les céréales, tubercules et féculents, les légumineuses et légumes, les fruits, laits, œufs et boissons.

céréales + sauce. La diversité des préparations s'exprime dans l'ensemble de combinaisons possibles entre la céréale choisie [...], son mode de préparation [...] et la sauce. » (Bricas et Sauvinet, Op. Cit.). Cette importance a amené la conscience collective à penser la question de la sécurité alimentaire dans les zones soudano-sahéliennes prioritairement en termes de sécurité céréalière.

Des structures spécialisées financées par les pays de cette sous région et les PTF voient le jour dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. C'est par exemple le cas du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) principal organe créé en 1973 dont l'une des missions est la coordination des politiques de sécurité alimentaire dans la région. Plusieurs programmes et projets vont être mis en place dans la décennie 1980, en l'occurrence le Programme Régional de promotion des Céréales Locales au Sahel (PROCELOS) piloté conjointement par le CILSS et le Club du Sahel/OCDE. Ce programme visait à créer un environnement technique, économique et politique favorable aux initiatives locales pour la valorisation des céréales (Bricas et Sauvinet, Op. Cit).

La FAO assure par ailleurs la coordination de deux importants programmes dans le Sahel :

- Le Programme de suivi de la pluviométrie (FAO/SMIAR-Rapports sahel, 1999, 2004, 2007) ;
- Le Programme EMPRES (Système de Prévention et de Réponse Rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes) lancé en 1994 avec l'appui financier de l'Allemagne, des Pays-bas, de la Suisse, des Etats-Unis d'Amérique, de la Commission de lutte contre les criquets pèlerins et de la BAD.

Dans le Nord-Cameroun, un certain nombre d'actions de promotion des cultures céréalières ont été engagées dès la période coloniale et se sont poursuivies avec l'Etat indépendant :

- La sélection variétale de sorgho à la section de génétique de Guétalé dans le Mayo-Sava, en vue d'améliorer les cultures vivrières (Saurat, 1959) ;
- L'expérimentation et la vulgarisation de la culture du riz dans la vallée du Logone (Engola Oyep, 1991) ;
- La création du Projet Semencier Nord chargé de multiplier et de vulgariser les semences de céréales ;

- L'installation de la SODEBLE sur le plateau de Wassandé dans l'Adamaoua camerounais (Boutrais, 1982) ;
- La création de l'Office Céréalière.

Toutes ces actions ont abouti à la consolidation du modèle céréalier qui bénéficie aujourd'hui d'une certaine diversité (mil/sorgho, maïs, riz), même si d'importantes disparités sont observées dans leur consommation d'un espace à un autre.

Le poids de chaque céréale peut s'apprécier à travers deux indicateurs de base : les quantités consommées au cours d'une période et les fréquences de consommation. Nos enquêtes se sont limitées au relevé des fréquences de consommation qui rendent tout aussi compte du degré d'attachement des ménages à un type de céréale. A l'échelle du Nord-Cameroun, 83 % des ménages interrogés ont consommé le riz au moins 1 jour sur 2, 73 % le maïs et 31 % le mil/sorgho. On peut dégager de ces proportions trois catégories de ménages (figure 19) :

- ceux qui consomment un type de céréale au trop 7 jours au cours du mois ;
- ceux dont la consommation varie entre 7 et 15 jours ;
- et ceux qui semblent vouer un attachement viscéral à la consommation d'un type de céréale avec au moins 20 jours.

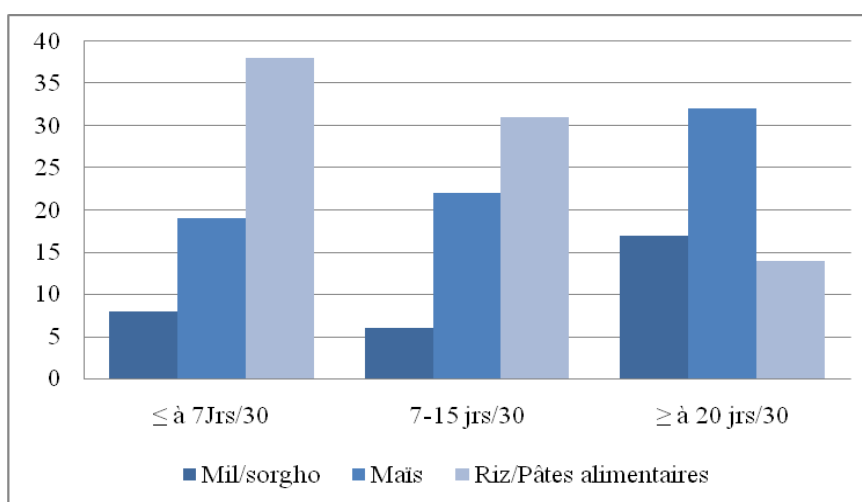


Figure 19 : Fréquences mensuelles (%) de consommation des céréales à l'échelle régionale (2007)

Le riz se positionne comme étant la céréale qui assure une fonction régulatrice importante dans les trois catégories. A l'échelle de chaque ville cependant, de profondes disparités peuvent être observées entre les trois bases amylacées.

L'analyse de la consommation par ville révèle une certaine spécialisation de l'espace faisant de Ngaoundéré et de Garoua les territoires où prédominent incontestablement le riz et le maïs, et de Maroua celui dans lequel le mil/sorgho s'affirme comme produit de grande consommation avec des fréquences de 20 jours de préparations en moyenne au cours du mois. Cependant l'essentiel des consommateurs sont situés dans l'intervalle de 7 à 15 jours de préparations au cours du mois pour le riz et le maïs notamment (figures 20-22). L'importance du riz dans les trois villes confirme sa fonction de régulation à l'échelle régionale. Il contribue à la diversification de la consommation céréalière dans les ménages. A Maroua et Garoua le riz est davantage préparé sous forme de boule de couscous que sous sa forme grain, ce qui de l'avis des enquêtés, permet de rester proche du mode de consommation locale. Cette analyse ne concerne que les ménages qui consomment l'une des trois céréales.

Les proportions de ces ménages varient tout aussi en fonction des villes et des produits. A Ngaoundéré, 76 % des ménages ne consomment pas le mil/sorgho, 14 % le maïs et 11 % expriment très peu d'intérêt pour le riz. A Garoua, les proportions sont relativement proches de celles enregistrées à Ngaoundéré. Elles sont de 63 % pour le mil/sorgho, 10 % pour le maïs et 15 % pour le riz. Maroua présente une situation plutôt contraire avec 37 % de ménages non concernés par la consommation du mil/sorgho, 37 % pour le maïs et 18 % pour le riz.

Dans ces conditions, les racines, tubercules et féculents malgré leur faible proportion dans la structure des bases amylacées participent à la diversification de la consommation. En analysant les fréquences de l'ensemble des bases amylacées consommées on peut remarquer des combinaisons stratégiques assez intéressantes dans la gestion de l'alimentation par les ménages (figure 23).

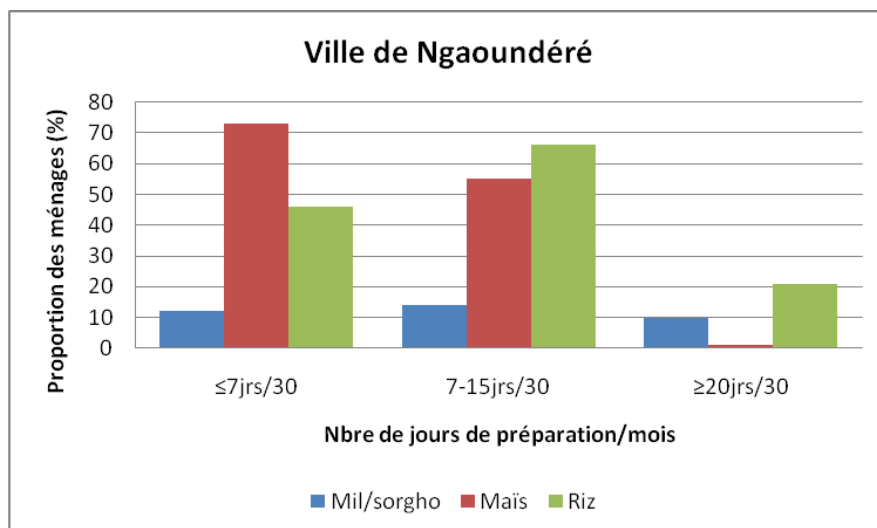


Figure 20 : Fréquences mensuelles de consommation des céréales à Ngaoundéré (%)

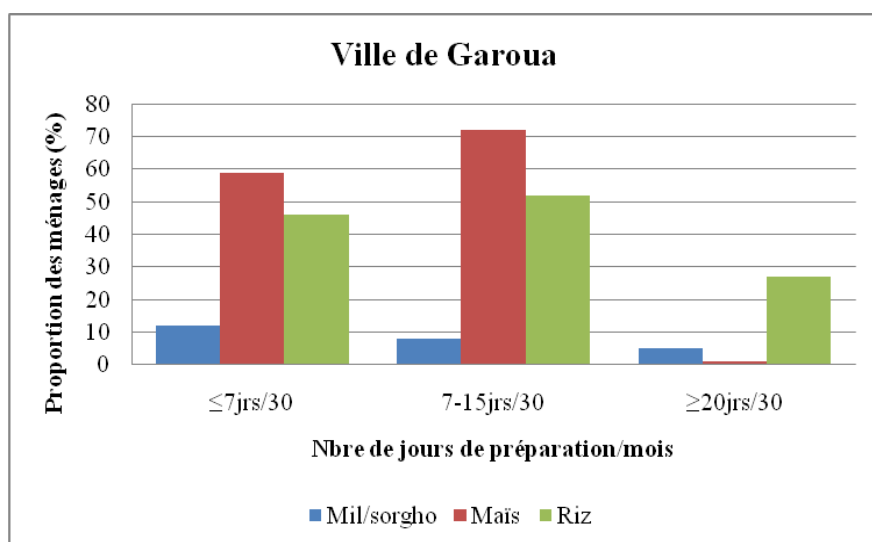


Figure 21 : Fréquences mensuelles de consommation des céréales à Garoua (%)

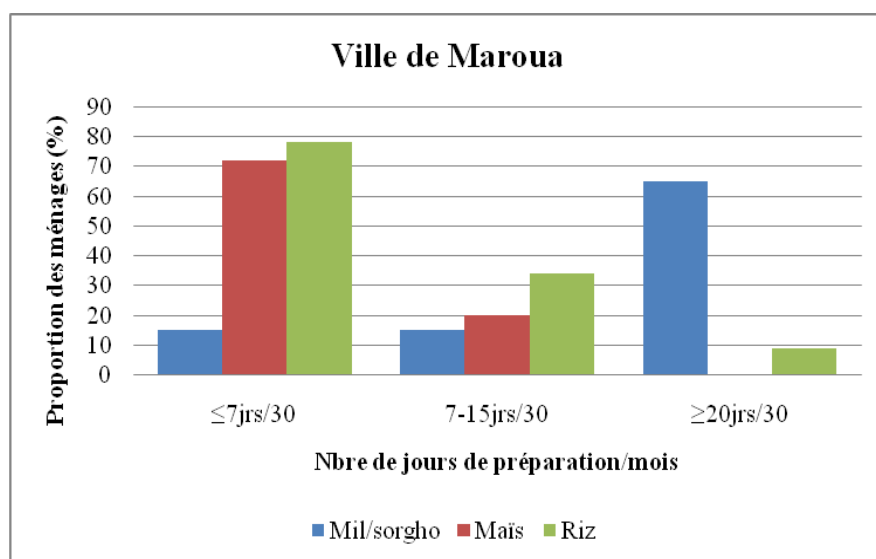


Figure 22 : Fréquences mensuelles de consommation des céréales à Maroua (%)

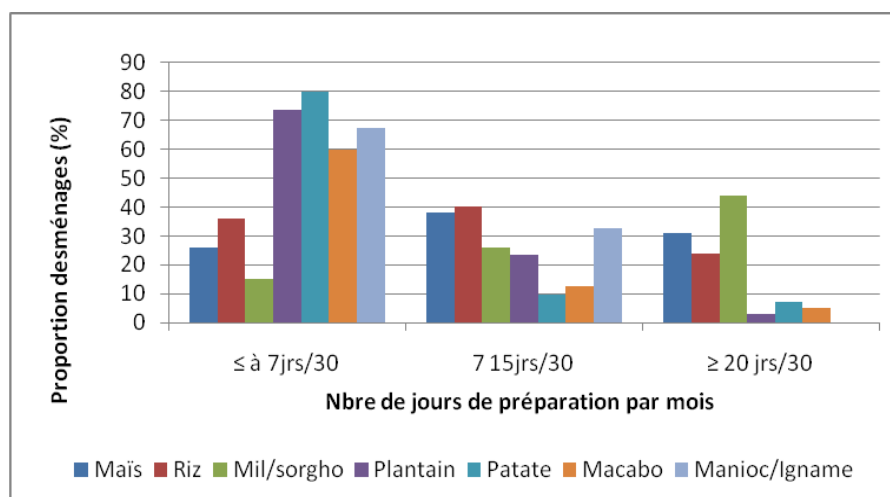


Figure 23 : Fréquences mensuelles (%) de consommation des bases alimentaires au N-C (%)

D'un point de vue stratégique on voit se différencier dans le Nord-Cameroun à partir de la figure 23 trois régimes alimentaires :

- un premier à Maroua polarisé sur le mil/sorgho et caractérisé par une forte consommation mensuelle ;
- un deuxième à Garoua hybride à base de maïs et de riz ;
- un troisième à Ngaoundéré hybride avec des tubercules et féculents.

Ces trois régimes sont traversés par l'extension de la production de maïs. On peut également remarquer dans cette structuration régionale quelle que soit la ville un souci d'équilibre de l'alimentation, la totalité des bases amylacées y étant représentée.

Toutefois, la proportion du mil/sorgho enregistrée à la suite de nos enquêtes ne recoupe pas les résultats constatés dans la strate « Nord semi-urbain », 34,3 %, en 1996 par Dury et *al.* Les différences méthodologiques entre les deux enquêtes n'autorisent pas des conclusions comparatives trop rapides. En effet, la méthodologie adoptée pour la réalisation de la première enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 1) analysée par les auteurs, avait regroupé dans la « strate Nord semi-urbain », l'ensemble des villes moyennes (au moins 50 000 habitants en 1996) qui présentaient sur le plan économique un profil associant les activités agricoles et non agricoles (Dury et *al.*, 2000). Cette approche reprise lors de l'ECAM 2 en 2001, présente le risque de généralisation du modèle de consommation existant aux villes principales (plus diversifiées du point de vue démographique, culturel et économique) et secondaires, ces-dernières étant pour la plupart bâties autour d'un noyau

administratif fortement « ruralisé »⁶¹. La population dominante de la majorité de ces villes secondaires ayant pour base alimentaire le mil/sorgho pourrait expliquer la forte proportion enregistrée en 1996.

En revanche nos résultats poseraient pour hypothèse que la dynamique alimentaire dans les principales villes du Nord-Cameroun se traduit par une substitution progressive du riz et du maïs aux céréales plus anciennes localement qui sont principalement consommées dans les zones rurales. Cette tendance a déjà été observée au Burkina Faso (Diawara et *al.*, 2002) où les céréales sont au cœur de l'alimentation. Le maïs dans les grands centres urbains comme Ouagadougou et Bobo Dioulasso a supplanté le mil/sorgho pour la préparation de certains mets, en l'occurrence le *tô* (boule de couscous). Les raisons de cette substitution sont liées à la faible disponibilité des céréales locales face à l'accroissement de la demande, mais surtout à la diversité des formes d'utilisation dont bénéficie le maïs. Au Mali on observe également depuis les années 1980 une extension de la production de maïs en relation avec le développement de la culture cotonnière (Soumaré et *al.*, 2008) au détriment des céréales locales. Quelle que soit la céréale, la forme dominante de consommation reste la boule de couscous.

3.1.2. Analyse spatiale de la consommation alimentaire urbaine

L'analyse spatiale de la consommation montre deux niveaux de répartition du modèle alimentaire à l'échelle régionale : un premier niveau déjà analysé ci-dessus et qui présente des différences entre les villes d'une part et un deuxième niveau intra urbain d'autre part. Dans le deuxième cas l'analyse s'est faite par croisement de quatre variables : le quartier de résidence qui est un indicateur complémentaire du niveau de vie, l'origine géographique du chef de ménage, les produits consommés et la responsabilité dans la gestion alimentaire.

Dans l'ensemble les décisions concernant le choix du mets du jour sont prises par l'épouse dans 63 % des cas, l'époux 30 %, les enfants 6 % et le domestique 1 % (figure 24).

⁶¹ On peut relever quelques contradictions dans la définition de la ville au Cameroun. Est considérée comme ville, tout établissement humain comptant au moins 5 000 habitants et abritant un chef-lieu d'unité administrative disposant des services de base (établissement d'enseignement secondaire, hôpital, brigade de gendarmerie, ...). Paradoxalement, la loi n°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme impose un Plan d'Occupation du Sol à tout établissement aggloméré d'au moins 2000 habitants ; un hic. Dans le souci d'assurer un meilleur contrôle du territoire, de nombreuses localités fortement ruralisées ont été érigées en chef-lieu d'unité administrative (districts supprimés en 2010, arrondissements, départements), contribuant ainsi à augmenter le nombre de villes camerounaises pourtant dépourvues de toutes commodités urbaines.

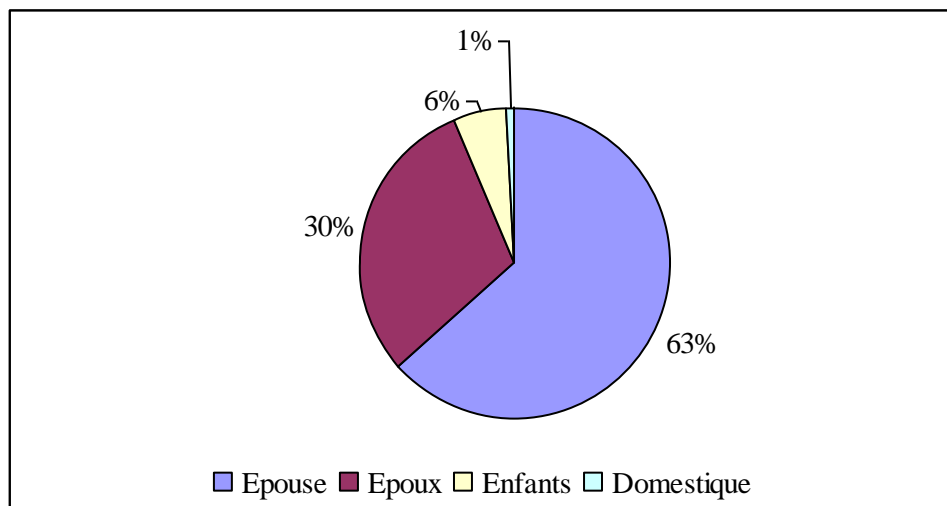


Figure 24 : Responsabilités du choix du mets dans le ménage

La forte implication de l'époux dans la gestion culinaire s'explique par le poids de l'élément culturel qui intègre l'homme dans la gestion alimentaire de l'unité domestique.

3.1.2.1. Une division spatiale de la consommation intra-urbaine tributaire des facteurs sociaux

Des disparités remarquables sont observées d'un quartier à l'autre mettant en exergue l'importance du poids des facteurs ethno-linguistique et religieux dans la consommation des bases amylacées. En général la gestion de l'alimentation relève de la responsabilité de l'épouse dans le cas des ménages biparentaux. Toutefois nos résultats montrent que ce fait est particulièrement influencé par les facteurs socio-culturels dans les villes du Nord-Cameroun, en l'occurrence dans la religion. L'implication de l'époux varie selon qu'il s'agisse des quartiers à dominance islamique ou chrétienne [Haoussa et Madagascar à Ngaoundéré ; Foulbéré, Djamboutou et Roundé Adjia à Garoua ; Kakataré et Toupouri à Maroua (figures 25-27)]. Dans les quartiers à dominance chrétienne par contre (Burkina, Baladji 1 à Ngaoundéré ; Yelwa, Camp Chinois, à Garoua ; Kaliao, Doursoungo à Maroua) et les quartiers résidentiels (Baladji 2 à Ngaoundéré ; Laindé/Poumpoumré à Garoua), la gestion de l'alimentation est assurée par l'épouse et accessoirement les enfants dont l'avis est quelques fois requis pour le choix du mets du jour. La forte implication de l'époux explique également le choix de la fréquence d'approvisionnement des céréales (mil/sorgho et maïs) base de l'alimentation des populations musulmanes. Les achats journaliers sont réduits aux composantes des sauces (légumes, produits carnés et plantes condimentaires). C'est enfin dans les quartiers musulmans qu'on assiste à une plus grande implication des domestiques dans la gestion culinaire des ménages suivis de quelques zones résidentielles.

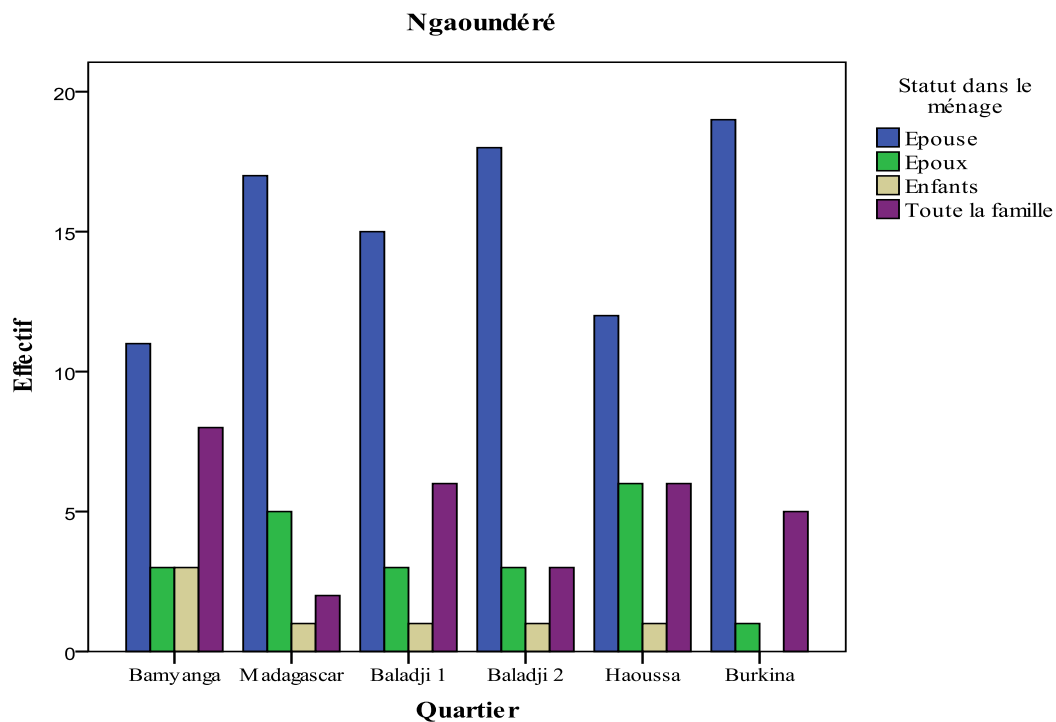


Figure 25 : Choix culinaire au sein du ménage en fonction du quartier de résidence à Ngaoundéré

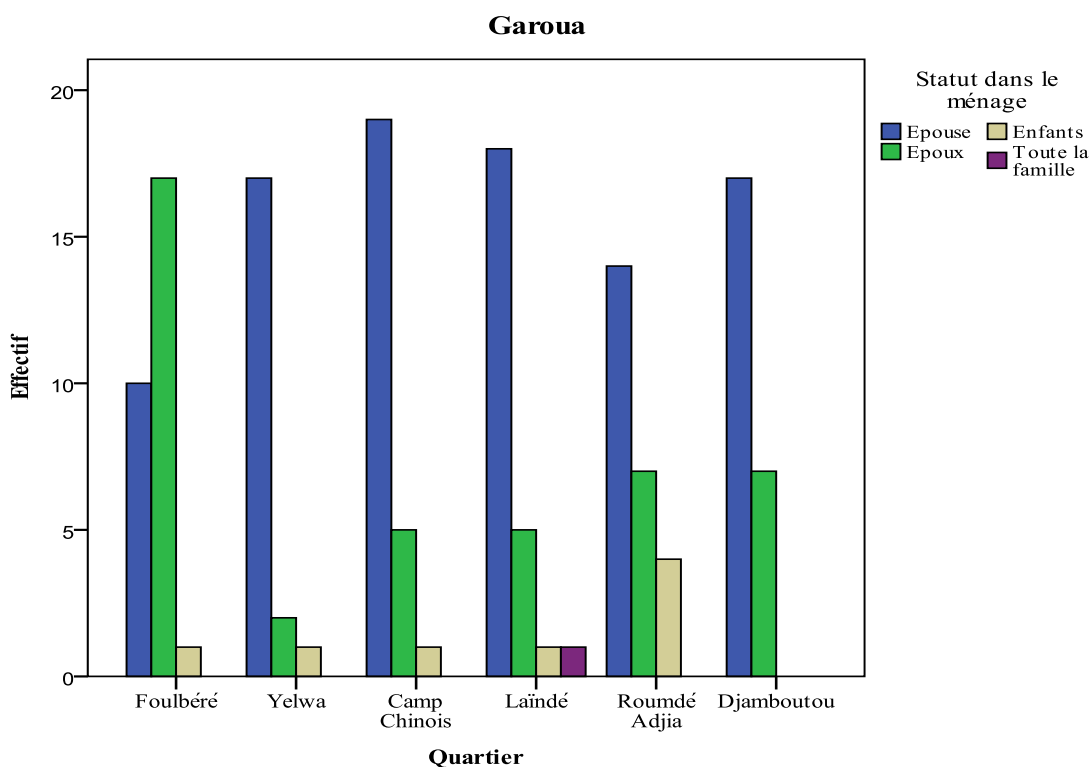


Figure 26 : Choix culinaire au sein du ménage en fonction du quartier de résidence à Garoua

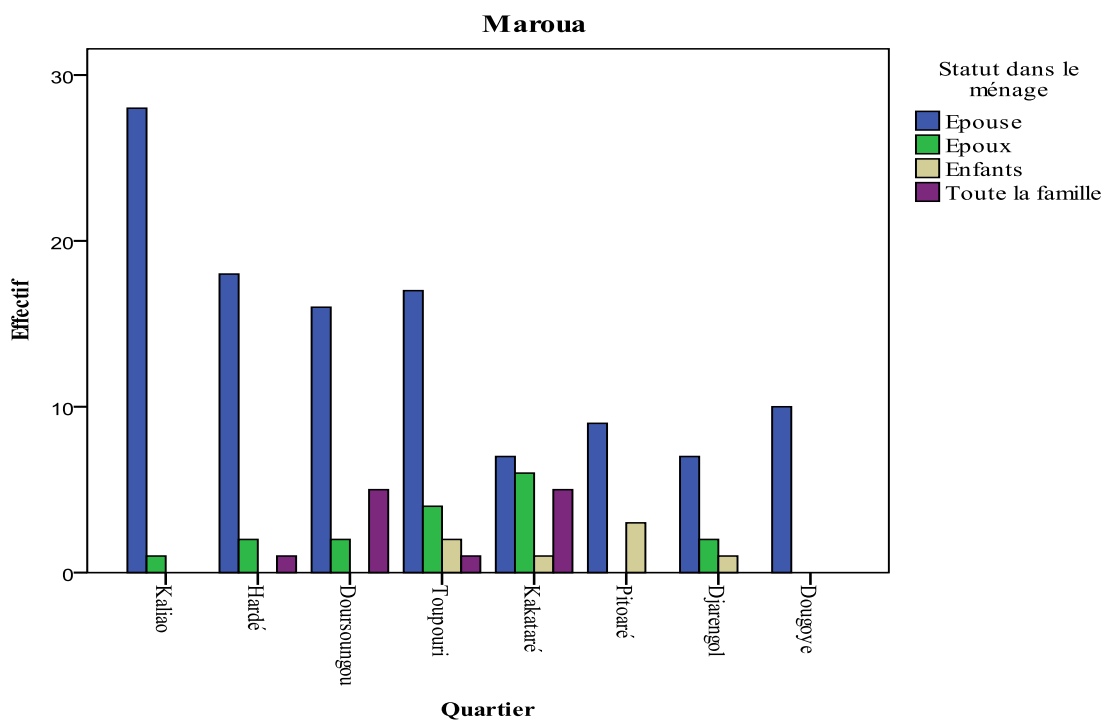


Figure 27 : Choix culinaire au sein du ménage en fonction du quartier de résidence à Maroua

A Ngaoundéré et relativement à Maroua on remarque qu'une place est accordée au choix consensuel des plats du jour par l'ensemble des membres du ménage. Dans tous les quartiers de la ville de Ngaoundéré, cette modalité prime sur celle qui désigne l'époux comme le principal responsable du choix culinaire. L'influence de ce-dernier demeure toutefois importante dans ce qu'on peut considérer comme la gouvernance de l'alimentation au sein du ménage. Cette influence est surtout portée par les chefs de ménage de sexe masculin âgés d'au moins 40 ans. Cet aspect a été saisi à travers la question suivante : « *Le chef de ménage consomme-t-il aujourd'hui les mêmes mets qu'il consommait dans sa jeunesse ?* ». Les réponses montrent que les hommes de cette tranche d'âge sont restés nostalgiques aux céréales habituellement consommées dans leur jeunesse, particulièrement le mil/sorgho moins apprécié des enfants. Les femmes interrogées concernées par ce cas de figure affirment préparer le repas de l'époux en fonction de ses préférences, et le repas destiné aux autres membres du ménage, situation pouvant se produire deux à trois fois au cours de la semaine.

On peut de cette situation établir le constat d'une certaine dynamique dans la consommation alimentaire au sein des ménages urbains. Les enfants portent de plus en plus leurs choix sur le riz et le plantain au détriment des céréales locales. Ces changements sont surtout observés dans les ménages originaires du Nord-Cameroun, les populations du Sud-

Cameroun ayant habituellement comme bases amyliacées les racines, tubercules et féculents auxquels s'ajoute le riz. Les mobilités des ménages pour des raisons diverses participeraient à la dynamique des habitudes de consommation notamment chez les jeunes. Les céréales locales connaissent ainsi un certain recul spatial de la consommation.

3.1.2.2. La régression de l'aire de consommation des céréales locales : crise conjoncturelle ou recomposition du modèle céréalier urbain ?

Au Nord-Cameroun où le mil/sorgho a longtemps été reconnu comme base traditionnelle de l'alimentation (Couty, 1965 ; Winter, 1965 ; Tourneux, 2002 ; Raimond, 2005), l'émergence de certaines denrées alimentaires est de plus en plus observée. C'est le cas du riz et du maïs dont la proportion dans la structure des bases alimentaires n'a cessé de croître depuis une dizaine d'années. L'importance du maïs dans la consommation urbaine était déjà perceptible en 1994 particulièrement dans la région administrative du Nord. Contrairement à l'Extrême-Nord, on observait depuis la fin des années 1980 dans le Nord et l'Adamaoua une relative régression de la production de mil/sorgho, régression compensée par la progression du maïs et par celle des tubercules manioc et igname dans l'Adamaoua dans les régimes alimentaires (Abraao, 1994).

On peut également situer l'augmentation de la consommation du riz dans la même période. Car en 1984 l'Enquête Budget-Consommation de 1983-1984 indiquait une consommation annuelle moyenne de riz de 11,5 kg par habitant pour l'ensemble du pays, ce qui ne permettait pas de considérer cette céréale comme « stratégique » dans une éventuelle politique alimentaire. En 1989 la demande nationale en riz marchand était estimée à 146 990 tonnes (Engola Oyep, 1991) ; elle se situe aujourd'hui selon les estimations du ministère de l'agriculture autour de 500 000 tonnes par an, ce qui traduit une dynamique à l'échelle nationale même s'il reste difficile de déterminer la proportion consommée dans le nord. En 2002 les importations représentaient 86 % du riz consommé au Cameroun (Courade, 2005). Les importations entièrement assurées par les particuliers empruntent plusieurs voies, ce qui pose un réel problème de suivi des flux et de quantification faute de dispositif statistique officiel fiable.

Par contre cette dynamique peut se lire à travers les statistiques de production qui indiquent une augmentation constante de toutes les céréales sur près de 16 ans. De 1990 à

2007⁶², la production de maïs au Nord-Cameroun a fortement augmenté malgré les variations interannuelles de 1997, 2000-2002 et 2004 dues aux aléas climatiques. On est passé de 57 418 tonnes à plus de 457 000 tonnes en 16 ans (Abraao, 1994 ; INS, 2004 ; MINADER/Agristat, 2009), soit près de 37 % de la production nationale actuelle. Quant à la production de riz, elle est passée de 32 000 tonnes de produits blancs (riz et brisures) à 80 000 tonnes en 2007, dont plus de 80 % produits dans le Nord-Cameroun (Engola Oyep, 1991 ; MINADER/Agristat, 2009)⁶³. Si par contre la production de mil/sorgho a été relativement plus élevée par rapport au maïs et au riz, elle aura tout de même connu une baisse au cours de la même période. De 614 604 tonnes en 1990 (soit environ 95 % de la production nationale), elle a chuté à 314 995 tonnes en 2000 avant de se stabiliser autour de 500 000 tonnes en 2007. L'Extrême-Nord concentre l'essentiel de la production dans les départements du Mayo-Tsanaga, du Diamaré et du Mayo-Danay. La production de riz est quant à elle localisée dans le Mayo-Danay, le Mayo-Sava et le Logone-et-Chari, tandis que le maïs se cultive relativement dans toute la région géographique.

Cette évolution établit ainsi l'émergence du maïs considéré comme céréale « nouvelle » dans les systèmes de production et du riz, céréale « anciennement intégrée » dans les pratiques culturelles mais peu dans les habitudes de consommation. Si les données pour la période 1990-2007 ne rendent pas compte avec précision de la situation à l'échelle régionale de la consommation du maïs et particulièrement du riz, on a cependant une idée de la place de chacune des céréales en 1990 pour la ville de Garoua.

Le riz était considéré comme un produit davantage consommé par les ménages « riches », son coût de revient à la cuisson étant relativement plus élevé que celui des céréales traditionnelles de la zone. En revanche, les mil/sorgho et maïs avaient un coût de revient équivalent en moyenne (Requier-Desjardins, 1993). Par ailleurs, leur consommation était fortement connotée à la variable ethnique. Les Montagnards originaires des Monts Mandara et les Foulbé choisissaient exclusivement comme base alimentaire le mil/sorgho, les groupes originaires du Logone et les autres peuples originaires des zones de production cotonnière choisissaient plus souvent le maïs, produit associé au coton dans les assolements. Les sud-

⁶² Les statistiques officielles les plus récentes sont de la campagne agricole 2006-2007 publiées par le Ministère de l'agriculture et du développement rural (2009). AGRISTAT n°15, 111 p.

⁶³ Lire à ce sujet Engola Oyep (1991). 'Du jumelage à la péréquation au Cameroun : assurer la survie des périmètres hydro-rizicoles à l'heure de l'ajustement structurel'. In *Cahiers Sciences Humaines*, 27 (1-2), pp. (53-63).

camerounais étaient les seuls à porter leur préférence sur les racines, tubercules et féculents, et accessoirement le riz et les pâtes alimentaires (Requier-Desjardins, Op. Cit.).

Bien que les différences méthodologiques portant notamment sur la variable « ethnies »⁶⁴ ne permettent pas de comparer nos résultats à ceux des travaux antérieurs, deux constats majeurs peuvent néanmoins être établis :

- la consommation du mil/sorgho tend à se circonscrire autour des grands bassins de production dans le Nord (Mayo-Louti) et l'Extrême-Nord (Mayo-Kani, Mayo-Danay, Mayo-Sava, Mayo-Tsanaga, Diamaré). 60 % des ménages qui consomment les céréales locales résident en effet à Maroua contre 22 % à Ngaoundéré et 18 % à Garoua. Cette régression spatiale s'observe également à travers les proportions des consommateurs des types de céréales selon les fréquences mensuelles.
- la consommation de maïs et de riz s'est généralisée non seulement aux peuples du Nord-Cameroun, mais également à ceux du Sud-Cameroun.

Les villes du Nord-Cameroun connaîtraient donc une certaine recomposition du modèle alimentaire céréalier qui se ferait au profit des produits « nouveaux » (riz et maïs), et dont les systèmes de production exogènes à la région interpellent quant au rôle de « pilier central » que ces céréales peuvent jouer dans la sécurité alimentaire urbaine du point de vue de la durabilité des approvisionnements.

L'augmentation des fréquences de consommation de maïs, céréale « nouvelle » constatée dans nos enquêtes est assez remarquable en 10 ans. Les explications d'une telle émergence se révèlent par l'analyse des disponibilités annuelles des bases alimentaires régionales (mil/sorgho, riz, maïs) à travers le calendrier agricole (tableau 10)

⁶⁴ En raison du nombre élevé d'ethnies au Cameroun (près de 250) nous avons retenu la région administrative comme échelle d'analyse de l'origine géographique. S'il est vrai que l'agrégation de plusieurs ethnies au sein d'une même région peut entraîner la perte d'un certain nombre d'informations, elle nous permet de saisir les grandes tendances, l'objectif de l'étude n'étant pas de faire une analyse ethnologique de la consommation alimentaire.

Tableau 10 : Calendrier agricole des principales graines alimentaires au Nord-Cameroun

	Spéculations	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
EN et N	Sorgho Ss	Ent cult	Récolte						Pépinière	Repiquage		Ent cult	
	Sorgho Sp					Semis	Semis	Ent cult	Récolte	Récolte			
	Mil						Semis	Ent cult	Récolte	Récolte			
	Maïs						Semis	Semis	Ent cult	Récolte			
Ad	Maïs				Semis	Semis	Ent cult		Récolte	Récolte	Récolte	Récolte	
EN et N	Riz pluvial						Repiquage	Ent cult		Récolte			
Ad					Semis	Semis	Semis	Ent cult	Récolte	Récolte	Récolte	Récolte	
EN et N	Arachide							Semis	Ent cult	Récolte			
	Niébé							Semis	Ent cult	Récolte			

Source : IRAD (2002). *Rapport de synthèse du diagnostic discontinu de base (Extrême-Nord, Nord et Adamaoua)*

Sorgho Ss = saison sèche

Sorgho Sp = saison pluvieuse

Ent. Cult. = Entretien des cultures

■ Extrême-Nord (EN) et Nord (N)

■ Adamaoua (Ad)

Outre la production de contre saison qui porte sur le muskwaari cultivé sur les terres argileuses (septembre-mars), celle des céréales de consommation courante s'étend globalement de mai à octobre avec de légers décalages d'une région à l'autre⁶⁵. C'est pendant cette période que les problèmes de sécurité alimentaire se posent avec acuité dans le Nord-Cameroun, du fait de la pénurie des céréales locales (mil/sorgho) base alimentaire en zone rurale. Au-delà de l'importance du poids de ces céréales dans l'alimentation, cette pénurie pourrait s'expliquer par deux séries de facteurs :

➤ ***La faible disponibilité des semences améliorées***

Le niveau de prélèvement des semences sur les stocks de mil/sorgho demeure relativement élevé malgré l'appui à la production et à la vulgarisation des semences améliorées depuis cinq ans, par un certain nombre de programmes et projets⁶⁶. Les agriculteurs utilisent près de 10 % de leurs stocks de mil/sorgho pour les semences, contrairement au maïs et au riz, dont la production des semences améliorées est plus importante. Ainsi par exemple, entre 2005 et 2008 la production nord-camerounaise de semences certifiées a surtout porté sur le riz et le maïs (tableau 11).

⁶⁵ Ces décalages s'expliquent par les variations pluviométriques au Nord-Cameroun : en moyenne 1500 mm/an dans l'Adamaoua, 1000-900 mm dans le Nord et 900-500 mm dans l'Extrême-Nord.

⁶⁶ Le PARFAR financé par la BAD est le principal intervenant en milieu rural. Il comprend une composante semencière chargée d'appuyer les opérateurs privés dans la mise en place d'une filière semencière.

Tableau 11 : Cumul de production des semences certifiées en tonne (2005-2008)

Spécifications	Campagne				Total
	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008 (estimations)	
Maïs	201,55	880,75	1694,2	654,5	3 431
Sorgho	8,79	230	151	155	544,79
Mil	0,66	1,4	3,75	4,5	10,31
Riz	289,45	363,5	199,1	60	912,05
Arachide	71,81	80,65	46,5	38,92	237,88
Niébé	170,49	188,25	145,6	84,6	588,94
Oignon	3,5	1,5	3,65	0	8,65
Total	746,25	1 746,05	2 243,8	997,52	5 733,62

Source : PARFAR (2008). Rapport d'avancement du programme au 31 décembre 2007

La filière semencière a beaucoup souffert du désengagement de l'Etat dans le cadre des PAS. La privatisation du Projet Semencier Nord en 1990 et sa fermeture définitive par son repreneur américain (Pionner Agro Genetic) en 1993 l'ont plongé dans une profonde léthargie. Ce qui a conduit à une augmentation des stocks de récoltes prélevés pour les semences. Malgré les efforts de réorganisation de cette filière par les pouvoirs publics avec l'appui de la BAD en 2001 dans le cadre du PARFAR, des obstacles subsistent entre autres :

- le faible niveau de production des souches (semences de pré-base) de mil/sorgho par l'IRAD à partir desquelles sont produites les semences certifiées ;
- le faible intérêt des acteurs privés locaux pour la prise en main de la filière jugée encore peu rentable ;
- le faible pouvoir financier des multiplicateurs retenus dans le cadre du PARFAR⁶⁷ ;
- l'absence d'un cadre d'échanges entre producteurs et distributeurs des semences, entraînant de nombreux invendus des semences améliorées produites à la fin des campagnes agricoles ;

⁶⁷ Le PARFAR pour intéresser les acteurs privés locaux à la filière semencière, avait mis en place dès le lancement de ses activités en 2002, un système d'octroi de crédits aux multiplicateurs. Comme dans beaucoup d'autres projets et programmes nationaux, il y a eu plus d'opportunistes de financements que de réels multiplicateurs, avec comme conséquence, des non remboursements de crédits au terme de l'échéance de 15 mois accordés (PARFAR, 2008).

- un cadre réglementaire (loi semencière) qui tarde à connaître une application effective sur le terrain.

Le document de mise en œuvre du PARFAR (2000) estimait les besoins du Nord-Cameroun en semences toutes spéculations confondues à 67 000 tonnes. L'offre en semences améliorées en général et des céréales locales en particulier reste donc très insatisfaite. Pour le mil/sorgho, la superficie moyenne annuelle emblavée est de 240 000 ha (MINADER/Agri-Stat n°15, 2009).

➤ ***La multifonctionnalité des céréales locales***

Le mil/sorgho constitue la matière première de base dans la fabrication de la bière traditionnelle (*bilbil*) qui a une forte valeur sociale dans la région. La fabrication et la commercialisation du *bilbil* longtemps confinées dans les campagnes se sont fortement développées dans les villes depuis près de 20 ans, en relation avec les mouvements migratoires. Seignobos (2005) a identifié dans la seule ville de Maroua entre 1100 et 1200 brasseuses de bière de mil. « *La recherche du meilleur sorgho reste une préoccupation première des brasseuses. Il ne faut pas utiliser de [mauvais mil]. Ainsi, le sorgho qui a longtemps séjourné dans les silos souterrains [...] ou le sorgho charançonné vont mal germer. Les sorghos nouveaux ne conviennent pas non plus. Il faut un sorgho sec et pas trop fraîchement récolté* » (Seignobos, Op. Cit.). L'utilisation des céréales locales dans le brassage de la bière traditionnelle a toujours suscité de vives inquiétudes, tant de la part des pouvoirs publics que des acteurs de développement.

« *L'administration coloniale s'est très tôt émue des méfaits de la bière de mil sur les indigènes, et le jugement qu'elle portait sur eux en termes [d'imprévoyance] reposait en partie sur le [gaspillage] du mil pour des brassages de bière jugés excessifs. [...] Les rapports de la SODECOTON et le journal [le paysan] stigmatisent régulièrement les cultivateurs qui courent encore les marchés à bière au lieu de nettoyer leurs champs pour être prêts aux premières pluies. L'objectif est double. Il vise, d'une part, à lutter contre la déperdition de mil avec le brassage de bière et qui risque de faire défaut au moment de la soudure et, d'autre part, à combattre l'oisiveté* » (Seignobos, op. Cit.).

La consommation alimentaire de ces céréales autant dans les campagnes que dans les villes souffrirait donc de la compétition de cet autre usage tout aussi exigeant du point de vue de la qualité. Cette sollicitation des grains pour le brassage de la bière concerne aussi bien la production de saison de pluie que celle de contre saison qui contribue au renforcement de

l'offre en céréales locales pendant la période de soudure (juin-septembre). Bien que le maïs fasse de plus en plus l'objet de sollicitations pour l'alimentation animale, les importations peuvent encore compenser la demande industrielle sud-camerounaise.

Ces deux séries de facteurs peuvent justifier la faible disponibilité du mil/sorgho et par conséquent la baisse de sa fréquence de consommation lors de nos enquêtes au mois d'août période de soudure, par rapport au maïs et au riz qui peuvent être plus facilement approvisionnés par les marchés nationaux et internationaux. Cette disponibilité peut d'ailleurs s'apprécier à travers l'indice des prix sur les marchés où l'on note une relative stabilité des prix du maïs et du riz par rapport à ceux des céréales locales (figure 28).

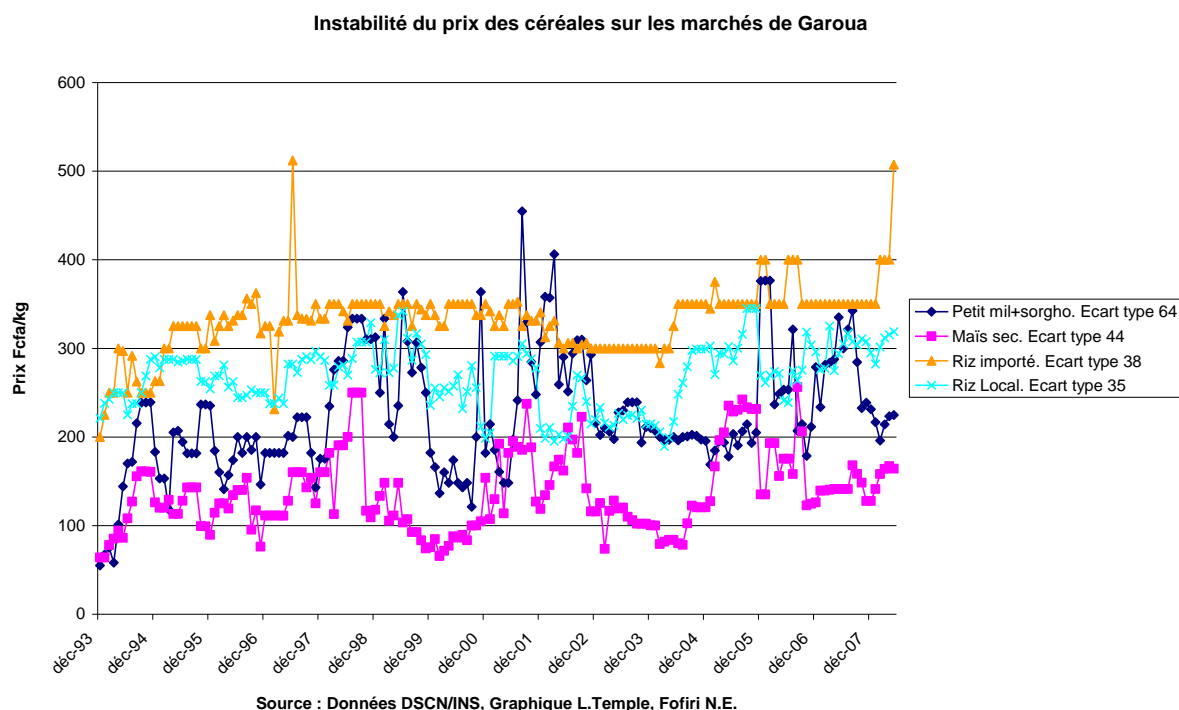


Figure 28 : *Instabilité du prix des céréales sur les marchés de Garoua -Nord-Cameroun- (1993-2007)*

Source : DSCN/INS, 2009

Cette figure souligne en comparant les écarts types sur les séries de prix des différents produits, la forte instabilité des prix des céréales locales (mil/sorgho) sur les marchés urbains au cours de l'année d'une part, et d'une année à l'autre d'autre part comparativement avec celles des céréales « nouvelles » que sont le maïs et le riz. L'instabilité des prix est souvent marquée par des séries annuelles de tensions sur les marchés urbains comme cela a été le cas entre 2003 et 2008, période au cours de laquelle on a enregistré de fortes tensions des prix sur les céréales locales, paradoxalement à Maroua ville située au cœur des grandes zones de production (figures 29 et 30 ; annexe C). Le sorgho de saison sèche qui a une contribution

stratégique dans la préservation de la sécurité alimentaire régionale a atteint au cours de cette période le prix plafond de 25 000 FCFA⁶⁸ le sac de 100 kg entre juillet et octobre 2005 (figure 30), soit plus du double du prix pratiqué en période de disponibilité (janvier – juin).

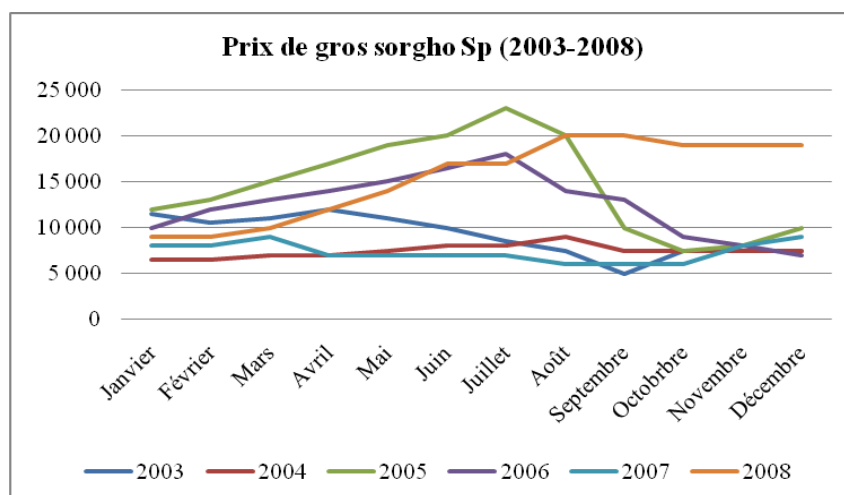


Figure 29 : Evolution des prix de gros du sorgho Sp sur le marché de Maroua (2003-2008)

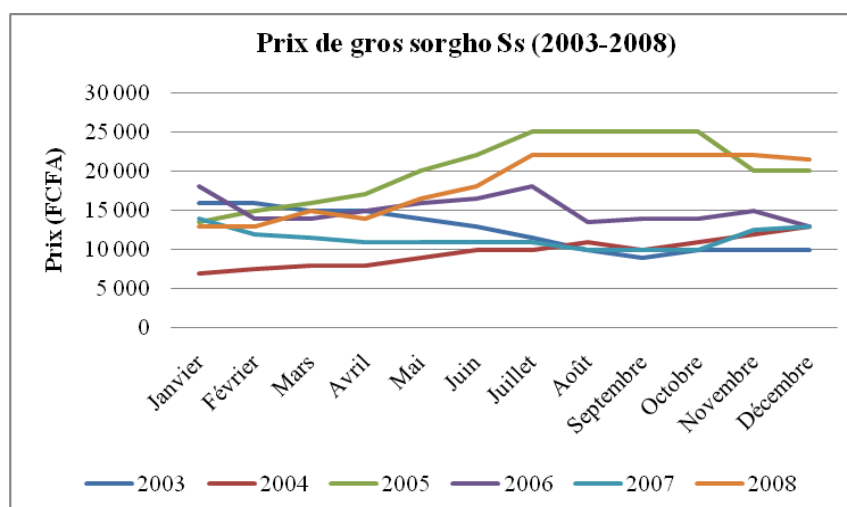


Figure 30 : Evolution des prix de gros du sorgho Ss sur le marché de Maroua (2003-2008)

Source des données : MINADER/DESA/Cellule des Informations et de l'Alerte Rapide (2009). Relevés comparatifs des prix moyens des principales denrées alimentaires de l'Extrême-nord pendant les six dernières années.

La tendance à l'augmentation du prix du riz et du maïs observée en 2007 interpelle comme nous l'avons souligné plus haut quant à son incidence sur la sécurité alimentaire régionale en général et urbaine en particulier. Cependant le fait que le Nord-Cameroun soit

⁶⁸ 38 euros.

également un bassin rizicole peut contribuer à renforcer la disponibilité en riz dans les conditions d'intensification de la production. Celle-ci se fait dans les aménagements hydro-rizicoles réalisés par la SEMRY depuis 1952. En 2007 la production nord-camerounaise de riz plafonnait autour de 70 000 tonnes, soit 80 % de la production nationale (80 000 tonnes) (MINADER/Agri-Stat n°15, 2009). A cette production locale il faut ajouter les importations qui renforcent la disponibilité en riz⁶⁹. Le maïs produit localement et le riz majoritairement importé joueraient ainsi un rôle important dans la diminution de l'insécurité alimentaire en période de soudure dans les villes du Nord-Cameroun.

Toutefois les enquêtes complémentaires de consommation réalisées en janvier 2008 période des récoltes ont révélé quelques changements structurels dans la consommation qui, sans être majeurs à l'échelle régionale, fournissent tout de même de nouvelles bases d'hypothèses lorsqu'on prend en compte les variables de caractérisation des ménages de type social (groupe ethno-linguistique) et économique (revenu). La part budgétaire du mil/sorgho a augmenté en moyenne de 20 % dans les ménages originaires de l'Extrême-Nord, du Tchad ; du Nigeria et de la République Centrafricaine au détriment du maïs plus consommé en période de soudure ; et de 6 % dans ceux du Nord. Au plan spatial, cette augmentation se localise principalement dans la ville de Maroua. L'augmentation dans les ménages sud-camerounais ainsi que ceux du Nord et de l'Adamaoua porte essentiellement sur le maïs. Elle est de 10 % en moyenne.

Un constat se dégage de cette situation. Le mil/sorgho connaît inévitablement une baisse du niveau de consommation en période de soudure contrairement au maïs et davantage au riz plus stable sur les deux périodes. Pour certains sud-camerounais de plus en plus représentatifs dans la population urbaine, le maïs se substitue aux racines, tubercules et féculents qui sont les bases traditionnelles de leur alimentation. La dynamique démographique des villes entraînerait une substitution progressive du maïs au mil/sorgho principalement consommé dans les zones rurales. Ainsi, loin d'être la conséquence d'une crise conjoncturelle, l'augmentation des fréquences de consommation de riz et de maïs traduirait une certaine recomposition spatiale du modèle alimentaire céréalier dans les villes du Nord-Cameroun.

⁶⁹ Les importations annuelles de riz du Cameroun avoisinent depuis 2005 les 500 000 tonnes (MINCOMMERCE, 2009). La distribution spatiale à l'échelle nationale reste cependant difficile à saisir en raison de la grande diversité des intervenants dans la filière, et dont les activités échappent au contrôle des appareils statistiques existants.

3.1.3. Essai de quantification de la demande céréalière urbaine

Dans l'hypothèse que les fréquences de consommation de mil/sorgho et de maïs enregistrées auprès de notre échantillon soient relativement constantes sur l'année, nous nous proposons de faire une estimation grossière des besoins céréaliers pour les trois principales villes du Nord-Cameroun. Les données collectées auprès des enquêtés ont porté sur la quantité de mil/sorgho ou de maïs consommée au cours d'un mois. A partir de la moyenne mensuelle de consommation, et de la proportion des consommateurs dans la population urbaine totale des trois villes, nous avons estimé la quantité annuelle pour chaque produit (tableau 12). Cette méthode a déjà été appliquée par Leporrier (2002) pour évaluer les quantités de mil achetées dans deux villes Namibiennes (Oshakati et Ongwediva).

Tableau 12 : Estimation des besoins annuels en mil/sorgho et maïs pour les principales villes du Nord-Cameroun (2007)

	Mil/sorgho	Maïs
Nombre total de ménages enquêtés ⁷⁰	441	441
Nombre de ménages consommateurs dans l'échantillon :	173	335
Poids dans l'échantillon enquêté (%)	40	76
Quantité moyenne consommée par ménage et par mois (en kg) en :	100	50
Nombre de ménages consommateurs estimés dans la population totale (*)	40 461	76 877
Quantité annuelle consommée dans les trois villes (en tonne)	48 553	46 126

Source : Enquêtes et estimations ARDESAC, Programme 3.3 (août 2007)

(*) : La population totale des trois villes (708 078 habitants en 2010) a été divisée par 7, taille moyenne par ménage admise au niveau national, pour obtenir le nombre de ménages urbains.

Cette extrapolation est certes contestable compte tenu de la localisation des enquêtes en période de soudure qui a priori conduit à donner plus de poids au maïs. Par ailleurs, l'absence de statistiques officielles sur la répartition de la population par quartiers permettant de pondérer l'échantillon des ménages, constitue également une limite à cette extrapolation. Elle constitue néanmoins un essai destiné à estimer grossièrement les volumes de céréales produites localement qui assurent la sécurité alimentaire des villes du Nord-Cameroun.

Un ménage consomme mensuellement en moyenne 100 kg de mil/sorgho et 50 kg pour le maïs. Malgré les écarts significatifs observés entre les ménages selon la céréale

⁷⁰ L'enquête a porté sur 450 ménages équitablement répartis dans les trois villes Ngaoundéré, Garoua et Maroua. L'écart correspond aux non réponses automatiquement supprimées lors de l'analyse des données.

consommée et compte tenu de l'origine géographique (de moins de 10 kg à 150 kg par mois, notamment pour le mil/sorgho), les valeurs obtenues nous donnent une idée des besoins à couvrir par l'offre céréalière locale. La consommation moyenne annuelle de mil/sorgho obtenue (48 553 tonnes) représente à peine les 10 % de la production régionale, tout comme le maïs (46 126 tonnes).

En outre, bien que le nombre de consommateurs de maïs soit plus élevé, nous constatons que la demande annuelle estimée en mil/sorgho reste supérieure à celle du maïs. L'importance des fréquences de consommation de mil/sorgho (au moins 20 jours de consommation par mois) expliquerait ce fait. Le besoin en accroissement de la demande céréalière est davantage requis pour le mil/sorgho que pour le maïs.

3.2. Les déterminants de la consommation alimentaire urbaine

Les céréales sont reconnues comme bases amyliées des régions sèches en Afrique subsaharienne. Elles fournissent l'essentiel de l'énergie (80-90 %) et une part non négligeable des protéines (8-10 %). Les mil, sorgho et fonio sont les céréales traditionnellement cultivées dans cet écosystème où la pluviométrie est faible (400-1000 mm/an) FAO (1997)⁷¹. Elles interviennent dans tous les assolements et constituent la base de l'alimentation des populations rurales et urbaines. Ce sont en outre des aliments très énergétiques, nutritifs, particulièrement recommandés pour les enfants et les personnes âgées ou en convalescence FAO (Op. Cit.). Au Cameroun, elles représentent environ 40 % de la production céréalière (FAOSTAT, 2006⁷²). En 1996 elles représentaient le poste de dépense le plus important des principaux produits consommés au Cameroun, soit 55,5 milliards de FCFA, suivi du riz (51 milliards) et des racines et tubercules (49 milliards) (Dury et *al.*, 2000) malgré sa consommation localisée dans la zone soudano-sahélienne.

Dans le Nord-Cameroun où les céréales locales (mil/sorgho) sont depuis longtemps reconnues comme base traditionnelle de l'alimentation, leur consommation connaît un recul dans les villes anciennement considérées comme foyer de consommation (Ngaoundéré et Garoua) au profit du riz et du maïs (Abraao, 1994, Fofiri et *al.*, 2008). Ces mutations récentes dans les habitudes alimentaires sont observées dans plusieurs villes sahéliennes (Diawara et *al.*, 2002).

⁷¹ L'économie mondiale du sorgho et du mil: faits, tendances et perspectives, (FAO) W1808/F

⁷² Annuaire Statistique de la FAO, 2005-2006.

La question des changements dans les habitudes alimentaires des urbains en Afrique subsaharienne a particulièrement marqué l'intérêt des économistes et des socio-anthropologues ces trente dernières années. L'hypothèse dominante reposait sur le postulat selon lequel l'urbanisation en Afrique subsaharienne s'accompagne des changements dans le comportement alimentaire des populations, qui subit de ce fait l'effet du mimétisme du modèle occidental, la grande inquiétude étant d'aboutir au rejet des produits locaux au profit des produits importés davantage soumis aux fluctuations du marché international. Truchetto et *al.* (1989) analysant les voies de valorisation des céréales locales en grande consommation pour une amélioration de l'économie des pays africains, pensent que le déplacement massif des populations des campagnes vers les villes se traduit par un changement rapide des habitudes alimentaires. Ce point de vue a fait naître dans la conscience collective un certain pessimisme sur la dépendance alimentaire des villes africaines vis-à-vis des importations. Pour Bricas et Abdoulaye Seck (2004), ces idées reçues ont fini par être battues en brèche. Car les citadins ne rejettent pas les principaux produits locaux au profit des produits importés, ils diversifient leur alimentation et ce n'est pas parce qu'ils adoptent des produits exogènes qu'ils s'acculturent même s'il est désormais établi que les importations concurrencent brutalement les productions locales.

Pour saisir les déterminants des recompositions alimentaires observées dans le Nord-Cameroun nous avons interrogé les ménages sur la régularité dans la consommation des bases amylicées au cours de l'année qui a précédé nos enquêtes d'une part, et des cinq dernières années d'autre part. Le choix de ces deux échelles temporelles d'observation se justifie par une certaine capacité observée auprès des ménagères à reconstituer les évolutions relatives à la consommation alimentaire (produits consommés, formes, coûts, fréquences, quantités, permanences et ruptures ...) sur une longue période (un à cinq ans).

Il ressort que 25 % de ménages interrogés ont modifié leurs habitudes de consommation depuis un an, tandis que 40 % l'ont fait depuis plus de deux ans. Au total 65 % des ménages de l'échantillon auraient intégré des modifications dans leurs habitudes alimentaires. Une typologie des réponses a permis de recenser sept motivations considérées comme majeures par les enquêtés (figure 31).

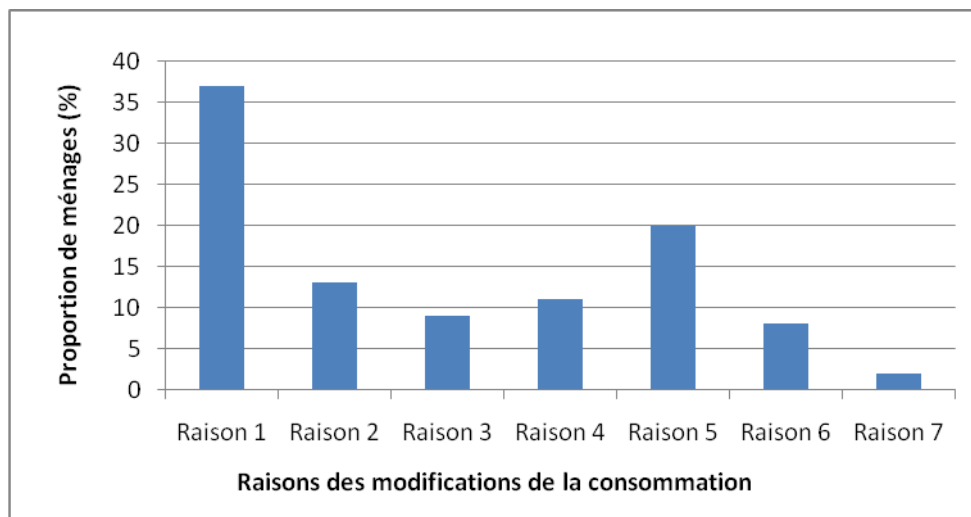


Figure 31 : Causes des modifications des produits consommés par les ménages (2007)

Légende :

- **Raison 1** : augmentation des coûts des produits sur le marché
- **Raison 2** : absence/rareté des produits habituellement consommés sur le marché
- **Raison 3** : manque d'intérêt de certains membres du ménage pour un type de produits
- **Raison 4** : mobilité du ménage (affectations de service)
- **Raison 5** : baisse du revenu monétaire du ménage
- **Raison 6** : augmentation de la taille du ménage
- **Raison 7** : augmentation du revenu monétaire du ménage

L'explication et la compréhension de ces modifications mobilisent des concepts et des outils empruntés à plusieurs champs disciplinaires notamment l'économie, la démographie et la sociologie.

A priori cette typologie met en exergue la prépondérance des facteurs économiques dans les modifications alimentaires. Cependant, l'analyse portera sur les deux points suivants, afin de saisir le phénomène dans sa globalité :

- L'impact de la croissance urbaine sur la diversification alimentaire des ménages au Nord-Cameroun ;
- L'incidence du pouvoir d'achat des ménages sur les choix alimentaires quotidiens.

3.2.1. Impact de la croissance urbaine sur la diversification alimentaire

En 1973 la classification fonctionnelle des villes camerounaises situait Garoua comme centre moyen de 1^{er} ordre ; Maroua et Ngaoundéré comme centre moyen de 2^{ième} ordre, toutes trois après les deux principales métropoles que sont Douala et Yaoundé et les deux grands centres Nkongsamba et Bafoussam. Leur population était alors comprise entre 20 000 et

35 000 habitants (Marguerat, 1973). Avec une population supérieure à 150 000 habitants en 2010, ces trois localités sont aujourd'hui classées parmi les sept premières villes du pays (BUCREP, 2010). La notion de « centre » exprimant la forte concentration des hommes et des services accumulés par chacune de ces villes (Marguerat, Op ; Cit.) marque leur importance sur le plan national et surtout régional. La compréhension du processus de leur développement est donc indissociable de celle du Nord-Cameroun.

3.2.1.1. Le poids de l'histoire dans la croissance urbaine nord-camerounaise

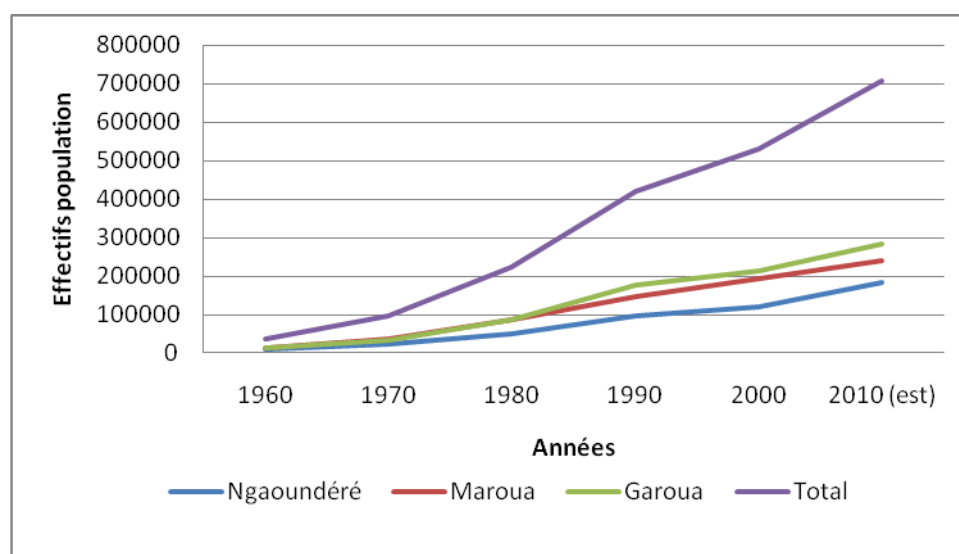
L'urbanisation a précédé la colonisation dans le Nord-Cameroun en relation avec l'organisation politique des états musulmans et le développement des réseaux d'échanges sous régionaux soudano-sahéliens entre le Nigeria, le Cameroun et le Tchad- (Gondolo, 1978 ; Roupsard, 1987 ; Simeu Kamdem, 2004b). Cette urbanisation s'est accélérée en 20 ans (1980-2000) grâce à un ensemble de phénomènes convergents : développement des activités industrielles⁷³, désenclavement du nord du Cameroun par l'amélioration des infrastructures de communication qui le relie au sud du pays, développement des villes administratives créées pour un meilleur contrôle politique du territoire national, récurrence des crises socio politiques au Tchad et en République centrafricaine qui ont généré un afflux de réfugiés dans la région. Le taux d'urbanisation qui était de 17 % en 1960 est passé à 41 % en 1990, et se situe aujourd'hui autour de 50 %. Le taux de croissance urbaine quant à lui est passé de 5,7 % entre 1960 et 1970, à 6,4 % entre 1980 et 1990 (Ndamè et Briltey, 2004). En 1987 les zones rurales abritaient encore 2 403 131 habitants, soit 75 % de la population régionale, contre 779 914 habitants (25 %). On estime à un peu plus de 1 000 000 le nombre de citadins en 2010 (BUCREP, 2010). Les projections montrent que cette population va davantage croître avec un taux moyen de 5 %/an soit le double de la moyenne nationale (2,6 %). Cette croissance est soutenue par les principales villes, chefs-lieux des régions administratives : Ngaoundéré, Garoua et Maroua qui concentrent 35 % des citadins (tableau 13, figure 32).

⁷³ Les réalisations industrielles du Cameroun septentrional avaient pour principal objectif d'opérer une première transformation des productions agricoles et pastorales, le plus souvent en préalable à l'exportation (Roupsard, 1987).

Tableau 13 : Evolution de la population des principales villes du Nord-Cameroun (1960-2010)

Villes	1960	1970	1980	1990	2000	2005	2010 (est)
Ngaoundéré	11000	24000	51000	95000	120000	152698	183238
Maroua	14000	38000	85000	147000	195000	201371	241645
Garoua	12000	34000	87000	178000	215000	235996	283195
Total	37000	96000	223000	420000	530000	590065	708078

Source : Description du peuplement de l'Afrique de l'Ouest, commentaire de la base de données, 1994 ; Minpat, 2000 et BUCREP, 2010.

**Figure 32** : Evolution de la population des principales villes du Nord-Cameroun (1960-2010)

La dynamique démographique est très tôt perceptible à Garoua et Maroua à travers une croissance qui s'observe à partir de 1980. Ces deux villes s'inscrivent dans le schéma d'une macrocéphalie dédoublée dans la zone géographique nord, comme le décrit Courade (2000) in Hacheu (2003) pour les villes de Yaoundé/Douala, Bafoussam/Bamenda et Limbé/Buea. Car c'est autour de Garoua/Maroua que s'organise le maillage urbain nord-camerounais constitué pour la plupart d'un réseau de petites villes administratives et dont les critères de création et de développement⁷⁴ ne constitueraient pas pour l'instant de réels facteurs de dynamique alimentaire.

Ngaoundéré, Garoua et Maroua se caractérisent du point de vue chronologique par une construction identitaire bipolaire : une urbanisation précoloniale entreprise par les Peuls au

⁷⁴ Au Cameroun, on considère comme ville toute localité abritant le chef lieu d'une unité administrative (arrondissement, département, région), et disposant des infrastructures sociales de base (lycée, structure hospitalière, services de gendarmerie...). De nombreuses localités rurales ont ainsi acquis le statut de ville, sans pour autant qu'aux plans démographique et économique, elles connaissent des mutations susceptibles d'entraîner une réelle dynamique des comportements alimentaires.

détriment des premiers occupants non musulmans et une urbanisation coloniale Allemande avant 1918 puis Française après la première guerre mondiale (figures 15-17). L'indépendance a ouvert la voie à une occupation non contrôlée des quartiers coloniaux et une densification des espaces périphériques. Il en résulte différents types de paysages urbains (Simeu Kamdem, 2004b et 2008) dont on peut retenir les principales caractéristiques suivantes :

- **La ville précoloniale**, appelée « vieille ville » ou « ville musulmane » présente un paysage particulier. Siège du pouvoir traditionnel et religieux, elle se caractérise par un faible aménagement spatial. L'un des traits marquants de cet espace aujourd'hui est la spéculation foncière des fondateurs de cités (Bassoro et Mohammadou, 1973 ; Simeu Kamdem, Op. Cit.) à travers leurs *sarés*⁷⁵ entourés de muraille de terre ou de *séko* (clôture de paille). Ceci s'explique d'une part par sa centralité par rapport à l'ensemble de la ville, et d'autre part par son site exceptionnel par rapport à la morphologie urbaine (absence/rareté d'inondation et/ou de glissement de terrain, proximité des grands axes routiers et des services administratifs et socio-économiques de base). A Ngaoundéré il s'agit des quartiers Tongo, Bali, Lamidat) ; à Garoua, Foulbéré 1, 2, 3 et 4, Haoussaré, Koléré, Reyré et Bibémiré 1 ; et à Maroua, Kakataré, Zokok, Gada Mahol.
- **La ville coloniale**, jouxte la vieille ville, signe de la volonté de l'administration coloniale de contrôler l'autorité traditionnelle. Ce positionnement spatial s'observe autant à Ngaoundéré qu'à Garoua et à Maroua⁷⁶, où la ville coloniale occupe les hauteurs. Ces espaces ont servi de site pour la construction des résidences et infrastructures administratives, des centres de commerce. Ils se caractérisent par leurs aménagements (voirie, adduction d'eau, courant électrique) et la très faible densité de l'habitat.

Il s'est juxtaposé à ces deux espaces un troisième souvent désigné comme « ville de l'Etat indépendant », conséquence de la faible maîtrise de l'urbanisation par l'administration face aux flux migratoires de la période post-indépendance. Son paysage est caractérisé par un

⁷⁵ Unité domestique regroupant généralement plusieurs cases entourées d'une clôture faite dans la plupart des cas en matériaux locaux, et appartenant à un chef de famille. Ces unités domestiques occupent plus d'espace que des cases isolées.

⁷⁶ Lire à ce sujet Gondolo A. (1978). *Ngaoundéré, évolution d'une ville peul*, Thèse de doctorat 3è cycle, Rouen 1978, 301 p. ; Seignobos C. et Iyebi-Mandjek O. (2000). *Atlas de la province de l'Extrême-Nord Cameroun*, CD-Room.



habitat dominé par l'usage des matériaux précaires, une accessibilité difficile faute de voies de dessertes aménagées, l'absence et/ou l'irrégularité de services urbains de base.

La configuration actuelle des villes du Nord-Cameroun résulte de leur organisation bipolaire née des évolutions historiques. Elle se caractérise par une profonde « ethnicisation » des quartiers dont la juxtaposition dans l'espace est une donnée permettant de saisir le processus d'installation des groupes ethno-linguistiques dans les villes. A l'exception de Maroua (Seignobos et Iyebi-Mandjek, 2000), les villes de la région ont une toponymie presque identique. Les quartiers des « fondateurs de cité » ou ville précoloniale portent des noms peuls, tandis que la ville coloniale s'identifie par le type d'activités dominantes (quartier administratif, centre commercial) ou par la nature du site (haut plateau dans la plupart des cas). Les quartiers nés des excroissances portent généralement des noms des groupes ethniques pionniers numériquement dominants (quartiers haoussa, bamiléké, bété, toupouri...). Malgré les mobilités intra urbaines qui tendent de plus en plus à diversifier la composition de ces quartiers, cette segmentation spatiale reste un référentiel pertinent d'analyse des changements dans la consommation alimentaire, des travaux antérieurs ayant permis de caractériser les habitudes de consommation de divers groupes ethniques du Cameroun (Couty, 1965 ; Winter, 1965 ; Koppert et *al.*, 1996 ; Temple et Bikoï, 1997 ; Tourneux, 2002 ; Raimond, 2005).

3.2.1.2. Une dynamique démographique et un modèle céréalier polarisés autour de Garoua

Le peuplement des villes septentrionales est à l'image de leur processus de construction spatiale. Il s'articule en trois coupures :

- ***La période précoloniale.*** Elle est caractérisée par des mobilités intra régionales notamment sous l'impulsion de la guerre sainte (*djihad*), conduite par Séhou Ousmanou fils de Fodoujé, plus connu sous son nom haoussa de Ousman Dan Fodio (Bassoro et Mohammadou, 1973 ; Seignobos et Iyébi-Mandjek, 2000). Bien que l'historiographie de quelques unes de ces villes, à l'instar de Garoua, révèle que leur émergence fut moins le fait de l'élément conquérant Peul que celui d'éléments allogènes ; les Kanouri, les Haoussa et les Arabes Choa étant réputés dans l'artisanat, le commerce et la culture du muskwaari. Il reste que les Peul auront profondément marqué l'espace à travers leur forme d'organisation du

territoire, leur architecture, la langue *fulfuldé* devenue langue véhiculaire dans le Nord-Cameroun et leur religion (l’Islam).

- **La période coloniale.** Elle reste marquée par des mobilités intra régionales, avec cependant une plus grande diversification des groupes ethno-linguistiques, favorisée par la présence de l’administration coloniale.
- **La période de l’Etat indépendant.** Elle ouvre la voie à une plus grande diversification ethno-linguistique des villes qui s’étend au-delà de la région géographique, grâce à la création et au renforcement des fonctions administratives. Elle favorise l’arrivée massive des sud-camerounais et des étrangers dont les comportements alimentaires variés vont progressivement imprimer leurs marques dans l’espace. Le ravitaillement des villes septentrionales en bases amylacées produites dans le Sud-Cameroun (banane/plantain, manioc, macabo...) va d’ailleurs constituer l’une des composantes de la MIDEVIV dont nous verrons plus loin l’implication sur les SADA.

Les travaux antérieurs renseignent sur la dynamique migratoire de ces villes au lendemain de l’indépendance. Le boom démographique s’observe à partir de 1950 comme dans beaucoup d’autres villes camerounaises. Le rythme de croissance est supérieur à 6 %, particulièrement soutenu par l’immigration. En 1976 les migrants représentent par exemple plus de 40 % de la population de Maroua et se composent comme suit (tableau 14) :

Tableau 14 : Répartition des migrants selon leur origine géographique dans la population de Maroua en 1976

N°	Groupe de population	Proportion dans la population migrante en 1985 (%)
1	Localités de l’Extrême-Nord	65
2	Nord	10,8
3	Centre	4
4	Adamaoua	2,4
5	Littoral	2,3
6	Ouest	0,8
7	Sud-Ouest	0,5
8	Sud	0,6
9	Etrangers (dont 6,6% de tchadiens)	12,3

Source : Seignobos et Iyebi-Mandjek, 2000

En 1987, 39 % de la population sont nés hors de Maroua dont 2/3 originaires de l’Extrême-Nord (Seignobos et Iyebi-Mandjek, 2000). Pour le cas de Garoua par contre, c’est à partir de la deuxième moitié de la décennie 1960 qu’on assiste à la même dynamique. Entre 1967 et 1976 le taux de croissance de sa population était de 13 % par an (Laclavère et Loung,

1979). Cette croissance s'accompagne d'une diversité ethno-linguistique qui est tout aussi frappante dans la première moitié de la décennie 1980. En 1985, Simeu Kamdem a recensé 10 grands groupes de population en fonction de leur origine géographique (tableau 15).

Tableau 15 : Proportion des différents groupes ethno-linguistiques dans la population de Garoua en 1985

N°	Groupe de population	Pourcentage de la population totale
1	Peul	54,8
2	Haoussa	3,7
3	Ethnies de l'Extrême-Nord et du Nord	22,7
4	Ethnies de l'Adamaoua	2,6
5	Ethnies des hauts plateaux de l'Ouest	3,3
6	Ethnies du Littoral	1,9
7	Ethnies du Sud et du Centre	1,8
8	Baya, Maka et proches	0,8
9	Expatriés africains	8
10	Expatriés non africains	0,4

Source : Simeu Kamdem (1985)

L'analyse de la composition ethnique dans les deux villes ci-dessus montre que la proportion de chaque groupe dans la population dépend de deux éléments majeurs : sa proximité géographique et sa propension à la mobilité. Ce qui pourrait expliquer de profondes disparités entre groupes sud-camerounais, dominés par les ressortissants des hauts plateaux de l'ouest. Ce groupe est connu pour sa propension à l'immigration (Franqueville, 1979 ; Dongmo, 1981) ; et dans le Nord-Cameroun, bien que s'affirmant difficilement ils sont impliqués dans le commerce et le négoce (Roupsard, 1987).

Les estimations de diverses sources quelquefois contradictoires certes (préfectures, communautés urbaines, service de la statistique, ONG), attestent cependant une plus grande représentativité des autres groupes davantage à Garoua qu'à Maroua. En 2005 l'ensemble de la zone urbaine de la région administrative du Nord comptait plus de 40 % de non natifs de sa population contre 20 % dans l'Adamaoua et 10 % seulement dans l'Extrême-Nord (INS-EESI, 2005⁷⁷) (figure 33).

⁷⁷ <http://www.statistics-cameroon.org/>

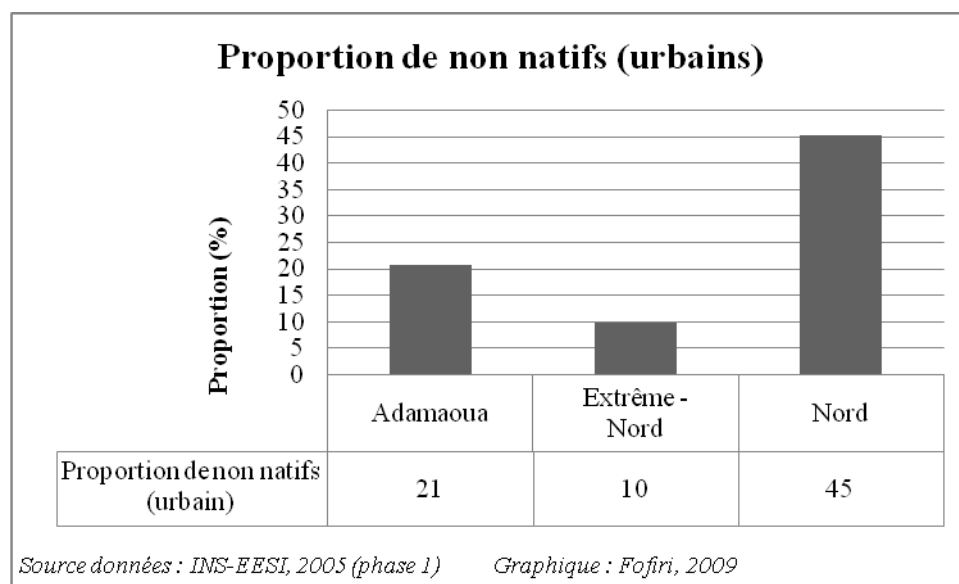


Figure 33 : Proportion des urbains non natifs dans le Nord-Cameroun par région administrative en 2005

Ces disparités peuvent trouver une explication dans le rôle stratégique joué par Garoua au niveau régional dès le lendemain de l'indépendance. L'appellation « Garoua » dérive du mot « Roua » qui signifie jujubier en langue Fali, arbre fruitier propre aux régions sahéliennes (Alawadi, 2006). Avant la conquête Peule, la région était habitée par les Fali, les Nyam-Nyam, les Bata et les Guéwé. « *L'émergence de Garoua commence véritablement avec l'arrivée des Allemands, à l'époque du Lamido Bouba (1909), qui firent de cette cité, la plus importante du Nord-Cameroun en y implantant le chef-lieu de leur administration. Et lors des grandes réunions convoquées par l'administration, tous les lamibé et les grands chefs du pays [y] venaient avec une nombreuse suite...* » (Bassoro et Mohammadou, Op. Cit.).

Chef-lieu de l'ancienne région administrative du grand Nord, Garoua était aussi la « ville du président » sous la première république (1960-1982) et a bénéficié plus que d'autres localités de taille comparable de la sollicitude des pouvoirs publics (Champaud, et al., 1998). En effet, l'indépendance du Cameroun s'ouvre sous le contrôle du pouvoir exécutif du nouvel Etat par un fils de la région, originaire de Guider dans l'actuelle région administrative du Nord. Pour Alawadi (Op. Cit.), « *...Ahidjo a toujours cherché à faire de Garoua l'épicentre de la région 'Nord' et que, du fait de cette position géostratégique, elle devrait y cristalliser toutes les réalisations en matière de développement (infrastructures routières, aéroportuaires, industrielles ou usinières, etc.)* ». La concentration des infrastructures socioéconomiques et de toutes les représentations régionales des organismes internationaux (aéroport international, représentations régionales de la BEAC, du PNUD, du PAM...) dans

cette ville pourrait en effet corroborer ce point de vue. Pour l'auteur, « ...*la délocalisation de la SODECOTON de la ville de Kaélé [dans l'Extrême-Nord] et sa ré-installation dans la ville de Garoua en 1979 [...] n'est pas une opération gratuite ni fortuite, elle s'inscrit dans une longue tradition de concentration des sources et des sites pouvant générer des capitaux.* »⁷⁸.

Malgré la réorganisation territoriale de la région qui a conduit à la multiplication des centres de pouvoirs (Ngaoundéré et Maroua), Garoua reste le principal centre décisionnel du Nord-Cameroun sur le plan économique et financier à travers ses banques, ses compagnies d'assurance, les succursales de nombreuses entreprises nationales et multinationales, contribuant à la diversification des activités, de sa population toujours plus nombreuse et des habitudes de consommation alimentaire. L'absence d'investissements macro-économiques et le faible niveau d'industrialisation de la région font de Garoua l'épicentre du développement régional avec ses industries agro-alimentaires, textiles et pharmaceutiques, ce qui maintient à défaut d'intensifier les flux migratoires. On a affaire à une ville cosmopolite qui se traduit au plan alimentaire par une diversification de la consommation dominée comme on l'a vu plus haut par les céréales.

Le riz et le maïs intègrent mieux les habitudes de consommation de tous les groupes qu'à Maroua. Les Foulbé expriment un faible intérêt pour le riz consommé sous forme de grain. Il est transformé sous forme de farine pour la préparation du couscous. Dans les quartiers où dominant les migrants (Yelwa, Roumdé Adjia, Djamboutou, Toupouri, Doursoungo) il est consommé au moins 15 jours au cours du mois. En considérant l'origine géographique des ménages, il apparaît que les sud-Camerounais sont plus concernés par sa consommation que les nord-Camerounais. Requier-Desjardins (1993) avait déjà observé ce faible intérêt pour le riz. Ces-derniers expriment par contre une préférence pour le maïs, beaucoup moins que ne le font les sud-Camerounais. De façon générale, le maïs reste un produit de consommation régulière dans l'ensemble des zones enquêtées. L'importance croissante de sa consommation est analysée comme une stratégie de compensation des faibles disponibilités du mil/sorgho.

⁷⁸ La région administrative du Nord concentre près de 2/3 des infrastructures économiques du Nord-Cameroun : les usines d'égrenage de la SODECOTON (Guider, Ngong, Tcholliré, Touboro) ; l'huilerie de Garoua ; la CICAM (Cotonnière industrielle du Cameroun) ; la SABC (Société anonyme des brasseries du Cameroun) créée en 1967 ; la CIMENCAM (Ciments du Cameroun) à Figuil, LANAVET (Laboratoire National Vétérinaire) à Garoua. Elle abrite en outre les sièges de nombreux projets de développement rural.

En nous appuyant sur les travaux antérieurs (Bassoro et Mohammadou, 1980 ; Simeu Kamdem, 1985 ; Seignobos et Iyebi-Mandjek, 2000) qui rendent compte d'une certaine affinité ethno-linguistique dans l'occupation des quartiers, deux constats se dégagent :

- Le choix des bases alimentaires par les ménages tient compte de leur origine géographique ;
- Pour pallier l'absence de disponibilité des produits habituellement consommés, certains ménages ont adopté le maïs et le riz dont la consommation sous forme de boule de couscous permet de maintenir les habitudes alimentaires. C'est notamment dans ce contexte que semble se réaliser aujourd'hui la recombinaison du modèle céréalier nord-camerounais même s'il subit de plus en plus une forte influence des facteurs économiques.

L'impact de l'urbanisation sur la diversification de la consommation alimentaire est donc plus perceptible dans les villes où s'observe une dynamique migratoire extrarégionale forte. La consommation dans les villes à faible dynamique migratoire extrarégionale à l'instar de Maroua ou Ngaoundéré reste marquée par un certain attachement aux habitudes culturelles de consommation, d'où la prépondérance du mil/sorgho dans la structure des bases alimentaires malgré la « montée » du riz pour le cas de Maroua. En dépit de la création récente de l'Ecole Normale de Maroua et de l'Institut Supérieur du Sahel qui ont drainé près de 10 000 nouveaux résidents d'horizons divers, il est encore assez tôt pour déterminer l'impact réel sur la diversification alimentaire.

3.2.2. Les déterminants économiques des choix alimentaires des ménages

Entre février et mars 2008 plusieurs villes camerounaises comme celles d'autres pays africains ont connu des manifestations sociales contre la vie chère, qualifiées par les médias d'émeutes contre la faim. La hausse des prix de 20 % à 140 % a touché autant les produits d'importation (riz, farine de froment, sucre, huile de palme, poulet congelé...) que les produits locaux (maïs, manioc, macabo, plantain) (Jeune Afrique, n°2461⁷⁹). Cette crise née d'une revendication des transporteurs face à la hausse du prix du carburant à la pompe⁸⁰, a

⁷⁹ Jeune Afrique N° 2461 du 9 au 15 mars 2008.

⁸⁰ Les facilités d'approvisionnement en carburant en provenance du Nigeria épargnent encore le Nord-Cameroun des effets de la hausse du prix du carburant à la pompe. Près de 70 % du transport régional fonctionne à partir des produits hydrocarbures commercialisés en bordure de route et dont les prix sont inférieurs d'au moins 30 % de ceux pratiqués à la pompe.

particulièrement été violente dans le Sud-Cameroun (Yaoundé, Douala, Nkongsamba, Bafoussam...). Malgré la hausse similaire, voire plus importante des prix des denrées de base dans les villes du Nord-Cameroun, aucun mouvement d'humeur n'a été observé. Loin de traduire la capacité des urbains nord-camerounais à mieux s'adapter aux difficultés socio-économiques, l'hypothèse la plus probable se trouve dans la manipulation politique de la revendication.

L'analyse de la cartographie des manifestations à l'échelle du Cameroun montre qu'elles se sont concentrées dans les « points chauds » de l'opposition camerounaise. Si des rumeurs faisant état de préparation des manifestations n'ont pas manqué dans le nord, elles ont vite été circonscrites et étouffées par la classe politique de la région acquise à la cause du parti au pouvoir (le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais) qui bénéficie du soutien du principal parti d'opposition (l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès). Par ailleurs si cette justification est vraie dans la pratique, elle demeure tout de même scientifiquement fragile pour expliquer ce qui pourrait être perçu comme une résilience des populations face à la flambée des prix.

D'un point de vue agricole et économique les mois de février et mars à Garoua et Maroua particulièrement se situent dans une période de récolte de mouskwaari et de patate douce de saison sèche. Ces produits locaux sont alors relativement disponibles sur les marchés et leurs prix abordables. En outre, le maïs récolté dans le grand bassin de production du Nord entre septembre et novembre affiche encore des prix accessibles au mois de mars. Cette relative disponibilité des produits locaux malgré diverses sollicitations transfrontalières et extra régionales ont sans doute contribué à atténuer l'ampleur de la flambée des prix qui a surtout porté sur les bases amylicées importées (riz, farine de froment) pour le cas du Nord-Cameroun. Contrairement à cette région, mars correspond dans le Sud-Cameroun au deuxième mois de semis des cultures de la première campagne agricole de l'année. C'est un mois de la période de soudure où les produits locaux de grande consommation (plantain, manioc, macabo, maïs) sont en faible disponibilité sur les marchés, situation accentuée par l'accroissement d'une demande gabonaise et équato-guinéenne solvable, ce qui amène les populations à consommer davantage les produits importés dont le riz.

Les indicateurs macro-économiques montrent que les villes africaines courent en 2010 et 2011 de nouveaux risques d'une crise alimentaire, particulièrement dans un contexte d'amplification de la pauvreté. Se nourrir est devenu une vraie gageure pour les ménages

urbains autant dans les grandes villes que les villes moyennes. Malgré les mesures gouvernementales prises depuis 2008 au Cameroun pour atténuer les effets de la hausse des prix sur les marchés (suspension ou réduction des droits et taxes de douanes à l'importation, signature des protocoles d'accord avec les opérateurs des différentes filières alimentaires, subvention de certaines filières...), les consommateurs urbains continuent de subir la hausse des prix des denrées de base. En mars 2009, un bilan annuel des mesures gouvernementales contre la flambée des prix a montré l'aggravation de la situation, notamment pour la grande majorité des ménages à revenu moyen et faible.

L'ECAM 3 réalisée en 2007 a révélé que la dynamique de réduction de la pauvreté enregistrée à la fin de la décennie 1990 avec une baisse du taux de pauvreté monétaire de 53,3 % à 40,2 % entre 1996 et 2001, ne s'est pas poursuivie jusqu'en 2007. Ce taux est resté relativement stable à 39,9 % en décalage de l'objectif de 37 % retenu par le Gouvernement dans le Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté –DSRP- (INS, 2008b).

Le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté de 269 443 FCFA⁸¹ par équivalent adulte et par an est en augmentation ces dernières années. En dépit du constat d'une nette amélioration de la situation des populations urbaines par rapport à celles des campagnes, de profondes disparités sont observées d'une région à une autre, et au sein d'une même ville. Trois groupes sont identifiés :

- Le premier groupe est constitué des provinces et villes ayant enregistré une forte baisse du taux de pauvreté (Ouest, Yaoundé, Centre hors Yaoundé, Sud-Ouest) ;
- Le deuxième groupe est celui des provinces et villes où la pauvreté recule modérément (Douala, Littoral hors Douala, le Sud et le Nord-Ouest) ;
- Le troisième groupe est celui où l'incidence de la pauvreté a augmenté (provinces du Nord, de l'Extrême-Nord, de l'Est et de l'Adamaoua).

3.2.2.1. Des ménages dans l'incertitude du futur

Pour comprendre dans quelles conditions les ménages s'approvisionnent dans un contexte d'amplification de la pauvreté, nous avons analysé leur pouvoir d'achat à partir des catégories socioprofessionnelles et du revenu. Nous retenons la définition du pouvoir d'achat

⁸¹ 410,763 euros.

d'un ménage considéré comme étant la capacité d'achat que lui permet l'intégralité de ses revenus (INSEE⁸²).

L'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) réalisée par l'INS en 2005 a permis de recenser les secteurs d'activités et les catégories socioprofessionnelles (CSP) dans les zones urbaines du nord. Elle met en évidence l'importance des emplois indépendants qui absorbent plus de 40 % des actifs occupés. Quant aux secteurs d'activités, ils s'organisent autour du secteur primaire, de l'industrie, du commerce et des services divers (figure 34).

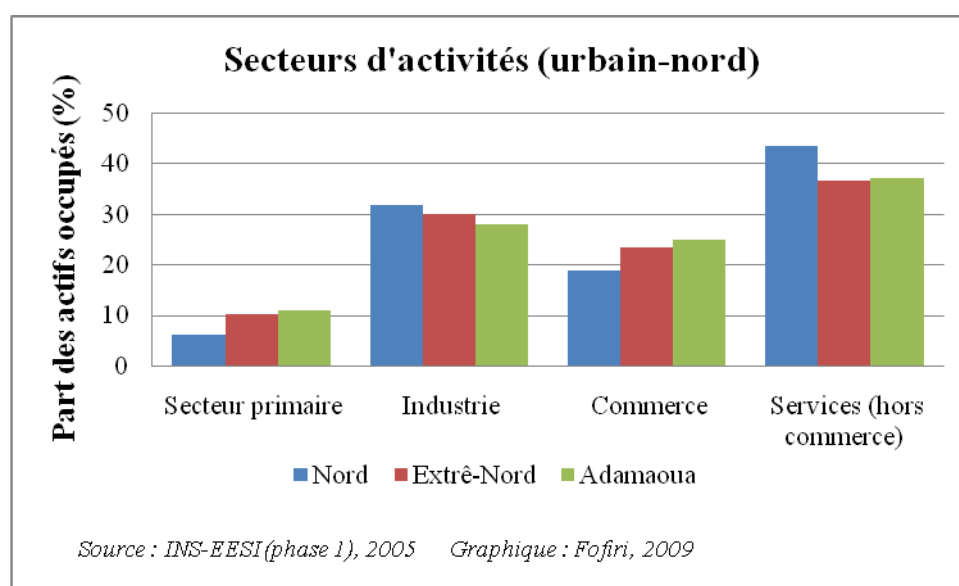


Figure 34 : Actifs occupés en fonction des secteurs d'activités en zone urbaine du Nord-Cameroun (2005)

Bien que les données ci-dessus présentent la situation de l'emploi urbain à l'échelle de l'ensemble régional, elles servent de repère pour les grands centres que sont Ngaoundéré, Garoua et Maroua. En général les actifs occupés se recrutent particulièrement dans les secteurs de l'industrie et des services non commerciaux. On n'observe pas de disparités remarquables entre les trois régions administratives, preuve que les activités s'homogénéisent dans le Nord-Cameroun. D'un point de vue spécifique, le secteur industriel s'organise autour de l'agro-alimentaire, du textile, de la pharmacie vétérinaire. Quant aux services hors commerce, ils portent sur un éventail de prestations allant de l'ingénierie aux assurances, à l'hôtellerie, la restauration, la téléphonie mobile de rue (*call box*), la plomberie, la menuiserie... Le commerce quant à lui recrute de nombreux actifs non qualifiés qui

⁸² Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), France.

contribuent au grossissement des effectifs des travailleurs indépendants (tableau 16 ; figure 35).

Il faut cependant noter la contribution non négligeable des manutentionnaires recrutés pour les travaux du pipe-line Tchad-Cameroun achevés en 2006 dans le Nord-Cameroun, au secteur des services (hors commerce) lors de l'enquête EESI. La reconversion de cette importante main-d'œuvre a sans doute grossi le nombre d'acteurs du commerce à ce jour. Le secteur primaire bien que faiblement représenté (en moyenne 10 %), concerne surtout l'agriculture. Il marque la présence de cette activité dans les villes, soit à travers ses acteurs qui y résident et exercent dans les campagnes proches, soit par la pratique de l'agriculture urbaine qui a désormais droit de cité. L'agriculture, qu'elle soit pratiquée dans l'espace urbain ou rural proche constitue une source de revenu monétaire non négligeable pour les femmes au foyer, renforçant le revenu global des ménages d'une part, et participant à son approvisionnement alimentaire d'autre part.

Tableau 16 : Actifs occupés suivant les CSP en zone urbaine du Nord-Cameroun (2005)

Catégorie socioprofessionnelle	Proportion d'actifs occupés (%)		
	Nord	Extrême-Nord	Adamaoua
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	6	6	4
Cadre moyen, agent de maîtrise	3	10	6
Employé/ouvrier qualifié	13	10	17
Employé/ouvrier semi qualifié	15	8	12
Manœuvre	12	7	7
Employeur	7	5	12
Travailleur compte propre	44	54	42
Total	100	100	100

Source : INS-EESI (phase 1), 2005.

<http://www.statistics-cameroon.org/>

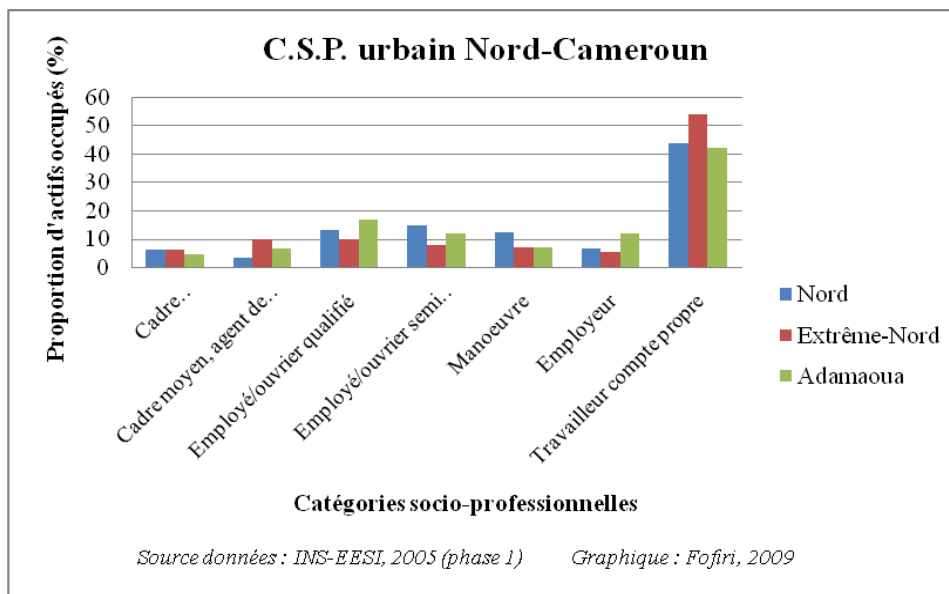


Figure 35 : Actifs occupés suivant les CSP en zone urbaine du Nord-Cameroun (2005)

A l'échelle nationale le secteur informel emploie 90,4 % des actifs occupés (dont 55,2 % dans le secteur agricole. Il fournit le plus d'opportunités d'insertion économique, malgré la précarité des conditions de travail. Il est suivi du secteur public (4,9 %) et du privé formel (4,7 %) (INS-EESI, 2005). On estime que 75 % de la main-d'œuvre urbaine travailleraient dans le secteur informel (secteur du travail non déclaré et donc en principe à faibles revenus), et 6 ménages sur 10 tireraient au moins une partie de leurs revenus de ce secteur informel.

Dans les villes du Nord-Cameroun, ce secteur regroupe divers types de petits métiers qui font vivre de nombreuses familles : moto-taxi, vente des produits hydrocarbures frelatés, vente d'eau, vente de médicaments de rue, réparations diverses, pousseur, services domestiques, petit commerce de détail... Des études (Médiébou Chindji, 2004 ; Ossoko, 2004) ont montré que leurs acteurs se recrutent surtout parmi les migrants ruraux. La baisse drastique des salaires de 70 % des agents du secteur public camerounais en 1993-1994, la déflation de la fonction publique, la hausse du chômage des jeunes diplômés ont contribué à grossir les effectifs de ce secteur qui, pour certaines institutions (BM, PNUD), joue de plus en plus un rôle vital dans l'économie des pays en développement. Dans la décennie 1990, la Banque mondiale a fait du secteur informel une solution à tous les problèmes de développement, et plus particulièrement une solution au problème de la pauvreté. La mise en place du système de micro-crédits participe de cette politique à l'instar du Programme intégré

d'appui aux acteurs du secteur informel (PIASI) créé au sein du Ministère de l'Emploi et de la formation Professionnelle.

Les actions visant à structurer et à consolider le secteur informel dans la perspective d'améliorer le pouvoir d'achat des ménages urbains impliquent plusieurs acteurs dans le Nord-Cameroun : ONG, CDD, Projets/Programmes étatiques. Un rapport présenté par le CDD de Maroua-Mokolo sur la vente d'eau à usage domestique dans la ville de Maroua a montré qu'un acteur gagne en moyenne 11 000 FCFA⁸³ par mois, montant inférieur au SMIG qui est de 23 814 FCFA par mois⁸⁴. Loin d'être un cas isolé la vente d'eau à Maroua reflète une situation généralisée à laquelle font face de nombreux chefs de ménages pratiquant le gardiennage, le transport des personnes par moto, la vente des médicaments de rue, le creusage de fosses pour latrines et des puits, la blanchisserie, la vente au détail des produits vivriers...

En nous référant à la structuration des tranches de revenus adoptée par l'INS pour ses enquêtes, nos résultats montrent que 77 % des ménages urbains au Nord-Cameroun ont un revenu mensuel moyen inférieur à 100 000 FCFA, avec une forte concentration (50 %) dans l'intervalle 70 000 – 100 000 FCFA et 27 % entre 20 000 et 50 000 FCFA (figure 36). Ce revenu provient pour la plupart de l'activité du chef de ménage de sexe masculin. Dans certains groupes ethniques les femmes participent peu aux charges du ménage.

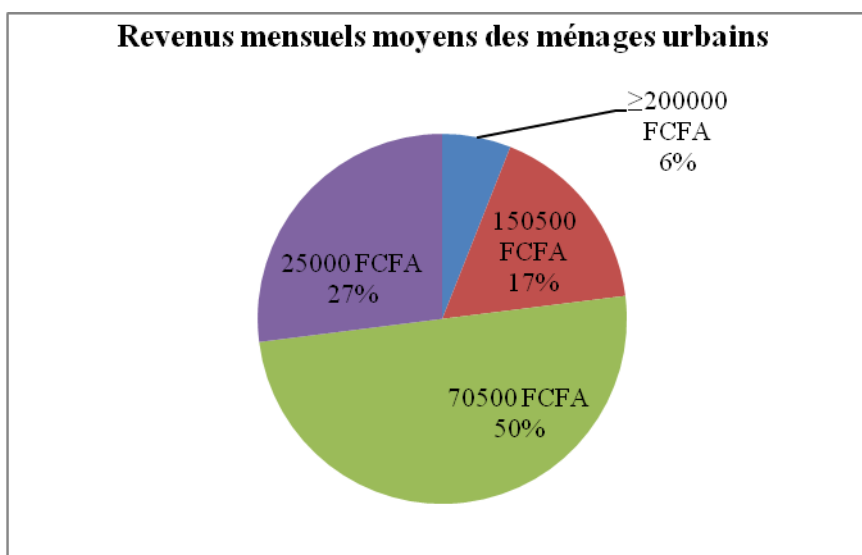


Figure 36 : Distribution des niveaux de revenus moyens des ménages urbains au Nord-Cameroun

⁸³ 17 euros.

⁸⁴ 36 euros.

Dans les ménages dont le revenu est supérieur à 150 000 FCFA/mois, la mobilisation dudit revenu s'effectue dans les trois cas de figure possible ci-après :

- soit le chef de ménage, unique producteur du revenu familial est un cadre supérieur du secteur public ou privé ou un gros commerçant ;
- soit le chef de ménage, unique producteur du revenu familial est un pluriactif avec une activité principale dans le secteur public ou privé ;
- soit le revenu résulte d'une mise en commun des revenus individuels des conjoints. Car nous n'avons pas noté de cas d'apports financiers d'autres membres du ménage (cousin, neveu, frère...).

La proportion des ménages concernés par ces cas de figure reste faible dans la distribution (à peine 20 %).

En considérant la part budgétaire consacrée à l'alimentation par les ménages dans la strate « Urbain-Nord », soit 49,3 % (Dury et *al.*, 2000), l'essentiel du revenu serait consacré à la consommation alimentaire. Se nourrir pour les ménages à faible revenu lorsqu'on tient compte du nombre de personnes qui peuplent l'unité domestique est une vraie gageure. Bien que la taille moyenne d'un ménage à l'échelle nationale soit de 5 personnes (INS, 2008b), ce chiffre masque de profonds écarts entre les régions géographiques. La moyenne régionale est de 7 avec d'importants écarts d'un ménage à l'autre (le plafond atteint dans notre échantillon était de 27 personnes). Le choix de certaines bases amyliacées tient compte de ce facteur à l'instar de la pomme de terre, de l'igname, du plantain et du macabo qui se présentent à certains égards comme des produits de luxe par leurs prix en l'occurrence à Garoua et Maroua, du fait de leur éloignement des zones de production. Les entretiens avec les ménagères révèlent que la recherche de la quantité lors des achats prime sur le goût. Cependant, la taille du ménage s'est révélée comme un facteur moins décisif dans le choix de l'aliment consommé que le prix du produit sur le marché.

Le croisement entre les variables revenu et type de céréale consommée montre que les ménages à revenu élevé (150 000 FCFA) ont des fréquences de consommation des céréales dans l'ensemble faibles. Ce qui pourrait traduire une plus grande diversification dans la consommation contrairement aux ménages à revenu moyen (100 000 FCFA) et faible (30 000 FCFA), qui orientent prioritairement leur consommation sur la céréale qui intègre le mieux leur habitude alimentaire. Ce constat porte particulièrement sur le mil/sorgho et le maïs

dont les fréquences de consommation les plus élevées se concentrent dans les ménages produisant moins de 10 000 FCFA/mois (figures 37 et 38).

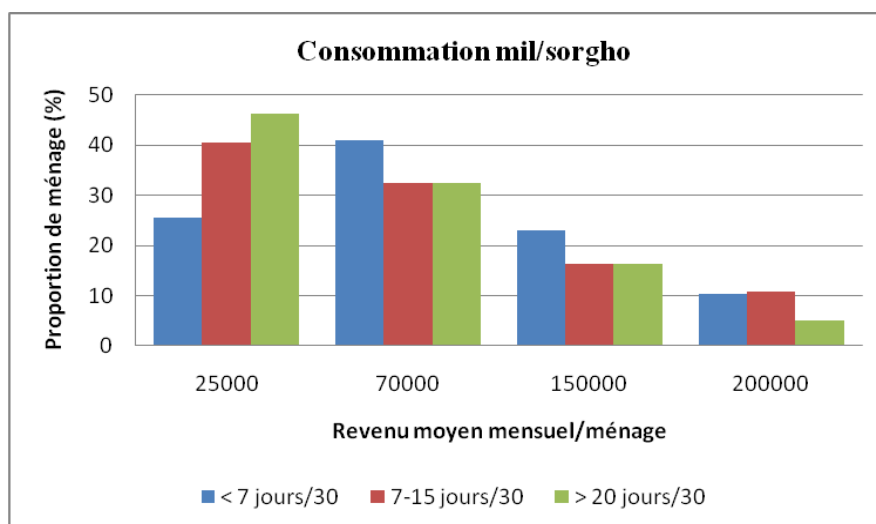


Figure 37 : Fréquences mensuelles de consommation du mil/sorgho selon le revenu du ménage

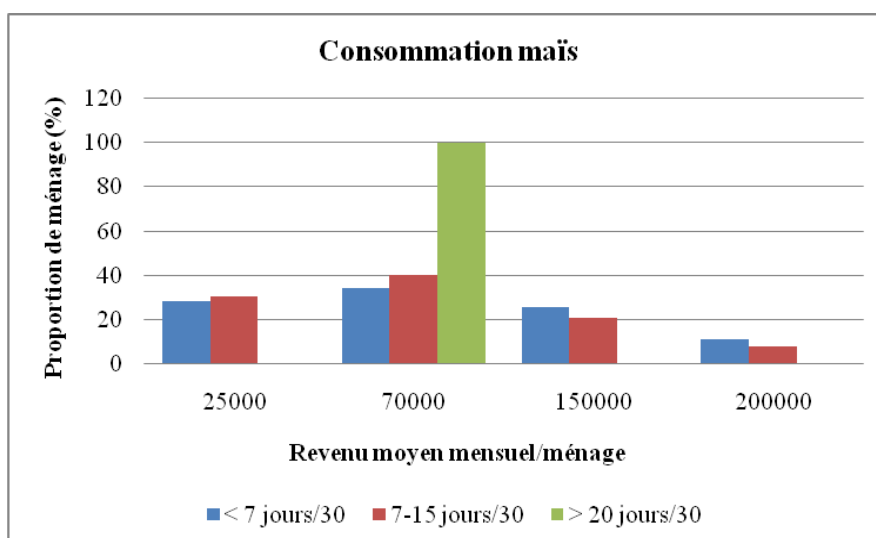


Figure 38 : Fréquences mensuelles de consommation du maïs selon le revenu du ménage

L'importance des consommateurs de mil/sorgho se justifie par leur proportion tout aussi élevée dans la population urbaine et par là même dans l'échantillon (39 %). Contrairement au maïs on constate que les fréquences les plus significatives des trois céréales (>20 jours/30) se localisent dans la consommation du mil/sorgho. Ce résultat peut être interprété comme étant la difficulté pour les ménages à faible revenu de diversifier leur alimentation, bien que les céréales locales fassent partie de leur habitude alimentaire. La moyenne mensuelle de céréale consommée par ménage concerné est de 65 kg pour le mil/sorgho, 60 kg pour le maïs et 40 kg pour le riz. L'importance de la quantité de mil/sorgho

par rapport au maïs et au riz s'explique par les fréquences élevées de sa consommation et non au pourcentage des consommateurs, contrairement aux autres céréales consommées par plus de la moitié des enquêtés mais à des fréquences moyennes (15 jours/30). En outre les ménages perdent près de 10 % de mil/sorgho et maïs au cours de la mouture. Le processus de broyage génère des pertes liées à la fois à la rétention de fines particules de farine sur les engrenages et les parois du moulin, et à de légères pertes par volatilité de certaines de ces fines particules dans l'air. On obtient ainsi une masse de farine légèrement inférieure à 1 kg. Par conséquent, l'optimisation du broyage revient entre autres à réduire au maximum le niveau de ces pertes souvent sources de tensions entre meuniers et clients⁸⁵. Par ailleurs, on peut admettre que ces pertes seront d'autant plus importantes que la farine est broyée finement.

Nous avons utilisé le test de Khi-Deux pour tester l'hypothèse d'indépendance des fréquences mensuelles de consommation de mil/sorgho et du maïs par rapport aux classes de revenu moyen mensuel, en raison de la plus grande vulnérabilité de ces deux types de céréales aux variations interannuelles des prix. Les tests ont révélé une dépendance entre les catégories de revenu et la fréquence mensuelle de consommation du mil/sorgho contrairement au maïs (tableaux 17 et 18).

Tableau 17 : Influence du revenu sur le choix du mil/sorgho

(Khi-Deux : 18,11 ; sig : 0,034 ; C : 0,198)

Revenu mensuel moyen	Fréquences mensuelles de consommation				Total
	Non consommateur	< 7 jours/30	7-15 jours/30	> 20 jours/30	
25 000	74 54,4%	10 7,4%	15 11,0%	37 27,2%	136 100,0%
70 500	102 65,4%	16 10,3%	12 7,7%	26 16,7%	156 100,0%
150 500	74 72,5%	9 8,8%	6 5,9%	13 12,7%	102 100,0%
200 000	39 76,5%	4 7,8%	4 7,8%	4 7,8%	51 100,0%
Total	289 64,9%	39 8,8%	37 8,3%	80 18,0%	445 100,0%

Sig = signification asymptotique

C = Coefficient de contingence

⁸⁵ Les déchets de farine obtenus des pertes lors de la mouture sont vendus pour l'alimentation du petit bétail (volaille et porcs) dans des sacs de 100 kg. Les bénéfices de la vente sont destinés au meunier et non au propriétaire de l'équipement. La sollicitation croissante de ces déchets conduisant à la rareté de l'offre, les consommateurs reprochent aux meuniers de provoquer des pertes pour répondre à cette demande et accroître leurs gains personnels.

Tableau 18 : Influence du revenu sur le choix du maïs

(Khi-Deux : 9,59 ; sig : 0,143 ; C : 0,171)

Revenu mensuel moyen	Fréquences mensuelles de consommation			Total
	Non consommateur	< 7 jours/30	7-15 jours/30	
25 000	33 24,3%	58 42,6%	45 33,1%	136 100,0%
70 500	25 16,2%	70 45,5%	59 38,3%	154 100,0%
150 500	18 17,6%	53 52,0%	31 30,4%	102 100,0%
200 000	16 31,4%	23 45,1%	12 23,5%	51 100,0%
Total	92 20,8%	204 46,0%	147 33,2%	443 100,0%

La dépendance est surtout portée par les ménages dont le revenu est inférieur à 100 000 FCFA. Les différences de fréquences de consommation du mil/sorgho sont frappantes entre les deux grandes catégories de familles (tableau 17). Le maïs se caractérise par la régularité de sa consommation par toutes les catégories de ménages (en moyenne 15 jours/30). On peut conclure que le choix de la consommation du maïs ne dépend pas systématiquement du niveau de revenu.

L'influence du revenu sur les choix de consommation interroge sur le quotidien des ménages et donne le sentiment d'un lendemain de plus en plus incertain. Si les échanges non marchands jouent encore un rôle essentiel dans l'approvisionnement des ménages urbains (dons, prélèvements sur les stocks des ruraux), renforçant leur faible pouvoir d'achat, ils ne sauraient être intégrés dans une stratégie durable de lutte contre l'insécurité alimentaire urbaine au Nord-Cameroun. Car ils concernent dans la plupart des cas les citadins originaires des campagnes proches, ou ceux pouvant assurer le transfert des produits des campagnes éloignées vers les villes, laissant en marge une proportion importante des consommateurs urbains.

3.2.2.2. Des fréquences d'approvisionnement tributaires du revenu

L'achat représente le principal moyen d'acquisition des denrées consommées malgré l'importance croissante de l'agriculture urbaine au Nord-Cameroun (Moustier, 1996 ; Seignobos & Iyebi-Mandjek, 2000 ; Nchoutnji et al., 2009). Les denrées sont en effet obtenues par achat (75 %), récoltés dans des champs périurbains (14 %) ou reçus du village d'origine du chef de ménage et/ou de son conjoint (11 %). Les achats se font sur les marchés officiels et les marchés de quartier pour les approvisionnements journaliers ; les marchés périphériques pour les approvisionnements mensuels et hebdomadaires. Les marchés officiels

offrent la gamme complète des produits vivriers contrairement aux marchés de quartier spécialisés dans la vente de détail de certaines bases et des composantes des sauces. De l'avis des ménagères enquêtées les marchés de quartier sont des lieux d'approvisionnement de secours qui aident à résoudre la question de l'éloignement des marchés officiels et dont la fréquentation journalière entraînerait des charges supplémentaires de transport allant de 300 FCFA à 500 FCFA⁸⁶ selon le quartier de résidence. Cet éloignement ainsi que d'autres facteurs déterminent les fréquences d'approvisionnement des ménages.

41 % de ménages effectuent des achats journaliers. Cette catégorie concerne les chefs de ménages travaillant pour leur propre compte et qui représentent à l'échelle régionale plus 40 % des actifs occupés (INS-EESI, 2005), contrairement aux salariés du public et du privé qui optent majoritairement pour des approvisionnements mensuels des céréales (sacs de mil/sorgho, maïs ou de riz selon le cas). Les activités libérales dominées par les petits métiers procurent à leurs acteurs des revenus hebdomadaires ou journaliers, situation qui rythme tout également le nombre de repas. Plusieurs ménages affirment avoir limité le nombre de repas journalier à deux, dont le petit déjeuner qui peut se composer du repas de la veille ou des beignets accompagnés de bouillie de maïs et le dîner (17h-20h). Le système des journées continues de travail adopté au Cameroun depuis une dizaine d'années contribue également à la définition du rythme de consommation. Les membres de l'unité domestique se retrouvent généralement en fin de journée (travailleurs, élèves).

Une autre difficulté notée dans le cas des fréquences journalières d'approvisionnement porte sur l'instabilité des prix des produits. Les consommateurs sont en effet exposés aux fluctuations du marché qui dans le cas des céréales, connaissent des tensions suite à l'augmentation des demandes non alimentaires (le cas du maïs pour la provenderie ou les tourteaux). L'analyse des fréquences d'achats des bases alimentaires sur les marchés urbains révèle alors une gestion stratégique de l'approvisionnement qui met en complémentarité divers éléments. Les céréales sont par exemple achetées mensuellement contrairement aux racines, tubercules et féculents qui font l'objet d'achats journaliers ou hebdomadaires. Au-delà de l'explication économique en ce qui concerne les racines, tubercules et féculents, il se pose surtout le problème de leur conservation sur la durée par rapport aux céréales. On observe une très faible représentation des achats journaliers pour les céréales. Ils sont réservés aux composantes des sauces, par hypothèse du fait de leur forte périssabilité pour ce qui est

⁸⁶ 0,457 à 0,762 euros.

des produits frais (légumes fruits et feuilles), et de l'accessibilité dans les marchés de quartiers qui essaient à travers les villes. En dépit des difficultés financières évoquées par les enquêtés comme contrainte à l'approvisionnement, il s'est développé au sein des ménages des formes de « débrouillardises » permettant de garantir une relative disponibilité en céréale de base à travers des achats mensuels ou hebdomadaires comme le montre le cas spécifique de Garoua (figure 39). Socialement, garantir la disponibilité en céréale de base pour le chef de ménage en l'occurrence de sexe masculin fait partie des défis qui confortent sa stature au sein de l'unité domestique. L'on n'hésite pas dans certains cas à mobiliser les relations familiales dans les campagnes, ou à développer une agriculture urbaine dont la rentabilité est souvent impressionnante.

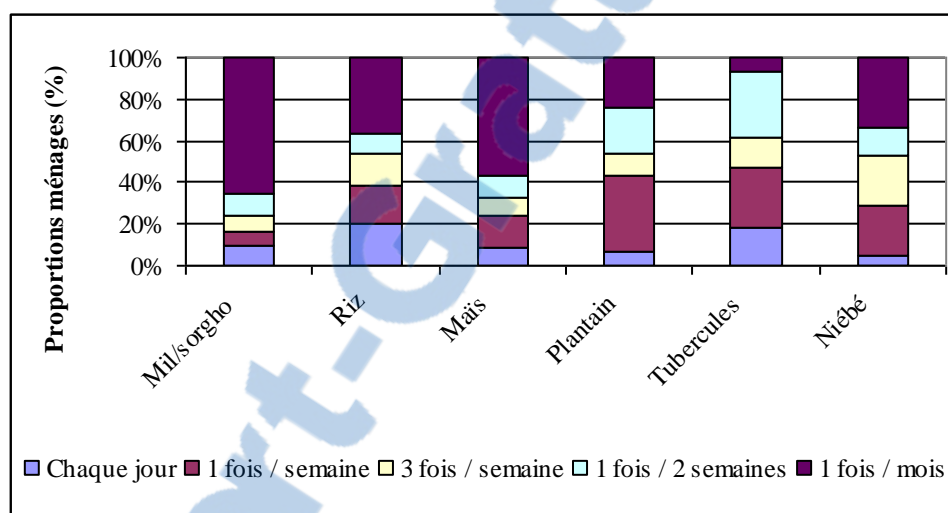


Figure 39 : Fréquences d'achat des produits sur les marchés de Garoua

Le niébé est retenu ici en tant que grain utilisé pour la préparation du gâteau de *koki* de plus en plus consommée dans les villes, accompagné de manioc, patate ou plantain.

Dans l'ensemble quatre motivations ont été présentées par les enquêtés pour justifier le choix des fréquences d'achat :

- **le souci d'économie** à travers des achats mensuels portant sur le mil/sorgho, le riz et le maïs (46 %) dès la disponibilité des salaires. Cette catégorie est constituée notamment des ménages gérés par les salariés des secteurs public et privé. L'achat d'un sac de 100 kg de mil/sorgho ou de maïs ; ou alors de 50 kg riz importé facilite des utilisations quotidiennes et limitent les déplacements sur les marchés officiels souvent éloignés comme mentionné plus haut ;

- **la disponibilité** de la ration alimentaire journalière évoquée par 41 % des ménages. Il s'agit surtout des ménages à faible revenu dont l'activité principale relève du secteur informel (petit commerce, moto-taxi, blanchisserie, tâches ...), prédisposant leurs acteurs à des revenus journaliers ou hebdomadaires ;
- **la période de baisses des prix** sur les marchés (9 %). Il pourrait s'agir des consommateurs opportunistes qui suivent le comportement du marché vivrier et s'approvisionnent lorsque les prix des denrées sont favorables. Toutefois cette proportion reste faible probablement à cause de la faible circulation de l'information de marché ;
- **les contraintes de temps** (4 %) qui ne permettent pas des approvisionnements journaliers. Ce facteur est notamment évoqué dans le cas du ménage géré par un couple d'actifs occupés ou par un ménage monoparental géré par une femme en situation d'emploi. Les fréquences hebdomadaires sont privilégiées dans ce cas et les achats se font surtout sur les marchés périurbains très fréquentés pendant les week-ends.

L'agriculture urbaine représente également une source d'approvisionnement tout aussi intéressante. En effet elle complète utilement le budget alimentaire des ménages. Avec l'augmentation rapide de la population, l'extension spatiale de la ville et la persistance de la pauvreté, l'on est progressivement passé d'une activité saisonnière limitée aux produits maraîchers à une activité annuelle avec l'intégration dès que la saison le permet de cultures plus lucratives comme le gingembre, le maïs et le mil/sorgho, la pomme de terre.

L'agriculture urbaine majoritairement tenue par les populations les moins favorisées certes, a néanmoins su s'adapter et croître en même temps que la ville malgré l'attitude mitigée des pouvoirs publics. Longtemps considérée comme une activité « informelle », elle est devenue un secteur vital pour de nombreux citadins au Cameroun comme dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Alors que pendant les années qui ont suivi l'indépendance, les municipalités ont tout fait pour supprimer les cultures des villes africaines pour des raisons dites « d'hygiène ». Ainsi, à l'Ouest du Cameroun dans les années 1970, le Maire de Bafoussam avait fait couper tous les pieds de maïs qui poussaient en ville et fait saisir les animaux élevés dans les concessions au nom de l'assainissement de la ville. A Bamako, les céréales à paille cultivées dans certains quartiers de la ville avaient fait l'objet des mêmes interdictions puisque depuis 1989, les autorités municipales les avaient interdites

sous prétexte qu'elles attiraient des moustiques et servaient de lieux de refuge aux bandits. De nombreuses municipalités camerounaises comme Douala et Yaoundé ont pendant longtemps interdit par des arrêtés municipaux, la pratique de l'agriculture urbaine. Tout récemment encore, le Maire de la ville de Mbouda à l'Ouest du Cameroun interdisait par un arrêté municipal la culture du maïs dans sa ville⁸⁷, preuve que la pratique de l'activité continue de faire problème.

Toutes ces mesures ont connu très tôt le soutien inconditionnel des urbanistes et aménagistes qui voyaient en cette activité un facteur de dégradation de la beauté urbaine, puisque l'un des défis majeurs des municipalités au lendemain des indépendances fut le développement d'un cadre de vie urbain suivant le modèle occidental. Dans la plupart des villes du Cameroun comme ailleurs, nous sommes ainsi passés d'un rejet total lors des grandes migrations rurales des années 1960⁸⁸, à une tolérance tacite et une acceptation progressive avec l'avènement de la crise économique des années 1990 qui s'est soldée par la baisse drastique des salaires dans la fonction publique, et à la dévaluation du franc CFA en 1994⁸⁹. L'existence de nombreuses dispositions réglementaires n'aura donc pas empêché le développement de l'agriculture urbaine. Au contraire elle va plutôt se servir de la crise pour mieux s'installer sous le prétexte qu'il s'agit de lutter contre la pauvreté, pour la sécurité alimentaire pour tous et pour la création des activités génératrices de revenus⁹⁰.

Grâce à ces messages d'espoir diffusés dans les médias publics à longueur de journée, les cultures en milieu urbain ne sont plus considérées comme illégales puisque justifiées par des raisons politiques, économiques et sociales voire humanitaires. Les échos les plus favorables viennent surtout du MINADER. En 2003 le MINADER a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la pré-sélection des groupes, l'aménagement de 3000 bas-fonds à travers le territoire national dont ceux identifiés en zone urbaine et la formation des bénéficiaires dans le cadre du projet de valorisation des bas-fonds. Cet appel concernait des prestataires (ONG, Cabinets, Entreprises privées) capables d'assurer des opérations

⁸⁷ L'interdiction date de Mars 2009.

⁸⁸ Au lendemain des indépendances, le secteur moderne naissant avait besoin d'une main d'œuvre salariée.

⁸⁹ De nombreuses personnes ont perdu leur travail autant dans la fonction publique que dans le secteur privé. L'agriculture urbaine comme péri-urbaine devenait pour beaucoup comme un palliatif pour compenser le manque à gagner.

⁹⁰ Pour les autorités, il fallait avant toute autre considération, laisser chacun se « débrouiller » comme il le pouvait afin de calmer le climat social qui se dégradait sérieusement.

d'information, de sensibilisation, de pré-sélection des groupes en activité dans les bas-fonds, et d'assurer la réalisation des réseaux d'irrigation, puis la formation des bénéficiaires à l'utilisation des équipements hydrauliques.

Enfin le soutien de la communauté scientifique pour l'acceptation de l'agriculture urbaine depuis une dizaine d'années au travers des rencontres nationales, sous-régionales et internationales vient aussi renforcer de façon significative les efforts et actions de certaines structures gouvernementales, consacrant ainsi l'intégration de cette activité dans le maillage urbain⁹¹ (Ndamè et *al.*, 2010). Le maïs et le sorgho de contre saison sont les cultures les plus présentes dans « l'espace agricole urbain » au Nord-Cameroun. Contrairement au sorgho le maïs fait l'objet d'utilisations culinaires variées (farine de maïs, maïs bouilli ou grillé, graines de maïs mélangées aux légumes feuilles « *sanga* »).

De plus il tire son succès du fait qu'il est consommé par tous les groupes ethno-linguistiques. Sa culture en zone urbaine procure aux familles en moyenne 400 à 800 kg de céréales, selon la taille de la famille et de la surface cultivable disponible⁹². En considérant que le prix moyen du kg de maïs sur le marché de détail est de 175 FCFA⁹³, l'économie réalisée dans le budget alimentaire des acteurs est substantielle, d'autant plus que le maïs est toujours semé en association avec l'arachide, la patate ou le haricot. Le sorgho de contre saison quant à lui est cultivé dans les zones marécageuses à partir de janvier, et procure aux familles un complément tout aussi important de céréale pendant la période de soudure (avril septembre), nos enquêtes n'ayant pas révélé de vente des produits issus de cette activité. Les villes du Nord-Cameroun sont donc « *noyées sous le végétal vivrier...* » pour reprendre Calas (1999) (photo 7).

⁹¹ Colloque Agricultures et développement urbain en Afrique de l'Ouest et du Centre organisé à Yaoundé (Cameroun) du 30 octobre au 03 novembre 2005. Lire à ce sujet :

Parrot L. (ed.), Njoya A. (ed.), Temple L. (ed.), Assogba-Komlan F. (ed.), Kahane R. (ed.), Ba Diao M. (ed.), Havard M. (ed.), *Agricultures et développement urbain en Afrique subsaharienne. Gouvernance et approvisionnement des villes*, Ed. L' Harmattan, Paris, 2008 ;

Parrot L. (ed.), Njoya A. (ed.), Temple L. (ed.), Assogba-Komlan F. (ed.), Kahane R. (ed.), Ba Diao M. (ed.), Havard M. (ed.), *Agricultures et développement urbain en Afrique subsaharienne. Environnement et enjeux sanitaires*, Ed. L' Harmattan, Paris, 2008.

⁹² Chaque famille dispose de petits champs d'une superficie allant de 200 à 400 m², dispersés dans la ville.

⁹³ 0,266 euros.



Photo 7 : Valorisation des friches urbaines par la pratique de l'agriculture urbaine

Cliché : Fofiri Nzossié, Juillet 2007

Quartiers Norvégien et Champ de prière à Ngaoundéré

D'autre part, les relations de solidarité participent pleinement à l'approvisionnement de certains ménages. Elles ne concernent que ceux dont les villages d'origine sont relativement proches des villes de résidence (50-300 km). De ce fait les sud-camerounais sont moins concernés en raison de la distance qui les sépare de leur lieu d'origine (plus de 1000 km). Les approvisionnements portent sur tous les types de céréales (mil/sorgho, maïs et riz local) qui sont soit prélevés des stocks de récoltes familiales, soit issus des champs financés par le ménage de la ville, soit achetés sur le marché rural de production. Les fréquences d'envoi varient d'un ménage à un autre. La pratique est assez courante dans les ménages où les fréquences mensuelles de consommation des céréales locales sont élevées (près de 20 jours). L'on fait recours à trois moyens possibles :

- le produit peut être confié à un transporteur qui assure la desserte de la zone rurale et qui le porte à la famille ;
- un membre de la famille est désigné pour porter personnellement le produit au ménage en ville ;
- l'un des membres du ménage en ville peut effectuer un déplacement spécial ou ramener le produit au cours d'un déplacement occasionnel dans son village.

Quel que soit le moyen auquel l'on fait recours cette pratique témoigne de l'importance du rôle que jouent encore les campagnes dans l'alimentation des villes soudano-sahéliennes du Cameroun grâce aux échanges non marchands ; en même temps qu'elle est un indicateur du niveau d'attachement des citadins vis-à-vis de leurs familles d'origine. Malheureusement la qualité des infrastructures de transport ne facilite pas toujours de tels échanges tout au long de l'année.

3.2.2.3. Les difficultés structurelles de la consommation des céréales

Les ménages sont confrontés à deux contraintes majeures dans la consommation des céréales : la concentration spatiale des marchés de distribution analysée plus haut et des unités de transformation des céréales. Les marchés officiels sont en effet concentrés dans la première couronne urbaine qui correspond dans le Nord-Cameroun à la ville musulmane, lieu à partir duquel s'est construite la ville. Points de convergence des populations, ces marchés offrent une gamme variée des produits vivriers. La croissance spatiale a eu pour conséquence l'éloignement des quartiers de création récente des structures marchandes. Malgré la prolifération des marchés de quartiers de nombreux ménages expriment le souhait de s'approvisionner sur les marchés officiels qui offrent des produits frais et où se pratiquent des prix relativement plus satisfaisants. Par ailleurs, les produits proposés sur les marchés de quartier rentrent davantage dans les habitudes alimentaires des groupes ethniques dominants, mettant ainsi en marge les consommateurs originaires d'autres groupes ethniques.

Quant à la transformation des céréales, la difficulté semble davantage être liée à l'inégale répartition des moulins à moudre les grains à travers les villes qu'au prix, même si certains enquêtés jugent les prix de prestation assez élevés. Près de 80 % des équipements sont installés dans les marchés officiels, lieux les plus fréquentés au détriment des quartiers périphériques de plus en plus étalés et densément peuplés. Les unités de mesure couramment utilisées sont la tasse (2 kg), le sac *banko* (sac utilisé pour faire des achats alimentaires d'environ 10 kg), le sac polyéthylène de 100 kg. Un relevé des prix effectué dans trois secteurs de la ville de Garoua (grand marché, quartier brasserie et marché du quartier Djamboutou) n'a pas révélé de différences significatives. Dans les trois secteurs les prix varient en fonction des prestations sollicitées (tableau 19).

Tableau 19 : Prix des prestations de transformation des céréales à Garoua

Céréale	Prix des prestations pour un sac de 100 kg		
	Décorticage	Concassage	Broyage
Mil/sorgho	-	-	1 000
Maïs	-	1 000	1 000
Riz	1 000	-	1 000

Source : Enquêtes de terrain (2010)

La transformation du riz pour sa consommation sous forme de couscous suit deux étapes, le décorticage et le broyage, chacune de ces étapes faisant l'objet d'une prestation rémunérée. Lorsqu'il est consommé sous forme grain, le riz n'est pas broyé. Le maïs connaît également deux étapes dans sa transformation en fonction de l'usage qui en est fait. Lorsqu'il est consommé sous forme de couscous il est soit directement broyé, soit concassé pour être trempé et séché avant broyage (pratique qui varie selon l'origine ethnique du ménage. Les sud-camerounais procèdent directement au broyage du grain pour la préparation du couscous). L'utilisation du maïs pour la préparation des bouillies peut imposer l'étape du concassage selon le cas. Par contre le mil/sorgho est directement broyé, ce qui en fait la céréale la moins coûteuse en termes de transformation.

L'inégale répartition des équipements de mouture se vit à travers de longues files d'attente devant les meuniers. Cette situation s'observe avec acuité à Garoua (figure 40) où un diagnostic mené auprès de 20 meuniers a révélé que les coûts des prestations s'expliquent par l'augmentation des charges de fonctionnement (courant électrique ou produits hydrocarbures selon la source d'énergie, services de maintenance, rémunération du meunier...). Il faut noter que de nombreux moulins sont vétustes (moyenne d'âge de 10 ans), ce qui contraint les meuniers à une double mouture pour réduire la granulométrie des farines, entraînant des surcoûts de consommation d'énergie. Cette difficulté a favorisé la prolifération de la vente des farines de transformation artisanale prêtes à l'emploi. Plus que l'insuffisance des unités de transformation des céréales, c'est leur inégale répartition spatiale qui ferait problème. On constate une concentration des équipements dans le noyau urbain au Sud de la ville de plus en plus éloigné des quartiers situés au Nord-Est et à l'Ouest.

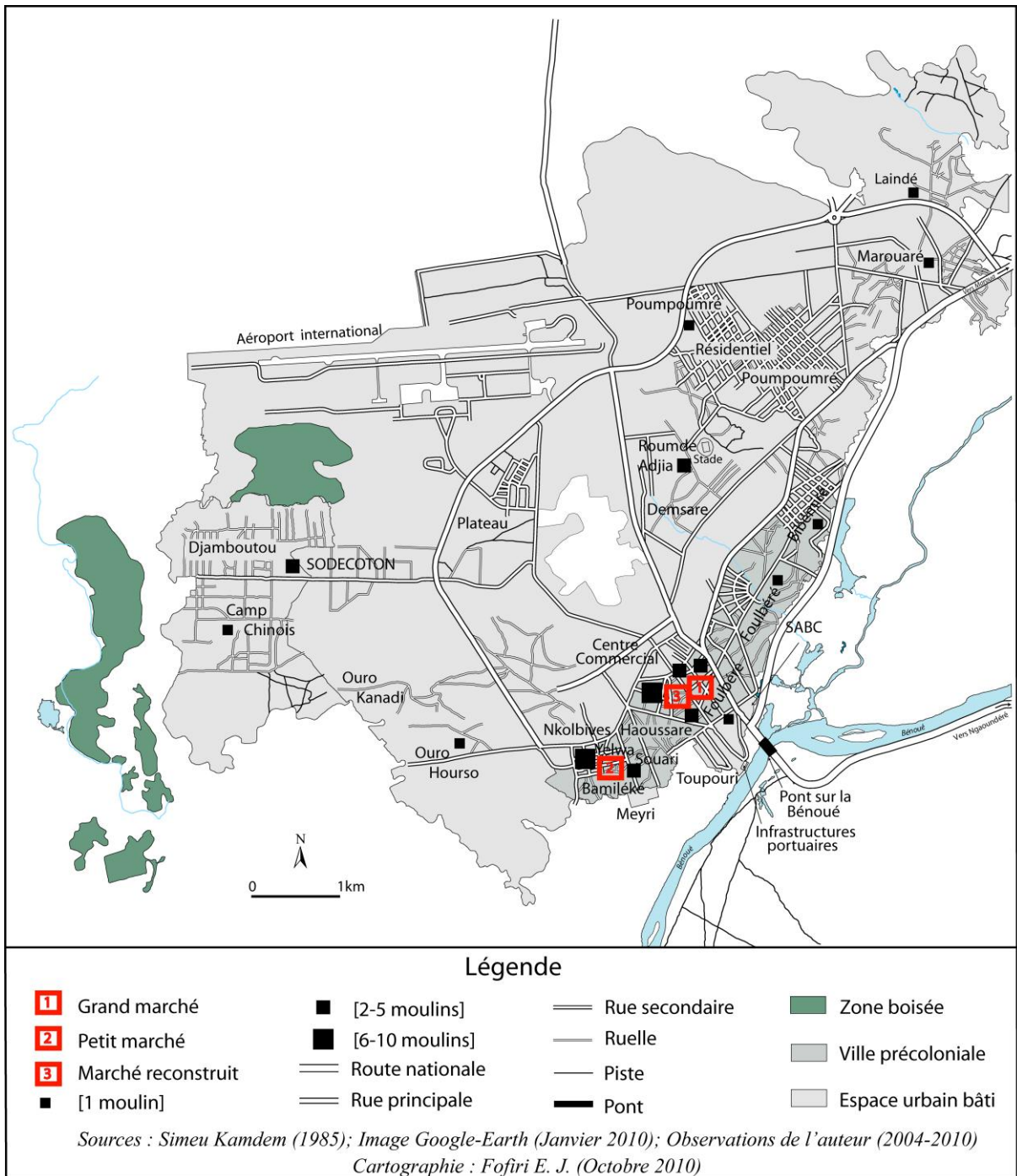


Figure 40 : Distribution spatiale des moulins à céréales à Garoua (2009)

* * * *

En conclusion l'analyse de la consommation alimentaire au Nord-Cameroun confirme la prépondérance des céréales dans les villes et révèle des stratégies d'adaptation des ménages axées sur les disponibilités alimentaires sur les marchés. Si la proportion des céréales locales dans la structure des bases amylacées peut varier en fonction de la période d'abondance et de soudure du fait de leur plus forte saisonnalité, on assiste à l'émergence du maïs et du riz dans l'alimentation des ménages. Ces deux produits peuvent faire l'objet d'importations contrairement au mil/sorgho. Le riz a intégré les habitudes alimentaires des populations locales. Il est devenu le premier aliment en période de soudure. Le maïs quant à lui a connu une croissance forte. Sa disponibilité tout au long de l'année et la diversité de ses formes de consommation sont des facteurs qui favorisent sa consommation actuelle et principalement en période de soudure. Ces deux céréales (riz et maïs) ont un rôle important croissant pour la diminution de l'insécurité alimentaire saisonnière du Nord-Cameroun. On serait donc en face d'une dynamique alimentaire qui se ferait par recombinaison du modèle céréalier dans les villes du Nord-Cameroun, situation déjà constatée dans nombre de villes africaines (Chaléard et Dubresson, 1999).

La réduction de l'espace de consommation du mil/sorgho au profit du maïs tend à confirmer son rôle de « pilier futur » de la sécurité alimentaire dans les zones soudano-sahéliennes. Toutefois, le maïs fait l'objet de nombreuses sollicitations au niveau de l'alimentation animale⁹⁴ et des usages non alimentaires (énergie) qui conduisent à l'augmentation très forte des prix internationaux. Quant au riz, l'augmentation de sa proportion dans la structure alimentaire devrait susciter des interrogations suite au risque du renforcement de la dépendance vis-à-vis des marchés internationaux. Il apparaît cependant évident que les attentes des consommateurs sont davantage centrées autour de ces deux céréales, ce qui recommande de l'attention quant à leur place dans les systèmes d'approvisionnement des villes de la région.

La dépendance actuelle au marché international de riz ne provoque pas encore comme l'ont montré Gérard et *al.* (2008), Temple et *al.* (2009c) des tensions sur les marchés locaux déstabilisants pour la sécurité alimentaire des populations urbaines. Les risques d'une

⁹⁴ Le maïs représente plus de 60 % des ingrédients dans l'industrie de la provenderie ; il rentre davantage dans l'alimentation bovine suite aux fluctuations du prix des tourteaux de coton. Le prix d'un sac de tourteau de coton de 45-50 kg est compris entre 4000 et 5000 FCFA d'octobre à avril, et 7000 à 9000 FCFA de mars à septembre. D'où le recours au maïs dont le prix d'un sac de 100 kg équivaut sensiblement à celui d'un sac de tourteau de 50 kg.

insécurité alimentaire viendraient plutôt du faible pouvoir d'achat des ménages qui génère une incertitude forte quant à la satisfaction des besoins alimentaires quotidiens. L'instabilité croissante des prix des produits de base exposerait alors les urbains nord-camerounais davantage du point de vue de l'accessibilité que de la disponibilité, situation qui devrait trouver des réponses par un fonctionnement efficient des filières d'approvisionnement. Ce qui suscite le besoin de comprendre comment s'organisent et fonctionnent les filières existantes.

Chapitre 4 : Le fonctionnement des filières d'approvisionnement vivrier

L'accroissement de la population urbaine en Afrique subsaharienne implique le besoin d'augmenter les disponibilités alimentaires prioritairement du point de vue quantitatif, mettant ainsi à contribution l'ensemble des formes d'organisations impliquées dans tout le processus d'approvisionnement des villes. Les campagnes sont davantage sollicitées dans ce besoin de satisfaction d'une demande qui se diversifie sous l'effet de la dynamique urbaine. Par ailleurs, la part croissante des produits importés mobilise également des systèmes organisationnels et décisionnels de plus en plus complexes qui s'emboîtent à diverses échelles spatiales. Nourrir les villes africaines est devenu un véritable défi auquel doivent faire face les appareils étatiques dont le rôle dans le processus d'approvisionnement a été réduit à sa plus simple expression avec la mise en place des PAS. Le secteur privé considéré comme moteur de développement des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires est aujourd'hui confronté à un ensemble de difficultés qui se répercutent sur la satisfaction de la demande urbaine. Les appareils étatiques se sont toujours montrés réticents au transfert du ravitaillement des villes au secteur privé, en raison des divergences de logiques (sociale pour le premier et d'accumulation pour les seconds qui ont quelques fois conduit dans le pire des cas à des pénuries fictives dans les villes); du fait également de ses faibles capacités organisationnelles et fonctionnelles qui touchent particulièrement la distribution des productions locales moins que celles issues des importations.

Nous traitons dans ce chapitre du rôle des acteurs qui par diverses stratégies, participent aux transferts des vivres du champ au panier de la ménagère, ce qui nous conduit à étudier l'organisation et le fonctionnement des filières vivrières en général et céréalières en particulier par la place des céréales dans l'alimentation régionale. Le chapitre traite également des filières d'importation qui participent au ravitaillement des villes du Nord-Cameroun. Secteur délicat et sensible du point de vue politique, social et économique, l'approvisionnement alimentaire des villes au Cameroun comme dans plusieurs pays en développement a connu des soubresauts quelquefois sources des tensions entre les deux principaux intervenants que sont l'Etat et le secteur privé. L'analyse des rapports entre les deux groupes d'acteurs au Cameroun constitue le point d'entrée du présent chapitre. Elle nous

permet d'étudier l'organisation et le fonctionnement des filières aujourd'hui majoritairement contrôlées par les acteurs privés.

4.1. Filières céréalères au Nord-Cameroun : les acteurs en présence

Les céréales par leur importance dans l'alimentation régionale ont toujours représenté un enjeu à la fois pour les pouvoirs publics et les acteurs privés. Elles ont fait l'objet de programmes spécifiques dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution et de la transformation développés par l'administration coloniale et plus tard par l'Etat indépendant. Jusqu'à la décennie 1970, la commercialisation du mil faisait l'objet d'un contrôle rigoureux pour préserver la sécurité alimentaire notamment dans l'espace devenu en 1983 la région administrative de l'Extrême-Nord. Cette mesure s'est toujours poursuivie par des interdictions administratives d'échanges commercialisés des céréales avec les pays voisins (Tchad, Nigeria, République Centrafricaine), interdictions pouvant être perçues dans un contexte d'économie libérale comme une contradiction flagrante. Les céréales alimentent un vaste réseau commercial contrôlé par les acteurs privés et qui s'étend bien au-delà des limites régionales. Nous avons affaire à deux types d'acteurs qui entretiennent dans la plupart du temps des rapports de confrontation.

4.1.1. Etat et secteur privé, rapports concurrentiels ou complémentaires ?

Expériences de la MIDEVIV et de l'Office céréalier

Les villes du Nord-Cameroun sont ravitaillées depuis la décennie 1990 à plus de 90 % par le secteur privé. Les interventions ponctuelles de l'Office céréalier organisme public pendant les périodes de soudure (mai-septembre) marquent encore la présence de l'Etat dans les opérations d'achat-vente, malgré son désengagement des secteurs productifs. Cette présence plutôt contradictoire dans un contexte mondial caractérisé par un libéralisme économique accru, se veut davantage complémentaire que concurrentielle, même si elle n'a pas toujours été perçue comme telle notamment lors des moments de forte implication de l'Etat dans la distribution vivrière urbaine à travers ses structures spécialisées (MIDEVIV et Office céréalier). Si l'Etat dont l'une des missions régaliennes est de garantir la sécurité alimentaire à sa population a toujours émis le doute sur la capacité des acteurs privés à mettre en place des formes d'organisation crédibles et efficaces, permettant de faire face à cette lourde mission, les acteurs privés en retour voient en celui-ci un concurrent à la recherche permanente des moyens de leur fragilisation, à travers la mise en place d'un cadre

réglementaire jugé draconien par de nombreux acteurs privés et l'absence d'appuis institutionnels et financiers conséquents. Il s'agit donc de deux types d'acteurs animés par des intérêts diamétralement opposés autour d'un même objet : le ravitaillement des villes, et qui ont presque cristallisé leurs rapports autour d'un sentiment de méfiance réciproque. On note cependant que l'implication des acteurs privés dans ce secteur d'activité est antérieure à celle des pouvoirs publics et se caractérise par la régularité de leur présence sur les plans sectoriel (offres traditionnelle et importations) et temporel (1960-2009) (figure 41).

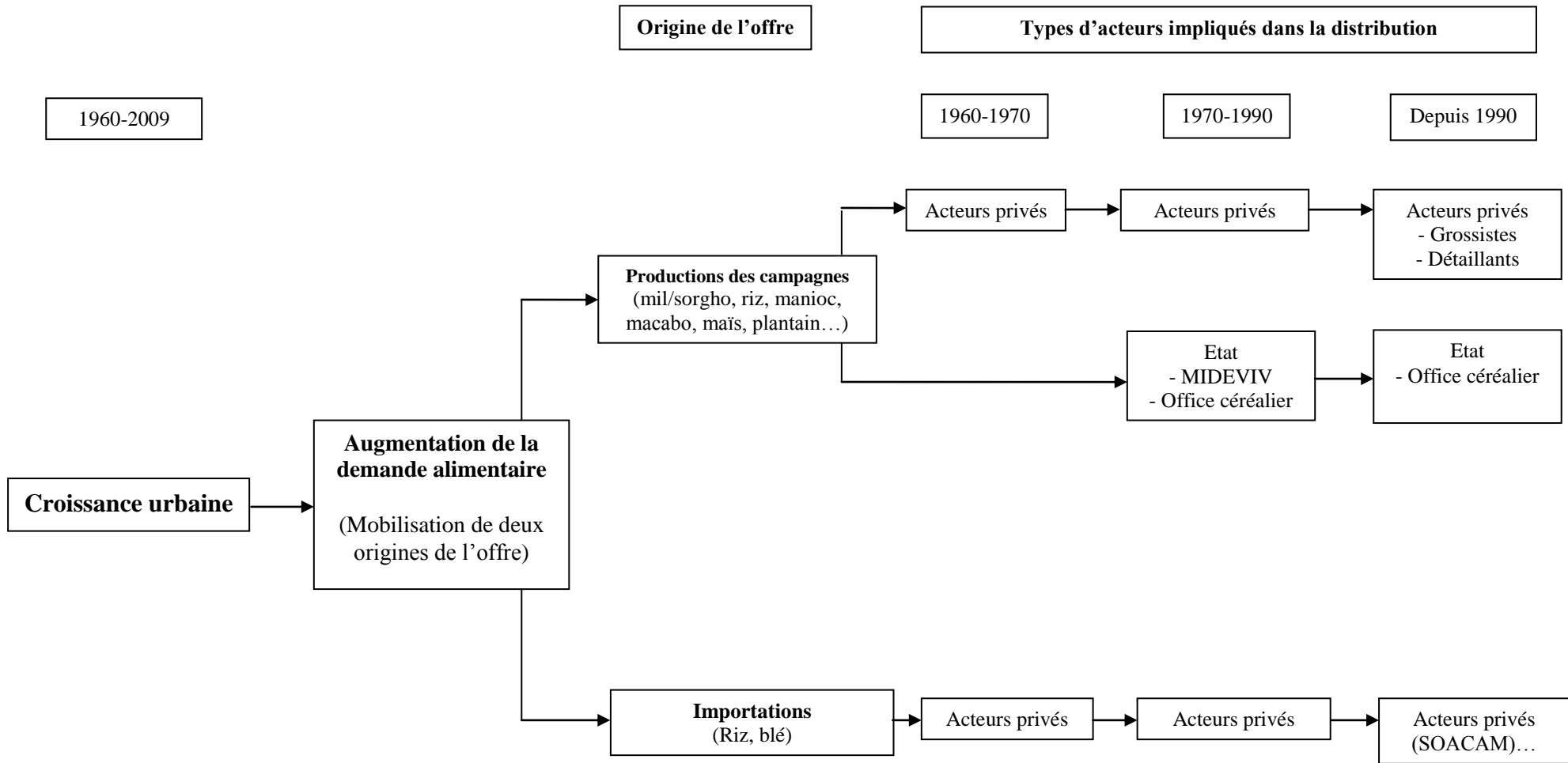


Figure 41 : Schéma synoptique de l'implication des types d'acteurs dans le ravitaillement urbain au Cameroun (1960-2009)

Le lendemain des indépendances en Afrique connaît un interventionnisme tous azimuts des Etats dans tous les secteurs de la vie économique nationale. Cet interventionnisme est soutenu par des discours officiels consistant à affirmer que le secteur privé n'était pas prêt à investir massivement dans une économie jeune et qu'il appartenait à l'Etat d'amener la capacité productive nationale à un niveau garantissant la rentabilité de l'investissement privé (Contamin, 1997). Il touche tous les secteurs certes, mais avec un accent particulier sur l'industrialisation autour de l'import-substitution des produits agro-alimentaires de grande consommation. Cette politique qui intervenait dans un contexte de libéralisme économique mondial, est apparue pour beaucoup d'observateurs comme une grande contradiction malgré des terminologies spécifiques d'un pays à l'autre tendant à justifier ces choix. « *En Côte-d'Ivoire, les thèses officielles présentent le modèle ivoirien comme un libéralisme ouvert sur l'extérieur avec une importante intervention directe de l'Etat.* » (Bohoun Bouabré et Kouassy Oussou, 1997). Pour ces auteurs, cette caractérisation est problématique à la fois au plan théorique et au plan pratique.

Au Cameroun, deux idéologies se succèdent à partir de 1960 : le « *libéralisme planifié* » - sous la présidence de M. Ahmadou Ahidjo - et le « *libéralisme communautaire* » - sous celle de M. Paul Biya – (Owona Nguini⁹⁵), réactivé depuis le début de l'année 2009 dans les discours politiques. On peut y voir apparaître la même contradiction observée dans le cas ivoirien. Tout en maintenant la logique de l'intervention de l'Etat, ces idéologies ont toutes deux contribué à orienter les politiques publiques camerounaises vers une plus grande participation de l'Etat au secteur productif. Entre 1977 et 1981, les capitaux étrangers représentaient 28,6 milliards de FCFA des 59 milliards du capital social total des 100 plus grandes entreprises au Cameroun (soit 48 %). Alors que les intérêts privés camerounais ne représentaient que 8 % de ces investissements de 1980 (soit près de 4,8 milliards de FCFA), essentiellement concentrés dans les brasseries et le tabac (Owona Nguini, Op. Cit.), l'Etat détenant 44 % avec une forte participation dans l'agro-alimentaire.

L'implication directe de l'Etat camerounais dans la production agricole et le ravitaillement des villes s'inscrit dans le double souci de dynamisation et de soutien d'un secteur privé local naissant encore fragile, et de satisfaction d'une demande alimentaire urbaine croissance. Le taux de croissance urbaine passe en effet de 28,1 % en 1976 à 37,9 % en 1987 et de 48,8 % en 2005 (BUCREP, 2010). Cette implication s'est principalement située

⁹⁵ <http://www.polis.sciencespobordeaux.fr/vol2n2/article2.html> (Consulté le 04 août 2009)

à deux niveaux majeurs de la chaîne alimentaire : la recherche agronomique et le financement des entreprises agro-industrielles de production et de distribution. Elle a donné lieu à la mise en place d'une chaîne alimentaire dont les principales composantes pour le Nord-Cameroun se présentent ainsi qu'il suit (figure 42).

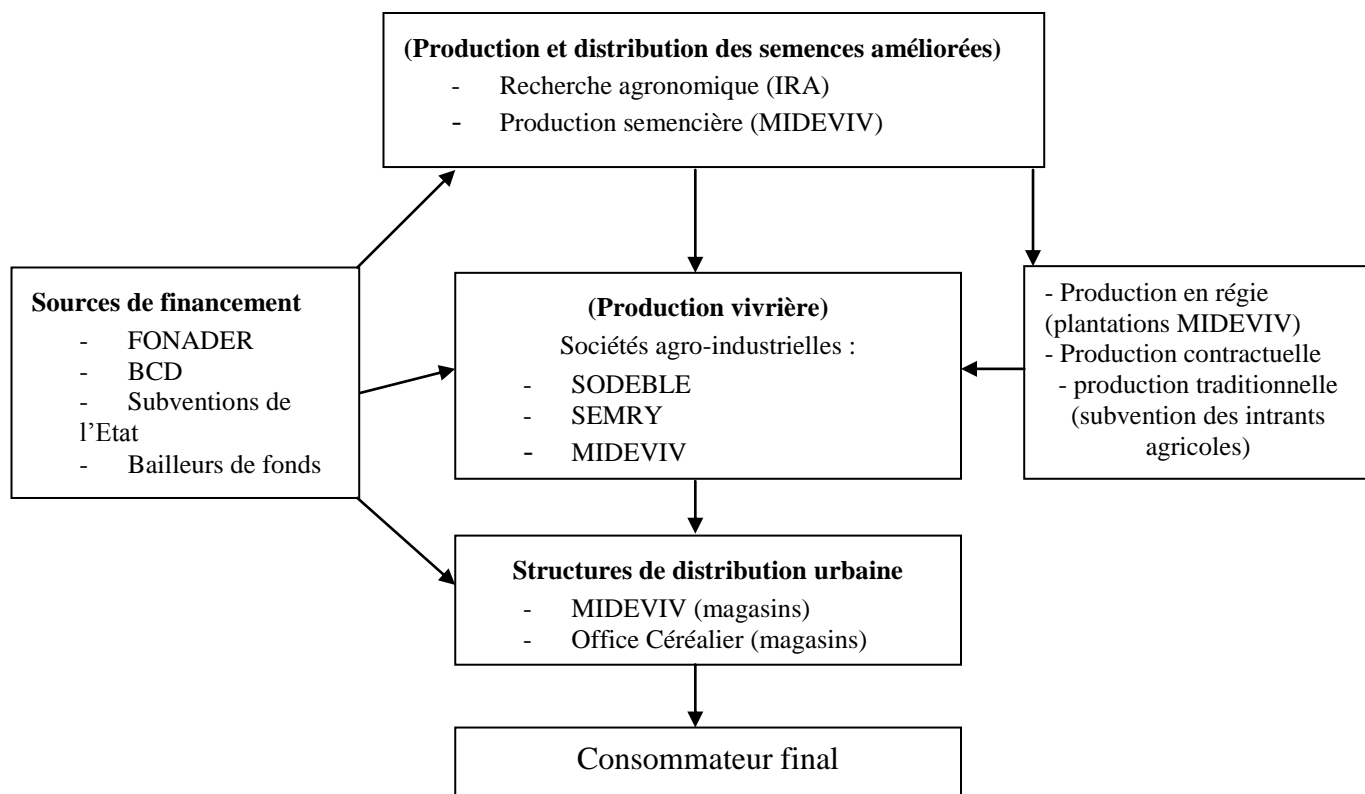


Figure 42 : Schéma simplifié de la politique d'intervention de l'Etat dans la production et la distribution vivrière au Nord-Cameroun (1960-1990)

A l'échelle nationale ce schéma intégrerait les complexes de palmeraies du littoral, les complexes rizicoles et maraîchers de l'ouest et du Nord-Ouest. Il retrace la chaîne d'intervention de l'Etat dans la production et la distribution vivrière au Nord-Cameroun de 1960 à 1990, année de fermeture de nombreuses sociétés publiques. Cette chaîne montre la complémentarité entre les différentes structures spécialisées qui la composent (structures de financement, de recherche, de production et de distribution). Les structures spécialisées de distribution en ont constitué le troisième maillon, et à cet effet, deux organismes publics avaient été créés : la MIDEVIV et l'Office Céréaliier.

➤ **la MIDEVIV**

Créée en 1973 après le lancement de la révolution verte, la Mission de Développement des Cultures Vivrières, Maraîchères et Fruitières (MIDEVIV) devient par le décret 84/1106 du 27 août 1984 la Mission de Développement des Semences et des Cultures Vivrières (MIDEVIV). Cet établissement à caractère industriel et commercial avait des missions diversifiées : production et distribution des semences, et commercialisation des produits vivriers en fonction des zones agro écologiques du pays. Au-delà du souci de disponibilité, il s'agissait de permettre à tous les citoyens camerounais où qu'ils se trouvent, de consommer la gamme variée des productions vivrières du pays. Les productions méridionales de racines, tubercules et féculents étaient ainsi acheminées dans le nord, contrairement aux céréales, légumes et légumineuses produites dans la partie septentrionale qui effectuaient le circuit inverse. Au plan de la commercialisation, elle disposait des magasins de vente dans les chefs-lieux de régions administratives, de département et d'arrondissement. Les produits vendus au kg étaient proposés à des prix relativement plus intéressants par rapport à ceux du marché libre (Simeu Kamdem, 1985).

Tableau 20 : Comparaison des prix appliqués par la MIDEVIV et le marché libre à Garoua en 1985

Produits	Prix du marché libre (en FCFA/kg)	Prix de la MIDEVIV (en FCFA/kg)
Macabo	133	70
Pomme de terre	200	100
Igname	83	70
Cossette de manioc	100	100
Huile de palme	300 (le litre)	250 (le litre)

Source : Simeu Kamdem (1985 : 341)

Si les prix appliqués par la MIDEVIV étaient assez attractifs et concurrentiels pour le marché libre, la structure s'était très tôt trouvée dans l'incapacité de satisfaire la demande des ménages urbains de la région. Créée dans la perspective de maîtriser au moins 20 % du marché vivrier camerounais, les subventions de l'Etat permettaient à peine d'en maîtriser 5 % à l'échelle nationale, près de 70 % du budget étant consacrés au fonctionnement de la structure (Anonyme, 2009), traduisant l'importance du poids des acteurs privés dans le commerce vivrier urbain. La MIDEVIV s'était ainsi vue confier une mission presque impossible, ce qui présageait dès sa création son échec puisqu'elle cesse effectivement de fonctionner en 1990. En outre, le fait qu'elle n'assurait pas la distribution des céréales dans le Nord-Cameroun, base de l'alimentation, réduisait davantage son impact sur l'offre globale,

les productions méridionales représentant moins de 20 % dans la structure des bases amyliacées dans la région. Les céréales étaient de ce fait commercialisées sur le marché libre, malgré les efforts de l'Office céréalier d'en assurer la régulation.

➤ ***L'Office Céréalier***

Créé par décret N°75/440 du 21 juin 1975, l'Office Céréalier est un établissement public à caractère industriel et commercial. Créé au départ pour agir exclusivement dans la partie septentrionale, l'Office voit son champ d'action s'étendre sur l'ensemble du territoire national avec le décret N°89/1806 du 12 décembre 1989. Son objectif était et demeure celui d'intervenir sur les marchés des céréales en vue de constituer un stock régulateur permettant la stabilisation des prix au cours de l'année et d'une campagne à l'autre par la maîtrise d'au moins 10 % du marché.

L'Office céréalier a « survécu » de la vague de fermeture et/ou de privatisation des organismes parapublics et publics certes, mais il n'a pas atteint son objectif de départ compte tenu de la récurrence de l'instabilité des prix des céréales sur les marchés urbains du Nord-Cameroun. La crise économique qu'a connue le Cameroun a considérablement impacté sur les activités au cours de la période 1985-1995. La structure est engagée depuis une dizaine d'années dans une série de réformes structurelles portant sur le mode d'acquisition des céréales sur les marchés de production. Elle s'est arrimée en 2003 au système de passation des marchés publics qui préconise la publication d'un appel d'offres national à l'intention des opérateurs économiques locaux. Outre les retards dans l'achat émanant des lourdeurs procéduriales du système de passation des marchés publics au Cameroun, l'Office a dû au cours de la période d'application de ce système acquérir les céréales à des prix très élevés (plus de 140 % du prix pratiqué sur les marchés de production). Les produits étaient ainsi revendus soit aux prix pratiqués sur les marchés libres en période de soudure, soit vendus à des prix inférieurs aux prix d'achat entraînant inéluctablement la structure vers des déficits.

Cette dernière option a primé en raison de la mission sociale de la structure. Comme conséquence, les deux années qui ont suivi l'adoption de ce système d'acquisition ont été catastrophiques autant pour l'achat que pour la vente. En 2003 première année d'application de ce système de marché, l'Office procède aux achats de 2919,3 tonnes pour ensuite connaître une chute drastique en 2004 (160 tonnes) et 2005 (60 tonnes). En 2006 une subvention spéciale de l'Etat permet de constituer un stock de 2400 tonnes de céréales. Malgré les achats effectués en 2003, la structure n'a procédé à aucune vente au cours de cette année,



Photo 9 : Bousculades pour l'achat des céréales à la direction générale de l'Office à Garoua
Cliché : Fofiri Nzossie, août 2008

Encadré 2

La priorité de l'acquisition des céréales dans les magasins de l'Office céréalier est généralement accordée aux employés du secteur public. Chaque service fournit une liste de son personnel souhaitant acquérir des céréales, chacun ayant droit à un ou deux sacs selon son niveau de responsabilité au sein de la structure. Les travailleurs d'autres corps de métier s'approvisionnent en se présentant directement aux guichets. On assiste ainsi à des scènes de bousculades qui, selon les responsables de la structure, ont souvent donné lieu à des altercations entre acheteurs. En août 2008 au cours de notre deuxième séjour d'enquêtes à l'Office à Garoua, M. Tchahbigaye qui avait obtenu son bon d'enlèvement d'un sac de maïs au guichet après paiement à 13h (photo 8), avait dû quitter sa maison à 5h00 pour espérer être servi parmi les premiers. Après l'obtention du bon d'enlèvement il devait se présenter au magasin pour entrer en possession de son sac.

Des cas de marchandages sont quelquefois dénoncés entre le personnel de l'Office et certains commerçants qui s'approvisionneraient à des prix pratiqués par l'Office, pour revendre plus cher sur le marché libre. Toutes ces pratiques concourent à fragiliser l'action de la structure.

De l'analyse de l'implication de l'Etat dans le ravitaillement des villes, on aboutit à la conclusion que ce dernier n'a jamais constitué un véritable concurrent pour les acteurs privés de ce secteur particulièrement dans le Nord-Cameroun comme cela semble avoir été le cas dans le Sud-Cameroun (Hatcheu, 2003), au regard du volume du commerce vivrier contrôlé et du champ spatial d'intervention couvert. L'accent a été peu porté sur les voies et moyens de créer un secteur privé compétitif et efficace dans la distribution vivrière, ou d'accompagner le noyau d'acteurs existant au moment du retrait de l'Etat comme cela a été observé dans certains pays en développement (Nigeria par exemple). Le sentiment d'un « Etat-concurrent »

perceptible auprès des acteurs privés découlerait surtout de l'effet impressionnant du dispositif étatique observé lors de la mise en place des structures (MIDEVIV et Office Céréalière) et qui fait très souvent penser à un contrôle total du marché par :

- la précision du cadre juridique des structures étatiques (celles-ci étant créées par décret présidentiel et financées à partir des ressources publiques) qui garantit certaines facilités (accessibilité aux bassins de production les plus enclavés, contractualisation des achats avec les producteurs et groupements de producteurs...);
- la pléthore d'un personnel bien rémunéré ;
- l'importance des moyens logistiques qui dans la pratique contribuent bien plus à alourdir le processus d'intervention qu'à faciliter sa mise en œuvre.

Ce sentiment serait également entretenu par l'absence ou l'insuffisance d'un cadre de dialogue Etat-secteur privé qui permettrait d'établir un climat de confiance mutuelle et de dégager clairement la responsabilité du secteur privé face à la délicatesse de la mission de ravitaillement des villes. L'Etat intervient actuellement dans la chaîne alimentaire à travers les orientations qu'il tente de donner aux Bailleurs de fonds internationaux dans l'élaboration de la politique agro-alimentaire du Cameroun, les investissements publics issus de l'aide internationale, la délivrance des licences d'importation aux opérateurs privés et récemment par sa tentative de réguler les prix des produits alimentaires en modifiant la TVA et les droits de douane. Les formes d'intervention de l'Etat dans la chaîne agro-alimentaire ont ainsi évolué et en font un acteur déterminant dans tout le processus. Des mesures étatiques récentes [ponctuelles pour les unes (défiscalisation des importations, organisation des caravanes mobiles), durables pour les autres (création récente d'une Mission d'approvisionnement des produits de grande consommation)] marquent un retour progressif dans la chaîne agro-alimentaire, même si le secteur privé reste au centre du processus d'approvisionnement des villes.

4.1.2. Caractérisation des acteurs privés de l'approvisionnement vivrier au Nord-Cameroun

Autant il est difficile de procéder à une classification rigoureuse des marchés vivriers ruraux comme nous l'avons montré plus haut, autant on a du mal à identifier avec certitude l'acteur de l'approvisionnement et de la distribution vivrière au Cameroun en général et au Nord-Cameroun en particulier, tant l'activité regroupe des pluriactifs issus de divers corps de métier. La crise économique de la décennie 1990 a « précipité » dans ce secteur de nombreux

compressés de la fonction publique, des diplômés de l'enseignement supérieur sans emplois suite au gel des recrutements et des migrants ruraux ; en même temps qu'elle y a favorisé l'arrivée des travailleurs du secteur public notamment victimes de la baisse de 70 % de leurs salaires en 1993-1994, qui se sont insérés dans les opérations d'achat, de collecte, de conditionnement, de transport, de vente gros et détail...). Cet ensemble de faits a contribué à donner à la distribution vivrière au Cameroun, son visage de « secteur anarchique et peu crédible ».

Dès les années 1970, les pouvoirs publics de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne marquent leur volonté de réorganiser ce secteur névralgique pour la stabilité sociale des villes en croissance. Des études sont alors menées afin d'identifier les faiblesses et les appuis envisageables. Elles aboutissent toutes à des conclusions qui remettent en doute l'efficacité de l'intervention du secteur privé dans le domaine.

A l'issue d'une étude effectuée en 1971 sur le système de commercialisation des produits vivriers en Côte-d'Ivoire, qualifié de « totalement désorganisé », « constitué de façon spontanée et anarchique », à l'équilibre instable et totalement inefficace pour répondre aux besoins du pays, une réforme commerciale fut engagée (Chaléard, 1996), ce qui favorisa l'implication des pouvoirs publics à travers des structures spécialisées dans la distribution. Au Cameroun, les revendeuses sont particulièrement la cible de nombreuses critiques dans la même période. Si leur rôle irremplaçable est unanimement reconnu, il leur est reproché de faire des marges brutes jugées trop élevées qu'elles prélèvent au cours de leurs transactions au détriment des producteurs et des consommateurs.

Les capacités organisationnelles et managériales des acteurs privés sont contestées depuis plus de 40 ans (N'Sangou Arouna, 1985), et l'échec des interventions de l'Etat a davantage consolidé le contrôle qu'ils ont du ravitaillement des villes, malgré les formes d'organisation contestées. Des travaux récents (Wilhelm, 1997a) ont par ailleurs montré que d'une manière générale, les interventions autoritaires des Etats dans les circuits de commercialisation ont été plus efficaces pour faire disparaître les produits des étals que les sécheresses, les inondations ou les guerres. Citant Arditi (1993), l'auteur montre que l'approvisionnement de N'Djamena (Tchad) en céréales n'a jamais cessé, même lorsque la guerre civile transforma la capitale en champ de bataille. On peut citer dans le même ordre d'idée le cas de la ville de Kampala, capitale ougandaise, affectée par 20 années de crise

géopolitique, et dont les formes d'organisation privées ont réussi à en assurer le ravitaillement au cours de cette période (Calas, 1999).

Sur le plan réglementaire la nomenclature des activités au Cameroun est assez imprécise en ce qui concerne la classification des différentes sous activités du secteur vivrier (achat, collecte, conditionnement, transport, vente gros et détail...). Elle marque clairement tout l'intérêt des pouvoirs publics pour le commerce des produits agricoles d'exportation (cacao, café, coton, banane) dont l'exercice donne droit à un statut juridico-légal. Le vivrier serait classé dans la catégorie générique de « *autres produits agricoles* » puisqu'aucune précision n'est apportée à cet effet. Dans la classe n°031004 (branche n°031) destinée au « Commerce de détail (sauf automobiles et motocycles) », il n'est nullement fait mention des produits vivriers encore moins des produits alimentaires. Ces observations peuvent également être faites dans le domaine du transport (branche 034).

Dans un tel contexte de flou juridique et réglementaire, le secteur de la distribution vivrière n'est-il pas prédisposé à la « spontanéité, la désorganisation et l'anarchie » ? D'où son assimilation au « berceau » du secteur informel. Plusieurs sous activités sont en effet recensées dans le secteur informel qui abritait en 2005 90 % des actifs occupés (dont 55,2 % dans le secteur agricole). Il fournit le plus d'opportunités d'insertion économique, même si les conditions de travail y sont précaires, avec un revenu mensuel moyen de 27 300 FCFA⁹⁸. Il fournit des opportunités d'amélioration du revenu mensuel existant pour les travailleurs d'autres corps de métier. Quelques exemples non exhaustifs d'opportunités tirés de nos enquêtes sont présentés ci-dessous. Les actions de leurs acteurs participent au maintien en équilibre relatif des filières vivrières.

- le transport occasionnel des vivres par un camionneur dont l'activité principale est le transport des produits hydrocarbures ; ou par un véhicule de l'armée ou de toute autre administration publique revenant d'une mission ;
- le stockage spéculatif d'une centaine de sacs de céréales ou de légumineuses par un fonctionnaire attentif aux évolutions du marché local, qui, une fois la vente faite en période de hausse des prix, pourrait se retirer du secteur pour plusieurs années ou définitivement ;

⁹⁸ Soit 41,61 euros. Source : Institut National des Statistiques du Cameroun (2005). *Principaux résultats de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005.*

- la ménagère qui installe un étal de fruits, légumes et/ou céréales devant sa porte et qui, dès la reprise des travaux champêtres, rentre dans son village durant la campagne agricole (plus de 6 mois)...

Il s'agit là d'autant d'intervenants opportunistes qui participent au fonctionnement des filières vivrières, et qui n'en sont pas moins des acteurs. Cette situation attribuable à l'absence d'un cadre réglementaire spécifique, permet également de comprendre toute la difficulté des pouvoirs publics à établir des cadres de concertations avec des intervenants difficilement mobilisables tant dans l'espace que dans le temps. Malgré cette absence d'organisation apparente, la permanence du ravitaillement des villes indique tout de même l'existence des formes de coordinations efficaces au sein des filières. Il a été établi que les circuits privés d'approvisionnement ont réussi non seulement à organiser des flux réguliers sur les villes en produits vivriers de base (céréales, tubercules, féculents) qui composent encore une très grande part de l'alimentation urbaine et domestique, mais ils ont su aussi s'ajuster aux changements de cette demande et répondre à celle de nouveaux secteurs tels que la restauration populaire, la fabrication de plats cuisinés, les filières de transformations artisanales agro-alimentaires (Paulais et Wilhelm, 2000).

En définitive, tout en reconnaissant la difficulté qu'il y a à déterminer l'acteur de l'approvisionnement et de la distribution vivrière au Cameroun, nous considérons comme acteur, toute personne physique ou morale qui participe de quelques manières que ce soit à l'acheminement des vivres du champ au panier de la ménagère, quel que soit son degré d'implication dans le secteur.

4.2. Le fonctionnement des réseaux marchands locaux

Malgré la montée de l'agriculture urbaine et la place des échanges intra-familiaux, les circuits marchands fournissent encore l'essentiel des approvisionnements céréaliers. Il faut distinguer deux sous-secteurs spécifiques dans les filières céréalières qui participent à cet approvisionnement : celui des productions locales (mil/sorgho, maïs et riz) et celui des produits d'importation (riz). Chacun des sous-secteurs se caractérise par des formes d'organisation, des intervenants et du système de fonctionnement qui lui sont propres. Il ne s'agit pas de procéder à une étude systématique des filières céréalières qui relève plus de l'économie que de la géographie.

4.2.1. Une dispersion spatiale des circuits céréaliers locaux

Les systèmes d'approvisionnement vivrier des villes camerounaises sont généralement caractérisés par la coexistence de différents types de circuits et de réseaux, sans que l'on puisse toujours saisir avec précision comment ceux-ci s'articulent dans le temps et dans l'espace, leurs relations exactes de concurrence, de complémentarité ou de dépendance. C'est le cas de Douala dont l'aire d'approvisionnement se confond actuellement à l'ensemble du territoire national (Hatcheu, 2003).

Dans le Nord-Cameroun, trois spéculations participent à la formation des circuits céréaliers locaux : le mil/sorgho, le maïs et le riz. Si les points de convergence restent les principales villes chefs-lieux des régions administratives, on assiste par contre à une très grande dispersion spatiale des zones d'achat des acteurs de ce commerce. Celles-ci épousent la configuration des marchés ruraux qui se caractérisent également par leur grande dissémination dans l'espace. L'Extrême-Nord par sa superficie réduite par rapport à celle de l'Adamaoua et du Nord est un espace de forte densité des marchés ruraux où s'imbriquent une multitude de circuits, contrairement aux deux autres régions administratives (figure 43). Les chefs-lieux de régions (Maroua, Garoua et Ngaoundéré) sont à la fois les principaux centres de consommation de la production céréalière locale et des points de transit de l'excédent commercialisé vers le Sud-Cameroun et les pays voisins.

La cartographie des différents circuits d'approvisionnement montre qu'en période de plus grande disponibilité (octobre-mai) les principales villes sont généralement alimentées par des localités situées dans un rayon de 200 km quel que soit le type de céréale. Pour la ville de Maroua, les localités qui participent à son approvisionnement en mil/sorgho forment une auréole d'une centaine de km, contrairement à Garoua et davantage Ngaoundéré dont le champ d'approvisionnement est relativement plus étendu (le cas de Touboro éloigné de Ngaoundéré de 203 km). Le mil/sorgho et le maïs forment les circuits les plus denses et les plus complexes des trois types de céréales. Cette densification et cette complexité attestent de l'importance de ces céréales dans l'alimentation et le commerce vivrier, en même temps qu'elles montrent la grande dispersion des points d'achat par les grossistes.

En outre, la densification des circuits de mil/sorgho qui convergent vers Maroua corrobore également l'hypothèse de la concentration de sa consommation dans cette ville, moins que les deux autres. Mil/sorgho et maïs font par ailleurs l'objet de longues distances autant en période de plus grande disponibilité qu'en période de soudure (particulièrement

pour le maïs qui à l'échelle régionale, parcourt quelques fois près de 400 km de Ngong à Kousseri les mois d'août et septembre). Le riz fait l'objet de circuits très localisés dans l'Extrême-Nord avec une forte orientation à l'exportation vers le Nigeria et le Tchad (figure 43).

On constate que la structure des circuits de commercialisation s'appuie sur celle des marchés vivriers régionaux. Les différents marchés à dominance de mil/sorgho, de maïs et de riz constituent les points de départ des circuits vers les villes, les marchés de regroupement n'assurant qu'une fonction d'espace de transit pour les marchés de gros à la consommation. Peut-on cependant émettre l'hypothèse d'une spécialisation des circuits céréaliers dans le Nord-Cameroun ? La compréhension du rôle des acteurs du commerce de gros permet d'apporter des réponses à cette interrogation.

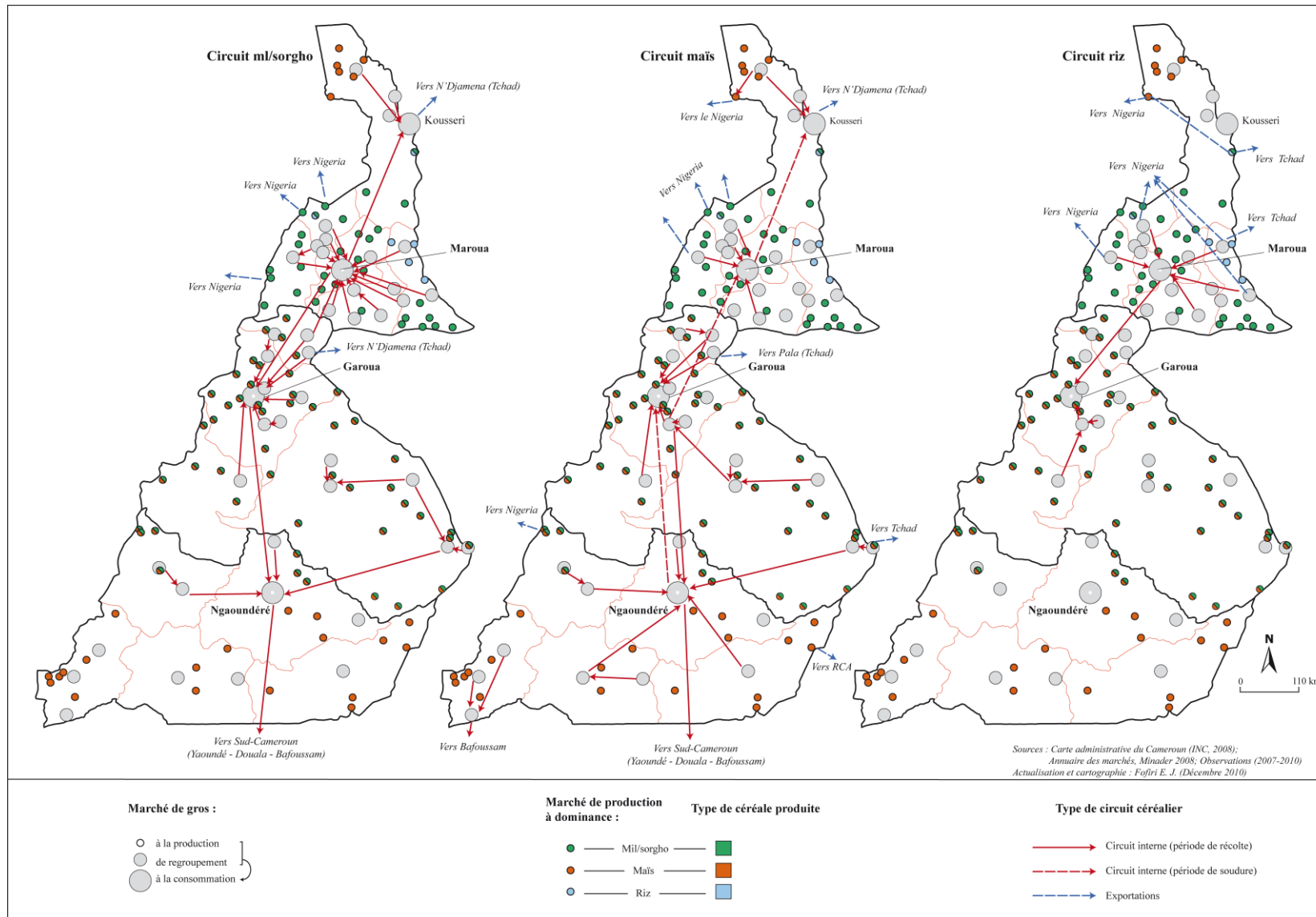


Figure 43 : Circuits de commercialisation des céréales locales dans le Nord-Cameroun

4.2.1.1. La difficile délimitation de la fonction de gros

Traiter de la fonction de grossiste suppose d'aborder la question du commerce de gros dans son ensemble, ce qui prend en compte autant l'espace marchand que les acteurs. Les marchés de gros sont des emplacements et infrastructures physiques et sont soumis aux règles de fonctionnement du système de commercialisation de gros. Ils rassemblent les opérateurs (grossistes) qui sont en liaison d'une part avec l'amont du circuit – production –, d'autre part avec l'aval, les acheteurs – détaillants - (Tollens, 1997). Cette définition exclut donc les échanges directs entre grossiste et consommateurs assez réguliers dans la région. Plusieurs études (FAO, 1994 ; Tracey-White, 1997 ; Tollens, 1997 ; Argenti, 1999) ont en effet montré qu'il n'existe pas de véritables marchés de gros dans les pays en développement en général, et en Afrique subsaharienne en particulier mais des formes traditionnelles de marchés de gros qui relient producteurs et consommateurs (Tracey-White, Op. Cit.). Cette situation tient surtout au fait de la difficile délimitation entre marché de gros et marché de détail, la fonction de vente de gros étant souvent noyée dans les marchés de détail. Pour Tollens (Op. Cit.) le besoin de création d'un marché de gros se fait sentir à partir d'une population d'au moins un million d'habitants, critère peu ou pas considéré. Partant des fonctions des acteurs, Galtier et *al.* (2002) distinguent deux types de marchés de gros en Afrique :

- les marchés de gros à la production ;
- les marchés de gros à la consommation situés dans les zones urbaines.

Cette structuration établit une segmentation et une certaine spécialisation des acteurs en grossiste des zones de production (GP) et grossiste des zones de consommation (GC) et les rapports qui existent entre eux. Les GC s'approvisionnent auprès des GP et revendent les produits à des détaillants et consommateurs urbains (Galtier et *al.*, 2002). Les échanges se font sur le principe du gré à gré et ne s'inscrivent pas dans un système commun de définition des prix. Toutes les principales villes du Nord-Cameroun disposent d'un réseau de marchés périphériques qui jouent à certains égards les fonctions de marchés de gros à la consommation, les distances variant entre 10 et 60 km selon les cas (tableau 21).

Tableau 21 : Les marchés vivriers des villes chef-lieu de province du Nord-Cameroun (2009)

Ville	Marché	Jour du marché	Distance de la ville (km)
Ngaoundéré	Dang	Dimanche	15
	Mbang-Mboum	Mercredi	60
	Mbé	Vendredi	90
	Womé (Nganha)	Jeudi	60
Garoua	Ouro Mal (derrière aéroport)	Mardi	10
	Babla	Mardi	10
	Sanguéré Ngal	Samedi	15
	Sanguéré Paul	Mercredi	18
	Poukloukou	Samedi	15
	Galbidjé	Samedi	15
	Djadjé	Samedi	15
	Nakong	Samedi	20
	Boum Aviation	Lundi	10
	Perma Gaschiga	Lundi	20
	Katasko	Samedi	15
	Nassarao	Samedi	15
	Boklé	Mardi	18
	Pitoa	Dimanche	15
	Djefatou	Jeudi	15
	Mayo Dadi	Samedi	15
	Djalingo	Mardi	18
Ouro Labo	Mardi	10	
Maroua	Marché ouro tchédé	Dimanche	9
	Marché de Salak	Samedi	20
	Marché de Kodek	hebdomadaire	10

Sources : Enquêtes de terrain (2007-2009)

Il s'agit dans leur totalité des marchés des campagnes proches facilement accessibles aux détaillants et semi-grossistes, mais également aux consommateurs disposant d'un moyen de déplacement personnel. Ils sont surtout animés par les femmes et les enfants qui peuvent y vendre directement leurs récoltes. Ils fonctionnent selon le principe des marchés ruraux avec un calendrier hebdomadaire rotatif qui ne tient pas compte de la localisation géographique du marché par rapport à la ville, mais vise surtout à permettre leur fréquentation par l'ensemble des acheteurs. Les producteurs y vendent directement leurs récoltes, ce qui limite l'implication des intermédiaires qui caractérisent les filières vivrières en général et céréalières en particulier. Il s'agit des marchés dominés par des circuits courts. En l'absence d'aménagement de véritables marchés de gros à la consommation, les grossistes de plus en plus nombreux exercent leurs activités à la lisière des marchés urbains de détail.

Bien que le commerce vivrier de gros ait toujours existé, son développement au cours de ces dix dernières années s'inscrit surtout dans un contexte de mutations de l'environnement agro-économique et démographique observées au sein des filières agro-alimentaires locales. Ces mutations sont à mettre partiellement en relation avec la crise cotonnière qui a fortement déstabilisé l'économie rurale longtemps basée essentiellement sur la culture du cotonnier, et face à laquelle les agriculteurs ont développé des stratégies de diversification agricole sur des spéculations davantage rentables, et dont la vente permet la mobilisation des fonds de démarrage pour de nombreux grossistes.

Une analyse globale de ces acteurs rendrait peu compte de leur diversité et de leurs stratégies qui varient en fonction de leur lieu d'installation. On distinguera à cet effet le grossiste installé sur le marché urbain de celui basé à proximité des bassins de production.

4.2.1.2. Caractérisation socioprofessionnelle des grossistes

Dans plusieurs groupes ethno-linguistiques du Nord-Cameroun, la production des richesses du ménage incombe théoriquement à l'homme. Cette considération culturelle a contribué à façonner la structure par sexe de plusieurs secteurs d'activités génératrices de revenus. Le commerce régional de gros reflète cette segmentation.

80 % des acteurs sur les marchés de gros à la consommation sont de sexe masculin, la proportion est plus importante sur les marchés de production et ceux de regroupement où l'on atteint les 90 % (Siri, Ngong, Mada). Les femmes opèrent généralement au sein des filières domestiques des produits agricoles (restauration, extraction de l'huile d'arachide, brassage de la bière de mil...), ou dans la vente au détail. Au-delà du facteur culturel, la faible présence des femmes pourrait s'expliquer par leur difficulté à mobiliser un capital de départ assez conséquent pour le commerce de gros comme on le verra plus loin. Leurs activités génèrent de petits revenus journaliers, hebdomadaires ou mensuels (5 000-25 000 FCFA) prioritairement orientés dans le fonctionnement du ménage. Les femmes impliquées dans l'activité sont soit des pluriactifs originaires du Sud-Cameroun dont le commerce constitue une activité secondaire (fonctionnaires), soit des détaillantes dont le pouvoir financier permet de s'approvisionner directement dans les zones de production.

Dans l'ensemble l'activité est contrôlée par les ressortissants du Nord-Cameroun (80 %). Les 20 % restants sont composés des ressortissants de l'Ouest, du Centre ; des étrangers nigériens et gabonais. Les populations de l'Extrême-Nord semblent s'être imposées dans la vente des céréales. Elles sont assez présentes sur tous les marchés contrairement à

celles du Nord et surtout de l'Adamaoua. Ce fait est à mettre en relation avec l'activité dominante de chaque région et la propension à la mobilité du groupe. La pratique de l'élevage bovin plus rentable dans l'Adamaoua et relativement dans le Nord en a fait le centre d'intérêt de nombreuses personnes souhaitant s'investir dans le commerce. Le commerce bovin y intéresse davantage les populations que celui du vivrier. L'absence d'un tissu industriel dans l'Extrême-Nord, les faibles possibilités de développement de l'élevage bovin en raison de la rigidité du climat offrent peu d'alternatives aux ressortissants qui souhaitent exercer une activité génératrice de revenu autre que l'agriculture. Le commerce vivrier est très vite apparu comme la seule alternative susceptible d'offrir des perspectives d'accumulation dans cette région.

Le commerce des produits manufacturés qui nécessite une importante mobilisation des ressources financières est l'apanage des Haoussa, Arabes Choa et Foulbé, ces derniers pouvant constituer leur capital à partir des ressources de l'élevage ou des réseaux sociaux structurés autour de la religion. 50 % des acteurs sont musulmans dont les Nigériens qui ont su tisser de puissants réseaux commerciaux en s'appuyant sur le facteur religieux.

La jeunesse de la majorité des grossistes montre qu'il y a soit un renouvellement de l'ancienne génération soit une plus grande implication récente des jeunes. En effet la moyenne d'âge est de 35 ans. La majorité des acteurs ont une ancienneté dans l'activité ne dépassant pas 10 ans, même si le plus ancien de notre échantillon exerce depuis 30 ans. Pour la plupart le commerce constitue l'activité principale à côté de l'agriculture. Le commerce en général et celui du vivrier en particulier est vite apparu dans les villes et campagnes camerounaises comme un refuge pour de nombreux actifs sans qualifications. Cet état de chose est perceptible à travers une certaine imprécision dans les raisons du choix de l'activité. La presque totalité des répondants mentionne le besoin d'exercer absolument une activité rémunératrice permettant d'améliorer les conditions de vie. D'aucuns n'hésitent pas à parler d'aventure commerciale. La souplesse de la réglementation y a beaucoup contribué.

Le paiement de l'impôt libérateur d'une valeur de 48 000 FCFA/an pour tout commerçant dont la valeur du capital initial est inférieure à 15 000 000 FCFA⁹⁹ constitue la principale condition à l'exercice de l'activité. Cette souplesse a favorisé la prolifération des acteurs du commerce de gros. Le niveau moyen d'instruction est la classe de cinquième. Les

⁹⁹ 22 867, 353 euros.

pluriactifs fonctionnaires, et agents des sociétés para étatiques (SODECOTON) ont en général les niveaux de formation les plus élevés (second cycle du secondaire et supérieur). La présence d'anciens étudiants dans le secteur comme employés témoigne des difficultés d'insertion des actifs qualifiés dans les secteurs formels, mais aussi des difficultés à mobiliser un capital financier conséquent permettant d'être indépendant. Les OP sont de plus en plus présentes dans la vente de gros. Cette implication est encouragée et soutenue par des acteurs locaux de développement (CDD, ONG, SODECOTON...) ¹⁰⁰. Généralement basées dans les zones de production, ces organisations s'intéressent davantage aux marchés sud-camerounais que locaux et contrairement aux acteurs individuels, elles bénéficient de nombreuses opportunités de financements formels (banques, dons, subventions).

4.2.1.3. La problématique du financement du commerce de gros

Le financement du commerce vivrier a toujours posé un souci majeur au secteur privé en l'absence d'un cadre macro économique spécifique à l'activité. Le système bancaire camerounais est assez rigide par ses conditions d'accès aux crédits à l'égard des acteurs de ce secteur notamment ceux impliqués dans le vivrier local, contrairement aux importateurs (taux d'intérêt élevés, garantie immobilière). Historiquement, l'Etat camerounais ne leur a jamais apporté un appui financier substantiel contrairement à des initiatives observées dans certains pays en développement. Au Mexique par exemple, l'Etat soutient dans les années 70 l'émergence du secteur privé dans l'approvisionnement alimentaire des campagnes et des villes par la mise en place d'un système de crédits à des groupes ou des particuliers pour l'installation des grands magasins sous forme de contrats. Cette politique aboutit à la création en 1977 de 6 000 magasins ou boutiques distribuant les aliments à des prix subventionnés (Cecile et Hoffemann, 1991). Les grossistes enquêtés ont mentionné le faible pouvoir financier comme étant une contrainte majeure au développement des filières céréalières locales. Les contraintes financières limitent la capacité du grossiste à constituer sur le marché de gros à la consommation un stock de produits lui permettant de réduire le nombre de déplacements au cours du mois sur les marchés de production. Nous avons identifié cinq

¹⁰⁰ Le Groupement des agriculteurs modernes de Tokombéré (Gamtok) dans le Nord Cameroun est l'un des groupes mis en place avec l'appui des organisations locales au développement. Le Gamtok rassemblait en 1997 180 groupements de 10 à 15 personnes. Il a bénéficié de l'appui de la Maison du paysan, créée en 1990 avec le soutien du CDD. Ses activités portent sur la commercialisation des graines alimentaires sur les marchés du Sud-Cameroun. Les volumes commercialisés via le Grenier Nord Sud à Yaoundé sont passés de 560 à 800 sacs entre 1994 et 1997 (environ 50 % arachide, 35 % mil et 15 % haricot), grâce à l'encadrement technique des partenaires (Anonyme, 1998).

sources qui participent actuellement au financement du commerce de gros des céréales locales dans le Nord-Cameroun.

- les dons et autres formes d'appuis financiers obtenus des familles et de diverses relations sociales. Les montants se situent autour de 100 000 FCFA¹⁰¹ et constituent une base de départ significative pour de nombreux petits grossistes. Ils sont par contre contraints de multiplier les voyages sur les marchés de production (au moins une fois par semaine) pour fidéliser leurs clients qui sont des détaillants, transformateurs ou ménages. Leur capacité d'achat par voyage reste très faible (moins de 10 sacs de 100 kg selon le type de céréale et la saison) ;
- les emprunts dans les tontines et autres mouvements associatifs représentent la source de financement de départ d'environ 70 % des 40 grossistes enquêtés en général, et de 50 % de ceux dont le capital de départ est supérieur à 200 000 FCFA en particulier. Les associations d'entraide au sein desquelles s'organisent les tontines sont devenues d'importantes sources de financement des activités du secteur informel au Cameroun. Initialement restreinte à quelques groupes ethniques du Cameroun, la pratique des tontines s'est étendue au-delà du cadre ethnique pour atteindre les milieux professionnels où elles participent à la cohésion des membres. Brenner *et al.* (1990) montrent que les tontines contribuent de façon significative à la création des entreprises au Cameroun, car la déontologie de ces tontines est une déontologie d'investissement et de capitalisation entièrement tournée vers l'utilisation utile des fonds reçus des autres membres de l'association¹⁰².

Ces facilités d'accès au financement à travers les réseaux d'associations ont contribué au rapprochement des acteurs, particulièrement les non musulmans de plus en plus impliqués dans le commerce céréalier. Car en théorie l'Islam interdit toute forme d'emprunt assorti d'un taux d'intérêt. Ceci expliquerait l'absence de pratique des tontines au sein des communautés musulmanes. Dans la pratique cependant de nombreux commerçants musulmans sollicitent des crédits auprès des banques et institutions de micro finance. Sous le régime du président Ahmadou Ahidjo (1960-1982) de nombreux commerçants et hommes d'affaires originaires

¹⁰¹ 152 euros.

¹⁰² <http://www.presse-francophone.org/apfa/journees/93-94/henry.htm> (Consulté le 05 août 2009)

du nord auraient bénéficié d'importants crédits bancaires qui leurs ont permis d'investir dans divers secteurs dont l'élevage bovin, le transport et l'agro-alimentaire, que beaucoup auraient malheureusement eu du mal à rembourser. Grands opportunistes ces commerçants musulmans ont su diversifier leurs activités en s'impliquant dans la production et la vente de gros des céréales et légumineuses sans toutefois abandonner leurs activités principales (transport marchand et commerce des produits manufacturés) ;

- les reconversions et/ou les transferts de fonds d'une activité à une autre sont deux sources complémentaires de plus en plus courantes. La reconversion concerne ceux des acteurs qui, exerçant initialement une activité différente du commerce de gros, s'y investissent entièrement en abandonnant la précédente (travailleur du secteur public ou privé à la retraite, vendeur de carburant frelaté, transporteur...). Cette reconversion s'accompagne dans la plupart des cas d'un transfert de fonds. Dans d'autres cas ce transfert se fait sans reconversion. Il concerne les pluriactifs (agriculteurs, éleveurs, travailleurs du secteur public ou privé, commerçants de produits manufacturés, gros transporteurs) dont la vente de gros est prise comme activité secondaire. Les agents des secteurs publics et privés ont fait « irruption » dans l'activité ces 10 dernières années. Le capital de départ provient de plusieurs sources (épargnes salariales, emprunt dans une tontine, crédit bancaire obtenu sur garantie du matricule solde). D'importants transferts de fonds proviennent surtout des gros producteurs vivriers et des éleveurs dont la vente des récoltes ou des produits d'élevage alimente le fond de roulement pour le commerce céréalier. Ces quatre catégories de personnes (enseignants, agronomes, élites urbaines engagées dans la production agricole et éleveurs) mobilisent les montants les plus élevés (plus de 2 000 000 FCFA¹⁰³) ;
- les emprunts auprès des EMF, secteur qui a connu un essor remarquable depuis les années 1990 à la faveur des lois n°90/053 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association, et n°92/006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux groupes d'initiative commune. Les EMF ont une réglementation assez souple en matière d'accès aux financements, ce qui leur a valu une plus grande sollicitation de la part des acteurs du secteur privé en général et des petits

¹⁰³ 3 000 euros.

commerçants en particulier. Les EMF ont notamment su pallier l'absence criarde du secteur bancaire classique dans les villes petites et moyennes et surtout dans les campagnes. Elles participent de plus en plus à l'appui au regroupement et à la professionnalisation des opérateurs économiques, les crédits étant prioritairement accordés aux associations, GIC et coopératives ;

- l'appui étatique à travers les programmes et projets. Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'Etat du Cameroun a élaboré avec l'appui de ses PTF de nombreux programmes et projets centrés sur la jeunesse. En 2008 le ministère de la jeunesse comptait 16 programmes et projets dans son portefeuille dont plus de la moitié comprenant une composante financière d'appui à la jeunesse. Le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle a mis en place le Programme d'appui au secteur informel qui soutient des initiatives individuelles et communautaires à travers des prêts remboursables sur une durée de 60 mois à un taux de 6 %. Les montants varient suivant la nature du projet et peuvent s'élever jusqu'à 2 000 000 FCFA à condition qu'il soit générateur d'emplois. Toutes ces actions relativement récentes des pouvoirs publics financées à partir des ressources PPTTE viennent ainsi s'ajouter au Fonds National de l'Emploi (FNE), créé en 1990 et dont les mécanismes d'intervention touchent la population tant rurale qu'urbaine sur le chapitre de l'emploi, mais aussi à l'appui à l'émergence d'un entrepreneuriat jeune en particulier à travers le financement des projets. 15 % des grossistes affirment cependant avoir fait recours aux financements publics et 5 % à peine en ont bénéficié après au moins deux sollicitations. Les montants reçus varient entre 250 000 FCFA et 1 000 000 FCFA selon la nature du projet soumis à financement.

Toutes ces sources participent au financement des filières céréalières locales certes, mais elles restent tout aussi précaires notamment par la durée d'investissement du financement obtenu. Qu'il s'agisse des tontines ou des micro-crédits obtenus des EMF, l'échéancier de remboursement se situe entre 12 et 15 mois, période jugée insuffisante par les grossistes pour générer des bénéfices permettant de constituer un fonds propre substantiel. Cet échéancier correspondant dans le meilleur des cas à deux campagnes de récoltes au terme desquelles le prêt doit être remboursé, ce qui est susceptible de compromettre la régularité de l'offre urbaine par l'instabilité et l'insécurité financières des acteurs. Il y a donc un besoin de soutenir financièrement les acteurs du commerce de gros des céréales locales pour améliorer la qualité de l'offre régionale. Car dans un contexte de forte concurrence liée à la pénétration

du marché vivrier par les grossistes étrangers détenteurs d'un pouvoir financier substantiel les acteurs nationaux se trouvent fragilisés.

Dans l'ensemble les acteurs peuvent être regroupés en quatre catégories en fonction de la valeur de leur capital initial (figure 44).

- **Première catégorie** : montant du capital initial inférieur ou égal à 200 000 FCFA ;
- **Deuxième catégorie** : montant du capital initial compris entre 200 000-500 000 FCFA ;
- **Troisième catégorie** : montant du capital initial compris entre 500 000-1 000 000 FCFA ;
- **Quatrième catégorie** : montant du capital initial supérieur à 1 000 000 FCFA.

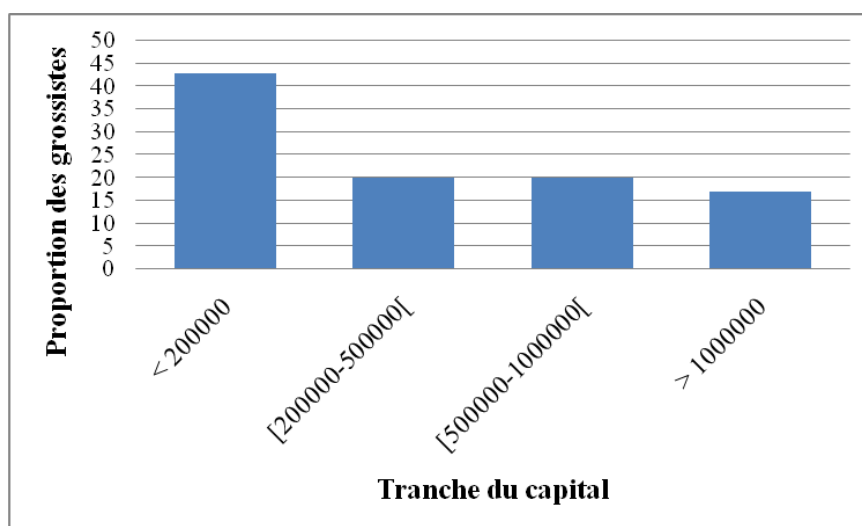


Figure 44 : Distribution des grossistes de mil/sorgho, maïs et riz local selon la valeur du capital initial

Cette catégorisation met en exergue l'importance de ceux que nous nommons les « petits grossistes » dont la valeur du capital initial est inférieure ou égale à 200 000 FCFA. Ils sont dans leur grande majorité indépendants et représentent près de la moitié de la distribution. Ils assurent néanmoins par leurs stratégies l'essentiel des approvisionnements céréaliers urbains contrairement aux moyens et gros opérateurs plus tournés vers les marchés méridionaux et transfrontaliers.

4.2.2. L'acquisition et l'acheminement des produits vers les villes

Les villes, centres de consommation de l'excédent de la production paysanne commercialisée mobilisent une aire d'approvisionnement assez étendue. Selon le contexte

chaque grossiste élabore des stratégies qui lui permettent d'acquérir le maximum de produits à moindre coût en vue de maximiser ses bénéfices. Ces stratégies d'approvisionnement des villes s'élaborent à partir d'une série de facteurs convergents dont les plus significatifs concernent :

- la relative spécialisation des zones de production ;
- la distance géographique entre les zones de production et de consommation ;
- la saisonnalité/disponibilité des produits sur les marchés de gros à la production et les marchés de regroupement ;
- la surface financière de l'acteur ;
- la destination finale du produit (marché régional ou sud-camerounais) ;
- le lieu de résidence du grossiste.

Sur le plan organisationnel, l'approvisionnement mobilise les circuits courts et les circuits longs. De façon conceptuelle, le circuit court exprime une proximité entre le producteur et le consommateur. Celle-ci peut être soit relationnelle soit spatiale. La distance relationnelle est fonction du nombre d'intermédiaires qui vont simultanément s'accaparer de la valeur et de l'information utile. La distance spatiale est la mesure du chemin à parcourir entre le lieu de production et celui de vente. Celle-ci peut être fixée par des associations de consommateurs ou des pouvoirs publics à 50, 100 ou 150 km. Dans les faits l'on tend cependant à privilégier le nombre d'intermédiaires pour repérer la nature des circuits. Le court est donc d'abord un circuit de proximité relationnelle qui fait intervenir zero à un intermédiaire entre le producteur et le consommateur¹⁰⁴. Le circuit long se caractérise par l'implication d'au moins deux intermédiaires qui participent au transfert du produit du producteur au consommateur, soit sous sa forme brute, semi transformée ou totalement transformée. Dans les pays développés un des circuits les plus longs correspond à la production agro-industrielle (Leader II, 2000). En Afrique subsaharienne, les circuits longs du vivrier tout en impliquant plusieurs intermédiaires dont le nombre peut dépasser quatre selon le type de produit, assurent majoritairement le transfert des produits du producteur au consommateur sous leur forme brute. Le niveau de contribution de chaque type de circuit à l'approvisionnement urbain (court ou long) varie d'un espace à un autre.

¹⁰⁴ http://www.inra.fr/la_sciences_et_vous/apprendre_experimenter/circuits_courts (consulté le 13 février 2011).

4.2.2.1. La mobilisation des circuits courts dans les approvisionnements saisonniers de proximité

Les circuits courts sont animés par certains producteurs des campagnes proches des principales villes régionales (30-100 km) et les petits grossistes-détaillants au faible pouvoir financier (moins de 200 000 FCFA) qui constituent l'essentiel des effectifs des acteurs. Les achats des grossistes-détaillants résidant généralement en ville portent sur de faibles quantités (10-20 sacs de 100 kg). Ils s'approvisionnent directement auprès des producteurs sur les marchés de gros à la production. Les achats sont effectués soit en petites quantités dans des seaux et cuvettes de 15 à 30 kg, puis conditionnés dans des sacs en polyéthylène de 100 kg ; soit en sacs de 100 kg auprès des producteurs qui pour une raison ou pour une autre, vendent des quantités importantes de leurs récoltes. En général les paysans écoulent de petites quantités de leurs récoltes prélevées sur leurs stocks pour résoudre des problèmes ponctuels d'acquisition des produits de première nécessité (huile, pétrole, savon...), des biens d'équipement ; résoudre des problèmes de santé, de scolarité des enfants, de célébrations d'évènements religieux et traditionnels... Dans ce contexte, il n'existe aucune relation particulière entre acheteurs et vendeurs et les achats se font rarement auprès des mêmes producteurs d'un jour de marché à un autre. Cette situation justifie la commercialisation des stocks urbains constitués de plusieurs variétés quelquefois dans les mêmes sacs (cas récurrent du mil/sorgho et du maïs).

Un deuxième schéma qui a été observé est celui qui met en relation producteurs et grossistes-détaillants, producteurs et transformateurs et enfin producteurs et consommateurs urbains sur les marchés de gros à la consommation. Les producteurs parcourent généralement moins de 100 km et disposent des quantités relativement plus importantes que celles offertes sur les marchés de gros à la production (2-4 sacs de céréales). La vente directe permet aux ménages à revenus mensuels de s'approvisionner sur les marchés de gros à la consommation les fins de mois. Ils peuvent ainsi acheter au même prix que les revendeurs urbains.

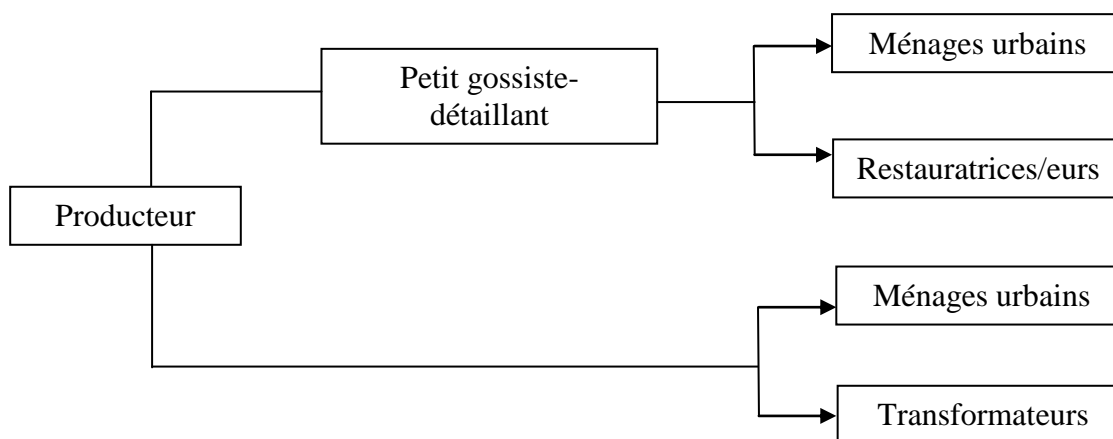


Figure 45 : Organisation des circuits courts d'approvisionnement urbain

Les fréquences de déplacement des grossistes-détaillants sur les marchés de gros à la production varient avec la saisonnalité des produits. Elles se situent entre 4 et 12 déplacements par mois en période post récolte (octobre-avril), beaucoup moins qu'en période de faible disponibilité (mai-septembre). A cette deuxième période les acheteurs s'orientent presque exclusivement vers les marchés de regroupement contrôlés par les grossistes qui ont une surface financière permettant de stocker les produits, les excédents commercialisables étant pratiquement épuisés dans les campagnes.

Les marchés de regroupement se développent de plus en plus dans les petites villes chefs-lieux d'unités administratives. Ces localités bénéficient de la proximité d'un chapelet de zones de production enclavées d'une part, et de leur accessibilité à partir de grands centres urbains d'autre part. Ces éléments ont favorisé l'émergence d'une classe de grossistes spéculateurs pour qui le commerce vivrier est une activité secondaire ou complémentaire. Ils se recrutent parmi les travailleurs des secteurs publics et privés, les gros producteurs et éleveurs installés dans la localité (tableau 22). Ils assurent à partir de leurs relations professionnelles, ethniques et familiales la collecte, le conditionnement et le stockage des produits. Les avantages de services sont quelquefois mobilisés par certains fonctionnaires dans le transport des produits des marchés de gros à la production ou chez les producteurs (véhicules administratifs), et le stockage temporaire qui se fait dans les structures publiques ou les résidences de fonction (agronomes) réduisant ainsi les charges. Ils sont attentifs à l'évolution des prix sur les marchés urbains et ruraux et connaissent les périodes propices d'achat à la récolte et de vente au cours de la soudure.

Tableau 22 : Distribution des grossistes enquêtés en fonction de leur statut principal

N°	Activité principale	Pourcentage
1	Administrateur	3
2	Agent_Brasserie	3
3	Agent_SODECOTON	5
4	Agronome	8
5	Chercheur_IRAD	3
6	Grossiste	45
7	Producteur	8
8	Grossiste_transporteur	15
9	Eleveur_bovin	3
10	Enseignant	8
11	Transporteur	3
Total		100

Source : Enquêtes de terrain (2008)

Tout comme les associations et organisations de producteurs de plus en plus impliqués dans le stockage spéculatif et la vente de gros avec l'appui de plusieurs organismes de développement, les grossistes des zones semi rurales sont plus intéressés par les marchés urbains sud-camerounais ou transfrontaliers plus générateurs de bénéfices substantiels que les marchés urbains nord-camerounais. Le groupe Kawtal¹⁰⁵ de Bashéo qui porte le nom de la localité située à une trentaine de km de Garoua compte 32 membres tous de sexe féminin. Il a bénéficié en 2004 d'un micro crédit d'un montant de 1 561 500 FCFA du PARFAR à un taux d'intérêt de 14 % avec un échancier de 12 mois. Le groupe a établi avec un éleveur de volaille à l'Ouest-Cameroun un partenariat qui garantit la vente de sa production annuelle qui se situe autour de 130 sacs de maïs. Selon Madame Halimatou présidente du groupe, seule la vente sur le marché sud-camerounais a permis de rembourser le micro crédit en 2005 en dégagant un bénéfice qui constitue le capital de production. Cette situation renforce la faible disponibilité vivrière en général et céréalière en particulier dans les villes du Nord-Cameroun en période de soudure puisqu'il n'y a pas de véritables relations contractuelles entre grossistes des zones urbaines et semi urbaines.

Les activités des grossistes urbains se concentrent donc véritablement sur sept mois, d'où la multiplication des stratégies de rentabilisation des revenus. 80 % des acteurs de notre échantillon diversifient leurs activités en période de soudure, en associant aux céréales et légumineuses la vente des racines et tubercules. 50 % s'approvisionnent auprès des grossistes

¹⁰⁵ « Kawtal » signifie en foulfouldé « Association ».

urbain de grande importance dont le pouvoir d'achat a permis de faire du stockage spéculatif, ou encore de s'approvisionnement sur les marchés de regroupement assez éloignés (300-400 km). Ngong alimente les villes de Maroua et Kousseri entre août et septembre. Bien que les bénéfices soient assez faibles les acteurs fidélisent ainsi leurs clients (détaillants en l'occurrence) en attendant la période de récolte.

Les marges bénéficiaires brutes sont assez faibles (400 à 700 FCFA par sac revendu) pour une moyenne journalière de vente de 7 sacs par individu. Ce qui donne une marge mensuelle brute comprise entre 84 000 et 147 000 FCFA pour trente jours de vente. 25 % choisissent d'interrompre ou de changer totalement d'activité au cours de cette période jusqu'au début des récoltes. C'est le cas de Souleymanou, grossiste-détaillant de céréales et légumineuses installé au grand marché de Garoua et exerçant cette activité depuis 2000. En 2008 il avait un fonds de commerce de 320 000 FCFA. Depuis 2005 il a pris l'habitude de changer de produit vendu à partir du mois de juin pour s'engager dans la commercialisation des fruits (avocat, banane douce) achetés à Ngaoundéré et revendus à Garoua. Les difficultés structurelles sont susceptibles de compromettre la spécialisation des acteurs dans la vente d'un type de produit.

Malgré l'absence d'un cadre réglementaire et des aménagements spécifiques, le commerce vivrier de gros impose des charges aux acteurs. Elles sont relatives à la réglementation fiscale, au transport des produits, au stockage, à l'utilisation des sites des marchés, à la rémunération du personnel, au monnayage des agents du contrôle routier. Le paiement de l'impôt libératoire (48 000 FCFA par an) donne droit à l'exercice de la fonction de grossiste pour l'année correspondante, de même qu'à toutes autres fonctions puisqu'il n'est pas spécifique à une activité. L'occupation d'un site sur le marché urbain se fait de trois manières :

- l'achat d'un local qui fait office de magasin de stockage et de lieu de vente : cette option nécessite la mobilisation d'un fond de départ conséquent, les coûts d'achat pouvant atteindre 3 000 000 FCFA¹⁰⁶ en fonction de l'accessibilité dans le marché pour les camions destinés aux transports marchands ;
- la location d'un local pour une durée déterminée : le grossiste occupe le local en fonction de la durée définie par les clauses contractuelles. Contrairement à la

¹⁰⁶ 4 575,471 euros.

première option, celle-ci est relativement souple du point de vue financier. Le locataire a le temps de rassembler le montant du loyer selon les termes du contrat. Il peut rentabiliser davantage le local en procédant à son tour à une sous location de la façade ;

- la location d'une portion d'espace dans un local : cette pratique est courante notamment pour les grossistes dont les quantités achetées ne dépassent pas 30 sacs au cours d'un voyage. Ils prennent en location ou en sous location un espace dans un magasin et y stockent leurs marchandises le temps de la vente qui peut durer deux à sept jours selon l'état du marché. Le montant est de 100 FCFA par sac payable une seule fois jusqu'à la totalité de la vente. Le grossiste concerné expose ses produits sur un étal en bordure des servitudes du marché ou sur la façade d'un local obtenu en location. Plusieurs grossistes trouvent cette option pratique parce qu'elle minimise les charges de stockage et n'implique aucun engagement contractuel réel, le contrat en général verbal pouvant être rompu à tout moment. Il s'agit tout de même d'une solution qui reste précaire.

Une analyse des charges relatives au commerce de gros a montré qu'environ 15 % des charges sont variables.

Tableau 23 : Récapitulatif des charges structurant le commerce céréalier de gros au Nord-Cameroun

N°	Nature de la charge	Type de charge
01	Impôt libératoire (48 000 FCFA / an)	Charges fixes
02	Achat des céréales au producteur / grossistes rural	
03	Transport (selon la distance et l'état des routes)	
04	Taxes communales sur le marché rural (500 FCFA)	
05	Droit de place sur le marché urbain (100 FCFA)	
06	Location/achat local (destiné à la vente/Stockage)	
07	Rémunération du personnel	
08	Frais de visite sanitaire (1 000 FCFA)	
09	Droit de sortie des grains - Sous-préfet - (300 FCFA/sac)	Charges variables
10	Certificat d'origine des grains - délégué d'arrondissement de l'agriculture – (100 FCFA/sac)	
11	Taxe autorité traditionnelle (75-100 FCFA)	
12	Taxe des syndicats des transporteurs (5 000 FCFA par camion chargé)	
13	Contrôle routier - police, gendarmerie – (indéterminé)	

Source : Enquêtes personnelles (2007-2009)

En général les acteurs s'acquittent de leur impôt libératoire payable trimestriellement qui constitue la pièce maîtresse pour l'exercice de l'activité. Le paiement trimestriel de l'impôt libératoire est assez souple pour les acteurs du secteur informel dont les revenus sont aléatoires. Cet impôt constitue avec l'achat de la marchandise, le transport et les taxes communales les charges fixes. Les marchés vivriers qu'ils soient ruraux ou urbains représentent l'une des principales sources de recettes propres des communes qui y ont fixé plusieurs types de taxes. Celles-ci varient d'une commune à l'autre. Le grossiste paye au moins deux types de taxes communales par voyage : la taxe sur les transactions payées sur les marchés ruraux (500 FCFA par sac acheté) et le droit d'occupation de l'espace physique sur le marché urbain (100 FCFA par jour, soit 3 000 FCFA par mois).

Les coûts d'acquisition des produits, de stockage, de transport et de rémunération du personnel sont les postes de dépense les plus importants. Le coût de rémunération du personnel varie selon les termes des négociations entre l'employeur et l'employé, tandis que les frais de stockage dépendent que l'on soit locataire ou sous locataire d'un local sur le marché urbain. 10 % des grossistes qui animent les circuits courts font recours à la main d'œuvre salariée au sens du Bureau International du Travail (BIT¹⁰⁷). Ils se font aider par leurs enfants ou par un membre de la famille.

Il existe une deuxième catégorie de charges variables qui s'appliquent d'un acteur à l'autre. Elles sont répercutées sur le prix de vente au détaillant, transformateur ou consommateur. Elles s'appliquent surtout dans les zones de ravitaillement du grossiste et tout au long de son itinéraire. Certaines communes dont l'économie repose prioritairement sur l'agriculture ont instauré des taxes sur la sortie des produits agricoles de leur territoire, le cas de Touboro. Le grossiste doit solliciter une autorisation de sortie des grains auprès de l'autorité administrative du ressort de la commune (Sous-préfet). Cette autorisation est délivrée sur présentation d'un Certificat d'origine des grains signé par le Délégué d'arrondissement de l'agriculture qui détermine la provenance du produit sur la base de la seule déclaration de l'acheteur. Le Maire délivre à partir de ces deux documents une autorisation municipale de sortie des grains à partir de laquelle tout transporteur peut procéder à l'embarquement de la marchandise auprès de l'un des deux syndicats des transporteurs par camions.

¹⁰⁷ Sur le sujet, lire : le Rapport de la 91^e session de la Conférence internationale du travailleur, (2003) sur le thème « *Protection du salaire : normes et garanties relatives au paiement de la rémunération des travailleurs* », 345 p.



Si cette démarche peut présenter un avantage dans le suivi statistique des échanges agricoles entre localités elle est aussi sévèrement critiquée par les acteurs du commerce vivrier pour de multiples prélèvements opérés par divers intervenants (tableau 23). Outre les taxes communales payées sur les marchés de gros à la production et les marchés de regroupement, les chefferies traditionnelles imposent aux acheteurs le paiement d'une somme de 75 à 100 FCFA par sac acheté¹⁰⁸. Seul le paiement de toutes ces taxes donne droit à l'acheminement de la marchandise.

Le suivi des activités des transporteurs a permis de relever que le prix du transport des produits des campagnes vers les villes tient compte de cinq facteurs :

- le nombre de sacs à transporter ;
- la distance à parcourir ;
- les prélèvements opérés par les agents des contrôles routiers ;
- l'état de la route en fonction de la saison ;
- le prix du carburant au moment de la négociation.

Dans la pratique cependant la distance est peu prise en compte, le même prix étant souvent appliqué à des localités de distances différentes (tableau 24).

¹⁰⁸ Le suivi de cinq grossistes dans l'arrondissement de Touboro en janvier 2007 montre que les prélèvements officiels et officieux opérés par tous les intervenants du processus d'autorisation de sortie des grains (mil/sorgho, maïs, niébé, arachide, sésame...) sont connus de la plus haute autorité administrative qui participe à ce processus. Les autorités traditionnelles suivent personnellement les transactions vivrières sur les marchés installés sur leur territoire. Les frais perçus constituent en général les principales sources de rentrées d'argent pour les chefferies/lamidats [Fofiri E.J. (2007). *Rapport de mission d'enquêtes production et commercialisation maïs et niébé à Touboro*, PRASAC/ARDESAC –Programme 3.3 Cameroun-, 13 p.].

Tableau 24 : Coûts de transport d'un sac de 100 kg de céréale en fonction du type de véhicule (2008)

Moyen de transport	Région administrative	Localités desservies	Distances parcourues (km)	Coût de transport (FCFA)
Pick-Up Car/Bus Taxi conventionnel Moto Véhicule Dina	Adamaoua	Mbé-Ngaoundéré	80	700
		Mbang Mboum-Ngaoundéré	70	1 000
		Tignère-Ngaoundéré	172	1 000
		Bélèl-Ngaoundéré	140	1 000
	Nord	Ngong-Garoua	30	500
		Djalingo-Garoua	12	500
		Figuil-Garoua	100	1 000
	Extrême-Nord	Mokolo-Maroua	80	1 000
		Mada-Kousseri	110	1 000
		Maroua-Kousseri	260	1 000
Camion	Adamaoua	Touboro-Ngaoundéré	203	1 500
	Nord	Garoua-Maroua	209	1 000
		Garoua-Kousseri	440	2 000
		Ngong-Ngaoundéré	248	1 000
	Extrême-Nord	Maroua-Ngaoundéré	487	2 000

Source : PRASAC/ARDESAC-Programme 3.3 (2007-2009)

Ces prix jugés excessifs par les grossistes s'expliqueraient moins par le coût des produits hydrocarbures que par les prélèvements abusifs opérés par les forces de police et de gendarmerie auprès des transporteurs et l'état de la route. Car la porosité des frontières terrestres entre le Nord-Cameroun et le Nigeria favorise depuis plusieurs années l'importation frauduleuse des produits hydrocarbures dans la région. L'observation de la réalité de terrain montre que le carburant en provenance du Nigeria (*zoua zoua*) participerait au ravitaillement de près de 60 % d'automobilistes. Le prix du litre (300-350 FCFA) représente près de la moitié du prix de l'essence à la pompe (595 FCFA en 2010). Le transport intra-urbain, inter-urbain et rural-urbain des personnes et des biens en dépend largement. Par contre les transporteurs doivent faire face aux contrôles intempestifs des agents de sécurité qui sont d'importantes sources de sorties d'argent automatiquement imputées aux grossistes et repercutées aux consommateurs finaux. Ces faits déjà dénoncés dans plusieurs études (Hatcheu, 2003) continuent de compromettre à certains égards les efforts d'amélioration du secteur de transport. Bien que les surcharges soient devenues un mode opératoire des transporteurs sous le regard complice des forces de sécurité, leurs effets se repercutent moins sur l'offre alimentaire en termes de baisse des prix aux consommateurs.

En outre les transporteurs du secteur évoquent la saisonnalité des activités concentrées sur sept mois, et qui les contraints à une reconversion pas toujours rentable pendant la période de soudure. Dans l'ensemble nous avons affaire à un secteur peu organisé marqué par l'intrusion de nombreux opportunistes qui peuvent se retirer à tout moment, fragilisant la sous

filrière. Ce qui rend difficile une véritable collaboration entre grossistes et transporteurs. Peu de transporteurs établissent en effet des relations d'affaires avec les grossistes dont ils assurent régulièrement le transport des produits. Ils sont très souvent liés par des contrats ponctuels (cas particulier des détenteurs de camionnettes, Pick-Up, car de transport public). Les camionneurs par contre sont plus stables et établissent des partenariats durables avec quelques grossistes, notamment ceux capables d'acheter plus de 100 sacs. Ces partenariats sont verbaux, mettant en exergue le rôle des relations sociales dans l'ensemble des filières vivrières. 15 % des grossistes sont néanmoins propriétaires d'un véhicule de transport marchand (camion en l'occurrence). Parmi les 6 grossistes propriétaires de véhicules de transport enquêtés de notre échantillon, 4 ont comme activité principale le transport des produits manufacturés entre le nord et le sud et deux sont fonctionnaires (agronome et enseignant). Ils animent essentiellement les circuits longs.

4.2.2.1. Circuits longs et stabilité des approvisionnements céréaliers urbains

La dissémination des marchés de gros à la production dans l'espace régional est un facteur de développement des circuits longs qui portent particulièrement sur les céréales (mil/sorgho et maïs) et les légumineuses (arachide et niébé). Leur commercialisation connaît ces dernières années l'implication d'un type d'acteurs dont le rôle est devenu irremplaçable dans l'organisation des filières à la faveur de l'accroissement de la demande sud-camerounaise et étrangère. En effet on voit émerger dans les zones de production et les petites villes environnantes des hommes au-dessus de la trentaine servant de point d'ancrage à des grossistes urbains. Ils sont constitués entre autres des migrants de retour ou de migrants dans leur zone d'accueil plus ou moins imprégnés de l'activité du commerce des produits agricoles dans les villes régionales, sud-camerounaises et de certains pays frontaliers ; d'anciens travailleurs des secteurs publics et privés qui dans leur retraite en campagne, se reconvertissent dans la production, la collecte ou le stockage spéculatif selon leur pouvoir financier. On note également un plus grand intérêt de la part de certains chefs traditionnels pour la production et le stockage spéculatif des céréales et légumineuses. Cela a été constaté à Sakdje dans le Nord et Ngangassaou dans l'Adamaoua où le chef a créé un GIC et occupe la fonction de délégué, ce qui lui permet de recevoir et de gérer des appuis institutionnels (encadrement technique et subventions de l'Etat).

Tous ces intervenants sont devenus de véritables partenaires des grossistes nationaux et étrangers (Gabonais et Nigériens) qui achètent 200 à 400 sacs pas toujours disponibles sur

les marchés de gros à la production ou de regroupement. Ces derniers financent des opérations de collecte des produits auprès des producteurs. Un camion est mis à la disposition du collecteur qui se fait accompagner par le grossiste personnellement ou par son employé qui assure les dépenses. Des abus de certains intermédiaires ont conduit à une rupture de confiance entre grossistes et collecteurs. Ces derniers sont rémunérés sur la base d'un forfait défini d'un commun accord généralement compris entre 100 et 200 FCFA par sac de 100 kg acheté en fonction de la saison. Lorsque le grossiste urbain se ravitaille auprès d'un stockeur spéculatif le prix d'achat est défini de gré à gré.

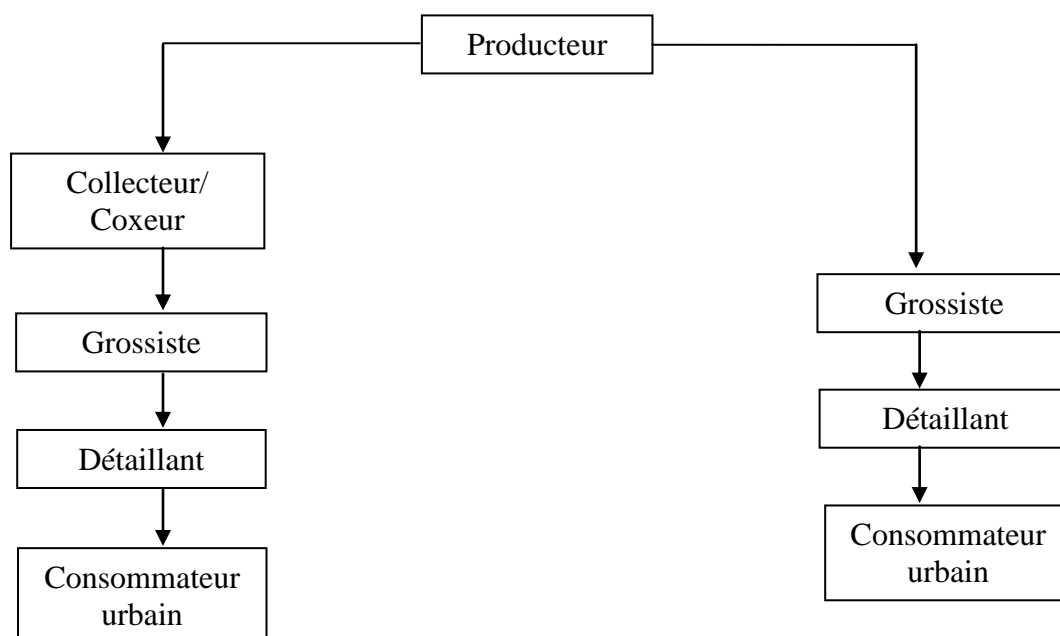


Figure 46 : Organisation des circuits longs d'approvisionnement urbain dans le Nord-Cameroun

Jean D. est natif Toupouri âgé de 35 ans et réside à Siri, village né de la migration organisée dans les années 1980 et situé dans l'arrondissement de Touboro. Il y est installé depuis 7 ans en provenance de Yagoua dans l'Extrême-Nord après un an passé à Garoua (considérée comme ville transit pour la migration nord-sud). Durant l'année passée à Garoua, il a travaillé au grand marché comme manœuvre pour un « Aladji » grossiste de céréales et légumineuses, ce-dernier s'approvisionnant sur divers marchés de la région administrative du Nord et particulièrement dans le département du Mayo-Rey nouveau front migratoire. C'est de cette relation de travail que Jean D. dit avoir pris conscience de l'importance du rôle de « coxeur » dans les filières vivrières locales lorsqu'on n'a pas de ressources financières pour être grossiste.

Son installation à Siri tient de la forte présence des membres de sa communauté dans la zone. Les Toupouri, peuples de vieille tradition agricole occupent presque entièrement l'est de l'arrondissement de Touboro considéré du point de vue agricole comme la « partie utile » (figure 47). Il s'est ainsi appuyé sur son appartenance à la communauté pour s'interposer entre les grossistes et les producteurs. Son travail il y a 7 ans consistait essentiellement à identifier des producteurs disposant des excédents de récoltes pour le marché et à y conduire les acheteurs. Jean D. dit être passé depuis trois ans du statut de coxeur à celui de collecteur. Il dispose aujourd'hui d'une surface financière lui permettant de stocker une trentaine de sacs de céréales et de légumineuses auxquels s'ajoute sa propre récolte, lui-même s'étant mis à la production.

Contrairement aux circuits courts l'organisation et le fonctionnement des circuits longs s'appuient sur des réseaux sociaux et notamment à base ethnique et/ou religieuse. Quelques fois les grossistes qui ont des magasins dans les grandes villes ou des villes secondaires jouent un rôle clef en finançant en amont les collecteurs dans les campagnes, voire les paysans, et en aval les détaillants (Chaléard, 1996). Les acteurs du commerce céréalier dans le Nord-Cameroun fonctionnent suivant le même schéma. Les entretiens menés avec les grossistes des villes de Maroua et Garoua originaires de l'Extrême-Nord ont permis d'établir des relations de collaboration avec certains collecteurs et producteurs originaires de la même région installés dans les départements du Mayo-Louti, de la Bénoué et du Mayo-Rey. Ces trois départements ont servi de zones d'accueils des migrants originaires de l'Extrême-Nord dans le cadre du « Programme de migration et de services de soutien agricole » en 1974. Les grossistes originaires d'autres régions géographiques (Ouest-Cameroun notamment) affirment se trouver quelques fois dans l'obligation de se lier d'amitié avec ceux originaires des principales zones d'approvisionnement, ce qui leur permet d'accéder plus facilement aux marchés ruraux sans grands risques de se faire arnaquer soit en se voyant imposer des prix trop élevés, soit en pré-finançant des services qui ne seront jamais fournis. En l'absence de ces formes d'alliance quelques acteurs dénoncent des abus de la part de certains collecteurs et producteurs dans les cas du pré-financement de la production ou des achats, abus qui les contraignent à parcourir personnellement les zones de production comme c'est le cas de Marie-Françoise P. dont le parcours révèle une ascension presque'exceptionnelle dans le domaine du commerce de gros (encadré 3).

Les commerçants étrangers (Nigériens, Gabonais et Tchadiens) se montrent plus prudents dans leurs transactions avec les négociants, collecteurs et producteurs locaux. Les Nigériens majoritairement originaires de l'ethnie Haoussa s'appuient sur les facteurs religieux et ethnique pour pénétrer les zones de production, facteurs relationnels que ne bénéficient pas ceux d'autres nationalités (Gabonais).

Encadré 3

Marie-Françoise P. est originaire de la région administrative de l'Ouest et réside à Touboro depuis 2005 suite à l'affectation de son époux, cadre dans l'administration publique et précédemment en service à Maroua. Agée de 41 ans elle est enseignante dans un établissement secondaire public de Touboro, profession qu'elle exerce depuis 13 ans. C'est en 1997 qu'elle débute le commerce des produits vivriers, motivée par les difficultés financières vécues dans son foyer, comme cela était le cas de très nombreux ménages camerounais victimes des effets de la double baisse des salaires des agents de la fonction publique. Son chiffre d'affaire de départ d'un montant de 75 000 FCFA provient d'un emprunt à la tontine des ressortissants de sa communauté à Maroua qu'elle obtient avec un échéancier de remboursement de 12 mois. Ses activités commencent par l'achat de quelques sacs de mil/sorgho et d'arachide sur les marchés de production des campagnes proches de Maroua et la revente aux détaillants de ladite ville. Le remboursement de l'emprunt dans les délais lui donne la possibilité de bénéficier des montants plus élevés à plusieurs reprises de la même association et d'en solliciter auprès d'autres associations. Son champ d'approvisionnement s'étend progressivement au département du Mayo-Louti puis à la Bénoué.

En 2003 elle sollicite et obtient un agrément du PAM pour la fourniture des produits destinés à l'aide alimentaire (mil/sorgho, maïs et niébé), prestation qu'elle assure jusqu'à ce jour. Elle assure également depuis 2004 la fourniture des produits auprès de l'Office Céréalière et de MAÏSCAM. Parallèlement à ces prestations qui sont aujourd'hui le socle de ses activités, Marie-Françoise P. ravitaille les marchés sud-camerounais (Yaoundé et Douala) en céréales et légumineuses et les provenderies en maïs. Elle a ainsi pu s'acheter en 2005 une camionnette de seconde main de marque Toyota qui lui permet d'assurer la collecte et le transport de ses produits des campagnes vers Touboro où se trouvent ses structures de stockage.

Lors de nos deux passages à Touboro en janvier 2007 et en octobre 2008, nous avons visité les structures servant au stockage des produits. Marie-Françoise P. a obtenu en location des magasins construits par la mission catholique il y a une dizaine d'années et sous utilisés par les populations bénéficiaires. Les deux bâtiments loués ont une capacité totale de stockage de 5 000 sacs de 100 kg, largement au-dessus de son stock annuel qui plafonne à 3 000 sacs (céréales et légumineuses). Elle procède à la sous-location à des grossistes non résidents de Touboro.

Elle garde encore en mémoire les tristes souvenirs des tentatives de partenariats infructueux avec des producteurs et négociants de plusieurs villages. Suite à plusieurs abus, elle dit parcourir personnellement les zones de production à bord de sa camionnette et en compagnie de ses trois employés (un chauffeur et deux manutentionnaires) à la recherche des produits. Elle complète ces achats sur les marchés de gros à la production, dont le marché de Siri, lieu de notre première rencontre en 2007.

L'analyse du commerce céréalière sur les marchés urbains montre que les circuits longs bien qu'animés par une faible proportion de grossistes participent relativement mieux à la stabilisation de l'offre céréalière. Leurs acteurs disposent des moyens (humains, logistiques et financiers) pour se ravitailler dans des zones éloignées (plus de 200 km) en période de

soudure, quelquefois par un système de ramassage le long des voies de communication (photo 10) ou dans des bassins de production enclavés. Ils parviennent par ces pratiques à constituer des stocks qui leur permettent d'avoir le monopole sur les marchés urbains en rendant les vivres accessibles aux grossistes de moindre importance en période de faible disponibilité (mai-septembre) ainsi qu'aux détaillants urbains. Le tableau 25 ci-dessous récapitule les éléments qui participent à la structuration des prix de gros proposés aux détaillants urbains, transformateurs et consommateurs.



Photo 10 : Vente de la production vivrière le long des voies routières interurbaines

Cliché : Fofiri Nzossié, janvier 2007

Sagdji (Nord)

Tableau 25 : Eléments structurants du prix de vente de gros des céréales sur le marché de Garoua (janvier 2008)

Poste de dépense	Coûts (FCFA)	Grossiste capital < 500 000 FCFA	Grossiste capital ≥ 500 000 FCFA
		Effectif enquêté : 25	Effectif enquêté : 23
Impôt libératoire (annuel)	48 000	X	X
Coût moyen sac de céréale (marché rural)	10 000	X	X
Droit de sortie des grains du marché rural	300		X
Certificat d'origine marché rural	100		X
Taxe communale marché rural	500	X	X
Transport	500 - 1000	X	X
Taxe autorité traditionnelle	100	X	X
Contrôle sanitaire (mensuel)	500		X
Location magasin urbain (mensuel)	Variable	X	X
Manutention marché rural (par sac)	100	X	X
Manutention marché urbain (par sac)	100	X	X
Aide (s) commerçant (s) (employés)	Variable		X
Gardien marché urbain (mensuel)	10 000		X
Droit de place marché urbain (par jour)	100	X	X
Prélèvement contrôle routier	Variable	X	X

Source : Enquêtes personnelles

Cinq éléments de structuration des prix des céréales sur les marchés de gros à la consommation différencient les deux catégories de grossistes :

- le droit de sortie des grains du territoire administratif dont dépend le marché de gros à la production ;
- le certificat d'origine des grains ;
- le contrôle sanitaire ;
- le stockage urbain ;
- la rémunération du personnel.

Les stocks gérés par les grossistes dont le capital est supérieur ou égal à 500 000 FCFA imposent des charges supplémentaires ci-dessus contrairement aux acteurs des circuits courts (généralement constitués des acteurs dont le capital est inférieur à 500 000 FCFA). Ces charges concernent notamment la location d'un magasin conséquent, le recrutement du personnel (aide commerçant, manutentionnaires, gardiens) d'origine non familiale. L'absence d'aménagements spécifiques pour le commerce de gros pose le problème de l'adaptation des structures de fortune utilisées pour le stockage. Dans plusieurs marchés urbains les produits sont déposés à même le sol à l'extérieur du local à la merci des intempéries et des voleurs avec des risques d'infestation (photo 11). Le recrutement d'un gardien de nuit s'impose de fait alors au propriétaire.



*Photo 11 : Stockage des sacs de grains sur les servitudes dans les marchés urbains
Cliché : Fofiri Nzossié, Février 2008/Avril 2010 Ngaoundéré/Garoua*

Le commerce céréalier de gros se pratique ainsi sur les marchés de détail malgré l'exiguïté de l'espace aménagé conséquemment. Les désagréments auxquels ils font face (difficultés de stockage et de circulation) appellent à la réflexion sur la réorganisation de l'espace marchand dans nos villes. En réaction à ces difficultés, certains grossistes font recours à des domiciles privés et de petites quantités de marchandises sont acheminées sur le marché de détail en fonction de la demande. Cette pratique de plus en plus courante permet de réaliser des marges bénéficiaires supplémentaires considérées comme salutaires par l'utilisation du domicile personnel ou de toute autre structure plus accessible dans la ville comme lieu de stockage. Car loin d'être une activité aussi lucrative qu'on pourrait le penser au regard des stocks de produits manipulés, le commerce de gros des céréales comporte des contraintes qui conduiraient fréquemment ses acteurs dans une grande instabilité.

Au-delà de l'épineuse question du financement de l'activité, la plus grosse difficulté exprimée par les acteurs enquêtés concerne l'instabilité du marché causée par la variabilité des prix d'un mois à l'autre d'une part et d'une année à l'autre d'autre part, tant à l'achat qu'à la vente sur les marchés de gros à la consommation. Pour pallier les risques de faillite liés à cette variabilité, les acteurs développent des stratégies anti-risques qui consistent à diversifier la gamme de produits agricoles vendus sur les marchés urbains. Car la spécialisation dans la vente d'une gamme limitée de produits réduit les possibilités d'accroissement des bénéfices. En général les grossistes de mil/sorgho sont les mêmes que ceux de maïs, et accessoirement de paddy produit dans la région.

L'exemple de Maïdadi Yaya H.¹⁰⁹ grossiste installé au grand marché de Garoua permet de saisir davantage cette réalité. Originaire de Maroua, il débute le commerce de gros il y a 15 ans avec un capital de 400 000 FCFA. Actuellement il dispose d'un chiffre d'affaire de près de 3 000 000 FCFA¹¹⁰. Maïdadi Y.H. fait partie des grossistes qui approvisionnent MAÏSCAM, prestations qu'il assure depuis 3 ans (500 sacs de 100 kg en 2009, 350 en 2008 et 450 en 2010). Les produits agricoles commercialisés dans l'ordre d'importance présenté par l'acteur sont le maïs (50 % du stock total), le mil/sorgho (25 %), l'arachide (10 %), le haricot (10 %), le soja (2 %), le paddy (3 %). L'explication de cette diversification tient essentiellement au fait que la spécialisation limite les possibilités d'écoulement rapide des

¹⁰⁹ La première rencontre avec Maïdadi Yaya Haoua a eu lieu en octobre 2008 et la deuxième en avril 2010 dans son magasin au grand marché de Garoua.

¹¹⁰ 4 573,471 euros.

stocks. S'appuyant sur son exemple personnel, Maïdadi fait remarquer que le mil/sorgho est de moins en moins demandé par ses clients habituels (détaillants et ménages) par rapport au maïs dont la demande est surtout croissante à partir du mois de mai. Le maïs permettrait ainsi à l'offre marchande locale de mieux répondre à la demande urbaine particulièrement en période de soudure. La production de maïs est ainsi complémentaire des céréales locales.

En outre les grossistes disposent des opportunités régionales de marché offertes par MAÏSCAM, le PAM et l'Office céréalier. Ces structures et organismes dont les centres d'intérêt et/ou les missions sont diamétralement opposés ont cependant un point commun : celui d'acheter les céréales par un système de marché avec des exigences de qualité rigoureuses. Si l'Office céréalier réinjecte les produits achetés sur le marché urbain en période de soudure, tel n'est pas le cas pour MAÏSCAM et le PAM.

MAÏSCAM assure annuellement une production moyenne en maïs de 6 500 tonnes à partir des variétés hybrides importées. Cette production est totalement transformée en trois sous produits : le grizt (60 %), la farine (10 %) et le remoulage après extraction du germe (30 %). Sa production en régie est complétée par les achats sur les marchés de gros à la production, les marchés de regroupement et les marchés de gros à la consommation du Nord-Cameroun. 12 000 à 15 000 tonnes sont ainsi achetées chaque année entre novembre et avril période correspondant à la récolte. Elle procède également à l'importation du maïs grain de l'Afrique du Sud notamment¹¹¹. En considérant la production en régie de la structure (6 500 tonnes) et les achats sur les marchés locaux, la quantité régionale de maïs absorbé annuellement serait d'environ 21 000 tonnes, dont 60 % sont destinés à la production du grizt fourni aux Brasseries du Cameroun pour la fabrication de la bière (soit 12 600 tonnes).

Selon la direction de MAÏSCAM des contraintes de qualité limitent l'augmentation du volume des achats de la production régionale. Elles sont relatives au séchage, au tri et au calibrage. Deux de ces contraintes ont un impact sur les sous produits obtenus. La première porte sur la proportion élevée des gravillons à la tonne (près de 10 %) contenant une forte teneur en fer qui atténue la vitamine A dans les sous produits. La deuxième est relative à la pratique de la technique de séchage par fumigation qui laisse dans les grains des odeurs de fumée que l'on retrouve dans le grizt et plus tard dans la bière brassée. Cette technique est courante dans le Sud de l'Adamaoua. La société formule des exigences de qualité aux

¹¹¹ Entretien avec M. Mohamadou Bassirou, Directeur Général MAÏSCAM, le 20 avril 2010 à Borongo (siège MAÏSCAM).

opérateurs économiques qui assurent la fourniture des grains. Ces contraintes constituent des obstacles aux débouchés de la production maïzicole régionale, plus du double des quantités achetées localement étant importé. Le développement de la production régionale de maïs serait ainsi moins induit par la demande de l'industrie brassicole nationale que par la consommation humaine et animale. Pourtant les Brasseries de Garoua représentaient en 1980 lors de l'introduction de la culture du maïs le principal marché visé par les promoteurs (Diocèse de Garoua, 1983).

Par ailleurs, la mission principale du PAM est d'éliminer la faim et la pauvreté dans le monde en répondant aux besoins d'urgence et en appuyant le développement économique et social des pays en difficulté. Au Cameroun, le PAM est très actif dans la zone soudano-sahélienne où il soutient les efforts de l'Etat camerounais dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, particulièrement dans le département du Logone-et-Chari. Point de passage par voie terrestre de l'aide alimentaire destinée au Tchad et au Soudan, le Nord-Cameroun sert également de point d'ancrage du PAM. L'accueil de milliers de réfugiés tchadiens et centrafricains dans les zones frontalières du Cameroun (Ngaoui dans l'Adamaoua en 2006 et Maltam à Kousséri en 2008), a quelquefois amené l'organisme à s'approvisionner dans le Nord-Cameroun afin de réduire les coûts de transport générés par les importations. D'après les grossistes prestataires de cet organisme spécialisé du Système des Nations-Unies, les marges bénéficiaires sont importantes et les efforts moindres contrairement aux contraintes qu'impose la commercialisation sur les marchés urbains nord-camerounais et sud-camerounais.

Des partenariats se sont mis en place entre les prestataires agréés auprès de l'Office céréalier, de MAISCAM et du PAM et certains grossistes spéculateurs qui fournissent l'excédent lorsque les prestataires se trouvent dans l'impossibilité d'assurer seuls l'offre sollicitée qui est souvent au-dessus de leurs capacités de stockage. Ces pratiques ont ainsi renforcé la spéculation céréalière. S'il faut néanmoins se garder d'y voir a priori une des causes de la baisse de disponibilité saisonnière dans les villes, il n'est pour autant pas exclus que ces prélèvements puissent impacter sur l'offre céréalière locale, l'un des défis à relever étant l'acheminement de la production des campagnes vers les villes du fait de nombreuses contraintes logistiques.

4.3. Des campagnes vers les villes : les contraintes logistiques à l'acheminement vivrier

La nomenclature officielle établit deux types de réseaux routiers : prioritaire et non prioritaire. Le premier qui reçoit l'essentiel des dépenses publiques distingue trois types de routes : bitumée, en terre et rurale ; tandis que le second qui bénéficie des investissements résiduels s'organise en routes en terre et rurale. Dans la pratique la différence est peu perceptible entre routes dites en terre et celles rurales vu leur niveau de dégradation. Les routes bitumées représentent 10 % du réseau. Leur répartition spatiale à l'échelle nationale connaît de profondes disparités dues aux choix politiques qui ont orienté les interventions de l'Etat, et à la crise économique qu'a connue le pays dans la décennie 1990. Le Nord-Cameroun est relié à la partie méridionale par la route nationale N°1 qui va de Douala à Kousséri sur près de 1800 km. C'est une partie du pays qui a longtemps souffert de son isolement par rapport au sud plus ouvert sur la mer, et par conséquent aux grands courants d'échanges avec l'extérieur.

4.3.1. Les infrastructures routières dans le Nord-Cameroun : état des lieux

Coincé entre le Nigeria à l'ouest, le Tchad au nord et à l'est et la République centrafricaine au sud-est, le Nord-Cameroun est pénalisée sur le plan économique. Son enclavement par rapport au littoral camerounais a ouvert la voie à une économie basée sur le commerce transfrontalier à travers l'axe fluvial Niger-Bénoué, longtemps considéré comme le cordon ombilical du Cameroun septentrional. De 1920 à 1983, le volume total des échanges marchands sur la Bénoué, principal cours d'eau de la région, a atteint 61 453 tonnes (Roupsard, 1987). La Bénoué navigable jusqu'à Garoua sur quelques 1200 km depuis l'embouchure du Niger, a longtemps permis un acheminement des produits pondéreux (Marguerat, 1979). Cependant la concentration de sa navigabilité sur 2 à 3 mois/an suite aux contraintes climatiques s'est trouvée insuffisante pour assurer le ravitaillement économique de la région qui, depuis une vingtaine d'années, est largement tributaire du trafic routier. Notons également que de 1967 à 1970, la guerre du Biafra (Nigeria) a interrompu la navigation sur le bas Niger, affectant les échanges sur la Bénoué.

Globalement, la région est d'accès difficile du fait de sa continentalité, de la lourdeur du relief et de la grande faiblesse du réseau de voies de communication. Cette situation est à l'origine de sa dépendance économique vis-à-vis du Nigeria d'une part, et des grands centres de décision et de production nationaux dans la partie méridionale d'autre part (Simeu

Kamdem, 2004a). Le Nord-Cameroun n'a comme exutoire routier que l'unique axe Garoua-Ngaoundéré qui se ramifie en une branche Banyo-Bafoussam, plus courte mais anarchique, qui draine le 1/3 du trafic, et une branche plus longue mais plus sûre, Meiganga-Bertoua-Yaoundé, qui attire les 2/3 (Marguerat, 1979). Ce schéma décrit par Marguerat reste d'actualité. Dans l'ensemble, le rail a toujours servi de principale voie d'échanges entre le nord et le sud du pays, Ngaoundéré étant la tête de ligne du transcamerounais qui part de la ville cotière de Douala.

Toutefois, au-delà de ce qui a souvent été perçu par la conscience collective comme une marginalisation « voulue » de cette partie du territoire, deux éléments d'explication pourraient nourrir la réflexion sur l'enclavement du Nord-Cameroun : l'absence d'un réel fret marchand au niveau régional et la faible dynamique économique du Tchad jusqu'à la fin de la décennie 1990, pays dont l'essentiel du fret traverse le Nord-Cameroun dans toute sa longueur.

Le premier élément se rapporte à la fois à la démographie et au pouvoir d'achat des populations. Car en dehors de l'Extrême-Nord l'une des régions administratives les plus peuplées du Cameroun avec plus de 100 hbts/km² par endroits, les densités sont en général faibles (moins de 20 hbts/km²). L'économie régionale repose sur une agriculture structurée autour de la culture du coton et de l'élevage bovin peu générateurs de revenus substantiels pour la grande majorité de la population. Le secteur secondaire constitué de l'agro-alimentaire a toujours eu du mal à générer des revenus susceptibles d'accroître le pouvoir d'achat des ménages, de même qu'un secteur tertiaire longtemps alimenté par l'administration publique et de plus en plus par les activités informelles. Raccorder le nord au sud par une voie bitumée posait le problème de la rentabilité d'un tel investissement, cette voie devant par ailleurs traverser la région administrative forestière de l'Est qui s'étend sur 109 000 km², avec une densité humaine inférieure à 10 hbts/km².

Le deuxième élément d'explication porte sur la faible dynamique économique du Tchad il y a une quarantaine d'années. L'économie de ce pays continental limitrophe du Cameroun, a longtemps reposé sur l'exportation du coton-fibre vers l'Europe via le Cameroun, jusqu'à la découverte du pétrole et à son exploitation depuis 2003. C'est depuis une dizaine d'années grâce notamment à la reprise économique favorisée par la construction du pipeline Tchad-Cameroun et à l'exploitation pétrolière qui a véritablement débuté en 2003, que le fret tchadien (import-export) est en augmentation grâce aux revenus tirés du pétrole.

Jusqu'à une période récente les capacités de transport disponibles par la voie ferrée ont largement couvert la demande du fret nord-camerounais et tchadien. Ce qui semble justifier les choix d'investissement dans les infrastructures ferroviaires vers le nord au cours des décennies 1970-90. Depuis une quinzaine d'années par contre, on assiste à une rupture de l'équilibre entre la qualité des infrastructures disponibles et les besoins en transport du fret régional et sous-régional qui ont largement augmenté, boostés par la reprise économique du Tchad. La voie ferrée construite en 1972-73 s'est dégradée tandis que la circulation sur la nationale N°1 en terre est une vraie gageure pour les transporteurs par camion tant en saison sèche qu'en saison pluvieuse (photo 12). Cette situation crée aujourd'hui de nouveaux enjeux relatifs à l'amélioration et surtout à la diversification des infrastructures de transport. Le trafic routier constitué dans la décennie 1970 d'une flotte de 200 à 300 camions (Marguerat, Op. Cit.) a franchi aujourd'hui les 30 000 camions par an (MINTP/CISOP/SM, 2009), et dont les 2/3 portent sur les produits agro-alimentaire. D'où la nécessité d'aborder ici la question des infrastructures routières compte tenu de leur importance dans le ravitaillement des villes régionales.

Les travaux du bitumage de la route Garoua Boulai-Ngaoundéré (280 km) principale voie de passage des importations alimentaires, commencés en 2009 sont le signe du désenclavement futur du Nord-Cameroun vis-à-vis du littoral camerounais. La réalisation de cette infrastructure a été précédée par d'autres sur le plan régional (Ngaoundéré-Touboro-Moundou et récemment Garoua-Figuil). Si le désenclavement régional par rapport au Sud-Cameroun devient progressivement une réalité, le plus gros défi de l'heure demeure l'accessibilité aux zones de production agricole.



Photo 12 : Camions dans les bourbiers sur la nationale N°1 au lieu-dit Mirinda (35 km de Meiganga)

Cliché : Mbengué Nguimè/CAPS, août 2009

Mirinda (Adamaoua)

Les routes secondaires qui relient les zones de production agricole aux centres urbains de consommation et de transformation connaissent de plus en plus une dégradation avancée faute de budgets d'entretien conséquents ou de détournements des ressources allouées à cet effet, lorsqu'elles n'ont pas simplement disparu sous la végétation naturelle. L'acheminement de la production agricole des zones rurales vers les villes est un véritable parcours de combattant pour les grossistes et les transporteurs en saison pluvieuse, avec des conséquences évidentes sur les prix des denrées sur les marchés urbains (photos 13).



Photo 13 : Effondrement du pont de Wouldé et transbordement d'un chargement de vivres

Clichés : Fofiri Nzossié, octobre 2008

Mayo-Baléo (Adamaoua –Cameroun-)

Encadré 4

Le mauvais état des routes rurales crée des charges supplémentaires de manutention liées aux transbordements suite à l'effondrement d'un ouvrage d'art, situation devenue récurrente du fait de leur vétusté ou à l'embourbement du véhicule. Ces coûts sont répercutés sur le prix final des denrées sur les marchés urbains. Des zones de production telle que la plaine koutine (dans le Mayo-Baléo) se trouvent en marge du commerce vivrier régional.

4.3.2. Effets des infrastructures routières sur la structuration logistique du commerce régional

Les effets des infrastructures routières sur le commerce vivrier peuvent s'apprécier à travers l'organisation et le fonctionnement de l'espace marchand d'une part et la segmentation de l'activité de transport d'autre part. La structure de l'organisation et du fonctionnement de l'espace marchand a été analysée au deuxième chapitre (section 2.1.2.). La cartographie des marchés met en exergue l'influence du facteur d'accessibilité aux marchés de gros à la production dont l'enclavement particulièrement en saison des pluies a souvent conduit à l'isolément de certaines zones à fort potentiel de production. Cette situation entraîne par ailleurs une segmentation des transports.

La route en structurant l'espace marchand procède également à une spécialisation des transports pour l'acheminement des vivres des marchés de gros à la production vers les marchés de consommation d'une part et des territoires d'autre part.

Dans le premier cas, le transport rural est assuré par des véhicules de petits gabarits (motos, Pick-up, cars de transport voyageur) (photo 14) utilisés pour la collecte des produits sur les marchés de production du fait de leur plus grande flexibilité, compte tenu du mauvais état des routes. Les vivres sont acheminés sur les marchés de regroupement par petites quantités afin de constituer un stock significatif transportable par les camions de 15 à 30 tonnes (photo 15), puis acheminés vers les villes et les zones transfrontalières.



Photo 14 : Véhicules utilisés pour le transport de gros de courtes distances

Cliché : Fofiri Nzossié, 2007-2008

Mbang-Mboum, Touboro



Photo 15 : Véhicules de transport des produits des marchés de regroupement vers les villes

Cliché : Fofiri Nzossié, 2007-2008

Ngong – Ngaoundéré

Le choix d'investir dans le transport vivrier intègre aujourd'hui le pouvoir financier des acteurs et davantage l'état de l'itinéraire à desservir. Les propriétaires de camions (15 à 35 tonnes) assurent essentiellement la desserte des agglomérations. D'autre part le transport des produits vivriers qui se déroule sur 7 à 8 mois au cours de l'année apparaît ainsi pour de nombreux propriétaires de camions comme une activité de second rang, par rapport au transport des produits hydrocarbures et manufacturiers plus rentable à destination des villes. Le transport rural apparaît donc comme un sous secteur marginal du système de transport régional malgré sa contribution stratégique dans l'organisation des filières vivrières.

Dans le deuxième cas, l'analyse géographique montre l'impact des infrastructures routières sur la spécialisation des territoires. Nous avons observé que l'amélioration de l'état d'une route contribue à étendre le rayonnement de certains marchés de gros à la production au-delà de leur limite spatiale. C'est le cas de la route Ngaoundéré-Toubo-Moundou dont le bitumage récent (2003) a fait de Toubo une plaque tournante du commerce vivrier tant au niveau national que sous régional (CEMAC). En outre, le passage de cette voie a permis la création de nouveaux points de collecte et de transport de vivres. La route ferait ainsi prendre conscience aux paysans de leur capacité à produire davantage pour le marché et à s'organiser en vue d'intégrer les filières vivrières.

D'un autre côté, le mauvais état d'une voie routière est susceptible d'isoler une zone de production malgré sa contribution à la sécurité alimentaire, le cas du principal bassin rizicole du Cameroun dans l'Extrême-Nord (Maga, Pouss) plus tourné vers le Nigeria, ainsi que de la zone de production de maïs et de niébé du lac Tchad. Le bitumage de la route peut ainsi contribuer à modifier les compositions spatiales antérieures en facilitant l'acheminement des produits vers les villes ou en complexifiant le processus. Cette situation loin de porter essentiellement sur les productions locales affecte également les filières d'importations en l'occurrence la filière riz dont le transport constitue un segment de base. Compte tenu des enjeux alimentaires et financiers que présente aujourd'hui le riz à l'échelle nationale et régionale, la filière fait l'objet d'une analyse spécifique.

4.4. Le « lobbyisme » de la filière riz importé

Le riz est devenu une denrée de première nécessité pour plus de la moitié des Camerounais. En 1989 la demande nationale en riz marchand était estimée à 146 990 tonnes (Engola Oyep, 1991), elle se situe aujourd'hui autour de 500 000 tonnes selon les estimations du ministère de l'agriculture et de la FAO¹¹² alors que la production nationale plafonne à 70 000 tonnes, soit environ 11 % des besoins. Ce déséquilibre a accéléré les importations à partir 1990 (tableau 26).

¹¹² <http://www.fao.org/giews/english/ewi/cerealbs/3.htm#26> (consulté le 19 février 2011).

Tableau 26 : Evolution des importations de riz au Cameroun (1961-2007)

Années	Classement des importations nationales	Quantités (tonnes)	Valeur FCFA
1961*	4 ^{ième}	8 205	523 997,84
1970*	9 ^{ième}	7 794	673 231,66
1980*	7 ^{ième}	20 721	3 090 723,55
1990*	3 ^{ième}	81 783	11 371 520,97
2000*	2 ^{ième}	158 207	13 718 474,69
2004*	1 ^{er}	299 595	40 688 528,54
2006**	-	429 864	73 630 180 830,64
2007**	-	470 974	90 052 471 914,33

Source : *FAOSTAT (décembre 2008) / **Institut National de la Statistique (2008)

A partir de la décennie 1990 le riz occupe au moins la troisième place des importations alimentaires du Cameroun, passant de 11 milliards en 1990 à 90 milliards de FCFA en 2007. Ce qui traduit toute son importance dans la structure des bases amylacées du pays. Jadis considéré comme nourriture des pauvres, le riz est de plus en plus réservé aux ménages à revenu moyen et élevé. Le kg est passé de 300 FCFA à 500 FCFA sur les marchés urbains (Yaoundé, Douala, Garoua) de 2005 à 2010 pour le riz de qualité moyenne (5 % de brisures)¹¹³. Cette augmentation a été accentuée par la crise alimentaire mondiale de 2008 qui a affecté la filière riz. Malgré des mesures douanières prises par les pouvoirs publics suite à la crise sociale de février 2008, on est encore bien loin d'une baisse substantielle du prix de cette denrée de même qu'une amélioration de la production nationale.

Les indicateurs macroéconomiques montrent que le monde est sous la menace d'une nouvelle crise alimentaire en 2011, le riz faisant partie des denrées qui suscitent davantage des inquiétudes particulièrement en Afrique subsaharienne. Les cours mondiaux ont connu de fortes perturbations depuis 2008, année au cours de laquelle la tonne FOB de riz à l'exportation est passée en moyenne de 400 dollars US en 2007 à 1 100 dollars US, pour se stabiliser autour de 600 dollars US depuis 2009. L'inquiétude porte aujourd'hui sur la tendance à la diminution des exportations vers l'Afrique subsaharienne avec l'accroissement de la demande asiatique (Philippines), latino américaine (Brésil) et nord américaine (Etat-Unis d'Amérique), malgré l'augmentation des exportations en 2010 principalement par la Thaïlande et la Chine, deux des six premiers exportateurs mondiaux dont le Viet Nam, le Pakistan, l'Inde et les Etats-Unis d'Amérique¹¹⁴.

¹¹³ <http://www.fao.org/giews/pricetool/> (Consulté le 19 février 2011).

¹¹⁴ http://www.fao.org/es/esc/en/15/70/highlight_71.html (Consulté le 19 février 2011).

Les importations de riz représentent un grand enjeu autant pour les pouvoirs publics dont le souci est à la fois de garantir la sécurité alimentaire urbaine et de veiller à l'équilibre de la balance commerciale, que pour les opérateurs privés qui financent entièrement les importations. Si les importations sont source d'inquiétude pour les premiers qui craignent une accélération des sorties des devises (de près de 14 milliards en 2000 à 90 milliards de FCFA en 2007¹¹⁵), elles constituent par contre un important marché pour les seconds. Plusieurs mécanismes ont été envisagés en vain pour limiter les importations et promouvoir la production nationale, au nombre desquelles la mise en place d'un système de péréquation en 1988¹¹⁶. L'une des causes de l'échec du mécanisme de péréquation mis en place en 1988 serait la préservation des intérêts privés au détriment de la politique nationale (Engola Oyep, Op. Cit.).

Le commerce de riz par son volume monétaire implique à la fois hommes d'affaires, autorités administratives et hommes politiques du pays. L'importation de riz est conditionnée par l'obtention d'une licence d'importation (appelé agrément avant 2005) délivrée par le Ministère du commerce sur présentation du registre de commerce, de la patente et de la carte de contribuable (Annexe E). La présentation de ces trois documents donne droit à l'inscription au fichier national des importateurs pour une durée d'un an (janvier – décembre). Il est cependant difficile de déterminer à l'échelle nationale l'effectif des importateurs de riz, la licence donnant le droit à son détenteur d'importer jusqu'à quatre produits selon sa surface financière. La flexibilité de la loi a contribué à accroître les importations, le nombre de licences attribuées étant en augmentation d'une année à l'autre (tableau 27).

Tableau 27 : Evolution du fichier national des importateurs du Cameroun (2008-2010)

Années	2008	2009	2010 (18 août)
Nombre licences attribuées	2592	2951	3198

Source : Ministère du Commerce, Direction du commerce extérieur (août 2010)

L'Etat intervient dans le commerce des céréales importées de manière plus contemporaine par la régulation des importations. Ses formes d'interventions ont ainsi évolué du producteur-distributeur (à travers les agro-industries) au régulateur (Ministère du commerce). Il n'est donc pas complètement absent du processus de distribution alimentaire.

¹¹⁵ Soit 2 091 367, 984 euros à 137 204 115,51 euros.

¹¹⁶ Lire à ce sujet Engola Oyep J. (1991). 'Du jumelage à la péréquation au Cameroun : assurer la survie des périmètres hydro-rizicoles à l'heure de l'ajustement structurel' in : *Cahiers sciences humaines*, 27 (1-2), pp 53-63.

4.4.1. Le monopole des « Alhadji » sur les importations de riz

Le commerce et le transport sont les activités de base qui structurent l'économie nord-camerounaise et autour desquelles l'on retrouve toute l'élite économique régionale plus connue sous l'appellation d'*Aladji*. Les enjeux économiques et financiers que présente la filière du riz importé ont très tôt capté l'intérêt des *Aladji*. Il n'est cependant pas évident de dresser un répertoire exhaustif des importateurs régionaux, le secteur étant dominé par des mécanismes informels de fonctionnement. Quelques grands noms (personnes physiques et morales) sont connus comme faisant partie de ceux qui assurent principalement l'importation des pays producteurs et l'acheminement dans le nord d'environ 80 % du riz commercialisé :

- Société Alimentaire du Cameroun (SOACAM) ;
- Aladji Garga Boboré ;
- Aladji Yaya Bello ;
- Etablissement Sadou Holding.

Ces quatre intervenants assurent très étroitement le contrôle du marché dans les villes de Ngaoundéré, Garoua, Maroua, Kousséri au Cameroun, et N'Djamena au Tchad. Ils contrôlent également le segment du transport qui représente selon les acteurs près de 20 % du coût de revient en fonction des saisons. On peut facilement reconstituer la filière riz importé en raison de la faible implication d'un trop grand nombre d'acteurs comme cela est quelquefois le cas des céréales produites localement. Elle s'organise autour de l'importateur qui peut être une personne physique ou morale, du grossiste et du détaillant (figure 48).

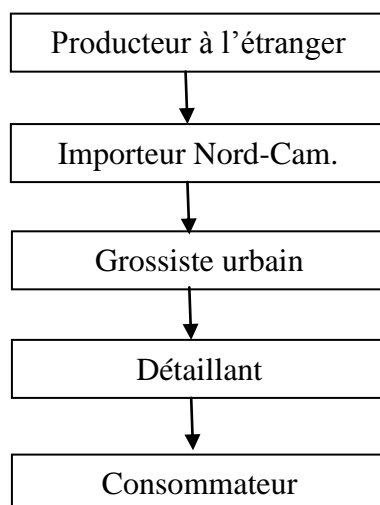


Figure 48 : Structure de la filière d'approvisionnement des villes du Nord-Cameroun en riz importé

Le système de distribution est assez bien organisé. Les importateurs disposent dans les villes de plusieurs magasins de distribution. Les grossistes accèdent à la marchandise soit en payant au comptant, soit à crédit et revendent aux détaillants ou aux ménages. La religion semble être le socle de confiance entre différents intervenants de la filière, de l'importateur au détaillant. L'Islam est la religion dominante des acteurs impliqués dans la filière. Cette forme d'organisation déjà mise en évidence en Afrique de l'Ouest (Grégoire et Labazée, 1993), montre l'importance des réseaux sociaux dans un contexte d'économie de marché en zone soudano-sahélienne. Elle favorise également les réexportations de riz vers le Nigeria et le Tchad comme on le verra plus loin à travers les statistiques.

Le contrôle de la filière par un petit groupe d'acteurs a abouti à l'instauration d'un lobby devenu interlocuteur incontournable des pouvoirs publics. La manifestation de ce « lobbyisme » est apparente depuis les émeutes contre la vie chère de février 2008 dans plusieurs villes camerounaises. Autant les principaux importateurs participent aux côtés des pouvoirs publics à la lutte contre la vie chère à travers l'organisation des « caravanes mobiles »¹¹⁷ et des « magasins témoins », lieux où s'appliquent les prix au détail homologués par le ministère du commerce, autant ils constituent une menace pour la stabilité de l'approvisionnement urbain. En effet les menaces de rupture des approvisionnements sont une arme que la poignée d'acteurs n'hésite pas à brandir pour obtenir des réductions fiscalodouanières substantielles. Face à la difficulté du système agricole national à (re) dynamiser la production rizicole locale, quelle peut être l'implication durable des caravanes mobiles et des magasins témoins dans l'offre céréalière urbaine ? Quelles alternatives envisager face au lobbyisme des importateurs de riz ? Telles pourraient être entre autres des interrogations qui méritent une réflexion collective profonde. Car une analyse rapide montre que ces ventes sporadiques impactent tout de même sur le quotidien des petits détaillants qui s'approvisionnent pourtant auprès des mêmes importateurs. Dans ce contexte on ne peut que s'interroger sur le quotidien et l'avenir de la fonction de détaillant dans les filières vivrières en général, et céréalières en particulier.

¹¹⁷ Points de ventes ponctuelles dans les villes où sont appliqués les prix homologués par le Ministère du commerce.

4.4.2. Essai de quantification des importations nord-camerounaises de riz

Bien que le Nord-Cameroun soit le plus important bassin national de production rizicole avec 90 % de la production totale, il n'en reste pas moins un important marché pour les importateurs. Cependant aucun dispositif statistique existant ne permet de spécifier la proportion des importations régionales. Cette difficulté résulte de l'absence de coordination officielle des appareils de collecte statistique des structures de transports impliquées dans l'acheminement du riz du port de Douala aux différentes localités du Nord-Cameroun. A ce manquement il faut également ajouter la rétention délibérée des statistiques par les opérateurs privés ou la communication de données erronées par crainte de mesures fiscales. Deux voies permettent d'acheminer les produits du port aux points de vente dans la région : la voie ferrée et la voie routière. Le choix de l'une ou l'autre s'inscrit dans une démarche stratégique propre à chaque acteur.

Le transport d'une tonne de riz de Douala à Garoua coûte 40 000 FCFA par camion et 44 500 FCFA par train jusqu'à Ngaoundéré. Malgré ces différences de prix et de distances, certains opérateurs, personnes physiques en l'occurrence, éprouvent de réelles difficultés à faire acheminer leurs marchandises par train en raison du monopole accordé aux transitaires agréés auprès de la CAMRAIL¹¹⁸. Les sociétés alimentaires dont SOACAM ont établi des partenariats avec la CAMRAIL et certaines entreprises transitaires telles que Saga, Sdv Getma et Maersk, Transimex, TCL, tandis que les importateurs particuliers acheminent généralement leurs marchandises par la voie routière. Le suivi statistique des flux d'importations de riz vers le Nord-Cameroun se pose ainsi à deux niveaux : le difficile accès aux données de transport de la CAMRAIL d'une part et la trop grande dispersion des flux terrestres d'autre part. Pour ce qui est du deuxième point le problème est surtout d'ordre structurel. Le transport marchand intra national ne fait pas l'objet d'un suivi spécifique comme c'est le cas du transport transfrontalier coordonné par le Bureau de Gestion du Fret Terrestre (BGFT), structure regroupant tous les syndicats de transporteurs par camions du Cameroun.

L'exercice de quantification des importations de riz nord-camerounais auquel nous nous soumettons ici s'appuie sur des données multi sources collectées auprès de quelques

¹¹⁸ La Cameroon Railways (CAMRAIL) est le reprenneur de la Régie des Chemins de Fer du Cameroun (REGIFERCAM) depuis le 1^{er} avril 1999. La mise en place de la concession ferroviaire est prévue pour 30 ans. Les principaux actionnaires sont : SCCF (77,4 %), Etat (13,5 %), Total Cameroun (5,3 %) et SEBC (3,8 %).

importateurs et qu'il convient de prendre avec réserves. Il s'agit d'avoir une idée de la part des importations nationales absorbées par la région. Les données ont été obtenues auprès de SOACAM à Ngaoundéré (photo 16). Il s'agit d'une structure privée dont le promoteur est originaire du Nord-Cameroun. En une dizaine d'années elle s'est implantée sur l'ensemble du territoire national dans le domaine agro-alimentaire (riz et pâtes alimentaires, huiles raffinées, boîtes de conserves, produits laitiers...), et des produits manufacturés (savon, allumette,...). L'essentiel de ses produits commercialisés proviennent des importations, ce qui en fait un opérateur économique de poids dans la région qui entretient avec d'autres intervenants dans les mêmes domaines des rapports à la fois concurrentiels et collaborationnels notamment dans le cadre des concertations avec les pouvoirs publics.



Photo 16 : Bureau régional de SOACAM pour le Nord-Cameroun à Ngaoundéré

Clichés : Fofiri Nzossié, 2010

Ngaoundéré

Selon la direction de SOACAM pour le nord la part de marché régional de riz contrôlée est estimée à 38 % et la distribution spatiale entre les principales villes se répartit ainsi qu'il suit (tableau 28).

Tableau 28 : Distribution du riz commercialisé dans le Nord-Cameroun par SOACAM en tonne (2008-2009)

Villes	Années		Total
	2008	2009	
Ngaoundéré	15 626	16 959	32 585
Garoua	2 450	2 687	5 137
Maroua	6 384	4 785	11 169
Kousseri	15 555	29 346	44 901
Total	40 015	53 777	93 792

Source : SOACAM (agence régionale de Ngaoundéré), 2010.

Une estimation grossière du riz acheminé annuellement dans le Nord-Cameroun sur la base des données ci-dessus indique que la région a importé en 2008 et 2009 respectivement 105 300 tonnes et 141 500 tonnes de riz. Ces quantités ont représenté 25 % et 30 % des importations nationales de riz au cours de ces deux années¹¹⁹. L'augmentation constatée entre 2008 et 2009 suit la tendance des importations au niveau national. Cependant on pourrait émettre quelques réserves au vu de l'importance de cette augmentation au niveau régional. En effet l'analyse de la distribution des importations de SOACAM dans les principales villes du Nord-Cameroun conduit à formuler l'hypothèse qu'une part est réexportée vers les pays voisins. La ville de Kousseri frontalière à N'Djamena au Tchad absorbe à elle seule près de 50 % du stock régional pour une population de 89 123 habitants (BUCREP, 2010). Sa consommation représente plus de 5 fois celle de Ngaoundéré, Garoua ou Maroua abritant près de 40 % de la population urbaine. La position de ville frontalière ferait de Kousseri le point de réexportation des importations vers N'Djamena dont la population est passée de 530 000 habitants en 1993 à 993 400 en 2009 (RGPH-Tchad, 2009¹²⁰).

En outre on peut à l'inverse s'interroger sur la faible consommation de la ville de Garoua par rapport à Maroua et Ngaoundéré dont le rayonnement économique à l'échelle régionale en fait le principal pôle migratoire. Elle abrite 283 195 habitants (BUCREP, 2010). Il s'agit d'autant de manquements qui posent la nécessité de mettre en place un dispositif institutionnel crédible de suivi statistique tant sur les échanges transfrontaliers qu'internes. La filière riz bien qu'impliquant peu d'intervenants contrairement aux filières céréalières locales

¹¹⁹ Selon le Rapport du Comité technique national de la balance commerciale du Ministère du commerce, le Cameroun a importé en 2008 et 2009 427 310 tonnes et 469 456 tonnes de riz [Mincom (2010). *Note de présentation des résultats provisoires du commerce extérieur de l'année 2009*, 14 p.], chiffres qui ne s'éloignent pas véritablement des estimations en besoins d'importations annuelles faites par le ministère de l'agriculture.

¹²⁰ Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) du Tchad.

pose donc le problème de la transparence dans les échanges même si la distribution urbaine a jusqu'ici été relativement bien assurée par des acteurs variés et paradoxalement instables.

4.5. La distribution urbaine : un secteur gouverné par des acteurs variés et instables

La distribution urbaine est dominée par la vente de détail. Cette dernière activité requiert à la fois patience et endurance. Ses acteurs y passent en général 08 à 11 heures de la journée dans l'attente d'éventuels acheteurs. Ils se recrutent dans toutes les tranches d'âge, qu'il s'agisse de jeunes enfants assistant leurs parents aux heures libres de classes ou de vieillards propriétaires d'un étal. Plus de 50 % se situent néanmoins dans la tranche (30-45 ans). La conscience collective se représente généralement la vente de détail comme une activité essentiellement féminine. Si cette représentation se vérifie sur les marchés sud-camerounais notamment pour ce qui est des légumes, céréales, légumineuses et tubercules, la situation dans le Nord-Cameroun est quelque peu contrastée d'une ville à l'autre d'une part, et d'un marché à l'autre au sein d'une même ville d'autre part. Ce contraste est surtout à mettre en rapport avec le poids de l'élément culturel déjà évoqué plus haut dans le commerce de gros, qui tendrait à établir une certaine discrimination entre les peuples de la région au double plan de l'ethnie et de la religion faisant de la vente de détail une activité dévalorisante dans la hiérarchie sociale régionale.

4.5.1. Le commerce de détail : un refuge pour « laissés-pour-compte » ?

Les acteurs de la distribution vivrière sont majoritairement originaires des ethnies chrétiennes de l'Extrême-Nord, du Tchad et du Sud-Cameroun. Une segmentation du marché par groupes de produits est assez visible. Les populations locales contrôlent la vente des céréales, légumineuses, légumes et certains tubercules (igname, patate) produits dans la région ; tandis que les sud-camerounais dominent dans le commerce des racines, tubercules et féculents importés de la partie méridionale du pays. L'implication des hommes sur les marchés de Garoua est assez impressionnante. Ils représentent plus de 50 % au grand marché et 25 % au petit marché contrairement à Maroua et à Ngaoundéré où ils sont sous représentés.

Au-delà de ces éléments de différenciation leur trait commun est le faible pouvoir financier qui les caractérise. La surface financière est comprise entre 25 000 et 150 000 FCFA. Les fonds proviennent de trois sources principales : les ressources propres, l'appui d'un proche et les emprunts dans des tontines. Le commerce de détail est l'un des

secteurs qui peut véritablement servir de baromètre d'appréciation de la solidarité sociale. Les récits de vie des acteurs montrent en effet que la plupart ont démarré grâce à un appui d'un membre de famille, d'un ami ou d'un organisme religieux d'aide au développement, notamment le CDD qui œuvre abondamment dans ce sens. Les montants assez modestes certes (20 000-100 000 FCFA), mais ils sont néanmoins une importante base de départ pour de nombreuses femmes au foyer, des migrants, des élèves pendant les vacances et des étudiants en situation transitoire entre la fin de leur formation et la recherche d'un emploi stable. Ils permettent de se procurer un comptoir de fortune, un à trois sacs de céréales et/ou légumineuses les plus consommées.

Peu d'acteurs s'acquittent de l'impôt libératoire seule taxe requise par les pouvoirs publics au secteur informel. Leur relation avec l'administration se réduit au paiement du droit de place à la municipalité (100 FCFA/jour) et à l'établissement du certificat médical délivré par un médecin de la place (900 FCFA). La souplesse des pouvoirs publics à l'égard de ce secteur a eu pour conséquence de le rendre difficilement contrôlable tant du point de vue fiscal que disciplinaire. S'il est vrai qu'il participe très efficacement à la lutte contre la pauvreté face au malaise socio-économique auquel se trouve confronté l'ensemble du secteur informel, l'on est encore loin d'avoir affaire à un secteur porteur pour ses acteurs. D'où une certaine instabilité des effectifs, constatée sur les marchés. Ils varient d'un jour à l'autre, en fonction de la disponibilité des produits et des fonds quelquefois absorbés par les besoins familiaux (soins médicaux ou scolarité des enfants), en attendant de remobiliser une nouvelle source de financement qui s'obtient très souvent auprès des grossistes. Ils varient également en fonction de la période de l'année scolaire et universitaire. Les congés de fin d'année et de pâques ainsi que les vacances scolaires voient les marchés urbains investis par de jeunes enfants préparant leur rentrée scolaire. Ils constituent à ces périodes (décembre, avril, juillet-août) de redoutables concurrents pour ceux qui n'ont pour seule activité que le commerce de détail.

Les détaillants bénéficient des grossistes des facilités portant sur l'obtention des produits à crédit. Peu de détaillants payent la totalité de leurs marchandises. Le paiement se fait généralement après la vente. Le bénéfice est ainsi prélevé et le montant du produit reversé au grossiste. Ce versement conditionne un nouvel emprunt. Il n'y a pas de spécialisation dans la vente d'un type de céréale ou de légumineuse (photo 17). Un même détaillant peut de ce fait s'approvisionner à crédit auprès de plusieurs grossistes sur le marché en différents produits (céréales, légumineuse, huiles de palme) en vue de maximiser ses marges

bénéficiaires. Ces pratiques permettent ainsi d'assurer le fonctionnement des filières vivrières. Plus que la manifestation de la solidarité sociale, elles s'inscrivent davantage dans des formes de partenariats d'affaires entre acteurs de deux segments intermédiaires des filières vivrières, l'existence de l'un étant la raison de vivre de l'autre bien qu'il existe des grossistes-détaillants.

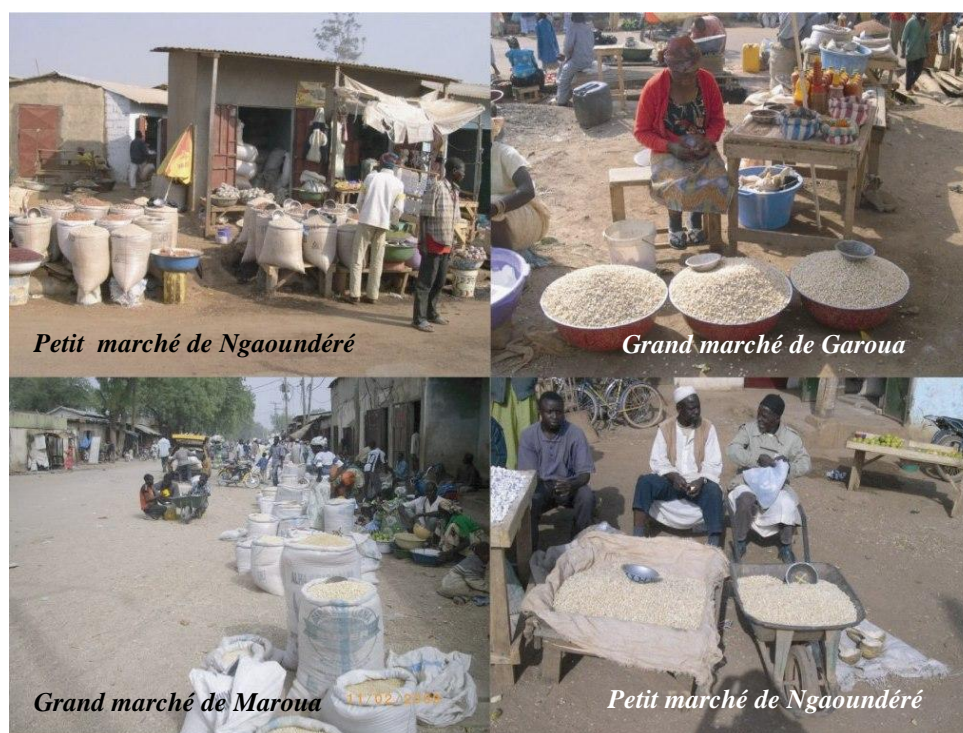


Photo 17 : Précarité des conditions de vente au détail sur les marchés urbains

Clichés et montage : Fofiri Nzossé, 2007 - 2009

Ngaoundéré/Garoua/Maroua

L'activité s'est ajustée au contexte socio-économique du milieu. On est passé du commerce de détail au commerce de micro-détail à travers une multiplication des unités de mesure adaptées à toutes les bourses. Il s'agit d'une gamme variée de boîtes de conserves usagées, de tasses, de bols et de petits seaux de plusieurs dimensions allant de 5 kg à 0,1 kg. Les prix s'ajustent en fonction de l'évolution du marché de gros. Ils vont de 25 FCFA la boîte, la tasse ou le bol à 1 000 FCFA le seau. Les unités de mesure ont souvent constitué la pomme de discorde entre acheteurs et détaillants. Il est notamment reproché à ces derniers de se livrer à leur tripatouillage réduisant ainsi leur contenance réelle. Ces pratiques font partie des stratégies d'accroissement des bénéfices. Elles n'affectent pas pour autant la nature de leurs relations. Ces relations sont basées sur une certaine fidélisation de la clientèle à travers

la garantie des propriétés organoleptiques des produits assurée par le vendeur (grosneur du grain, odeur, couleur, texture...), les prix et la disponibilité régulière du produit.

Cette fidélisation à l'origine du jargon populaire « mon asso » ou son diminutif « ass » pour désigner « associé », est généralement consolidée par un jeu de « cadeau¹²¹ » qui sera d'une manière ou d'une autre répercuté sur les prix final du produit dans la mesure où ce cadeau est comptabilisé sur le coût d'achat du produit au grossiste. Au-delà de cette pratique qui peut être considérée comme une forme de partenariat d'affaires entre détaillant-acheteur, nous n'avons pas noté de système de préfinancement des activités du premier par le second, le financement restant une question cruciale pour les détaillants très souvent dépendant du grossiste. Ce qui laisse croire que le commerce de détail est un secteur d'activité pour les laissés-pour-compte. Ce commerce a une incidence sur l'offre alimentaire locale et importée notamment par sa contribution à la redistribution spatiale.

4.5.2. Le financement du commerce vivrier de détail

Les bénéfices journaliers bruts sont assez faibles (en moyenne 1 000 FCFA, soit 30 000 FCFA/mois). Ils sont prioritairement orientés pour les besoins quotidiens de la famille. Cette moyenne cache cependant de fortes disparités. Le trop grand nombre d'acteurs de ce segment (par exemple 466 sur les trois marchés officiels de Garoua et 245 sur le seul marché de Maroua en 2009) réduit les parts de marché de chacun. Les possibilités de renforcement du capital par la réinjection des bénéfices s'en trouvent également réduites. Malgré des efforts d'épargnes à travers le système de tontines entre les acteurs (500-1 000 FCFA/semaine de contribution individuelle), l'activité est loin de générer des revenus permettant à ses acteurs d'améliorer leurs conditions de vie. Dans ce contexte, on peut penser que l'approvisionnement des détaillants à crédit serait davantage profitable aux grossistes qui peuvent ainsi faire fonctionner un important réseau de revendeurs à leur compte, bien que ces pratiques permettent aux différentes filières de se maintenir. Le segment de la distribution urbaine affiche des signes de forte précarité, compromettant les risques de professionnalisation de ses acteurs fréquemment exposés à la faillite.

¹²¹ Dans le cas des céréales, le cadeau correspond généralement à ¼ de la tasse ou du bol rajouté à la quantité effectivement payée par l'acheteur. Ce rajout par le vendeur s'entend comme une sorte de récompense faite à l'acheteur et en même temps une exhortation à revenir la prochaine fois. Par ce geste le vendeur constitue son réseau de clients.

Le récit de Fadimatou D., détaillante au grand marché de Maroua s'apprentie au cas de nombreux acteurs de ce secteur. Mariée et mère de 7 enfants, elle est installée sur ce marché depuis 11 ans après avoir exercé la même activité pendant 4 ans sur un marché de quartier de la ville. Elle estime son chiffre d'affaire à 80 000 FCFA, montant qui a priori se situe au-dessus de la moyenne de ce secteur. A la réalité, Fadimatou dispose de moins de 30 000 FCFA de fonds propre de ce chiffre d'affaire. Comme beaucoup d'autres femmes et hommes (photo 17 ci-dessus), elle a installé sur le rebord de la servitude les cinq sacs qui constituent l'essentiel de sa marchandise dont un sac de mil rouge, un sac de mil blanc, un sac de maïs, un sac de riz importé et un sac d'arachide. Elle s'approvisionne auprès de deux grossistes. Un premier auprès de qui elle obtient à crédit le riz et un deuxième de qui elle reçoit le mil/sorgho, l'arachide ou le maïs selon le cas.

Son fonds propre lui permet de payer une avance sur un ou deux types de produits qu'elle vend avant de s'acquitter de sa dette. C'est de cette manière qu'elle parvient depuis toutes ces années à se maintenir dans l'activité qui finance une partie de l'éducation et de la santé des enfants. C'est également sur son stock qu'elle prélève ce qui est consommé au sein du ménage. Par cette activité elle vient ainsi en « renfort » à son époux dont le revenu mensuel ne dépasse pas 80 000 FCFA. Fadimatou dit avoir déjà connu des interruptions pouvant durer trois mois suite à la faillite. Ce qui l'a très souvent conduite à changer de grossiste n'ayant pas payé la totalité de ses engagements financiers auprès du précédent.

Les activités de nombreux détaillants sont ainsi marquées par de fréquentes interruptions dues à la diminution ou à la disparition du capital. L'une des causes du changement de fournisseurs est liée à l'impossibilité de payer les marchandises reçues du précédent et par conséquent à l'impossibilité d'être à nouveau approvisionné. D'autres détaillants s'approvisionnent auprès des producteurs des campagnes proches qui portent directement leurs produits sur les marchés urbains ou sur les marchés périphériques. L'achat se fait au comptant et permet en même temps d'améliorer les marges bénéficiaires. Seulement le nombre d'acteurs pouvant payer au comptant est faible. D'où l'importance des approvisionnements à crédit auprès des grossistes urbains.

* * * *

En définitive, les filières céréalières décrivent des trajectoires spécifiques dans l'organisation et le fonctionnement qu'il s'agisse des filières de production locales ou importées. Cette spécificité porte autant sur les acteurs que sur l'ensemble du processus de mise en marché. Les acteurs locaux ont développé un ensemble de stratégies d'actions qui leurs permettent de gérer le faible intérêt que manifestent les pouvoirs publics à l'égard des filières locales, comparativement au riz importé, objet de multiples enjeux financiers. Quelle que soit la filière, on note ainsi le rôle moteur joué par le secteur privé dans l'approvisionnement des marchés urbains.

Conclusion de la deuxième partie

L'analyse de l'évolution de la demande alimentaire urbaine au Nord-Cameroun confirme la prépondérance du modèle basé sur les céréales, en même temps qu'elle révèle des formes d'adaptation des ménages orientées par les disponibilités alimentaires sur les marchés locaux. La part des spéculations locales (mil/sorgho et maïs) varie selon la période de soudure ou d'abondance. Les céréales anciennes (mil/sorgho) qui connaissent une forte saisonnalité de leur disponibilité du fait d'un certain nombre de contraintes d'usage (semences, transformation en bière) sont pénalisées en comparaison des céréales « nouvelles » (maïs, riz) qui peuvent facilement être importées du marché international (cas du riz), soit bénéficient d'investissements institutionnels importants (cas du maïs). Le riz a ainsi intégré les habitudes alimentaires des populations urbaines des zones soudano-sahéliennes. Il est devenu le premier aliment en période de soudure, suivi du maïs qui a connu une croissance remarquable en une quinzaine d'années. Leur plus grande disponibilité tout au long de l'année par rapport aux mil/sorgho base alimentaire de la région, la diversité de leurs formes de consommation, favorisent par ailleurs leur adoption par les populations urbaines.

Or les périodes de soudure sont souvent des périodes d'insécurité alimentaire forte dans des zones où l'accès aux ressources hydriques est de plus en plus instable. La plupart des alertes alimentaires que connaît le Cameroun et qui conduisent le PAM à intervenir dans ce pays se localisent dans les régions du nord du pays (Extrême-Nord, Nord). Si le riz et le maïs ont un rôle important croissant pour la diminution de l'insécurité alimentaire saisonnière dans le Nord-Cameroun, ils participent aussi à la stabilité de l'offre céréalière globale dans les villes tout au long de l'année. Les constats réalisés interrogent en revanche la durabilité des trajectoires actuelles du système alimentaire des productions. Le riz étant principalement importé, la réalisation de la sécurité alimentaire en période de soudure est de plus en plus tributaire du marché international. En ce qui concerne le maïs, des interrogations demeurent sur sa capacité à confirmer le rôle de « pilier futur » de la sécurité alimentaire des populations de la zone soudano-sahélienne, du fait des nombreuses sollicitations dont il fait l'objet au niveau de l'alimentation animale, voire d'autres formes d'usages alimentaires.

Par ailleurs au-delà du critère de disponibilité, de nombreux dysfonctionnements qui caractérisent les filières céréalières locales constituent également des facteurs de risques d'instabilité de l'offre régionale. Ces dysfonctionnements sont d'ordre organisationnel, fonctionnel et infrastructurel. Entre les segments amont (producteur) et aval (consommateurs),

la définition et la délimitation des segments intermédiaires restent très aléatoires, un même acteur pouvant « muer » d'une fonction à l'autre dans un même espace selon les opportunités de marché qui se présentent. D'où la difficulté à répondre à la question « qui est acteur de l'approvisionnement et de la distribution vivrière au Nord-Cameroun ? ». Le plus gros risque est cependant d'ordre financier. Le financement de la filière est un véritable goulet d'étranglement des acteurs conduisant à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies d'action essentiellement fondées sur le social en l'absence d'un système d'appui bancaire. Les tontines et divers autres appuis financiers bien que participant au maintien des filières sont des mécanismes de financement fragiles notamment au niveau du segment de la distribution. De nombreux acteurs sont ainsi engagés dans la spirale du fonctionnement à crédit qui, tout en les maintenant dans les filières alimentaires, leur laisse peu de marge de manœuvre de se constituer un capital personnel substantiel.

D'un point de vue général les filières céréales locales (mil/sorgho, maïs et riz) connaîtraient davantage de dysfonctionnements structurels et fonctionnels que la seule filière riz importée objet de divers enjeux. Malgré l'instabilité du marché international ces deux dernières années, le riz importé se caractérise par sa plus grande disponibilité sur les marchés urbains, contrairement au mil/sorgho, maïs et riz local. Ainsi, la spécificité sectorielle de la filière de riz importé structure des systèmes d'approvisionnement spécifiques différents des céréales locales. Elle permet de délimiter avec beaucoup plus de certitude les différentes fonctions d'intermédiation (grossistes, transporteur et détaillants principalement). Il y a donc un besoin de soutenir la réorganisation des filières céréalières locales, action qui relève du rôle de l'Etat dans l'accompagnement des acteurs du secteur privé.

**Troisième partie : Les voies de l'adaptation de l'offre à la
demande urbaine**

Cette troisième partie examine les conditions d'amélioration de l'offre vivrière locale, et particulièrement de l'environnement de production permettant de répondre de manière durable à la demande urbaine. Nous analysons dans les deux chapitres qui la structurent le cadre institutionnel d'accompagnement des acteurs de la production vivrière en général et céréalière en particulier. Il apparaît que la recherche agronomique en tant qu'institution amont de la chaîne alimentaire a fourni au cours des cinquante dernières années d'importants acquis adaptés à la précarité agro-écologique de la région, certes, mais qui ont peu contribué à l'accroissement de la production. Nous retenons à cet effet l'approche historique pour analyser la mise en œuvre du dispositif de transfert de ces acquis en milieu paysan et identifier les dysfonctionnements permettant d'expliquer les difficultés d'accroissement de la production par intensification. Les évolutions de l'environnement socio-économique mondial impactent par ailleurs sur les choix d'intervention des pouvoirs publics et leurs partenaires au développement (ONG et Associations à but non lucratif, Confessions religieuses, Organisations de producteurs de plus en plus impliquées dans le processus de mise en œuvre de la politique agricole). Cette partie analyse également les conséquences de ces évolutions sur les possibilités d'accroissement des disponibilités vivrières. En outre, l'amélioration de l'offre vivrière urbaine est tout aussi tributaire de l'ensemble du système de transport en général et des infrastructures routières en particulier comme on l'a vu plus haut [chapitre 2 (2.1.2) et chapitre 4 (4.3.)], l'un des défis à relever par les acteurs de la distribution étant d'acheminer la production des campagnes vers les villes.

Chapitre 5 : L'amélioration de l'environnement institutionnel de la production

L'Etat camerounais à l'image de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne affiche au lendemain de son indépendance la volonté de garantir à sa population un accès durable à l'alimentation. Au-delà du besoin d'assumer cette mission régalienne, mieux de souveraineté nationale, cet engagement tient également du souci de juguler le risque d'amplification de la dépendance alimentaire du Cameroun vis-à-vis des importations dont les quantités augmentent de façon inquiétante à partir de 1970, particulièrement sur les produits céréaliers (blé, riz, maïs et sorgho). Le développement des sociétés publiques de substitution à l'importation marque la concrétisation de cette volonté à travers le contrôle de la chaîne alimentaire. La recherche agronomique, la production agricole, l'encadrement paysan et la distribution urbaine s'inscrivent ainsi dans le registre des actions entreprises par l'Etat, sans pour autant que cela contribue à moyen et à long termes au recul des importations qui portent certaines années (1981 et 1991) sur le sorgho principale céréale locale, et de plus en plus le maïs à partir de 1986. Après un premier pic de croissance en 1991 avec près de 250 000 tonnes de céréales importées, les importations camerounaises ont franchi les 800 000 tonnes en 2006 (figure 49 et Annexe F).

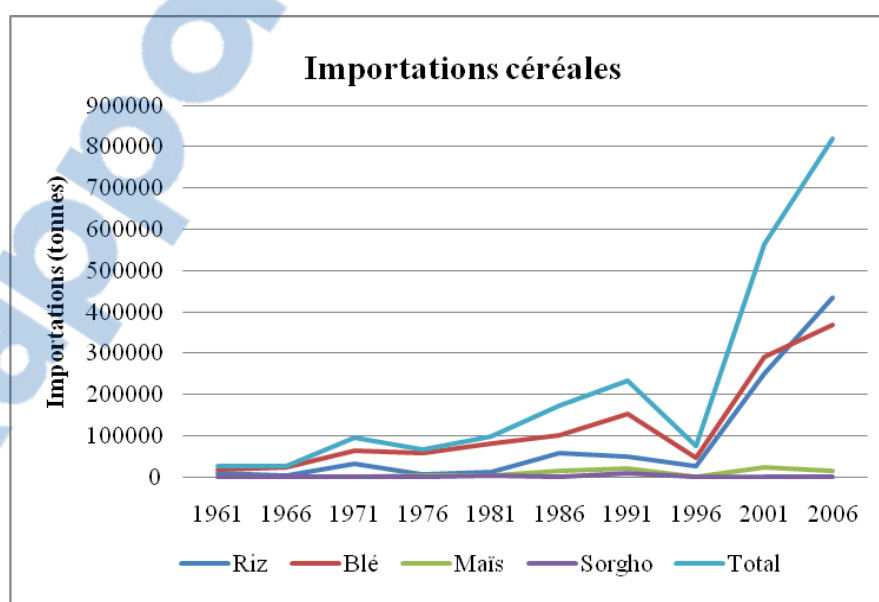


Figure 49 : Evolution des importations céréalières du Cameroun (1961-2006)

Source : FAOSTAT (février 2011) Graphique Fofiri, février 2011

Malgré l'importance du blé (environ 45 %), le riz, le maïs et le sorgho sont les principales bases amyliques consommées au Cameroun faisant l'objet d'importations massives¹²² ; racines, tubercules et féculents étant pour l'essentiel produits sur place. Leur part croissante dans les importations céréalières est préoccupante compte tenu de leur importance dans la préservation de la sécurité alimentaire urbaine. En outre, l'importance des céréales dans la consommation alimentaire des populations du Nord-Cameroun a toujours constitué un enjeu justifiant l'implication des pouvoirs publics dans la chaîne alimentaire. La précarité de cette région géographique du point de vue agro-écologique avait très tôt préoccupé l'administration coloniale française dont les actions avaient surtout porté sur l'appui à la diversification agricole, à la mécanisation (introduction de la traction animale) et au stockage ; les essais expérimentaux sur le riz, le contrôle de la commercialisation du mil. L'intervention de l'Etat indépendant va donc s'inscrire dans le prolongement des actions déjà engagées visant à accroître la disponibilité alimentaire locales.

A l'échelle nationale, le Nord-Cameroun demeure l'espace le plus vulnérable au plan agricole malgré la pléthore de mesures d'interventions publiques et privées. Les effets récents du changement climatique observés sur les activités agricoles constituent de nouveaux facteurs susceptibles d'accroître cette vulnérabilité et face auxquels les systèmes céréaliers doivent s'adapter. L'analyse du système de production (chapitre 1) a montré des disparités d'appuis institutionnels entre les cultures céréalières. Dans le domaine de la recherche, peu de travaux ont été menés sur le mil par rapport au sorgho, au riz et au maïs qui ont toujours fait l'objet d'accompagnement institutionnel spécifique. La diversité variétale sur le maïs, le dispositif d'encadrement paysan soutenu par la SODECOTON et autres organismes de développement, le financement de la production agricole et récemment l'appui à la production semencière dans le cadre du PARFAR, sont autant d'actions susceptibles d'expliquer sa plus grande disponibilité annuelle par rapport au mil/sorgho. De ce constat, la mise en place d'un cadre institutionnel similaire pour le mil/sorgho pourrait-elle activer des réserves de productivité importantes et accroître la disponibilité locale ? Ce chapitre analyse les conditions d'amélioration de l'environnement institutionnel de la production à partir des actions menées dans les domaines de la recherche, de la vulgarisation et du stockage.

¹²² Les importations d'igname du Nigeria se font à partir des principaux points d'entrée au Cameroun par le nord (Amchidé, Fotokol, Mogodé...). Elles ne font pas l'objet d'un suivi statistique permettant de fournir des données crédibles. L'igname du Nigeria comme cela est communément appelé sur les marchés urbains du Nord-Cameroun est généralement vendue en période de soudure, lorsque la production régionale d'igname faite dans la plaine de Mbé (Adamaoua) est épuisée.

5.1. Adaptation des systèmes céréaliers aux évolutions agro-climatiques : rôle de la recherche agronomique

Les évolutions agro-climatiques dans le Nord-Cameroun sont caractérisées ces dix dernières années par des perturbations du calendrier agricole liées aux fluctuations des saisons, la reprise des semis par les paysans suite à l'instabilité pluviométrique, la baisse de la teneur en eau des sols entre autres effets. La pluviométrie est passée de 700 à 500 mm par an dans la partie sahélienne. La dynamique de la plaine d'inondation du Logone est aujourd'hui confrontée à une régression de la durée de recouvrement de la plaine par les eaux de crue des principaux cours d'eau de la région (WMO/GWP, 2003). Ces effets qui ont par le passé affecté l'agriculture mais de façon cyclique ont conduit les pouvoirs publics à mener des actions visant à atténuer l'impact de la sévérité du climat sur la production agricole (Beauvilain, 1989). La recherche agronomique est apparue comme la pierre angulaire du dispositif mis en place dans les années 1970 et qui a permis de fournir à l'ensemble du système agricole régional d'importants acquis malgré leur faible niveau d'adoption.

5.1.1. Le système de recherche agronomique au Nord-Cameroun : état des lieux

Le système de recherche agronomique dans le Nord-Cameroun a connu à ce jour deux grandes périodes en rapport avec les opportunités de financement des activités impulsées de l'extérieur. Le rôle des PTF y est déterminant notamment dans la définition des orientations thématiques de la recherche et le choix des zones d'intervention. La période 1964 - 1996 jette les fondements historiques de la recherche régionale et sera suivie plus tard des réformes visant à adapter la recherche au contexte socio-économique de l'heure.

5.1.1.1. Les fondements historiques de la recherche agronomique régionale (1964-1996)

Les grandes initiatives en matière de recherche agronomique au Nord-Cameroun sont surtout venues des instituts et organismes de recherche étrangers et/ou des bailleurs de fonds internationaux (ORSTOM/IRD, CNRS, CIRAD ; Coopération Française, BM, BAD...). La recherche dans ses débuts touche principalement trois domaines de la production agricole : les semences, les itinéraires techniques et les systèmes de production. La période (1964-1996) jette les bases d'une recherche agronomique nationale qui bénéficie de nombreux appuis extérieurs du point de vue financier et technique. Au plan national l'Institut de Recherche Agronomique est créé en 1979 et la Délégation Générale pour la Science et la Recherche Technique érigée en Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en

1984. Nous rappelons succinctement ici les principaux projets/programmes de recherche développés sur les céréales (Projet Garoua, 1995 ; Seiny Boukar et *al.*, 1997 ; Seignobos et Iyébi-Mandjek, 2000 ; Mathieu, 2003 ; Njomaha, 2004). Trois programmes ont particulièrement œuvré dans ce domaine.

- *Le SAFGRAD (Semi-Arid Food Grain Research and Development)*

Ce programme avait été mis en place par l'OUA, pour accroître les productions de sorgho et de mil en régions semi-arides de l'Afrique. Installé au Centre de recherche de Maroua de 1979 à 1984, il ciblait les cultures de base de l'alimentation des populations du Nord-Cameroun.

- *Le NCRE (National Cereal Research and Extension)*

Le projet financé par l'USAID dura 15 ans (1980-1994). L'objectif était d'accroître de façon substantielle la production céréalière du pays et de former les chercheurs nationaux de sorte qu'ils deviennent plus productifs pour le Cameroun et l'Afrique toute entière. Le projet qui couvrait toutes les zones agronomiques du pays portait sur le maïs, le sorgho, le mil et le riz. Il a permis de développer plusieurs variétés de semences particulièrement sur le maïs, le riz et le sorgho.

- *Le Projet Garoua*

Financé par l'Etat camerounais, le Fonds d'Aide et de Coopération et la Caisse Française de Développement, ce programme bilatéral entre le Cameroun et la France débuta en 1988 et s'acheva en 1996 dans le Nord-Cameroun. Le projet Garoua monté pour couvrir toute la zone soudano-sahélienne participa à l'amélioration du matériel végétal, la protection des végétaux, la gestion des ressources naturelles, la restauration des sols, les systèmes de production, l'amélioration de la technologie agro-alimentaire (transformation des céréales). Ces aspects constituaient les différentes unités de recherche ayant structuré ledit projet. Le projet Garoua a permis de poursuivre les travaux d'amélioration du matériel végétal développé dans le cadre des précédents programmes, en particulier par la recherche des variétés à rendements stables et dont les caractéristiques technologiques correspondent à la demande des paysans et des agro-industries.

C'est dans le cadre de ce projet qu'ont été développés et introduits les équipements de broyage et de mouture des grains de maïs, contribuant ainsi au développement de cette culture dans la région par l'amélioration des techniques de mouture par rapport aux mil/sorgho. Le

projet a par ailleurs contribué à la mise au point de nouvelles variétés en riziculture pluviale et de bas-fonds et en riziculture irriguée. Il a en outre donné un essor à la malherbologie¹²³, et depuis 1992 la lutte chimique a pris de l'importance dans la lutte contre les adventices. Il a enfin participé à la formation de plusieurs chercheurs de l'ex-Institut de recherche agronomique (Projet Garoua, 1995 ; Seiny Boukar et *al.*, 1997).

La mise en œuvre de tous ces projets et programmes a fourni un matériel végétal diversifié (tableau 29) complémentaire au riche patrimoine génétique local existant notamment sur le mil/sorgho. Car les agriculteurs sont institutionnellement reconnus pour leur rôle dans la construction et la diffusion des ressources génétiques. A cet effet l'Extrême-Nord présente à elle seule une exceptionnelle richesse variétale de sorgho [plus de 1 500 variétés (Raimond, 1999, 2005 ; Seignobos et Iyébi-Mandjek, 2000)].

Tableau 29 : Variétés de semences céréalières développées par la recherche dans le Nord-Cameroun (1964-2008)

Spécifications	Principales variétés développées	Variétés adoptées
Sorgho pluvial	S35, CS 54, CS 95, CS 141, Zouaye, IRAT 55	S35, IRAT 55, Zouaye
Pénicillaire	IKMV	
Maïs	CMS 8704, CMS 8501, CMS 9015, CMS 8806, TZEE, STR-Y, Cam.Inb, K9351,	CMS 8704, CMS 8501, CMS 9015, CMS 8806, TZEE, Cam.Inb
Riz	Riziculture pluviale de bas-fonds	
	IRAT 112, ITA 257, WAB 96-31, IRAT 314, IDSA 46, WAB 96-44	IRAT 112, ITA 257, WAB 96-31
	Riziculture irriguée	
	ITA 300, BKN 7033, ITA 212, ITA 222, CICA 8, ITA 230, AD 9246, NERICA, IR 46	IR 46

Sources : *Exploitation bibliographique (Projet Garoua, 1995 ; Seiny Boukar et al, 1997 ; Seignobos et Iyébi-Mandjek, 2000 ; Njomaha, 2004 ; Mathieu, 2005 ; IRAD, 2009).*

¹²³ La malherbologie ou sciences des mauvaises herbes, a pour objet la connaissance des mauvaises herbes. Elles cherchent à comprendre comment s'intègrent les divers cycles de développement des mauvaises herbes par rapport à ceux des cultures, aux pratiques culturales et à toutes les pratiques de lutte (directe ou indirecte) permettant la régulation de mauvaises herbes.

Malgré cette diversité variétale très peu de variétés ont été adoptées par les paysans suite à certaines contraintes d'ordre agronomique, naturel et social [faible rendement, inadaptation aux variabilités pédoclimatiques, vulnérabilité aux adventices particulièrement le *striga*, dépréciation des propriétés organoleptiques par les populations (goût/saveur, texture, couleur, grosseur...)].

Le riz a fait l'objet de nombreux travaux de recherche à la demande de la SEMRY contrairement au sorgho et surtout au mil dont les préoccupations des paysans étaient remontées à la recherche par le canal de la vulgarisation (SODECOTON, Confessions religieuses, services du ministère de l'agriculture). L'intérêt croissant des paysans pour le sorgho de contre-saison (*muskuwaari*) conduit la recherche à y consacrer des travaux. Les premières recherches menées sur la spéculation par l'Institut de Recherche Agronomique Tropicale remontent aux années 1960-1970. Elles permettent l'établissement de diverses références utiles tant sur la connaissance de la biologie et de la physiologie du sorgho repiqué, que sur les possibilités d'amélioration des techniques culturales et de sélection variétale. Mais les résultats essentiellement obtenus en station souffrent de ne pas prendre en compte la diversité des pratiques ainsi que des milieux culturels.

Les propositions orientées vers l'intensification de la production à travers le développement de la culture attelée et l'utilisation d'intrants ont eu peu d'impact car elles s'opposent aux stratégies développées par les agriculteurs (Mathieu, 2005). Ces travaux s'inscrivaient dans la logique dominante du « développement par le haut » qui a prévalu au cours de cette période. En 1996 une grande variabilité de semences améliorées est développée (Kanga et Abba, 1997). Mais le « S35 » considéré comme la variété phare de la recherche a été peu adopté par les paysans à cause de son goût peu apprécié, ces-derniers préférant le *djigarii* (mil rouge) et le *baïri* (mil blanc) pour leur caractère rustique.

Pour Barrault (1972) cité par Mathieu (Op. Cit.), l'amélioration génétique du *muskuwaari* n'apparaît pas comme une priorité et doit être précédée de travaux sur l'amélioration des techniques culturales. Des recherches menées dans ce domaine et portant sur la fertilisation n'ont pour autant pas montré d'effets significatifs sur le rendement, car la fertilisation ne peut présenter un intérêt que si l'on parvient par exemple à lever la contrainte de la disponibilité en eau. Or l'accès à l'eau demeure une contrainte majeure à l'agriculture dans la zone soudano-sahélienne et les effets du changement climatique déjà bien perceptibles risquent de compromettre davantage cette culture dans les années à venir. Le développement

de la culture du sorgho de contre-saison s'effectue aujourd'hui par extension des superficies cultivées et non par intensification. Sa pratique se fait de plus en plus au-delà des terres traditionnelles sur vertisols adaptées à la culture (Fotsing et Mainam, 2003). On s'achemine progressivement vers la fin des terres de *karal*.

Contrairement au muskuwaari issu du patrimoine génétique local, le maïs a été introduit par les pouvoirs publics au Nord-Cameroun dans la décennie 1980 afin de réduire les risques d'insécurité alimentaire par l'augmentation de la disponibilité en céréales. Les recherches sur la diversification et l'amélioration variétales et les systèmes de production correspondaient au paradigme dominant visant la mise au point des innovations techniques et technologiques par la recherche et leur diffusion par les organismes de développement.

La période (1964-1996) fournit ainsi de nombreux acquis scientifiques dans les domaines de la sélection variétale, de la protection des végétaux, des systèmes de production. Malgré le faible niveau d'adoption de nombreuses innovations techniques et technologiques par les paysans, ces trouvailles n'en constituent pas moins un important héritage laissé à la recherche, permettant de réorienter les travaux à partir de la décennie 1990.

5.1.1.2. L'adaptation de la recherche au contexte socio-économique (1997-2008)

La recherche agricole camerounaise fait l'objet d'une adaptation à la fois structurelle et contextuelle dans la deuxième moitié de la décennie 1990. Au plan structurel, une réforme globale est engagée à partir de 1994. Le Cameroun entame des réflexions avec l'appui d'un certain nombre d'institutions internationales visant à restructurer la recherche agricole de manière à la rendre plus efficiente et capable de s'autofinancer. L'Institut de Recherche Agronomique et l'Institut de Recherche Zootechnique et Vétérinaire fusionnent pour former en 1996 l'actuel Institut de Recherche Agricole pour le Développement¹²⁴ (Njomaha, 2004). L'IRAD est structuré suivant les cinq zones agro-écologiques qui couvrent le Cameroun (figure 50).

¹²⁴ L'IRAD créé par décret présidentiel n° 96/050 du 12 mars 1996, réorganisé par le décret n° 2002/230 du 6 septembre 2002, est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est placé sous la tutelle technique du ministère chargé de la recherche scientifique et de l'innovation et sous la tutelle financière du ministère de l'économie et des finances (IRAD, 2007b).

- Zone I : Zone Soudano-sahélienne ;
- Zone II : Hautes Savanes Guinéennes ;
- Zone III : Hauts Plateaux de l'Ouest ;
- Zone IV : Forêt humide à pluviométrie mono-modale ;
- Zone V : Forêt humide à pluviométrie bi-modale.



Figure 50 : Zones agro-écologiques du Cameroun

Source : IRAD (2007)

Chaque zone agro-écologique est couverte par un ensemble de structures de recherche hiérarchisées. Le Centre Régional de Maroua dans la zone soudano-sahélienne comprend les stations polyvalentes de Garoua et de Yagoua, et les antennes de Poli-Fignolé, Maga, Guétalé, Kousséri, Makébi, Sanguéré/Karéwa, Béré et Touboro. C'est un dispositif stratégique qui d'un point de vue spatial, vise à rapprocher la recherche du milieu paysan. Il est chargé entre autres missions d'assurer la coordination nationale des recherches sur les céréales des zones sèches, mission à laquelle il prenait déjà part en qualité de structure d'accueil de divers projets et programmes dans la période 1964-1996.

En outre on assiste après 1997 à une « contextualisation » de la recherche agricole aux évolutions socio-économiques fondée sur deux séries de facteurs : la disponibilité des ressources financières et une plus grande prise en compte des préoccupations des producteurs à travers la démarche participative. Les financements étatiques s'amenuisent progressivement puis sont supprimés suite à la crise économique. La recherche nationale en général est plus que par le passé dépendante des financements extérieurs (BM, BAD, Coopération Française en l'occurrence).

Au Nord-Cameroun les activités de recherche sur la diversification et l'amélioration variétales subissent en premier les effets de cette crise. Le Centre de Maroua et toutes ses structures spécialisées entrent dans une léthargie à l'image de la recherche camerounaise. Le volet production des semences de pré-base destinées à la multiplication du matériel végétal est interrompu, consacrant ainsi une amorce au démantèlement de la filière semencière au cœur du dispositif de la production agricole. Le taux de prélèvement des semences sur les récoltes atteint aujourd'hui les 10 % particulièrement sur le mil/sorgho. Dans plusieurs zones rurales les échanges de semences s'organisent autour des réseaux sociaux informels. Barnaud *et al.* (2008) ont estimé que 56 % des agriculteurs *duupa* du Nord-Cameroun se pourvoient auprès de leur famille ou de leurs voisins. Cette forme d'organisation a été observée au Mali par Bazile et Abrami (2008). Les auteurs ont montré que les systèmes semenciers traditionnels participent à l'emblavement de $\frac{3}{4}$ des surfaces cultivées dans certains pays du Sud. Les systèmes semenciers traditionnels ont par ailleurs contribué à la diffusion de l'important matériel génétique local dans les savanes africaines à travers le phénomène migratoire (Raimond, 1999 et 2005 ; Seignobos, 2000 ; Bazile et Abrami, 2008).

Dans le cadre de cette contextualisation l'approche projets et programmes est maintenue certes, mais elle s'inscrit davantage dans une perspective sous-régionale que

nationale étendue à la zone des savanes d'Afrique centrale (Cameroun-Tchad-République centrafricaine). Celle-ci se concrétise au sein du PRASAC¹²⁵. Elle aboutit au montage et à l'exécution de deux importants programmes de recherche sur les mutations des savanes africaines : PRASAC 1 (1998-2002) et ARDESAC (2004-2009). L'objectif majeur est de redynamiser les Instituts de recherche sous-régionaux fragilisés par les effets de la crise économique. Financés par la Coopération Française, les deux programmes de recherche ont bénéficié de l'appui des partenaires scientifiques européens dont le Cirad et l'IRD en France, puis l'Université de Leyde au Pays-Bas (Jamin et *al.*, 2003 ; PRASAC, 2009). Les domaines abordés en vue d'améliorer les pratiques agricoles portent sur :

- La gestion des ressources naturelles et de l'environnement (terre, pâturage, bois) ;
- Les systèmes de production ;
- La protection des végétaux ;
- L'étude des performances des filières en crise (coton) et des filières émergentes (maïs, oignon, niébé, fruits) ;
- La valorisation des produits ;
- L'appui aux acteurs (conseils de gestion).

En 2003 les résultats de la mise en œuvre du PRASAC 1 montrent qu'il a impulsé des ruptures par rapport aux thématiques antérieures centrées sur la diversification et l'amélioration variétales, mais aussi dans les pratiques des chercheurs (approche « top-down ») (Madi et *al.*, 2003). Il a souvent été reproché à la recherche de développer des thèmes inadaptés aux besoins des producteurs. La démarche privilégie désormais l'établissement d'un partenariat avec les acteurs pour mettre au point des méthodes d'aide à la décision : c'est l'approche participative. Cette orientation maintenue dans le cadre des activités ARDESAC (2004-2009) a été institutionnalisée au sein de la recherche camerounaise. La recherche agricole conduite au cours de cette deuxième période (1997-2008) a fourni des résultats qui touchent trois domaines essentiels de la production vivrière.

- La gestion des ressources naturelles et de l'environnement (terre, eau) ; les systèmes de production ; la protection des végétaux ;

¹²⁵ Le Prasad a été érigé en une Direction de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) en novembre 2000. Il est chargé d'assurer la coordination des projets et programmes de recherche dans la sous-région. Ces activités ont été étendues à toutes les écologies de l'Afrique centrale, d'où la nouvelle appellation de *Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale*. Site Web: www.prasac-cemac.org

- L'étude des performances des filières émergentes et la valorisation des produits dont le maïs ;
- L'appui aux acteurs (conseil de gestion).

On note ainsi ces vingt dernières années une reprise des programmes de recherche visant à apporter des réponses aux contraintes d'accès et d'utilisation des ressources naturelles et à accompagner la diversification agricole amorcée avec la crise cotonnière. Les céréales continuent de faire l'objet de travaux spécifiques, toujours dans le souci d'améliorer la productivité. Les travaux en cours portent sur la vulgarisation de la variété de riz NERICA par l'IRAD ; et l'étude de l'évolution de la diversité des ressources génétiques menée dans le cadre du projet PLANTADIV (Evolution de la diversité des ressources génétiques domestiquées dans le bassin du lac Tchad) financé par le gouvernement Français (activités de recherche de l'UMR 8586 Prodig de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France)¹²⁶.

L'état des lieux de la contribution de la recherche régionale au développement de la production céréale atteste de l'existence d'importants acquis techniques. Cependant leur faible niveau d'appropriation par les paysans constaté par les chercheurs et les développeurs tend à réorienter la recherche sur les filières alimentaires en général et vivrières en particulier en Afrique subsaharienne. Le Cirad consacre depuis une dizaine d'années un programme de recherche sur la question pour tenter de comprendre les contraintes à l'adoption de l'innovation dans les systèmes de production agricole et de transformation en Afrique subsaharienne. L'état de la question fournit trois explications.

- l'inadéquation entre le paquet technique et technologique proposée par la recherche et les besoins formulés par les paysans, l'innovation étant très souvent exogène aux sociétés locales (Seignobos, 2001 ; Cathala et Seignobos, 2003 ; Temple et *al.*, 2009) ;
- le faible niveau de revenus en milieu rural qui compromet l'accès au paquet technique (mécanisation du labour et sarclage), aux engrais et aux semences améliorées (Njomaha, 2002 et 2004) ;
- et particulièrement le relâchement dans l'encadrement institutionnel des producteurs et la fourniture des services de base en rapport avec les contraintes financières et le désengagement de l'Etat (Ondoa Manga, 2006 ; Anonyme, 2009).

¹²⁶ <http://www.agence-nationale-recherche.fr/documents/aap/2007/finances/BIODIV-resumes-2007.pdf>

Si les deux premiers facteurs ont abondamment été analysés par la recherche, le cadre institutionnel d'intervention de l'Etat dans le secteur agricole au Nord-Cameroun reste peu étudié. Or la multiplication récente des sollicitations par les partenaires au développement depuis la fin de la décennie 1990 d'une part, la reprise économique favorisée par l'admission du pays à l'initiative PPTE (2003-2004) d'autre part accordent à l'Etat Camerounais de nouvelles marges de manœuvre dans le secteur agricole permettant de contribuer à l'amélioration de la productivité. Un diagnostic global à l'échelle locale et/ou régionale pourrait ainsi fournir des éléments de compréhension des contraintes à l'adoption des innovations.

5.1.2. L'impact de la vulgarisation des acquis de la recherche sur l'amélioration des systèmes productifs

La vulgarisation agricole est entendue comme le moyen de faire adopter par les producteurs des techniques mises au point par la recherche agronomique grâce à un dispositif d'encadrement organisé à différentes échelles géographiques. Elle comprend l'ensemble des approches et des méthodes utilisées pour appuyer le changement des pratiques agricoles dans un espace (Mercoiret, 1994), l'objectif étant d'accroître la production. Le besoin d'accroissement de la production est un impératif dans le Nord-Cameroun compte tenu des contraintes environnementales qui ont contribué à la structuration des axes de recherche. On peut distinguer deux périodes dans le processus de transfert des acquis de la recherche aux paysans : une prise en charge du processus par les sociétés de développement régional au lendemain de l'indépendance et un retour progressif de l'Etat depuis une dizaine d'années à travers ses structures traditionnelles d'encadrement paysan d'une part, et les projets/programmes d'autre part.

5.1.2.1. Rôle des sociétés de développement dans la vulgarisation agricole : les leçons à tirer

Le paysage agricole nord-camerounais est marqué depuis la décennie 1970 par la présence de la SODECOTON et de la SEMRY. Le champ spatial d'intervention de la SEMRY étant néanmoins resté très localisé dans la province de l'Extrême-Nord, la SODECOTON par son champ spatial qui s'étend sur l'Extrême-Nord et le Nord a davantage joué un rôle central dans le processus de vulgarisation agricole. La SEMRY et la SODECOTON sont deux agro-industries post-coloniales dont les actions ont très tôt eu de fortes implications sur les activités agricoles régionales. En 1971 la création de la SEMRY

n'est en soi qu'une forme de nationalisation du projet d'expérimentation de la culture du riz commencé en 1954 ; au même titre que la SODECOTON passe du capital étranger detenu par la CFDT au capital majoritairement detenu par l'Etat Camerounais (70 %). Cet ancrage de longue date dans l'espace nord-camerounais a permis à ces deux structures de participer à divers niveaux à la formulation des opérations de recherche, à l'élaboration et à la mise en œuvre des dispositifs de vulgarisation des acquis de la recherche. Les interventions de chaque acteur se sont généralement organisées autour de la culture objet de sa création. A cet effet, tout le dispositif de vulgarisation va s'organiser autour des cultures du riz et du coton.

La SEMRY se voit confier un certain nombre de missions dont :

- la réduction de l'insécurité alimentaire des populations ;
- la mise à la disposition des paysans de nouvelles techniques leur permettant de satisfaire leurs besoins et leur aspiration au mieux-être ;
- la création d'un pôle de développement régional ;
- l'approvisionnement en riz du marché national (et la réduction des importations) ;
- la diffusion d'idées et de techniques.

Toutefois la stratégie de la société qui n'a jamais été formulée explicitement repose sur l'hypothèse que la riziculture irriguée constitue l'activité économique la plus rentable en termes de revenus monétaires par rapport aux céréales locales, et devrait donc peu à peu supplanter toutes les autres. Cette rentabilité est fondée sur le fait que la SEMRY contrôle totalement la filière et que les paysans sont assurés d'écouler leur production à un prix fixe connu d'avance (Arditi, 1998). Cette considération va conduire la structure à porter l'accent sur les techniques de production du riz considéré comme culture commerciale au détriment des autres vivriers et notamment les céréales locales. Ainsi les cultures de mil/sorgho réalisées à l'extérieur des périmètres et qui concurrencent parfois la riziculture irriguée seront peu à peu délaissées et les paysans pourront ainsi affecter toute la force de travail familiale à la riziculture qui connaît dans ses débuts une double production annuelle. La SEMRY assure la gestion de l'eau, la fourniture des intrants et le suivi des producteurs. Elle constitue également le canal de transfert de nouvelles variétés fournies par la recherche en milieu paysan d'une part, et de transmission des performances techniques à la recherche d'autre part. A travers elle s'effectue des vas-et-vient entre la recherche et le monde paysan.

Les mécanismes d'intervention de la SODECOTON dans le processus de vulgarisation obéissent au même schéma bien qu'organisés autour d'une culture non alimentaire. La société

est demeurée de loin le poumon économique de la région. En 2001 elle distribuait des revenus de près de 35 milliards de FCFA à 350 000 producteurs sous forme d'achat de coton graine¹²⁷. La SODECOTON a su développer une filière intégrée reposant sur des relations entre le paysannat et l'agro-industrie. La structure est en effet liée aux producteurs par divers services dont la fourniture des intrants, le désenclavement des voies d'accès aux zones de production, l'achat du coton graine, la construction des infrastructures sociales (écoles et centres de santé), l'appui au stockage vivrier... Cette omniprésence amène l'Etat à lui confier la délicate mission d'assurer le développement rural du Nord-Cameroun dès sa création.

Dans le cas de la SEMRY comme dans celui de la SODECOTON le dispositif de vulgarisation a adopté une approche intégrée autour d'une culture commerciale (respectivement riz et coton). Il s'agit dans l'ensemble d'un dispositif hiérarchisé (ou pyramidal), ayant une bonne organisation de travail et un contrôle strict. La pyramide repose sur un grand nombre d'encadreurs de base. C'est également un dispositif coûteux (Mercoiret, 1994). Le désengagement de l'Etat des secteurs productifs dans les années 1980 plonge la SEMRY essentiellement tributaire des subventions publiques dans une léthargie qui met un terme à sa mission de vulgarisation. La SODECOTON devient ainsi le pilier central du processus dans la région.

Elle est associée aux différentes stratégies de développement agricole élaborées dans le cadre des projets (Centre-Bénoué, Nord-Est Bénoué, Sud-Est Bénoué...) qui intègrent en effet tout un important volet vivrier permettant d'accompagner l'installation des migrants. Les cultures de mil/sorgho, de maïs, de riz, d'arachide et de niébé sont associées au cotonnier dans des systèmes rotatifs pour améliorer les rendements. Des consignes sont données par ses encadreurs sur les itinéraires techniques (respect de la distance de semis et des périodicités du sarclage, dosage d'engrais). Il est préconisé un assolement coton, sorgho, arachide, niébé ou maïs pour bénéficier du reliquat d'engrais sur le coton l'année précédente (Diocèses de Garoua, 1983). Le dispositif de vulgarisation de la SODECOTON comprend de la base au sommet les Chefs de Zone (CDZ), les Chefs de Secteurs (CDS) et les Chefs de Région (CDR). En 2008 on comptait 263 CDZ, 39 CDS et 9 CDR. Le CDZ est chargé de vulgariser des techniques de production au niveau de la parcelle par des démonstrations, des champs d'essais, des visites organisées (Djamen et *al.*, 2010). Ce déploiement tentaculaire a permis pendant plusieurs années la diffusion des variétés améliorées de semences développées par la

¹²⁷ Entretien avec le Responsable administratif et financier de la SODECOTON à Garoua, avril 2010.

recherche régionale. Il a particulièrement contribué à la diffusion de certaines cultures au détriment d'autres. Des structures d'appui ont été créées au sein de la SODECOTON pour renforcer le dispositif existant, à l'instar du DPGT et plus tard en 2000 l'OPCC.

A partir de 1982 la SODECOTON prévoit dans le cadre du Projet Centre-Bénoué une augmentation de 10 000 ha de surface cultivée en arachide (soit +25 %), permettant une production supplémentaire de 15 500 tonnes, la société envisageant d'absorber 60 % de la production différentielle d'arachide pour alimenter ses huileries (Diocèses de Garoua, 1983). Sur les céréales spécifiquement, la SODECOTON a joué un rôle majeur dans la diffusion des six variétés de maïs mises au point par l'IRA. Il s'agissait de variétés à cycle court (CMS 9015 ET 8806 de 90 à 95 jours) et tardif (CMS 8501, 8507, 8509, 8710 de 105 à 120 jours) correspondant aux variations pluviométriques de la région¹²⁸. L'idée de la substitution du maïs au mil/sorgho est établie notamment dans les bassins cotonniers. Une partie de la production est achetée par la société puis redistribuée à son personnel, participant ainsi à la recomposition du modèle alimentaire céréalier en faveur du maïs comme l'a montré l'analyse spatiale de la consommation (chapitre 3). Le riz bénéficie par contre de peu d'intérêt de la SODECOTON, en partie faute de variétés résistantes à la sécheresse.

Toutefois, la prise en charge de la vulgarisation par les sociétés de développement a toujours posé des problèmes au nombre desquels le chevauchement du calendrier agricole entre les cultures commerciales et les cultures vivrières. Les cultures de coton, de mil/sorgho, de maïs, d'arachide et de niébé ont toujours été en concurrence dans le calendrier de travail des paysans. Ces-derniers bien encadrés par les chefs de zone ont très souvent négligé ou manqué de temps pour l'entretien des parcelles vivrières, tous les actifs de l'exploitation familiale étant orientés sur les activités cotonnières. En outre, il y a toujours eu une forte compétition entre les deux types de cultures dans l'occupation spatiale, les « bonnes terres » en référence aux terres les plus fertiles étant généralement réservées au cotonnier. Cela a été le cas pour le riz par rapport au mil/sorgho dans les périmètres irrigués de la SEMRY.

Ces conflits ont particulièrement été observés dans les zones encadrées par le personnel des sociétés de développement, car en général, celles-ci n'interviennent pas dans des territoires où ne se cultivent pas le coton et le riz. La non intervention des sociétés de développement dans ces territoires a longtemps impacté sur l'amélioration des performances

¹²⁸ Viche Y., Organisations paysannes et commercialisation du maïs au nord du Cameroun. <http://www.fao.org/docrep/x518f/x5158f10.htm>

de milliers de petits producteurs, très souvent encadrés de façon irrégulière par les religieux et des associations à but non lucratif. Le CDD est particulièrement impliqué dans le développement agricole au Nord-Cameroun depuis l'indépendance. Il participe à l'encadrement paysan à travers des actions de formation des techniciens agricoles, d'encadrement technique, de vulgarisation des innovations, de distribution de semences, d'appui au stockage et à la commercialisation vivrière. Par ses actions, il a joué un rôle de diffuseur des innovations dans les zones non couvertes par les cultures encadrées de l'Extrême-Nord et du Nord. La vulgarisation par les structures non étatiques a ainsi souffert de cette absence de coordination des actions des différents intervenants.

Le dispositif de vulgarisation a cependant connu depuis la fin de la décennie 1990 des évolutions récentes inhérentes au contexte sociopolitiques et économiques de l'heure. De nouveaux acteurs ont fait leur apparition depuis une quinzaine d'années. Il s'agit des ONG, des Organismes à but non lucratif et des OP dont les actions restent tout aussi ciblées sur certaines cultures préalablement choisies. Les plus connus pour leur implication dans le processus sont :

- le Service d'appui aux initiatives locales de développement ;
- la Coopération technique allemande ;
- le Service néerlandais de coopération ;
- le Centre d'éducation rurale de Ngong ;
- l'Organisation des producteurs de coton du Cameroun

Le système régional de vulgarisation agricole s'est ainsi enrichi au cours de ces quinze dernières années d'une pléthore d'intervenants (figure 51) dont le discours bien que centré sur les pratiques agricoles, n'est pas toujours en adéquation avec la vision globale de développement agricole compte tenu de l'absence de coordination.

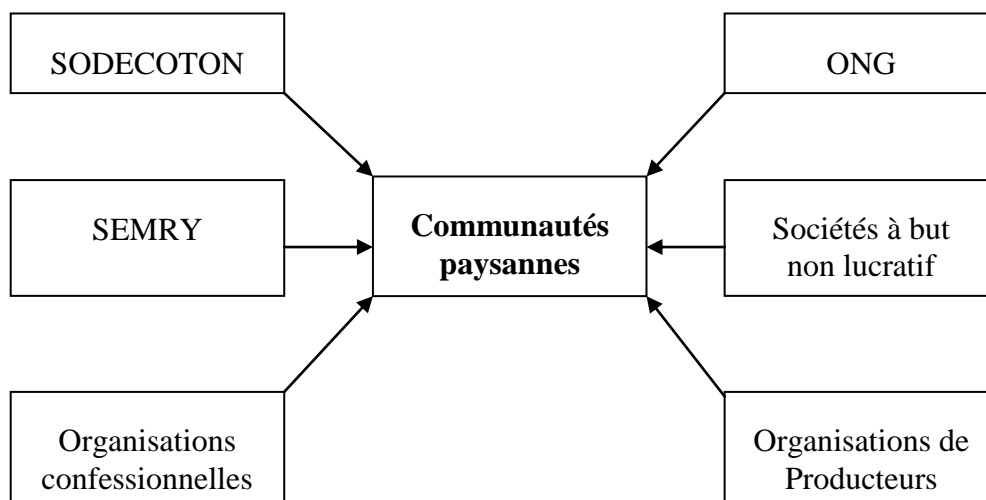


Figure 51 : Les acteurs non étatiques de la vulgarisation agricole dans le Nord-Cameroun depuis 1970

L'implication des différents intervenants est néanmoins irrégulière suite à leur dépendance des opportunités de financements extérieurs qu'il s'agisse des ONG, des sociétés à but non lucratif ou des OP. Elle est cependant appelée à s'accroître avec la place qu'occupe de plus en plus la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique agricole du Cameroun. L'annonce de la privatisation de la SODECOTON depuis une dizaine d'années fait craindre le démantèlement de ce qui peut être considéré comme le « noyau dur » du système régional de vulgarisation et d'encadrement paysan. L'on s'interroge sur la capacité et les dispositions du futur repreneur à poursuivre les missions sociales dont celle de la contribution au développement du secteur vivrier (accès aux crédits intrants vivriers, encadrement technique). Pour certains auteurs (Barbier et *al.*, 2003) la prochaine privatisation de la société cotonnière va certainement modifier profondément la manière dont on envisage le développement rural dans le Grand Nord-Cameroun. Cette privatisation aura au moins l'avantage de permettre une meilleure appréhension des autres filières et d'autres stratégies du développement. Le retour progressif de l'Etat à travers diverses structures suite à la reprise économique peut-il contribuer à l'émergence et à la consolidation des filières peu porteuses par le passé ?

5.1.2.2. Le « retour difficile » des structures publiques dans la vulgarisation agricole : quelles attentes ?

Le développement rural dans son ensemble relève des missions régaliennes de l'Etat qui affirme sa présence dans le Nord-Cameroun à travers les démembrements du MINADER.

Les structures étatiques sont déployées selon l'organisation territoriale du pays. On distingue les délégations régionales, départementales et d'arrondissement. De 1960 à 1983, année de réorganisation territoriale du pays, le nord formant une seule région administrative compte une délégation d'agriculture et trois délégations départementales correspondant aux départements de l'Adamaoua, de la Bénoué et du Diamaré. Depuis 1983, la région géographique compte trois délégations régionales (Adamaoua, Nord, Extrême-Nord), quinze délégations départementales et une trentaine de délégations d'arrondissement. Cette structuration s'est enrichie après 1995 des Postes agricoles créés en zones rurales. C'est donc une structure tentaculaire. En réalité l'Etat n'a jamais été totalement absent du développement agricole mais la fragilité de ses structures traditionnelles durant la crise économique en a fait un acteur passif, impuissant d'assurer une réelle coordination du système de vulgarisation.

En théorie, la structure du démembrement du MINADER dans le Nord-Cameroun permettrait d'assurer un meilleur encadrement paysan tant elle assure la couverture spatiale de l'ensemble de la région. Mais dans la pratique les structures traditionnelles de l'Etat ont toujours été confrontées à l'insuffisance du personnel technique d'encadrement et aux faibles ressources financières. Plus de 1/3 des postes agricoles sont non pourvus en personnels et ceux qui en sont pourvus comptent un seul agent, Chef de poste chargé d'assurer l'encadrement de proximité dans plusieurs villages. Un diagnostic du système national de recherche et de vulgarisation agricoles du Cameroun mené en 2008 par la FAO et la CEMAC a constaté de profondes inégalités dans l'encadrement des producteurs avec des ratios variant de 600 à 3 400 paysans par unité d'encadrement (Abdoul Aziz *et al.*, 2008).

Cependant depuis la fin de la décennie 1990 l'Etat est plus présent dans le dispositif de vulgarisation et d'encadrement agricoles à travers des projets et programmes qui semblent se substituer à leur tour (après les acteurs para-publics et privés), aux administrations traditionnelles bien qu'utilisant le personnel du MINADER. En 2009 nous avons recensé quatorze projets et programmes du sous-secteur des cultures vivrières dans les trois régions administratives du Nord-Cameroun (tableau 30) structurés autour des mêmes objectifs (organisation et professionnalisation des producteurs, accroissement de la productivité, amélioration des pratiques de stockage, appui à la commercialisation).

Tableau 30 : Projets/Programmes du sous-secteur cultures vivrières dans le Nord-Cameroun (décembre 2009)

N°	Projets/ Programmes	Dénomination	Année de création	Bailleurs/ Promoteurs
01	PNVRA	Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole	1988	Banque Mondiale/Etat
02	FIMAC	Fonds d'Investissement de Micro-Réalisations Agricoles et Communautaires	1991	Banque Mondiale/Etat
03	PNSA (PA-PSSA)	Programme National de Sécurité Alimentaire (Projet d'Appui au Programme Spécial de Sécurité Alimentaire)	2008	FAO/Etat
04	PARFAR	Programme d'Amélioration du Revenu Familial Rural dans les provinces septentrionales du Cameroun	2001	BAD/Etat
05	PNDRT	Programme National de Développement des Racines et Tubercules		FIDA/Etat
06	PAIJA	Programme d'Installation des Jeunes Agriculteurs (Wassandé dans l'Adamaoua et Lobesse dans le Sud)	2006	Etat
07	PNAFM	Programme National d'Appui à la Filière Maïs	2006	Etat (Fonds PPTE)
08	FFPA	Foods For Progress Act		IITA
09	PC	Projet Champignon		Etat (Fonds PPTE)
10	PNVBF	Programme National de Valorisation des Bas-Fonds	2003	Etat (Fonds PPTE)
11	PRRVL	Projet de Relance de la Riziculture dans la Vallée du Logone		
12	ACEFA	Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales	2008	C2D/Etat
13	PLGFV)	Projet de lutte contre les grands fléaux des vivriers	2003	Etat (Fonds PPTE)
14	PSC	Projet stockage céréaliier	2000	BID/Etat

Sources :

- MINEPAT (2009). *Rapport de mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural exercice 2008*, 147 p.
- MINADER (2009). *Répertoire des projets et programmes du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural*, 2^{ème} Edition, 76 p
- *Exploitation des Aides Mémoires.*

Ce retour dans l'encadrement paysan est davantage orienté vers les cultures vivrières contrairement à ce qui avait été observé au cours de la période 1960-1980 où l'accent était mis sur les cultures dites de rente. On peut tout de même s'inquiéter du risque de dispersion des efforts. Divers rapports d'études tant publics que privés insistent en effet sur la trop grande multiplicité de structures d'encadrement sur le terrain sans réelle coordination (Mbili Oloume, 2006 ; Abdoul Aziz et *al.*, 2008 ; Achancho et Lothoré, 2008). De nombreux dysfonctionnements observés lors de nos travaux de terrain interrogent sur l'efficacité d'une telle prolifération. Les éléments d'interrogation résident dans leur déploiement spatial qui

tend à conduire vers les mêmes bénéficiaires avec des approches parfois différentes souvent dictées par les bailleurs de fonds.

Le développement de l'approche projet/programme présente en outre le risque du démantèlement des services traditionnels du MINADER à travers des incitatifs qui conduisent l'ensemble du personnel technique à se désintéresser des missions d'encadrement non rémunérées. Primes élevées, disponibilités des frais de missions, moyens logistiques substantiels sont entre autres avantages que n'offrent pas les services traditionnels du ministère. Dans ce contexte, les projets et programmes à financements conjoints sont considérés par le personnel technique comme une source d'accroissement de revenus mensuels qu'un cadre d'amélioration des conditions de travail. Il est donc de plus en plus courant de rencontrer des personnels oeuvrant pour deux projets ou programmes différents auprès des mêmes bénéficiaires (situation récurrente entre les programmes ACEFA et PNVRA).

Nous avons également noté des cas d'abandons de hautes responsabilités dans l'administration traditionnelle pour des fonctions statutairement moins importantes dans un projet mais financièrement mieux rémunérées dans le meilleur des cas, ou tout simplement à des cumuls de fonctions entre administration et projets dans le pire des cas (situation tout aussi courante). Le « malaise » que semble aujourd'hui créer l'appartenance aux services du MINADER cristallise les rapports entre personnels desdits services et ceux des projets, rendant ainsi difficiles les relations de travail sur le terrain. Le document de préparation d'exécution du PARFAR (2001) précise par exemple que l'encadrement des producteurs de semences dans le cadre de l'appui à la mise en place d'une filière semencière au Nord-Cameroun, devait être assuré par les contrôleurs du Programme en rapport avec le PNVRA et les Agents vulgarisateurs de zones. Dans la pratique on note une difficile circulation de l'information entre les différents intervenants. L'application de cette mesure contribuerait pourtant à la pérennisation des actions du PARFAR pour relancer la filière semencière.

Enfin l'importance des ressources financières dont disposent les projets et programmes de même que leur autonomie du point de vue fonctionnel, n'est pas sans conséquences sur la nature des rapports avec les responsables locaux du MINADER (délégués régionaux) considérés comme autorités de tutelle. De tels conflits avaient déjà été observés il y a une vingtaine d'années entre délégués régionaux et coordonnateurs des sociétés de développement (SEMRY, SODEBLE, MIDEVIV, Office Céréalière) (Ondoua Manga, 2006). Cette difficulté

connue n'est donc pas prise en compte dans la définition des mécanismes de gestion des projets récents. Elle a comme conséquence la difficile coordination entre les différents intervenants sur le terrain d'une part, d'autant plus qu'ils visent les mêmes cibles. Elle conduit d'autre part à un éternel recommencement dans les mêmes zones d'intervention mettant ainsi en mal les possibilités de pérennisation des actions favorables à l'intensification agricole et à l'accroissement de la productivité. L'observation de l'environnement de production montre que les projets et programmes semblent pour l'heure provoquer davantage une dispersion des efforts déjà entrepris dans l'encadrement et la vulgarisation agricole qu'ils ne contribuent à dynamiser l'agriculture régionale.

Il ressort que l'Etat s'approprie les fonctions d'encadrement et de vulgarisation agricoles au Nord-Cameroun certes, mais dans un environnement caractérisé par des conflits internes. Il s'agit donc d'une « appropriation difficile » qui loin d'être une panacée aux contraintes de production agricole pourrait plutôt compromettre les possibilités de consolidation des acquis existants si des mesures correctives ne sont pas envisagées. Ceci est d'autant plus important que l'agriculture du nord du Cameroun n'est globalement pas très productive (Barbier et *al.*, Op. Cit.). Une solution aux conflits internes (personnels des projets/programmes et tutelle administrative) pourrait provenir de l'ouverture de l'accès aux projets à l'expertise libérale plus autonome vis-à-vis d'une tutelle administrative qui s'est toujours montrée écrasante. Le poids de cette tutelle est d'autant plus important que la logique actuelle du recrutement du personnel des projets/programmes privilégie essentiellement les agents du secteur public. Il existe ainsi une obligation tacite de soumission à la hiérarchie, exigence à laquelle ne saurait être assujettie l'expertise libérale ou la société civile. Dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali, Niger...), l'implication de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique agricole commence à produire des effets positifs tout au moins sur l'amélioration des conditions de la production. Le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) œuvre de façon très active à la participation paysanne à la gestion des politiques agricoles. On note ainsi depuis une dizaine d'années des avancées significatives dans la professionnalisation des acteurs du monde rural, contrairement à l'Afrique centrale où d'importants efforts restent à faire. Car une professionnalisation effective des acteurs ruraux pourrait les impliquer de fait dans la construction des innovations et conduire à leur adoption.

5.1.2.3. *Les contraintes à l'intensification des systèmes de production*

Les évolutions conceptuelles autour de la question de l'intensification des systèmes de production impliquent d'en cerner un tant soit peu les contours notamment dans l'orientation qui en est donnée dans le contexte nord-camerounais. L'intensification peut être décrite comme étant le processus qui doit aboutir de façon durable à des rendements agricoles plus élevés. Ce processus est caractérisé par l'augmentation des rendements par unité de surface et par l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des intrants internes (travail et engrais organiques) et externes (capital et engrais minéraux) (Teme et *al.*, 1996 ; Breman et Sissoko, 1998). L'état des connaissances sur la question indique que l'intensification agricole est apparue dans l'histoire de l'humanité principalement comme une réponse à la croissance démographique rapide qui induit un accroissement de la demande alimentaire, et à la dégradation des ressources naturelles. Le modèle « d'intensification induite par le facteur capital » a longtemps été mis en valeur comme étant la meilleure option pour remplir la fonction dualiste de la satisfaction des besoins croissants de la demande des produits agricoles et de protection de l'environnement. Cette option implique une augmentation radicale de l'utilisation des engrais chimiques, de la fumure organique, des mesures de conservation de l'eau et du sol, et de la traction animale (Teme et *al.*, Op. Cit.).

Ce modèle d'agriculture qu'on a ainsi vu se développer durant le XX^{ème} siècle, encore appelé agriculture moderne ou conventionnelle, est le résultat de l'intégration de la science, de la technologie et de la pratique dans un contexte historique déterminé dans les pays industrialisés. Il sera par la suite mis en question par son effet de dégradation sur les ressources naturelles qu'il utilise et l'environnement en général. Les ressources naturelles constituant des facteurs productifs de grande envergure dans le cas de l'agriculture, leur dégradation est un problème grave pouvant compromettre le potentiel productif futur (Murua et Laajimi, 1995). La recherche propose depuis une dizaine d'années une alternative à ce modèle d'agriculture. Elle vise à développer une agriculture écologiquement intensive ou éco-intensification définie comme étant une intégration des éléments de l'agriculture intensive, basée sur l'utilisation d'engrais et d'autres intrants externes et de l'agriculture écologique. Il est préconisé l'association agriculture en tant que activité de production des végétaux et élevage, des associations culturales céréales-légumineuses. Une agriculture écologiquement intensive doit permettre la production de nourriture, d'énergie et de services écologiques, tout

en contrôlant les risques phytosanitaires et en réduisant sensiblement les effets sur la santé et l'environnement.¹²⁹

Pour inventer cette nouvelle agriculture, certains mécanismes physico-chimiques et biologiques devront être mieux connus, de même que leurs interactions aux différents niveaux d'intégration. De même, la compréhension et l'accompagnement des modalités de production impliquent l'analyse des stratégies et pratiques des différentes catégories d'acteurs (producteurs, intermédiaires, transformateurs, organisations paysannes, services d'appui, etc.), de leur capacité à innover, à intégrer des inventions et à faire évoluer leurs métiers, et des conséquences techniques, sociales et économiques de telles évolutions¹³⁰. La mise en œuvre de l'intensification écologique fait ainsi appel à un besoin d'amélioration en connaissances de l'ensemble des acteurs impliqués à divers niveaux du processus pour en assurer la durabilité. Et divers programmes de promotion de cette nouvelle approche dans le Nord-Cameroun ont intégré la formation des organisations de producteurs autant que des acteurs d'accompagnement, notamment au sein de la SODECOTON.

Au Nord-Cameroun et particulièrement à l'Extrême-Nord et au Nord, la croissance démographique rapide fait de plus en plus craindre l'acuité des risques d'insécurité alimentaire face à l'accélération de la dégradation des ressources naturelles à l'instar du sol et de l'eau. Ce constat a conduit dans les années 1990 à l'élaboration et l'exécution de projets visant à maintenir, restaurer ou améliorer la fertilité des sols. Les actions majeures ont été jusqu'ici menées au sein de deux importants projets adossés à la SODECOTON : le DPGT de 1994 à 2002 ; et les phases 1 et 2 du Projet Eau-Sol-Arbre (ESA et PCS-ESA II) de 2003 à 2010.

Dans le cadre du DPGT ces actions menées avec l'appui de la recherche nationale et internationale ont permis entre autres l'aménagement des parcelles cultivées pour lutter contre l'érosion hydrique, la régénération des parcs arborés pour leur multifonctionnalité (restauration des sols, bois de chauffe, brise-vent). M'Biandoun et *al.* (2003) ont montré que les aménagements de terrain, accompagnés de l'utilisation de la fumure organique associée à la fumure minérale ont été un succès dans l'effort conjugué du DPGT pour maintenir ou améliorer le potentiel productif des sols. Plus de 72 000 ha ont ainsi été aménagés de 1994 à

¹²⁹ http://www.actu-environnement.com/ae/agenda/manif/journee_thematique_intensification_ecologique_4413_php4

¹³⁰ <http://www.inspire-institut.org/lintensification-ecologique-utiliser-les-ressources-naturelles-et-lecologie-au-service-de-la-production-et-de-lenvironnement.html> (Consulté le 01 juin 2010).



2002. Et l'opération *Faidherbia* lancée en 1996 a été reconnue comme un succès dans la lutte contre la dégradation des sols dans les sites d'expérimentation (Gautier et al., 2003). Ces actions se sont poursuivies dans le cadre des différentes phases du projet ESA avec l'introduction du semis direct sous couverture végétale (SCV) comme principale innovation récente dans le Nord-Cameroun.

Le niveau d'adoption par les populations des innovations récentes tout comme celles introduites dans les années 1980 (dont la culture attelée) est resté dans l'ensemble mitigé. Comme cela a été constaté pour la vulgarisation des acquis de la recherche plus haut, les actions initiées sont généralement polarisées dans les zones d'intervention des sociétés de développement en l'occurrence la SODECOTON. Elles semblent davantage profiter à la culture du coton qu'au vivrier. Dans le cadre de l'opération *Faidherbia*, « ... ce n'est pas le paysan qui accepte en premier lieu d'adhérer à l'action, mais le GIC par lequel passe toutes les actions du DPGT ... » (Gautier et al., 2003). On note ainsi un manque d'engagement individuel dans l'adoption des innovations, ce qui constitue un handicap majeur à la pérennisation de l'innovation qui s'arrête avec la dissolution du groupe.

Les rendements en cultures vivrières demeurent assez faibles par rapport aux rendements expérimentaux. Sur les céréales, le rendement moyen actuel quel que soit le type de sorgho est de 900kg/ha ; 1800kg/ha pour le maïs et 2300kg/ha pour le riz paddy, largement inférieurs aux rendements obtenus en station expérimentale par M'Biandoun et al. (2003) à la suite des tests fumure organique, soit 3600kg/ha en maïs et 1400kg/ha en sorgho. On a toutefois enregistré une nette augmentation au cours de ces sept dernières années notamment sur le riz. En 1998, les rendements moyens de sorgho étaient évalués en pays Massa à 600kg/ha (Artidi, 1998). Le rendement en riz est quant à lui passé de 1500kg/ha jusqu'en 2003 à 2300kg/ha en 2008. Cette augmentation a surtout été boostée par l'adoption récente (2003) de la variété NERICA qui fournit en moyenne 3100kg/ha, contre 1700kg/ha pour d'autres types de variétés améliorées (Malaa Kenyi et Nzodjo, 2010). Elle n'est cependant adoptée que par 13 % des producteurs à l'échelle nationale selon l'étude réalisée par Malaa Kenyi et Nzodjo (Op. Cit.), ce qui constitue tout de même un handicap non négligeable à l'amélioration globale de la productivité.

Les producteurs sont confrontés à plusieurs contraintes au nombre desquelles le manque d'équipements de production appropriés, l'insuffisance de semences améliorées, l'insuffisance de connaissances techniques et le coût élevé des intrants. La reprise de

l'intervention de la SEMRY se limite autour des périmètres irrigués de Yagoua où malgré les contraintes de gestion de l'eau et des équipements vétustes, l'impact sur la production de riz semble notable. L'on espère que les subventions de l'Etat camerounais issues des ressources PPTE et IADM vont permettre à la structure de passer du statut « d'office de vente d'eau » acquis dans les années 1990 (Seignobos, 2001) à celui de véritable société d'appui au développement de la riziculture au Nord-Cameroun. Les actions conjuguées de la recherche et de la vulgarisation ont par contre facilité l'accès aux intrants de qualité dans les périmètres irrigués de Lagdo. Pour le moment, l'organisation de la production que propose la SEMRY et la recherche ne conduisent pas encore à parler véritablement d'intensification de la production rizicole dans le Nord-Cameroun, car les impacts sur la productivité restent peu perceptibles. Ce constat corrobore notre troisième hypothèse d'un besoin d'intensification de la production

L'intensification des systèmes de production est ainsi restée au stade des projets dans le Nord-Cameroun en raison de plusieurs contraintes. L'intégration agriculture-élevage dans laquelle les bœufs devaient produire du fumier pour améliorer la fertilité des sols et l'accroissement des cultures devant fournir plus de fourrage au bétail n'a pas produit les résultats escomptés. Les agriculteurs se sont appropriés des bœufs pour le labour leur permettant d'étendre les superficies cultivées, tandis que les éleveurs sont devenus des agro-éleveurs. Ces derniers fertilisent mieux leurs parcelles grâce à l'importance de leur cheptel et obtiennent de meilleurs rendements (3700kg/ha en maïs et 2300kg/ha en sorgho contre 2700 kg/ha et 1000kg/ha respectivement pour les agriculteurs peu nombreux combinant fumures organique et minérale) (Dongmo, 2009). Il s'agit là d'une contrainte d'ordre socio-économique à laquelle s'ajoute le faible pouvoir financier des exploitations agricoles qui limite leurs capacités à acquérir les produits de synthèse (engrais, pesticides et herbicides).

Les systèmes de production agricoles du Nord-Cameroun sont de plus en plus orientés par le Système national de recherche et de vulgarisation avec l'appui de ses partenaires internationaux vers une agriculture durable, c'est-à-dire celle qui garantit la capacité de produire des denrées d'une manière continue et rentable sans endommager les ressources naturelles et la qualité de l'environnement. Cette orientation qui intègre les évolutions mondiales demeure cependant problématique compte tenu de la persistance d'un certain nombre de pesanteurs dont celle relative à la question foncière. On peut par exemple s'interroger de savoir comment le paysan pourra-t-il s'investir durablement dans les activités d'aménagement des parcelles, de « végétalisation » de l'espace et par conséquent d'appropriation des techniques face à l'insécurité foncière à laquelle il est confronté. Il s'agit

pourtant des trois objectifs généraux poursuivis depuis 1994 par les projets DPGT et ESA dans l'Extrême-Nord et le Nord.

Malgré des résultats jugés satisfaisants obtenus à ce jour dans les zones d'expérimentation [gains moyens sur l'ensemble de la zone cotonnière de 400kg/ha en sorgho et 700kg/ha en maïs (Olivier et *al.*, 2009)], le défi reste celui de la vulgarisation de la pratique à l'ensemble des paysans du Nord-Cameroun dont ceux des zones non productrices de coton (plateau de l'Adamaoua, plaines inondables de l'Extrême-Nord entre autres) et de riz irrigué. A cet effet, les projets et programmes étatiques en cours et/ou à venir devraient jouer un rôle de premier plan dans cette vulgarisation avec l'appui de la recherche. Ces préoccupations sont encore peu prises en compte dans le montage des projets actuellement exécutés dans la région.

L'amélioration de l'environnement de la production interpelle également les pouvoirs publics quant à la sécurisation de l'accès au foncier en tant que principal facteur de production, par la définition d'un cadre réglementaire transparent et durable de tenure d'une part, et au renforcement des compétences des acteurs impliqués dans le processus d'accompagnement des paysans d'autre part. Face à l'instabilité des marchés internationaux, les paysans nord-camerounais sont de plus en plus interpellés pour répondre à la demande croissante des marchés urbains régionaux, nationaux et transfrontaliers, mais pour répondre avant tout à l'accroissement tout aussi important de la demande rurale sous l'effet de la démographie galopante. Ces nouvelles exigences impliquent non seulement d'accroître les disponibilités alimentaires pour les marchés, mais surtout d'assurer la maîtrise du stockage de cette disponibilité en vue d'une meilleure gestion. Car le stockage constitue la variable principale de régulation du marché régional pour la sécurité alimentaire. Comment s'organise aujourd'hui ce stockage et quels sont les appuis en vue de l'amélioration des pratiques ?

5.2. Contribution du système de stockage à la régulation du marché céréaliier régional

La conservation de la récolte en zone rurale revêt une grande importance dans un environnement à faible capacité de transformation de la production et où l'autoconsommation reste importante. Comme le souligne Cruz (1986) « *pour de nombreux pays en développement où la base de l'alimentation est principalement constituée de produits céréaliers, le stockage des grains permet de différer dans le temps l'utilisation des produits vivriers récoltés en grande quantité à une période donnée [...] et de fournir ainsi aux populations des ressources alimentaires tout au long de l'année. [...]. Il participe directement à la sécurité alimentaire*

des zones géographiques où les aléas du climat ne permettent pas toujours la reconstitution annuelle des stocks alimentaires. ».

L'intérêt d'aider à la mise en place d'un système de stockage durable dans le Nord-Cameroun a en effet très tôt préoccupé l'administration coloniale face à la récurrence des crises de famine dans la région. Les familles avaient l'obligation de déposer à la fin de chaque campagne agricole dans des greniers communautaires aménagés au niveau des chefferies traditionnelles, une part de leurs récoltes en prévision à une éventuelle crise de famine causée par la sécheresse. Ces pratiques ont évolué après l'indépendance vers des pratiques moins contraignantes davantage axées sur la libre adhésion des populations au projet. Outre le stockage commerçant analysé plus haut, on rencontre deux types de stockage vivrier dans la région : paysan et public. Il ne s'agit pas dans le cadre de cette section de faire une analyse systématique des pratiques de stockage, de nombreuses études ayant été consacrées à la question (Cruz, 1986 ; Mathieu et *al.*, 2003 ; OPCC, 2005-2008), mais de voir en quoi ces pratiques contribuent à la régulation des approvisionnements des marchés urbains.

5.2.1. Le Stockage paysan entre pratiques individuelles et communautaires

La conservation des récoltes vivrières s'organise aujourd'hui en stockages individuel et communautaire. Les paysans ont au fil du temps intégré ces deux formes de stockage dans leurs pratiques de conservation et l'intérêt pour l'une ou l'autre semble déterminé par divers facteurs.

5.2.1.1. Le stockage individuel : des structures diversifiées, précaires et multifonctionnelles

Le stockage paysan porte sur de faibles quantités, de quelques centaines de kilogrammes à quelques tonnes (2-3 tonnes). Il varie selon la nature du produit (épis, gousse ou grains) et son utilisation ultérieure (consommation, vente, semences). Il reste largement dominé dans l'Extrême-Nord et le Nord par le stockage de plein air qui profite des longues saisons sèches pouvant durer 7 à 9 mois selon les localités. Ce mode de stockage multifonctionnel procure un gain de temps aux producteurs. En effet le *danki* [sorte de séchoir monté sur des piquets de hauteurs variables de 1 à 2 mètres dans un coin de la concession (photo 18)] permet de coupler les opérations de séchage post récolte et de stockage. Le séchage post récolte qui peut se faire sur une bâche posée à même le sol en champ ou dans la cour souffre des effets des dernières pluies surtout lorsque la récolte a été précoce, et des

dégâts des animaux domestiques et autres prédateurs (oiseaux, chèvres, rats...) nécessitant la mobilisation d'une main-d'œuvre pouvant servir à d'autres tâches agricoles. La récolte du vivrier coïncide avec celle du coton graine générant des conflits d'usage de la main-d'œuvre.

Lorsque les quantités récoltées sont importantes (3 à 5 tonnes) et ne peuvent plus tenir sur un *danki*, la production est stockée dans des hangars à ciel ouvert. C'est un espace d'environ 20 m² aménagé avec du matériel végétal reposant sur un mur de case. Il est délimité à l'aide de tiges de bambou soutenues par des branchages d'arbres. Le sol est recouvert d'une bâche ou d'une natte de pailles pour atténuer les effets de l'humidité et des termites et sur laquelle on verse au préalable une poudre insecticide pour la conservation. Cette pratique est essentiellement destinée au stockage du maïs. Pour ce qui est du paddy, il est stocké dans des sacs en polyéthylène

Dans les localités où la pluviométrie reste relativement importante (le sud de la Bénoué, le plateau de l'Adamaoua) il se pratique davantage le stockage dans des coins de maison d'habitation ou dans une case spécialement aménagée à cet effet. Peu de producteurs disposent d'un magasin aménagé spécifiquement pour la conservation des récoltes. Dans l'une ou l'autre pratique les stocks auto-consommés ou vendus sont prélevés selon les besoins jusqu'aux prochaines récoltes. Le stockage de plein air est également utilisé par certains producteurs comme un « pré-stockage » avant l'égrenage, le conditionnement et le stockage définitif dans des coins de case, magasins personnels ou communautaires pour des productions relativement importantes (3-20 tonnes).



Photo 18 : Formes courantes de stockage paysan au Nord-Cameroun

Clichés : Fofiri Nzossié, 2007-2009

Guider, Touboro et Sakdjé

Suite aux enquêtes de production réalisées dans le cadre du PRASAC/ARDESAC, 80 % de producteurs enquêtés soutiennent que les quantités de vivres et notamment de céréales produites (4 à 50 sacs de 100 kg) n'incitent pas à l'aménagement des structures de stockage personnelles durables. Car les ventes précoces des récoltes n'imposent pas des stockages de longues durées (3 à 10 mois), les parts destinées à l'auto-consommation pouvant

être conservées dans un coin de la maison en attendant la prochaine récolte. 9 % de l'échantillon disposent de magasin personnel mais il s'agit généralement de producteurs moyens et importants (une dizaine de tonnes). Ce facteur pourrait apporter une explication à la persistance des pratiques de stockage paysan principalement axées sur l'utilisation des matériaux locaux précaires.

Malgré cette précarité l'approvisionnement des marchés ruraux de production est majoritairement assuré à partir de cette forme de stockage. Les producteurs y commercialisent de petites quantités prélevées sur leurs stocks pour résoudre des besoins ponctuels, permettant ainsi d'alimenter les marchés dans la durée. Ce fait explique la difficulté pour les grossistes d'obtenir sur les marchés de gros à la production des quantités importantes de vivres et l'obligation d'en parcourir plusieurs dans la région au cours du mois. Cette facilité pour le producteur à puiser dans ses stocks pour alimenter le marché a toujours été perçue par les pouvoirs publics et divers acteurs de développement comme un risque de fragilisation de la sécurité alimentaire rurale. Cette idée qui a alimenté de nombreux débats sociologiques sur l'imprévoyance des ruraux dans la gestion de leurs récoltes a donné lieu à la mise en place d'un système de stockage communautaire en vue d'une meilleure gestion.

5.2.1.2. Le stockage communautaire : complémentarité ou substitution au stockage individuel ?

Le stockage communautaire porte sur des quantités variant de quelques tonnes à quelques centaines de tonnes. Il donne la possibilité aux producteurs de maintenir leurs productions stockées sur une période relativement longue (plus de quatre mois) pour prévenir des crises alimentaires. Il offre la possibilité d'un traitement collectif des grains par des personnes compétentes. Il permet enfin de se constituer en interlocuteurs crédibles capables d'influer sur la fixation des prix sur les marchés. Le stockage communautaire a fait l'objet d'élaboration de politiques spécifiques dans le Nord-Cameroun. La première moitié du 20^{ème} siècle a vu naître les premières initiatives portant sur l'incitation à la création des banques de céréales et des greniers villageois.

Suite à la persistance de la menace de l'insécurité alimentaire au cours des décennies 1970-1980, plusieurs projets ont été mis en place pour redynamiser le stockage collectif particulièrement sur les céréales (DPGT, CDD) et plus tard dans la décennie 1990 le Projet d'appui à l'autopromotion rurale initié par la GTZ, le SAILD). Les appellations varient en

fonction des intervenants (grenier villageois, grenier commun, magasin communautaire...), mais l'idée de fond demeure la création des stocks de sécurité.

Cependant les interventions les plus significatives ont été menées sous l'égide de la SODECOTON même dans le cadre des projets initiés par l'Etat comme ce fut le cas des projets Nord-Est Bénoué, Sud-Est Bénoué, Centre Bénoué, chacun de ces projets comportant un volet d'appui à la production vivrière. Le DPGT peut être considéré comme étant la cheville ouvrière de ce processus d'appui à la création des structures communautaires de stockage. De 1996 à 2002, 249 greniers communs autofinancés avaient été créés, gérés par des Associations de producteurs-stockeurs de céréales (Aprostoc) (Mathieu et al., 2003). L'OPCC poursuit depuis 2004 l'accompagnement des Aprostoc et appui les paysans dans la création de nouvelles structures. Les financements apportés par les groupements pour constituer leurs stocks au cours des campagnes représentent à peine 15 % des avances que leur accorde l'OPCC (en moyenne 40 000 000 FCFA par an et par région administrative). Ces financements représentent un fonds substantiel pour la constitution des stocks céréaliers permettant de rééquilibrer un tant soit peu les rapports de force producteurs-acheteurs à un prix attractif pour les producteurs d'une part, et d'assurer un stock de sécurité pour les ruraux d'autre part. De 2004 à 2008 on a atteint 16 tonnes dans la seule région administrative du Nord malgré d'importantes variations observées dans l'activité (tableau 31). Chaque membre de groupement déposerait en moyenne 5 sacs de céréales en stock soit contre une avance d'un montant de 4 000 FCFA, soit en dépôt en attendant la période de hausse sur les marchés.

Tableau 31 : Situation globale du stockage communautaire dans la région administrative du Nord (2004-2008)

Années	Nbre de groupements	Nombre total de membres	Nbre de sacs stockés (100kg)
2004	42	ND	7 091
2005	70	2 644	12 245
2006	78	3 209	16 474
2007	68	ND	10 138
2008	34	1 038	4 899

Source : Rapports annuels d'activités OPCC-GIE (2005 à 2008)

Toutefois l'activité tient encore du fait des appuis financiers de l'OPCC qui dispose de mesures coercitives pour amener les groupements à rembourser les avances reçues pour les achats des céréales à la récolte. Le groupement est responsable du non paiement de l'un de ses membres, et les impayés pouvant être recouverts de force lors des ventes de coton graine. C'est un système qui garantit un certain équilibre financier et alimentaire aux membres des

groupements mais il s'agit là d'un équilibre fragile qui ne concerne que les seuls producteurs de coton.

Les interventions du PAM au-delà des bassins cotonniers viennent étendre la pratique du stockage communautaire aux zones les plus vulnérables du point de vue de la sécurité alimentaire. Les greniers villageois sont créés suite à une demande formulée par les populations. Entre 2005 et 2010, 668 greniers ont été créés dans l'ensemble du Nord-Cameroun. Ces créations s'accompagnent également d'un fonds de constitution de stocks de sécurité gérés par un comité formé par le PAM, à la différence que ce fonds est alloué au groupe bénéficiaire comme fonds propre. Pour les structures créées par le PAM, la commercialisation est essentiellement assurée en période de soudure et ne se fait qu'aux seuls membres de la communauté rurale abritant le grenier. Un chef de ménage ne peut pas obtenir plus de deux sacs durant la période de soudure. C'est donc une action qui ne participe pas à l'approvisionnement des marchés urbains mais qui est tout de même salubre pour les campagnes.

Le PAM a étendu ses interventions à l'Adamaoua particulièrement marginalisée par les actions menées dans le cadre de la SODECOTON. Le stockage communautaire y a surtout été promu par des acteurs de développement non étatiques à l'instar de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique par la construction de plusieurs magasins de stockage dont ceux de Ngangassaou et de Mbang-Mboum dans le département de la Vina (photo 19).



Photo 19 : Exemple de structure de stockage communautaire construite par l'Ambassade des USA au Cameroun
Cliché : Fofiri Nzossié, janvier 2008 Ngangassaou

Les projets et programmes publics récents disposent chacun d'un volet d'appui au stockage qui porte essentiellement sur la construction des équipements modernes dans les zones de production et la mise en place d'un comité de gestion. Le PREPAFEN, le PARFAR, le PA-PSSA, le PNDP et le PNDRT ont construit à travers le Nord-Cameroun, une centaine de magasins de stockage de vivres. Le niveau d'appropriation de ces ouvrages et d'adoption du stockage communautaire par les paysans reste assez faible au regard des efforts consentis.

Dans le cadre de l'enquête sus-mentionnée, 21 % de producteurs enquêtés pratiquent à la fois le stockage individuel et communautaire. Il s'agit pour la plupart des membres des GIC ou des OP encadrées par divers projets et programmes de développement en cours, ou par l'OPCC. Deux explications sont données par les enquêtés quant à la faible adoption du stockage communautaire. La faiblesse de la production déjà relevée plus haut et le contexte général de prolifération des groupements paysans qui sera analysé plus loin¹³¹. A cela s'ajoutent deux facteurs sociologiques qui apparemment anodins concourent à expliquer le faible niveau d'adoption du stockage communautaire dans le Nord-Cameroun encore marquée par le poids de l'autorité traditionnelle. Il s'agit du souci de discrétion des producteurs moyens et importants qui voient en cette forme de stockage une occasion peu souhaitée « d'affichage » de leurs performances à travers l'importance de leurs stocks, ce qui peut susciter de la jalousie au sein de la communauté. En outre, la trop grande implication de certaines autorités traditionnelles dans la gestion des magasins a désintéressé de nombreux paysans des projets de stockage communautaire (le cas du magasin de Ngangassaou financé par l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Cameroun resté vide depuis sa construction en 2001). Ces facteurs évoqués sans être exhaustifs permettent tout de même de saisir l'ampleur des difficultés qui entravent la promotion du stockage communautaire.

Les initiatives extérieures visant à promouvoir le stockage communautaire répondent prioritairement à un objectif de préservation de la sécurité alimentaire rurale. Même si des excédents commercialisables sont dégagés par certains groupements, associations de stockeurs ou comités de gestion selon leur appellation, la situation générale de faible capacité productrice des paysans offre peu la possibilité de mobiliser des stocks significatifs destinés pour les villes. Les marchés urbains régionaux sont donc pour l'essentiel approvisionnés par

¹³¹ Nous discutons de la participation des OP à l'amélioration de l'environnement institutionnel de la production au chapitre 6. Elles représentent dans le contexte actuel d'implication de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique agricole des acteurs privilégiés, posture peu reconnue il y a une quinzaine d'années.

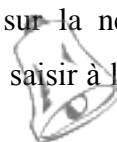
des stocks individuels. Un accroissement de la production commercialisable individuelle et une plus grande implication des paysans dans la pratique du stockage communautaire peut en faire un important outil de régulation des disponibilités céréalières pour les marchés urbains, les stocks étant généralement commercialisés en période de soudure.

Au-delà des contraintes d'ordre sociologiques au développement du stockage communautaire et qui peuvent être levées au travers d'un vaste programme de sensibilisation des différents acteurs locaux, le vrai problème du stockage paysan en général réside dans sa faible capacité productrice permettant de dégager un excédent commercialisable substantiel. Ce constat interpelle la pléthore d'intervenants dans le segment de la production à œuvrer sous la coordination des structures publiques au développement de ce segment. Car aucun acteur non étatique ne saurait promouvoir de façon durable le développement agricole d'une région ou d'un pays à travers des actions autonomes et sans l'appui de l'Etat.

* * * *

Ce chapitre permet ainsi de saisir la dynamique du cadre institutionnel d'encadrement du système de production vivrière dans le Nord-Cameroun, situation généralisable à certains égards à l'échelle nationale. Cette dynamique perceptible aussi bien au niveau de la recherche que de la vulgarisation souffre toutefois des dysfonctionnements qui, de notre point de vue, se situent à deux niveaux. Un premier niveau relatif à la faible connexion entre recherche et vulgarisation pour un meilleur transfert des innovations en milieu paysan. La recherche est de plus en plus impliquée dans les diagnostics participatifs pour l'identification des problèmes à la base, certes, mais elle l'est moins ou presque pas du tout dans le processus de transfert des réponses trouvées à ces problèmes aux bénéficiaires. Deux idéologies s'affrontent sur la question : celle qui soutient que la recherche demeure un organe de production des connaissances techniques ; et celle qui préconise une immersion dans le processus de transfert. Nous nous positionnons en médiateur de ces deux idéologies en soutenant le besoin du renforcement de la présence de la recherche dans la vulgarisation sans pour autant occulter sa mission principale de production des connaissances.

Un deuxième niveau de dysfonctionnement plus significatif est relatif à une absence de coordination des activités du segment de la vulgarisation permettant d'homogénéiser les pratiques entre tous les intervenants. Le faible impact de la vulgarisation de nombreux acquis de la recherche sur l'amélioration des systèmes productifs interpelle sur la nécessité de repenser le dispositif de vulgarisation existant. On devrait être capable de saisir à l'échelle de



l'ensemble de la région géographique, les niveaux d'adoption des innovations afin d'apporter de façon homogène des mesures correctives appropriées. De telles actions impliquent de mettre en place un mécanisme périodique d'évaluation d'impact de l'exécution de la politique de vulgarisation. On pourrait par exemple s'interroger de savoir au bout d'une période quinquennale ou décennale quel est le niveau d'intégration d'un certain nombre d'innovations par les paysans et quel en est l'impact. Cette question implique une réflexion davantage globale qu'individuelle ou sectorielle.

Chapitre 6 : Les déterminants organisationnels de l'ajustement de la production

« Dans les agricultures du sud, la défaillance des environnements institutionnels et organisationnels liée pour partie aux programmes d'ajustements structurels des années 80, fragilise la capacité des pouvoirs publics à mettre en œuvre des politiques agricoles et de recherche orientées vers l'innovation » (Temple, 2010). Pour tenter de pallier cette défaillance au Cameroun, plusieurs acteurs non étatiques nationaux et davantage internationaux se sont proposés de soutenir l'action des pouvoirs publics en vue de relancer le secteur agricole en général et développer l'agriculture vivrière en particulier. A l'échelle nationale le Nord-Cameroun a fait l'objet mieux que d'autres parties du pays de nombreuses sollicitations pour sa plus grande vulnérabilité du point de vue agro-écologique. Les Confessions religieuses, les ONG et Associations à but non lucratif, les Comités locaux de développement soutenus par les élites urbaines, les OP (GIC et Unions de GIC) à qui le désengagement de l'Etat a conféré d'importantes responsabilités agricoles (Mercoiret et *al.*, 1997 et 2006¹³²), se sont ainsi joints à la FAO et au PAM dont les interventions dans la région géographique sont antérieures aux programmes d'ajustements structurels. En outre, les Institutions financières supranationales (BM, FMI, BAD, FIDA) ainsi que certains pays partenaires participent de plus en plus à l'orientation et au pilotage de la politique agricole du Cameroun. Cette implication tend à se renforcer au travers des programmes nés de la remise de la dette bilatérale et multilatérale.

Les déficits alimentaires récurrents, qu'ils relèvent des faits réels ou d'interprétations subjectives (Mathieu et *al.*, 2003), la dichotomie « période d'abondance » et « période de soudure » depuis longtemps intégrée dans le quotidien des populations et qui s'accompagne de fortes tensions des prix des céréales sur les marchés ruraux et particulièrement urbains,

¹³² Au cours de l'atelier de Paris (30-31 octobre 2006) sur la contribution des organisations paysannes et rurales (OPR) au développement durable en faveur des pauvres, en prélude à la préparation du Rapport sur le développement dans le monde 2008 par la Banque mondiale, il a été reconnu que les « OPR sont considérées comme irremplaçables pour construire une agriculture à visage humain. Elles ont un rôle d'amortisseur de la crise sociale et ont été obligées parfois de jouer le rôle de l'Etat, par défaut, face au démantèlement des services publics ». Cet espoir formulé en ces organisations tient surtout du fait que « dans la plupart des pays de l'OCDE (UE, USA, Canada) les OP occupent une place centrale dans l'approvisionnement en facteurs de production et surtout dans la commercialisation des produits (coopératives). Elles jouent un rôle très important dans la représentation des intérêts des agriculteurs auprès des pouvoirs publics à l'échelon national et parfois sous-régional (UE) » (Mercoiret et *al.*, 2006).

peuvent être perçus comme une sorte « d'incapacité » des agriculteurs régionaux à s'ajuster aux évolutions socio-économiques en cours. Malgré la sollicitude croissante des partenaires au développement l'agriculture nord-camerounaise reste soumise à des besoins d'accroissement de la productivité par rapport aux enjeux de lutte contre la pauvreté (sécurité alimentaire, amélioration du revenu des acteurs) et de multifonctionnalité dans la production des biens et services (gestion de l'environnement) (Temple, Op. Cit.). Ce constat interroge l'efficacité des actions de la pléthore d'intervenants en termes d'impacts sur la capacité d'adoption des innovations par les agriculteurs, et suggère de repenser des actions concrètes susceptibles de contribuer à une plus grande activation de la dynamique vivrière régionale.

Plusieurs auteurs (Gautier *et al.*, 2003 ; M'Biandoun *et al.*, 2003 ; Olina *et al.*, 2003 ; Bourou *et al.*, 2003 ; Dongmo, 2009 ; Djamen *et al.*, 2010) soulignent l'impact des facteurs sociologiques (analphabétisme, réticence paysanne) et économiques (faible revenu) sur l'adoption des innovations. Les travaux existants rendent peu compte de l'impact des choix optionnels des acteurs exogènes sur l'appropriation des innovations par les paysans d'une part et sur l'amélioration du fonctionnement des filières vivrières d'autre part. La performance des innovations que révèle par exemple la diffusion du maïs dans le Nord-Cameroun en termes de diversité variétale, de diffusion des itinéraires techniques, d'accès aux engrais et d'appui à la commercialisation à travers les Aprostoc, contrairement au mil/sorgho et au riz, rend compte de profondes disparités des appuis institutionnels tributaires des choix optionnels.

Ce chapitre tente d'analyser au-delà des contraintes d'ordre sociologiques et économiques qui peuvent expliquer la faible appropriation des innovations agricoles dans le Nord-Cameroun, l'impact des interventions exogènes sur le perfectionnement des filières vivrières en général et des systèmes productifs en particulier. Ces interventions visant un objectif commun, elles s'articulent a priori dans le cadre global de la politique agricole du Cameroun qui en fixe les orientations générales. Elles sont donc perçues comme un phénomène organisationnel considéré comme une caractéristique majeure de la société actuelle (Foudriat, 2007). Le phénomène organisationnel est compris comme une emprise de plus en plus grande des organisations sur le fonctionnement de la société. Il suppose de ce fait l'existence des règles visant à rendre formellement possible la coordination d'un ensemble de moyens divers (humains, financiers, matériels, informationnels) en vue de la production d'un bien ou service. Il s'agit donc d'analyser comment s'organisent ces interventions et leurs répercussions sur les bénéficiaires. Il s'agit également d'identifier les variables sur lesquelles

on peut efficacement agir pour améliorer le cadre organisationnel d'accompagnement des acteurs de la production.

6.1. Les appuis à l'organisation des filières vivrières régionales

La chute des prix des productions agricoles destinées à l'exportation (cacao, café, coton, hévéa...) sur les marchés internationaux dans la décennie 1990 a amené les pouvoirs publics à mettre l'accent sur l'agriculture vivrière longtemps considérée comme laissé-pour-compte dans la politique agricole du Cameroun. En 2002 le secteur vivrier représentait moins de 10 % du PIB total contre 20 % pour les cultures d'exportation. La révision de cette politique en 1990 puis en 1999 affiche un plus grand intérêt de l'Etat pour les productions vivrières en vue notamment d'assurer la sécurité alimentaire du pays par la réduction des importations et d'accroître le revenu des populations rurales. Cette vision de l'Etat camerounais dans un contexte de crise économique qu'il traversait officiellement depuis 1987 soulève la question de la soutenabilité financière de l'ensemble des mesures identifiées comme devant enclencher le décollage de ce secteur. Elle ouvre ainsi la voie au renforcement de la dépendance vis-à-vis des financements extérieurs.

En effet, la mise en œuvre de la *Politique agricole du Cameroun : nouveaux défis* élaborée en 1999 se caractérise par des apports financiers substantiels liés à une plus grande sollicitation des Bailleurs de fonds multilatéraux (BIRD, FMI, BAD, FAO, PAM, FIDA) et bilatéraux (Coopération Française, GTZ, SNV...) particulièrement à partir de l'année 2000. En 2005 le portefeuille actif de la BAD pour le Cameroun comptait six opérations dans le domaine de l'agriculture sur un total de seize opérations (BAD, 2005). La participation des acteurs institutionnels exogènes au développement agricole prend de l'importance et leur présence est de plus en plus marquée dans l'environnement agricole nord-camerounais.

6.1.1. Les acteurs institutionnels exogènes

Les acteurs institutionnels exogènes peuvent être regroupés en institutions supranationales d'une part et en organisations d'intérêt public comprenant les Confessions religieuses, les ONG, les mouvements de défense des intérêts des consommateurs et les Comités locaux de développement d'autre part.

6.1.1.1. Le rôle croissant des institutions supranationales et des partenaires bilatéraux dans la politique agricole

Les Bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux soutiennent l'agriculture camerounaise depuis l'accession du pays à l'indépendance. Ce soutien a permis la création des complexes agro-industriels dans le cadre des plans quinquennaux qui ont servi de principal cadre de référence aux interventions de l'Etat de 1961 à 1986. Pour le cas du Nord-Cameroun, la création de la SODEBLE et de la SEMRY a bénéficié du soutien financier de la Caisse centrale de coopération économique et de la Banque mondiale principalement (Boutrais, 1982 ; Engola Oyep, 1991). L'implication des Bailleurs concerne également le financement de la recherche (développement variétal) et de la vulgarisation agricoles des innovations techniques. La FAO et le PAM interviennent lors des crises ponctuelles à travers des dons de vivres aux sinistrés et/ou la distribution des intrants (semences, engrais et pesticides) aux producteurs des zones les plus affectées par des crises naturelles, et de plus en plus par le montage de projets spécifiques (le cas du PA-PSSA financé par la FAO de 2002 à 2007).

Le désengagement de l'Etat des secteurs productifs a davantage fragilisé les dispositifs publics de financement et d'encadrement de l'agriculture. Dès 1988, année qui fait suite à la reconnaissance officielle de la crise économique au Cameroun par le gouvernement, la Banque mondiale soutient le processus de reconstitution du dispositif de vulgarisation par l'appui à la création du PNVRA. Sur 33 projets et programmes inscrits au portefeuille du MINADER en 2009 dans le secteur des cultures vivrières, 17 étaient financés par les 9 Bailleurs de fonds ci-après et les 16 autres sur fonds issus de la remise de la dette bilatérale et multilatérale (Annexe G) :

- Banque mondiale ;
- Banque africaine de développement ;
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ;
- Fonds international pour le développement agricole ;
- Banque islamique de développement ;
- Coopération Française (Fonds C2D) ;
- Union Européenne ;
- Gouvernement Japonais ;
- Agence des États-Unis pour le développement international.

L'aide multilatérale a fourni 49 % de l'aide totale à l'agriculture au Cameroun entre 1973 et 2004 (OCDE). L'implication de ces acteurs se fait à travers le financement des projets mais aussi l'orientation qu'ils donnent à ces projets. L'approche *Training and Visit System* introduite par la Banque mondiale à travers le PNVRA illustre la capacité des institutions exogènes à influencer fortement les choix de politiques nationales au plan agricole. Le choix de l'approche sectorielle dans l'encadrement paysan par le ministère de l'agriculture au cours de la décennie 1990 a été largement induit par plusieurs partenaires extérieurs. Jugée moins fastidieuse que des projets globalisants et plus efficiente, elle conduit à l'adoption de l'approche projet/programme centrée sur des filières spécifiques, laquelle approche reste aujourd'hui le principal mécanisme d'intervention de l'Etat en milieu rural. Les cultures vivrières font l'objet de programmes d'actions spécifiques surtout centrés sur les segments de production, de stockage et de commercialisation paysanne. L'accent est également mis sur les cultures considérées comme marginales tant dans la structure de consommation des ménages ruraux et urbains que dans la contribution au revenu des producteurs, à l'instar des cultures maraîchères et de l'arboriculture fruitière pratiquées dans les campagnes proches des principaux centres urbains de consommation.

La politique agricole du Cameroun s'articule ainsi depuis une dizaine d'années autour de nombreux projets et programmes largement co-financés par les institutions exogènes, principalement la BM, la BAD, l'AFD, le FIDA. Il s'agit généralement des projets à durée limitée (3-5 ans) qui visent à redynamiser les filières agricoles en vue de permettre à l'Etat de prendre le relais pour leur consolidation dans le cadre de ses missions régaliennes. Malheureusement cette vision qui pourrait être porteuse d'espoir pour le développement des filières agricoles nationales n'a pas toujours été suivie des faits faute d'une continuation des actions engagées dans le cadre des projets par l'Etat. On peut citer le cas du Projet d'alerte rapide financé par le Gouvernement japonais pour une durée de trois ans, sensé être poursuivi par le ministère de l'agriculture. Après 10 ans d'interruption le projet a été repris tant bien que mal sous la forme d'un observatoire des marchés coordonné par une cellule logée au ministère (Cellule d'alerte rapide).

Par ailleurs, s'il est vrai qu'un projet arrive rarement *ex-nihilo*, on peut tout aussi bien constater que les nouveaux projets et programmes actuels sont par les problématiques abordées, les zones d'intervention et les cibles retenues, la reproduction à l'identique ou la « routinisation » des projets de développement exécutés il y a une cinquantaine d'années comme le fait remarquer Seignobos (2001). L'on semble ainsi n'avoir pas tiré les leçons des

échecs du passé (projets à durée de vie limitée et à faible impact, choix inappropriés des volets d'intervention et des cibles, conflits d'autorités, problèmes de gouvernance...). L'importance du volet sensibilisation dans tous les projets actuels montre à certains égards qu'on se situe encore dans une « négociation » de l'acceptation par les paysans des « nouvelles connaissances techniques » devant conduire à l'intensification de la production agricole et par là même à l'accroissement de la productivité. Cela laisserait ainsi supposer que les paysans n'ont pas encore spontanément intégré le besoin de rechercher par eux-mêmes les voies d'amélioration de la production. Cette fragilité institutionnelle renforce le rôle des acteurs extérieurs et montre que la gouvernance de l'agriculture en général reste fortement tributaire des institutions exogènes, lesquelles s'appuient de plus en plus au niveau local sur des organisations d'intérêt public.

6.1.1.2. Les « nouveaux interlocuteurs privilégiés » du monde paysan

Nous désignons par « nouveaux interlocuteurs privilégiés » l'ensemble composé de Confessions religieuses (Mission catholique et Eglise évangélique et luthérienne au Cameroun en l'occurrence) et d'ONG. Depuis les années 1990 ils participent à la « réorganisation » du monde rural en général et du secteur agricole en particulier. Bien qu'affichant tous un objectif commun qui est celui de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des paysanneries, leurs démarches varient d'un mouvement à un autre.

La Mission catholique est assurément le plus ancien intervenant de cette catégorie d'acteurs dans le Nord-Cameroun. Elle est présente depuis 1946 à travers la Préfecture Apostolique de Garoua (1947), et plus tard des Diocèses actuels de Garoua, Yagoua, Maroua-Mokolo et Ngaoundéré. L'implication dans le développement rural en général et agricole en particulier a été une stratégie de pénétration des communautés locales au même titre que la santé et l'éducation. Plusieurs programmes sont élaborés à cet effet et exécutés sous la coordination du CDD. Le volet formation est mis en œuvre à travers la création en 1957 par Monseigneur Yves Plumey du Centre d'apprentissage agricole à Ngaoundéré. L'objectif visé par ce projet était de former les animateurs et techniciens agricoles qui, une fois retournés dans leur village respectif devaient promouvoir l'agriculture.

Pour la Mission catholique il s'agissait de participer au développement harmonieux d'une société au service des hommes (Plumey, 1990)¹³³. Chaque personne formée recevait pour son installation une paire de bœufs de labour et une charrue. Le CDD s'est impliqué dans divers projets de développement rural élaborés dans la région (Projets Nord-est Bénoué, Centre, Sud-est Bénoué...) en procédant à la diffusion de nouvelles techniques de labour et des semences améliorées, en soutenant la création des greniers villageois, en achetant la production paysanne à des prix incitatifs et en participant à la recherche de solutions aux conflits fonciers. C'est donc une implication qui touche tous les domaines du secteur agricole. Bien que les actions menées par d'autres Confessions religieuses (Eglise évangélique luthérienne au Cameroun plus active dans l'Adamaoua où se trouve son siège national) ne s'inscrivent pas à l'échelle de l'ensemble du Nord-Cameroun, elles ont contribué à renforcer le rôle des religieux dans l'encadrement paysan.

La décennie 1990 est marquée par l'arrivée d'organisations d'intérêt public dans le développement rural. Le vocable fait référence aux ONG dont on assiste à une réelle prolifération dans la région particulièrement dans l'Extrême-Nord. L'émergence des ONG au Cameroun comme dans plusieurs pays en développement s'est largement appuyée sur l'échec généralisé des grands projets étatiques. Leurs prérogatives et leurs champs d'action se sont élargis face au désengagement des Etats, et elles se substituent dans de nombreux pays aux agents de l'Etat (Hours, 2003 ; Guillerrou, 2003). Cette volonté affichée de substitution est de plus en plus à l'origine des frictions observées sur le terrain entre les deux types d'acteurs. Car les ONG sont de plus en plus vues par les bailleurs de fonds internationaux comme des « garde-fous » à la mauvaise gouvernance souvent observée dans l'exécution des projets à financement conjoints. Leurs champs d'intérêt couvrent les questions de santé, d'éducation, de genre, de gouvernance et de plus en plus de sécurité alimentaire et d'environnement.

Maroua est le siège de la plupart des structures intervenant dans la région géographique. Cette concentration se justifie par la précarité agro-écologique de l'Extrême-Nord évoquée plus haut. Parmi les 19 ONG identifiées dans cette ville et dont les activités se rapportent directement à la protection de l'environnement et au développement rural, les plus connues sur le terrain selon les personnes ressources rencontrées (autorités administratives et

¹³³ Le centre avait acquis auprès des autorités administratives et traditionnelles un terrain de 35 ha sous l'Arrêté N° 631 du 7 Novembre 1957, lui concédant à titre provisoire un terrain rural à usage agricole dans la zone de Marza. Ledit terrain est aujourd'hui immatriculé sous le N° 263/AP/452/IP08 du 28 juin 1990 au profit du Diocèse de Ngaoundéré.

traditionnelles) et les producteurs enquêtés, sont le GTZ, la SNV, la SAILD, la CAFOR¹³⁴. Dans le secteur agricole les ONG offrent un paquet de services (appui à la restauration de la fertilité des sols, formations aux itinéraires techniques, appui à la structuration des groupes, promotion des filières, stockage communautaire, financement de la production...).

S'il est vrai que les actions menées relèvent dans l'ensemble du secteur agricole, elles ne répondent pas toujours aux attentes immédiates des bénéficiaires d'un point de vue technique et économique ou aux besoins de sécurité alimentaire des populations. En 2008 la SNV a initié une étude socio-économique de la filière gomme arabique dans le Nord et l'Extrême-Nord Cameroun. L'objectif était de fournir des données de base permettant d'avoir une bonne lecture de la filière dans la région et d'envisager des actions devant aboutir à l'amélioration de la production de la gomme, à l'augmentation du revenu des acteurs et à la création des emplois (Njomaha, 2008). Ce projet qui s'inscrit dans la recherche des alternatives au faible revenu des paysans, porte tout de même sur une filière marginale dans la région et dont la production est majoritairement exportée.

Les ONG sont également très actives dans l'appui au regroupement et à la formalisation des paysans. Ces actions se situent dans le cadre de la professionnalisation des producteurs visée par la politique agricole certes, mais le contexte de leur mise en œuvre connaît encore très peu l'assentiment de la part des bénéficiaires. Ces situations ont déjà été décrites à l'Ouest-Cameroun par Guillerrou (2003) qui constate que « *l'absence d'une demande précise et rigoureusement formulée conduit généralement les ONG à se substituer (au moins en partie) aux paysans dans la définition de leurs projets et de leurs modalités de mise en œuvre* » et que « *le plus souvent, l'appui des ONG aux associations paysannes se traduit concrètement par l'instauration d'une tutelle paternaliste* ». Dans ce contexte l'adoption des innovations susceptibles de conduire à l'intensification de la production paysanne demeure hypothétique et interpelle sur le besoin de redéfinir le rôle et le cadre d'intervention de ces nouveaux interlocuteurs privilégiés des paysans.

Ce rôle est appelé à s'accroître et l'on peut s'en rendre compte en observant le nouveau cadre institutionnel d'organisation de l'encadrement des paysans au sein des projets et programmes étatiques bénéficiant des appuis financiers extérieurs. Le montage de ces projets et programmes prévoit en effet le transfert de certaines responsabilités techniques aux ONG et autres mouvements de la société civile à l'instar des formations et de

¹³⁴ CAFOR : Cellule d'Appui et de formation

l'accompagnement. Ces dispositions prévues par l'aide mémoire du Programme national de développement des racines et tubercules ont été appliquées dans la région depuis 2007 (encadré 5 et 6).

Encadré 5

Le projet PNDRT :

(Extrait du rapport d'activité de l'ONG CAFOR en 2007).

Au cours de cette année 2007, La CAFOR¹³⁵ a élaboré et accompagné pour la mise en œuvre de cinquante (50) plans de développement villageois des Racines et Tubercules dans les provinces¹³⁶ de l'Adamaoua, Nord et Extrême-Nord.

L'objectif général du PNDRT est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des populations rurales, principalement les femmes à travers la promotion du développement de la filière des Racines et Tubercules.

Au Cameroun, l'importance des racines et des tubercules n'est plus à démontrer. Malgré cette importance avérée, la filière fait face à plusieurs contraintes sur le plan de la production, la transformation, la commercialisation et même l'organisation de tous les acteurs de la filière. De manière plus spécifique à travers la composante Renforcement des Capacités et Appui à l'Organisation Paysanne, le programme devra contribuer à renforcer la structuration de la filière à travers la capacitation organisationnelle des productrices transformatrices et des autres acteurs à promouvoir le développement du secteur de manière intégrée, interprofessionnelle et durable.

C'est dans le cadre de l'Appui au renforcement des capacités et à l'organisation paysanne que le PNDRT a retenu l'expertise de la CAFOR pour accompagner le processus de planification villageoise dans 50 villages des provinces du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua.

Source : <http://www.cafor-ong.org/> (Consulté le 23 mars 2011)

¹³⁵ La CAFOR est une Organisation Non Gouvernementale camerounaise créée en 1993. Elle a été agréée comme ONG de Développement par Arrêté N°000425A/MINATD/SDLP/SAC DU 29 Novembre 2004. <http://www.cafor-ong.org/> (Consulté le 23 mars 2011).

¹³⁶ Jusqu'en novembre 2008, les régions administratives actuelles étaient appelées « province », d'où l'emploi du terme dans le rapport de la CAFOR rédigé en 2007.



Encadré 6***Culture du Riz à Maga et Goulfey Région de l'Extrême-Nord
(Extrait du rapport d'activité de l'ONG CAFOR en 2009)***

Dans le cadre de sa collaboration avec le Fonds National de l'Emploi (FNE), 150 producteurs de Goulfey du périmètre rizicole de Moulouang ont été formés en techniques de production du riz irrigué.

A l'issue de cette formation, 143 promoteurs ont bénéficié d'un crédit engrais de 5 000 000 FCFA. Lorsque les résultats des récoltes obtenues par les riziculteurs sont satisfaisants, le taux de remboursement est de l'ordre de 90 %.

Source : http://www.cafor-ong.org/index.php?option=com_content&task=view&id=12&Itemid=20 (Consulté le 23 mars 2011)

Par ailleurs, dans le cadre de l'appui à la reconstitution des filières semencières le PARFAR a cédé en 2009 en contrat, le volet « formation des multiplicateurs et distributeurs semenciers du Nord-Cameroun » à une ONG qui pour exécuter sa mission, a sous-traité des tâches dans l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord à des consultants indépendants. On peut toutefois s'interroger sur l'efficacité de ce processus d'encadrement paysan dont l'objectif est d'impliquer autant que faire se peut la société civile, non pas dans le principe du transfert de responsabilités, mais au regard des conditions dans lesquelles il s'opère. Ce processus de transfert de compétences peut conduire au développement de la compétition entre les ONG pour l'accès à des contrats auprès des projets et programmes publics financés par les institutions exogènes, et dont la conséquence pourrait être le faible impact sur l'accroissement de la productivité. On peut surtout craindre que la prolifération de ces acteurs aux approches très souvent contradictoires, ce que Guillermou (2003) qualifie de « *nébuleuse des ONG* », conduise aux mêmes effets.

Cet auteur s'interroge ainsi sur la nature d'une telle prolifération : s'agit-il d'une situation de disparités, de complémentarités ou de concurrence ? Cette interrogation fait suite à une observation des pratiques contradictoires entre deux ONG à l'Ouest-Cameroun dans les mêmes zones d'interventions. L'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP) soutenant la logique productiviste, incite les paysans à l'utilisation d'engrais chimiques à travers des dons, tandis que le Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE), farouchement opposé à ce type de pratique, préconise exclusivement l'usage du compost (dont il assure la fabrication à Bafoussam à partir du traitement des ordures ménagères) et de fientes. De cette contradiction, l'auteur conclut que « *faute de concertation*

et d'effort d'harmonisation des méthodes, les diverses ONG intervenant sur les mêmes zones se livrent ainsi une concurrence de fait, plus préjudiciable que bénéfique aux paysans, soumis à des influences contradictoires qui ne les aident guère dans leurs choix concrets » (Guillermou, Op. Cit.). Ce processus s'inscrit ainsi dans le cadre de l'ajustement des interventions publiques aux évolutions de l'environnement économique international.

6.1.2. Un exemple du rôle des interventions exogènes dans l'organisation des approvisionnements en intrants vivriers

Plusieurs diagnostics effectués dans le Nord-Cameroun depuis une vingtaine d'années ont établi une baisse progressive de la fertilité des sols en rapport avec les systèmes de cultures existants. La paysannerie soudano-sahélienne exprime aujourd'hui le niveau avancé de cette dégradation à travers des expressions dans la langue vernaculaire qui se traduisent par « *nos terres ont vieilli* », « *nos terres sont fatiguées* », « *la terre ne donne plus comme avant* ». Aussi récurrentes qu'elles soient, ces expressions marquent l'inquiétude que vivent les paysans face à l'ampleur du phénomène. Les sols ferrugineux tropicaux qui couvrent une grande partie du Nord-Cameroun sont réputés fragiles, avec un faible niveau de fertilité dû à leur texture très sableuse et à la nature gréseuse du matériau originel (M'Biandoun et *al.*, 2006). Le cas le plus étudié dans le cadre des différents diagnostics est celui des sols du système à base cotonnière au centre des préoccupations de la SODECOTON suite à la baisse des rendements du coton graine. La recherche a noté dans la région cotonnière en 1990 une acidification des sols, une baisse du taux de la matière organique, une baisse de la capacité d'échange cationique et de nombreuses poches d'érosion (Njomaha, 2003). La zone cotonnière du Nord-Cameroun occupe près de 85 000 km², soit 52 % de la surface régionale. Elle s'étend sur le Nord et l'Extrême-Nord entre les isohyètes 700 mm au Nord de Maroua et 1 200 mm au Sud de Touboro (Dugué et *al.*, 1994).

La croissance démographique principal facteur de la dynamique foncière, a significativement réduit voire supprimé dans certaines zones (le cas des Monts Mandara), la pratique de la jachère au profit des rotations culturales devenues classiques selon le milieu agro écologique : « *coton-sorgho-arachide/niébé* », « *coton-maïs-arachide* », dans l'Extrême-Nord et le Nord ; « *tomate-maïs-manioc/patate* », « *igname-maïs-igname* » dans l'Adamaoua. Les têtes de rotation (coton, cultures maraîchères) fournissent des compléments minéraux aux céréales et aux légumineuses. Le système culture-jachère considéré comme exemple d'une gestion socio-écologique durable des savanes à très faible usage d'intrants (Pontanier et

Floret, 2003) a atteint ses limites dans les zones à fortes densités. Les paysans utilisent de plus en plus un certain nombre d'indicateurs pour mener à bien la gestion de leur milieu : les types de sols, les espèces végétales, les espèces animales et la productivité de la terre et du travail (M'Biandoun et *al.*, 2006). Ainsi, les espèces végétales qui poussent sur les parcelles servent à prendre plusieurs décisions concernant la mise en culture d'une parcelle, les modalités de cette mise en culture et l'abandon d'une parcelle pour la mise en jachère dans des zones disposant encore de réserves foncières.

Face à l'accélération de la dégradation des sols un certain nombre de propositions avaient été faites par la recherche aux paysans visant la valorisation des ressources locales pour une agriculture durable :

- l'épandage de fumier d'au moins 5 t/ha ;
- des associations céréales-légumineuses (sorgho-niébé, maïs-arachides) ;
- des cultures en couloirs utilisant le *Cassia siamea* ;
- des associations agroforestières intégrant *Faidherbia albida*, *Cajanus cajan*, *Eucalyptus camaldulensis* et *Acacia sp.* ;
- Les Semis directs sous Couverture Végétale –SCV- (Seguy, 2006) particulièrement vulgarisés dans la région ces dix dernières années.

Il a été observé que les mesures proposées sont peu ou pas appliquées en milieu paysan suite à un ensemble de contraintes, malgré des résultats probants (Njomaha, Op. Cit.). Les quantités de fumier, de résidus (bouses de vaches) ou d'engrais épandues sont très en-deçà des recommandations de la recherche. De l'avis des paysans, l'accès à ces substances organiques se heurte quelques fois à leur insuffisance, l'élevage bovin étant peu pratiqué dans la zone sahéenne ; aux difficultés de transport jusqu'aux exploitations. Leur utilisation implique donc des coûts financiers que le paysan n'est pas prêts de supporter. En dehors de la valorisation de l'énergie animale par la traction animale, les synergies agriculture-élevage du point de vue des échanges de biomasses (fumure et fourrage/résidus), restent marginales, peu consensuelles et rarement concertées (Dongmo, 2009a et 2009b). Et l'intérêt récent des éleveurs pour les activités agricoles tend davantage à réduire la disponibilité de la biomasse (bouse de vache) pour les agriculteurs plus nombreux.

Par ailleurs, les espèces fertilisantes proposées par la recherche pour rehausser la fertilité des sols ne sont pas adoptées, malgré des mesures incitatives mises en place (primes d'encouragement aux producteurs d'*Acacia albida* dans les Monts Mandara par exemple). La

production des plants d'*Acacia albida*, *Cajanus cajan*... nécessite en effet des dépenses en temps et en énergie (arrosage et protection des plants) et dont les effets ne seront visibles qu'à moyen terme (3 à 10 ans) pour le paysan ou l'exploitation familiale. Or face aux besoins alimentaires et monétaires urgents, les paysans font recours aux solutions susceptibles d'apporter des réponses concrètes et immédiates. L'utilisation des produits de synthèse (engrais, herbicides, pesticides et semences) apparaît comme l'alternative la plus probable pour les producteurs. Ces derniers font malheureusement face au dysfonctionnement des filières d'approvisionnement en intrants, véritable nœud gordien pour l'agriculture vivrière. Ces dysfonctionnements sont spécifiques selon qu'il s'agisse des filières semencières ou de fertilisants.

6.1.2.1. Une difficile restructuration de la filière semencière nord camerounaise

La filière semencière nord-camerounaise a souffert du désengagement de l'Etat dans le cadre des Programmes d'Ajustement Structurel. La privatisation du Projet Semencier Nord en 1990 et sa fermeture définitive par son repreneur américain (Pionner Agro Genetic) en 1993 l'a plongé dans une profonde léthargie. Cette fermeture a marqué le début du démantèlement d'une chaîne dans laquelle la SODECOTON et le CDD, principaux acteurs de la vulgarisation des semences améliorées auprès des paysans, occupaient une place stratégique. Il s'en est suivi une augmentation des stocks de récoltes prélevés pour les semences et une baisse de productivité des variétés diffusées faute de renouvellement des souches.

Ce vide étatique a alors ouvert la voie à la diffusion des semences dites « tout venant » dans le jargon agronomique, en même temps qu'il a contribué au renforcement des réseaux sociaux existants de circulation des ressources génétiques locales au cours de la décennie 1990. Barnaud et *al.* (2008) montrent à partir d'une étude menée chez les Duupa du Nord-Cameroun que 56 % des agriculteurs se pourvoient en semences de sorgho auprès de leur famille ou de leurs voisins, et une quarantaine de variétés sont cultivées chaque année en mélange polyvariétal. S'il est vrai que les réseaux sociaux contribuent efficacement à la diffusion des ressources génétiques comme le montre Raimond (1999 et 2005) pour le sorgho dans le bassin du lac Tchad, il reste que cette diffusion implique moins les ressources améliorées. Le riz et le maïs beaucoup moins diversifiés que le sorgho d'une part, et beaucoup plus exigeant du point de vue agro-écologique d'autre part ont ainsi davantage été affectés par la déstructuration de la filière semencière.

Malgré les efforts de réorganisation de cette filière par les pouvoirs publics avec l'appui de la BAD en 2001 à travers le PARFAR des obstacles subsistent entre autres :

- le faible niveau de production des souches (semences de pré-base) de mil/sorgho par l'IRAD à partir desquelles sont produites les semences certifiées ;
- le faible intérêt des acteurs privés locaux pour la prise en main de la filière jugée encore peu rentable ;
- le faible pouvoir financier des multiplicateurs retenus dans le cadre du PARFAR¹³⁷ ;
- l'absence d'un cadre d'échanges crédible entre producteurs et distributeurs des semences, entraînant des méventes de semences améliorées ;
- un cadre réglementaire (loi semencière) dont l'application tarde à porter les fruits escomptés.

Le document de mise en œuvre du PARFAR (2000) estimait les besoins du Nord-Cameroun en semences toutes spéculations confondues à 67 000 tonnes. L'offre en semences améliorées en général, et des céréales locales en particulier reste très insatisfaite au vue de ce qui a été produit à ce jour (tableau 32). Pour le mil/sorgho, la superficie moyenne annuelle emblavée est de 240 000 ha (MINADER/Agri-Stat n°15, 2009) pour 550 tonnes de semences certifiées produites de 2005 à 2008. Les agriculteurs utilisent environ 10 % de leurs stocks de mil/sorgho pour les semences, contrairement au maïs et au riz, dont la production des semences améliorées est plus importante. Ainsi par exemple, entre 2005 et 2008, la production nord-camerounaise de semences certifiées a surtout porté sur le riz et le maïs.

¹³⁷ Le PARFAR pour intéresser les acteurs privés locaux à la filière semencière, avait mis en place dès le lancement de ses activités en 2002, un système d'octroi de crédits aux multiplicateurs. Comme dans beaucoup d'autres projets et programmes nationaux, il y a eu plus d'opportunistes de financement que de réels multiplicateurs, avec comme conséquence, des non remboursements de crédits au terme de l'échéance de 15 mois accordés (PARFAR, 2008)

Tableau 32 : Cumul de production des semences certifiées en tonne (2005-2008)

Spécifications	Campagne				Total
	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008 (estimations)	
Maïs	201,55	880,75	1694,2	654,5	3 431
Sorgho	8,79	230	151	155	544,79
Mil	0,66	1,4	3,75	4,5	10,31
Riz	289,45	363,5	199,1	60	912,05
Arachide	71,81	80,65	46,5	38,92	237,88
Niébé	170,49	188,25	145,6	84,6	588,94
Oignon	3,5	1,5	3,65	0	8,65
Total	746,25	1 746,05	2 243,8	997,52	5 733,62

Source : PARFAR (2008). Rapport d'avancement du programme au 31 décembre 2007

La filière semencière nord s'organise depuis 2006 autour de quatre principaux acteurs dont les rôles sur le terrain restent assez imprécis : l'Etat, l'IRAD, les multiplicateurs semenciers et les distributeurs. La fin des activités du PARFAR en 2009 a aussitôt révélé la fragilité de la filière mise en place. Même si l'objectif d'appui à la mise en place d'une interprofession a été atteint à travers les 308 Groupes d'initiative commune créés et regroupés au sein d'Unions de GIC, des interrogations demeurent depuis 2010 quant à son devenir. L'épineuse question du financement de la filière se pose aujourd'hui, la création de cette structure faîtière ayant reposé sur l'octroi des micro crédits aux acteurs par le PARFAR.

Il s'agirait davantage d'opportunistes d'affaires que de véritables professionnels semenciers soucieux de contribuer au développement de ce secteur. La filière repose ainsi sur des acteurs privés fragiles d'un point de vue financier mais aussi technique, incapables en l'état d'assurer la pérennisation de la filière semencière nord-camerounaise. L'IRAD dont la mission est de fournir des semences de pré-base destinées aux multiplicateurs privés s'est investi dans la production et la distribution des semences certifiées de mil/sorgho, maïs et riz, arachide et niébé, faisant gravement concurrence aux multiplicateurs privés.

La demande paysanne en semences de céréales et de légumineuses reste largement insatisfaite (moins de 40 % selon le PARFAR). Au-delà de l'insuffisance des semences certifiées leur acheminement jusqu'aux paysans reste un handicap à lever pour faciliter l'accessibilité aux petits producteurs. Selon les paysans, les semences améliorées coûtent chères, et ne sont pas toujours disponibles à temps sur les marchés ruraux. Il se pose également un problème d'organisation de la distribution. La restructuration de la filière semencière engagée depuis l'année 2001 n'a pas encore véritablement contribué à

l'accroissement de la production vivrière en général, et céréalière en particulier en raison de son rôle de pilier de la sécurité alimentaire régionale. L'approvisionnement des campagnes en semences de mil/sorgho est encore largement assuré à partir de la biodiversité locale à travers des réseaux sociaux. A partir de ce témoignage d'un producteur rencontré à Sakdjé on peut se rendre compte de la flexibilité de ces modes d'approvisionnement et des contraintes que posent les semences améliorées :

« Si la quantité de semences que j'ai gardées pour mon champ ne suffit pas, je vais prendre une ou deux assiettes chez mon frère, et je vais lui rendre ça à la récolte. L'année dernière il est venu prendre chez moi. Les semences qu'on vient nous vendre au village sont très chères, et souvent tout ne pousse pas ». L'assiette désigne un récipient d'environ 3 kg de semences obtenues en « prêt » et qui ne génère pas d'intérêt. Cette pratique permet aux paysans d'assurer leurs productions annuelles à partir d'échanges non monétarisés, contrairement aux exigences du marché. Au-delà de son coût jugé élevé, ce témoignage pose aussi le problème du taux de germination des semences améliorées quelques fois inférieur à celui obtenu des semences prélevées des récoltes.

En dépit des difficultés fonctionnelles de la filière, les semences améliorées de maïs semblent être plus connues des producteurs des zones enquêtées dans le Nord et l'Adamaoua. L'importance de la production en trois ans (près de 3 500 tonnes) pourrait être un facteur ayant favorisé sa plus grande diffusion. L'approvisionnement en semences de riz suit par contre une trajectoire différente de celles du mil/sorgho et du maïs depuis bientôt quatre ans. Dans le cadre de la politique de relance de la filière riz, les pouvoirs publics par le biais de l'IRAD procèdent à la distribution des semences de variété NERICA, dont la recherche vante la résistance de la plante aux maladies, mais surtout son rendement sur un cycle plus court que la moyenne. Il s'agit de remplacer progressivement les variétés IRAT 112, ITA 257, WAB 96-31 et IR 46 les plus adoptées en milieu paysan depuis une vingtaine d'années et dont le rendement plafonne aujourd'hui à 2200 kg/ha par rapport au NERICA (3100 kg/ha). La distribution des semences est un projet gouvernemental soutenu par Africa Rice Center¹³⁸ et le Gouvernement Japonais. On peut conclure sur ce dernier cas que la restructuration de la filière semencière dans le Nord-Cameroun reste tributaire des appuis extérieurs. Il s'agit donc d'une filière tout aussi précaire que celle portant sur l'approvisionnement des produits de synthèse (engrais, pesticides et herbicides).

¹³⁸ <http://www.warda.org>

6.1.2.2. Les dysfonctionnements du système d'approvisionnement en produits de synthèse

Nous désignons par produits de synthèse l'ensemble constitué de fertilisants (engrais) et de produits phytosanitaires (herbicides et pesticides) couramment utilisés dans l'agriculture vivrière régionale. L'utilisation de ces produits dans la production vivrière a connu une baisse significative après le désengagement de l'Etat suite à l'augmentation des prix sur les marchés locaux. L'augmentation des prix est particulièrement significative depuis 2000. Elle varie de 0 à 25 % notamment pour l'engrais en raison de sa forte utilisation (Folefack et al., 2006). Le prix du sac d'engrais connaît une augmentation graduelle d'une année à l'autre, notamment depuis l'année 2000, passant ainsi de 11 000 FCFA à 26 000 FCFA en 2010, avec une accentuation au cours des deux dernières années (tableau 33).

Tableau 33 : Evolution du prix des engrais au Nord-Cameroun (2000-2009)

Types d'intrants (sac de 100 kg)	2000/ 2001	2001/ 2002	2002/ 2003	2003/ 2004	2004/ 2005	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008	2008/ 2009	2009/ 2010
NPK 22-10-15	11 500	12 000	11 500	11 500	12 500	13 500	15 500	14 500	17 000	26 000
NPK 15-20-15	10 000	10 500	10 000	10 000	11 000	11 500	15 300	14 500	17 000	26 000

Source : Folefack et al., (2006) ; Suivi personnel des prix à Garoua (2007-2009)

N : Azote P : Phosphore K : Potassium

Deux formulations d'engrais sont commercialisées dans le Nord-Cameroun : le NPK 22-10-15 et le NPK 15-20-15. Leurs compositions (en % pour 100 kg) correspondent respectivement aux besoins d'amendement du sol en azote (N), phosphore (P) et potassium (K).

Dans l'ensemble, le prix des intrants a augmenté de 40 % sur le marché international entre 2005 et 2008 avec d'importantes répercussions sur les producteurs. C'est pour pallier cette hausse que l'Etat Camerounais à travers le MINADER a accordé à l'OPCC en 2007 dans le cadre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale, une subvention de 420 millions de FCFA¹³⁹ à titre d'appui à l'achat des engrais vivriers et une subvention intrant coton de 540 millions de FCFA¹⁴⁰ (OPCC-GIE, 2008). Ces appuis comme on le verra plus loin ne profitent pas à l'ensemble des paysans de la région.

A l'échelle mondiale le niveau de consommation des engrais en Afrique subsaharienne est le plus faible (3 %) (Fok, 1999). Cette situation est imputable à la libéralisation de la filière des intrants agricoles. Cette libéralisation a conduit à l'arrêt des subventions des Etats

¹³⁹ 640 285 euros.

¹⁴⁰ 823 224 euros.

et au transfert de l'activité d'approvisionnement des intrants en général à un secteur privé peu préparé à investir dans ce domaine. La faible intensification de l'utilisation des engrais dans la production vivrière est liée à deux situations majeures : le faible pouvoir financier des paysans et le mauvais fonctionnement des réseaux de distribution, élément fondamental dans la réussite d'une politique d'intensification de l'utilisation des intrants (Fok, Op. Cit.), particulièrement dans un contexte d'enclavement des zones de production comme c'est le cas dans le Nord-Cameroun. La libéralisation de la filière n'a pas entraîné l'entrée d'un nombre suffisant d'acteurs, ainsi qu'un investissement financier conséquent. Cette situation a conduit à l'instauration du monopole, la filière étant contrôlée par quelques individus et/ou groupes qui peuvent ainsi faire fluctuer les prix d'une zone à l'autre quelquefois dans les mêmes conditions d'acheminement.

L'approvisionnement des campagnes nord-camerounaises en produits de synthèse est assuré par deux types d'acteurs : la SODECOTON et les particuliers. L'acquisition et la distribution des intrants chimiques sont une composante essentielle dans la structure fonctionnelle de la Société de développement du coton du Cameroun, en raison des exigences du cotonnier en produits de synthèse. Elle a mis en place un réseau de distribution qui permet de couvrir l'ensemble de ses zones de production, traduisant l'efficacité organisationnelle des sociétés cotonnières. Jusqu'à la campagne agricole 1999-2000, l'acquisition et la distribution des intrants étaient assurées par la SODECOTON. Ces fonctions ont été transférées à l'OPCC créée en 2000. Cette organisation faîtière des producteurs est désormais au centre de tout le processus d'acquisition et de distribution des intrants dans l'ensemble de la zone cotonnière.

Jusqu'en 2004 les producteurs de coton membres des OP accédaient aux intrants vivriers à crédit et payaient après la vente des récoltes de coton graine. Depuis la campagne 2005, certaines réformes de l'OPCC impliquent le paiement par le producteur d'une avance de 50 % du prix d'achat et le reste à crédit, à condition d'être membre d'une OP coton (Folefack, 2006). L'appartenance à une OP constitue une garantie du remboursement du crédit à travers le « Cercle de caution solidaire » (CCS). Les appuis du MINADER à l'OPCC ont permis de ramener à 30 % le taux de préfinancement des engrais vivriers en 2008. L'accès aux intrants vivriers auprès de l'OPCC par les seuls producteurs de coton discrimine les paysans non producteurs de coton qui doivent ainsi s'approvisionner sur le marché auprès des particuliers.

La distribution des intrants agricoles reste un secteur d'activité peu sollicité par les opérateurs économiques. La commercialisation des intrants est une activité saisonnière (4-7 mois) en fonction des cycles culturels. Elle suscite donc peu d'intérêt de la part des investisseurs privés qui ont généralement une activité parallèle. Les principaux distributeurs sont pour la plupart installés dans les chefs-lieux de régions administratives (Ngaoundéré, Garoua et Maroua) et de départements (Kousséri, Kaélé, Meiganga, Faro-et-Déo...) dans le meilleur des cas. La dispersion spatiale de la demande paysanne induit des charges supplémentaires de transport entièrement supportées par l'acheteur. Les chefs-lieux d'arrondissements ainsi que les marchés ruraux restent fréquentés de façon périodique par les petits distributeurs en fonction du calendrier des marchés hebdomadaires. Les quantités acheminées dans les campagnes sont assez faibles (une vingtaine de sacs de 50 kg par jour de marché) en raison des contraintes de transport, obligeant les producteurs à se déplacer vers les villes (Ngaoundéré, Garoua, Maroua, Kousséri) pour s'approvisionner.

Au demeurant, le système organisationnel d'approvisionnement des produits de synthèse (engrais, herbicides et pesticides) présente des dysfonctionnements qui ont des répercussions sur la production vivrière en général, et céréalière spécifiquement. Les interventions des acteurs de développement sur ce système impactent diversement sur les cultures.

Répercussions sur le mil/sorgho et le riz : la localisation géographique préférentielle de ces céréales dans la zone sahélienne peu ou pas toujours favorable à la production cotonnière (le cas de la plaine du Logone), discrimine leurs producteurs de l'accès au réseau dominant d'intrants vivriers contrôlé par la SODECOTON à travers l'OPCC. Cette localisation les oriente exclusivement vers le système d'approvisionnement du marché libre qui, comme nous l'avons vu se caractérise par son inefficacité structurelle et fonctionnelle à se rapprocher autant que possible de la paysannerie. Ainsi, au-delà du pouvoir financier qui a très souvent prévalu dans la justification du faible taux d'utilisation des intrants sur le mil/sorgho et le riz, la question de l'accessibilité géographique aux zones rurales mérite autant d'être prise en compte au vu de ce qui précède. Les systèmes d'approvisionnement actuels bénéficient peu au mil/sorgho et au riz. Ce constat interpelle les pouvoirs publics quant à l'amélioration de l'offre routière rurale peu prise en compte dans les politiques d'aménagement des infrastructures routières.

Répercussions sur le maïs : sa localisation dominante dans l'espace géographique cotonnier a contribué à son émergence dans le Nord-Cameroun. La SODECOTON et ses partenaires extérieurs y ont particulièrement joué un rôle déterminant tant par la vulgarisation des semences améliorées que par l'octroi des intrants destinés à sa production. Dans la région géographique du Nord statistiquement considérée comme bassin maïsicole, cette céréale succède au coton dans les assolements, ce qui permet de profiter des effets résiduels des intrants chimiques du coton. Le développement du maïs dans le Nord-Cameroun repose ainsi fortement sur le système d'approvisionnement en intrants de la SODECOTON.

Toutefois, la crise qui affecte la filière cotonnière depuis une dizaine d'années interroge cependant sur l'avenir de cette céréale. La production du coton graine est passée de 300 600 tonnes en 2004-2005 à 106 000 tonnes en 2009-2010¹⁴¹. Cette baisse drastique a été suivie d'une réduction des achats d'intrants par l'OPCC ainsi qu'une révision du système de crédit ou d'avance sur récolte, avec pour effet la baisse des quantités accordées aux producteurs. L'instauration du paiement d'une avance d'au moins 50 % sur le crédit intrant vivrier depuis 2005 se présente comme un facteur limitant certain qui va impacter à très court terme sur l'émergence de la culture du maïs. Au total, qu'il s'agisse des zones cotonnières ou non, l'accès aux produits de synthèse demeure une vraie gageure pour les exploitations familiales agricoles. Il y a ainsi risque de diminution des excédents de la production destinés à la commercialisation urbaine. L'Etat tente de ce fait d'accroître son implication dans le secteur agricole régional à travers une nouvelle forme d'intervention.

6.1.3. L'approche projet / programmes : nouveau mode opératoire de l'Etat

La crise économique qui fragilise l'économie camerounaise à la fin de la décennie 1980 ouvre la voie à une critique acerbe des bailleurs de fonds internationaux sur les formes d'intervention de l'Etat dans le secteur agricole, à travers ses sociétés de développement essentiellement tributaires des subventions publiques. Un recentrage de ces interventions est alors engagé avec les PAS et conduit à l'élaboration en 1990 de la Nouvelle politique agricole du Cameroun qui affiche clairement l'intention de l'Etat de transférer les fonctions de base au secteur privé. La révision de cette politique en 1999 suite à une évaluation de sa mise en œuvre permet de renforcer cette option en même temps qu'elle privilégie des interventions

¹⁴¹ Rapports d'activités de la SODECOTON (2000-2010).

centrées sur l'approche sectorielle jugée plus efficiente. Dans le cadre de cette approche, plusieurs projets et programmes sont mis en place.

Ainsi en dix-neuf ans (1990-2009) le portefeuille du MINADER s'est enrichi d'une quarantaine de projets et programmes structurés autour des filières vivrières. Ceux-ci apparaissent dans les années 1990 comme une réponse à la crise du secteur agricole. Les premiers programmes sont en effet formulés dans le cadre de la Dimension sociale de l'ajustement (DSA) dont l'objectif visait la réduction de l'impact négatif de l'application des politiques d'austérité sur les populations rurales. L'analyse de la structuration des projets passés ou en cours montre une standardisation dans leur montage s'articulant autour de quatre axes d'intervention :

- La diffusion des innovations et le renforcement des capacités des acteurs à travers l'appui-conseil et les formations ;
- L'appui à la professionnalisation des acteurs par la mise en place et/ou la consolidation des filières ;
- La création et l'amélioration des infrastructures et équipements ruraux (pistes rurales, structures de stockage, motopompes...) ;
- Le financement de la production par l'octroi des micro-crédits et des subventions aux organisations paysannes.

On peut reconnaître en cette approche sa contribution significative à la diversification des cultures vivrières et surtout à la promotion des cultures marginales dans les systèmes de production à travers des programmes spécifiques (Programme champignon, Programme pomme de terre, Programme de valorisation des bas-fonds). Elle participe également à ce qu'on peut considérer comme un certain équilibrage spatial de la production vivrière à l'échelle nationale ou dans les limites des zones agro-écologiques, et à la diffusion de certaines cultures (Programme des racines et tubercules, Programme d'appui à la filière maïs). Les interventions publiques privilégient depuis quelques années l'approche par filière.

Dans la pratique ces programmes ont jusqu'ici peu touché les acteurs urbains de la commercialisation vivrière (grossistes) interface entre producteurs et consommateurs. Il a également été noté l'absence ou la faible collaboration entre les programmes et la recherche pour la diffusion des semences améliorées. On peut citer en exemple le PNDRT dont la mise en place des champs-écoles de manioc et patate dans l'antenne de Ngaoundéré n'a pas fait recours à l'expertise de l'IRAD pour la multiplication et la mise en production des

boutures¹⁴². Ces constats constituent autant de points de faiblesse de l'approche par filière adoptée par les pouvoirs publics.

L'exécution des projets et programmes entraîne un démantèlement des services traditionnels du MINADER déjà évoqué plus haut et qui n'est pas sans conséquences sur l'efficacité du dispositif global d'appui au développement agricole et rural. Un diagnostic du système national de recherche et de vulgarisation agricoles du Cameroun (SNVA) conduit par Abdoul Aziz *et al.* (2008) pour le compte de la FAO, a relevé comme principales contraintes à l'efficacité de ce système, la multiplication des intervenants avec des méthodologies et approches souvent différentes, des chevauchements conduisant à un double emploi et au gaspillage des ressources¹⁴³, l'absence de collaboration entre les différentes structures d'encadrement. Le nouveau mode opératoire de l'Etat basé sur l'approche projet/programme intègre les principaux axes de la politique agricole du Cameroun certes, mais sa mise en œuvre souffre encore d'un certain nombre de contraintes d'ordre institutionnel et organisationnel qui fragilisent l'action publique. Au-delà de ces contraintes, cette approche pose le problème du choix des filières à promouvoir ou à soutenir. On note dans le Nord-Cameroun le peu d'attention accordée au mil/sorgho par rapport au maïs et au riz autant dans le financement de la production que dans l'encadrement des producteurs et l'appui à la commercialisation.

Le maïs et le riz font actuellement l'objet de deux programmes spécifiques bénéficiant des appuis financiers extérieurs et mobilisant l'essentiel de l'expertise nationale : le Programme national d'appui à la filière maïs (2006) et le Projets de relance de la riziculture dans la Vallée du Logone (2009). Ces programmes interviennent dans les domaines du financement de la production à travers l'octroi des subventions aux organisations de producteurs et aux gros producteurs individuels identifiés, du financement des équipements (tracteurs, motopompes), des intrants, de l'encadrement technique, de l'appui à la transformation, au stockage et à la commercialisation. Depuis quatre campagnes agricoles consécutives, le PNAFM a accordé près d'un milliard de FCFA de subventions à plusieurs

¹⁴² Entretien avec l'Ingénieur Polyvalent du PNDRT (Antenne de Ngaoundéré) le 08 avril 2010.

¹⁴³ L'exemple récent est celui de la création en 2008 du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA) qui sur le plan structurel, est une duplication du Programme national de vulgarisation et de recherche (PNVRA). L'appel à candidatures pour le recrutement du personnel de ce nouveau programme a connu une forte participation des encadreurs du PNVRA encore sur le terrain. Les deux programmes s'exécutent actuellement dans les mêmes zones et à plus de 70 % par le même personnel.

organisations de producteurs du Nord-Cameroun. Ces appuis financiers renforcent les actions du PARFAR pour la reconstitution de la filière semencière.

La SEMRY a acquis en décembre 2010 douze pompes hydrauliques pour l'irrigation des parcelles, l'objectif étant de renouveler la totalité des dix-huit pompes que compte la structure. Dans le cadre du projet IRAD-ADRAO-CFC-FAO dénommé « Amélioration de la compétitivité du riz en Afrique centrale », l'IRAD procède depuis 2009 à la diffusion de la variété de riz NERICA auprès des producteurs. Cependant s'il est encore précoce d'apprécier l'impact de ces investissements sur la filière riz, la production régionale de maïs aurait par contre connu depuis l'octroi des premières subventions en 2006 une augmentation d'environ 10 %¹⁴⁴.

Ces deux céréales bénéficient ainsi d'importants appuis institutionnels (exogènes et endogènes) qui contribuent à lever un tant soit peu les goulets d'étranglement au niveau de la production et moins sur la distribution. On note ainsi une absence d'investissements institutionnels sur la filière mil/sorgho permettant d'activer des réserves de productivité pour répondre à la demande rurale, urbaine et transfrontalière. Ce manquement mérite d'être pris en compte par les pouvoirs publics pour accroître également les disponibilités du mil/sorgho et réduire les tensions des prix sur les marchés ruraux et urbains en période dite de soudure.

6.2. L'impact des stratégies d'acteurs sur l'accroissement des disponibilités locales

Pour soutenir le processus de professionnalisation des acteurs ruraux, les nouvelles formes d'intervention des pouvoirs publics et des partenaires au développement ciblent les groupes structurés et légalisés. Cette approche adoptée depuis la promulgation de la loi N°92/006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux groupes d'initiative commune, et de son décret d'application N°92/455/PM du 23 novembre 1992, repose sur le postulat qui soutient que toutes formes d'interventions auprès des groupes structurés et légalisés permettraient d'atteindre par effet tâche d'huile un grand nombre d'acteurs au sein d'une communauté. Elle vise à faire des formes de regroupements paysans existants de véritables OP capables de jouer un rôle fondamental dans la modernisation de l'agriculture camerounaise comme cela a été le cas dans de nombreux pays industrialisés. Il s'agit d'en faire des interlocuteurs crédibles des pouvoirs publics et autres acteurs de développement

¹⁴⁴ Délégations régionales de l'agriculture et du développement rural de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord (2010).

rural. Cette pratique rompt avec l'approche par acteur (ou exploitation familiale) qui a longtemps prévalu dans le transfert des innovations en milieu paysan.

L'organisation collective de la production n'est cependant pas un fait nouveau dans les campagnes nord-camerounaises. Il a toujours existé au sein des communautés villageoises, des formes traditionnelles de regroupement basées sur la solidarité et l'entraide communautaires dénommées « *surga* » en langue fulfuldé. Le *surga* peut être interprété comme une réponse paysanne aux problèmes de main-d'œuvre au sein des communautés pour les principales opérations culturales (préparation des champs, semis, récoltes) et des travaux de construction. Contrairement à l'acceptation moderne de l'organisation paysanne qui repose sur la communauté des intérêts et des biens du groupe, les membres du *surga* ne sont liés qu'à travers une solidarité de main-d'œuvre.

Le besoin de légitimer les *surgas* a amené de nombreux exploitants indépendants à adhérer à des mouvements paysans ou à en créer dans l'espoir de bénéficier des appuis institutionnels et notamment financiers ou matériels. Cette pratique fait aujourd'hui partie des stratégies qu'adoptent les populations rurales pour apporter des réponses aux problèmes de main-d'œuvre, d'accès à la terre et aux intrants, de commercialisation, la production étant prioritairement orientée vers le marché contrairement aux EFA dont la production est majoritairement destinée à l'auto-consommation. A cet effet, les organisations paysannes sont de plus en plus considérées comme de nouvelles forces de production susceptibles d'accroître les disponibilités vivrières régionales.

6.2.1. Les sociétés agraires locales comme nouvelles forces de production agricole ?

Les sociétés agraires locales désignent l'ensemble des formes d'organisation sociales autour des activités agricoles. La loi de 1992 sus-citée définit trois niveaux d'organisations sociales : le GIC, l'Union de GIC et la Coopérative¹⁴⁵. Sa souplesse a ouvert la voie à la création tous azimuts des groupes autant dans les campagnes que dans les villes. En 2008 le fichier du Coop-GIC¹⁴⁶ de l'Adamaoua comptait 5 000 GIC et Unions de GIC légalisés depuis

¹⁴⁵ La loi reconnaît à tout groupe d'au moins 5 personnes majeures le statut de GIC. Le groupe d'initiative commune est une organisation à caractère économique et social de personnes physiques volontaires ayant des intérêts communs et réalisant à travers le groupe des activités communes.

¹⁴⁶ Service régional des Coopératives et des GIC de l'Adamaoua logé à la délégation de l'Agriculture à Ngaoundéré (entretien avec le Chef de service, janvier 2009).

1993 et exerçant dans divers secteurs socio-économiques (commerce, élevage, agriculture, artisanat). Les régions administratives du Nord et de l'Extrême-Nord plus peuplées et plus dynamiques au plan agricole ont connu le même essor sinon davantage à la faveur de l'exécution de plusieurs projets et programmes étatiques et suite à l'installation de la pléthore d'ONG. On pourrait ainsi compter au moins 15 000 GIC, Unions de GIC et Coopératives.

Pour analyser l'impact des stratégies mises en œuvre par les sociétés agraires locales sur l'accroissement des disponibilités céréalières régionales, nous avons effectué un diagnostic auprès d'un échantillon de 30 groupes-cibles de deux programmes (PARFAR, PNAFM) fournissant des services matériels (engrais, semences, équipements, financements) et immatériels (formations, appuis-conseil). Le choix des groupes à accompagner par les programmes se fait sur la base de l'analyse des projets soumis à financement. Les critères de sélections portent théoriquement sur l'ancienneté du groupe (au moins 5 années d'existence légale), la contre-partie financière (10-20 %), la qualité du projet. Nos enquêtes révèlent cependant que 60 % des groupes de l'échantillon ont été créés l'année de lancement du programme dont ils sont bénéficiaires, 20 % existaient légalement depuis moins de trois ans et 20 % seulement répondaient aux critères définis. Si a priori cette situation n'est pas problématique dans la mesure où de nombreuses organisations paysannes ont longtemps fonctionné de façon « informelle » avant leur légalisation, on peut par contre noter des insuffisances qui méritent d'être relevées pour leurs impacts sur l'efficacité des interventions publiques.

En effet, plusieurs groupes sont formés autour d'un noyau familial dont les parents assurent les responsabilités principales (délégué/président et trésorier) et les enfants considérés comme des membres « figurants ». D'autres sont constitués d'un seul individu ou alors portent à leur tête des autorités traditionnelles qui étendent leurs pouvoirs coutumiers sur les membres, annihilant ainsi tout processus de transparence notamment dans la gestion des subventions et des crédits reçus. D'autres encore sont des groupes fictifs créés par les agents des projets sans assise spatiale¹⁴⁷. D'autres enfin exerçant initialement dans le commerce, l'artisanat ou l'élevage, se reconvertissent dans l'agriculture en fonction des opportunités de

¹⁴⁷ En 2008 des détournements avaient été dénoncés au sein du Programme national d'appui à la filière maïs, d'un montant de 1,2 milliards de FCFA, sur les 2 milliards accordés au programme en 2005 sur fonds PPTE. Une mission d'enquête organisée par la Commission nationale anti-corruption (Conac) avait confirmé quelques mois plus tard le détournement d'environ 700 millions dont plus de la moitié par les agents du programme à travers des GIC fictifs.
Jeune Afrique <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2518p046-047.xml3/> (Consulté le 25 mars 2011).

financements disponibles. La loi de 92 donne en effet la possibilité à un même groupe d'exercer simultanément plusieurs activités socio-économiques (commerce, élevage, agriculture, artisanat...). Une telle disposition présente des faiblesses dans la mesure où elle ne favorise pas une réelle professionnalisation des acteurs dans un domaine d'activité. La prolifération des groupes (GIC, Unions de GIC, Coopératives) serait davantage à mettre en rapport avec les opportunités financières et non la résultante d'une réelle volonté des paysans de participer au processus de leur professionnalisation. Ce handicap dans l'adaptation du développement rural aux évolutions de la politique agricole peut trouver une explication dans la conduite du processus de modernisation du mouvement associatif paysan.

L'essor du mouvement associatif de type moderne s'est beaucoup appuyé sur les *surga*. Il est lié à la création de la SODECOTON et de la SEMRY (Roupsard, 1987). Après 1980 ce mouvement va connaître une accélération sous la pression de ces sociétés, du DPGT et plus tard de l'OPCC-GIE. La « dynamique » d'une communauté semblait ainsi se mesurer au nombre de groupes existants, d'où la prolifération des OP particulièrement dans les zones d'intervention de ces sociétés et projets.

La loi de 90 sur les associations et celle de 92 sur les GIC et les Coopératives ont tout simplement entériné la dynamique régionale de regroupement paysan. Les GIC, Unions de GIC et autres formes de regroupements ruraux sont davantage destinés à organiser les relations du groupe avec l'extérieur (Sociétés de développement, projets/programmes, ONG) qu'à réguler les relations internes du groupe à l'image des *surgas* dans l'intérêt de ses membres. Nous avons donc surtout affaire à des structures d'interface entre les paysans et les acteurs publics et privés (Oth Batoum, 2006). La prééminence de ces formes d'organisations paysannes a ouvert la voie à une course pour le rôle d'interlocuteurs dans les communautés.

Aux réseaux des pouvoirs traditionnels qui ont longtemps servi de courroie de transmission entre « développeurs / techniciens » et populations bénéficiaires, se sont ajoutés les « *courtiers en développement* » (Boissevain, 1974 cité par Le Meur, 1996 ; Olivier de Sardan et Bierschenk, 1993 ; Blundo, 1995 et 2001 ; Seignobos, 2001). Le courtier en développement est « *un manipulateur professionnel de personnes et d'informations qui crée de la communication en vue d'un profit* » (Le Meur, Op. Cit.). Les projets et programmes ont ainsi renforcé à travers l'approche « groupe-cible » le rôle de ces acteurs sociaux qui ont acquis une légitimité au niveau local qui fait d'eux des hommes et femmes par qui l'innovation atteindra « facilement » et « de façon incontournable » le plus grand nombre de

ruraux. Les leaders des groupes-cibles (délégués/présidents) se présentent davantage auprès des projets et programmes comme des interfaces avec les populations et non comme des défenseurs des intérêts de leurs membres.

Outre leur faible capacité souvent avérée à restituer les innovations reçues des animateurs des projets, les entretiens menés avec les membres des groupes enquêtés mettent en évidence la mauvaise gouvernance des leaders. Ainsi les subventions et crédits destinés à l'acquisition des intrants et/ou à la mécanisation servent-ils aux intérêts personnels qui n'ont quelquefois aucun lien avec l'agriculture (achat d'une moto, construction d'une nouvelle maison, dot ...). Dans le meilleur des cas, les financements reçus ont été investis dans l'élevage bovin jugé plus rentable et plus sécurisant par les bénéficiaires par rapport à la production céréalière jugée plus aléatoire, comme cela a été constaté au sein du GIC des agriculteurs de Ngangassaou (Adamaoua) dont le délégué est également chef du village.

A Touboro, les membres de l'Union des GIC du nom de l'arrondissement ont choisi en 2007 de se partager la subvention accordée par le Programme d'appui à la filière maïs. Vu le nombre élevé de membres (une cinquantaine), chacun a reçu un montant de 16 500 FCFA, largement inférieur au prix d'un sac d'engrais dans l'arrondissement au cours de cette année (22 500 FCFA). Le financement destiné à une production collective aura finalement peu ou pas du tout profité à la filière maïs. Cette anecdote permet de saisir la perception qu'ont encore certains paysans du mouvement associatif considéré non pas comme un cadre de professionnalisation mais comme un moyen de recevoir « *leur part de la richesse publique* » pour reprendre un interlocuteur paysan. L'approche « groupe-cible » présente ainsi des faiblesses émanant non pas de ce mode d'intervention qui a produit des effets positifs ailleurs, mais des mécanismes de pilotage de l'émergence des organisations paysannes à la base.

Malgré ces constats les appuis institutionnels portant sur le maïs ont permis aux groupes bénéficiaires de renforcer leurs potentiels de production. 65 % affirment avoir augmenté leurs superficies emblavées d'en moyenne 40 % et la production d'au moins 20 % à la première année du financement. Par déduction la mobilisation de tous les appuis reçus par l'ensemble des groupes est susceptible de contribuer à un accroissement significatif de la production régionale, même si celle-ci se fait par extension des superficies cultivées et moins par intensification. On est donc encore largement dans un système extensif qui pourrait se heurter aux difficultés foncières. L'investissement sur des groupes structurés et crédibles peut ainsi être porteur de dynamique agricole et en faire de nouvelles forces de production. Le

principe de mise en commun de la production par les membres du groupe présente des avantages de mise en marché collective offrant la possibilité d'influer sur les prix. Cette logique fonde l'action des acteurs de développement qui promeuvent le stockage communautaire dans la région (OPCC, PAM, CDD, PREPAFEN, PARFAR...).

6.2.2. Une production polarisée par les marchés extra-régionaux

L'augmentation de la production ces quinze dernières années qu'attestent les statistiques officielles est en partie soutenue par les sociétés agraires locales majoritairement constituées de GIC, Unions de GIC et Coopératives désignés sous l'appellation générique d'Organisations de producteurs. En tant qu'organisations collectives, leurs productions portant majoritairement sur le maïs sont prioritairement orientées vers la commercialisation. A cet effet ils bénéficient entre autres services fournis par les projets et programmes de l'accompagnement dans la mise en marché de la production à travers des formations centrées sur trois principaux thèmes :

- L'initiation à la comptabilité simplifiée ;
- La gestion des stocks ;
- La démarche d'établissement de partenariats commerciaux.

Ces appuis visent à fournir aux groupes des outils de conquête du marché vivrier. Toutefois, ce processus de professionnalisation profite encore peu aux consommateurs nord-camerounais en termes d'accroissement des disponibilités alimentaires sur les marchés. Les organisations de producteurs sont de plus en plus tournées vers les marchés extra-régionaux et transfrontaliers plus générateurs de bénéfices. Des 24 OP enquêtées qui ont une existence réelle (en excluant les 20 % de groupes fictifs de notre échantillon), 58 % ont établis des partenariats avec des acheteurs localisés dans le Sud-Cameroun (grossistes, éleveurs de volaille), 33 % ont contracté avec l'Office céréalier, MAÏSCAM et quelques éleveurs bovins locaux, 8 % déclarent préférer vendre prioritairement aux grossistes des pays voisins. En 2008 les 24 groupes ont commercialisé un total de 2 150 sacs de maïs de 100 kg. Si d'un côté la logique de conquête des marchés extra-régionaux par les OP peut soutenir la dynamique de production bien qu'elle se fasse de façon extensive, d'un autre côté elle participe peu à la satisfaction de la demande régionale dans l'ensemble et urbaine en particulier à travers notamment les achats de l'Office céréalier redistribués dans les villes en période de soudure. Les grossistes locaux doivent ainsi se « contenter » de l'offre des exploitations familiales

dégagée des surplus des récoltes qui représentent en général moins de 40 % de la production totale, l'autoconsommation restant importante.

Si la plupart des groupes reconnaissent que la commercialisation extra-régionale génère des revenus nettement supérieurs à ceux obtenus par la vente sur les marchés locaux, quelques uns (10 %) ont connu dans leur démarche de mise en marché des déboires liés au respect des clauses du contrat. Comme exemple, les responsables de l'Union de GIC Kawtal de Djalingo-Guider qui avaient accepté dans le contrat avec un partenaire de livrer 250 sacs de 100 kg de maïs à Bafoussam, ont enregistré d'importantes pertes après la vente. Ils ont dû affronter le mauvais état des infrastructures routières, les contrôles intempestifs des agents de police, de gendarmerie et de douane ; et les pertes de temps souvent préjudiciables aux acheteurs notamment les éleveurs de volaille. Ainsi, les prix de vente conclus à l'avance se sont-ils trouvés être inférieurs aux coûts de production et aux dépenses de mise en marché engagés. Contrairement aux groupes, les grossistes individuels ont développé des mécanismes qui leur permettent de gérer au quotidien certaines contraintes dont les contrôles de police et de gendarmerie et d'en atténuer l'impact sur les prix aux détaillants et aux consommateurs urbains, habileté dont ne disposent pas les organisations de producteurs commerçants occasionnels (ou saisonniers).

Une première solution à de tels déboires serait d'aider à la mise en place de mécanismes incitatifs permettant aux organisations de producteurs de vendre leurs productions aux grossistes locaux de moyenne importance dont la destination prioritaire des achats reste les villes nord-camerounaises. Il peut être envisagé une suppression des charges non officielles (importants prélèvements administratifs abusifs notamment) habituellement imposées aux grossistes et dont certains se disent prêts à payer plus chers aux producteurs dans de telles conditions. En retour, l'acquisition de stocks significatifs auprès des OP réduirait le nombre de déplacements des grossistes sur plusieurs marchés ruraux de production et permettrait également de compenser les prix d'achats élevés qui, tout en donnant satisfaction aux producteurs contribue à la diminution de certains coûts chez le distributeur, dont le transport. Le développement de cette relation directe entre grossistes et OP pourrait aussi contribuer à supprimer les multiples intermédiaires des filières vivrières locales. L'application d'un tel schéma peut constituer une réponse alternative à la difficulté des pouvoirs publics à améliorer les infrastructures routières dont le mauvais état demeure le principal goulet d'étranglement à la commercialisation vivrière.



Une deuxième solution serait d'inciter l'Office céréalier et MAÏSCAM, deux principaux acheteurs institutionnels à s'approvisionner auprès des OP à des prix compétitifs par rapport aux prix proposés par les partenaires sud-camerounais et étrangers. Les OP devront néanmoins s'investir davantage dans l'amélioration de la qualité des produits proposés à ces deux structures. Nous avons mentionné plus haut la difficulté pour MAÏSCAM de s'approvisionner sur les marchés régionaux pour des raisons de qualité. Cet aspect limite encore l'ouverture du marché du PAM aux OP compte tenu des normes de qualité assez rigides.

Une troisième solution possible pourrait venir d'une catégorie d'acteurs des sociétés agraires locales minoritaires qui se développe depuis quelques années et dont la production est essentiellement destinée à la vente sur les marchés extra-régionaux (les Chocolateries du Cameroun pour l'arachide et le soja, les provenderies pour le maïs). Il s'agit des élites urbaines propriétaires fonciers et détentrices d'un pouvoir financier leur permettant de développer une agriculture intensive à forte productivité. Quelques grands noms des membres du gouvernement originaires du Nord-Cameroun sont connus dans ce domaine. Les espaces cultivés en système de monoculture de maïs, d'arachide et de soja s'étendent sur une centaine d'hectares. L'approvisionnement des marchés locaux peut contribuer à accroître l'offre locale particulièrement en période de soudure en leur permettant de générer des profits tout aussi intéressants.

La demande transfrontalière aujourd'hui potentiellement source de tension des prix sur les marchés urbains au cours de la période de soudure du fait des ponctions qu'elle exerce sur l'offre régionale, devrait être saisie comme une opportunité pour la paysannerie nord-camerounaise. Les organisations de producteurs et les exploitations familiales agricoles ont donc la chance d'accroître leurs productions pour répondre à une demande régionale et extra-régionale croissante et de plus en plus exigeante du point de vue de la qualité. Mais cela implique de développer des conditions d'intensification de l'agriculture et d'acheminement des vivres vers les villes. Ce dernier aspect implique également que les divers appuis institutionnels existants et à venir conduisent à rendre transparente l'information de marché. Car la loi de l'offre et de la demande ne joue que très rarement sur les marchés ruraux de production et de regroupement, les grossistes étant en général des faiseurs de prix.

* * * *

La politique agricole régionale et nationale est fortement dépendante de la sollicitude des partenaires extérieurs. Cependant, cette dépendance ne constitue pas encore un vecteur de développement de l'agriculture vivrière comme on est en droit de l'attendre au regard de la pléthore des acteurs mobilisés, quelques fois à la base de certains dysfonctionnements observés en milieu paysan. Cette situation implique pour l'Etat de se réappropriier non seulement les fonctions d'accompagnement technique de la paysannerie comme cela a commencé à se faire à travers l'approche projet/programme, mais également et surtout de mettre en place des mécanismes de financement de son agriculture à partir des ressources propres. Car seule une certaine autonomie financière offrira davantage de marge de manœuvre dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une vision véritablement nationale de la politique agricole.

Conclusion de la troisième partie

Au-delà des contraintes liées à l'accès aux intrants (engrais, pesticides, herbicides), les dysfonctionnements du dispositif régional de vulgarisation impactent sur les perspectives d'amélioration du système de production. Ce dispositif longtemps contrôlé par la SODECOTON a davantage profité aux seuls producteurs de coton qu'à l'ensemble de la paysannerie nord-camerounaise. Il en résulte une adoption disparate des innovations à l'échelle régionale. L'encadrement paysan a connu des évolutions récentes au plan institutionnel par une plus grande diversification des intervenants dans l'accompagnement des producteurs. Les pouvoirs publics tentent tant bien que mal de s'approprier ce secteur névralgique pour l'agriculture malgré le rôle croissant d'un nouveau type d'acteur dont les interventions sont tout aussi sujettes à caution. Ceux que nous désignons comme « les nouveaux interlocuteurs privilégiés » des producteurs (ONG, Confessions religieuses et Associations à but non lucratif) ont des positions contradictoires sur des approches techniques qui ne sont pas de nature à favoriser l'adoption des innovations par les paysans.

Le niveau d'adoption de ces innovations devant conduire à l'intensification de la production est donc resté mitigé comme l'ont constaté plusieurs études. L'intensification est davantage restée au stade de projets dans le Nord-Cameroun. De nombreuses contraintes sont à lever au nombre desquelles l'épineuse question foncière, facteur déterminant pour l'investissement durable par les producteurs. L'extensification de la production peut être interprétée comme une crainte pour ces-derniers de s'engager durablement face à la persistance du climat d'insécurité foncière dans le nord. Ceci explique en partie le succès relatif des grands projets de restauration et de fertilité des sols qui se succèdent dans le Nord-Cameroun depuis une soixantaine d'années (constructions antiérosives, jachères améliorées, étales fumières) et qui impliquent de la part du paysan d'effectuer des aménagements qui d'un point de vue sociologique, s'assimilent au marquage et à l'appropriation de l'espace. Cela a été observé avec la difficile mise en œuvre du projet de régénération assistée de parcs arborés de *Faidherbia* dans le cadre du DPGT et pour des aménagements anti-érosifs par la construction des cordons pierreux actuellement diffusés par le projet Eau-Sol-Arbre. Le paysan est prudent par nature et n'adopte que ce qui lui semble viable sur le long terme.

Par ailleurs l'analyse de l'évolution historique des appuis institutionnels montre que ceux-ci ont surtout œuvré pour l'introduction de certaines cultures par le passé peu intégrées dans le paysage agricole régional et pour le soutien de leur émergence. Parmi les céréales,

principalement analysées dans la présente étude, le maïs et le riz ont davantage bénéficié des appuis que le mil/sorgho malgré l'échec qu'a connu la filière riz. L'émergence que connaît aujourd'hui la filière maïs dans le Nord-Cameroun (Temple et *al.*, 2009b ; Fofiri et *al.*, 2010 ; Ndjouenkeu et *al.*, 2010) en dépit des contraintes auxquels font face les acteurs, montre tout de même que la mise en place d'un cadre institutionnel similaire sur le mil/sorgho est susceptible d'activer les réserves de productivité et accroître les disponibilités des céréales locales plus affectées par la soudure alimentaire. Ces résultats corroborent ainsi notre troisième hypothèse qui soutient que l'amélioration des disponibilités vivrières mobilise des facteurs institutionnels et organisationnels permettant de renforcer les capacités d'adaptation des systèmes de production régionaux vulnérables. Compte tenu également de cette vulnérabilité en partie inhérente aux conditions climatiques, la question de la sécurité alimentaire du Nord-Cameroun doit être posée à l'échelle nationale, le Sud-Cameroun bénéficiant de meilleures conditions climatiques permettant d'accroître les disponibilités vivrières et notamment celles portant sur le riz pour les marchés urbains, en vue de compenser les insuffisances dans le nord.

Conclusion générale

Nous avons proposé d'identifier et d'analyser dans cette thèse les déterminants de l'offre alimentaire vivrière dans les villes du Nord-Cameroun en vue de contribuer à son amélioration. Cette offre est dominée par les céréales (mil/sorgho, maïs et riz). Elle provient de la production locale et des importations. L'analyse des données de nos différentes enquêtes montre que cette offre est aujourd'hui loin de couvrir suffisamment les besoins des populations urbaines. Les résultats mettent en évidence un ensemble de déterminants majeurs qui participent à la gouvernance de l'offre alimentaire vivrière dans les villes du Nord-Cameroun.

Une demande en évolution : l'augmentation et la diversification de la demande alimentaire basée sur les céréales orientent le comportement des acteurs des SADA qu'il s'agisse de l'offre locale ou importée. Face à la faible disponibilité annuelle de l'offre locale, la tendance à la recomposition du modèle céréalier expose le Nord-Cameroun à une certaine dépendance vis-à-vis des marchés internationaux notamment à l'égard du riz dont les prix sur les marchés urbains régionaux connaissent une relative stabilité par rapport au mil/sorgho et au maïs, davantage soumis à l'instabilité intra annuelle et inter annuelle des prix. Cette instabilité génère des incertitudes pour les ménages dans un contexte de baisse de pouvoir d'achat et d'accroissement de la population urbaine.

La tendance à la baisse du pouvoir d'achat des ménages : Il a été noté que le mode et les fréquences d'approvisionnement dépendent largement du pouvoir d'achat des ménages. Si l'achat demeure le principal mode d'acquisition des denrées, l'importance de l'agriculture urbaine et la place qu'occupent encore les échanges non monétarisés (solidarité villageoise) dans l'approvisionnement des ménages s'inscrivent par contre dans des stratégies qui visent à gérer autant que possible l'irrégularité et l'accessibilité de l'offre formelle sur les marchés urbains. Les fréquences d'achat des céréales par les ménages sont un indicateur pertinent d'appréciation du poids des déterminants économiques sur le fonctionnement de la distribution urbaine. Il ressort ainsi que les salariés des secteurs publics et privés privilégient les approvisionnements mensuels dès la disponibilité des salaires (achat d'un à deux sacs de mil/sorgho, maïs ou riz). Ils représentent environ 50 % des actifs occupés dans les villes du Nord-Cameroun. Les travailleurs indépendants qui se recrutent surtout dans le secteur informel éprouvent plus de difficultés à s'approvisionner mensuellement du fait du caractère journalier ou hebdomadaire de leurs revenus. Les fréquences d'approvisionnement des ménages qui varient suivant la nature du revenu (journalier, hebdomadaire, mensuel) structurent également les activités des acteurs du commerce céréalier (grossistes, détaillants).

Pour les grossistes, l'augmentation des ventes est tributaire de la disponibilité des salaires et peut s'étendre sur les deux premières semaines ; tandis que la grande majorité des travailleurs indépendants (transporteurs par moto, colporteurs, vendeurs de produits hydrocarbures, d'eau ou de médicaments de rue...) alimente le commerce journalier de détail. Les acteurs de la distribution urbaine doivent de ce fait tenir compte du pouvoir d'achat des consommateurs dans leurs stratégies de mise en marché. Notons enfin l'importance de l'autoconsommation de la production paysanne (70 à 80 % selon les EFA) comme une contrainte significative à l'accroissement des disponibilités céréalières pour les marchés urbains, ces marchés étant presque essentiellement approvisionnés par les EFA.

L'enclavement des marchés ruraux de production : Le mauvais état des infrastructures routières crée une spécialisation des territoires et des acteurs du commerce vivrier (grossistes, collecteurs et transporteurs des zones enclavées). Ceci se vérifie à travers l'organisation et le fonctionnement des espaces marchands. Le statut de marché rural de gros à la production, de marché de regroupement et de gros à la consommation dépend davantage du facteur d'accessibilité que de toutes autres considérations (saisonnalité de la production en l'occurrence). Les résultats mettent ainsi en évidence le rôle structurant des infrastructures routières dans la géographie des marchés du Nord-Cameroun. Le bitumage récent de certains axes routiers a désenclavé des points d'échanges par le passé peu attractifs, bien que situés dans les principaux bassins de production (cas de l'arrondissement de Touboro). Le passage de ces points du statut de marché de gros à la production à celui de marché de regroupement (ou de pré-stockage spéculatif), traduit l'impact positif que peut porter le développement des infrastructures routières sur la structuration des espaces marchands et des filières vivrières régionales en général.

Les zones rurales doivent davantage être intégrées dans les projets d'aménagement des routes au Cameroun. Car l'absence d'aménagement et d'entretien des routes rurales non classées dans la nomenclature officielle pose aujourd'hui un réel souci par la difficile accessibilité aux zones de production. Malgré le transfert du patrimoine routier rural et des ressources aux communes depuis l'année 2000 dans le cadre de la Nouvelle Stratégie d'Entretien et de Réhabilitation des Routes (NSERR), les constats de terrain témoignent de la persistance des difficultés financières et institutionnelles (participation efficiente des services locaux du ministère des travaux publics, faible implication des communautés rurales dans le processus d'entretien des infrastructures...). En réalité, la décentralisation de l'entretien des routes rurales tarde à se traduire dans les faits. Ce retard appelle un nouvel arbitrage de l'Etat.

Les contraintes de l'environnement de production : Du point de vue de l'offre céréalière locale, deux facteurs sont susceptibles de contribuer à la diminution des disponibilités pour les marchés urbains. Les effets du changement climatique qui se caractérisent par des instabilités pluviométriques dans la région pourraient compromettre les efforts d'accroissement de la production depuis une quinzaine d'années, notamment dans la zone sahélienne où l'on a remarqué en 2008 une baisse de la production du sorgho de saison sèche de 30 %. Les perturbations pluviométriques ont des conséquences (reprise des semis). Elles conduisent les producteurs à la recherche de nouveaux espaces adaptés à la *muskwaaiculture* (culture du sorgho de saison sèche) suite à l'assèchement rapide des sols argileux.

En outre, le Nord-Cameroun connaît une accélération de sa dynamique foncière en lien avec la croissance démographique, le changement climatique et la diversification des formes d'usage. La crise foncière dans les principaux bassins de production expose les producteurs, migrants en l'occurrence, à une insécurité foncière susceptible d'annihiler l'engouement qu'on leur connaît dans le domaine agricole. Les migrations récentes sont à la base d'importantes mutations spatio-agricoles comme le montre Watang Ziéba (2010) en pays guiziga (Extrême-Nord), et la gestion du foncier par les autorités traditionnelles peu enclines à jouer le rôle de facilitateur du processus de règlement des conflits d'usage (Teyssier et *al.*, 2003 ; Seignobos, 2006) présente des risques de perturbation de la dynamique agricole. La reconnaissance tacite de l'autorité traditionnelle comme gérant exclusif du foncier parmi les prérogatives accordées aux chefferies du nord par l'Etat, entraîne régulièrement de graves dérives qui génèrent des conflits entre différents groupes ethno-linguistiques (Guiziga, Toupouri, Dii, Mofu, Foulbé) et socio-économiques (agriculteurs et éleveurs) qui se partagent la ressource foncière. L'Etat Camerounais semble s'être désengagé de la gestion de cette ressource stratégique pour l'économie du Nord-Cameroun en général et l'agriculture en particulier.

La gouvernance institutionnelle : elle constitue désormais le socle sur lequel repose l'avenir de l'agriculture vivrière camerounaise dans son ensemble. Car résoudre le problème de la sécurité alimentaire dans le Nord-Cameroun implique de poser la question de l'amélioration de la production non pas à la seule échelle de cette partie du pays mais à l'échelle nationale, le Sud-Cameroun bénéficiant par exemple au plan agroécologique de meilleures conditions de production agricole. L'étude met ainsi en évidence des défaillances constatées au niveau du cadre réglementaire devant régir le fonctionnement des filières

vivrières, la gestion des espaces marchands, le montage et la mise en œuvre des projets et programmes d'appuis aux producteurs.

Sur les appuis institutionnels aux producteurs, les acteurs exogènes (bailleurs de fonds, ONG et Confessions religieuses) et endogènes (Sociétés de développement) soutiennent de façon différentielle les pouvoirs publics dans le processus d'accompagnement des producteurs sur des cultures spécifiques. Le maïs bénéficie par exemple depuis une trentaine d'années d'importants appuis techniques et financiers externes et internes qui ont contribué à l'essor qu'on lui connaît aujourd'hui. Nous pensons que l'apport d'appuis similaires sur le mil/sorgho peut tout aussi conduire à un plus grand développement des céréales locales. La crise de la filière cotonnière risque toutefois d'impacter sur la culture du maïs dont l'émergence est essentiellement tributaire du système cotonnier (accès aux intrants, encadrement technique, appui au stockage et à la commercialisation). Ce risque interpelle aujourd'hui l'Etat sur le besoin de mettre en place des dispositifs d'appuis autonomes aux spéculations vivrières capables de s'auto-réguler.

Sur le fonctionnement des filières vivrières, l'absence de classification des différentes sous activités du secteur vivrier dans la nomenclature des activités au Cameroun renforce son statut de secteur anarchique et peu crédible et en fait un refuge pour les laissés-pour-compte. La difficulté actuelle à établir un cadre de dialogue transparent entre l'Etat et les acteurs du secteur vivrier tiendrait en partie de cette absence de réglementation du secteur commercial. Il s'ensuit ainsi un manque de crédibilité des acteurs auprès des structures formelles de financement (Banques et Etablissements de micro-finance) permettant d'accompagner la dynamique paysanne. Les filières d'importations par les enjeux financiers dont ils font l'objet tant de la part des acteurs privés que de l'Etat bénéficient davantage d'attention des pouvoirs publics à travers un suivi institutionnel plus réglementé [Ministère des finances (TVA + frais de douanes); Ministère du commerce (délivrance de la licence d'importation et suivi statistique); Ministère de l'agriculture (suivi des importations par les postes de police phytosanitaires)]. Les filières vivrières locales par leur rôle stratégique dans la préservation de la sécurité alimentaire doivent également faire l'objet d'une réglementation permettant d'assainir le segment de la distribution et de donner à ses acteurs une certaine crédibilité.

Sur la gestion des espaces marchands, la création et la gestion des marchés ruraux ne font pas l'objet d'une réglementation officielle comme c'est le cas des marchés à bétail dans le Nord-Cameroun dont la création et la gestion sont sources d'enjeux impliquant les plus

hautes autorités du ministère de l'élevage. Pourtant les marchés de gros à la production constituent une importante source de rentrées financières pour les services fiscaux, les municipalités et les autorités traditionnelles. Leur rôle stratégique dans l'approvisionnement des villes reste peu valorisé et mérite d'être davantage intégré dans les politiques publiques, au-delà de la simple reconnaissance de leur création par des arrêtés municipal et préfectoral.

A partir des résultats obtenus nous établissons le constat du risque d'une mise en dépendance de la sécurité alimentaire du Nord-Cameroun qui pourrait se situer à deux niveaux :

(i) une dépendance vis-à-vis des marchés internationaux du riz dont l'instabilité depuis 2007 constitue pour les pays de l'Afrique subsaharienne une menace pour la sécurité alimentaire, malgré la relative stabilité actuelle entretenue par des mesures fiscalo-douanières alternatives adoptées par les gouvernements. L'augmentation de la consommation du riz dans les ménages urbains nord-camerounais risque d'être une nouvelle source de tension dans les années à venir, compte tenu de l'accroissement de la demande asiatique (Philippines), latino américaine (Brésil) et nord américaine (Etas-Unis) inhérent à l'amélioration du pouvoir d'achat des populations, et qui va davantage réduire les exportations en augmentant les prix sur les marchés internationaux d'une part, et de la faible performance de la filière rizicole locale d'autre part. Bien que le projet de relance des appuis étatiques sur la filière locale du riz affiche de grosses ambitions de « ... *faire passer la production nationale de 65 000 t en 2008 à 627 250 t de riz blanchi en 2018*¹⁴⁸ », ces ambitions doivent s'appuyer sur des prévisions budgétaires réalistes et durables au regard de la dépendance de l'agriculture camerounaise des financements extérieurs.

On peut tout de même s'interroger sur la faisabilité d'un tel projet lorsqu'on sait que la production est essentiellement assurée par les EFA. Peut-on envisager atteindre la barre de 620 000 tonnes de riz blanchi comme l'ambitionne le projet en moins de 10 ans (2008-2018) en s'appuyant majoritairement sur une production artisanale qui depuis plus de 20 ans n'a pu franchir les 80 000 tonnes ? La relance de la filière rizicole nationale se révèle ainsi être un réel défi qui attend la SEMRY, structure qui sort progressivement de la léthargie dans laquelle l'a plongé la crise économique des années 1980, grâce aux ressources PPTTE et IADM. Parmi les problèmes à résoudre, elle devra trouver une solution urgente pour la remise en état des

¹⁴⁸ Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER) (2009). *Stratégie nationale de développement de la riziculture au Cameroun*, Mouture III, 21 p.

infrastructures de production (restauration des canaux d'irrigation, des casiers rizicoles et de la digue de Maga menacée de rupture). Les actions menées par la SEMRY conjointement à celles de l'IRAD dans le cadre de l'ADRAO depuis bientôt 4 ans ont contribué à améliorer les conditions de production de quelques EFA (subvention-intrants, crédits-intrants, formation). Il est cependant encore tôt pour apprécier l'impact significatif de ces interventions sur l'amélioration de la productivité, le rendement moyen étant de 3000 kg/ha.

(ii) une dépendance institutionnelle créée par une trop grande sollicitation des institutions et organismes exogènes par l'Etat Camerounais depuis la crise économique qui a conduit au désengagement des secteurs productifs. Les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux participent à travers des appuis financiers et techniques à la définition de la politique agricole nationale qui n'est pas toujours en adéquation avec les attentes des paysanneries (choix des cultures, des approches techniques et des bénéficiaires). Le dispositif d'accompagnement des producteurs basé sur l'approche projet/programme tarde cependant à induire une réelle intensification de la production régionale. Le changement de paradigme qui prône l'agro-écologie au détriment d'une agriculture conventionnelle à forte utilisation de produits de synthèse qui peine à se développer dans le Nord-Cameroun montre la capacité d'influence des institutions exogènes sur la politique agricole nationale. Au-delà des contraintes socio-économiques habituellement évoquées pour expliquer la faible intensification de l'agriculture locale¹⁴⁹, nous proposons de tenir compte des contraintes institutionnelles relatives au montage et au pilotage des projets et programmes dont les durées d'exécution (3-5 ans) ne laissent pas le temps d'initier et d'ancrer un processus d'innovation en milieu paysan. La logique de départ de cette approche qui visait à mettre en place des conditions adéquates d'encadrement du monde rural pour les services traditionnels de l'agriculture n'a fourni jusqu'ici que des résultats mitigés. La fin d'un projet à financement extérieur n'a véritablement pas fait l'objet d'une continuation par l'Etat. Nous avons évoqué à titre d'exemple le cas du projet national d'alerte rapide financé par le Gouvernement japonais dans la décennie 1990 et qui visait à assurer un suivi de la production et des prix sur les marchés pour anticiper sur les risques d'insécurité alimentaire. Les campagnes nord-camerounaises auront ainsi connu un ensemble d'innovations techniques sans pour autant qu'elles aient eu un impact sur l'accroissement de la production agricole. On aboutit donc à un recommencement des appuis institutionnels dans les mêmes zones d'intervention, sur les mêmes

¹⁴⁹ Dont les difficultés d'accès aux intrants et la réticence des paysans aux innovations.

problématiques, auprès des mêmes bénéficiaires locaux et avec des approches techniques quelquefois contradictoires et embarrassantes pour les populations.

L'offre vivrière nord-camerounaise se trouve aujourd'hui dans une incapacité plus structurelle que conjoncturelle à répondre à une demande urbaine croissante, malgré de nombreuses interventions publiques qui n'ont pas réussi à atténuer l'impact de la saisonnalité intra annuelle sur les prix par un accroissement des disponibilités. Les OP, nouveaux centres d'intérêt des intervenants en milieu rural incarnent toutefois l'espoir qu'on est en droit d'attendre du monde paysan. Contrairement aux EFA dont la production est prioritairement orientée vers l'auto-consommation, celle des OP presque essentiellement destinée à la commercialisation peut contribuer de façon efficiente à accroître les disponibilités vivrières sur les marchés urbains nord-camerounais. Pour y parvenir, un ensemble d'actions correctives doivent être menées pour impulser une nouvelle dynamique de ces sociétés agraires locales, plus à même d'adopter les innovations pouvant conduire à l'intensification de la production pour répondre de façon satisfaisante aux sollicitations des marchés urbains.

Cela passe entre autres par une redéfinition des conditions de création et d'encadrement des OP dans la perspective d'une réelle spécialisation agricole. La loi de 92 sur les GIC et les Coopératives conduit en l'état à une forte dispersion des efforts des groupes en leur accordant la latitude d'exercer une gamme d'activités socioéconomiques (agriculture, élevage, commerce, artisanat...). Elle est en partie responsable des visées opportunistes qui génèrent aujourd'hui la prolifération tous azimuts des GIC non pas dans la perspective de leur professionnalisation, mais simplement dans le but de bénéficier des financements publics considérés comme une redistribution de la richesse nationale. Cette action doit être suivie d'une amélioration de la gouvernance dans le pilotage des projets et programmes, objets de plusieurs critiques tant de la société civile qui dénonce sa non implication dans le montage et l'exécution, que des bailleurs de fonds qui en assurent le soutien financier. La responsabilité de l'Etat est donc interpellée, tout comme elle l'est davantage pour l'amélioration de la qualité des infrastructures routières en vue de faciliter les transferts alimentaires des campagnes vers les villes.

La structuration intra-annuelle récurrente en période dite de disponibilité (ou normale dans la terminologie du PAM) et période de soudure est un indicateur temporel mobilisable en l'absence de données statistiques complètes, permettant de qualifier l'insuffisance de l'offre alimentaire régionale autant pour les marchés ruraux qu'urbains. Les données fournies par le

PAM contribuent à corroborer cet argument. L'étude globale sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité au Cameroun conduite en 2007 (PAM, 2008) a montré pour le cas des trois régions administratives du Nord-Cameroun, une baisse du nombre de repas pour les enfants de moins de 20 ans en fonction de la période de l'année. L'on passe en moyenne de 2,4 repas à 1,6 dans l'Extrême-Nord et le Nord de la période normale à celle de soudure. L'Adamaoua connaît une situation relativement plus stable (en moyenne 2 repas tout au long de l'année). Cette situation a justifié le renforcement depuis 2007 de l'intervention du PAM ciblée sur les zones rurales les plus affectées, et essentiellement centrée sur le sorgho, le maïs grain et la farine de maïs, le riz ne faisant pas partie de la composante sécurité alimentaire du PAM¹⁵⁰. Par ailleurs, en 2009 la récolte céréalière au nord a été inférieure à 10 % à la moyenne des 5 dernières années et à 19 % à la récolte de l'année 2008. En réponse à cette situation, le PAM a engagé une opération d'urgence pour nourrir 339 000 personnes considérées comme vulnérables de juin 2010 au 30 avril 2011¹⁵¹.

En définitive l'offre alimentaire vivrière dans le Nord-Cameroun répond aujourd'hui à un triple enjeu :

- Un enjeu quantitatif global qui implique de poursuivre l'augmentation des rendements des différentes céréales qui constituent majoritairement les bases alimentaires régionales. Ce qui suppose de définir un cadre réglementaire favorisant un accès équitable aux terres agricoles, de soutenir plus efficacement la restructuration des filières intrants vivriers et de renforcer l'accompagnement des producteurs ;
- Un enjeu de disponibilités saisonnières inhérentes à un ensemble de dysfonctionnements des systèmes d'approvisionnement des villes, et qui implique d'assainir l'activité du commerce vivrier par l'élaboration et l'application d'un cadre réglementaire spécifique à ce secteur ;
- Un enjeu financier lié au faible pouvoir d'achat des ménages urbains et qui nécessite d'activer au niveau macroéconomique des leviers permettant d'améliorer la situation actuelle.

¹⁵⁰ La distribution du riz fait partie de la *Composante 1 : Appui à l'éducation de base et à la scolarisation des filles dans les provinces de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua* tel que défini par le Programme de pays du PAM pour le Cameroun 10530.0 (PAM, 2007).

¹⁵¹ <http://fr.wfp.org/nouvelles/nouvelles-release/course-contre-la-monte-avant-la-p%C3%A9riode-de-soudure-au-sahel> (Consulté le 30 mai 2011).

Références bibliographiques

1. Ouvrages, thèses, mémoires, rapports de recherche et articles

- Abdoul Aziz S., Houssou M., Akoulang C. J. (2008). *Diagnostic du système national de recherche et de vulgarisation agricole du Cameroun*, FAO/CEMAC, 143 p.
- Abercrombie K. C. et al. (1961). 'Le passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de marché en Afrique au sud du sahara' in *Bulletin mensuel Economie et Statistiques Agricoles*, vol 10, n°12, février 1961, pp. 1-8.
- Abouya A., Breton C., Moussa A., Raimond Ch. (2009). 'Projets de développement rural et question foncière dans la province du Nord Cameroun : des innovations mais quelle pérennisation ?' Communication présentée au Colloque PRASAC/ARDESAC, 20-24 avril 2009, Garoua, Cameroun, 19 p.
- Abraao S. (1994). *La diffusion du maïs au Nord-Cameroun : dynamique de l'innovation et culture technique locale*, Thèse de Doctorat en Géographie, Ecole des hautes études en sciences sociales, France, 448 p.
- Achancho V., Lothoré A. (2008). *Dispositifs de vulgarisation et conseil agricole au Cameroun : vers la reconnaissance par les politiques agricoles des organisations de producteurs et des exploitations familiales*, Groupe de travail thématique Inter-réseaux Développement rural sur les « Services agricoles », 39 p.
- Agnangma D. S., Leng M. S., Ndjouenkeu R., Wack A. L. (1997). 'Quelques observations sur le comportement de la patate douce dans le processus de production des chips'. In *Cam. J. Biol. Bioch. Sc.*, (7)1, pp. 30-35.
- Ahouanou C., Jannot Y., Lips B., Lallemand A. (2000). *Caractérisation et modélisation du séchage de trois produits tropicaux: manioc, gingembre et gombo*. In *Sc. Aliments* 20 (415), 12 p.
- Akinyele I. O. & Onigbinde A. O. (1988). Stability of protein digestibility and composition of cowpea (*Vigna unguiculata* L.Walp.) during sealed storage at different temperatures. *Int. J. Food Sci. Technol.*, 23, pp. 293–296.
- Alawadi Z. (2006). *Dynamique de la société politique au Nord-Cameroun. L'espace politique régional entre monopolisation et démonopolisation*, Thèse de Doctorat en Sociologie politique, Université de Yaoundé I, Cameroun, 521 p.
- Anonyme (1998). *Contrats et concertation entre acteurs des filières vivrières. Synthèse des rencontres de Mbalmayo, Cameroun, 7 au 11 juillet 1997*, Paris, Inter-Réseaux, Développement rural, 80 p.
- Anonyme (2009). Entretien avec M. J. Elang (06 mai 2009), ancien cadre de la MIDEVIV, Consultant auprès du Programme d'Amélioration du Revenu Familial Rural dans les provinces septentrionales du Cameroun.
- Aragrande Maurizio (1997). *Les approches disciplinaires de l'analyse des SADA*, Communication présentée au Séminaire sous-régional FAO-ISRA « Approvisionnement et distribution alimentaires des villes de l'Afrique francophone », Dakar, 14-17 avril 1997, Collection « Aliments dans les villes », 55 p.
- Arditi C. (2005). "Les interventions de l'État dans la commercialisation des céréales (Tchad)" in *Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad, XI colloque du réseau Méga-Tchad (2002)*, pp. 649-666 / C. Raimond, E. Garine, O. Langlois (eds), Paris, Éd. de l'IRD, 2005. (Colloques et séminaires)

- Argenti O. (1999). *La sécurité alimentaire urbaine. Un défi lancé aux villes et aux collectivités locales*, DT/40-99F, Collection « Aliments dans les villes », 12 p.
- Assemblée Nationale Mali (2006). *Loi N°06-40/AN-RM portant loi d'orientation agricole*, 30 p.
- Banque Africaine de Développement – BAD - (2005). *Cameroun. Document de stratégie par pays (2005-2009)*, Département des opérations par pays Régime Centre et Ouest, 61 p.
- Banque Africaine de Développement – BAD - (2006). *Aide mémoire mission de revue de portefeuille de la Banque Africaine de Développement au Cameroun (6 - 19 novembre 2006)*, 30 p.
- Banque mondiale (1981). *Accelerated development in sub-Saharan Africa*, Washington (DC, É.-U.), Banque mondiale, 198 p.
- Barbier B., Weber J., Dury S., Hamadou O. (2003). 'Les enjeux du développement agricole dans le Grand Nord du Cameroun'. In Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (2003). *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*. Actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun. Prasac, N'Djamena, Tchad-Cirad, Montpellier, France, 10 p.
- Barbier JC., Dognan R., Pontie G., Ndoumbe Manga S. (1978). *Pour une étude des mouvements migratoires au Cameroun*, Institut des sciences humaines – ONAREST
- Barnaud A., Joly H.I., Deu M., Khasah C., Monné S., Garine E. (2008). 'Gestion des ressources génétiques du sorgho (*Sorghum bicolor*) chez les Duupa (Nord-Cameroun)'. In *Agronomie et Biotechnologie Cahier Agricultures*, Vol XVII, no 2, mars-avril 2008, pp. 178-182.
- Bassoro M. A., Mohammadou E. (1980). *Garoua tradition historique d'une cité peule du Nord-Cameroun*, Paris, Editions du Centre national de la recherche scientifique, 197 P.
- Bazile D., Abrami G. 'Des modèles pour analyser ensemble les dynamiques variétales du sorgho dans un village malien'. Etude originale. In *Cahiers d'Agricultures*, vol. 17 n°2, mars-avril 2008, pp. 203-209
- Beaud M. (2006). *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Nouvelle Edition, Paris, La Découverte, 202 p. + annexes.
- Beauvilain A., (1989). *Nord-Cameroun : Crises et peuplement*, Thèse de Doctorat de Géographie, Université de Rouen, 2 vol, 625 p.
- Bikoï A. (1991). *Les grands périmètres irrigués au Nord du Cameroun : développement et désengagement*, London, Overseas Development Institute (ODI), Cahier 3, 23 P.
- Blundo G. (1995). 'Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais'. In *Cahiers d'études africaines* 137, XXXV-1, pp. 73-99.
- Blundo G. (2001). 'Négocier l'Etat au quotidien : agents d'affaires et rabatteurs dans les interstices de l'administration sénégalaise'. In : *Revue Autrepart* (20), 2001, pp. 75-90.
- Bohoum Bouabre, Kouassy, Oussou (1997). 'Ouverture sur l'extérieur et performance macro-économiques en Côte-d'Ivoire'. In : *Le modèle ivoirien en question : Crises, ajustements et recompositions*, (Contamin B., Memel H. (Eds), pp. 11-36.

- Boissevain J. (1974). *Friends of friends. Networks, Manipulators and Coalitions*, Oxford, Blackwell
- Boulet J., Fréchu H., Hallaire A., Marguerat Y., Pontie G., Seignobos C. (1979). *Le Nord du Cameroun : bilan de dix ans de recherches*, (Travaux et Documents de l'ISH ; 16), Yaoundé : ONAREST, ISH, 2 vol., 562 p.
- Bourou M., Wey J., Havard M. (2010). 'Emergence et fragilité des dispositifs d'appui-conseil aux exploitations familiales agricoles et aux organisations rurales du Nord-Cameroun'. In : Seiny-Boukar L., Boumard P. (éds) (2010). *Actes du colloque « Savanes africaines en développement : innover pour durer »*, 20-23 avril 2009, Garoua, Cameroun, Prasac, N'Djamena, Tchad ; Cirad, Montpellier, France, cédérom, 9 p.
- Boutrais J. (1982). 'Consommation et production de blé au Cameroun Une difficile indépendance alimentaire' in *Revue de Géographie du Cameroun*, 3 (1), pp. 67-80.
- Boutrais J. (2001). 'Un lieu pastoral en Adamaoua : le lahoré de la Vina'. In : *Revue Ngaoundéré-Anthropos*, Volume VI, pp. 43-61.
- Breman H. et Sissoko K. (sous la direction de) (1998). *L'intensification agricole au Sahel*, Paris, Editions Karthala, IER, AB-DLO-DAN-VAW, 1001 p.
- Bremond J. ; Geledan A. (1981). *Dictionnaire économique et social*, Paris, Hatier, Collection J. Bremond, 392 P.
- Brenner G.A., Fouda H., Toulouse J.M. (1990). 'Les tontines et la création d'entreprises au Cameroun'. In *L'Entrepreneuriat en Afrique francophone*, Paris, Ed. AUPELF-UREF, John Libbery Eurotext, pp. 97-105.
- Brevault T., Beyo J., Nibouche S., Vaissayre M. (2003). 'La résistance des insectes aux insecticides. Problématique et enjeux en Afrique centrale'. In Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (éds) (2003). *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Actes du colloque, mai 2002*, Garoua, Cameroun. Prasac, N'Djamena, Tchad -Cirad, Montpellier, France, CD-Room, 06 p.
- Bricas N. et Sauvinet R. (1989). 'La diversification de la consommation : une tendance de l'évolution des styles alimentaires au Sahel'. In GRIFFON M. (Eds.). *Economie des filières en régions chaudes ; formation des prix et échanges agricoles ; actes du Xème séminaire d'économie et de sociologie*, Montpellier, France, 11-15 sept 1989. Montpellier, France, Cirad, Coll Colloques, pp. 471-485.
- Bricas N. (1993). 'Les caractéristiques et l'évolution de la consommation alimentaire dans les villes africaines : conséquences pour la valorisation des produits vivriers'. In : Muchnik J. (Sous la Coordination de), Paris, Harmattan, pp. 127-160.
- Bricas N., Raoult-Wack A.-L. (2001). 'Les enjeux à long terme des évolutions de la consommation alimentaire', Forum "Les enjeux du développement durable", Poitiers, 20 au 22 mars 2001, Réunion Plénière 4 : thème Consommer, 5 p.
- Bricas N., Pape Abdoulaye S. (2004). 'L'alimentation des villes du Sud : les raisons de craindre et d'espérer' in *Cahiers Agriculture* n°13, pp. 4-10.
- Bring (2005). *Evaluation des ressources en eau atmosphérique sur le Nord-Cameroun à l'aide des méthodes conventionnelles et satellitaires*, Thèse de Doctorat de Géographie, Université de Ngaoundéré, Cameroun, 358 p.

- Bureau d'Etudes Progress SARL, MINADER, Union Européenne, CAON-FED (2008). *Etude de faisabilité d'un programme de relance durable et de diversification des productions en zone cotonnière : Analyse diagnostique*
- Calas B. (1999). 'Les paradoxes des rapports villes-campagnes à travers l'analyse du ravitaillement Kampalais'. In Chaléard J-L., Dubresson A. (éds) (1999). *Villes et campagnes dans les pays du Sud. Géographie des relations*, Editions Karthala, pp. 88 - 103.
- Carl M. (1988). 'Problématique de l'autosuffisance alimentaire en Afrique'. In AEASAA, *Vers une stratégie pour l'autosuffisance alimentaire en Afrique*, Actes du colloque organisé par l'Association des étudiants africains en sciences de l'agriculture et de l'alimentation (Québec 30 août-1^{er} septembre 1987), Québec, Université Laval, pp. 28-39.
- Cathal M. et Seignobos C. (2003). 'Le sarclage manuel : une opération complexe et multifonctions'. In Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (éds) (2003). *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Actes du colloque, mai 2002*, Garoua, Cameroun. Prasac, N'Djamena, Tchad -Cirad, Montpellier, France, CD-Room, poster.
- Cécile B., Hoffemann O. (1991). 'Le paysan, le commerçant et l'Etat : les inégalités de l'approvisionnement alimentaire dans une région caféière (Mexique)'. In *Cahiers Sciences Humaines*, 27 (1-2), PP. 85-95.
- CEDC, PDRP-L&C (2004). *Etude socio-économique des cultures de décrue dans les cuvettes aux alentours du Lac Tchad*, Kousseri.
- CEDC, PRRVL/MINADER (2004). *Situation générale de la riziculture dans les périmètres de la Semry*, Yaoundé.
- Cerdan C., Kameni A., Kenikou C., Ndjouenkeu R. (2003). 'Quels dispositifs d'appui pour la promotion des entreprises agro-alimentaires des savanes d'Afrique centrale?'. In Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (éds) (2003). *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*, Actes du colloques, mai 2002, Garoua, Cameroun, Prasac, N'Djamena, Tchad-Cirad, Montpellier, France, 10 p.
- Cerdan C., Ndjouenkeu R., Mbayhoudel K. (2004). 'Valorisation des productions vivrières : place et rôle dans le développement économique des savanes d'Afrique centrale'. In *Cahiers d'études et de recherches francophones / Agricultures*, 13(1), pp. 85-90.
- Chaleard J-L., Feckoua L., Pelissier P. (1990). 'Réponses paysannes à la croissance urbaine en Côte-d'Ivoire' :Chaleard J-L. (1996). *Temps des villes, Temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Editions Karthala, 682 p.
- Chaleard J-L. (1997). 'Un village entre ville et campagne : Adomonkro'. In *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XX^e siècle*, Gastellu J. M.; Marchal J-Y (ed), Paris, éditions ORSTOM, pp. 201-223.
- Chaléard J-L., Dubresson A. (éds) (1999). *Villes et campagnes dans les pays du Sud. Géographie des relations*, Paris, Editions Karthala, 260 p.
- Chaléard J-L. (2002). 'Marchés et vivrier marchand en Afrique occidentale : le cas de la Côte-d'Ivoire'. In *Revue de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie* N°379-juillet 2002, pp. 205-216.

- Chaléard J-L. (2003). 'Les grandes évolutions de l'agriculture des savanes africaines'. In : Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (eds), *Savanes africaines : des espaces en mutations, des acteurs face à de nouveaux défis*. Actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun, Prasac, N'Djamena, Tchad-Cirad, Montpellier, France, 09 p.
- Champaud J. (1981). 'L'espace commercial des Bamiléké'. In : *L'Espace Géographique*, n°3, 1981, pp. 198-206.
- Champaud J., Chaume R., Dessay N., Diarra B. et Simeu Kamdem M. (1998). 'Analyse comparée de la dynamique spatiale des villes de Bamako (Mali) et de Garoua (Cameroun) à partir d'images satellitaires et de données auxiliaires'. In : *La réalité de terrain en télédétection : pratiques et méthodes*, Ed. AUPELF-UREF, pp. 217-224.
- Charrier J-B (1988). *Villes et campagnes, essai sur la diversité des rapports villes-campagnes à travers le Monde*, Paris, Masson, 208 p.
- Chiffolleau Y. (2008). 'Les circuits courts de commercialisation en agriculture : diversité et enjeux pour le développement durable'. In : Maréchal G. (Coord.) (2008). *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires*, Dijon, Educagri éditions, pp. 21-30.
- Chindji Kouleu J. (2004). *Mes premiers pas dans la recherche*, Yaoundé, éditions SAAGRAPH, 144 p.
- CILSS/AGRHYMET Newsletter (mai 2009). *Bulletin mensuel d'information du Centre Régional AGRHYMET*, mai 2009, 11 p.
- Claval P. (1973). 'La théorie des lieux centraux revisitée'. In : *Revue de Géographie de l'EST* n°1-2, pp. 225-251.
- Commission sur l'Avenir de l'Agriculture et de L'agro-alimentaire du Québec (CAAAQ) (2008). *Agriculture et agro-alimentaire : assurer et bâtir l'avenir. Rapport final*, 272 p.
- Conférence de haut niveau (2008). *L'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique : les défis du changement climatique. Rapport national d'investissement (Cameroun)*, Syrte, Jamahiriya Arabe Libyenne, 15-17 décembre 2008, 10 p.
- Contamin B., Memel H. (Eds) (1997). *Le modèle ivoirien en question : Crises, ajustements et recompositions*, Paris, Ed Karthala-ORSTOM, 804 p.
- Courade, G. (1983). 'La constitution d'empires agro-industriels étatiques depuis l'indépendance au Cameroun : Politique de développement rural et/ou national'. In *AEH* 12, pp. 33-48.
- Courade G. (1990). 'Peut-il y avoir des politiques d'autosuffisance alimentaire ?' In *Revue Politique Africaine*, Vol. 39, pp. 79-97.
- Courade G. (1994). *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Karthala ; 410 P.
- Courade G. (1996). 'Entre libéralisme et ajustement structurel : la sécurité alimentaire dans un étau'. In : *Cahiers d'Etudes et de Recherche Francophones, Agriculture, Volume 5, Numéro 4*, pp. 107-120.
- Courade G. (2004). 'L'avenir de l'Afrique Subsaharienne'. In : *Revue Africaine des Sciences Economiques et de Gestion*, Presses Universitaires de Yaoundé, Volume VI, Numéro 2, pp. 3-12.

- Courade G. (2005). 'L'insécurité alimentaire au Cameroun dans son contexte'. In : *Revue Enjeux n°23*, avril-juin 2005, pp. 7-18.
- Couty P. (1965). 'Notes sur la production et le commerce du mil dans le département du Diamaré (Nord-Cameroun)'. In *Cahiers ORSTOM*, Série Sciences Humaines, vol 2, Num 4, pp. 3-88.
- Dandjouma A., Sorto M., Mbayabé L., Woin N., Bourou S., Gandébé M. (2009). 'Commercialisation des fruits dans les savanes d'Afrique centrale', Communication présentée au Colloque Prasac, *Savanes africaines en développement : innover pour durer*, 20-24 avril 2009, Garoua, Cameroun
- De Garine I., Loung J-F, Froment A. (1987). *Anthropologie alimentaire des populations camerounaises, Rapport d'activité scientifique*, MESRES-ORSTOM-CNRS, 75 p.
- Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural du Logone et Chari (DDADER) (2008). *Rapport annuel d'activités 2006, 2007 et 2008*.
- DEMO (1987). *7 millions et demi en 1976, 10 millions et demi d'habitants en 1987, 2^e RGPH*, Cameroun, FNUAP, 24 p.
- Denis Darpy, Pierre Volle (2003). *Comportement du consommateur : concepts et outils*, Paris, Dunod, 298 p.
- Diawara B., Ouedraogo J-B. (2002). *Les pratiques alimentaires à Ouagadougou, Burkina Faso: Céréales, légumineuses, tubercules et légumes*. CNRST, CIRAD, 147 p.
- Diocèses de Garoua, Maroua-Mokolo, Ngaoundéré et Yagoua (1983). *Propos sur le développement agricole au Nord-Cameroun*, Document technique, 157 p.
- Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN) (1986). Enquête Budget-Consommation : principaux résultats définitifs sur les dépenses des ménages, Yaoundé, Tomes 1 et 4, 220 p.
- Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN) (2001). *Le Cameroun en chiffres 2000*, 66 p.
- Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN) (2002). *Conditions de vie des ménages et profil de pauvreté à l'Extrême-Nord-Cameroun en 2001*, 131 p.
- Djamen P., Havard M., Wey J. (2010). *Renouvellement de l'offre de conseil au Nord Cameroun : Le rôle déterminant du conseiller*, Communication présentée au Colloque SFER « Conseil en agriculture : acteurs, marchés, mutations », Dijon, France (14 et 15 octobre 2010), 11 p.
- Djomdi, Ejoh R., Ndjouenkeu R. (2007). 'Soaking behaviour and milky extraction performance of tiger nut (*Cyperus esculentus*) tubers'. In *Journal of Food Engineering*, 76(2), pp. 546-550.
- Djoulde Darman R., Etoa F.-X., Essia Ngang, J.-J., Mbofung C.M.F. (2003). 'Fermentation du manioc cyanogène par une culture mixte de *Lactobacillus plantarum* et *Rhizopus Oryzae*'. In *Microb. Hyg. Ali.-Vol 15*, N°44-Mars 2003, 5 p.
- Djoulde Damrman R. (2005). *Mise au point d'un ferment mixte destiné à la bioconversion des tubercules de manioc cyanogène*, Thèse de Doctorat en Biochimie, Ecole nationale supérieure des sciences agro-industrielles de l'université de Ngaoundéré, Cameroun, 220 p.

- Dongmo A. L. (2009a). *Territoires, troupeaux et biomasses : enjeux de gestion pour un usage durable des ressources au Nord-Cameroun*, Thèse de Doctorat (Ph D) en Agronomie et Zootechnie, Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement, Agro Paris Tech, France, 273 p.
- Dongmo A. L., Dugue P., Vall E., Lassouarn J. (2009b). 'Optimiser l'usage de la biomasse végétale pour l'agriculture et l'élevage au Nord-Cameroun', communication présentée au Colloque Prasac, *Savanes africaines en développement : innover pour durer*, 20-24 avril 2009, Garoua, Cameroun
- Dongmo J. L. (1981). *Le dynamisme bamiléké*, Yaoundé, Editions CEPER, 2 vols, 722 p.
- Dorin B., Landy F. (2002). *Agriculture et alimentation de l'Inde. Les vertes années (1947-2001)*, Paris, INRAN Editions, 248 p.
- Dovlo F. E., Williams C. E. & Zoaka L. (1976). Cowpeas: Home Preparation and Use in W. Africa. International Development Research Centre, Ottawa, pp. 20-28.
- Dufumier M. (1996). 'Sécurité alimentaire et systèmes de productions agricoles dans les pays en développement'. In *Cahiers d'études et de recherches francophones, Agriculture*, Volume 5, Numéro 4.
- Dugué P., Koulandi J. et Charlot M. (1994). *Diversité et zonage des situations agricoles de la zone cotonnière du Nord-Cameroun*. Projet Garoua, II, IRA-IRZV, Garoua (Cameroun), 84 p + annexes.
- Dury S., Gautier N., Jazet E., Mba M., Tchamda C., Tsafack G. (2000). *La consommation alimentaire au Cameroun en 1996 : données de l'enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM)*. DSCN, CIRAD, IITA, Yaoundé, Cameroun, 283 p.
- Dury S., Medou J-C., Foudjem Tita D., Nolte C. (2004). 'Limites du système local d'approvisionnement alimentaire urbain en Afrique subsaharienne : le cas des féculents au Sud-Cameroun'. In *Cahiers Agricultures*. Volume 13, Numéro 1, 116-24, Janvier-Février 2004 - L'alimentation des villes, Étude originale, 17 p.
- Duteurtre G., Dieye P.N., Koussou M.O. (2000). *L'analyse des filières laitières : Note méthodologique n°1*, Réseau de Recherche et d'Echanges sur les Politiques Laitières (REPOL), Série « Notes Méthodologiques », ISBA-BEME, 19 p.
- Ejoh R., Djomdi & Ndjouenkeu R. (2006). 'Characteristics of tiger nut (*Cyperus esculentus*) tubers and their performance in the production of a milky drink'. In *Journal of Food Processing and Preservation*, 30, pp. 145-163.
- Ela JM, (1990). *Quand l'Etat pénètre en brousse... les ripostes paysannes à la crise*, Paris, Editions Karthala, 265 p.
- Endamana D., Etoga G., Bene Bene C.L. (2007). 'Conservation et développement, l'influence d'accessibilité, gestion participative et immigration autour du parc national de la Bénoué au Cameroun'. In *Nature et faune*, Vol. 22, Ed.1., pp. 12-22.
- Engola Oyep J. (1991). 'Du jumelage à la péréquation au Cameroun : assurer la survie des périmètres hydro-rizicoles à l'heure de l'ajustement structurel'. In : *Cahiers sciences humaines*, 27 (1-2), pp. 53-63.

- Essang T., Magrin G., Kadekoy-Tigague D. (2003). 'Du vivrier au marchand et à l'intégration sous-régionale : le cas de la filière arachide'. In Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (éds) (2003). *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*, Actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun, Prasac, N'Djamena, Tchad-Cirad, Montpellier, France, 10 p.
- Etoa F. X., Domngang Mbiapo F., Mbofung C. M. F., Ndjouenkeu R. (1988). 'Profil nutritionnel et hygiénique du kutukutu selon un mode traditionnel de conservation'. In *Cam. J. Biol Biochem, SC.*, (1)2, pp. 56-62.
- Etoa F. X., Ndjouenkeu R. (1989). 'Some chemical and bacteriological studies on cameroonian yellow and red pepper'. *Nig. J. Nutr. Sc.*, (10)2, pp. 101-106.
- Fall N. (2008). 'Interview sur les politiques agricoles en Afrique'. In *Grain de sel n° 41-42, décembre 2007-mai 2008*, p 4
- FAO (1994). *Marchés de gros : Guide de planification et de conception*, Bulletin de services agricoles n°90, FAO, Rome
- FAO (1996). *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et Plan d'action du sommet mondial de l'alimentation*, rapport du sommet mondial de l'alimentation 13-17 Novembre 1996, Rome, FAO.
- FAO (2004). *Bilans alimentaires : historique, sources et concepts. Formation sur les bilans disponibilité/utilisation des produits alimentaires et agricoles ; et les bilans alimentaires*, Projet TCP/RWA/2904(A) 'Appui à la réhabilitation et au développement du système de statistiques agricoles et de l'information agricole, Kigali, 12-14 mai 2004, 17 p.
- FAO (2006). *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2006 : Eradiquer la faim dans le monde – bilan de 10 ans après le Sommet mondial de l'alimentation (SMA)*, 44 p.
- Favier J. C. (1968). L'alimentation au Cameroun. In *Bulletin de livraison de l'Association des Pharmaciens Français pour la lutte contre la Faim dans le Monde*, N°5, février, 4 p.
- Festas L. (2006). *Enjeux et dynamiques du commerce de produits alimentaires à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) et Tamale (Ghana)*, Université de Paris-Nanterre, France, 407 p.
- Fofiri Nzossie E. J. (2005). *L'offre alimentaire vivrière dans la ville de Garoua : l'initiative privée face au désengagement de l'Etat*, Mémoire de DEA en géographie, Université de Ngaoundéré, Cameroun, 69 p.
- Fofiri Nzossie E. J. (2007). *Rapport de mission d'enquêtes de production et de commercialisation du maïs et du niébé dans l'arrondissement de Touboro*, PRASAC/ARDESAC, Programme 3.3, 13 p.
- Fofiri Nzossie E. J. (2010a). 'Cameroun : Les limites du maïs'. In Jacquet P., Pachauri R. K. & Tubiana L. (2010). *Regards sur la terre 2010. Villes : changer de trajectoire*, pp. 320-323.
- Fofiri Nzossie E. J.; Temple L., Ndamè J. P., Dury S., Ndjouenkeu R., Simeu Kamdem M. (2010b). 'L'émergence du maïs dans la consommation alimentaire des ménages urbains au Nord-Cameroun'. In *Revue Economie Rurale*, N°318-319, juillet-septembre 2010, pp. 65-79.

- Fok A. C. M. (1999) *Politique d'intensification de l'utilisation des intrants agricoles en Afrique au sud du Sahara : les conditions et limites de la libéralisation*, Cirad-Amis, Nogent-sur-Marne. 22 p.
- Folefack D. P., Klassou C., Enam J. (2006). *Mécanisme d'approvisionnement des organisations des producteurs du coton en intrants au Nord-Cameroun*, Rapport d'étude, Programme ARDESAC (3.1), 40 p.
- Foudriat M. (2007). *Sociologie des organisations*, Paris, Editions Pearson Education France, 2^e édition, 329 p.
- François Regis Mathieu et Odounfa A. (1993). 'Contraintes communautaires et consommation alimentaire : une réflexion sur la Côte-d'Ivoire'. In Muchnik J. (Sous la Coordination de), Paris, L'Harmattan pp. 93-126.
- Franqueville A. (1979). 'Croissance démographique et immigration à Yaoundé'. In : *Cahiers d'Outre-Mer*, 1979, 32 (128), pp. 321-354.
- Franqueville A. (1997). *Les espaces géographiques du ravitaillement urbain : Cadre conceptuel*, Revue « Aliments dans les villes », Vol. 01, juin 1997, DT/07-9F, 27 p.
- Fréchou H. (1966). 'L'élevage et le commerce du bétail dans le Nord du Cameroun'. In *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*, 1966, 3 (2), 127 p
- Fréchou H. (1984). 'Le commerce'. In *Le Nord du Cameroun : Des hommes, une région*, Paris : ORSTOM, Mémoires ORSTOM ; 102, pp. 445-458.
- Fusillier J.-L. (1993). *La filière maïs au Cameroun – quelles perspectives de développement de la production de maïs ?* Multigr., CIRAD, Montpellier, 58 p.
- Galtier F., Bousquet F., Antona M., Bommel P. (2003). 'Les marchés comme systèmes de communication, une évaluation de la performance de différentes institutions de marché à l'aide de simulations informatiques'. In : *Les systèmes agro-alimentaires localisés : produits, entreprises et dynamiques locales*, Montpellier, France, 16-18 octobre 2002. Montpellier : CIRAD-TERA. Colloque International sur les Systèmes Agro-alimentaires Localisés (SYAL), 2002-10-16/2002-10-18, Montpellier, France.
- Gaudard L., Abaïcho G., Mamoudou H. (2003). *Rapport semestriel de novembre 2002 à avril 2003*. Campagne de commercialisation 2002/2003.
- Gautier D., Mana J., Rocquencourt A., Tapsou, Njiti C. (2003). 'Faut-il poursuivre l'opération *Faidherbia* du DPGT au Nord-Cameroun ?'. In Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (éds) (2003). *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*, Actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun, Prasac, N'Djamena, Tchad-Cirad, Montpellier, France, 09 p.
- Gérard F., Dorin B., Bélières J.F., Diarra A., Keita S.M., Dury S., (2008). *Flambée des prix alimentaires internationaux : opportunité ou désastre pour les populations les plus pauvres ?*, CIRAD, Working Paper MOISA N°8, décembre 2008, 22 p.
- Gillard L. (1975). 'Premier bilan d'une recherche économique sur la méso-analyse'. In *Revue économique*, Année 1975, Volume 26, Numéro 3, pp. 478-516.
- Gondolo A. (1978). *Ngaoundéré : évolution d'une ville peulh*, Thèse de Doctorat de Géographie, Université de Rouen, France, 225 P.
- Gonne B., Pabame S., Ngana F. (2009). 'Le champ et le bœuf en savanes d'Afrique centrale : complémentarité, antagonisme ou intégration ?', Communication présentée au

- Colloque Prasac, *Savanes africaines en développement : innover pour durer*, 20-24 avril 2009, Garoua, Cameroun
- Gossens F. (1997a). *Commercialisation des vivres locaux : le secteur informel dans une perspective dynamique*, DT/03-97F, FAO, Collection « Aliments dans les villes », 92 p.
- Gossens F. (1997b). *Rôle des SADA dans la sécurité alimentaire de Kinshasa*, EC/08-96, FAO, Collection « Aliments dans les villes », 82 p.
- Greenwald D. (1987). *Dictionnaire économique*, Paris, Economica, 3^e édition, 750 P.
- Grégoire E. et Labazée P (Sous la Direction de). (1993). *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Editions Kathala-ORSTOM, 263 p.
- Guibert H., M'Biandoun M., Olina J-P (2003a). 'Productivité et contraintes des systèmes de culture au Nord-Cameroun'. In Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (éditeurs scientifiques), 2003. *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*. Actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun. Prasac, N'Djamena, Tchad - Cirad, Montpellier, France, 9 p.
- Guibert H., Njiti C., Labonne M., Njoya A., Gautier D., Mbouyo E., Havard M., Nouridine A. (2003b). 'Comparaison de la productivité des principales activités rurales au Nord-Cameroun'. In Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (éds) (2003). *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*, Actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun, Prasac, N'Djamena, Tchad-Cirad, Montpellier, France, 08 p.
- Gumuchian H. ; Marois C., (2000). *Initiative à la recherche en Géographie*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal-Anthropos, 425 p.
- Habiba O., Ejoh R., Ndjouenkeu R., Tanya A. (2005). 'Nutrient content of complementary foods base on processed and fermented sorghum, groundnut, spinach and mango'. In *Food and Nutrition Bulletin*, 26(4), pp. 384-391.
- Hallaire A. (1972). 'Marchés et commerce au Nord des Monts Mandara (Nord du Cameroun)'. In *Cahier ORSTOM, Série Sciences Humaines*, Vol. IX, n°3, pp. 259-285.
- Hamasselbé A. (2008). 'La valorisation de la filière arachide dans la zone soudano-sahélienne du Nord Cameroun'. In *Tropicultura*, 2008, 26, 4, pp. 200-205.
- Hatcheu E. T. (2003). *L'approvisionnement et la distribution alimentaires à Douala (Cameroun) : logiques sociales et pratiques spatiales des acteurs*, Thèse de Doctorat de Géographie, Université de Paris I Panthéon Sorbonne/IEDES, 454 P.
- Havard M., Abakao O. (2002). *Caractéristiques et performances des exploitations agricoles des terroirs de référence du PRASAC au Cameroun*, Pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale/Institut de la recherche agricole pour le développement, 31 p.
- Hodder B. W., Ukwu U. I. (1969). *Markets in west Africa*, Ibadan, Ibadan university press, 172 p.
- Hugon Ph. (2007). 'Mésanalyse des filières et politique publique'. In Temple L. et Lançon F. (Eds), *Atelier Concepts et Méthodes en économie des filières*, octobre 2007, Montpellier –France-, Cirad, CD-Room.

- Géneau de Lamalière I., Staszak J-F. (2000). *Principe de géographie économique. Cours, Documents, Travaux dirigés*, Paris, Editions Bréal, 448 p.
- Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) (2007a). *Revue Scientifique de l'IRAD 2007. Recueil des résumés des communications*, Palais des Congrès, Yaoundé (Cameroun) 2-4 juillet 2007, 101 p.
- Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) (2007b). Dix ans de coopération et de partenariat à l'IRAD, Forum des Partenaires et *Revue Scientifique*, Palais des Congrès, Yaoundé (Cameroun), 2-5 juillet 2007, 49 p.
- Institut National de la Statistique (2004a). *Evolution des prix à la consommation finale des ménages au Cameroun en 2003*, 36 p.
- Institut National de la Statistique (2004b). *Evolution des prix à la consommation finale des ménages au Cameroun (premier et deuxième trimestre 2004)*, 69 p.
- Institut National de la Statistique (2005). *Enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI)*, document de méthodologie, 27 p.
- Institut National de la Statistique (2008a). *Annuaire statistique du Cameroun*, CD-Room
- Institut National de la Statistique (2008b). *Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun en 2007*, Rapport provisoire ECAM 3, 16 p.
- Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (éds) (2003). *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Actes du colloque, mai 2002*, Garoua, Cameroun. Prasac, N'Djamena, Tchad -Cirad, Montpellier, France, CD-Room
- Jaouan R. (1995). *L'eucharistie du mil*, Paris, Karthala
- Kanga R., Abba A. (1997). 'La culture du sorgho (*Sorghum bicolor*) et mil (*Pennisetum glaucum*) au Nord-Cameroun. contraintes et actions en cours'. In Seiny Boukar L., Poulain J.-F., Faure G. (1997). *Agricultures des savanes du Nord-Cameroun : vers un développement solidaire des savanes d'Afrique centrale*. Actes de l'atelier d'échange, 25-29 novembre 1996, Garoua, Cameroun, Montpellier, France, CIRAD-CA, pp. 291-295.
- Kapseu C., Bup N. D., Mataos L., Mabilia B. (2005). 'Optimisation de l'énergie solaire pour un développement durable de l'Afrique', communication présentée au colloque IDEAL 2005, 7 p.
- Karen A. Foote; Kenneth H. Hill; Linda G. Martin (1996). *Changements démographiques en Afrique Subsaharienne (travaux et documents)*, Paris, éditions de l'Institut national d'études démographiques, 372 P.
- Khoury-Gagher N. (oct 1987-mars 1988). 'La faillite de l'Etat dans l'approvisionnement alimentaire des citoyens : Mythe ou réalité ?'. In : Egypte-Recompositions, Peuples méditerranéens 41-42, Fonds documentaire N°25130 ex 1, Cote : B, 10 p.
- Klang M. J., Ndjouenkeu R. (2006). 'Caractérisation et potentiel de valorisation de l'amidon de sept variétés améliorées de manioc (*Manihot esculenta crantz*) de la province de l'Adamaoua', Communication présentée au Séminaire National Matières premières – Equipements et Qualité en Agro-industrie. ENSAI, Ngaoundéré, Cameroun, 5-7 avril 2006.
- Koppert G.J.A., Dounias E., Froment A. et Pasquet P. (1996). 'Consommation alimentaire dans trois populations forestières de la région côtière du Cameroun : Yassa, Mvae et

- Bakola In'. In C.M. Hladik, A. Hladik, H. Pagezy, O.F. Linares, G.J.A. Koppert et A. Froment (Eds). *L'alimentation en forêt tropicale : interactions bioculturelles et perspectives de développement*, Éditions UNESCO, Paris (1996), pp. 477-496.
- Kossoumna Liba'a N., (2001). *L'instabilité du marché des céréales à l'Extrême-Nord du Cameroun*, Mémoire de Maîtrise en Géographie, université de Ngaoundéré, 98 p.
- Kossoumna Liba'a N. (2002). *Les stratégies paysannes face aux mutations de la filière cotonnière au Cameroun*, Mémoire de DEA en Géographie, Université de Ngaoundéré, 62 p.
- Kossoumna Liba'a N., Kemtsop Tchinda G. A., Wambo Yamdjeu A. (2006). 'Implication paysanne, un moyen pour redynamiser le périmètre irrigué de Lagdo, Nord Cameroun'. In Richard A., Caron P., Janin J.Y., Ruf T. (éds) (2006). *Coordonnations hydrauliques et justices sociales. Actes du séminaire*, novembre 2004, Montpellier, France, Cirad, Montpellier France, Colloques, 10 p.
- Labonne M. (1987). 'Sur le concept de la filière en économie agro-alimentaire'. In Kermel-Torrès Doryane (ed.), Roca P.J. (ed.), Bruneau Michel (ed.), Courade Georges (éds). *Terres, comptoirs et silos : des systèmes de production aux politiques alimentaires*, Actes du Colloque « Séminaire interdisciplinaire sur les Politiques Alimentaires », Paris, ORSTOM, pp. 137-149.
- Laclavère G. et Loung J-F. (Sous la Direction), (1979). *Atlas de la République Unie du Cameroun*, Paris, Editions Jeune Afrique, Série les Atlas Jeunes Afrique, 72 p.
- Layla Hamadou, Ndjouenkeu R., Cerdan C. (2003). 'Processus d'apprentissage agro-alimentaire : expérience des institutions de recherche et de formation au Nord Cameroun'. Séminaire ALISA (Alimentation, Innovation et Savoir-Faire Agro-alimentaires en Afrique de l'Ouest), Dakar, 11-13 mars 2003.
- Le Bris E. (1984). *Les marchés ruraux dans la circonscription de Vo, République du Togo*, Paris, Editions de l'ORSTOM, Collection Travaux et Documents n°171, 95 p.
- Leader II (2000). *Innovation en milieu rural. Cahier de l'innovation N°7*, Observatoire Européen Leader, juillet 2000, 98 p.
- Legile A., Djamen Nana P. (2003). 'Des appuis aux acteurs : services pour les producteurs et leurs organisations, filières plus performantes, services pour les communautés décentralisées émergentes ? Synthèse des communications'. In Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (éds) (2003). *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Actes du colloque, mai 2002*, Garoua, Cameroun. Prasad, N'Djamena, Tchad -Cirad, Montpellier, France, CD-Room, 5 p.
- Leng M. S., Ndjouenkeu R., Etoa F. X., Raoult-Wack A. L. (1997). 'Influence de quelques conditions de prétraitement sur la cinétique de friture des chips de patate douce'. In *Récents Progrès en Génie des Procédés*, (11)59, pp. 131-138.
- Leporrier S. (2002). *La consommation urbaine du mil en Namibie Résultats d'enquêtes menées à Oshakati*, Mémoire (DESS) Nutrition et alimentation dans les pays en développement Académie de Montpellier, Université de Montpellier II, France, 62 p.
- Lesaffre B. (2004). 'L'alimentation des villes : de nouveaux défis pour la recherche'. In *Cahiers Agricultures 2004 ; 13 : 9 p.*
- Levrat R.L.G. (2007). *La culture cotonnière en Afrique Soudanienne de la zone franc depuis les débuts de la colonisation : l'exemple du Cameroun*, Thèse de Doctorat en

- Géographie tropicale, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, France, U.F.R. Géographie et Aménagement, 2 vols, 934 P.
- Lieugomg M. (2008). 'L'avenir du développement rural par le bas au Cameroun'. In Tchotsoua M. (Eds). *Enjeux et opportunités scientifiques pour le développement durable de l'Afrique*, Yaoundé, Editions Clé, pp. 33-46.
- M'Biandoun M., Theze M., Abou Abba A. (2003). 'Maintien ou amélioration du potentiel productif des sols en région soudano-sahélienne du Nord-Cameroun'. In Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (éds) (2003). *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*, Actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun, Prasac, N'Djamena, Tchad-Cirad, Montpellier, France, 11 p.
- M'Biandoun M., Guibert H., Olina J.P. (2006). 'Caractérisation de la fertilité du sol en fonction des mauvaises herbes présentes'. In *Tropicultura*, 2006, 24, 4, pp. 247-252.
- Mabou A. (2008). *Mise sur pied d'une base de données de fabricants et de prototypes d'équipements de transformation de manioc au Cameroun*, Rapport final, étude commandée par FIDAFRIQUE dans le cadre du *Regional cassava processing & marketing initiative PA Division*, 36 p.
- Madi A., Bekayo D. N., Faure G., Floret C., Pichot J.-P. (2003) 'Synthèse générale du Colloque. Les savanes d'Afrique centrale et les grands enjeux du développement'. In Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (éds) (2003). *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Actes du colloque, mai 2002*, Garoua, Cameroun. Prasac, N'Djamena, Tchad -Cirad, Montpellier, France, CD-Room
- Malla Kenyi D., Nzodjo P. (2010). *Strengthening the Availability and Access to Rice Statistics for Sub-saharian Africa : a Contribution to the Emergency Rice Initiative*, Institute of Agricultural Research for Development/Department of Agricultural Surveys and Statistic (MINADER), 65 p.
- Marguerat Y. (1973). *Atlas du Cameroun. Planche XVII. Les Villes et leurs fonctions. Commentaire provisoire cartes en noir et blanc*, Yaoundé : ORSTOM, 130 p
- Marguerat Y (1979). 'Les faiblesses de la vie économique et sociale moderne'. In Boulet J., Fréchou H., Hallaire A., Marguerat Y., Pontie G., Seignobos C. (1979). *Le Nord du Cameroun : bilan de dix ans de recherches*, (Travaux et Documents de l'ISH ; 16), Yaoundé : ONAREST, ISH, 2 vol., pp. 526-537.
- Martin F. (1988). 'Intervention des organismes internationaux en rapport avec l'autosuffisance alimentaire'. In AEASAA, (1988), *Vers une stratégie pour l'autosuffisance alimentaire en Afrique*, Actes du colloque organisé par l'Association des étudiants africains en sciences de l'agriculture et de l'alimentation (Québec 30 août-1^{er} septembre 1987), Québec, Université Laval, pp. 50-64.
- Mathieu B., Teyssier A., Abdourahmane N. (2003). 'La sécurité alimentaire : une affaire de paysans'. In *Cahiers Agricultures*, Volume 12, Numéro 4, 275-81, Juillet 2003, 11 p.
- Mbili Oloume J.-P. (2006). *Présentation de l'évolution de la politique nationale de vulgarisation agricole du Cameroun*, Ministère de l'agriculture et du développement rural, 32 p.
- Mbofung C. M. F., Ndjouenkeu R., Etoa F. X. (1989). 'Effect of processing technology on the nutrient profile, (Phytate), (Zinc) and (Calcium) x (Phytate): (Zinc) molar ratio of different milling fractions of maize and sorghum'. In *Cam J. Biol. Biochem. Sc.*, (2)1, pp. 93-103.

- Mbofung C. M. F., Ndjouenkeu R. (1990a). 'Influence of milling method and peanut extract on in vitro iron availability from maize and sorghum flour gruels'. In *J. Food Sci.* (55)6, pp. 1657-1659 & 1675.
- Mbofung C. M. F., Ndjouenkeu R., Nganou R. K. (1990b). 'Chemical and nutritional profile of eleven sorghum cultivars in the northern parts of Cameroon'. In *Biosci. Proc.*, 1, pp. 443-445.
- Médiébou Chindji (2004). *La vente illicite des médicaments à Ngaoundéré*, Mémoire de maîtrise de Géographie, Université de Ngaoundéré, Cameroun, 80 p.
- Medjou S., David O., Temple L., Azeufouet A., Tsague E., Parrot L., Ayiwoue E. (2007). 'Difficile quantification du commerce transfrontalier des produits vivriers et horticoles du Cameroun vendus vers les pays de sa frontière sud', FORESI 2007 Palais des congrès, Yaoundé 2-4 juillet, Revue IRAD, Actes sous presses.
- Medou J. C. (2007). *Analyse des marchés de céréales du Nord Cameroun*, Rapport d'étude, PAM, 80 p.
- Medou J. C. (2008). *Evaluation de l'impact de la flambée des prix des denrées alimentaires sur les marchés dans les milieux urbains Camerounais*, Rapport d'étude, PAM, 38 p.
- Mercoiret M.-R. (1994). *L'appui aux producteurs ruraux : Guide à l'usage des agents de développement et des responsables de groupements*, Paris, Editions Karthala, 463 p.
- Mercoiret M.-R., Vuarin P., Berthomé J., Gentil D., Bosc P.M. (1997). *Etats désengagés, paysans engagés. Perspectives et nouveaux rôles des organisations paysannes en Afrique et en Amérique Latine*, Paris, FPH, 189 p.
- Mercoiret M.-R., Pesche D., Bosc P.-M. (2006). *Les organisations paysannes et rurales pour un développement durable en faveur des pauvres*, Compte rendu de l'atelier de Paris, France, 30-31 octobre 2006, Contribution à la rédaction du rapport pour le développement, 45 p.
- MINADER/DESA/CIAR (2009a). *Early warning information FLASH*, N°0015-17 (mai-juin-juillet), 2009
- Ministère de l'Agriculture (1990). *Politique Agricole du Cameroun*, 44 p.+ Annexes
- Ministère de l'Agriculture (1999). *Politique Agricole : Nouveaux défis*, 92 p.
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (2006a). *Stratégies de Développement du Secteur Rural*, Document de travail, 57 P.
- Ministère de l'agriculture et du développement rural (2006b). *Stratégie de développement du secteur rural (SDSR) synthèse du volet agriculture et développement rural*, 64 p.
- Ministère de l'agriculture et du développement rural, Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Programme alimentaire mondial (2010). *Rapport de mission (CFSAM) conjointe MINADER/FAO/PAM d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun du 18 au 28 janvier 2010*, 67 p.
- Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Elevage et des Industries Animales (1977). *Comice Agro-Pastoral de Bafoussam*
- Ministère de l'Economie et des Finances (DSCN) (2001a). *Manuel de cartographie et de dénombrement (ECAM II)*, 21 p.

- Ministère de l'Economie et des Finances (DSCN) (2001b). *Méthodologie générale (ECAM II)*, 14 p.
- Ministère de l'Environnement et des Forêt, PROJET PNUD/UNSO 'CMR/89/X02' (1993). *Gestion de l'espace et utilisation des ressources dans la région soudano-sahélienne*, 126 p
- Ministère des Investissements Publics et de l'Aménagement du Territoire; Programme des Nations Unies pour le Développement (2000). *Etudes socio-économiques régionales au Cameroun : éradication de la pauvreté –amélioration des données sociales* (province du Nord).
- Ministère du Commerce et de l'Industrie (Direction du Commerce Intérieur) (1986). *Etude de la commercialisation des produits vivriers : synthèse et proposition*, rapport principal, 151 p.
- Ministère du Commerce (2009). *Note de présentation des résultats provisoires du commerce extérieur de l'année 2009*, 13 p.
- Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire (Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale) (Septembre 1986). *Enquête Budget-Consommation, Principaux résultats définitifs sur les dépenses des ménages*, 161 p.
- Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la Province du Nord – MEADEN- (2004). *Etude sur la délimitation d'un corridor de sécurité le long du lit majeur de la Bénoué, du barrage de Lagdo à la frontière nigériane*, Rapport définitif, 150 p
- Mokam D. (2002). *Les restaurants par terre et la culture alimentaire au Nord-Cameroun d'hier à demain : le cas de Ngaoundéré*, Communication présentée au Colloque du Méga-Tchad (2002), 15 p.
- Moris M. L. (1998). 'Les méthodes de diagnostic rapide appliquées à l'étude des contraintes de la filière maïs au Paraguay'. In Scott G. et Griffon D. (1998). *Méthodes pour analyser la commercialisation agricole dans les pays en développement*, Montpellier, CIRAD, Paris, Karthala, Lima, CIP/Apartodo, pp. 33-57.
- Moustier P. (1996). 'Le maraîchage : un diagnostic agroéconomique'. In : *Agriculture des savanes du Nord-Cameroun : vers un développement solidaire des savanes d'Afrique centrale*, (document provisoire communications présentées à l'atelier d'échange 25-29 novembre 1996, Garoua, Cameroun), Tome I, pp. 207-223.
- Moustier P., Leplaideur A. (1999). *Cadre d'analyse des acteurs du commerce vivrier africain*, CIRAD, Série Urbanisation, alimentation et filières vivrières, Document n°4, 41 p.
- Muchnik J. (Sous la Coordination de) (1993). *Alimentation techniques et innovations dans les régions tropicales*, Paris, L'Harmattan, 556 p.
- Muller B. (2004). *Sécurité alimentaire et stratégies paysannes : cas de la zone rizicole de Maga*, Mémoire d'Ingénieur Agronome, Université de Dschang.
- Murua J.R., Laajimi A. (1995). 'Transition de l'agriculture conventionnelle vers l'agriculture durable : quelques réflexions'. In Zekri S., Laajimi A. (éds) (1995). *Agriculture, durabilité et environnement, Cahiers Options Méditerranéennes*, Séminaire de l'Association Tunisienne des Anciens de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Zaragoza (ATA-IAMZ), 1993/12/02-03, Tunis (Tunisia), pp. 75-86.

- N'Sangou Arouna (1985). 'La contribution des buy'em sell'em au développement'. In Barbier J-C et al. (Eds) en collaboration avec l'ORSTOM (1985). *Femmes du Cameroun. Mères pacifiques, femmes rebelles*, Paris, Editions Karthala, Collection homes et sociétés: Anthropologie, pp. 384-392.
- Nahrath S. (2005). Les politiques publiques : cadrage théorique, Communication présentée à la Conférence SENTEDALPS, Lausanne, 22 juin 2005
- Nchoutnji I., Fofiri Nzossie E. J., Olina Bassala J. P., Temple L. & Kameni A. (2009) 'Systèmes maraîchers en milieu urbain et périurbain des zones Soudano-sahélienne et Soudano-guinéenne du Cameroun: cas de Garoua et Ngaoundéré'. In *Tropicultura*, Vol. 27 N°2, Trimestriel (avril-mai-juin), pp. 98-104.
- Ndamè J. P., Briltey B. (2004). 'Croissance urbaine, mutations agricoles et dépendance alimentaire dans le Nord-Cameroun'. In *Recherches Africaines N°3*, octobre-décembre 2004, Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (FLASH), de l'Université de Bamako, Mali, pp. 23-41.
- Ndamè J. P. 2007. L'aménagement difficile des zones protégées au nord Cameroun, In *Revue Autrepart* (IRD /Armand Colin), Volume. 42, pp.147-164.
- Ndamè J. P.; Fofiri Nzossie E. J., Subinn Etouke F. E. (2010). "Agriculture urbaine, autosuffisance alimentaire et sécurité publique à Ngaoundéré (Cameroun)". In *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'université de Ngaoundéré*, Vol. XI, pp. 5-16.
- Ndjouenkeu R., Mbofung C. M. F., Etoa F. X. (1989). 'Etude comparative de quelques techniques de transformation du maïs en farine dans l'Adamaoua'. In Parmentier M. et Foua-bi K. (Eds (1989). *Céréales en régions chaudes*, London, Paris, John Libbey Eurotext, pp. 179-186.
- Ndjouenkeu R., Cerdan C. (2003). 'Impact de l'innovation technologique sur l'amélioration des systèmes alimentaires du nord Cameroun'. In Brouwer I. D., Traoré A. S., Trèche S. (Eds) (2003). *Voies alimentaires d'amélioration des situations nutritionnelles en Afrique de l'Ouest*, Actes 2^{ème} Atelier International, Ouagadougou, 23-28 novembre 2003, pp. 633-646.
- Nielsen S. S. (1991). Digestibility of legume proteins. *Food Technol.*, Sept., pp. 112-118.
- Njomaha C., 2004. *Agricultural change, food production and sustainability in the Far North of Cameroun*, Leiden, Institute of Environmental Sciences, 245 P.
- Njomaha C. (2008). *Etude socio-économique de la filière gomme arabique dans le Nord et l'Extrême-Nord Cameroun*, Rapport final de l'étude initiée par la SNV, 133 p.
- Nouhine Dieye P. (2008). 'Les politiques agricoles en Afrique subsaharienne : une symphonie inachevée' In *Grain de sel n° 41-42, décembre 2007-mai 2008*, pp. 5-6.
- Ntoukam G., Endondo C., Ousman B., Mekontchou T., Hamasselbe A., Njomaha C., Ndikawa R., Abba A. (1997). 'Production des légumineuses à graines: acquis de la recherche, in *Agriculture des savanes du Nord-Cameroun: vers un développement solidaire des savanes d'Afrique centrale*, Actes de l'atelier d'échanges, 25-29 novembre 1996, Garoua, Cameroun, Montpellier, France, CIRAD-CA, pp. 327-335.
- Olina Bassala J.-P., Wirnkar Lenzomo V., Marnotte P. (2009). 'Désherbage chimique et gestion de l'enherbement dans les systèmes de culture à base du cotonnier au Nord-



- Cameroun', communication présentée au Colloque Prasac, *Savanes africaines en développement : innover pour durer*, 20-24 avril 2009, Garoua, Cameroun
- Olivier D., Toumba, Dourwe G., Abou Abba A. (2009). *Présentation du projet de conservation des sols au Nord-Cameroun*, Communication présentée au cours de la visite SCAP, octobre 2009, 56 p.
- Ondoa Manga T. (2006). *Analyse descriptive des politiques agricoles mises en œuvre au Cameroun depuis 1960*, Communication présentée à la Table Ronde sur l'analyse des Politiques Agricoles du Cameroun, Yaoundé le 05 juillet 2006, 70 p.
- Organisation des producteurs de coton du Cameroun-Groupement d'intérêt économique (OPCC-GIE) (2005-2008). *Rapports annuels d'activités*.
- Organisme de développement, d'études, de formation et de conseils – ODECO -, (2005). *Les circuits de commercialisation et méthodes de mise en marché des produits agricoles au niveau des marchés frontaliers avec les pays de la Guinée Equatoriale et le Gabon*, Rapport d'étude, 30 p.
- Ossoko S. G. (2004). *Moto taxi à Ngaoundéré, une alternative de survie à risque*, mémoire de Maîtrise de géographie, Université de Ngaoundéré, Cameroun, 112 p.
- Ostrom M. R. (2008). 'Community Supported Agriculture as an Agent of Change'. In Hinrichs C.C. et Lyson T.A. (éds) (2008). *Remaking the North American Food System : Strategies for sustainability*, pp. 99-120.
- Oth Batoum P. R. (2006). *Dynamique des organisations paysannes dans les terroirs de Laïnde Karewa, Mafa Kilda et Israël (Nord-Cameroun) : caractérisation et contraintes*, Mémoire de Maîtrise de géographie, Université de Ngaoundéré, Cameroun, 81 p. + annexes.
- Pamboudam Mfondoum C. (2004). *Les marchés émergents de produits maraîchers et les nouvelles dynamiques spatio-économiques dans la plaine du Noun*, Mémoire de DEA de Géographie, Université de Ngaoundéré, Cameroun, 70 P.
- Parrot L., Ndoumbe M. (2006a). *PRP SIEFA Système d'Information sur les Exploitations familiales Agricoles*, Cas pratique, Version provisoire, 49 P.
- Parrot L., Ndoumbe M. (2006b). *PRP SIEFA Système d'Information sur les Exploitations familiales Agricoles, Cadre conceptuel*, Version provisoire, 22 P.
- Pasquet R. S., Fotso M. (1994). 'Répartition des cultivars de niébé *Vigna unguiculata* (L.) Walp. du Cameroun : influence du milieu et des facteurs humains'. In *Journal d'Agric. Trad. Et de Bota. Appl. Nouvelle série*, 1994, Vol. XXXVI (2), pp. (93-143).
- Paulais T. et Wilhelm L. (2000). *Marchés d'Afrique*, Paris, Editions Karthala, Collection Economie et développement, 198 p.
- Pawar V. D. & Ingle U. M. (1988). Functional properties of raw and cooked moth bean (*Phaseolus acontifolius* Jacq) flours. *J. Food Sci. Technol.*, 25(4), pp. 186–189.
- Petrini C. (2006). *Slow food. Bon, propre et juste. Ethique de la gastronomie et souveraineté alimentaire*, Torrent, Editions Yves Michel, 328 p.
- Phillips R. D. & Mcwatters K. H. (1991). Contribution of cowpeas to nutrition and health. *Food Technol.*, 45(9), pp. 127-130.

- Plumey Y. (1990). *Mission Tchad-Cameroun. Documents souvenirs, visages. L'annonce de l'évangile au Nord-Cameroun et au Mayo Kebbi (1946-1988)*, Lyon, Editions Oblates, 574 p.
- Poget J.-L. (1987). *Structure de l'alimentation dans l'urbanisation en Afrique sahélienne : essai méthodologique. Le cas de Bamako au Mali*, Thèse de Doctorat de Troisième Cycle de Socio-Economie du Développement, Université de Paris 1, IEDES, France, 290 p.
- Pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale – Prasac- (2009). *Savanes africaines en développement : innover pour durer. Résumés des communications*, Colloque 20-24 avril 2009, Garoua, Cameroun, 70 p.
- Pontanier R., Floret C. (2003). 'Les indicateurs du fonctionnement et du changement du milieu rural'. In Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (éds) (2003). *Savanes africaines: des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*, Actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun. Prasac, N'Djamena, Tchad-Cirad, Montpellier, France, 10 p.
- Porter G. (1998). 'Méthode de terrain pour l'étude du rôle des marchés ruraux périodiques dans les pays en développement'. In Scott G. et Griffon D. (éds), *Prix, produits et acteurs : Méthodes pour analyser la commercialisation agricole dans les pays en développement*, CIRAD-CIP-KARTHALA, pp. 175-200.
- Porter G., Harris F., Lyon F., Dung J. & Adepetu A.A. (2003). 'Markets, ethnicity and environment in a vulnerable landscape: the case of small-scale vegetable production on the Jos Plateau, Nigeria, 1991-2001'. In *Geographical Journal*, 169(4) pp. 370-381.
- Porter G., Lyon F. & Potts D. (2007). 'Market institutions and urban food supply in West and Southern Africa : a review'. In *Progress in Development Studies*, 7(2), pp. 115-134
- Programme Alimentaire Mondial (2005). *Rapport de mission d'évaluation du déficit alimentaire dans la province de l'Extrême-Nord au Cameroun*, 55 p.
- Programme Alimentaire Mondial (PAM) (2007). *Programme de pays – Cameroun- 10530.0 (2008-2012)*, WFP/eb.2/2007/8/4, 22 p.
- Programme Alimentaire Mondiale (2008). *Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (CFSVA)*, PAM/OMXF, 111 p.
- Projet Garoua (1995). *Aide mémoire*, 20 p.
- Raimond Ch. (1999). *Terres inondées et sorgho repiqué : évolution des espaces agricoles et pastoraux dans le bassin du lac Tchad*, Thèse de Doctorat de Géographie, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, France, 544 p.
- Raimond Ch. (2005). 'La diffusion du sorgho repiqué dans le bassin du lac Tchad'. In Raimond Ch., Garine E., Langlois O. (éds) (2005). *Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad*, XIème colloque international Méga-Tchad du 20 au 22 novembre 2002, Université de Paris X-Nanterre, IRD/Prodig, pp. 207-241.
- Raimond Ch., Breton C., Abouya A., Moussa A. (2010). 'Planification territoriale et accès aux ressources naturelles. Retour sur la démarche participative des opérations de sécurisation foncière dans le Nord Cameroun'. In *Annales de Géographie*, N°676, 2010, Paris, Armand Colin, pp. 639-656.

- Requier-Desjardins D. (1993). 'La consommation alimentaire à Garoua, permanences et changements : éléments pour l'approche « filières courtes »'. In Muchnik J. (Sous la Coordination de), Paris, L'Harmattan, pp. 53-93.
- Ribier V. (2008). 'Politique agricole : de quoi parle-t-on ?' In *Grain de sel n° 41-42, décembre 2007-mai 2008*, pp. 7-8.
- Richard P. (1992). 'Analyse de la consommation alimentaire et modèle d'offre' in *Revue Tiers Monde*, t. XXXIII, n°132, octobre-décembre, pp. 789-808.
- Roupsard M. (1987). *Nord-Cameroun, ouverture et développement*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Paris X-Nanterre, France, 516 p.
- Santoir C. (1995). 'Yaoundé, l'approvisionnement en vivres'. In *Atlas régional du Sud-Cameroun*, Editions ORSTOM, pp. 52-53.
- Saouchkine Y. (1980). *Géographie économique : théories et méthodes*, Moscou, Editions du Progrès, 325 p.
- Saurat A. (1959). 'Amélioration des cultures vivrières au Nord-Cameroun. La sélection des sorghos'. In *Riz et Riziculture*, 2^e et 3^e trim., 1959, pp. 94-101.
- Scott G. et Griffon D. (1998). *Méthodes pour analyser la commercialisation agricole dans les pays en développement*, Montpellier, CIRAD, Paris, Karthala, Lima, CIP/Apartodo, 495 p.
- Seignobos C., Iyébi-Mandjek O. (2000). *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun*, Editions IRD, MINREST-Cameroun/INC, CD-Room. Seignobos C. (2001). *Les mots du développement. Histoire du développement du Nord-Cameroun*, Habilitation à diriger les recherches (Hdr), texte II, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, France, 151 p + annexes. Seignobos C., Tourneux H. (2002). *Le Nord-Cameroun à travers ses mots. Dictionnaire de termes anciens et modernes*, Paris, Editions IRD-Karthala, 337 p.
- Seignobos C. (2003). 'Sortir de l'oralité : un moyen de reconnaissance des droits fonciers au Nord-Cameroun', in Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (éds) (2003). *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Actes du colloque, mai 2002*, Garoua, Cameroun. Prasac, N'Djamena, Tchad -Cirad, Montpellier, France, CD-Room, 06 p.
- Seignobos C. (2005). 'Trente ans de bière de mil à Maroua', in : Raimond' C. (ed.), Garine E. (ed.), Langlois O. (ed.). *Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad*, Colloque Méga-Tchad, Paris : Editions IRD, Prodig, (Colloques et Séminaires), pp. 527-561.
- Seignobos C. (2006). 'Colloque international SFER "Les frontières de la question foncière"', Montpellier, France, 2006, 21 p.
- Seiny Boukar L., Poulain J.-F., Faure G. (1997). *Agricultures des savanes du Nord-Cameroun : vers un développement solidaire des savanes d'Afrique centrale*. Actes de l'atelier d'échange, 25-29 novembre 1996, Garoua, Cameroun, Montpellier, France, CIRAD-CA, 528 p.
- Seng G. I. (2004). *Stratégies d'acteurs et pérennisation de la filière fruits dans le Nord-Cameroun : pour la dynamique d'une filière émergente*, Mémoire de DEA de Géographie, Université de Ngaoundéré, Cameroun, 75 P.

- Simeu Kamdem M. (1985). *Garoua une métropole régionale au Cameroun*, Thèse de Doctorat de 3^e cycle en Géographie Urbaine, Université de Yaoundé, Cameroun, 437 P.
- Simeu Kamdem M. (1996). 'Le manioc au Cameroun, une filière vivrière autorégulée'. In *Cahiers Agricultures N°5*: pp. 257-264.
- Simeu Kamdem M. (2004a). 'La dépendance économique du Cameroun septentrional', in : *Revue Africaine des Sciences Economiques et de Gestion*, Presses Universitaires de Yaoundé, Volume VI, Numéro 2, (107-120)
- Simeu Kamdem M. (2004b). *Produire la ville dans l'Afrique des savanes. Acteurs, héritages et défis au Cameroun septentrional*, Montpellier, Editions Démos, 409 P.
- Simeu Kamdem M. (2008). 'Les villes du Cameroun septentrional à l'épreuve de l'économie de marché'. In Tchotsoua M. (Eds). *Enjeux et opportunités scientifiques pour le développement durable de l'Afrique*, Yaoundé, Editions Clé, pp. 153-163.
- Soumaré M., Bazile D., Vaksman M., Kouressy M., Diallo K., Diakité C. H. (2008). Diversité agroécosystémique et devenir des céréales traditionnelles au sud du Mali. Etude originale. Caractérisation de l'agrobiodiversité de l'agrosystème aux usages. In *Cahiers Agricultures* vol. 17, n° 2, mars-avril, pp. 79-85.
- Tassou, A., 2005, « Evolution historique des villes du Nord-Cameroun (XIX^e - XX^e siècles) : des cités traditionnelles aux villes modernes. Les cas de Maroua, Garoua, Ngaoundéré, Mokolo, Guider et Meiganga », Thèse de Doctorat/Ph.D. d'Histoire, Université de Ngaoundéré, Cameroun
- Tatsinkou Fossi B., Tavea F., Ngoune Tatsadjieu L., Mbawala A., Jiwoua C., Ndjouenkeu R. (2006). 'Bioconversion de l'amidon de maïs et de manioc par co-culture d'une souche de levure amylolytique isolée du sol et d'une souche de *saccharomyces cerevisiae*, communication présentée au Séminaire National Matières premières – Equipements et Qualité en Agro-industrie. ENSAI, Ngaoundéré, 5-7 avril 2006.
- Tchotsoua M., Djemeneu P. (2005). 'Modification des habitudes alimentaires en milieu urbain : évolution du prix de la viande bovine (Nord-Cameroun, 1993-2002)'. In *Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du Lac Tchad*, Raimond C., Garine E., Langlois O. (Eds), Collection Colloques et Séminaires, Paris, IRD éditeurs, Prodig édition, pp. 593-609.
- Tchotsoua M. (2006). *Evolution récente des territoires de l'Adamaoua Central : de la spatialisation à l'aide pour un développement maîtrisé*, Habilitation à diriger des recherches (Hdr), Vol 3, Mémoire Original et projets de recherche, Université d'Orléans, France, 267 p.
- Teme B., Breman H., Sissoko K. (1996). *Intensification Agricole au Sahel: Mythe ou Réalité ?* Rapport de Synthèse des Travaux du Colloque International tenu à Bamako du 28 novembre au 02 décembre 1996, 38 p.
- Temple L., Bikoï A., Chataigner J. (1997). 'La consommation de banane plantain au Cameroun'. In *Cahiers de la Recherche Développement* (44) : pp. 73-85.
- Temple L., Dury S. (2003). *Instabilité du prix des produits vivriers et sécurité alimentaire urbaine au Cameroun*, Montpellier, France, Cirad, Série Urbanisation, Alimentation et Filières vivrières, n°6, 28 p.

- Temple L., Sibelet N. (2005). 'Déterminants socio-économiques de l'innovation dans les systèmes de production horticoles', Communication au 'Seminar on Strategic Development of Horticulture Supply Chains in SSA'. Banque Mondiale 11 octobre 2005
- Temple L., Lançon F., Montaigne E., Soufflet J-F. (2009a). 'Introduction aux concepts et méthodes d'analyse de filières agricoles et agro-industrielles'. In *Economies et Sociétés*, Série « Systèmes agro-alimentaires », AG, n°31, 11/2009, pp. (1803-1812).
- Temple L., Fofiri Nzossie E. J., Ndamè J. P., Ndjouenkeu R. (2009b). 'Impacts de la croissance urbaine sur l'innovation dans les filières vivrières du Nord Cameroun', Communication présentée au Colloque « Savanes africaines innover pour durer, 21-24 avril 2009, Garoua, Cameroun », 18 p.
- Temple L., Meuriot V., Ali M. (2009c). *Déterminants de l'instabilité des prix alimentaires au Cameroun : une analyse institutionnelle de résultats économétriques*, Rapport FARM, 40 p.
- Temple L. (2010). *Economie des changements techniques dans les agricultures du sud: une contribution institutionnaliste*, Dossier pour l'obtention du Diplôme d'Habilitation à diriger des recherches (Hdr), Université de Toulouse le Mirail, France, 168 p.
- Terpend N. (1997). *Guide pratique de l'approche filière. Le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires dans les villes*, DT/18-97F, FAO, Collection « Aliments dans les villes », 34 p.
- Teyssier A. (2003). 'La régulation foncière au Cameroun, entre régimes communautaires et aspirations citoyennes'. In Dugué P., Jouve Ph. (éds.), (2003). *Organisation spatiale et gestion des ressources et des territoires ruraux. Actes du colloque international, 25-27 février 2003*, Montpellier, France. Umr Sagert, Cnearc, 9 p.
- Teyssier A., Hamadou O., Bachirou S., Toukrou A. (2003). 'Expériences de médiation foncière entre pratiques coutumières et code foncier'. In Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (éds) (2003). *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Actes du colloque, mai 2002*, Garoua, Cameroun. Prasad, N'Djamena, Tchad -Cirad, Montpellier, France, CD-Room, 10 p.
- Thuillier-Cerdan C., Bricas N. (1998). *La consommation et la distribution alimentaire à Cotonou (Bénin)*, Montpellier, Cirad et FAO, Coll. « Aliments dans les villes », 43 p.
- Timnou J-P (1990). *L'Urbanisation du Cameroun et ses conséquences démographiques*, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université de Bordeaux II, France, 505 P.
- Timnou J-P (1994). 'Le programme « Dimension Sociale de l'Ajustement » au Cameroun : l'exclusion du monde rural'. In : *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Karthala, pp. 86-96.
- Tracey-White J. D. (1997). *Manuel de planification des marchés de vente au détail*, DT/16-97 avril 1997, FAO, Collection « Aliments dans les villes », 238 p.
- Truchetto V., Imbs G., Kayem G.J., Parmentier M. (1989). 'Valoriser les céréales locales en grande consommation, une nécessité pour l'économie des pays africains'. In *Céréales en régions chaudes*, AUPELF-UREF, Eds John Libbey Eurotext, Paris, pp. 309-325.

- Varlet F. (1993). *Dynamique de l'alimentation au Cameroun, présentation et interprétation des données quantitatives disponibles pour la période 1970-1992*, CIRAD, Montpellier, 200 P.
- Vimard Patrice (1994). Commentaire général de la séance "évolution et facteurs de la croissance démographique". In Koffi N. (ed.), Guillaume Agnès (ed.), Vimard Patrice (ed.), Zanou B. (ed.). *Maîtrise de la croissance démographique et développement en Afrique*, Paris : ORSTOM, 1994, pp. 13-23. (Colloques et Séminaires). Maîtrise de la Croissance Démographique et Développement en Afrique, 1991/11/26-29, Abidjan
- Wakponou A. (2001). 'Contraintes physiques et inadéquation des infrastructures en milieu soudanien : le cas des réseaux téléphoniques et électriques de Ngaoundéré (Adamaoua-Cameroun)'. In *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Ngaoundéré*, Vol. VI, pp. 23-36
- Wakponou A. (2002). 'L'enfant masa et la riziculture irriguée dans la plaine du Logone'. In *Journal des Africanistes*, Vol. 72, numéro 1, PP. 183-187.
- Wakponou A. (2008). *Dynamique géomorphologique des basses terres soudano-sahéliennes dans l'Extrême-Nord-Cameroun*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime de Géographie, Université de Reims Champagne-Ardenne, 229 p
- Watang Ziéba F. (2006). 'Colloque international SFER "Les frontières de la question foncière"', Montpellier, 2006, 14 p.
- Watang Ziéba F. (2010). *Muskuwaari, immigration et mutations spatio-agricoles en pays guiziga (Extrême-Nord du Cameroun)*, Thèse de Doctorat de Géographie rurale, Université de Ngaoundéré, Cameroun, 421 p.
- Wey J., Bourou M., Folefack D. P., Havard M. (2009). 'Réactivité des producteurs à la crise cotonnière dans les savanes d'Afrique central: évolutions des assolements des exploitations familiales agricoles au Nord-Cameroun', Communication présentée au Colloque PRASAC « Savanes africaines en développement : innover pour durer », 20-24 avril 2009, Garoua (Cameroun), 24 p.
- Wilhelm L. (1997a). *Les circuits d'approvisionnement alimentaire des villes et le fonctionnement des marchés en Afrique et à Madagascar*, AC/03-97F, FAO, Collection « Aliments dans les villes », 62 p.
- Wilhelm L. (1997b). *L'approvisionnement et la distribution alimentaires des villes de l'Afrique francophone*, DT/31-97F, FAO, Collection « Aliments dans les villes », 25 p.
- Winter G. (1976). *Méthodologie des enquêtes 'niveau de vie' en milieu rural Africain : bilan des 3 enquêtes effectuées au Cameroun de 1961 à 1965*, ORSTOM, Yaoundé, 305 p.
- World Meteorological Organization/Global Water Partnership (WMO/GWP) – Associated Programme on Flood Management (2003). *Cameroun: Gestion intégrée des eaux de crues. Cas de la plaine d'inondation du fleuve Logone*, Etude de cas menée dans le cadre du Projet Integrated Flood Management, 9 p.
- Ziegler J. (2003). *Le droit à l'alimentation*, Paris, Editions Mille et une nuits, 228 p.

2. Sources électroniques

- Adama Hamadou. Islam et christianisme dans le bassin du lac Tchad: Dialogue des religions ou dialogue des religieux? *Recherches Africaines* [en ligne], Numéro 04 - 2005, 2 juin 2005. [Consulté le 12 juillet 2009]. Disponible sur Internet : <http://www.recherches-africaines.net/document.php?id=59>. ISSN ISSN 1817-423X.
- Arditi C. (1971). "Les populations de la moyenne vallée du Chari (Tchad) : vie économique et sociale". In *Cahiers d'études africaines*, Vol. 11 N°44, 1971, pp. 614-643, doi : 10.3406/cea.1971.2788, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/cea_0008-0055_1971_num_11_44_2788
- Arditi C. (1998). « Pourquoi les Massa préfèrent-ils le sorgho ? Heurs et malheurs de la riziculture irriguée au Nord-Cameroun », *Journal des anthropologues* [En ligne], 74 (1998), mis en ligne le 07 mai 2009. URL : <http://jda.revues.org/2674>
- Cissé N. & Hall A. E. (2003). La Culture Traditionnelle du Niébé au Sénégal. Etude de Cas. [http : /www.cgiar.org/research/res_cowpea.html](http://www.cgiar.org/research/res_cowpea.html), Washington, D.C.
- Coulibaly I. (2006). *Historique et évolution du concept de Souveraineté alimentaire dans le monde*, Forum sur la Souveraineté Alimentaire, Niamey, 7-10 novembre 2006, Site : www.roppa.info, 12 p.
- Elong Joseph Gabriel, « Les plantations villageoises de palmier à huile de la Socapalm dans le bas-Moungo (Cameroun) : un projet mal intégré aux préoccupations des paysans », *Cahiers d'outre-mer*, 224, Paysannerie africaines et développement, 2003, [En ligne], 13 février 2008. [Consulté le 25 septembre 2008]. Disponible sur Internet : <http://com.revues.org/document738.html>.
- Essomba J.M., Dury S., Bricas N. *Les jus de fruits locaux bénéficient-ils d'une appréciation favorable dans l'ordinaire Alimentaire des populations urbaines ?* www.agricultures-urbaines.com/IMG/Essomba.pdf-51k- (Consulté le 16 mai 2007)
- Gottmann J. (1947). 'De la méthode d'analyse en géographie humaine' in *Annales de Géographie*, Année 1947, Volume 56, Numéro 301, pp. 1 – 12, Persée <http://www.persee.fr>
- Guillermou Y., « ONG et dynamiques politiques politiques en Afrique. Difficile dialogue à la base entre acteurs du développement rural ». In *Journal des Anthropologues*, [en ligne], 94-95/2003, mis en ligne le 22 février 2009. URL : <http://jda.revues.org/1980>. DOI: en cours d'attribution
- Hatcheu E. T., « Les commerçants et les transporteurs dans l'approvisionnement vivrier et la distribution alimentaire à Douala (Cameroun) », Le bulletin de l'APAD, n°19, Les interactions rural-urbain : circulation et mobilisation des ressources, [En ligne], mis en ligne le : 12 juillet 2006. URL : <http://apad.revues.org/document422.html>. Consulté le 25 octobre 2006
- Hours B., « Les ONG : outils et contestation de la globalisation ». In *Journal des Anthropologues*, [en ligne], 94-95/2003, mis en ligne le 22 février 2009. URL : <http://jda.revues.org/1941>. DOI: en cours d'attribution
- Le Meur P.-Y. « Les Courtiers Locaux du Développement –Synthèse », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 12 / 1996, mis en ligne le 25 avril 2007. URL : <http://apad.revues.org/607>

Les Dimensions Spatiales de la Pauvreté au Cameroun
www.ambafrance.cm.org/htm/camero/pauvrete/spatial.htm

Mercoiret M.-R. (2006). « Les organisations paysannes et les politiques agricoles », *Afrique contemporaine*, 2006/1 no 217, p. 135-157. DOI : 10.3917/afco.217.0135
<http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2006-1-page-135.htm>

Ndjouenkeu R., Fofiri Nzossie E. J.; Kouebou C. P. ; Njomaha C. ; Koussou Miand O. ; Grembombo A. (2010). *Le maïs et le niébé dans la sécurité alimentaire urbaine des savanes d'Afrique centrale*, Communication présentée au Symposium Innovation & Sustainable Development in Agriculture and Food, CIRAD-INRA-Montpellier SupAgro (28 juin – 01 juillet 2010, Montpellier, France), <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00512398/fr/>

Niel H., Leduc C. and Dieulin C. (2005). 'Caractérisation de la Variabilité Spatiale et Temporelle des Précipitations Annuelles sur le Bassin du Lac Tchad au Cours du 20ème Siècle'. In *Hydrological Sciences Journal*, 50 : 2, 1 — 243.
 DOI : 10.1623/hysj.50.2.223.61800
 URL : <http://dx.doi.org/10.1623/hysj.50.2.223.61800>

Obudho R. A. Temporal Periodicity and Locational Spacing of Periodic and Daily Markets in Kenya. Cahiers d'études africaines [en ligne], Année 1976 Volume 16 Numéro 63-64 pp. 553-566 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/cea_0008-0055_1976_num_16_63_2515?

Pelissier P. « Les interactions rurales – urbaines en Afrique de l'Ouest et Centrale », Le bulletin de l'APAD, n°19, Les interactions rural-urbain : circulation et mobilisation des ressources, [En ligne], mis en ligne le :12 juillet 2006. URL : <http://apad.revues.org/document422.html>. consulté le 25 octobre 2006

Seguy L. (2006). *Suivi évaluation et propositions de recherche-action pour la diffusion du Semis direct sur Couverture Végétale au Nord Cameroun*, Rapport de mission du 28 septembre au 5 octobre 2006, CIRAD / IRAD / AFD / SODECOTON, Document obtenu sur le site Cirad du réseau <http://agroecologie.cirad.fr>, 162 p.

Annexes

Annexes A : Difficultés rencontrées au cours de l'étude

Nous avons été confronté à deux types de difficultés au cours de ce étude :

- *L'ancienneté des statistiques officielles*

Les données statistiques officielles sur l'évolution la production agricole datent de la campagne 2006-2007. Si nous avons précédé à des réajustements statistiques pour tenir compte des résultats du recensement général de la population et de l'habitat publiés par le BUCREP en 2010, nous n'avons pas d'autres choix que de tenir compte des statistiques agricoles communiquées par le Ministère de l'agriculture. Malgré une tendance haussière de la production vivrière observée depuis un peu plus d'une dizaine d'années, la hausse constante du prix des intrants agricoles, la multiplication des conflits fonciers dans les principaux bassins de production, les effets du changement climatique de plus en plus perceptibles, sont autant d'aléas susceptibles de biaiser les estimations sur la production agricole régionale. Nous nous sommes donc gardé de nous lancer dans un cet exercice délicat. La baisse de la production de maïs en 2008 constatée dans les bassins cotonniers du Nord et de l'Extrême-Nord nous conforte dans nos craintes. L'urgence d'un recensement agricole s'impose afin de fournir à la recherche des données multi échelles (arrondissement, département) fiables. Pour rappel, le dernier recensement agricole au Cameroun date de 1984 et les statistiques de production sont obtenues à partir des estimations et des redressements.

- *L'absence d'archives officielles*

La disponibilité des archives officielles, notamment celles portant sur les interventions publiques dans le domaine agricole fait cruellement défaut. Dans la plupart des cas, les documents de montage de nombreux projets étatiques ainsi que les rapports d'activités sont introuvables dans les services centraux et déconcentrés du ministère de l'agriculture.

Par ailleurs, il n'existe aucune structure de coordination des aides alimentaires dans le Nord-Cameroun. Les données accessibles particulièrement auprès des institutions internationales et des chancelleries diplomatiques sont disparates et ne reflètent pas toujours la réalité de terrain. Les dons des ONG, des élites politiques locales et quelques fois de l'Etat font très peu l'objet de traçabilité. Tout ceci rend difficile l'appréciation des disponibilités alimentaires régionales qu'elles soient issues de la production régionale ou de l'aide alimentaire.

Annexes B : Questionnaires d'enquêtes adressés aux consommateurs, détaillants, grossistes et transporteurs

Questionnaire adressé aux ménages en vue de la rédaction d'une thèse de doctorat

Thème : Les déterminants de l'offre alimentaire vivrière dans les villes du Nord-Cameroun

Fiche n°: _____

Réserve a l'enquêteur

Nom de l'enquêteur : _____

Date de l'enquête : _____

Ville :	Garoua	Maroua	Ngaoundéré	

Quartier : _____

Langue dans laquelle l'enquête a été conduite : _____

Apprécier l'attitude du répondant durant l'enquête :
(A cocher à la fin de l'enquête)

Très coopératif	Coopératif	Pas coopératif

NB : Non réponse (NR) Code = 99

Non concerné par la question Code = 0

I - Identification de l'enquêté

1- Sexe du répondant		V4
Masc	Fém	

2- Tranche d'âge du répondant				
15 - 30 ans	31 - 40 ans	> 41 ans	NR	

3- Statut du répondant dans le ménage				V6
Epoux	Epouse	Femme de ménage	Enfant	NR

4- Religion du chef de ménage			
Musulman (e)	Chrétien (e)	Autre (préciser) _____	

5- Sexe du chef de ménage		V8
Masc	Fém	

6- Taille du ménage (Ecrire le nombre exact)		NR

7- Evaluation du niveau de vie du ménage

a- Niveau d'étude le plus élevé du chef de ménage ou de son conjoint					
Sans	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ecole coranique	NR

b- Profession du chef de ménage :		
c- Profession de (des) l'épouse (s) :	Epouse 1	
	Epouse 2	

8- Tranche de revenu mensuel du chef de ménage				
10000-50000	51000-100000	101000-150000	>150000	NR

8- Province d'origine du chef de ménage (si étranger écrire le pays) _____

9- Depuis combien d'année résidez-vous dans la ville?				V15
≤ 5 ans	6 - 15 ans	> 15 ans	Natif	NR

10- Dernière localité de résidence	V16	_____
------------------------------------	-----	-------

11- Nombre d'années passées dans cette localité ?			
≤ 5 ans	6 - 15 ans	> 15 ans	NR

II - Détermination du comportement et de la dynamique alimentaires du ménage

21- Qui décide de la préparation d'un mets au sein du ménage ?			
L'épouse	L'époux	Les enfants	Epoux et enfants
1	2	3	4

12- Parmi les produits suivants quels sont par ordre d'importance ceux qui ont le plus constitué l'alimentation de base de votre ménage au cours de la semaine passée et à quelle fréquence ?

(Laisser le répondant lister au top 3 produits en précisant pour chacun la fréquence journalière et cocher les cases correspondantes ou ajouter à la rubrique « Autre »)

Numéroter les produits de 1 à 4 selon l'ordre d'importance donné par le répondant	Fréquences		Fréq	Code	Journalière	Hebdomadaire
	Journalière	Hebdomadaire				
Mil/sorgho			1 fois =	code 1		
Maïs			2 fois =	code 2		
Riz			3 fois =	code 3		
Patate			4 fois =	code 4		
Igname			5 fois =	code 5		
Plantain			6 fois =	code 6		
Manioc			7 fois =	code 7		
Macabo						
Graines de niébé						
Autre (préciser)						

28.a - (Si achat) Existe-t-il une relation particulière entre le détaillant et vous ?		
Oui	Non	

29- (**Si oui**) Quelle est la nature de cette relation ?

(Laisser l'enquêté répondre librement, puis identifier les réponses dans la liste ci-dessous et **cocher** une seule case ou ajouter à la rubrique « Autre »)

Assurance de la qualité des produits vendus						
Possibilité d'achat à crédit						
Préfinancement de l'activité du commerçant						
Disponibilité permanente des produits						
Achat à des prix préférentiels						
Réception régulière du « cadeau » à l'achat						
Autre (<i>préciser</i>) : _____						

25- (**Si achat**) Quelle est la fréquence d'achat des produits suivants sur le marché ?

(quantité en tas, en tasse ou en sac)

Produits	Fréquence	Quantité	Fréquences	Qté	Frqes
Mil/sorgho			Chaque semaine = 1 Toutes les 2 semaines = 2 Toutes les 3 semaines = 3 1 fois par mois = 4 1 fois par 2 mois = 5 Chaque jour = 6 Par an = 7	<input type="checkbox"/>	
Maïs				<input type="checkbox"/>	
Riz				<input type="checkbox"/>	
Patate				<input type="checkbox"/>	
Igname				<input type="checkbox"/>	
Plantain				<input type="checkbox"/>	
Manioc				<input type="checkbox"/>	
Niébé				<input type="checkbox"/>	
Autres :				<input type="checkbox"/>	

26- Qu'est-ce qui justifie le choix de cette fréquence ?

27- Vous intéressez-vous à l'origine du produit lors de l'achat ?

Oui	Non	

28- (**Si oui**) Qu'est-ce qui dans l'ordre d'importance vous intéresse particulièrement ?

(Noter dans l'ordre des cases ci-dessous l'objet d'intérêt tel que présenté par le répondant)

	1	
	2	
Non réponse		

29- Où avez-vous obtenu les produits suivants pour la dernière fois ?

Lieu d'approvisionnement	Produits							
	Mil/ sorgho	Maïs	Riz	Patate	Igname	Plantain	Manioc	Niébé
Localité d'origine chef de ménage								
Marchés officiels de la ville								
Marché de quartier								
Marché périphérique/périurbain								
Magasin de l'Office Céréalière								
Proches (amis/frères) dans la ville								
Champ personnel								
Autre (<i>préciser</i>) : _____								

30- (Si champ personnel) préciser :

Ville/village de localisation du champ		
Le mode d'accès à la terre (*)		
La superficie moyenne de la parcelle		
Le nombre d'année d'exploitation de la parcelle depuis sa création		
Trois produits régulièrement cultivés depuis la première année d'exploitation		
Les raisons de la création du champ : _____		

(*) : Locataire = 1

Propriétaire = 2

Session provisoire et gratuite = 3

31- Destination de la production

Autoconsommation uniquement	Vente uniquement	Autoconsommation + Vente + Don		

32- Combien avez-vous dépensé le mois dernier pour la consommation alimentaire globale de votre ménage (prendre en compte l'autoconsommation dans l'évaluation) ?

(Ecrire le montant dans la case ci-dessous)

Montant (Fcfa) :

33- Ce montant est-t-il resté le même tout au long de l'année dernière, en dehors des dépenses spéciales liées aux fêtes annuelles (Ramadan, Tabaski, Noël, Nouvel an, Pâque...) ?

Oui	Non	

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDERE
 Faculté des Arts, Lettres et Sciences
 Humaines
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
 B.P 454 Ngaoundéré



UNIVERSITY OF NGAOUNDERE
 Faculty of Arts, Letters and Social
 Sciences
DEPARTMENT OF GEOGRAPHY
 P.O. box 454 Ngaoundéré

Questionnaire détaillant

Fiche n° : _____

Réservé à l'enquêteur

Nom de l'enquêteur : _____

Date de l'enquête : _____

Ville : _____

Quartier : _____

Type de marché : Officiel Quartier Périurbain (périphérique)

Type d'espace occupé par l'enquête dans le marché :
 Plein air Sous un hangar Boutique dans un bâtiment

NB : Toutes les « Non réponse » seront codifiées par le chiffre « 0 ».

I – Caractérisation socio-démographique de l'enquête

1- Sexe de l'enquêté

Masc Fém

2- Tranche d'âge

(**Demander** - en cas de non réponse, **estimer** - Cocher la case correspondante)

25 - 30 ans 31 - 40 ans > 41 ans

3- Statut matrimonial

(Cocher la case correspondant)

Célibataire	<input type="checkbox"/>
Marié (e)	<input type="checkbox"/>
Veuf (ve)	<input type="checkbox"/>
Divorcé	<input type="checkbox"/>
Non réponse	<input type="checkbox"/>

4- Religion

Musulman	<input type="checkbox"/>
Chrétien	<input type="checkbox"/>
Autre _____	<input type="checkbox"/>

4- Nombre de personnes à charge : _____

5- Niveau d'étude

(Cocher une seule case)

Etudes coraniques	<input type="checkbox"/>
Cycle primaire	<input type="checkbox"/>
Non réponse	<input type="checkbox"/>

Enseignement secondaire	<input type="checkbox"/>
Enseignement supérieur	<input type="checkbox"/>

6.a- Province d'origine : _____

6.b- Département d'origine : _____

6.c- Si étranger, pays : _____

7.a- Activité principale : _____

- Raison (s) du choix de cette activité : _____

7.b- Autre (s) activité (s) : _____

8- Nombre d'années de résidence dans la ville : _____

9- Nombre d'années d'installation sur ce marché : _____

10- Avez-vous changé de marché dans la ville ?

Oui Non

- Si oui pourquoi avoir changé de marché ? _____

II – Acquisition et commercialisation des produits

11- Quels sont les produits que vous proposez à votre clientèle ?

Cocher la (les) case (s) correspondante (s)

Céréales	Mil/sorgho		
	Riz (production locale)		
	Riz (importation)		
	Maïs		
Racines/tubercules	Manioc (production locale)		
	Manioc (production du sud Cameroun)		
	Patate		
	Pomme de terre		
	Igname		
	Macabo		
	Banane douce		
	Banane plantain		
Légumineuses/légumes	Arachide		
	Niébé/haricot		
	Tomate		
	Autres légumes fruits/racines		
	Divers légumes feuilles/condimentaires		

12- Qu'est-ce qui détermine le choix de ces produits ? _____

13- Pour chacun des produits vendus où vous approvisionnez-vous et à quelle fréquence ?

(Selon la réponse, identifier le lieu et la fréquence dans la liste et inscrire le code correspondant pour chaque produit concerné)

	Produits	Lieux d'approvisionnement	Fréquences (nbre de fois par sem/mois)
Céréales	Mil/sorgho		
	Riz (production locale)		
	Riz (importation)		
	Maïs		
Racines/tubercules	Manioc (production nord Cameroun)		
	Manioc (production sud Cameroun)		
	Patate		
	Pomme de terre		
	Igname		
	Macabo		
	Banane plantain		
Légumineuses/légumes	Arachide		
	Niébé/haricot		
	Tomate		
	Autres légumes fruits/racines		
	Divers légumes feuilles/condiments		

Liste des lieux d'approvisionnement et codes

Fréquences	codes
Chaque jour	1
1 fois/semaine	2
Selon l'évolution du marché	3
Autre : _____	4

Liste des lieux d'approvisionnement et codes

Lieux	Codes
Sur son lieu de vente	1
Autre (s) marché (s) de la ville	2
Marché péri-urbain	
Localités rurales proches	3
Bordures des grands axes routiers	4
Champ personnel (dans la ville)	5
Champ personnel (au village)	6

Autre _____ 7

14- Auprès de qui vous approvisionnez-vous ?

Grossiste	
Semi-grossiste	
Producteur	
Démarcheur	
Autre : _____	

15- Quelle est la nature des relations qui existent avec votre fournisseur ?

Achat à crédit	
Prix préférentiels	
Membre de famille ou de communauté	
Autres affinités (amitié, religion)	
Autre : _____	

16- Depuis combien d'années vous approvisionnez-vous auprès du (des) même (s) fournisseur (s) ? _____

- (Si la durée est inférieure à celle de l'ancienneté de l'enquête dans le commerce vivrier), pourquoi avoir changé de fournisseur ? _____

17- Trouvez-vous sur le marché les mêmes produits tout au long de l'année ?

Oui Non

- Si non dire pour chaque produit vendu les périodes d'abondance et de rareté (rupture)

	Produits	Période d'abondance		Période de rareté (rupture)	
		De (mois)	A (mois)	De (mois)	A (mois)
Céréales	Mil/sorgho				
	Riz (production locale)				
	Riz (importation)				
	Maïs				
Racines/ tubercules	Manioc (production nord Cameroun)				
	Manioc (production sud Cameroun)				
	Patate				
	Pomme de terre				
	Igname				
	Macabo				
	Banane douce Banane plantain				
Légumineuses /légumes	Arachide				
	Niébé/haricot				
	Tomate				
	Autres légumes fruits/racines				
	Divers légumes feuilles				

18- Quelle quantité de vivre achetez-vous pour chaque approvisionnement ?

V22

	Produits	Quantité par semaine (kg)	Quantité moyenne par mois (kg)
Céréales	Mil/sorgho		
	Riz (production locale)		
	Riz (importation)		
	Maïs		
Racines/ tubercules	Manioc (production nord Cameroun)		
	Manioc (production sud Cameroun)		
	Patate		
	Pomme de terre		
	Igname		
	Macabo		

	Banane douce		
	Banane plantain		
Légumineuses /légumes	Arachide		
	Niébé/haricot		
	Tomate		
	Autres légumes fruits/racines		
	Divers légumes feuilles		

19- Quelle est l'unité de mesure utilisée lors de la vente selon le produit vendu ?

V23

	Produits	Unité de mesure (ex : tas, tasse, seau, boîte...)	Poids (kg)	Raison (s) du choix
Céréales	Mil/sorgho			
	Riz (production locale)			
	Riz (importation)			
	Maïs			
Racines/ tubercules	Manioc (production nord Cameroun)			
	Manioc (production sud Cameroun)			
	Patate			
	Pomme de terre			
	Igname			
	Macabo			
	Banane douce			
	Banane plantain			
Légumineuses /légumes	Arachide			
	Niébé/haricot			
	Tomate			
	Autres légumes fruits/racines			
	Divers légumes feuilles			

19- Que faites-vous pendant les périodes de rareté (rupture) d'un produit ? _____

20- Formulez-vous des exigences de qualité lors de l'achat des produits aux fournisseurs ?

Oui Non

- Si oui sur quels critères portent ces exigences ?

Traçabilité (origine) du produit	
Grosueur du produit	
Couleur du produit	
Autre : _____	

21- Qui sont vos clients ?

a)

b)

c)

22- Existe-t-il une relation particulière avec vos clients ?

Oui Non

- Si oui quelle est la nature de cette relation ? _____

22- Qui fixe les prix des produits proposés à votre clientèle ?

Vous-même	
Ministère du commerce	
Fournisseurs	
Autre : _____	

Rapport-gratuit.com

LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES



a) - Si ministère du commerce, êtes-vous associé à la fixation des prix ?

Oui Non

- Dans ce cas quelle appréciation faites-vous de l'intervention de l'Etat dans le commerce vivrier ?

- Souhaiteriez-vous qu'il intervienne davantage ? Oui Non V30

- Si oui dans quel (s) domaine (s) ? _____

b) – Si Vous-même, quels sont les facteurs qui déterminent la fixation des prix ? V31

Le prix d'achat du produit au (x) fournisseur (s)	
La disponibilité du produit sur le marché	
Les coûts de transport	
Le droit de place sur le marché	
Les frais de magasins	
L'impôt libératoire	
Autres taxes fiscales : _____	
Le seuil de bénéfice fixé pour chaque produit	
Autres facteurs : _____	

III – Détermination du pouvoir financier de l'acteur

23- Origine du capital de départ

Crédit bancaire	
Emprunt dans une tontine	
Fonds propre	
Subvention (<i>préciser l'organisme</i>)	
Fond de l'employeur	
Autre : _____	

24- Quel était le montant de ce capital ? _____

25- Ce montant a-t-il évolué ?

En hausse	
En baisse	
Stagnant	

IV – Participation du commerçant à la gouvernance urbaine

23- Etes-vous membre d'une association/organisation ? Oui Non

- Si oui dans quel domaine intervient cette association/organisation ? _____

- Où est-elle basée ? _____

- A-t-elle une contribution directe dans l'évolution de votre activité ?

Oui Non

- Si oui quelle est la nature de cette contribution ? _____

21- Existe-t-il des relations entre vous et certains services publics ?

Oui Non

- Si oui quels sont ces services ?

Services des finances	
Services sanitaires	
Services du ministère du commerce	
Chambre de commerce	
Chambre d'agriculture	
Services municipaux	
ONG/Projets de développement urbain	
Autre (s) service (s)	

- Dire pour les services concernés quelle est la nature des relations qui existent entre vous

Services	Nature des relations
Services des finances	
Services sanitaires	
Services du ministère du commerce	
Chambre de commerce	
Services municipaux	
Chambre d'agriculture	
ONG/Projets de développement urbain	
Autre (s) service (s)	

22- Etes-vous confrontés à des difficultés particulières dans votre activité ?

Oui Non

- Si oui citer par ordre d'importance

a) _____

b) _____

c) _____

23- Quelles solutions adoptez-vous face à chacune de ces difficultés ?

a) _____

b) _____

c) _____

23- Quelle (s) suggestion (s) formulez-vous pour une amélioration de vos conditions de travail ?

a) _____

b) _____

c) _____

24- Avez-vous connu la MIDEVIV ? Oui Non

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDERE
Faculté des Arts, Lettres et Sciences
Humaines
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
B.P 454 Ngaoundéré



UNIVERSITY OF NGAOUNDERE
Faculty of Arts, Letters and Social
Sciences
DEPARTMENT OF GEOGRAPHY
P.O. box 454 Ngaoundéré

Questionnaire grossiste

Fiche n° : _____

Réservé à l'enquêteur

Nom de l'enquêteur : _____

Date de l'enquête : _____

Ville : _____

Type de marché : Officiel Quartier Périurbain (périphérique)

NB : Toutes les « Non réponse » seront codifiées par le chiffre « 0 ».

I – Caractérisation socio-démographique de l'enquêté

1- Sexe de l'enquêté

Masc Fém

2- Tranche d'âge

(**Demander** - en cas de non réponse, **estimer** - Cocher la case correspondante)

25 - 30 ans 31 - 40 ans > 41 ans

3- Statut matrimonial

(Cocher la case correspondant)

Célibataire	<input type="checkbox"/>
Marié (e)	<input type="checkbox"/>
Veuf (ve)	<input type="checkbox"/>
Divorcé	<input type="checkbox"/>
Non réponse	<input type="checkbox"/>

4- Religion

Musulman	<input type="checkbox"/>
Chrétien	<input type="checkbox"/>
Autre _____	<input type="checkbox"/>

4- Nombre de personnes à charge : _____

5- Niveau d'étude

(Cocher une seule case)

Etudes coraniques	<input type="checkbox"/>
Cycle primaire	<input type="checkbox"/>
Non réponse	<input type="checkbox"/>

Enseignement secondaire	<input type="checkbox"/>
Enseignement supérieur	<input type="checkbox"/>

V6

6.a- Province d'origine : _____

6.b- Département d'origine : _____

6.c- Si étranger, pays : _____

7.a- Statut de l'enquêté dans l'activité : Employeur Indépendant Employé

7.b-(Si indépendant) Activité principale : _____

- Raison (s) du choix de cette activité : _____

7.b- Autre (s) activité (s) : _____

8- Localité de résidence permanente : _____

- (Si différent de Garoua), avez-vous une résidence secondaire à Garoua ? Oui Non

9- Nombre d'années d'approvisionnement de ce marché : _____

10- Autre (s) marché approvisionné dans la ville ? _____

II – Financement, organisation et fonctionnement des activités

11- Origine du capital de départ

Crédit bancaire	
Emprunt dans une tontine	
Fonds propre	
Subvention (<i>préciser l'organisme</i>)	
Fond de l'employeur	
Autre : _____	

- Si emprunt avez-vous déjà remboursé la somme empruntée ?

(Oui) en totalité (Oui) en partie Non

- Si non pour quelle (s) raison (s) ? _____

12- Montant de ce capital ? _____

13- Ce capital a-t-il évolué ?

En hausse	
En baisse	
Stagnant	

14- Sur quel (s) produit (s) porte (nt) votre commerce ?

Cocher la (les) case (s) correspondante (s)

Céréales	Mil/sorgho		
	Riz (production locale)		
	Riz (importation)		
	Maïs		
Racines/tubercules	Manioc (production locale)		
	Manioc (production du sud Cameroun)		
	Patate		
	Pomme de terre		
	Igname		
	Macabo		
	Banane douce		
	Banane plantain		
Légumineuses/ légumes	Arachide		
	Niébé/haricot		
	Tomate		
	Autres légumes fruits/racines		
	Divers légumes feuilles/condiments		

15- Qu'est-ce qui détermine le choix de ces produits ? _____

16- Avez-vous toujours vendu le (s) même (s) produit (s) ?

Oui Non

- Si non sur quel (s) produit (s) portait votre commerce ? _____

- Depuis quand s'est opéré le changement (*mois et année*) ? _____

- Qu'est-ce qui justifie ce changement ? _____

III – Acquisition, transport et distribution des produits

17- Auprès de qui vous approvisionnez-vous ?

Producteur	
Grossiste en zone rurale	
Autre grossiste à Garoua	
Collecteur/Démarcheur en zone rurale	
Autre : _____	

18- Quelle est la nature des relations qui existent avec cette (ces) personne (s) ?

Aucune relation particulière	
Achat à crédit	
Achat au comptant	
Préfinancement de la production	
Remises	
Avance en situation particulière (rentrée scolaire, maladies, cérémonies diverses...)	
Autres affinités (amitié, religion)	
Autre : _____	

19- Depuis combien d'années vous approvisionnez-vous auprès du (des) même (s) personne (s) ? _____

20- Où achetez-vous vos produits ?

Produits	Lieu d'acquisition (nom de la ou des localités)	Période de disponibilité pendant l'année		
		De (mois)	A (mois)	
Mil/sorgho				
Riz (production locale)				
Riz (importation)				
Maïs				
Manioc (production locale)				
Manioc (production du sud Cameroun)				
Patate				
Pomme de terre				
Igname				
Macabo				
Banane douce				
Banane plantain				
Arachide				
Niébé/haricot				
Tomate				
Autres légumes fruits/racines				
Divers légumes feuilles				

21- Que faites-vous pendant les périodes de rareté/rupture ? _____

20- Quels sont les éléments qui structurent le prix final des produits proposés à votre clientèle ?

Coût du produit	
Taxe municipalité	
Taxe autorité traditionnelle	
Transport	
Stockage	
Contrôle routier (police, gendarmerie)	
Contrôle sanitaire	
Impôt libératoire	
Salaire du personnel	
Droit de place à Garoua/Maroua	
Logement à Garoua/Maroua (<i>pour les grossistes non résidents</i>)	
Autres : _____	

21- Qui sont vos clients à Garoua et Maroua ?

Détaillants urbains	
Ménages	
Transformateurs	
Autres grossistes	
Office céréalier	
Autre : _____	

22- Quelle est la nature des relations qui existent avec votre clientèle ?

Aucune relation particulière	
Achat à crédit	
Achat au comptant	
Avance donnée par les clients	
Avance en situation particulière (rentrée scolaire, maladies, cérémonies diverses...)	
Affinités diverses (famille, amitié, religion)	
Autre : _____	

23- Quelle est la durée moyenne de vente d'un chargement (en nombre de jours) ? _____

24- Combien de villes du Nord-Cameroun approvisionnez-vous ? _____ (*Préciser ci-dessous*)

Ngaoundéré	
Garoua	
Maroua	
Kousséri	
Autre : _____	

25- Qui fixe les prix des produits proposés à votre clientèle ?

Vous-même	
Ministère du commerce	
Fournisseurs	
Autre : _____	

- Si ministère du commerce, êtes-vous associé à la fixation des prix ?

Oui Non

- Dans ce cas quelle appréciation faites-vous de l'intervention de l'Etat dans le commerce vivrier ?

- Souhaiteriez-vous qu'il intervienne davantage ? Oui Non

- Si oui dans quel (s) domaine (s) ? _____

IV – Participation de l'acteur à la gouvernance urbaine

- 26- Etes-vous membre d'une association/organisation ? Oui Non
- Si oui dans quel domaine intervient cette association/organisation ? _____
- Où est-elle basée ? _____
- A-t-elle une contribution directe dans l'évolution de votre activité ?
- Oui Non
- Si oui quelle est la nature de cette contribution ? _____

27- Existe-t-il des relations entre vous et certains services publics ?

Oui Non

- Si oui quels sont ces services ?

Services des finances	
Services sanitaires	
Services du ministère du commerce	
Chambre de commerce	
Chambre d'agriculture	
Services National d'Alerte Rapide (délégation agriculture)	
Services municipaux	
Autre (s) service (s)	

- Dire pour les services concernés quelle est la nature des relations qui existent entre vous

Services	Nature des relations
Services des finances	
Services sanitaires	
Services du ministère du commerce	
Chambre de commerce	
Chambre d'agriculture	
Services municipaux	
Services National d'Alerte Rapide (délégation agriculture)	
Autre (s) service (s)	

28- Etes-vous confrontés à des difficultés particulières dans votre activité ?

Oui Non

- Si oui citer par ordre d'importance

a) _____

b) _____

23- Quelles solutions adoptez-vous face à chacune de ces difficultés ?

a) _____

b) _____

c) _____

23- Quelle (s) suggestion (s) formulez-vous pour une amélioration de vos conditions de travail ?

a) _____

b) _____

29- Avez-vous connu la MIDEVIV ?

Oui Non

- Si oui a-t-elle contribué d'une manière ou d'une autre à orienter votre choix dans le commerce de gros ?

Oui Non

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDERE
Faculté des Arts, Lettres et Sciences
Humaines
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
B.P 454 Ngaoundéré



UNIVERSITY OF NGAOUNDERE
Faculty of Arts, Letters and Social
Sciences
DEPARTMENT OF GEOGRAPHY
P.O. box 454 Ngaoundéré

Questionnaire transporteurs

Fiche n°: _____

Réservé à l'enquêteur

Nom de l'enquêteur : _____

Date de l'enquête : _____

Ville : _____

Type de marché : Officiel Quartier Périurbain (périphérique)

NB : Toutes les « Non réponse » seront codifiées par le chiffre « 0 ».

I – Caractérisation socio-démographique de l'enquêté

1- Sexe de l'enquêté

Masc Fém

2- Tranche d'âge du répondant

(**Demander** - en cas de non réponse, **estimer** - Cocher la case correspondante)

25 - 30 ans 31 - 40 ans > 41 ans

3- Statut matrimonial

(Cocher la case correspondant)

Célibataire	<input type="checkbox"/>
Marié (e)	<input type="checkbox"/>
Veuf (ve)	<input type="checkbox"/>
Divorcé	<input type="checkbox"/>
Non réponse	<input type="checkbox"/>

4- Religion

Musulman	<input type="checkbox"/>
Chrétien	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

4- Nombre de personnes à charge : _____

5- Niveau d'étude

(Cocher une seule case)

Etudes coraniques	<input type="checkbox"/>
Cycle primaire	<input type="checkbox"/>
Non réponse	<input type="checkbox"/>

Enseignement secondaire	<input type="checkbox"/>
Enseignement supérieur	<input type="checkbox"/>

6.a- Province d'origine : _____

6.b- Département d'origine : _____

6.c- Si étranger, pays : _____

7.a- Statut de l'enquêté dans l'activité : Employeur Indépendant Employé

7.b-(Si indépendant) Activité principale : _____

- Raison (s) du choix de cette activité : _____

7.b- Autre (s) activité (s) : _____

8- Localité de résidence permanente : _____

- (Si différent de Garoua), avez-vous une résidence secondaire à Garoua ? Oui Non

II – Exercice de l'activité de transporteur

9- Depuis d'années exercez-vous le métier de transporteur : _____

10- Avez-vous toujours transporté les produits alimentaires ? _____

Oui Non

- Si non depuis combien d'années le faites-vous ? _____

11- Qu'est-ce qui vous a motivé à effectuer le transport des produits alimentaires ? _____

12- Transportez-vous occasionnellement ou en permanence ?

En permanence Occasionnellement

- Si occasionnellement quels produits transportez-vous en permanence ? _____

- Ces produits sont-ils souvent associés aux produits alimentaires ?

Oui Non

13- Avez-vous une préférence pour un type de produits alimentaire ?

Oui Non

- Si oui citer : - - -

III – Caractérisation du mode de transport

14- Quel type de véhicule utilisez-vous pour le transport des produits ?

Types de véhicule	Capacité (tonnage)
Camion	
Camionnette	
Pick-up	
Car de transport	
Autre : _____	

15- Avez-vous des relations particulières avec les grossistes dont vous transportez les produits alimentaires ?

Oui Non

- Si oui quelle est la nature de cette relation ? _____

16- Dans combien de villes transportez-vous des produits alimentaires ? _____ (préciser)

Garoua	
Maroua	
Kousseri	
Autre : _____	

17- Les produits transportez appartiennent-ils au (x) même (s) grossiste (s) ?

Oui Non

18- Quel est le nombre de voyage effectué par mois pour toute destination ? _____

19- Dans quelle (s) localité (s) chargez-vous le plus de produits ? _____

20- Quelles sont les modalités de fixation des prix avec vos partenaires ?

21- Le commerçant effectue-t-il le voyage avec vous ?

Oui Non

- Si oui pour quelle (s) raison (s) ? _____

- Si non pour quelle (s) raison (s) ? _____

Rapport-gratuit.com

LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES



22- Quels sont les frais qui rentrent dans le transport des produits alimentaires du lieu de chargement à destination ?

Carburant et lubrifiants	
Frais de manutention	
Péages	
Pesage	
Taxe municipale	
Taxe de l'autorité traditionnelle	
Frais de route (police et gendarmerie)	
Stationnement lors du déchargement	
Douanes	
Autre : _____	

23- Quels sont les frais à la charge du commerçant ?

Carburant et lubrifiants	
Frais de manutention	
Péages	
Pesage	
Taxe municipale	
Taxe de l'autorité traditionnelle	
Frais de route (police et gendarmerie)	
Stationnement lors du déchargement	
Douanes	
Autre : _____	

24- Quels sont les frais à la charge du transporteur ?

Carburant et lubrifiants	
Frais de manutention	
Péages	
Pesage	
Taxe municipale	
Taxe de l'autorité traditionnelle	
Frais de route (police et gendarmerie)	
Stationnement lors du déchargement	
Douanes	
Autre : _____	

25- Etes-vous confrontés à des difficultés particulières dans votre activité ?

V43

Oui Non

- Si oui citer par ordre d'importance

a) _____

b) _____

c) _____

d) _____

26- Quelles solutions adoptez-vous face à chacune de ces difficultés ?

a) _____

b) _____

27- Quelle (s) suggestion (s) formulez-vous pour une amélioration de vos conditions de travail ?

a) _____

b) _____

Annexes C : Relevés comparatifs des prix moyens des principales denrées alimentaires de l'Extrême-Nord (2003-2008)

Extrait de : *Relevés comparatifs des prix moyens des principales denrées alimentaires de l'Extrême-Nord (2003-2008)*

1-Prix du Sorgho Sp: Sac de 100 kg.

Département	Marchés	Année	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobr	Novem	Décem
Diamaré	Maroua	2008	9 000	9 000	10 000	12 000	14 000	17 000	17 000	20 000	20 000			
		2007	8 000	8 000	9 000	7 000	7 000	7 000	7 000	6 000	6 000	6 000	8 000	9 000
		2006	10 000	12 000	13 000	14 000	15 000	16 500	18000	14000	13000	9000	8000	7000
		2005	12 000	13 000	15 000	17 000	19 000	20 000	23000	20000	10000	7500	8000	10000
		2004	6 500	6 500	7 000	7 000	7 500	8 000	8 000	9 000	7 500	7 500	7 500	7 500
		2003	11 500	10 500	11 000	12 000	11 000	10 000	8 500	7 500	5 000	7 500	7 500	7 500
Logone et Chari	Kousseri	2008	8000	8000	8 000	12 000	13 450	15 000	14 320	15 000				

2-Prix du Sorgho Ss: Sac de 100 kg.

Département	Marchés	Année	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobr	Novem	Décem
Diamaré	Maroua	2008	13 000	13 000	15 000	14 000	16 500	18 000	22 000	22 000	22 000			
		2007	14 000	12 000	11 500	11 000	11 000	11 000	11 000	10 000	10 000	10 000	12 500	13 000
		2006	18 000	14 000	14 000	15 000	16 000	16 500	18 000	13 500	14 000	14 000	15 000	13 000
		2005	13 500	15 000	16 000	17 000	20 000	22 000	25000	25000	25000	25000	20000	20000
		2004	7 000	7 500	8 000	8 000	9 000	10 000	10 000	11 000	10 000	11 000	12 000	13 000
		2003	16 000	16 000	15 000	15 000	14 000	13 000	11 500	10 000	9 000	10 000	10 000	10 000

3-Prix du maïs: Sac de 100 kg.

Départements	Marché	Année	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Novem	Décem	
Diamaré	Maroua	2008	13 000	15 000	16 000	16 500	17 500	19 000	22 000	22 000	23 000				
		2007	12 500	12 500	12 500	12 500	11 000	11 000	11 000	11 500	11 500	11 500	12 500	13 000	
		2006	15 000	16 000	16 000	17 000	18 000	18 000	17000	16000	14000	11000	10000	10000	
		2005	14 000	15 000	16 000	17 000	19 000	22 000	25000	14000	14000	12500	14000	14500	
		2004	10 000	10 000	10 000	11 000	10 000	10 000	10 500	11 000	10 000	10 000	10 000	11 000	12 000
		2003	14 000	14 000	14 500	14 000	14 000	13 500	11 500	9 500	9 000	8 000	8 000	8 000	

Source : Extrait de MINADER/DESA/Cellule des Informations et de l'Alerte Rapide (2009). *Relevés comparatifs des prix moyens des principales denrées alimentaires de l'Extrême-nord pendant les six dernières années.*

Annexes D : Statistiques d'achats et de ventes de l'Office céréalier (1999-2010)

EVOLUTION DES ACHATS DE CEREALES DE 1999/2000 A 2010

Unité: tonne

EXERCICE	MIL -SORGHOS	MAÏS	TOTAL TTES CEREALES
1999/2000	2071,3	0	2071,3
2000/2001	455,1	738,9	1194
2001/2002	250	2549	2799
2002	0	314,6	314,6
2003	213	2706,3	2919,3
2004	160	0	160
2005	0	60	60
2006	671,8	1728,2	2400
2007	0	2366	2366
2008	0	0	0
2009	622,8	353	975,8
2010*	410,3	1467,9	1878,2
TOTAL	4854,3	12283,9	17138,2
Moy. 2000 2010	404,5	1023,66	1428,16

2010* situation à fin février 2010

Pour la Région du Nord les achats de céréales auprès des producteurs sont de 0 tonne en 2008, 924,4 tonnes d'une valeur de 139,777 millions de Fcfa en 2009 et 1603,6 tonnes d'une valeur de 222,452 millions de Fcfa en 2010 soit pour les trois exercices un volume global d'achat de 2528 tonnes d'une valeur de 362,229 millions



EVOLUTION DES VENTES DE CEREALES DE 1999/2000 A 2009

Unité: tonne

EXERCICE	MIL -SORGHOS	MAÏS	TOTAL TTES CEREALES
1999/2000	0	77	77
2000/2001	167,6	597,6	765,2
2001/2002	200	3000	3200
2002	273,7	631,1	904,8
2003	0	0	0
2004	2356	178,4	2534,4
2005	188,7	2877,5	3066,2
2006	0	0	0
2007	0	0	0
2008	317,2	3477,8	3795
2009	2,3	5,1	7,4
TOTAL	3505,5	10844,5	14350
MOY. 2000 2009	318,68	985,86	1304,54



ACHATS DE CEREALES DE 1999/2000 (les valeurs sont en frans CFA et les quantités en tonnes) A 2010

Exercice	Subvention	Achats en valeur	Achats en volume	Solde (Sub-Achats)	Ventes en valeur	ventes en volume	Solde +ventes	Solde stock
Report au 30/06/99			792		10 346 900			792
1999/200	256 000 000	156 000 000	2070,3	100 000 000	6 494 600	77	106 494 600	1 993
2000/2001	0	88 047 100	1 194	-88 047 100	75 530 000	765	-12 517 100	429
2001/2002	180 000 000	358 999 250	2 799	-178 999 250	514 476 000	3 106	335 476 750	-307
2002	200 000 000	36 702 000	315	163 298 000	144 179 500	904,8	307 477 500	-590
2003	126 000 000	348 485 000	2 919	-222 485 000	0	0	-222 485 000	2 919
2004	100 000 000	14 400 000	160	85 600 000	190 326 000	2079	275 926 000	-1 919
2005	0	7 200 000	60	-7 200 000	411 892 000	2560	404 692 000	-2 500
2006	192 540 000	328 800 000	2400	-136 260 000	0	0	-136 260 000	2 400
2007	200 000 000	234 832 600	2496	-34 832 600	0	0	-34 832 600	2 496
2008	0	0	0	0	577 600 120	3795	577 600 120	-3 795
2009	144 800 000	173 714 800	1170	-28 914 800	1 439 900	7,4	-27 474 900	1 163
2010 (31 /03/2010)	500 000 000	381 941 950	2 795	118 058 050	0	0	118 058 050	2 795
Total	1 399 340 000	2 129 122 700	18 378	-229 782 700	1 921 938 120	13 294	1 692 155 420	5 084

Prix moyend' achat Qtité achat/sub

VENTES DE CEREALES DE 1999/2000 (les valeurs sont en FCFA et les quantités en tonnes sauf là où c'est en quintal q) A -----

Exercice	Achats en valeur	Achats en volume	prix moy q à l'achat	Ventes en valeur	ventes en volume	Prix moy q à la vente	Eart(Pmv-Pma)	Observation
1999/200	156 000 000	2070,3	7535	6 494 600	77	8435	899	
2000/2001	88 047 100	1 194	7374	75 530 000	765	9873	2 499	
2001/2002	358 999 250	2 799	12826	514 476 000	3 106	16564	3 738	
2002	36 702 000	315	11651	144 179 500	904,8	15935	4 284	
2003	348 485 000	2 919	11939	0	0		-11 939	
2004	14 400 000	160	9000	190 326 000	2079	9155	155	
2005	7 200 000	60	12000	411 892 000	2560	16090	4 090	
2006	328 800 000	2400	13700	0	0	0	-13 700	
2007	234 832 600	2496	9408	0	0	0	-9 408	
2008	0	0		577 600 120	3795	15220	15 220	
2009	146 830 000	977	15029	1 439 900	7,4	19458	4 429	
Total	1 720 295 950	15 390	11178	1 921 938 120	13 294	14457	3 279	



Annexes E : Conditions d'inscription au fichier national des importateurs du Cameroun

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DU COMMERCE

SOUS-DIRECTION DES ECHANGES
COMMERCIAUX

SERVICE DES OPERATIONS COMMERCIALES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace -Work-Fatherland

MINISTRY OF TRADE

00 00 00 61
N° _____/MINCOMMERCE/DCE/SDEC/SOC.

Yaoundé, le 17 FEV 2009

COMMUNIQUE/RADIO/PRESSE

Objet : Modalités pratiques d'inscription
au fichier des importateurs et des exportateurs

Le Ministre du Commerce, Luc Magloire MBARGA ATANGANA, informe, les opérateurs économiques que le dossier de demande d'inscription ou de renouvellement d'inscription aux fichiers des importateurs ou des exportateurs est constitué des pièces suivantes :

1. une demande timbrée ;
2. une copie certifiée conforme de la patente ;
3. une copie certifiée conforme de la déclaration d'immatriculation au registre de commerce et du crédit mobilier (suivant extrait des articles 25 et 26 de l'acte uniforme de l'OHADA) ;
4. une copie légalisée de la carte de contribuable ;
5. un reçu de versement de la cotisation annuelle de 10 000 (dix mille) Fcfa délivré par le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) ou un mandat poste du même montant, adressé à cet organisme ;
6. un reçu de versement de 15 000 (quinze mille) Fcfa pour la première inscription et de 10 000 (dix mille) Fcfa pour le renouvellement, délivré par le régisseur de recettes de la Direction du Commerce Extérieur ;
7. une Déclaration sur l'honneur (exportations) ;
8. un certificat de conformité des équipements ou un contrat avec un usinier (exportation du cacao ou du café).

Les pièces à fournir doivent être légalisées par les services émetteurs et Les dossiers complets déposés à la Direction du Commerce Extérieur, Service des Opérations Commerciales, porte R44.

Ampliations:

- CCIMA
- D.R. MINCOMMERCE.



Luc Magloire Mbarga

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace -Work-Fatherland

MINISTRE DU COMMERCE

MINISTRY OF TRADE

DIRECTION DU COMMERCE EXTERIEUR

SOUS-DIRECTION DES ECHANGES COMMERCIAUX

SERVICE DES OPERATIONS COMMERCIALES

INSCRIPTION AU FICHIER DES IMPORTATEURS

Raison Sociale : _____

B.P. _____ Ville _____ Tél. _____ Fax _____

Site Internet _____

Adresse e.mail _____

Registre de Commerce n° _____ du _____ à _____

Numéro de contribuable _____

Capital Social _____

Répartition du capital (en pourcentage)

Nationaux _____ %

Expatrié _____ %

Chiffre d'affaires _____

Directeur _____ Nationalité _____

Ancien numéro d'Inscription au fichier des Importateurs (1) _____ date _____

Patente d'importation n° _____ délivrée à _____ le _____

Secteur d'Activité _____

PRINCIPAUX PRODUITS IMPORTES:

N° d'ordre	Libellé de marchandises importées (par ordre de valeur décroissant)	Pays de provenance

Utilisez vous le **Bordereau Electronique de Suivi des Cargaisons (BESC)** délivré par le **Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)** pour l'importation de vos marchandises **oui** ou **non ? (2)**

Je soussigné (e) _____ déclare sur l'honneur sincères les renseignements donnés sur la présente fiche.

A _____ le _____ 2010.

(1) pour les anciens importateurs, (2) Rayer la mention inutile

Signature

**Annexes F : Evolutions des importations céréalières du Cameroun en tonnes
(1961-2006)**

Années	Riz	Blé	Maïs	Sorgho	Total
1961	8205	17196	0	0	25401
1966	3404	22431	837	0	26672
1971	31879	63683	0	0	95562
1976	7006	58881	1983	0	67870
1981	11039	80842	3955	3105	98941
1986	57881	99826	14239	0	171946
1991	50082	153354	20794	10500	234730
1996	26700	47497	0	0	74197
2001	249828	290571	24048	0	564447
2006	436125	369279	15980	0	821384

Source : FAOSTAT (février 2011)

Annexe G : Principaux Projets/Programmes du portefeuille du MINADER dans le sous-secteur des cultures vivrières

(décembre 2009)

N°	Projets/ Programmes	Dénomination	Année de création	Principaux Bailleurs/ Promoteurs	Domaines d'intervention	Zone d'intervention	Durée d'exécution
01	PNVRA	Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole		Banque Mondiale/Etat	-Encadrement paysan -Renforcement des capacités -Appui à la structuration des producteurs/professionnalisation	Nationale	
02	FIMAC	Fonds d'Investissement de Microréalisations Agricoles et Communautaire		Banque Mondiale	-Financement de la production (Volet micro crédit)	Nationale	
03	PA-PSSA	Projet d'Appui au Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (phase pilote)	2002	FAO/Etat	-Accroître les productions végétales, pastorales et halieutiques par l'introduction de variétés (races) améliorées adaptées et approvisionnement en intrants -sécuriser les productions grâce à la maîtrise de l'eau, à la gestion de la fertilité des sols, à la protection de l'environnement et à la conservation des ressources naturelles -Améliorer le revenu monétaire des producteurs, surtout ceux des femmes et des jeunes -Améliorer les systèmes de stockages des céréales au niveau des villages en général et en particulier dans les zones à risque -Améliorer la commercialisation et la transformation des productions d'origine végétale, animale et halieutique -Contribuer à l'amélioration de l'état nutritionnel de la population -Mettre en place et renforcer le dispositif de suivi, d'alerte et de réaction rapide aux crises alimentaires dans les régions à risque -Renforcer les capacités des producteurs et de leurs structures d'appui	-Centre -Adamaoua	2002-2007

04	PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire (phase d'extension du PA-PSSA)	2008	FAO/Etat	<ul style="list-style-type: none"> -Accroître les productions végétales, pastorales et halieutiques par l'introduction de variétés (races) améliorées adaptées et approvisionnement en intrants -sécuriser les productions grâce à la maîtrise de l'eau, à la gestion de la fertilité des sols, à la protection de l'environnement et à la conservation des ressources naturelles -Améliorer le revenu monétaire des producteurs, surtout ceux des femmes et des jeunes -Améliorer les systèmes de stockages des céréales au niveau des villages en général et en particulier dans les zones à risque -Améliorer la commercialisation et la transformation des productions d'origine végétale, animale et halieutique -Contribuer à l'amélioration de l'état nutritionnel de la population -Mettre en place et renforcer le dispositif de suivi, d'alerte et de réaction rapide aux crises alimentaires dans les régions à risque -Renforcer les capacités des producteurs et de leurs structures d'appui 	Nationale	2008-2016
05	PARFAR	Programme d'Amélioration du Revenu Familial Rural dans les régions septentrionales du Cameroun	2001	BAD/Etat	<ul style="list-style-type: none"> -Appui à la mise en place de la filière semencière -Infrastructures rurales (magasins stockage, pistes rurales) -Renforcement des capacités des opérateurs économiques (prioritairement féminins) -Financement de la production semencière (Volet micro crédit) 	Régions Septentrionales 51 % de femmes	2002-2009
06	PNDRT	Programme National de Développement des Racines et Tubercules (R&T)	2004	FIDA/Etat	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcer les capacités des producteurs de R&T notamment les groupes de femmes, à planifier et gérer rentablement le développement du secteur de manière intégrée, inclusive et durable -Améliorer l'accès des organisations de producteurs aux circuits locaux, nationaux et sous-régionaux de 	Zones de production des R&T	2004-2012

					commercialisation des R&T, tant en frais que sous forme de produits transformés -Améliorer durablement l'accès des transformateurs à des technologies appropriées de post récolte et de transformation, tenant compte des spécificités des femmes et répondant à la demande quantitative et qualitative des consommateurs -Contribuer à l'intensification durable de la production des R&T par l'utilisation de technologies améliorées, adoptées à grand échelle par les agriculteurs pauvres et en particulier les femmes		
07	PAIJA	Programme d'Installation des Jeunes Agriculteurs (Wassandé dans l'Adamaoua et Lobesse dans le Sud)	2006	Etat	-Appui à l'insertion professionnelle des jeunes agriculteurs -Appui à l'intensification de la production -Renforcement des capacités -Appui à la commercialisation -Développement infrastructures rurales (digues) -Appui à la mécanisation de la production (achat des tracteurs)		nd
08	PNAFM	Programme National d'Appui à la Filière Maïs	2006	Etat (Fonds PPTE)	-Financement (Subventions) des producteurs de maïs (GIC/Unions de GIC)		
09	FFPA	Foods For Progress Act		IITA	-Introduction/Vulgarisation des semences (maïs, manioc, pomme de terre) -Appui à la professionnalisation des producteurs -Financement de la production (Volet micro crédit)	-Adamaoua -Est	
10	PDEA	Programme de Développement des Exploitations Agricoles			-Appui à l'augmentation des superficies cultivées -Appui à l'amélioration de la productivité		
11	PDCPA	Programme de Développement de la Compétitivité des Produits Agricoles					
12	PNAFM	Programme National d'Appui à la Filière Maïs		Etat (Fonds PPTE)	-Appui à la professionnalisation des Producteurs de maïs -Financement de la production (subventions) -Distribution des semences -Renforcement de capacité des multiplicateurs de semences et des producteurs de maïs	Provinces -Centre -Littoral -Ouest	

13	PRFP	Programme de Relance de la Filière Plantain		Etat (Fonds PPTE)	-Distribution des plants aux producteurs -Distribution des engrais aux producteurs -Renforcement des capacités et mise en place d'un réseau de pépiniéristes professionnels		
14	PDFC	Projet de Développement de la Filière Champignon		Etat (Fonds PPTE)	-Renforcement des capacités des producteurs de champignon -Distribution des équipements (bocaux de blancs)		
15	PREBAP	Programme de Revalorisation de la Banane Plantain		Etat (Fonds PPTE)	-Appui au développement des exploitations agricoles de bananier plantain -Appui à la transformation locale de la banane plantain	-Centre -Littoral -Ouest -Sud	
16	PDOPA	Programme de Développement des Organisations Professionnelles Agricoles			-Renforcement de l'efficacité des OP dans leurs fonctions économiques et de représentation	Nationale	
17	PNVCA	Programme National de Vulgarisation et de Conseil Agricole			-Contribuer à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle du dispositif d'appui conseil agricole		
18	PNVBF	Programme National de Valorisation des Bas-Fonds	2003	Etat (Fonds PPTE)	-Appui à la valorisation des bas-fonds -Renforcement des capacités des producteurs (maraîchers) -Appui en équipements (distribution des motopompes) -Financement de la production (volet micro crédit)	Nationale	
19	PRRVL	Projet de Relance de la Riziculture dans la Vallée du Logone		Etat (Fonds PPTE)	-Appui à la production du paddy -Appui au stockage de la production -Financement de la production (volet micro crédit) -Renforcement des capacités des producteurs rizicoles	-Extrême-Nord	
20	ACEFA	Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales	2008	Coopération avec la France (C2D)	-Améliorer la maîtrise technique des productions, de la gestion économique et de l'accès à l'innovation des Exploitations Familiales Agropastorales (EFA) -Renforcer les capacités de production et valoriser les produits des EFA (financement des projets productifs...) -Améliorer les services rendus par les Organisation Professionnelles Agricoles (OPA)	Phase I : -Nord -Adamaoua -Sud -Sud-Ouest -Ouest	2008-2011

21	PRDFPSAE	Programme de Rénovation et de Développement de la Formation Professionnelle dans les Secteurs de l'Agriculture et de l'Elevage		Coopération avec la France (C2D)	-Assurer la formation/recyclage des producteurs, la formation post primaire des jeunes qui envisagent de s'installer en agriculture, et des techniciens du développement agricoles et rural chargés d'appuyer les producteurs et les communautés -Financement de la rénovation/construction des centres et écoles de formations pour producteurs et jeunes envisageant s'installer	Nationale (zones dépourvues)	nd
22	RUMPI	Rumpi area participatory development project	2004	BAD/Etat	-Form competent and effective organizations to sustainably manage community-based projects ; -Increase the production and the productivity of the project area small holders; -Improve access to markets for the project area small holders.	-South West - North West	2004-2010
23	GP- DERUDEP	Grassfield Participatory and Decentralised Rural development Projet	2005	BAD/Etat	-Increasing by 20%, the income of small rural farmers in the North west region through increasing agricultural output ; -Improving the socio-economic environment of the rural farming population.	-North West	2005-2011
24	PADC (PNDP)*	Projet d'Appui au Développement Communautaire	2003	FIDA/Etat	-Elaboration des PDL (Plans de Développement Locaux) des communautés -Appui des villages pour la mise en place des CDV (Comité de Développement Villageois) -Mise à disposition des CDV des fonds de développement locaux (FDL) pour contribuer à la mise en œuvre du PDL -Financement de la production (volet micro crédit)	Nationale	nd
25	PSC	Projet de stockage céréalière	2000	BID/Etat	-Construction de 31 magasins de stockage équipés -Acquisition et stockage de céréales (Sorgho, maïs, etc...) -Réhabilitation des routes rurales -Lutte antiacridienne, aviaire et traitement des stocks -Promotion du stockage villageois communautaire	-Extrême-Nord -Nord -Adamaoua	2000-2006

26	PDRM	Projet de développement Rural de la Région du Mont Mbappit	2006	BIRD/Etat	-Améliorer durablement la production agricole et les revenus des ménages -Améliorer la sécurité alimentaire des ménages -Assurer une gestion durable des ressources naturelles	Département du Noun	nd
27	PLGFV	Projet de Lutte Contre les Grands Fléaux des Vivriers	2003	Etat (Fonds PPTE)	Création des brigades villageoises d'interventions phytosanitaires dans les zones à risque -renforcement des capacités des brigades villageoises d'interventions phytosanitaires -dotation des brigades en appareils de traitement et produits phytosanitaires (pesticides) -appui à l'UTAVA (unité de traitement agricole par voie aérienne)	Zones de production	nd
28	PCRD	Projet Crédit Rural Décentralisé		Etat (Fonds PPTE)	-Etudes de faisabilité et mise en place des Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit (CVECA) et réseaux de CVECA - Organisation et structuration des CVECA et réseaux de CVECA - Renforcement des capacités des acteurs villageois (élus et techniciens des caisses affiliées des réseaux) - Création et renforcement des organes fâitiers des réseaux, des services d'appui techniques (SAT) régionaux -Définition des produits financiers adaptés au contexte -Elaboration des PDL , de manuels de procédures opérationnelles, comptables, financières, administratives et de contrôle interne des deux organes fâitiers -Suivi, surveillance, contrôle et appui à la reconnaissance juridique des CVECA, SAT et organes fâitiers	Nationale	
29	PAEMFD	Projet d'Appui aux Etablissements de Micro Finance de Développement	2006	Etat (Fonds PPTE)	-Faciliter par les moyens appropriés, l'accès des populations rurales pauvres et des femmes aux services financiers appropriés	Zones d'implantation des MC2 et MUFFA	2006-2011

30	KR2	Projet Kennedy Round2	1990	Japon	-Développement des productions -Promotion du développement local et communautaire [Appui d'accompagnement (intrants : engrais, pesticides, machines agricoles) et financier]	Nationale	nd
31	PRFPT	Projet de Relance de la Filière Pomme de Terre		Etat	-Relancer la production, la transformation et la commercialisation de la pomme de terre	Zones de productions	
32	PRSSE	Programme de Réforme du Sous-Secteur Engrais	1987	USAID/USA	-Assurer une efficacité maximale dans le système d'importation et de distribution des engrais -S'assurer que l'offre correspond à la demande du point de vue qualité, types d'engrais, lieux et délais de livraison -Promouvoir une utilisation efficace et accrue des engrais -Mettre en place des dispositions institutionnelles qui encouragent la pérennité et l'efficacité du Sous-secteur Engrais	Nationale	nd
33	PDRBA-MN	Programme de Développement Rural du Bassin Agricole du Moungo-Nkam	2006	Union Européenne	-Amélioration de la circulation des biens et des personnes -Amélioration des conditions d'accès des populations aux services sociaux de base (construction salles de classe, centre de santé, hangars de marché, magasins de stockage, points d'eaux ...) -Renforcement des capacités de production et d'organisation (Structuration) des producteurs agricoles de la zone d'intervention (mise en place de pépinières café cacao) -Renforcement des capacités de la maîtrise d'Ouvrage et de gestion des bénéficiaires (financement 36 microprojets de OP)	Départements du Moungo, du Nkam, du Haut-Nkam et de la Ménoua	2006-2009

Sources :- MINEPAT (2009). Rapport de mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural exercice 2008, 147 p.

- MINADER (2009). Répertoire des projets et programmes du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2^{ème} Edition, 76 p

- Exploitation des Aides Mémoires des projets et programmes.

Index des auteurs

- A.N.M., 12
 Abba, 270
 Abdoul Aziz, 282, 283, 320
 Abdoulaye Seck, 10, 163
 Abercrombie, 96
 Abouya, 89
 Abraao, 18, 42, 48, 68, 140, 152, 153, 162
 Abrami, 273
 Abrott, 97
 Achancho, 283
 Ahouanou, 74
 Alawadi, 94, 171
 Anonyme, 75, 201, 276
 Aragrande, 20, 32, 36
 Ardit, 3, 101, 206, 277
 Argenti, 24, 132, 212
 Artidi, 288
 BAD, 106
 Banque Mondiale, 10
 Barbier, 29, 281, 285
 Barnaud, 273, 311
 Barrault, 270
 Bassoro, 42, 167, 168, 171, 173
 Bazile, 273
 Beauvilain, 5, 79, 85, 267
 Berry, 96
 Bierschenk, 324
 Bikoi, 26
 Bikoi, 3, 168
 Blundo, 324
 Bohoum Bouabré, 3
 Bohoun Bouabré, 199
 Boissevain, 324
 Bopda, 22
 Bourou, 300
 Boutrais, 3, 144, 302
 Breman, 286
 Bremond, 24, 29
 Brenner, 217
 Bricas, 10, 42, 75, 140, 142, 143, 163
 Briltey, 165
 BUCREP, 5, 6, 33, 165, 199, 254
 CAAAQ, 1
 Calas, 207
 Carel, 10
 Cathala, 97, 275
 Cecile, 216
 CEDC, PRRVL/MINADER, 112
 Cerdan, 18, 68
 Chaléard, 3, 20, 21, 31, 39, 95, 96, 99, 100, 193, 206, 234
 Champaud, 96, 171
 Chataignier, 20
 Chiffolleau, 124
 Christaller, 99
 CILSS/AGRHYMET, 81
 Contamin, 3, 26, 199
 Coulibaly, 12, 13
 Courade, 3, 11, 152, 166
 Couty, 96, 97, 101, 104, 152, 168
 Cruz, 290, 291
 Dany, 32
 Desobgo, 18
 Diawara, 42, 140, 142, 148, 162
 Diocèse de Garoua, 240
 Diocèses de Garoua, 278, 279
 Djamen, 279, 300
 Djomdi, 18
 Djoulde, 74
 Djouldé, 74
 Dongmo, 20, 29, 170, 289, 300, 310
 Dorin, 15
 DSCN, 7, 141, 142
 Dubresson, 193
 Dufumier, 15
 Dugué, 309
 Dury, 7, 8, 20, 42, 75, 140, 141, 142, 147, 162, 180
 Duteurtre, 40
 Elong, 27
 Endamana, 91
 Engola Oyep, 20, 70, 143, 152, 153, 247, 249, 302
 Essang, 61
 Etoa, 74
 FAO, 1, 2, 9, 64, 97, 162, 212
 FAO/SMIAR, 143
 Fatimatou, 18
 Floret, 310
 Fofiri, 162, 331
 Fok, 315, 316
 Folefack, 83, 315, 316

- Fotsing, 271
 Fotso, 61
 Foudriat, 300
 Franqueville, 29, 30, 31, 39, 170
 Fréchou, 100, 101
 Fusillier, 112
 Galtier, 212
 Gautier, 288, 300
 Geledan, 24, 29
 Gérard, 193
 Gondolo, 29, 165
 Gossens, 96
 Gottmann, 32
 Greenwald, 29
 Grégoire, 251
 Guibert, 83
 Guillermou, 305, 306, 308, 309
 Habiba, 18, 61
 Hallaire, 97, 100, 101, 104
 Hamasselbé, 61
 Hatcheu, 4, 8, 19, 20, 21, 24, 31, 39, 96,
 166, 204, 209, 229
 Hodder, 96
 Hoffemann, 216
 Hours, 305
 INS, 12, 43, 153, 170, 175, 178, 180, 184
 Iyebi-Mandjek, 42, 168, 169, 173, 183
 Iyébi-Mandjek, 168, 268, 269
 Jamin, 274
 Jeune Afrique, 173
 Kanga, 270
 Kapseu, 74
 Khouri-Dagher, 3
 Klang, 74
 Koppert, 168
 Kossoumna Liba'a, 12, 94, 97, 98
 Kouassy, 3
 Kouassy Oussou, 199
 Kouebou, 41, 69
 Laajimi, 286
 Labazée, 251
 Labonne, 32
 Laclavère, 169
 Lançon, 33
 Landy, 15
 Layla Hamadou, 18
 Le Bris, 96
 Le Meur, 324
 Leader II, 221
 Leplaideur, 20, 22
 Leporrier, 19, 20, 39, 42
 Lesaffre, 8
 Lieugomg, 22
 Lopez, 41
 Lösch, 99
 Lothoré, 283
 Loung, 169
 M'Biandoun, 287, 288, 300, 309, 310
 Madi, 274
 Mainam, 271
 Malaa Kenyi, 288
 Marguerat, 165, 241, 242, 243
 Martin, 11
 Mathieu, 268, 270, 291, 294, 299
 Mbili Oloume, 283
 Médiébou Chindji, 178
 Medou, 97
 Médou, 109
 Mercoiret, 276, 278, 299
 MINADER, 10, 12, 72, 75, 81, 153, 157,
 160, 312
 MINADER/FAO/PAM, 76, 84
 MINPAT/PNUD, 85
 MINTP/CISOP/SM, 243
 Mohammadou, 42, 167, 168, 171, 173
 Mokam, 41
 Morris, 32
 Moustier, 20, 22, 97, 183
 Muller, 112
 Murua, 286
 N'Sangou Arouna, 206
 Nchoutnji, 183
 Ndamè, 165, 188
 Ndjouenkeu, 18, 74, 331
 Niel, 79
 Njintang, 18
 Njomaha, 56, 82, 85, 268, 271, 275, 306,
 309, 310
 Ntoukam, 16
 Nzodjo, 288
 Obudho, 96, 101
 Olina, 300
 Olivier, 290
 Olivier de Sardan, 324
 Ondoa Manga, 276
 Ondoua Manga, 284
 OPCC, 291
 Ossoko, 178
 Ostrom, 1
 Oth Batoum, 324

Oussou, 3
Owona Nguini, 199
Padilla, 1, 2, 39
PAM, 75, 340
Pape Diaye, 75
Pasquet, 61
Paulais, 126, 208
Petrini, 1
Plumey, 305
Poget, 142
Pontanier, 309
Porter, 39, 96, 97, 98
PRASAC, 274
Raimond, 89, 152, 168, 269, 273, 311
Requier-Desjardins, 42, 140, 153, 154, 172
RGPH-Tchad, 254
Richard, 10
Roupsard, 7, 29, 85, 165, 170, 241, 324
Santoir, 8
Saurat, 143
Sauvinet, 142, 143
Schwartz, 3
Scott, 32
Seguy, 310
Seignobos, 42, 62, 87, 88, 91, 97, 157, 168, 169, 173, 183, 268, 269, 273, 275, 289, 303, 324, 335
Seiny Boukar, 268, 269
Semi, 18
Simeu Kamdem, 7, 8, 20, 42, 165, 167, 173, 201, 242
Sissoko, 286
Soumaré, 148
Tatsinkou, 74
Teme, 286
Temple, 8, 16, 20, 27, 33, 39, 76, 168, 193, 275, 299, 300, 331
Terpend, 32
Teyssier, 90, 335
Thuillier-Cerdan, 140, 142
Tollens, 132, 212
Tourneux, 62, 152, 168
Tracey-White, 96, 97, 212
Truchetto, 163
Varlet, 25
Vimard, 28
Wakponou, 5
Wey, 83
Wihelen, 96
Wilhelm, 126, 132, 206, 208
Winter, 152, 168
WMO/GWP, 79, 80, 267
Ziegler, 1

Table des matières

Dédicace.....	i
Avant-propos et remerciements	ii
Résumé.....	vi
Abstract	vii
Sommaire	viii
Table des tableaux.....	ix
Table des figures	xi
Table des photos	xiv
Table des annexes	xv
Table des encadrés	xv
Liste des abréviations.....	xvi
Introduction générale	1
Contexte de l'étude et position du problème.....	1
Questions de recherche.....	14
Contexte scientifique.....	15
Objectifs de recherche	23
Hypothèses de recherche	23
Cadre conceptuel et théorique	24
Délimitation spatiale de la zone d'étude	33
Choix des échelles d'analyse	36
Cadre opératoire	37
Cadre méthodologique	38
Traitement et analyse des données collectées	49
Organisation de la thèse	50
Première partie : Caractérisation spatiale et temporelle de l'offre vivrière du Nord-Cameroun	52
Chapitre 1 : L'offre vivrière locale et ses contraintes	54
1.1. Caractérisation spatiale de la production et disponibilités régionales	55
1.1.1. Une spécialisation des zones de production.....	55
1.1.1.1. Le Nord-Cameroun : un espace céréalier	55
1.1.1.2. Les racines et tubercules.....	59
1.1.1.3. Les légumineuses : cultures spécifiques des zones de savane.....	61
1.1.2. Une production peu transformée pour les marchés urbains	68
1.1.2.1. La demande en farine de maïs : un marché non satisfait.....	68
1.1.2.2. Le décorticage du paddy : échec d'une sous filière stratégique dans l'alimentation urbaine.....	70
1.1.2.3. La transformation des tubercules de manioc : un processus artisanal	72

1.2. Les contraintes de l'environnement de production	75
1.2.1. Effets du changement climatique sur l'activité agricole au Nord-Cameroun	76
1.2.1.1. Les instruments institutionnels de lutte contre le changement climatique au Cameroun	77
1.2.1.2. Les indicateurs de dégradation des conditions climatiques.....	79
1.2.2. Impact de la dynamique foncière sur les exploitations familiales agricoles	82
1.2.2.1. Le rôle des EFA dans la structuration de l'espace agricole.....	83
1.2.2.2. La mobilité humaine comme principale source de tensions foncières	85
1.2.2.3. La mise en défens des « territoires fragiles » : facteur de réduction des espaces agricoles	91

Chapitre 2 : Le cadre spatial des échanges vivriers dans le Nord-Cameroun..95

2.1. La géographie des marchés ruraux du Nord-Cameroun	98
2.1.1. Rappel historique du processus de création des marchés ruraux	99
2.1.1.1. Un processus de création des marchés influencé par des acteurs externes	101
2.1.1.2. Le cadre réglementaire de gestion des marchés ruraux.....	104
2.1.2. Un réseau de marchés dense mais enclavés	108
2.1.2.1. La cartographie des marchés ruraux.....	109
2.1.2.2. Spécialisation et saisonnalité : deux éléments caractéristiques des marchés ruraux .	117
2.2. La distribution alimentaire urbaine : infrastructures et fonctionnement.....	124
2.2.1. Une distribution déséquilibrée des infrastructures marchandes	125
2.2.2. Des infrastructures marchandes multifonctionnelles	130
Conclusion de la première partie.....	136

Deuxième partie : Evolution de la demande alimentaire et fonctionnement des systèmes d'approvisionnement urbains138

Chapitre 3 : La demande alimentaire urbaine.....140

3.1. Caractérisation du modèle alimentaire urbain nord-camerounais.....	142
3.1.1. Un attachement des ménages au modèle céréalier	142
3.1.2. Analyse spatiale de la consommation alimentaire urbaine	148
3.1.2.1. Une division spatiale de la consommation intra-urbaine tributaire des facteurs sociaux	149
3.1.2.2. La régression de l'aire de consommation des céréales locales : crise conjoncturelle ou recomposition du modèle céréalier urbain ?.....	152
3.1.3. Essai de quantification de la demande céréalière urbaine.....	161
3.2. Les déterminants de la consommation alimentaire urbaine	162
3.2.1. Impact de la croissance urbaine sur la diversification alimentaire.....	164
3.2.1.1. Le poids de l'histoire dans la croissance urbaine nord-camerounaise.....	165
3.2.1.2. Une dynamique démographique et un modèle céréalier polarisés autour de Garoua	168
3.2.2. Les déterminants économiques des choix alimentaires des ménages	173
3.2.2.1. Des ménages dans l'incertitude du futur	175
3.2.2.2. Des fréquences d'approvisionnement tributaires du revenu.....	183
3.2.2.3. Les difficultés structurelles de la consommation des céréales	190



Chapitre 4 : Le fonctionnement des filières d'approvisionnement vivrier195

4.1. Filières céréalières au Nord-Cameroun : les acteurs en présence	196
4.1.1. Etat et secteur privé, rapports concurrentiels ou complémentaires ? Expériences de la MIDEVIV et de l'Office céréalier.....	196
4.1.2. Caractérisation des acteurs privés de l'approvisionnement vivrier au Nord-Cameroun	205
4.2. Le fonctionnement des réseaux marchands locaux	208
4.2.1. Une dispersion spatiale des circuits céréaliers locaux	209
4.2.1.1. La difficile délimitation de la fonction de gros	212
4.2.1.2. Caractérisation socioprofessionnelle des grossistes	214
4.2.1.3. La problématique du financement du commerce de gros.....	216
4.2.2. L'acquisition et l'acheminement des produits vers les villes.....	220
4.2.2.1. La mobilisation des circuits courts dans les approvisionnements saisonniers de proximité	222
4.2.2.1. Circuits longs et stabilité des approvisionnements céréaliers urbains.....	230
4.3. Des campagnes vers les villes : les contraintes logistiques à l'acheminement vivrier	241
4.3.1. Les infrastructures routières dans le Nord-Cameroun : état des lieux	241
4.3.2. Effets des infrastructures routières sur la structuration logistique du commerce régional.....	245
4.4. Le « lobbyisme » de la filière riz importé	247
4.4.1. Le monopole des « Alhadji » sur les importations de riz.....	250
4.4.2. Essai de quantification des importations nord-camerounaises de riz.....	252
4.5. La distribution urbaine : un secteur gouverné par des acteurs variés et instables	255
4.5.1. Le commerce de détail : un refuge pour « laissés-pour-compte » ?.....	255
4.5.2. Le financement du commerce vivrier de détail.....	258
Conclusion de la deuxième partie	261

Troisième partie : Les voies de l'adaptation de l'offre à la demande urbaine 263

Chapitre 5 : L'amélioration de l'environnement institutionnel de la production265

5.1. Adaptation des systèmes céréaliers aux évolutions agro-climatiques : rôle de la recherche agronomique	267
5.1.1. Le système de recherche agronomique au Nord-Cameroun : état des lieux	267
5.1.1.1. Les fondements historiques de la recherche agronomique régionale (1964-1996)...	267
5.1.1.2. L'adaptation de la recherche au contexte socio-économique (1997-2008).....	271
5.1.2. L'impact de la vulgarisation des acquis de la recherche sur l'amélioration des systèmes productifs	276
5.1.2.1. Rôle des sociétés de développement dans la vulgarisation agricole : les leçons à tirer	276

5.1.2.2. Le « retour difficile » des structures publiques dans la vulgarisation agricole : quelles attentes ?.....	281
5.1.2.3. Les contraintes à l'intensification des systèmes de production.....	286
5.2. Contribution du système de stockage à la régulation du marché céréalière régional.....	290
5.2.1. Le Stockage paysan entre pratiques individuelles et communautaires	291
5.2.1.1. Le stockage individuel : des structures diversifiées, précaires et multifonctionnelles	291
5.2.1.2. Le stockage communautaire : complémentarité ou substitution au stockage individuel ?.....	293
Chapitre 6 : Les déterminants organisationnels de l'ajustement de la production	299
6.1. Les appuis à l'organisation des filières vivrières régionales.....	301
6.1.1. Les acteurs institutionnels exogènes	301
6.1.1.1. Le rôle croissant des institutions supranationales et des partenaires bilatéraux dans la politique agricole.....	302
6.1.1.2. Les « nouveaux interlocuteurs privilégiés » du monde paysan	304
6.1.2. Un exemple du rôle des interventions exogènes dans l'organisation des approvisionnements en intrants vivriers.....	309
6.1.2.1. Une difficile restructuration de la filière semencière nord camerounaise	311
6.1.2.2. Les dysfonctionnements du système d'approvisionnement en produits de synthèse	315
6.1.3. L'approche projet / programmes : nouveau mode opératoire de l'Etat.....	318
6.2. L'impact des stratégies d'acteurs sur l'accroissement des disponibilités locales	321
6.2.1. Les sociétés agraires locales comme nouvelles forces de production agricole ?	322
6.2.2. Une production polarisée par les marchés extra-régionaux	326
Conclusion de la troisième partie	330
Conclusion générale	332
Références bibliographiques.....	341
Annexes.....	366
Annexes A : Difficultés rencontrées au cours de l'étude	367
Annexes B : Questionnaires d'enquêtes adressés aux consommateurs, détaillants, grossistes et transporteurs.....	368
Annexes C : Relevés comparatifs des prix moyens des principales denrées alimentaires de l'Extrême-Nord (2003-2008).....	389
Annexes D : Statistiques d'achats et de ventes de l'Office céréalière (1999-2010).	390
Annexes E : Conditions d'inscription au fichier national des importateurs du Cameroun	393

Index des auteurs.....	403
Table des matières.....	406